www.e-rara.ch

Institution de la religion chrestienne, nouvellement mise en quatre livres, et distinguée par chapitres, en ordre & méthode bien propre, augmentée aussi de tel accroissement quʾon la peut presque ...

Calvin, Jean

[Lieu non identifié], achevé d'imprimer l'an de grace 1562

Bibliothèque de Genève

Persistent Link: https://doi.org/10.3931/e-rara-135083

Livre 3

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library

Le troisieme liure de l'Institution CHRESTIENNE, QVI EST

LA MANIERE DE PARTICIPER A LA GRACE DE Iesus Christ, des fruicts qui nous en reuiennent, & des effects qui s'en ensuiuent.

CHAPITRE PREMIER.

¶ Que les choses qui ont esté dites cy dessus de Iesus Christ, nous profitent par l'operation secrette du sainct Esprit.

NOVS auons maintenant à voir, comment les biens que Dieu le Pere a mis en son Fils paruiénent à nous: veu que le Fils ne les a pas receu pour son vtilité priuee, mais pour en subuenir au poures & indigens. Premierement il est à noter, cependant que nous sommes hors de Christ & separez d'auec luy, que tout ce qu'il a fait ou souffert pour le salut du genre humain, nous est inutile & de nulle importance. Il faut donques, pour nous communiquer les biens desquels le Pere la enrichi & rẽpli, qu'il soit fait nostre, & habite en nous. pour ceste cause il est nõmé nostre chef & Premier nay entre plusieurs freres: & il est dit aussi d'autrepart, Que nous sommes entez en luy & le vestõs: pource que rien de ce qu'il possede ne nous appartient, comme nous auons dit iusques à ce que nous soyons faits vn auec luy. Or combien que nous obtenions cela par foy, neantmoins puis que nous voyons que tous indifferemment n'embrassent pas ceste communication de Iesus Christ, laquelle est offerte par l'Euãgile: la raison nous induit à mõter plus haut pour no⁹ enquerir de la vertu & operatiõ secrette du sainct Esprit, laquelle est cause que no⁹ iouissons de Christ & de tous ses biẽs. I'ay traitté assez amplement ci dessus de la deité & essence eternelle du sainct esprit. ainsi que les lecteurs se contentent d'auoir ceste article suyuant declairé pour ceste heure: c'est que Iesus Christ est tellement venu en eau & en sang, que l'Esprit aussi testifie quant & quãt de luy, afin que le salut qu'il nous a acquis ne s'escoule point pour ne no⁹ profiter de rien. Car comme S. Iean nous allegue trois tesmoins au ciel, le Pere, la Parole, & l'Esprit: aussi il en produit trois en terre, l'eau, le sang, & l'Esprit. Et ce n'est point en vain que le temoignage de l'Esprit est reiteré, lequel nous sentons estre engraué en nos cœurs au lieu de seau: voire pour seeller le lauement & le sacrifice qui sont à la mort du Fils de Dieu. Pour laquelle raison aussi sainct Pierre dit, Que les fideles sont eleus par la sanctification de l'Esprit, en l'obeissance & aspersion du sang de Christ. Par lesquels mots il nous declaire, que nos ames sont purgees par l'arrousement incomprehensible de l'Esprit, du sacré sang qui a esté espãdu vne fois: afin que cela n'ait esté fait en vain. Et c'est aussi pourquoy sainct Paul, traittant de nostre purgation & iustice, dit que nous obtenõs tous les deux au nom de Iesus Christ & en l'Esprit de nostre Dieu. La somme reuiẽt là, que le sainct Esprit est comme le lien par lequel le Fils de Dieu nous vnit à soy auec efficace. A quoy se rapporte tout ce que nous auons deduit au liure precedent, de son onction.

Ephe. 4. d, 15. Rom. 8. f. 29. Rom. 11. b. 17. Gal. 3. d. 17. Rom. 13. d. 14. 1. Iean b. 7. 1. Pier. 1. 2. 1. Cor. 6. b. 11.

2 Mais afin que ceci, selon qu'il est singulierement digne d'estre cogneu, soit mieux liquidé, sachõs que Iesus Christ est venu rempli du sainct Esprit d'vne façon speciale: assauoir pour nous separer du monde, & nous recueillir en l'esperance de l'heritage eternel. Et c'est pourquoy il est nõmé l'Esprit de sanctification: pource que non seulement il nous donne vigueur, & nous entretiẽt de sa vertu generale qu'on apperçoit tant en tout le gẽre humain qu'aux autres animaux: mais il nous est racine & semence de la vie celeste. Et pourtant les Propheres magnifiẽt le regne de Iesus Christ par ce titre, qu'il deuoit apporter vne plus grande & ample largesse du sainct Esprit. Le passage de Ioel est notable par dessus les autres, I'espandray en ce iour-la de mon Esprit sur toute chair, dit le Seigneur, &c. Car combiẽ qu'il semble restreindre les dons de l'Esprit à l'office de prophetie, si est-ce que sous figure il signifie que Dieu par la clairté de son Esprit se formera des disciples, de ceux qui estoyent auparauãt idiots, & n'ayans nul goust ne saueur de la doctrine celeste. Or pource que Dieu le Pere nous eslargit de son Esprit en faueur de son Fils, & neãt-

Ioel 2. g. 28.

moins en a mis en luy toute la pleinitude, afin de le faire miniſtre & diſpẽſateur de ſa libe
ralité enuers nous: pour ces deux raiſons l'Eſprit eſt appellé maintenant du Pere, maintenant du Fils. Vous n'eſtes plus en chair (dit S. Paul) mais en eſprit: d'autant que l'Eſprit de
Rom. 8. b. 9. Dieu habite en vo⁹. Or celuy qui n'a point l'Eſprit de Chriſt, n'eſt point à luy. Et en nous voulant aſſeurer de noſtre plenier renouuellement, il dit que celuy qui a reſſuſcité Ieſus
Au meſme c. 11. Chriſt des morts, viuifiera nos corps mortels à cauſe de ſon Eſprit qui habite en no⁹. Car il n'y a nulle abſurdité d'attribuer au Pere la louãge de ſes dons, deſquels il eſt autheur: & cependant dire le ſemblable de Ieſus Chriſt, puis que ces meſmes dons luy ont eſté cõmis
Iean 7. f. 37. en depoſt, pour en elargir aux fiés comme il luy plaira. Voila pourquoy il cõuie à ſoy tous
Ephe. 4. b. 7. ceux qui ont ſoif, afin qu'ils boiuent. Et ſainct Paul dit que l'Eſprit eſt diſtribué à chacun des membres ſelon la meſure de la donation de Chriſt. Dauantage il eſt à noter, qu'il eſt nommé Eſprit de Chriſt: non pas entant que le Fils eternel de Dieu en ſon eſſence diuine eſt conioint en vn meſme Eſprit auec le Pere, mais auſsi quãt à la perſonne de Mediateur: pource que ſa venue ſeroit fruſtratoire s'il n'eſtoit deſcendu à nous muni de telle
1. Cor. 15. f. 45 vertu. En ce ſens il eſt nommé le ſecond Adam: eſtant procedé du ciel en eſprit viuifiant.
2. Cor. 13. d. 13 Car S. Paul compare la vie ſpeciale que Ieſus Chriſt inſpire à ſes fideles, pour les vnir à ſoy, auec la vie ſenſuelle, qui eſt auſsi bien commune aux reprouuez. Semblablemẽt quãd il prie que la charité de Dieu, & la grace de Chriſt ſoit ſur les fideles, il adiouſte la communication de l'Eſprit, ſans laquelle iamais nul ne gouſtera ni la faueur paternelle de
Rom. 5. a. 5. Dieu, ni les benefices de Chriſt. Comme nous liſons en l'autre paſſage, que la charité de Dieu eſt eſpandue en nos cœurs, par le ſainct Eſprit qui nous eſt donné.

3 Il nous ſeruira ici de noter quels titres l'Eſcriture attribue à l'Eſprit, quand il eſt queſtion du commencement & de tout le cours de la reſtauration de noſtre ſalut. Premierement il eſt nommé Eſprit d'adoption, pource qu'il nous eſt teſmoin de la beneuolence
Gal. 4. a. 6 gratuite en laquelle le Pere celeſte nous reçoit en faueur de ſon Fils: & en nous teſtifiant
2. Cor. 1. d. 21. que nous ſommes enfans de Dieu, il nous dõne fiance & courage à prier: meſmes il nous met les paroles en la bouche, à ce que nous puiſſions hardimẽt crier, Abba, Pere. Par vne meſme raiſon il eſt appellé l'Arre & le Seau de noſtre heritage, pource qu'il no⁹ viuifie du ciel, combien que nous ſoyons pelerins en ce monde & ſemblables à pouures trespaſſez: & nous certifie que noſtre ſalut eſtant en la garde de Dieu eſt bien aſſeuré de tout dan-
Rom. 8. b. 10. ger. De là meſme vient l'autre titre, qu'il eſt nommé Vie à cauſe de la iuſtice. Or pource qu'en nous arrouſant de ſa grace inuiſible il nous rẽd fertiles à produire fruicts de iuſtice, comme la pluye engreſſe la terre de ſon humeur: voila pourquoy il eſt ſouuent nommé
Iſa. 55. a. 1. Eau: comme Iſaie, Vous tous qui auez ſoif, venez aux eaux: item, I'Eſpandray de mon E-
Iſa. 44. a. 3. ſprit ſur celle qui a ſoif, & feray couler les riuieres ſur la terre ſeiche. A quoy reſpond la
Iean 7. f. 37. ſentence de Ieſus Chriſt, que i'ay n'a-gueres alleguee, Si quelcun a ſoif, qu'il viẽne à moy. Combien qu'il eſt aucunesfois marqué de ce nom, pour la force qu'il a de purger & net-
Eze. 36. c. 25 toyer: comme en Ezechiel, où Dieu promet des eaux pures pour lauer toutes les ſouilleu-
1. Iean 2. c. 20 27. res de ſon peuple. Or pource qu'en nous arrouſant de la liqueur de ſa grace, il no⁹ reſtaure en vigueur & nous refocille: de ceſt effect auſsi le nom d'Huile & d'Onctiõ luy eſt dõ-
Luc 3. d. 16. né. D'autrepart, pource qu'en recuiſant & bruſlãt nos cõcupiſcẽces vicieuſes, qui ſont cõ-
Iean 4. b. 14. me ſuperfluitez & ordures, il enflambe nos cœurs en l'amour de Dieu, & en affection de
Act. 11. c. 21. le ſeruir: pour ceſte raiſon il eſt à bon droit intitulé Feu. En ſomme, il nous eſt propoſé cõme la ſeule fontaine dont toutes richeſſes celeſtes decoulent ſur nous, ou bien comme la main de Dieu par laquelle il exerce ſa vertu. Car c'eſt par ſon inſpiration que nous ſommes regenerez en vie celeſte, afin de n'eſtre plus pouſſez ou conduits de nous, mais eſtre gouuernez par ſon mouuement & operation: tellement que s'il y a quelque bien en nous, ce n'eſt ſeulemẽt que du fruict de ſa grace: & ſans luy tout le beau luſtre de vertu que no⁹ auons n'eſt rien, pource qu'il n'y a qu'aueuglement d'eſprit & peruerſité de cœur. Cela a bien eſté deſia clairement expoſé, que Ieſus Chriſt nous eſt comme oiſif, iuſques à ce que nous le conioignions auec ſon Eſprit pour nous y adreſſer: pource que ſans ce bien nous ne faiſons que regarder Ieſus Chriſt de loin & hors nous, voire d'vne froide ſpeculation.
Ephe. 4. d. 15. Or nous ſauons qu'il ne profite ſinõ à ceux deſquels il eſt chef & frere premier-nay, meſ-
Rom. 8. f. 29. mes qui ſont veſtus de luy. Ceſte ſeule cõionction fait qu'il ne ſoit point venu vain & inu-
Gal. 3. d. 17. tile, quant à nous, auec le nom de Sauueur. A ce meſme but tend le mariage ſacré, par le-
Ephe. 5. g. 30 quel nous ſommes faits chair de ſa chair & os de ſes os, voire vn auec luy. Or il ne s'vnit auec nous que par ſon Eſprit, & par la grace & vertu d'iceluy il nous fait ſes mẽbres, pour nous retenir à ſoy & pour eſtre mutuellement poſſedé de nous.

4 Mais

4 Mais pource que la foy eſt ſon principal chef d'œuure, la pluſpart de ce que nous liſons en l'Eſcriture touchant ſa vertu & opperation, ſe rapporte à icelle foy, par laquelle il nous ameine à la clairté de l'Euangile: comme dit ſainct Iean, que ceſte dignité eſt donnee à tous ceux qui croyent en Chriſt, d'eſtre faits enfans de Dieu, leſquels ne ſont point nais de chair & de ſang, mais de Dieu. Car en oppoſant Dieu à la chair & au ſang, il mõſtre que c'eſt vn don celeſte & ſupernaturel, que les eleus reçoiuent Ieſus Chriſt par foy, leſquels autrement demeureroyent adonnez à l'incredulité. La reſponce que fit Ieſus Chriſt à Pierre conuient à ceci, La chair & le ſang ne le t'ont point reuelé, mais mon Pere qui eſt au ciel. I'attouche brieuement ces choſes, pource qu'elles ont eſté deduites ailleurs tout au long. Le dire auſsi de ſainct. Paul s'accorde treſbien à ce propos: c'eſt que les fideles ſont ſcellez ou cachetez du ſainct Eſprit de la promeſſe. Car il ſignifie qu'il eſt le maiſtre interieur par le moyen duquel la promeſſe de ſalut entre en nous, & tranſperce nos ames: & qu'autrement elle ne feroit que battre l'air, ou ſonner à nos oreilles. Pareillement quand il dit, que les Teſſaloniciens ont eſté eleus de Dieu en ſanctification de l'Eſprit, & en la foy de la verité: par vn tel fil & conionction il nous aduertit que la foy ne peut paruenir d'ailleurs que de l'Eſprit. ce que S. Iean explique ailleurs plus ouuertement parlant ainſi, Nous ſauons qu'il demeure en nous par l'Eſprit qu'il nous a dõné. Item, Voici dont nous ſauons que nous demeurons en luy, & luy en nous: c'eſt qu'il nous a donné de ſon Eſprit. Parquoy le Seigneur Ieſus pour rendre ſes diſciples capables de la ſageſſe celeſte, leur promet l'Eſprit de verité, lequel le monde ne peut comprendre: & luy attribue ceſt office cõme propre, de leur ſuggerer & faire cognoiſtre ce qu'il leur auoit deſià enſeigné. comme auſsi de fait la clairté ſe preſenteroit en vain aux aueugles, ſi ceſt Eſprit d'intelligence n'ouuroit les yeux de l'entendemẽt: en ſorte qu'à iuſte cauſe on le peut appeller la Clef par laquelle les threſors du royaume des cieux nous ſont ouuerts: & ſon illumination peut eſtre nommee la Veuë de nos ames. Voila pourquoy S. Paul magnifie tant le miniſtere de l'Eſprit: ce qui vaut autant à dire comme la predication ayant auec ſoy la viuacité ſpirituelle: pource que les Docteurs ne profiteroyent rien à crier, ſi Ieſus Chriſt le ſouuerain maiſtre ne beſoingnoit au dedans pour attirer ceux qui luy ſont donnez du Pere. Parquoy, comme nous auons dit que toute perfection de ſalut ſe trouue en Ieſus Chriſt, auſſi luy afin de nous en faire participans, nous baptiſe au S. Eſprit & en feu, nous illuminãt en la foy de ſon Euangille, & nous regenerant, tellement que nous ſoyons nouuelles creatures: finalement nous purgeant de toutes nos pollutions & ordures, pour eſtre conſacrez de Dieu en ſaincts temples.

Mat. 16. c. 17

Epheſ. 1. c. 13.

2. Theſ. 2. d. 13.

1 Iean 3. d, 24 & 4. c, 13.

Iean 14, b, 17.

2. Cor, 3, b, 6.

Iean 6, a, 4, Luc 3, d, 16.

CHAP. II.

¶ *De la foy: où la definition d'icelle & les choſes qui luy ſont propres ſont expliquees.*

MAis toutes ces choſes ſerõt faciles à entẽdre, quãd nous aurons mis vne plus claire definition de la foy, pour bien monſtrer aux lecteurs quelle eſt ſa force & nature. Or il conuient reduire en memoire ce que nous auons enſeigné par ci deuant: c'eſt que Dieu en nous ordonnant par la Loy ce qui eſt de faire, ſi nous choppons le moins du monde, nous menace du iugement de la mort eternelle, & nous tiẽt là enſerrez, comme s'il deuoit foudroyer ſur nos teſtes. Derechef il eſt à noter, pource que non ſeullement ce nous eſt choſe difficile, mais ſurmõtant toutes nos forces, & hors de noſtre faculté d'acomplir la Loy comme il eſt requis: ſi nous ne regardons qu'à nous & ne reputons que ce que nous auons merité, & de quelle condition nous ſommes dignes, qu'il ne nous reſte vne ſeule goutte d'eſperance: mais comme poures gens reiettez de Dieu, ſommes accablez en damnation. Tiercement nous auons declairé, qu'il n'y a qu'vn ſeul moyẽ de nous deliurer d'vne calamité ſi miſerable, & nous en faire ſortir: aſſauoir quand Ieſus Chriſt apparoiſt redempteur, par la main duquel le Pere celeſte ayant pitié de nous, ſelon ſa miſericorde infinie nous a voulu ſecourir, voire ſi nous embraſſons d'vne ferme foy, ceſte miſericorde, & repoſons en icelle d'vne conſtance d'eſpoir pour y perſeuerer. Maintenant il reſte de bien conſiderer quelle doit eſtre ceſte foy, par laquelle tous ceux qui ſont adoptez de Dieu pour enfans, entrẽt en poſſeſsion du royaume de Dieu: pource qu'vne opinion telle quelle, ou meſme perſuaſion quelle qu'elle ſoit, ne ſuffiroit point à faire vne choſe ſi grande. Et d'autant plus nous faut-il ſoigneuſemẽt appliquer noſtre eſtude à nous enquerir de la nature & droite proprieté de la foy, quand nous voyons que la pluſpart du monde eſt comme hebetee en ceſt endroit. Car en oyant ce nom, ils ne conçoiuent qu'vne volonté de s'accorder à l'iſtoire de l'Eũ-

gile. mesmes quand on dispute de la foy aux escoles de Theologie, en disant cruement que Dieu est l'obiect, ils esgarent çà & là les poures ames en speculatiõs volages, plustost que les adresser à vn certain but. Car puis que Dieu habite en vne lumiere inaccessible, il est requis que Christ vienne audeuãt de nous, pour nous y guider. Dont aussi il s'appelle la Clairté du monde: & en vn autre lieu, la Voye, la Verité & la Vie: pource que nul ne vient au Pere, qui est la fontaine de vie, sinon par luy: d'autant que luy seul cognoist le Pere, & que son office est de le monstrer à ses fideles. Suiuant ceste raison, sainct Paul proteste qu'il n'a rien estimé digne d'estre cognu que Iesus Christ: & aux Actes il ne se glorifie que d'auoir cognu la foy en Iesus Christ: & en vn autre lieu, il recite le propos qui luy a esté adressé: Ie t'enuoyeray entre les peuples, à ce qu'ils reçoiuent remission de leurs pechez, & qu'ils soyent participãs de l'heritage des Saincts par la foy qui est en moy. Ité, ailleurs il dit, que la gloire de Dieu nous est visible en la face de Christ: & que c'est ce miroir-la auquel toute cognoissance nous est donnee. Vray est que la foy regarde en vn seul Dieu: mais il nous y faut adiouster le second poinct, c'est de croire en Iesus Christ, lequel il a enuoyé: pource que Dieu nous seroit caché bien loing, si le Fils ne nous esclairoit de ses rayons. Et à ceste fin aussi le Pere a mis en luy tous ses biens, pour se manifester en la personne d'iceluy, & par telle communication exprimer la vraye image de sa gloire. Car comme il a esté dit qu'il nous faut estre tirez par l'Esprit pour estre incitez à cercher le Seigneur Iesus: aussi d'autrepart il nous conuient estre aduertis, de ne cercher le Pere ailleurs qu'en ceste image. Dequoy sainct Augustin parle tresprudemment, disant que pour bien dresser nostre foy, il nous faut sauoir où nous deuons aller, & par où. Puis incontinẽt il cõclud que le chemin pour nous garder de tous erreurs, est de cognoistre celuy qui est Dieu & homme. Car nous tendons à Dieu, & par l'humanité de Iesus Christ nous y sommes conduits. Au reste sainct Paul faisant mention de la foy que nous auons en Dieu, ne pretend pas de renuerser ce que tant souuẽt il reitere de la foy, laquelle a toute sa fermeté en Iesus Christ: & sainct Pierre cõioint tresbien les deux, en disant que par Christ nous croyons en Dieu.

1.Ti. 6.d.16. Iean 8.b.12. Iean 14.a.6. Luc 10.d.22. 1.Cor.2.a.2. Act.20.d.21. Act.26.d.17 18. 1.Cor.4.b.6. Ieau 17.a.3 Lib.11. de ciuit. Dei, ca.2. 1.Pier.1.d.21

2 Ce mal donc, comme d'autres infinis, doit estre imputé aux Theologiens Sorboniques, lesquels ont couuert tãt qu'ils ont peu Iesus Christ comme d'vn voile: comme ainsi soit que si nous ne regardons droit à luy, nous ne pouuons que vaguer par beaucoup de labyrinthes. Or outre ce que par leur definition pleine de tenebres ils amoindrissent la vertu de la foy, & quasi l'aneantissent, ils ont basti vne fantasie de foy, qu'ils appellent Implicite, ou Enueloppee: duquel nom intitulãs la pl⁹ lourde ignorãce qui se puisse trouuer, ils trompent le poure populaire, & le ruinẽt. Mesmes (pour parler plus ouuertement & à la verité) ceste fantasie non seulement enseuelit la vraye foy, mais la destruit du tout. Est-ce la croire de ne rien entendre, moyennant qu'on submette son sens à l'Esglise? Certes la foy ne gist point en ignorance, mais en cognoissance: & icelle non seulement de Dieu, mais aussi de sa volonté. Car nous n'obtenons point salut à cause que nous soyons prests de receuoir pour vray tout ce que l'Esglise aura determiné, ou pource que nous luy remettions la charge d'enquerir & cognoistre: mais entant que nous cognoissons Dieu nous estre Pere bien vueillant, pour la reconciliation qui a esté faite en Christ: & pource que nous receuons Christ, comme à nous donné en iustice, sanctification & vie. C'est par ceste cognoissance, & non point en submettant nostre esprit aux choses incogneuës, que nous obtenons entree au royaume celeste. Car l'Apostre en disant qu'on croit de cœur à iustice, & qu'on fait confession de bouche à salut, n'entend point qu'il suffise si quelcun croit implicitement ce qu'il n'entend pas: mais il requiert vne pure & claire cognoissance de la bonté de Dieu, en laquelle consiste nostre iustice.

Rom.10.b.10.

3 Bien est vray que ie ne nie pas que, comme nous sommes enueloppez d'ignorance, beaucoup de choses ne nous soyent cachees, & seront iusques à ce qu'ayans despouillé ce corps mortel, nous soyons plus approchez de Dieu: esquelles choses ie confesse qu'il n'est rien plus expedient que de suspendre nostre iugement, & cependant arrester nostre vouloir de demeurer en vnité auec l'Eglise. mais c'est vne moquerie, d'attribuer sous ceste couuerture le titre de Foy à vne pure ignorance. Car la foy gist en la cognoissance de Dieu & de Christ: non pas en la reuerence de l'Eglise. Et de fait, nous voyõs quel abysme ils ont ouuert par vne telle Implication, qu'ils appellent, ou enueloppement: c'est que les ignorans reçoyuent tout ce qui leur est presenté sous le titre de l'Eglise, voire sans aucune discretion: mesmes les plus lourds erreurs qu'on leur puisse bailler. Laquelle facilité tant inconsideree, combien qu'elle face trebuscher l'homme en ruine, est neantmoins excusee

Iean.17.a.3,

par

par eux d'autant qu'elle ne croit rien auec determinatiõ, mais sous ceste cõdition adiointe, Si la foy de l'Eglise est telle. En ceste maniere ils feignent qu'on tient la verité en erreur, la lumiere en aueuglement, & la science en ignorance. Or afin de ne nous arrester longuement à refuter ces folies, nous admonnestons seulement les lecteurs, de les comparer auec nostre doctrine: car la clairté mesme de la verité donnera assez d'argumens pour les confondre. Car il n'est pas qu'estion entre eux de sauoir si la foy est enueloppee en beaucoup de tenebres d'ignorãce: mais ils determinent que ceux qui s'abstiennent en ne sachãt rien, & mesmes se flattẽt en leur bestise, croyent deüment & cõme il est requis: moyennãt qu'ils s'accordẽt à l'authorité & iugemẽt de l'Eglise sans rien sauoir. cõme si l'Escriture n'enseignoit point par tout, que l'intelligence est coniointe auec la foy.

4 Or nous cõfessons biẽ que la foy, cependant que nous sommes pelerins au mõde, est tousiours enueloppee: nõ seulemẽt pource que beaucoup de choses no⁹ sont encores incogneuës mais pource qu'estãs enueloppez de beaucoup de nuees d'erreurs, no⁹ ne cõprenons pas tout ce qui seroit à souhaiter. Car la sagesse souueraine des plus parfaits est de profiter & de tirer plus outre, se rendans dociles & debonnaires. Et pourtant Sainct Paul exhorte les fideles, s'ils sont differens l'vn d'auec l'autre en quelque chose, d'attẽdre plus ample reuelation. Et l'experience nous enseigne que nous ne cõprenons pas ce qui seroit à desirer, iusques à ce que nous soyons despouillez de nostre chair. Iournellement aussi en lisant l'Escriture nous rẽcontrons beaucoup de passages obscurs, qui nous arguent & conuainquent d'ignorance: & par ceste bride Dieu nous retient en modestie, c'est d'assigner à chacun certaine mesure & portion de foy, à ce que le plus grãd docteur & le plus habile soit prest d'estre enseigné. Nous auons plusieurs beaux & notables exemples de telle foy implicite aux disciples de nostre Seigneur Iesus, auant qu'ils fussent pleinement illuminez. Nous voyons combien il leur a esté difficile de gouster les premiers rudimens: commẽt ils ont hesité & fait scrupule en choses biẽ petites & encores qu'ils pendissent assiduellemẽt de la bouche de leur maistre, combien peu ils ont esté auãcez. Qui plus est, estans venus au sepulchre, la resurrection, de laquelle ils auoyent ouy tant parler, leur est comme songe. Puis que Iesus Christ leur auoit desia rendu tesmoignage qu'ils croyoyẽt, il n'est pas licite de dire qu'ils fusẽt du tout vuides de foy: mesmes s'ils n'eussent esté persuadez que Iesus Christ deuoit ressusciter, toute affectiõ de le suiure eust esté abbatue en eux. comme aussi les femmes n'ont pas esté induites de superstitiõ, pour oindre de leurs onguens aromatiques vn corps mort, auquel il n'y eust nulle esperance de vie: mais combien qu'elles adioustassent foy aux paroles du Fils de Dieu, lequel elles sauoyẽt estre veritable: toutesfois la rudesse qui occupoit encores leurs esprits, a tenu leur foy entortillee en tenebres, tellement qu'ils se sont trouuez esperdus. Et pour ceste cause il est dit, qu' ayans apperceu à l'œil la verité des paroles de nostre Seigneur Iesus, finalement ils ont creu: non pas que lors ils ayent commencé de croire, mais pource que la semence de foy, laquelle estoit comme morte en leurs cœurs, a repris vigueur pour fructifier. Il y a eu dõques vraye foy en eux, mais enueloppee: pource qu'ils auoyent receu en telle reuerence qu'il appartient le Fils de Dieu, pour leur Docteur vnique. Pour le secõd, estãs enseignez de luy, ils le tenoyent pour autheur de leur salut. Finalement ils croyoyent qu'il estoit venu du ciel, pour assembler en l'heritage immortel par la grace de Dieu son Pere, ceux qui luy seroyent vrais disciples: mais de ceci il n'en faut point cercher meilleure preuue ni plus familiere, que ce que chacun sent tousiours en soy quelque incredulité meslee parmi la foy.

Phil.1.c.15.

Luc 24. b.ii. 12.

Iean 20.b.8.

5 Semblablement nous pouuons appeller Foy ce qui, à proprement parler, n'est qu' vne preparation à icelle. Les Euãgelistes recitẽt que plusieurs ont creu, lesquels seulemẽt ont esté rauis par les miracles de Iesus Christ, pour l'auoir en admiration, sans passer plus outre que de le tenir pour le Redempteur qui auoit esté promis: combien qu'ils n'eussent cogneu la doctrine de l'Euangile que bien peu & quasi rien. Telle reuerence, qui les a domté pour s'assuiettir à Iesus Christ, est ornee du titre de foy, combien que ce ne fust qu' vn petit commencement. Et voila comment l'homme de Cour: lequel auoit creu à la promesse de Iesus Christ touchant la guairison de son fils, quand il est retourné à la maison a creu derechef, selõ S. Ieã, voire, pource que du premier coup il a tenu pour oracle du ciel ce qu'il auoit ouy de la bouche de Iesus Christ: & puis il s'est adõné a l'hautorité d'iceluy, pour receuoir sa doctrine. Toutesfois il faut sauoir qu'il s'est tellement rendu docile & disposé à apprẽdre, q̃ ce mot de Croire au premier lieu de ce passage de S. Iean, denote vne foy particuliere: au secõd lieu il s'estend plus loin, c'est de mettre ceste homme au reng des

Iean 2.d. 23. & 8.d 30.

Iean 4.g.53.

Iean 4.f. 42. disciples de nostre Seigneur, lesquels faisoyent profession d'adherer à luy. S. Iean nous propose vn exẽple assez semblable aux Samaritains, lesquels ayans creu à la parole qui leur auoit esté annoncee par la femme, accourent ardemment à Iesus Christ, qui est vn commencement de foy: mais l'ayans ouy, ils disent, Nous ne croyõs plus pour ta parole, mais d'autant que nous l'auons ouy, & que nous sauons qu'il est le Sauueur du mõde. Il appert de ces tesmoignages, q̃ ceux mesmes qui ne sont point encores abbreuuez des premiers elemens, moyennant qu'ils soyent enclins & duits à obeir à Dieu, sont nommez fideles: non pas proprement, mais d'autant que Dieu par sa liberalité fait ceste honneur à leur affection. Au reste, vne telle docilité auec desir d'apprẽdre, est bien diuerse de ceste lourde ignorace, en laquelle croupissent & sont endormis ceux qui se contentent de leur foy
2. Tim. 3. b. 7 implicite, telle que les Papistes imaginent. Car si S. Paul condamne rigoureusement ceux qui en apprenant ne paruiennent iamais à la science de verité: de combien plus grand opprobre & vitupere sont dignes ceux qui de propos deliberé appetent de ne rien sauoir?

6 Voici donc la vraye cognoissance de Iesus Christ, Que nous le receuions tel qu'il nous est offert du Pere: assauoir vestu de son Euãgile. Car comme il nous est destiné pour le but de nostre foy: ausi d'autre part iamais nous ne tẽdrons droit à luy, sinon estãs guidez par l'Euangile. Et de fait, c'est là que les thresors de grace nous sont ouuerts: lesquels nous estans fermez, Iesus Christ ne nous profiteroit gueres. Voila pourquoy sainct Paul
Ephe. 4. e. 20 accompagne la doctrine auec la foy d'vn lien inseparable, disant, Vous n'auez point ainsi appris Iesus Christ, si vous auez esté enseignez quelle est sa verité. Non pas que ie restreigne tellement la foy à l'Euangile, que ie ne confesse que ce qu'ont enseigné Moyse & les Prophetes, suffisoit pour lors à la biẽ edifier: mais pource qu'il y en a vne manifestatiõ pl⁹
1. Tim. 4. b. 6 ample en l'Euãgile, S. Paul nõ sans cause l'apelle Doctrine de foy. Pour laq̃lle raison il dit
Rom. 10. a. 4 en vn autre passage, Qu'à l'aduenement de la foy la Loy a esté abolie, signifiãt par ce mot la façon nouuelle d'enseigner qui a esté apportee par le Fils de Dieu, d'autãt qu'il a beaucoup mieux esclairci la misericorde de son Pere: & no⁹ ayãt esté ordõné Maistre docteur, nous a plus familieremẽt testifié de nostre salut. Toutesfois la procedure nous sera plus aisee si no⁹ descẽdõs par degrez du general au special. En premier lieu soyõs aduertis qu'il y a vne correspondance de la foy auec la parole, dont elle ne peut estre separee ne distraite, non plus que les rayons du soleil, lequel les produit. Et voila pourquoy Dieu crie par I-
Isa. 55. a. 3. saie, Escoutez-moy, & vostre ame viura. Sainct Iean ausi mõstre que telle est la source de
Ieã 20. g. 31. la foy, en disant, Ces choses sont escrites afin que vous croyez. Et le Prophete voulant ex-
Pse. 95. c. 8. horter le peuple à croire, Auiourd'huy, dit-il, si vous oyez sa voix. Bref, ce mot d'Ouir, cõmunement se prend pour croire. Pour conclusion, Dieu ne discerne point en vain par ceste marque les enfans de l'Eglise d'auec les estrãgers: c'est qu'il les enseignera pour les a-
Act. 6. a. 1. 2. uoir escoliers. A quoy respond ce que sainct Luc met par ci par là ces deux mots comme
b. 7. & 9. a. 1 equiualens, Fideles & Disciples: mesmes estend ce titre iusques à vne femme. Parquoy si
b. 10. d. 19. 25 la foy decline tant peu que ce soit de ce blanc, auquel elle doit prendre sa visee, elle ne re-
& 26. g. 38. tient plus sa nature: mais est vne credulité incertaine, & erreur vagant çà & là. Icelle mes-
& 11. d. 26. 29. & 13. g. 52. & 14. 15. me parole est le fondemẽt dont elle est soustenue & appuyee: duquel si elle est retiree, in-
16. 18. 19. 20. 21. continent elle trebusche. Qu'on oste donc la Parole, & il ne restera plus nulle foy. No⁹ ne disputons pas ici, assauoir-mon si le ministere de l'homme est necessaire pout semer la Parole, dont la foy soit conceuë: ce que nous traiterõs en vn autre lieu. Mais no⁹ disons que la Parole, de quelque part qu'elle nous soit apportee, est comme vn miroir auquel la foy doit regarder & contẽpler Dieu. Pourtant soit que Dieu s'aide en cela du seruice de l'hõme, soit qu'il besongne par sa seule vertu: neantmoins il se represente tousiours par sa Parole à ceux qu'il veut tirer à soy. dont aussi sainct Paul nõme la foy Obeissance qu'on rẽd
Rom. 1. a. 5. à l'Euãgile. Et ailleurs il louë le seruice & promptitude de la foy qui estoit aux Philippiẽs.
Phili. 2. c. 17. Car il n'est pas question seulement en l'intelligẽce de la foy, quo nous cognoissions qu'il y a vn Dieu: mais principalement il est requis d'entendre de quelle volonté il est enuers nous. Car il ne nous est pas seulement vtile de sauoir quel il est en soy, mais quel il nous veut estre. Nous auons donc desia que la foy est vne cognoissance de la volonté de Dieu, prise de sa Parole. Le fondement d'icelle est la persuasion qu'on a de la verité de Dieu: de laquelle cependant que ton cœur n'a point la certitude resoluë, la Parole a son authorité bien debile, ou du tout nulle en toy. Dauantage, il ne suffit pas de croire que Dieu est veritable, qu'il ne puisse mentir ne tromper, si tu n'as ceste resolution, que tout ce qui procede de luy, est verité ferme & inuiolable.

7 Mais

7 Mais d'autant que le cœur de l'homme n'eſt point confermé en foy par vne chacune parole de Dieu, il faut encore cercher que c'eſt que la foy proprement regarde en la Parole. C'eſtoit vne voix de Dieu, celle qui fut dite à Adam, Tu mourras de mort. c'eſtoit vne voix de Dieu, qui fut dite à Cain, Le ſang de tõ frere crie à moy de la terre: mais toutes telles ſentences ne pouuoyent ſinon eſbranler la foy: tant s'en faut qu'elles fuſſent pour l'eſtablir. Nous ne nions pas cepẽdant que l'office de la foy ne ſoit de dõner conſentement à la verité de Dieu, toutesfois & quantes qu'il parle, & quoy qu'il diſe, & en quelque maniere que ce ſoit: mais nous cerchons à preſent que c'eſt que la foy trouue en icelle parole, pour s'appuyer & repoſer. Si noſtre conſcience ne voit autre choſe qu'indignation & vengeance, commẽt ne tremblera-elle d'horreur? Et ſi elle a vne fois Dieu en horreur, comment ne le fuira-elle? Or la foy doit cercher Dieu, non pas le fuir. Il appert donc que nous n'auons pas encores la definition pleine: puis que cela ne doit point eſtre reputé foy, de congnoiſtre vne chacune volonté de Dieu. Et que ſera-ce ſi au lieu de Volonté, de laquelle le Meſſage eſt quelque fois triſte & eſpouuantable, nous mettons Beneuolence ou miſericorde? Certes en ceſte maniere nous approchons plus de la nature de foy. Car lors nous ſommes doucement induits de cercher Dieu apres que nous auons congnu noſtre ſalut eſtre en luy: ce qu'il nous declaire en nous aſſeurant qu'il en a ſoing. Parquoy il nous eſt beſoin d'auoir promeſſe de ſa grace, en laquelle il teſtifie qu'il nous eſt Pere propice: pource que ſans icelle nul ne peut approcher de luy, & que le cœur de l'hõme ne ſe peut repoſer que ſur icelle. Selon ceſte raiſon ces deux mots, Miſericorde & Verité ſont ſouuent conioints au Pſeaumes: comme il y a vn accord indiſſoluble, pource qu'il ne nous profiteroit rien de ſauoir que Dieu eſt veritable, s'il ne nous conuioit à ſoy quaſi nous allechant par ſa clemence. Et ce ne ſeroit point à nous de comprendre ſa miſericorde, s'il ne la nous offroit par ſa voix. les exemples ſont, I'ay preſché ta verité & ton ſalut: Ie n'ay point celé ta bonté & verité: Comme ta bonté & verité me gardẽt: item, Ta miſericorde touche les cieux, ta verité va iuſques aux nues: itẽ, Toutes les voyes de Dieu ſont clemence & verité à ceux qui gardent ſon alliãce: item, Sa miſericorde eſt multipliee ſur nous, & ſa verité demeure à iamais: item, Ie chanteray à ton Nom pour ta miſericorde & & verité. Ie laiſſe à reciter ce qu'en diſent ſouuẽt les Prophetes: c'eſt que Dieu ſelon qu'il eſt benin, eſt auſsi loyal en ſes promeſſes. Car ce ſeroit temerité à nous, de conceuoir que Dieu nous ſoit propice, s'il n'en teſtifie luy-meſme, & qu'il nous preuienne en nous conuiant, à ce que ſa volonté ne nous ſoit douteuſe ou obſcure. Or nous auons deſia veu qu'il a ordonné ſon Fils pour le ſeul gage de ſon amour, & que ſans luy il n'y apparoiſt haut & bas que ſignes d'ire & de haine. Dauantage, puis que la cognoiſſance de la bonté de Dieu ne peut pas auoir grãde importãce, ſinõ qu'elle nous y face repoſer, il faut exclurre toute intelligence meſlee auec doute, & laquelle ne conſiſte fermement: mais vacille cõme debatant de la choſe. Or il s'en faut beaucoup que l'entendement de l'homme, ainſi qu'il eſt aueuglé & obſcurci, puiſſe penetrer & atteindre iuſques à cognoiſtre la volonté de Dieu, q̃ le cœur, au lieu qu'il a accouſtumé de vaciller en doute & incertitude, ſoit aſſeuré pour repoſer en telle perſuaſion. Parquoy il faut que l'entendement de l'homme ſoit d'ailleurs illuminé, & le cœur confermé, auant que la Parole de Dieu obtienne pleine foy en nous. Maintenant nous auons vne entiere definition de la foy, ſi nous determinons que c'eſt vne ferme & certaine cognoiſſance de la bonne volonté de Dieu enuers nous: laquelle eſtant fondee ſur la promeſſe gratuite donnee en Ieſus Chriſt, eſt reuelee à noſtre entẽdement, & ſeellee en noſtre cœur par le ſainct Eſprit.

Gen. 2. c. 17. & 4. b. 10.

Pſe. 40. c. 11.
Pſe. 25. b. 10.
Pſe. 36, b. 6.
Pſe. 117, a, 2.
Pſe. 138, a. 2.

8 Mais auant que paſſer outre, il ſera neceſſaire de mettre quelques proëmes pour deſuelopper quelques nœuds qui autrement pourroyẽt empeſcher les Lecteurs, & les retarder. En premier lieu nous auons à refuter la diſtinction qui a eu touſiours vogue entre les Sorboniſtes, touchant la foy qu'ils appellent Formee & Informe. Car ils imaginẽt que ceux qui ne ſont touchez d'aucune crainte de Dieu, ou de ſentiment de pieté, ne laiſſent point de croire tout ce qui eſt neceſſaire à ſalut. comme ſi le S. Eſprit illuminant noſtre cœur à la foy, ne nous eſtoit point teſmoin de noſtre adoption. Or cõbien que contre toute l'Eſcriture ils veulẽt auec leur fiereté, que telle cognoiſſance ſoit foy, il ne ſera ia beſoin de beaucoup diſputer ou debatre plus longuement cõtre leur definition, moyennãt que ce que l'Eſcriture nous en monſtre ſoit bien expliqué. Car de là il nous apperra combien ſottemẽt & beſtialemẽt ils gergonnẽt, pluſtoſt qu'ils ne parlẽt d'vne choſe ſi haute. I'en ay deſia touché vne partie: ie deduiray ci apres le reſte en ſon lieu. Pour le preſent ie di, qu'õ ne ſauroit rien feindre plus hors de ꝓpos q̃ leur reſuerie. Ils entẽdent qu'vn aſſentement,

par lequel les contempteurs de Dieu accepteront pour vray ce qui est contenu en l'Escriture, doit estre reputé pour foy. Or il failloit voir en premier lieu, si chacun appelle à soy la foy de sa propre industrie: ou bien si c'est le sainct Esprit qui par icelle nous testifie nostre adoption. Parquoy ils babillent en petis enfans, quand ils demandent si la foy estant formee de la charité suruenante, est vne mesme foy ou diuerse. Et par tel badinage il est notoire, que iamais n'ont rien conceu du don singulier de l'Esprit, par lequel la foy nous est inspiree. Car le commencement de croire contient en soy la reconciliation, par laq̃lle
Rom. 10. b. 10 l'homme a accez à Dieu. Que s'ils poisoyent bien ceste sentence de S. Paul, qu'on croit de cœur à iustice, ils ne s'amuseroyent plus à qualifier ainsi la foy par des vertus suruenantes. Quand nous n'aurions autre raison que ceste-ci, elle deuroit suffire pour decider tout different: assauoir que l'assentement que nous donnons à Dieu (comme i'en ay desia parlé, & en traiteray tãtost pl⁹ au lõg) est au cœur plustost qu'au cerueau, & d'affection plustost que d'intelligẽce. Pour laquelle cause l'obeissance de la foy est tant louee, que
Rom. 1. a. 5. Dieu ne prefere nul autre seruice à icelle. & à bon droit, veu qu'il n'a chose si precieuse que sa verité, laquelle est signee par les croyans (comme dit Iehã Baptiste) cõme quãd on
Iean 3. d. 25. met son signe ou paraphe en vne lettre. Pource que ceci ne doit point estre en doute, ie cõclu en vn mot, que ceux qui disent que la foy est formee quãd il y suruiẽt quelque bonne affection, comme vn accessoire estrange, ne font que babiller: veu que l'assentemẽt ne peut estre sans bõne affectiõ & sans reuerẽce de Dieu. Mais il se presente vn argumẽt beaucoup plus clair. car puis que la foy embrasse Iesus Christ selõ qu'il nous est offert du Pere: or il nous est offert non seulement en iustice, remission des pechez & appointement, mais aussi en satisfaction & fontaine d'eau viue: nul ne le pourra iamais cognoistre deümẽt ne croire en luy, qu'il n'apprehẽde ceste sanctification de l'Esprit. Ou biẽ si quelcun veut auoir encore cela pl⁹ clairemẽt: la foy est situee en la cognoissãce de Christ, & Christ ne peut estre cognu sans la sanctification de son Esprit: il s'ensuit que la foy ne doit estre nullement separee de bonne affection.

9 Ceux qui ont coustume d'alleguer ce que dit S. Paul, assauoir si quelcũ auoit si parfaite foy que de pouuoir trãsferer les mõtagnes, & qu'il n'eust point de charité, que cela
1. Cor. 12. b. 10 n'est rien, voulãs par ces paroles faire vne foy informe, qui soit sans charité: ils ne considerent point que signifie le vocable de Foy en ce passage. Car comme ainsi soit que S. Paul eust disputé des diuers dons de l'Esprit, entre lesquels il auoit nommé les langues, vertus & propheties: & qu'il eust exhorté les Corinthiẽs d'appliquer leur estude aux plus excellens & plus profitables, c'est assauoir dont il pouuoit venir plus de fruit & vtilité à tout le corps de l'Eglise: il adiouste qu'il leur demonstrera encore vne pl⁹ excellẽte voye, assauoir que tous ces dons, cõbien qu'ils soyent tous excellens en leur nature, neantmoins ne sont cõme à rien estimer, s'ils ne seruent à charité: d'autant qu'ils sont donnez à l'edification de l'Eglise, à la quelle s'ils ne se rapportent, ils perdent leur grace & leur prix. Pour cela prouuer il vse d'vne diuision, repetant ces mesmes graces dont il auoit fait mentiõ auparauant: mais il les nomme de diuers noms. Ainsi ce qu'il auoit premieremẽt appellé Vertu: il le nomme Foy. signifiant par l'vn & l'autre vocable, la puissance de faire miracles. Or d'autant que ceste puissance, soit qu'on la nomme Foy ou Vertu, est vn dõ particulier de Dieu, (comme sont le don des lãgues, propheties & autres semblables) lequel vn meschãt hõme peut auoir, & en abuser: ce n'est pas merueilles si elle est separee de charité. Mais toute la faute de ces poures gens est, que nonobstant que le vocable de Foy ait diuerses significations, n'obseruãs point ceste diuersité, ils combatẽt comme s'il estoit touiours pris en
Iaq. 2. c. 14. vne mesme maniere. Le lieu de S. Iaqs, qu'ils amenẽt pour cõfermer aussi leur erreur, sera ailleurs expliqué: car combien que par forme d'enseigner nous concedons qu'il y a plusieurs especes de foy, quand nous voulons mõstrer quelle est la cognoissance de Dieu aux iniques: neantmoins nous recognoissons & confessons auec l'Escriture vne seule foy aux enfans de Dieu. Il est bien vray que plusieurs croyent qu'il y a vn Dieu, & pensent que ce qui est compris en l'Euãgile & Escriture, est veritable, d'vn mesme iugement qu'on a accoustumé de iuger estre veritable ce qu'on lit aux histoires, ou ce qu'õ a veu à l'œil. Il y en a qui passent encores outre: car ils ont la parole de Dieu pour vn oracle indubitable, & ne contemnent point du tout les commandemens d'icelle, & sont aucunement esmeus des promesses. Nous disons que telle maniere de gens n'est pas sans foy: mais c'est en parlant impropremẽt, à cause qu'ils n'impugnẽt point d'vne impieté manifeste la parole de Dieu, & ne la reiettent ne mesprisent: mais plustost donnent quelque apparence d'obeissance.

10 Toutesfois comme ceste ombre ou image de foy est de nulle importance, aussi est-elle indigne d'vn tel titre. Et combien que nous verrons tãtost plus amplement com-

bien elle differe de la verité de la foy: neantmoins il ne nuira de rien d'en faire maintenãt vne breue demonſtrance. Il eſt dit que Simon le Magicien a creu, lequel manifeſte tantoſt apres ſon incredulité. Ce que le teſmoignage de foy luy eſt dõné, no⁹ n'entẽdons pas auec aucuns, qu'il l'ait ſeulemẽt ſimulee par paroles, combien qu'il n'en euſt riẽ au cœur: mais pluſtoſt nous penſons, qu'eſtant ſurmonté par la maieſté de l'Euangile, il y auoit adiouſté vne foy telle quelle: recognoiſſant tellement Chriſt pour autheur de vie & ſalut, que volõtiers il l'acceptoit pour tel. En ceſte maniere noſtre Seigneur dit au huitieme de S. Luc, que ceux-la croyent pour vn temps, eſquels la ſemence de la Parole eſt ſuffoquee auãt que fructifier: ou bien deſſechee & perdue, auant qu'auoir prins racine. Nous ne doutons pas q̃ tels ne ſoyẽt touchez de quelque gouſt de la Parole, pour la receuoir auec deſir & ne ſoyẽt frappez de ſa vertu: tellemẽt qu'en leur hypocriſie non ſeulemẽt ils deçoiuent les hõmes, mais auſſi leurs cœurs propres. Car ils ſe perſuadent que la reuerẽce qu'ils portent à la parole de Dieu, eſt la plus vraye pieté qu'ils puiſſent auoir: pource qu'ils ne reputent autre impieté au mõde, ſinon quand ceſte parole eſt manifeſtement ou vituperee ou meſpriſee. Or quelle que ſoit ceſte reception de l'Euangile, elle ne penetre pas iuſques au cœur pour y demeurer fichee: & combien qu'elle ſemble aduis aucunesfois prendre racines, neantmoin elles ne ſont pas viues: tant a de vanité le cœur humain, tant il eſt rempli de diuerſes cachettes de mẽſonges, de telle hypocriſie il eſt enueloppé qu'il ſe trõpe ſouuẽt ſoy-meſme. Toutesfois ceux qui ſe glorifient d'vn tel ſimulacre de la foy, qu'ils entẽdent qu'ils ne ſont en rien ſuperieurs au diable en ceſt endroit. Certes les premiers dont nous auons parlé ſont beaucoup inferieurs, d'autant qu'ils demeurent eſlourdis en oyant les choſes leſquelles font trembler les diables: les autres ſont en cela pareils, que le ſentiment qu'ils en ont, finalement ſort en terreur & eſpouuentement.

Luc 8, a. 7. & b, 13.

Iaq. 2. d, 19.

11 Ie ſay que d'attribuer la foy aux reprouuez, il ſemble biẽ dur & eſtrãge à aucuns, veu que ſainct Paul la met pour fruict de noſtre electiõ: mais ce nœud ſera facile à deſlier, pource que combien qu'il n'y ait que ceux qui ſont predeſtinez à ſalut que Dieu illumine en la foy, & auſquels il face vrayement ſentir l'efficace de l'Euangile: toutesfois l'experience monſtre, que les reprouuez ſont quelque fois touchez quaſi d'vn pareil ſentiment que les eleus, en ſorte qu'à leur opinion ils doiuent eſtre tenus du rang des fideles. Parainſi il n'y a point d'abſurdité en ce que l'Apoſtre dit, qu'ils gouſtent pour vn tẽps les dõs celeſtes: & en ce que Ieſus Chriſt dit qu'ils ont vne foy temporelle, non pas qu'ils comprenent quelle eſt la vertu de l'Eſprit, ne qu'ils la reçoiuẽt à bon eſcient & viuement, ou bien qu'ils ayent la vraye clairté de foy: mais pource que Dieu, afin de les tenir conuaincus & rendre tant plus inexcuſables, s'inſinue en leurs entendemens, voire entant que ſa bonté peut eſtre gouſtee ſans l'Eſprit d'adoption. Si quelcun replique que les fideles donc n'auront point où s'aſſeurerer, & ne pourront iuger comment ils ſont adoptez de Dieu, ie reſpon, combiẽ qu'il y ait grãde ſimilitude & affinité entre les eleus & ceux qui ont vne foy caduque & tranſitoire, que toutesfois la fiance dont parle ſainct Paul, aſſauoir d'oſer inuoquer Dieu pour Pere à pleine bouche, n'a ſa vigueur qu'aux eleus. Parquoy comme Dieu regenere les eleus ſeulement à perpetuité par la ſemence incorruptible, & ne ſouffre que iamais ceſte ſemẽce qu'il a plantee en leurs cœurs periſſe: auſsi il n'y a doute qu'il ne ſeelle en leurs cœurs d'vne façon ſpeciale la certitude de ſa grace, à ce qu'elle leur ſoit pleinement ratifiee. mais cela n'empeſche point que le ſainct Eſprit n'ait quelque operation plus baſſe aux reprouuez. Cependant les fideles ſont aduertis de s'examiner ſongneuſement & en humilité, depeur qu'au lieu de la certitude de foy qu'ils doyuẽt auoir, il ne s'inſinue en leur cœur quelque preſomptiõ de la chair auec nonchalãce. Il y a vn autre poĩct, c'eſt que les reprouuez ne conçoyuent iamais ſentimẽt de la grace de Dieu qu'en cõfus: tellement qu'ils apprehendent pluſtoſt l'ombre que le corps & la ſubſtãce, pource que le ſainct Eſprit ne ſeelle & ne cachette propremẽt la remiſsion des pechez ſinon aux eleus, à ce qu'ils en ayẽt vne fiance particuliere pour en faire leur profit. Toutesfois on peu dire en quelque maniere, que les reprouuez croyent que Dieu leur ſoit propice: pource qu'ils acceptent le don de recõciliation, combien que ce ſoit en confus & ſans droite reſolutiõ. non pas qu'ils ſoyẽt participãs auec les enfans de Dieu d'vne meſme foy ou regeneratiõ: mais pource que ſo⁹ la couuerture d'hypocriſie il ſẽble qu'ils ayẽt vn prĩcipe de foy cõmune auec eux. Ie ne nie pas q̃ Dieu n'eſclaire leurs entẽdemẽs iuſq̃s là, de leur faire cognoiſtre ſa grace: mais il diſtingue tellemẽt ce ſentimẽt qu'il leur dõne, d'auec le teſmoignage qu'il engraue aux cœurs de ſes fideles, que la fermeté & vraye efficace qu'õt les fideles eſt touſiours incognuë aux autres. Et de fait, iamais Dieu ne ſe mõſtre ꝓpice aux reprouuez, cõme s'il les retiroit de la mort pour les prẽdre en ſa garde: mais ſeulemẽt leur fait ſentir

Act. 8. b, 13. & c, 18.

2. Teſ. 1. a, 4, 5

Act 13. g, 48

Heb. 6, 4, 4.

Rom. 8. c. 15. Gal. 4. a. 6.

ſa miſericorde preſente comme par vne bouffee. Il n'y a que les eleus auſquels il face ce biẽ d'enraciner la foy viue en leur cœur, pour les y faire perſeuerer iuſqu'en la fin. Et ainſi l'obiection qu'on pourroit faire eſt ſoluë, aſſauoir, que ſi Dieu leur monſtre ſa grace, cela deuroit eſtre arreſté & permanent. Car il n'y a rien qui empeſche que Dieu ne face luyre en d'aucuns pour vn temps vn ſentiment de ſa grace, lequel puis apres s'eſuanouiſſe.

12 Pareillement, combien que la foy ſoit vne cognoiſſance de la bonne volonté de Dieu enuers nous, & vne certaine perſuaſion de ſa verité: toutesfois ce n'eſt point merueille, que l'apprehẽtion qu'ont les legiers & inconſtãs de l'amour de Dieu, s'euanouiſſe. Car combiẽ qu'elle ſoit prochaine de la foy, ſi differe elle beaucoup d'auec icelle. Ie confeſſe bien que la volõté de Dieu eſt immuable, & que ſa verité iamais ne varie: mais ie di q̃ les reprouuez ne paruiennẽt iamais iuſques à ceſte reuelatiõ ſecrette de leur ſalut, laquelle l'Eſcriture n'attribue ſinon aux fideles. Ie nie dõc qu'ils comprẽnent la volõté de Dieu ſelon qu'elle eſt immuable, ou qu'ils embraſſent conſtamment ſa verité: pource qu'ils s'arreſtent en vn ſentiment ſuiet à eſtre eſbranlé, & à s'eſcouler meſme: comme vn arbre qui n'eſt pas planté aſſez profond pour ietter racines viues, combien que par quelques ans il produiſe fleur & fueilles, & meſmes quelq̃s fruicts: toutesfois par ſucceſsion de tẽps deſeiche & meurt. En ſõme, ſi l'image de Dieu a peu eſtre effacee de l'entẽdemẽt & ame du premier homme à cauſe de ſa rebellion, ce n'eſt point merueille s'il eſpand quelques rayõs de ſa grace ſur les reprouuez, & puis apres ſouffre qu'ils s'eſteignent. Il n'y a auſsi rien qui empeſche qu'il ne dõne aux vns quelque legere & volage cognoiſſance de ſon Euangile, laquelle s'efface, & qu'il ne l'imprime aux autres tellement que iamais ils n'en ſoyent priuez. Cependant que c'eſt article nous ſoit reſolu: c'eſt quelque petite ou debile que ſoit la foy aux eleus, neantmoins puis que l'eſprit de Dieu leur eſt arre & gage infaillible de leur adoption, que l'engraueure qu'il met en leur cœur ne ſe peut iamais effacer. Quãt à ce que la clairté qu'ont les reprouuez, n'eſt ſinon comme vne aſperſion laquelle ſe perd & vient à rien, ce n'eſt pas à dire que le ſainct Eſprit trompe ou fraude: car il ne viuifie pas la ſemẽce qu'il iette en leurs cœurs, pour la faire demeurer incorruptible cõme aux eleus. Ie paſſe plus outre, c'eſt, veu que l'experience & l'Eſcriture nous monſtrẽt que les reprouuez ſont quelquefois touchez du ſentiment de la grace de Dieu, qu'il ne ſe peut faire qu'ils ne ſoyent incitez en leurs cœurs à quelque deſir mutuel de l'aimer. Voila comment en

1. Sã. 10. b. 9 Saul il y eut pour vn temps quelque bonne affection de s'adonner à Dieu: duquel ſe voyant traiter paternellement, il eſtoit alleché par telle douceur de ſa bõté. Mais comme l'eſtime qu'õt les reprouuez de l'amour paternelle de Dieu, n'eſt poĩt biẽ fichee au profond de leur cœur: auſsi ils ne l'aiment pas cordialement de leur coſté comme eſtãs ſes enfans, mais ſont pouſſez d'vne affection mercenaire. Car ce n'eſt qu'à Ieſus Chriſt ſeul que l'Eſprit de l'amour de Dieu a eſté dõné: voire à telle condition qu'il le cõmunique à ſes mẽbres. Et de fait, le dire de ſainct Paul ne s'eſtẽd pas plus loin qu'aux eleus: c'eſt Que la charité de Dieu eſt eſpandue en nos cœurs par le ſainct Eſprit qui nous eſt donné. Or il parle

Rom. 5. a. 5. de la charité qui engendre la fiance d'inuoquer Dieu, cõme nous voyons à l'oppoſite que Dieu ſe courrouce d'vne façõ admirable à ſes enfãs, leſquels toutesfois il ne laiſſe pas d'aimer: non pas qu'il les haiſſe en ſoy, mais il les veut eſpouuãter de l'apprehẽſion de ſon ire, pour humilier en eux tout orgueil de la chair, pour eſcourre & eſueiller toute pareſſe, & pour les ſoliciter à repẽtance. Parquoy en vne meſme heure ils le cognoiſſent eſtre courroucé contre eux & leurs pechez, & ne laiſſent pas de ſe fier qu'il leur ſera propice, car ils ont franchemẽt leur refuge à luy, & d'vne fiãce arreſtee: & ce n'eſt pas en feintiſe qu'ils le requierẽt de ſe vouloir appaiſer. Il appert par ces raiſons que pluſieurs qui n'ont point de vraye foy enracinee en eux, ont toutesfois quelque apparẽce: nõ pas qu'ils en facẽt ſeulemẽt la mine & le ſemblãt deuant les hõmes, mais pource qu'eſtans pouſſez d'vn zele ſoudain, ils ſe trõpent eux-meſmes d'vne fauſſe opiniõ. Et n'y a doute qu'ils ne ſoyẽt preoccupez d'vne tardiueté & peſanteur, pour ne poĩt examiner deũmẽt leur cœur cõme il eſtoit

Iean 2. d. 24. requis. Il eſt vray. ſemblable q̃ ceux dõt parle S. Iean eſtoyẽt tels, quãd il dit q̃ Ieſus Chriſt ne ſe fioit point en eux, cõbien qu'ils creuſsẽt en luy: pource qu'il les cognoiſſoit to⁹, & ſauoit ce qui eſtoit en l'hõme. Au reſte, ſi pluſieurs ne decheoyẽt de la foy cõmune (i'vſe de ce mot de Cõmune, pour la grãde ſimilitude qui eſt entre la foy caduq̃ & fragile, & celle q̃

Iean 8. d. 31. eſt viue & permanẽte) Ieſus Chriſt n'euſt poĩt dit à ſes diſciples, Si vous perſiſtez en ma parole, vous ſerez vrayement mes diſciples, & cognoiſtrez la verité, & la verité vous affranchira. Il s'adreſſe à ceux qui deſia auoyẽt receu ſa doctrine, & les exhorte à profiter en la foy, afin de ne point eſteindre par leur nonchalance la clairté qui leur eſtoit donnee. Et

pour-

pourtant sainct Paul reserue la foy comme vn threſor particulier aux eleus, ſignifiant que ceux qui decoulent & s'eſuanouiſſent n'y ont pas pris racine viue. comme auſsi noſtre Seigneur Ieſus en parle en sainct Matthieu, Tout arbre que mon Pere n'a point plãté, ſera arraché. Il y a des autres hypocrites plus lourds & plus eſpais, leſquels n'ont point hõte de vouloir tromper Dieu & les hommes. Et c'eſt cõtre telle maniere de gens que sainct Iaques crie tant aſprement: pource que ſous vne fauſſe couuerture ils profanẽt meſchamment la foy. De fait, auſsi sainct Paul ne requerroit point des enfans de Dieu vne foy non feinte, n'eſtoit que pluſieurs ſe vantent trop hardiment d'auoir ce qu'ils n'ont pas, & par ie ne ſay quel fard ou vaine couleur ils trompent le monde, & quelques fois eux-meſmes. Parquoy il accompare la bonne conſcience à vn coffre auquel elle eſt gardee, diſant que la foy eſt perie en pluſieurs, d'autant qu'elle n'eſtoit point munie de ceſte garde.

Tite 1.a.1.
Mat.15.b.13.
Iaques 2.
1.Tim.1. a. 5.
au meſme d. 19.

13 Nous auons auſsi à noter les ſignifications diuerſes de ce mot. car la Foy ſouuent vaut autant à dire comme ſaine & pure doctrine quant à la religion: comme au lieu que nous auons n'agueres allegué. Et quand sainct Paul commande que les diacres ſoyent inſtruits aux myſteres de la foy auec pure conſcience. Item, quand il ſe cõplaind qu'aucuns ſe ſont reuoltez de la foy. Et à l'oppoſite, quãd il dit que Timothee a eſté nourri en la doctrine de la foy. Item, quand il aduertit que la hauteſſe profane de babiller, & les oppoſitions de ſcience fauſſemẽt nommee, ſont cauſe d'en faire reuolter pluſieurs de la foy: leſquels en vn autre paſſage il appelle Reprouuez quãt à la foy. Derechef, quand il cõmande à Tite qu'il admonneſte ceux qu'il a en charge, d'eſtre ſains en la foy, ſignifiant par ce mot de Santé vne pure ſimplicité de doctrine, laquelle ſe corrompt facilemẽt par la legereté des hommes, & s'abbaſtardit. Et de fait, puis que tous les threſors de ſcience & ſageſſe ſõt cachez en Ieſus Chriſt, lequel la foy poſſede: nõ ſans cauſe ce mot s'applique à toute la ſomme de la doctrine celeſte, de laquelle la foy ne peut eſtre ſeparee. D'autrepart, le mot de Foy ſe reſtreind en d'aucuns paſſages à vn obiect particulier, comme quãd sainct Matthieu dit que Ieſus Chriſt a veu la foy de ceux qui deualloyent le paralytique en bas par le toit: & Ieſus Chriſt, qu'il n'a point trouué telle Foy en Iſrael, comme au Centenier. Car il eſt vray-ſemblable qu'il eſtoit du tout attẽtif & raui à la guairiſon de ſon Fils: comme il monſtre par ſes propos quel ſouci il en auoit. Mais pource qu'en ſe contentant de la ſeule reſponſe de Ieſus Chriſt, il ne demande point ſa preſence corporelle, mais proteſte que c'eſt aſſez qu'il ait dit le mot: au regard de ceſte circõſtance ſa foy eſt ainſi magnifiee. Nous auons auſsi aduerti, que sainct Paul prẽd la foy pour le don de faire miracles, lequel aucunesfois eſt communiqué à ceux qui ne ſont point regenerez de l'Eſprit de Dieu, & ne le craignẽt point en ſincerité ne droiture. Quelque fois il vſe de ce meſme nom, pour ſignifier l'inſtructiõ que nous receuõs pour eſtre edifiez en la foy. Car il n'y a doute, quãd il eſcrit, Que la foy ſera abolie, que cela ne ſe rapporte au miniſtere de l'Egliſe & à la predication qui ſert auiourd'hui à noſtre infirmité. En toutes ces façons de parler il y a quelque conuenance, qui ſe monſtre de prime face. Au reſte, quãd le nom de Foy ſe trãſfere improprement à vne fauſſe profeſsion ou titre emprunté, ou deſguiſement, cela ne doit point eſtre trouué ne plus rude ne plus eſtrãge, que quand la crainte de Dieu ſe prẽd pour vn ſeruice confus & vicieux qu'on luy fera. Or il eſt dit en l'hiſtoire ſaincte, Que les peuples qui auoyent eſté tranſportez en Samarie & en la region prochaine, ont craint les dieux controuuez & le Dieu d'Iſrael. ce qui eſt comme meſler le ciel auec la terre. Mais nous demandons maintenant, que c'eſt que la foy, laquelle diſtingue les enfans de Dieu d'auec les incredules: par laquelle nous inuoquons Dieu cõme noſtre Pere, laquelle nous fait paſſer de mort à vie, & par laquelle le Seigneur Ieſus noſtre ſalut eternel & vie habite en nous. Or il me ſemble que i'ay breuemẽt & clairemẽt expliqué ſa proprieté & nature.

1.Tim.3.b.9.
1.Tim.4.a.
1.& b.6.
2 Tim.2.c.
16.& 3.b.8.
Tite 1.d.13. & 2.a.2.
Coloſſ.2.a.3.
Mat.9.a.2.
Mat.8.b.10.
1.Cor.13.c.10.
2.Roi. 17.f. 32.33.

14 Maintenant il reſte d'eſplucher derechef toutes les parties de la definition que i'en ay donnee. Quand nous l'appellons Cognoiſſance, nous n'entendons pas vne apprehenſion telle qu'ont les hommes des choſes qui ſont ſubmiſes à leur ſens: car elle ſurmõte tellement tout ſens humain, qu'il faut que l'eſprit monte par deſſus ſoy, pour atteindre à icelle. Et meſme y eſtant paruenu, il ne cõprend pas ce qu'il entend: mais ayant pour certain & tout perſuadé ce qu'il ne peut comprendre, il entend plus par la certitude de ceſte perſuaſion, que s'il comprenoit quelque choſe humaine ſelon ſa capacité. Pourtant sainct Paul parle treſbien, diſant, qu'il nous faut comprendre quelle eſt la lõgueur, largeur, profondité & hauteſſe de cognoiſtre la dilection de Chriſt, laquelle ſurmonte toute cognoiſſance. Car il a voulu enſemble ſignifier l'vn & l'autre: c'eſt aſſauoir, que ce que noſtre entẽdement comprend de Dieu par foy, eſt totalemẽt infini: & que ceſte maniere de cognoi-

Ephe.3.d.18.

ſtre outrepaſſe toute intelligence. Neantmoins pource que noſtre Seigneur a manifeſté à ſes ſeruiteurs le ſecret de ſa volonté, qui eſtoit caché à tous ſiecles & generations, que
Coloſſ.1.d.26 pour ceſte cauſe la Foy eſt iuſtement nommee Cognoiſſance. Sainct Iean auſsi l'appelle
1.Iean 3.a.2. Science, quand il dit Que les fideles ſauent qu'ils ſont enfans de Dieu. Et de fait, ils le ſauent pour certain: mais eſtans confermez en perſuaſion de la verité de Dieu, plus qu'en-
2.Cor.5.b.6. ſeignez par demonſtrance ou argument humain. Ce que ſignifient auſsi les paroles de S. Paul: c'eſt qu'habitãs en ce corps, nous ſommes comme en pelerinage loin de Dieu: pource que nous cheminons par foy & non par regard. En quoy il demonſtre, que les choſes que nous entendons par foy, nous ſont abſentes, & cachees à noſtre veuë. Dont nous cõcluons, que l'intelligence de la foy conſiſte plus en certitude qu'en apprehenſion.

15 Nous adiouſtons que ceſte cognoiſſance eſt certaine & ferme, afin d'exprimer combien la conſtance en eſt ſolide. Car comme la Foy ne ſe cõtente point d'vne opinion douteuſe & volage, auſsi ne fait-elle d'vne cogitation obſcure & perplexe: mais requiert vne certitude pleine & arreſtee, telle qu'on a couſtume d'auoir des choſes biẽ eſprouuees & entendues. Car l'incredulité eſt ſi haut enracinee & ſi fort attachee aux cœurs des hommes, & nous y ſommes ſi fort enclins, qu'apres que chacun a confeſſé que Dieu eſt fidele, nul n'en peut eſtre bien perſuadé ſans grand cõbat & difficile. Principalemẽt quand les tentations nous preſſent, les doutes & eſbranlemens deſcouurent le vice qui eſtoit caché. Ainſi non ſans cauſe le ſainct Eſprit, pour magnifier l'authorité de la parole de Dieu, luy attribue des titres d'excellence: c'eſt pour remedier à la maladie dont ie parle. Et afin que nous adiouſtions pleine foy à Dieu en ſes promeſſes, voila pourquoy Dauid pronon-
Pſe.12.b.7. ce, Que les paroles de Dieu ſont paroles pures, argent bien refondu par ſept fois en vaiſ-
Pſea.18.e,51. ſeau exquis. Item, La parole de Dieu eſt bien eſpuree, & bouclier à ceux qui s'y fient. Sa-
Pro.30.a.5. lomon confermant le meſme propos quaſi par meſmes paroles, dit, La parole de Dieu eſt
Pſe.119.14. comme argent bien recuit. Mais pource que le Pſeaume 119. eſt preſque tout de ceſt argu-
103.111.127. ment, il ſeroit ſuperflu d'en reciter dauantage. Au reſte, toutes fois & quantes que Dieu priſe ainſi ſa parole, il redargue obliquemẽt noſtre incredulité: pource qu'il ne tend à autre fin qu'à oſter & arracher de nos cœurs toutes deffiances, doutes & diſputes peruerſes. Il y en a pluſieurs qui conçoyuent tellement la miſericorde de Dieu, qu'ils en reçoyuent bien peu de conſolation. Car cependant ils ſont eſtreints en angoiſſe miſerable, d'autant qu'ils doutent s'il leur ſera miſericordieux: pource qu'ils limitent trop eſtroitemẽt ſa clemence, laquelle ils penſent bien cognoiſtre. Voici comment ils la conſiderent, c'eſt qu'ils la reputent bien eſtre grãde & large, eſpandue ſur pluſieurs, appareillee à tous: mais d'autrepart ils doutent ſi elle paruiẽdra iuſques à eux, ou pluſtoſt s'ils pourrõt paruenir à elle. Ceſte cogitation, d'autãt qu'elle demeure au milieu du chemin, n'eſt que demie: parquoy elle ne conferme point tant l'Eſprit en tranquillité & aſſeurãce, qu'elle l'inquiete de doute & ſolicitude. Il y a bien vn autre ſentimẽt en la certitude, laquelle eſt touſiours en l'Eſcriture coniointe auec la foy: aſſauoir pour mettre hors de doute la bonté de Dieu cõme elle nous eſt propoſee. Or cela ne ſe peut faire que nous n'en ſentions vrayement la douceur, & l'experimẽtions en nous-meſmes. A ceſte cauſe l'Apoſtre deduit de la foy cõfian-
Ephe.3.c.12. ce, & de confiance hardieſſe: en diſant que par Chriſt nous auons hardieſſe & entree en cõfiance, qui eſt par la foy en Ieſus Chriſt. Par leſquelles paroles il denote qu'il n'y a point droite foy en l'homme, ſinon quãd il oſe franchement d'vn cœur aſſeuré ſe preſenter deuant Dieu: laquelle hardieſſe ne peut eſtre ſinon qu'il y ait certaine fiance de la beneuolẽce de Dieu. Ce qui eſt tellement vray, que le nom de Foy eſt ſouuẽt pris pour Cõfiance.

16 Ici giſt le principal point de la foy: que nous ne penſions point les promeſſes de miſericorde, qui nous ſont offertes du Seigneur, eſtre ſeulement vrayes hors de nous, & non pas en nous: mais pluſtoſt qu'en les receuant en noſtre cœur nous les facions noſtres. D'vne telle reception procede la confiance que ſainct Paul appelle en autre lieu,
Rom.5.a.1. Paix: ſinon que quelcun aimaſt mieux deduire icelle paix de confiance, comme vne choſe conſequente. Or ceſte paix eſt vne ſeurté, laquelle donne repos & lieſſe à la conſcience deuant le iugement de Dieu: laquelle conſcience ſans icelle neceſſairement eſt troublee merueilleuſement, & à peu pres deſchiree, ſi ce n'eſt qu'en oubliant Dieu & ſoy-meſme, elle s'endorme pour vn peu de temps. Ie parle bien en diſant Pour vn peu de tẽps: car elle ne iouiſt point longuement de ceſte miſerable oubliance, qu'incontinẽt elle ne ſoit pointe & piquee au vif du iugement de Dieu, dont la memoire d'heure en heure vient au deuant. En ſomme, il n'y a nul vrayement fidele, ſinon celuy qui eſtant aſſeuré de certaine perſuaſion que Dieu luy eſt Pere propice & bien-vueillant, attend toutes choſes de ſa be-

nignité: sinon celuy qui estant appuyé sur les promesses de la bonne volonté de Dieu, cõçoit vne attente indubitable de son salut: comme l'Apostre demonstre par ces paroles, Si nous tenons iusqu'à la fin la fiance & le glorifiement de nostre esperance. Car en disant cela, il tesmoigne que nul n'espere droitement en Dieu, sinon qu'il s'ose hardiment glorifier d'estre heritier du royaume celeste. Il n'y a, di-ie derechef, nul fidele, sinon celuy qui estant appuyé sur l'asseurance de son salut, ose insulter sans doute au diable & à la mort: comme l'Apostre enseigne en la conclusion qu'il en fait aux Romains. Ie suis asseuré, dit-il, que ne la mort, ne la vie, ne les Anges, ne les principautez, ne les puissances, ne les choses presentes, ne les choses futures ne nous pourront retirer de la dilection que nous porte Dieu en Iesus Christ. A ceste cause luy-mesme n'estime pas que les yeux de nostre entendement soyent bien illuminez, si ce n'est que nous contemplions quelle est l'esperãce de l'heritage eternel, auquel nous sommes appelez. Et telle est sa doctrine par tout, que nous ne comprenons pas bien la bonté de Dieu, sinon qu'en icelle nous ayons vne grande asseurance.

Hebr. 3. c. 14

Rom. 8. g. 38

Ephes. 1. d. 18

17 Mais quelcun obiectera, que les fideles ont biẽ autre experiẽce, veu q̃ non seulement en recognoissant la grace de Dieu enuers eux ils sont inquietez & agitez de doutes (ce qui leur aduient ordinairement:) mais aussi aucunesfois sont grandemẽt estonnez & espouuantez. telle & si forte est la vehemẽce des tentations qu'ils endurẽt pour les esbranler. Laquelle chose semble n'estre gueres conuenante auec vne telle certitude de foy, dont nous auons parlé. Pourtant il faut que ceste difficulté soit soluë de nous, si nous voulons que la doctrine ci dessus baillee demeure en son entier. Quand nous enseignons que la foy doit estre certaine & asseuree, nous n'imaginõs point vne certitude qui ne soit touchee de nulle doute, ni vne telle securité qui ne soit assaillie de nulle solicitude: mais plustost au contraire nous disons que les fideles ont vne bataille perpetuelle à l'encontre de leur propre deffiance. tant s'en faut que nous colloquions leur cõscience en quelque paisible repos qui ne soit agité d'aucune tempeste. Neantmoins comment que ce soit qu'ils soyent assaillis, nous nions que iamais ils tombent ou dechoyent de la fiãce qu'ils ont vne fois conceuë certaine de la misericorde de Dieu. L'Escriture ne propose exemple de foy plus memorable ne plus singulier qu'en la personne de Dauid, principalement si on considere tout le cours de sa vie: toutesfois luy-mesme declaire par beaucoup de cõplaintes, combien il s'en faut qu'il ait esté touiours paisible en son esprit & que sa foy luy ait dõné repos. Quand il reproche à son ame qu'elle se trouble outre mesure, à quoy tẽd-il qu'à se courroucer cõtre son incredulité? Mon ame, dit-il, pourquoy t'estonnes-tu? pourquoy t'es carmouches tu en moy? Espere en Dieu. Et de fait, tel espouuantemẽt estoit vn signe manifeste de deffiance, comme s'il eust pensé estre abãdonné de Dieu. Il fait ailleurs vne cõfession encore plus ample, I'ay dit en mon esbranlement, Ie suis reietté du regard de tes yeux. Item en vn autre lieu il se debat en soy auec telle perplexité & angoisse, que mesme il entre en dispute touchant la nature de Dieu: Or a-il oublié, dit-il, de faire misericorde? reiettera-il à iamais? Il adiouste encore vne sentence plus dure, I'ay dit, Il me faut mourir. Voici vn changement de la main de Dieu: car comme vn homme desesperé, il prononce que c'en est fait: & non seulement il confesse qu'il est agité de doutes, mais comme estant opprimé & veincu, il ne se reserue nul espoir: pource que Dieu l'a delaissé, & qu'il a conuerti sa main à le ruiner, de laquelle il auoit accoustumé le secourir. Parquoy nõ sans cause il exhorte son ame de retourner à son repos, d'autant qu'il auoit experimenté qu'elle flottoit çà & là entre les vagues de tentation. Et toutesfois c'est vne chose merueilleuse, que la foy soustient les cœurs des fideles au milieu de telles concussions & si rudes: & est vrayement comme la palme qui se reiette contre tous fardeaux, & ne laisse pas de se releuer en haut quand elle est chargee. Voila comme Dauid, combien qu'il semblast estre accablé en se reprenant & tançant contre sa debilité, n'a pas laissé de monter à Dieu. Or celuy qui en batayllãt contre son infirmité s'efforce en ses destresses de persister en la foy, & de s'y auancer, est desia victorieux pour la plus grande partie. Ce que nous pouuõs voir de l'autre passage de Dauid, Atten le Seigneur: fortifie-toy, il te donnera courage. Atten donc le Seigneur. Il s'argue de timidité: & reiterant cela deux fois, il confesse qu'il a esté suiet à beaucoup d'esbranlemens. Cepẽdant non seulemẽt il se desplait en ses vices, mais il s'esuertue & s'efforce à les corriger. Si on le veut comparer auec vn bon examen au roy Achas, on y trouuera grande diuersité. Isaie est enuoyé à ceste hypocrite-la, pour remedier à la frayeur laquelle l'auoit saisi, Il luy porte ce message, Sois sur tes gardes, & te repose: ne crain point. Là dessus ce miserable estant desia saisi d'estonnement (comme il auoit esté

Psc. 42. b. 6. & 43. a. 5.

Psc. 31. d. 23.

Psc. 77. b. 10

Psc. 116. a. 7.

Psc. 27. d. 14

Isa. 7. a. 4.

dit vn peu auparauant, qu'il estoit esmeu comme la fueille en l'arbre) ayant receu la promesse ne laisse pas de trembler. C'est dõc le iuste loyer & punition d'incredulité, de tellemẽt s'escarmoucher, que celuy qui ne cerche point ouuerture en foy pour venir à Dieu, s'en retire & destourne en la tẽtation. Au contraire les fideles, cõbien qu'ils soyent courbez sous le faix, voire quasi abysmez, prennent courage & constance à surmonter: cõbien que ce ne soit pas sans grande difficulté & fascherie. Et pource qu'ils sont conueincus de
Psa.119.43. leur imbecillité, ils prient auec le Prophete, Seigneur ne m'oste pas à tousiours la parole de verité de la bouche. Car il entend par ces mots, que les fideles quelque fois deuiennẽt muets, comme si leur foy estoit abbatue: toutesfois ils ne defaillent point, & ne tournent point le dos comme gens desconfits, mais poursuyuent leur combat, & resueillent leur paresse: pour le moins afin de ne tomber en stupidité en se flattant.

18 Pour mieux entendre ceci, il est necessaire de recourir à la diuision de l'esprit & de la chair, dont nous auons tenu propos ailleurs: laquelle se demõstre clairement en cest endroit. Pourtant donc le cœur du fidele sent en soy ceste diuision, qu'en partie il est rempli de liesse pour la cognoissance qu'il a de la bonté de Dieu, en partie il est piqué d'amertume pour le sentiment de sa calamité: en partie il se repose sur la promesse de l'Euangile, en partie il tremble du sentiment de son iniquité: en partie il apprehẽde la vie auec ioye, en partie il a horreur de la mort. Laquelle diuersité aduiẽt d'imperfection de la foy: d'autant que iamais durant la vie presente nous ne paruenõs à ceste felicité, qu'estans purgez de toute deffiãce nous ayons plenitude de foy en nous. De là procede ceste bataille, quãd la deffiãce qui reste encore en la chair, se dresse pour impugner & rẽuerser la foy. Mais ici on me dira, Si vne telle doute est meslee auec certitude au cœur du fidele, ne reuenons-nous point tousiours à cela, que la foy n'a pas certaine & claire cognoissance de la volonté de Dieu, mais seulement obscure & perplexe? A cela ie respon que non. car cõbien que nous soyons distraits de cogitations diuerses: il ne s'ensuit pas pourtant que nous soyons separez de la foy. Si nous sommes agitez çà & là par les assauts d'incredulité: il ne s'ensuit pas que nous soyons iettez en l'abysme d'icelle. Si nous sommes esbrãlez, ce n'est pas à dire que nous trebuschions: car la fin de ceste bataille est tousiours telle, que la foy vient au dessus de ces difficultez, desquelles estant assiegee il semble aduis qu'elle soit en peril.

19 En somme, dés que la moindre goutte de foy qui se puisse imaginer, est mise en nostre ame, incontinent nous commẽçons à contempler la face de Dieu benigne & propice enuers nous. Bien est vray que c'est de loin: mais c'est d'vn regard si indubitable que nous sauons bien qu'il n'y a nulle tromperie. Apres, d'autant que nous profitons (comme il conuient que nous profitions assiduellement) comme en nous auançant, nous en approchons de plus pres pour en auoir la veuë plus certaine. Dauãtage, la cõtinuation fait que la cognoissance en est plus familiere. Parainsi nous voyons que l'entendement estant illuminé de la cognoissance de Dieu, est du commencemẽt enueloppé de grande ignorãce, laquelle peu à peu est ostee. Neantmoins pour son ignorance, ou pour voir plus obscurement ce qu'il voyoit, il n'est pas empesché qu'il ne iouisse d'vne cognoissance euidente de la volonté de Dieu: ce qui est le premier poinct & principal en la foy. assauoir comme si quelcun estant enclos en basse prison, n'auoit la clairté du Soleil qu'obliquement & à demi par vne fenestre haute & estroite, il n'auroit pas la veuë du Soleil pleine ni à deliure: toutesfois ne laisseroit pas d'auoir la clairté certaine, & en receuoir l'vsage. En ceste maniere, combien que nous, estans enfermez en la prison de ce corps terrien, ayons de toutes pars beaucoup d'obscurité: si nous auons la moindre estincelle du monde de la lumiere de Dieu qui nous descouure sa misericorde, nous en sommes suffisamment illuminez pour auoir ferme asseurance.

1.Cor.13.v.9 20 L'vn & l'autre nous est proprement demonstré de l'Apostre en diuers lieux. car en disant que nous cognoissons en partie, prophetisons en partie, & voyõs en enigme cõme par vn miroir: il denote combien petite portiõ de la sagesse diuine nous est distribuee en la vie presente. car combien que ces mots ne signifient pas simplement que la foy soit imparfaite pẽdant que nous trauaillons sous le fardeau de nostre chair, mais nous aduertissent qu'à cause de nostre imperfection nous auons besoin d'estre cõtinuellement exercez en doctrine: toutesfois ils emportẽt que nous ne pouuons comprendre en nostre pe-
2.Cor.3.d,18 titesse les choses qui sont infinies. Or sainct Paul prononce cela de toute l'Eglise: mais il n'y a celuy de nous qui ne sente grand obstacle & retardement en sa rudesse, pour ne se point aduancer cõme il seroit à desirer. Mais luy-mesme demonstre en vn autre passage, combien est grande la certitude de la moindre goutte que nous en ayons, en testifiãt que par

par l'Euangile nous cõtemplons à descouuert la gloire de Dieu,& sans aucun empeschement, pour estre trãsformez en vne mesme image. Il est bien necessaire qu'en telle ignorãce il y ait beaucoup de scrupules & de craintes, veu mesme que nostre cœur de son naturel est enclin à incredulité. Outreplus,les tentations suruiennent infinies en quantité, & de diuerses especes,lesquelles d'heure en heure font de merueilleux assauts. Principalemẽt la conscience estant pressee de la charge de ses pechez,maintenãt se complaind & gemit en soy-mesme,maintenant elle s'accuse: aucunefois tacitement est picquee, aucune fois apertement tormentee.Pourtant,soit que les choses aduerses dõnent quelque apparence de l'ire de Dieu,soit que la conscience en trouue occasion en soy-mesme:l'incredulité s'arme de cela pour combatre la foy,dirigeãt toutes ses armes à ce but,de nous faire estimer que Dieu nous est aduersaire & courroucé, afin que nous n'esperions nul bien de luy,& que nous le craignions comme nostre ennemi mortel.

21 Pour soustenir tels assauts, la foy est garnie de la parole de Dieu. Quand elle est assaillie de ceste tentation,que Dieu est contraire & ennemi,entãt qu'il afflige:elle oppose au contraire ceste defense, qu'il est misericordieux, mesme en affligeant: d'autant que les chastimens qu'il fait procedent de dilection plustost que d'ire. Estant battue de ceste cogitation, que Dieu est iuste Iuge pour punir toute iniquité: elle met au deuant ce bouclier,que la merci est appareillee à toutes fautes,quand le pecheur se retourne par deuers la clemence du Seigneur.En ceste maniere l'ame fidele,comment qu'elle soit tormentee merueilleusement, neantmoins surmonte en la fin toutes difficultez, & n'endure iamais que la fiance qu'elle a à la misericorde de Dieu luy soit ostee & escousse: plustost au contraire toutes les doutes dont elle est exercee, tournent en plus grande certitude de ceste fiance. Nous auons experience de cela, en ce que les Saincts quand ils se voyẽt fort pressez de la vengeance de Dieu, ne laissent point toutesfois de luy adresser leurs complaintes:& quand il semble aduis qu'ils ne doyuent estre nullement exaucez,encore ils l'inuoquent.car à quel propos se plaindroyent-ils à celuy duquel ils n'attendroyẽt nul soulagement? & comment seroyent-ils induits à l'inuoquer,sinõ qu'ils esperassent auoir quelque aide de luy? En telle maniere les disciples,esquels Iesus Christ reprẽd l'imbecillité de foy, crioyent bien qu'ils perissoyent:toutesfois ils imploroyẽt son aide.Et de fait,en les redarguant comme debiles en foy,il ne les reiette pas du nombre des fiẽs pour les mettre auec les incredules:mais les incite à se retirer d'vn tel vice. Nous affermons donc derechef ce qui a esté ci dessus dit: c'est que la racine de foy n'est iamais du tout arrachee du cœur fidele qu'elle n'y demeure touſiours fichee, combien qu'estant esbranlee elle semble aduis encliner çà & là:que la lumiere d'icelle n'est iamais tellement esteinte ou suffoquee, que pour le moins il n'y en demeure touſiours quelque estincelle: & que par cela on peut iuger que la Parole, estãt semẽce incorruptible de vie,produit fruit semblable à soy,duquel le germe ne desseiche ne perit iamais.Ce que demonstre Iob,quand il dit,Qu'il ne laissera point d'esperer en Dieu,encore mesme qu'il l'occist. Or est-il ainsi que les Saincts n'õt iamais plus grande matiere de desespoir, que quand ils sentent la main de Dieu dressee pour les confondre.Selon qu'ils en peuuent estimer par l'estat des choses presentes, il est ainsi pour vray,L'incredulité ne regne point dedãs le cœur des fideles,mais elle les assaut par dehors: & ne les naure point mortellement, mais elle les moleste seulement, ou bien elle les naure en sorte que la playe est curable. Car comme dit sainct Paul, la foy nous est pour bouclier. Icelle donc estant mise au deuant pour resister au diable, reçoit tellement les coups,qu'elle les repousse,ou pour le moins les rõpt en sorte qu'ils ne penetrent point iusques au cœur.Pourtant quand la foy est esbranlee,c'est tout ainsi comme si vn gendarme, estant autrement robuste, estoit contraint d'vn coup impetueux de reculer & se retirer en arriere: quand elle est naree, c'est comme si le bouclier d'vn gendarme receuoit quelque casseure de la violence d'vn coup, seulemẽt iusqu'à estre faussé,& non point percé:car touſiours l'ame fidele viẽdra au dessus pour dire auec Dauid, Si ie chemine au milieu de l'ombre de la mort,ie ne craindray point de mal, d'autant que tu es auec moy,Seigneur. C'est bien certes vne chose espouuantable de cheminer en l'obscurité de la mort: & ne se peut faire que les fideles, quelque fermeté qui soit en eux, n'ayent cela en grand' horreur: mais pource que ceste pensee surmõte en leur esprit,qu'ils ont Dieu present,qui a le soin de leur salut,la crainte est veincue par telle asseurance. Quelques machinations & assauts que face le diable contre nous(dit sainct Augustin) pẽdant qu'il n'occupe point le lieu du cœur où la foy habite,il est chassé hors.Parquoy si on iuge par l'experience,non seulement les fideles eschappent victorieux de tous assauts, tellement qu'ayans recueilli

Mat.8. c.25.

1.Pier.1.d.23
Iob13.c.15.

Ephe.6.c.16.

Pſe.23.a.4.

vigueur ils ſont preſts de rentrer à cõbatre mieux que iamais: mais auſsi ce que dit ſainct
Iean 5.a.4. Iean en ſa Canonique eſt accompli en eux, Voſtre foy eſt la victoire qui ſurmonte le mõde. car il ſignifie que non ſeulemẽt elle ſera victorieuſe en vne bataille ou en dix, mais toutesfois & quantes qu'elle ſera aſſaillie, qu'elle ſurmontera.

22 Il y a vne autre eſpece de crainte & tremblemẽt, de laquelle tant s'en faut que la certitude de foy ſoit diminuee, que pluſtoſt elle en eſt confermee: c'eſt quand les fideles reputans que les exemples de la vengeance de Dieu executee ſur les iniques leur doyuẽt eſtre pour enſeignemens, afin de ne prouoquer point l'ire de Dieu par meſmes delicts, ſe donnent plus ſoigneuſement garde de mal-faire. ou bien quand recognoiſſans leur miſere ils apprennent de totalement dependre de Dieu: ſans lequel ils ſe voyent eſtre plus ca-
1.Cor.10.c.11 duques & incertains qu'vne bouffee de vent. car l'Apoſtre en ce qu'apres auoir propoſé les chaſtiemẽs que Dieu auoit faits ſur le peuple d'Iſrael, il baille vne crainte aux Corinthiens de ne tomber point en meſme peché: par cela ne renuerſe aucunemẽt leur fiance, mais ſeulement les reſueille de leur pareſſe, laquelle pluſtoſt a couſtume d'enſeuelir la foy que de l'eſtablir. Pareillement quand de la ruine des Iuifs il prẽd occaſion d'exhorter celuy qui eſt debout, qu'il ſe garde bien de choir: il ne nous commãde point de vaciller, cõ-
Rom,11.c.20 me ſi nous eſtions incertains de noſtre fermeté: mais ſeulement il oſte toute arrogance & confiance temeraire de noſtre propre vertu, afin que nous qui ſommes Gẽtils, n'inſultiõs aux Iuifs, en la place deſquels nous auons eſté ſubſtituez. Cõbien qu'il ne parle pas là ſeulement aux fideles, mais il s'addreſſe auſſi bien aux hypocrites qui ſe glorifioyent en l'apparence exterieure: car il n'admonneſte point vn chacun en particulier, mais ayant fait comparaiſon entre les Iuifs & les Gẽtils, & ayant monſtré que la reiection des Iuifs eſtoit vne iuſte punition de leur infidelité & ingratitude, il exhorte ſemblablement les Gentils de ne ſe point enorgueillir n'eſleuer, de peur de perdre la grace d'adoption laquelle ils auoyent nouuellement receuë. Or tout ainſi qu'apres la reiection generale des Iuifs il en reſtoit neantmoins quelques vns d'entre eux, leſquels n'eſtoyẽt point decheuz de l'alliãce de Dieu: ainſi il y en pouuoit auoir aucuns des Gentils leſquels eſtãs deſnuez de vraye foy, ſe fuſſent enflez d'vne vaine outrecuidance de la chair: & ainſi euſſent abuſé de la bõté de Dieu en leur ruine. Toutesfois encores que le dire de ſainct Paul ſoit pris cõme s'il s'adreſſoit aux fideles, il n'y a nul inconuenient quant à noſtre propos: car c'eſt autre choſe de reprouuer la temerité de laquelle les ſaincts ſont quelque fois ſolicitez ſelõ la chair, afin de leur monſtrer qu'ils ne ſe doyuent egayer en vne folle preſomption: & autre choſe d'eſtonner la conſcience, tellement qu'elle ne ſe repoſe point du tout & auec vne pleine ſeureté, en la miſericorde de Dieu.

Phi.2.b.12 23 Pareillemẽt quand il enſeigne que nous trauaillons pour noſtre ſalut auec crainte & tremblement: il ne demande autre choſe, ſinon que nous accouſtumions de nous arreſter à la vertu du Seigneur, en grãde deiection de nous-meſmes. Or eſt-il ainſi, que rien ne nous peut tant eſmouuoir à repoſer la certitude & fiance de noſtre foy en Dieu, que la defiance de nous-meſmes, & la deſtreſſe que nous auons apres auoir recogneu noſtre ca-
Pſe.5,b.8. lamité. Et en ce ſens il faut prendre ce qui eſt dit par le Prophete, I'entreray en ton Tẽple en la multitude de ta bonté, & y adoreray en crainte: où il cõioint fort propremẽt la hardieſſe de foy, qui s'appuye ſur la miſericorde de Dieu, auec la crainte & ſaincte tremeur, de laquelle il eſt neceſſaire que nous ſoyons touchez, quand en comparoiſſant deuant la maieſté de Dieu, par la clairté d'icelle nous entendons quelles ſont nos ordures. Pourtãt
Pro.28.b.14 Salomon dit bien vray, que bien-heureux eſt l'homme qui aſſiduellement fait craindre ſon cœur: d'autant que par endurciſſement on tombe en ruine. mais il entend vne crainte laquelle nous rende plus ſoigneux & prudens: non pas qui nous afflige iuſques à deſeſpoir. aſſauoir quand noſtre courage eſtant en ſoy confus, ſe reconforte en Dieu: eſtãt abbatu en ſoy, ſe redreſſe en iceluy: ſe defiãt de ſoy, cõſiſte en l'eſperance qu'il a en luy. Pourtant il n'y a nul empeſchement que les fideles ne ſentent crainte & tremblement, & enſemble iouiſſent de conſolation qui les aſſeure: entant que d'vne part ils conſiderent leur vanité, de l'autre ils regardent la verité de Dieu. Quelcun demandera comment frayeur & foy peuuent habiter en vne meſme ame: Ie reſpon, Tout ainſi qu'à l'oppoſite ſolicitude & nonchalance ſe trouueront ſouuent conioinctes. Car combien que les meſchans ſe muniſſent tant qu'ils peuuent de ſtupidité, pour n'eſtre ſolicitez d'aucune crainte de Dieu: toutesfois le iugement de Dieu les perſecute, en ſorte qu'ils ne peuuent venir à ce qu'ils cerchent. Il n'y a dõc nul incõuenient, que Dieu inſtruiſe les ſiens à humilité, les poignãt de beaucoup de craintes, à ce qu'en bataillant vertueuſement ils ſoyẽt toutesfois retenus en mo-

en modestie, cõme d'vne bride. Il appert aussi par le fil du texte, que telle a esté l'intention de l'Apostre: quand il assigne la cause de telle crainte & tremblemẽt, c'est que Dieu nous donne de sa pure grace & le vouloir & le parfaire. Et à ce sens se rapporte le dire du Prophete, Que les enfans d'Israel craindront à cause de Dieu & de sa bõté: car non seulemẽt la pieté engendre reuerẽce de Dieu, mais la douceur de sa grace, quelque souefue qu'elle soit, apprend les hommes de s'esmerueiller auec crainte, à ce qu'ils dependent du tout de Dieu, s'abaissans sous sa puissance. *Phi. 2. b. 12. 13* *Osee 3, b, 5.*

24 Toutesfois par cela ie n'entẽ point d'approuuer la folle imagination qu'ont auiourd'huy aucuns demi Papistes. car pource qu'ils ne peuuent pas maintenir ceste erreur tant lourd, qu'on a tenu par-cideuãt aux escoles de Theologie, assauoir que la foy est seulement vne opinion douteuse: ils vsent d'vn autre subterfuge, mettans en auant vne fiãce meslee auec incredulité. Cependant que nous regardons en Christ, ils cõfessent bien que là nous trouuõs pleine matiere d'esperance: mais pource que nous sommes tousiours indignes des biens qui nous sont offerts en Iesus Christ, ils veulent qu'au regard de nostre indignité nous chancellions & soyons en branle. En somme, ils mettent tellemẽt la conscience entre esperance & crainte, que maintenant elle encline à l'vn, maintenant à l'autre. Dauantage, ils conioignent tellement la crainte en l'esperance, que la premiere esteigne la seconde, quand elle est en son regne: & que la seconde face le semblable à son tour. Voila cõme Satan, quand il voit que par mensonge clair & ouuert il ne peut plus destruire la certitude de la foy, s'efforce en cachette & comme par dessous terre la ruiner. Or ie vous prie quelle sera ceste fiance, laquelle à chacun coup sera abbatue par desespoir? Leur fantasie est, qu'en regardant Christ nous sommes certains de nostre salut: en retournant puis à nous, que nous sommes certains de nostre damnatiõ. de là ils cõcluent que la fiãce & le desespoir doyuent regner en nos cœurs à tour, comme si nous deuions conceuoir Iesus Christ estant arriere de nous, & non plustost habitãt en nous. Car ce que nous esperõs salut de luy, n'est pas pource qu'il nous apparoisse de loin, mais pource que nous ayãt vnis à son corps, il nous fait participans non seulement de tous ses biẽs, mais aussi de soy-mesme. Pourtãt du fondemẽt qu'ils prennent ie deduiray vn argumẽt tout au rebours, qu'en considerant qui nous sommes, nous voyons nostre damnation comme à l'œil: mais entãt que Iesus Christ nous est tellemẽt communiqué auec tous ses biẽs, que tout ce qu'il a, est fait nostre, que nous sommes faits ses membres, & vne mesme substance auec luy. A ceste cause sa iustice ensueliſt nos pechez, le salut qu'il a en main aboliſt nostre damnation: il se met au deuant auec sa dignité, pour faire que nostre infirmité n'apparoisse point deuãt Dieu. Et de fait, la chose est telle, que nullement nous ne deuons separer Iesus Christ d'auec nous: mais tenir fort & ferme l'vnion de laquelle il nous a cõioincts à soy. ce que no⁹ enseigne l'Apostre, quand il dit que nostre corps est bien mort à cause du peché, mais que l'Esprit de Iesus Christ qui habite en nous, est vie à cause de sa iustice. Selon la resuerie de ces gens il deuoit dire ainsi, Iesus Christ a bien la vie en soy, mais nous, entãt que sommes pecheurs, demourons aux liens de damnation & de mort: mais il parle bien autrement, car il enseigne que la damnation que nous meritons de nous-mesmes par le salut qui est en Christ, est engloutie. & pour prouuer cela, il ameine ceste raison, que Iesus Christ habite en nous, & non pas qu'il est hors de nous: & non seulement adhere à nous par vn liẽ indissoluble, mais par vne conionction admirable & surmontant nostre entendemẽt, il s'vniſt iournellemẽt de plus en plus à nous en vne mesme substãce. Toutes-fois ie ne nie pas (comme i'ay n'a-gueres touché) qu'il n'y ait quelques interruptions de foy, selon que nostre fragilité fleschiſt çà & là, estãt poussee des impetuositez que luy dresse Satan. Ainsi la clairté de foy est bien estouffee par les tenebres de tentation, quand elles sont trop espesses & obscures: si ne laisse-elle pas neantmoins de tendre tousiours à Dieu. *Rom. 8. b. 10* *Iean 17. d. 12*

25 Et à cela s'accorde sainct Bernard, en traitant ceste question de propos deliberé, en l'Homelie cinquieme De la dedication du temple: En pensant, dit-il, quelque fois de l'ame, il m'est aduis que ie trouue en icelle deux choses contraires. Si ie la regarde telle qu'elle est en soy, & de soy, ie n'en puis mieux parler qu'en disant qu'elle est reduite à neãt. Qu'est-il mestier de raconter à present toutes ses miseres? combien elle est chargee de pechez, enuironnee de tenebres, enueloppee d'allechemens, bouillante en concupiscences, suiette à passions, remplie d'illusions, encline tousiours à mal, tendant à tout vice: finalement pleine d'ignominie & de confusion? Si mesme toutes les iustices de l'homme, estans presentees deuant Dieu, sont comme pollutiõ & ordure: que sera-ce des iniustices au prix? S'il n'y a que tenebres en la clairté: que sera-ce des tenebres mesmes? Qu'est-il *Isa. 64. c. 6* *Mat. 6. c. 13*

dõc de dire? Pour certain l'homme n'eſt que vanité, l'homme eſt reduit à neant, l'homme n'eſt rien. mais comment n'eſt-il du tout rien, veu que Dieu le magnifie? comment n'eſt-il rien, veu que Dieu a ſon cœur à luy? Prenons courage mes freres: combien que nous ne
Mat.6.c.21. *Iſa. 40.d.17* *Rom.4.c.17.* ſoyõs rien en nos cœurs, nous trouuerõs poſſible au cœur de Dieu quelque choſe cachee de nous. O Pere de miſericorde! ô Pere des miſerables! comment eſt-ce que tu mets ton cœur à nous? car ton threſor eſt là où eſt ton cœur. Or commẽt ſommes-nous ton threſor, ſi nous ne ſommes rien? Toutes gens ſont deuant toy comme ſi elles n'eſtoyent point: & ſont reputees pour rien. voire bien deuant toy, mais non pas dedans toy. Quant au iugement de ta verité, elles ne ſont rien, mais non pas quant à l'affection de ta pitié & bonté: car tu appelles les choſes qui ne ſont point, comme ſi elles eſtoyent. Pourtant les choſes que tu appelles ne ſont rien, & ont neantmoins eſtre, entant que tu les appelles: car com-
Rom.9.c.12. bien qu'elles ne ſoyẽt rien quãt à ſoy, elles ne laiſſent point d'eſtre en toy, ſelon ceſte ſentẽce de ſainct Paul, Non point par les œuures de iuſtice, mais de Dieu qui appelle. Apres que ſainct Bernard a ainſi parlé, il conioint ces deux cõſiderations en la ſorte qui s'enſuit, Certes les choſes qui ſont liees enſemble, ne ſe deſtruiſent poĩt l'vne l'autre. Puis il en fait encore vne plus facile declaration, en concluant ainſi, Si en ayant ces deux conſideratiõs nous regardons diligemmẽt que c'eſt que nous ſommes, ou pluſtoſt en l'vne nous regardons commẽt nous ne ſommes rien: en l'autre, combien nous ſommes magnifiez, noſtre gloire ſera temperee en bonne meſure, & poſſible qu'elle ſera augmentee. Certes elle ſera eſtablie, mais afin de nous faire glorifier en Dieu, & non pas en nous. Si nous pẽſons ainſi, que ſi Dieu nous veut ſauuer, nous ſerons deliurez, cela ſera pour nous faire reſpirer aucunement: mais il faut monter plus haut, & cercher la cité de Dieu, cercher ſon temple, cercher ſa maiſon, cercher le ſecret du mariage qu'il a auec nous. En ce faiſant, no⁹ n'oublierons point l'vn pour l'autre: mais auec crainte & reuerence nous dirõs que nous ſommes quelque choſe, voire biẽ au cœur de Dieu: que no⁹ ſommes quelque choſe, non point par noſtre dignité, mais entant qu'il nous en eſtime dignes par ſa grace.

Prou.1.a.7. *Pſa.11,b,10,* *Pro,15, d,23* *Iob.8,c,28,* *Malach.1.b, 7.* 26 Or la crainte de Dieu, laquelle eſt attribuee aux fideles en toute l'Eſcriture, & laquelle eſt maintenant appellee Commencement de ſageſſe, maintenãt la ſageſſe meſme: combien qu'elle ſoit vne, toutesfois elle procede de double affection: car Dieu a en ſoy la reuerence tant d'vn pere que de maiſtre. Pourtant quiconque le voudra droitemẽt honnorer, s'eſtudiera de ſe rendre enuers luy fils obeiſſant, & ſeruiteur prompt à faire ſon deuoir. L'obeiſſance qui luy eſt rendue comme à noſtre Pere, il l'appelle par ſon Prophete, Honneur. Le ſeruice qui luy eſt fait comme à noſtre maiſtre, il l'appelle Crainte. Le fils, dit-il, honnore ſon pere, & le ſeruiteur ſon maiſtre. Si ie ſuis voſtre Pere, où eſt l'honneur que vous me deuez? Si ie ſuis voſtre maiſtre, où eſt la crainte? Toutesfois combien qu'il les diſtingue, il les confond au commencement, comprenãt l'vn & l'autre ſous le mot d'Honnorer. parquoy que la crainte de Dieu nous ſoit vne reuerence meſlee de tel honneur & crainte. Et n'eſt point de merueille, ſi vn meſme cœur reçoit enſemble ces deux affectiõs. Il eſt biẽ vray que celuy qui repute quel pere nous eſt Dieu, il a ſuffiſante raiſon, voire encore qu'il n'y euſt nul enfer, d'auoir plus grãd horreur de l'offenſer que de mourir: mais auſſi d'autrepart, ſelon que noſtre chair eſt encline à ſe laſcher la bride à mal-faire, il eſt neceſſaire pour la reſtreindre d'auoir ceſte cogitation en l'eſprit, que le Seigneur ſous la puiſſance duquel nous ſommes, à toute iniquité en abomination: duquel ceux qui auront prouoqué l'ire en viuant meſchamment, n'euiteront point la vengeance.

1.Iean4.d.18 27 Ce que ſainct Iean dit, Que la crainte n'eſt point auec charité, mais que charité parfaite iette hors la crainte, ne repugne rien à cela: veu qu'il parle du tremblement d'incredulité, duquel eſt bien loin ceſte crainte des fideles. Car les iniques ne craignent point Dieu, pource qu'ils ayent crainte d'encourir ſon offenſe, s'ils le pouuoyent faire ſans punition: mais pource qu'ils ſauent qu'il eſt puiſſant à ſe venger, ils ont horreur toutesfois & quantes qu'on leur parle de ſon ire. Et meſme ils craignent ſon ire, d'autant qu'ils la penſent eſtre prochaine, & que d'heure en heure ils attendent qu'elle les vienne accabler. Au contraire les fideles, comme dit a eſté premierement, craignẽt plus ſon offenſe que la punition: & ne ſont pas eſtonnez de crainte d'eſtre punis, comme ſi l'enfer leur eſtoit deſia
Ephes.5.b.6 *Coloſſ.3.a.6.* preſent pour les engloutir: mais par icelle ils ſont retirez, afin de n'en courir point au danger. Pourtant l'Apoſtre en parlant aux fideles, Ne vous trompez point, dit-il, pour ces choſes l'ire de Dieu a accouſtumé de venir ſur les enfans rebelles. Il ne les menace point que l'ire de Dieu deſcendra ſur eux: mais il les exhorte de penſer que l'ire de Dieu eſt appareillee aux meſchans, à cauſe des pechez qu'il auoit parauant recitez:

afin

afin qu'ils n'attentent point de les poursuyure, pour venir en vne mesme perdition. Combien qu'il n'aduienne pas souuent que les reprouuez soyent bien esueillez & piquez par simple menace: mais au contraire, estans hebetez en nonchalãce, combien que Dieu foudroye du ciel, moyennãt que ce ne soit que de paroles, ils s'endurcissent à rebellion. mais quand ils sentent les coups de sa main, lors ils sont bien cõtrains de craindre, vueillent-ils ou non. Telle crainte est communement nommee Seruile, pour la discerner d'vne suiction franche & volontaire, comme elle doit estre aux enfans enuers leurs peres. Aucuns entrelacent plus subtilement vne troisieme espece, d'autant que la crainte seruile & forcee nous prepare à craindre Dieu deûment: & ainsi nous donne quelque affection moyẽne pour passer plus outre.

28 Outreplus, sous la bien-vueillãce de Dieu, laquelle nous disons que la foy regarde, il faut entendre que nous obtenons la possession de salut & vie eternelle. Car si rien ne nous peut faillir quand nous auons Dieu propice: il nous doit bien suffire pour certitude de salut, que Dieu nous rende certains de sa dilection enuers nous. Qu'il demonstre sa face (dit le Prophete) & nous serons à sauueté. Pourtant l'Escriture met la somme de nostre salut en ce poinct: que le Seigneur ayant aboli toutes inimitiez, nous a receus en sa grace. En quoy elle signifie que Dieu estant reconcilié à nous, il ne nous reste nul danger que toutes choses ne nous tournẽt à bien. Parquoy la foy en apprehẽdant la dilectiõ de Dieu, comprend en icelle les promesses de vie presente & future, & ferme asseurance de tous biens: voire telle qu'on la peut auoir par la parole de l'Euangile. Car la foy ne se promet point certainemẽt, ou longues annees, ou grans honneurs, ou abondance de richesses en la vie presente: d'autãt que le Seigneur n'a pas voulu q̃ nulle de ces choses nous fust arrestee: mais elle est cõtente de ceste certitude, que combien que plusieurs aides de ceste vie nous defaillent, Dieu ne nous defaudra iamais. La principale asseurãce d'icelle repose en l'attente de la vie future, laquelle nous a esté mise par la parole de Dieu hors de toute incertitude. Toutesfois quelques calamitez & miseres qui puissent aduenir à ceux que nostre Seigneur a vne fois receus en son amour, elles ne peuuent empescher que la seule beneuolence de Dieu ne leur soit pleine felicité. Pourtant quand nous auons voulu exprimer la somme de toute beatitude, nous auõs mis la grace de Dieu: de laquelle source toutes especes de bien nous prouiennẽt. Et cela est facile à noter en l'Escriture: laquelle nous r'appelle tousiours à la charité de Dieu, quãd elle fait mẽtion non seulement du salut eternel, mais de quelque bien que nous ayons. Pour laquelle raison Dauid tesmoigne que la bonté de Dieu, quand elle est sentie du cœur fidele, est plus douce & desirable que nulle vie. En somme, quand le tout nous viendroit à souhait: cependant que nous sommes incertains de l'amour de Dieu ou de sa haine, nostre felicité nous sera tousiours maudite, & par consequent mal-heureuse. Que si Dieu nous monstre vn regard paternel, nos miseres mesmes seront bien-heureuses, pource qu'elles nous seront tournees en aide à salut, comme sainct Paul amassant toutes aduersitez qui nous peuuent aduenir, se glorifie que par icelles nous ne serons iamais separez de l'amour de Dieu. Et en priãt pour les fideles, il commence tousiours par la grace, de laquelle toute prosperité a son origine & source. Semblablement Dauid oppose à toutes frayeurs qui nous pourroyẽt troubler, la seule faueur de Dieu: Si ie cheminoye, dit-il, en obscurité de mort, ie ne craindray point quãd tu seras auec moy. A l'oppositе nous sentons comment nos cœurs chancellent, sinon qu'en se contentans de la grace de Dieu, ils cerchent leur paix & repos en icelle, ayãt ceste sentence bien imprimee, Bien-heureux est le peuple duquel l'Eternel est le Dieu, & la gent qui s'est eleuë pour heritage.

Pſe.80.c.4. Ephe.2.c.14. 1.Tim.4.c.8. Pſe.63.v.4. Rom.8.g.35. Pſe.23.v.4 Pſe.33.c.12. Pſe.144.d.15

29 Nous mettons pour fondement de la foy, la promesse gratuite: d'autant qu'en icelle consiste proprement la foy. Car combien qu'elle tienne Dieu pour veritable en tout & par tout, soit qu'elle commande ou defende, ou promette ou menace: combien aussi qu'elle reçoyue en obeissance ses commandemens, qu'elle garde ses defenses, & craigne ses menaces: neantmoins proprement elle commence par la promesse, s'arreste en icelle, & y prend sa fin. Car elle cerche vie en Dieu, laquelle ne se trouue point aux commandemens ni aux menaces: mais en la seule promesse de misericorde, & icelle encore gratuite: veu que les promesses conditionnelles, entant qu'elles nous renuoyent à nos œuures, ne promettent pas autrement vie, sinon que nous la trouuions en nous-mesmes. Si nous ne voulons donc que la foy tremble & vacille d'vn costé & d'autre: il nous la faut appuyer sur vne telle promesse de salut, laquelle nous soit volontairement & de pure liberalité offerte du Seigneur, plustost en consideration de nostre misere que de nostre dignité.

Pour ceſte cauſe l'Apoſtre attribue ce titre particulierement à l'Euangile, qu'il ſoit nommé Parole de la foy: lequel il ne concede point ni aux commandemens ni aux promeſſes de la Loy, pource qu'il n'y a rien qui puiſſe aſſeurer la foy, ſinon ceſte ambaſſade enuoyee de la benignité de Dieu, par laquelle il reconcilie le monde à ſoy. De là vient la correſpõdance que ſouuentesfois il met entre la foy & l'Euangile. Comme quãd il dit que l'Euãgile luy a eſté commis en obeiſſance de la foy: item, Qu'il eſt la vertu de Dieu en ſalut à tous croyãs: item, Qu'en iceluy la iuſtice de Dieu eſt reuelee de foy en foy. Et n'eſt point de merueille: car comme ainſi ſoit que l'Euangile ſoit le miniſtere de reconciliation de nous auec Dieu: il n'y a nul autre ſuffiſant teſmoignage de la beneuolẽce de Dieu enuers nous, de laquelle la cognoiſſance eſt requiſe en la foy. Quand dõc nous diſons que la foy doit eſtre appuyee ſur promeſſe gratuite, nous ne nions pas que les fideles ne reçoyuent & reuerent la parole de Dieu en tous endroits: mais deſtinons à la foy la promeſſe de miſericorde pour ſon propre but. Comme à la verité les fideles doyuent bien recognoiſtre Dieu pour Iuge & puniſſeur des malfaits: toutesfois ils regardent ſpecialement ſa clemẽce, entant qu'il leur eſt deſcrit en telle ſorte, c'eſt qu'il eſt benin & miſericordieux, tardif à ire, enclin à bonté, debonnaire à tous, & eſpandant ſa miſericorde ſur toutes ſes œuures.

Rom. 10. b. 8.
Rõ. 1. a. 5. & 7. b. 161.
2. Cor. 5. 1. d. 8.
Pſe. 86. a. 5. 103. b. 8. 145. b. 8.

30 Il ne me chaut de ce que Pighius & tels chiens que luy abbayẽt, diſans que ceſte reſtriction que nous mettons, deſcire la foy pour en prendre ſeulement vne piece. Ie confeſſe bien, comme i'ay deſia dit, que la verité de Dieu, ſoit qu'elle menace ou qu'elle preſente grace, eſt le but general de la foy. Pourtãt l'Apoſtre dit que ç'a eſté par foy que Noé a craint le deluge auant qu'il aduint. Sur cela ſes Sophiſtes arguẽt, que ſi la foy produit en nous vne frayeur des punitions qui nous doyuent aduenir: qu'en donnãt la definition d'icelle, nous ne deuons point exclurre les menaces deſquelles Dieu veut eſtonner les pecheurs. Mais ils nous font grand tort, & nous calomnient fauſſement: comme ſi nous diſions que la foy ne doit point regarder la parole de Dieu en tout & par tout. Car nous ne tendons ſinon à ces deux poincts, aſſauoir que iamais la foy n'eſt arreſtee, iuſques à ce qu'elle s'appuye ſur la promeſſe gratuite de ſalut: & puis, que par icelle nous ne ſommes pas rẽdus agreables à Dieu, ſinõ d'autãt qu'elle nous vnit à Chriſt. & de fait, ces deux poincts ſont biẽ notables. Il eſt queſtion d'vne foy, laquelle diſcerne les enfans de Dieu d'auec les reprouuez, & les fideles d'auec les incredules. Si quelcun croit que Dieu ne commande rien que iuſtement, & ne menace qu'a bon eſciẽt, ſera-il pour cela nommé fidele? Chacun dira que non. Il n'y aura donc nulle fermeté en la foy, ſi elle ne ſe tient à la miſericorde de Dieu. D'autrepart, à quel propos diſputõs-nous de la foy? n'eſt-ce pas pour ſauoir quel eſt le moyen de ſalut? Or comment eſt-ce que la foy nous ſauue, ſinon d'autant que par icelle nous ſommes entez au corps de Chriſt? C'eſt dõc à bon droit qu'en la voulãt definir, nous inſiſtons ſur ſon principal effect, & puis adiouſtõs ceſte marque, laquelle ſepare les fideles d'auec les incredules. Bref, les meſchãs n'ont que mordre ſur noſtre doctrine, s'ils ne veulent accuſer ſainct Paul auec nous: lequel appelle l'Euangile Doctrine de foy, & luy attribue ce titre ſpecial.

Heb. 11. b. 7.

Rom. 10. b. 8.

31 Nous auõs à retirer derechef de ceci l'article qui a eſté deſia expoſé, aſſauoir que la Parole n'eſt pas moĩs requiſe à la foy, q̃ la racine viue d'vn arbre pour luy faire apporter fruict. Car ſuyuant la ſentence de Dauid, Nul ne peut eſperer en Dieu, qu'il n'ait cogneu ſon nom. Or ceſte cognoiſſance ne vient point de l'imagination d'vn chacun, mais ſelon que Dieu luy-meſme eſt teſmoin de ſa bonté. ce que Dauid cõferme ailleurs, diſant, Que ton ſalut me ſoit ſelon ta Parole: item, I'ay eſperé en ta Parole, ſauue-moy. Or il faut noter la correſpondance de la foy auec la Parole: dont le ſalut puis apres s'en enſuit. Cependant ie n'exclu point la puiſſance de Dieu, ſur laquelle ſi la foy ne ſe ſouſtient, iamais ne rẽdra à Dieu l'honneur qui luy eſt deu. Il ſemble bien que ſainct Paul mette en auant vne choſe froide ou vulgaire, en diſant qu'Abrahã a creu que Dieu eſtoit puiſſant pour faire ce qu'il auoit promis. Et quand il parle ainſi de ſoy, Ie ſay à qui i'ay creu, & qu'il eſt puiſſant pour garder mõ depoſt iuſques au dernier iour. Mais ſi chacun poiſe & eſpluche biẽ les doutes qui ſans fin & ſans ceſſe s'inſinuent en nos eſprits pour nous faire defier de la vertu de Dieu, il iugera que ceux qui la magnifient cõme elle en eſt digne, n'ont point peu profité en la foy. Nous confeſſons tous que Dieu fait tout ce qu'il veut: mais puis que la moindre tẽtation du monde nous effarouche & nous rauit en horreur, il appert que nous derogõs par trop à la puiſſance de Dieu, à laquelle nous preferons les menaces de Satan, combien que nous ayons les promeſſes de Dieu pour nous munir à l'encontre. C'eſt la raiſon pourquoy Iſaie voulant imprimer aux cœurs des Iuifs la fiance de leur ſalut, exalte d'vne façon

Pſe. 9. b. 11
Pſe. 119. d. 43
Rom. 4. d. 21.
2. Tim. 1. c. 12.
Iſaie 40. c. 12

façon tãt magnifique la vertu infinie de Dieu. Il pourroit ſembler quelque fois, que quãd il a commencé à tenir propos que Dieu leur pardõnera leurs fautes & leur fera merci, en adiouſtant combien les œuures de Dieu ſont merueilleuſes au gouuernement du ciel & de la terre, il extrauague par longs circuits & ſuperflus: toutesfois il n'y a rien qui ne ſerue à la circonſtance de ce qu'il traite. Car ſi la vertu de Dieu ne nous vient deuant les yeux, à grand' peine les oreilles receuront-elles la Parole, ou elles ne l'eſtimeront pas ſelon qu'elle merite. Nous auõs auſſi à noter, qu'en ceſt endroit l'Eſcriture no⁹ parle d'vne puiſſance de Dieu effectuelle: pource que la foy, comme nous auõs dit ailleurs, l'applique touſiours à ſon vſage, & la met en œuure pour en faire ſon profit. Sur tout elle ſe propoſe les œuures de Dieu, par leſquelles il s'eſt declairé Pere. De là vient que la memoire de la redemption eſt ſi ſouuent rememoree aux Iuifs: dont ils pouuoyẽt apprẽdre, que Dieu ayant eſté pour vn coup autheur de leur ſalut, le maintiendroit iuſques en la fin. Dauid auſſi nous admonneſte par ſon exẽple, que les biens que Dieu a conferé à vn chacun en particulier, luy doyuent valoir pour confirmation de ſa foy quant au temps à venir. Et meſme s'il ſemble qu'il nous ait delaiſſé, nous deuõs eſtendre noſtre penſee plus loin, à ce que ſes benefices anciens nous donnẽt bonne confiance: comme il eſt dit en l'autre Pſeaume, I'ay eu ſouuenance des iours anciens, i'ay medité en toutes tes œuures. Item, I'auray memoire des œuures du Seigneur, & des merueilles qu'il a fait anciennement. Toutesfois pource que tout ce que nous conceuons de la puiſſance de Dieu & de ſes œuures, eſt cõfus & de nulle fermeté ſans ſa Parole: nous ne diſons pas ſans cauſe, qu'il n'y peut auoir nulle foy iuſques à ce q̃ Dieu nous eſclaire par le teſmoignage de ſa grace. Mais on pourroit ici eſmouuoir queſtion quant à Sara & Rebecca, leſquelles eſtans pouſſees, comme il ſemble, d'vn bon zele de foy, ſont neãtmoins ſorties hors des limites de la Parole. Car Sara pour le deſir ardẽt qu'elle auoit de la lignee promiſe, a baillé à ſon mari ſa chambriere pour femme. On ne peut nier qu'elle n'ait failli en pluſieurs ſortes: mais pour ceſte heure ie ne touche que ce vice, qu'eſtãt rauie par ſon zele, elle ne s'eſt point tenue entre les bornes de la Parole de Dieu. neantmoins il eſt certain que ce deſir-la luy eſt procedé de foy. Rebecca, apres que Dieu luy a reuelé l'election de Iacob, procure par mauuais artifice & peruers qu'il ſoit benit par Iſaac, lequel eſtoit teſmoin & miniſtre de la grace de Dieu: elle corrompt ſon fils à mẽtir: bref, elle corrompt la verité de Dieu par pluſieurs fraudes & menſonges: & en expoſant à opprobre & moquerie la promeſſe d'iceluy, elle l'aneantiſt tãt qu'elle peut. Et toutesfois ceſt acte, quelque vicieux qu'il ſoit & digne de reprehẽſion, n'a pas eſté du tout vuide de foy. Car il luy a eſté neceſſaire de ſurmõter beaucoup de ſcãdales, pour appeter ſi fort vne choſe pleine d'horribles troubles, faſcheries & perils, ſans qu'il y euſt aucun eſpoir de profiter rien. Comme auſsi nous ne pourrons pas deſpouiller pleinement de foy le ſainct Patriarche Iſaac, en ce qu'eſtant admonneſté de Dieu que le droit de primogeniture eſtoit tranſlaté à ſon fils puiſné, il n'a pas laiſſé toutesfois d'eſtre plus enclin à ſon fils aiſné Eſau. Certes tels exemples nous monſtrẽt qu'il y a ſouuent des erreurs meſlez parmi la foy: toutesfois en telle ſorte, qu'elle obtiẽt touſiours le degré ſouuerain, quand elle eſt vraye & droite. Car comme l'erreur particulier de Rebecca n'a pas rendu l'effect de la benediction inutile ou nul, auſsi n'a-il point aneanti la foy laquelle dominoit en ſon cœur generalement, & laquelle a eſté commencement & cauſe d'vn tel acte. Toutesfois Rebecca a monſtré combien l'entendement humain eſt ſuiet à gliſſer & ſe deſtourner du bon chemin, ſi toſt qu'il ſe donne congé tant peu que ce ſoit de rien attẽter de ſon mouuemẽt propre. Or combien que le defaut & imbecilité qui eſt en la foy ne l'eſteind pas du tout, ſi eſt-ce que nous en ſommes aduertis, combien nous deuons eſcouter Dieu ſoigneuſement, pour eſtre comme attachez à ſa bouche. Cepẽdant ce que nous auons dit eſt confermé, c'eſt que la foy, ſi elle n'eſt appuyee ſur la Parole, s'eſcoule biẽ toſt: comme les eſprits de Sara, d'Iſaac & Rebecca s'eſtans egarez en leurs deſtours, ſe fuſſent incontinẽt eſuanouis, s'ils n'euſſent eſté retenus d'vne bride ſecrette en l'obeiſſance de la Parole.

Pſe.81.b.11. Iſa.43.a.1.

Pſe.143.b.5.

Pſe.77.c.11

Gen.16.a.5.

Gen.27.b.9

Gen.25.d.28

32 Dauãtage, ce n'eſt pas ſans cauſe que nous encloons toutes promeſſes en Chriſt, veu que l'Apoſtre encloſt toute l'Euangile en la cognoiſſance d'iceluy: & en vn autre paſſage il enſeigne, que tant qu'il y a de promeſſes de Dieu, elles ſont en luy Ouy & Amen: c'eſt à dire ratifiees. De laquelle choſe la raiſon eſt euidẽte: car quelque bien que promette le Seigneur, en cela il teſtifie ſa beneuolence: tellement qu'il n'y a nulles promeſſes de luy, qui ne ſoyent teſmoignages de ſa dilection. Et à cela ne contreuient point que les iniques, d'autant plus qu'ils reçoyuent de benefices de ſa main, ſe rẽdent coulpables de plus

Rom.1.b.17. 2.Cor.d.20.

griefiugement. Car d'autant qu'ils ne pẽsent & ne recognoissent que les biens qu'ils ont leur viennent de la main de Dieu, ou bien, s'il le recognoissent, ne reputent point sa bõté en leurs cœurs : par cela ils ne peuuent non plus comprendre sa bonté que les bestes brutes, lesquelles selon la qualité de leur nature, reçoyuent mesme fruict de sa largesse, sans toutesfois en rien recognoistre. Pareillemẽt ne repugne point à nostre dire, qu'en reiettãt les promesses qui leur sont adressees, ils amassent sur leurs testes par telle occasion plus grieue vengeance. Car combien que lors finalement se declaire l'efficace des promesses quand elles sont receuës de nous, toutesfois leur verité & proprieté n'est iamais esteinte par nostre infidelité ou ingratitude. Pourtãt puis qu'ainsi est, que le Seigneur par ses promesses inuite & conuie les hommes non seulement à receuoir les fruicts de sa benignité, mais aussi à les reputer & estimer: pareillement il leur declaire sa dilection. Pourtãt il faut reuenir à ce poinct, que toute promesse est tesmoignage de l'amour de Dieu enuers no⁹. Or il est indubitable, que nul n'est aimé de Dieu hors de Christ: veu qu'il est le Fils biẽ-aimé auquel repose l'affection du Pere, & de luy s'espãd sur nous: comme sainct Paul enseigne, que nous auons esté rẽdus agreables en ce bien-aimé. Il faut dõc que par son moyen ceste amitié paruiẽne iusques à nous. Pour laquelle raison l'Apostre l'appelle nostre Paix: & en vn autre passage le propose comme lien, par lequel la volonté du Pere est coniointe à nous. De là s'ensuit que nous deuons tousiours regarder en luy, quãd quelque promesse nous est offerte : & que sainct Paul ne dit point mal, enseignant que toutes les promesses de Dieu sont en luy confermees & accomplies. Il semble bien qu'aucuns exemples repugnent à ceci. Car il n'est point vray-semblable que Naaman Syrien, quand il s'enquist du Prophete comment il seruiroit deũment à Dieu, fust enseigné touchant le Mediateur. Il est aussi difficile à croire, que Corneille homme Payen & Romain, entendist ce qui n'estoit pas cogneu à tous les Iuifs, voire obscurement. & toutesfois ses aumosnes ont esté agreables à Dieu, comme le sacrifice de Naamã approuué: ce que l'vn ne l'autre n'ont peu obtenir que par foy. Il y a semblable raison à l'Eunuque auquel Philippe fut adressé: car estant homme de pays lointain, iamais n'eust entrepris vn voyage si penible & de si grand cõust pour adorer en Ierusalem, s'il n'eust eu quelque foy en son cœur. Nous voyõs neãtmoins comme estant interrogué par Philippe touchãt le Mediateur, il confesse son ignorance. Or ie confesse bien que leur foy a esté enueloppee en partie, non seulement quant à la personne de Iesus Christ, mais aussi quãt à sa vertu, & l'office qui luy a esté enioint de Dieu son Pere. Cepẽdant c'est vne chose certaine qu'ils ont esté embus de quelques principes, lesquels leur donnoyẽt quelque petit goust de Iesus Christ. ce qui ne doit estre trouué nouueau. Car l'Eunuque ne fust iamais venu d'vn pays si lointain pour adorer vn Dieu incogneu en Ierusalem: & Corneille s'estant adõné à la religion des Iuifs, n'eust pas là vescu sans s'accoustumer aux rudimens de la pure doctrine de la Loy. Quãt est de Naaman, il ne seroit pas conuenable qu'Elisee luy ordonnãt ce qu'il auoit à faire en choses petites & legeres, eust oublié le principal. Combien donc que la cognoissance de Iesus Christ ait esté obscure entre eux, il n'y a nul propos de la faire du tout nulle : mesme d'autant qu'ils s'exerçoyent aux sacrifices de la Loy, lesquels deuoyẽt estre discernez d'auec les ceremonies des Payens par leur fin, c'est à dire par Iesus Christ.

Mat.3.17.& 17.4,5. Ephes.1.b,6, Ephe.2.c.14. Rom. 8.d.3. & 15.b 8. Act.10.c.31. 2 Rois 5.e.17 18.19. Act.10.a.4. 2 Rois 5.e.17 18. Act.8.f.31.

33 Or ceste simple declaration que nous auõs en la parole de Dieu deuoit bien suffire à engendrer la foy en nous, n'estoit que nostre aueuglement & obstination y donnast empeschement. Mais comme nostre esprit est enclin à vanité, il ne peut iamais adherer à la verité de Dieu: & comme il est hebeté, il ne peut voir la lumiere d'iceluy. Pourtãt la Parole nue ne profite de rien sans illumination du sainct Esprit. Dont il appert que la foy est par dessus toute intelligence humaine. Et encore ne suffit-il point que l'entendemẽt soit illuminé par l'Esprit de Dieu, sinon que le cœur soit cõfermé par sa vertu. En laquelle chose les Theologiens Sorboniques faillent trop lourdement, qui pensent que la foy soit vn simple consentement à la parole de Dieu, lequel consiste en intelligence, laissãs derriere la fiance & certitude du cœur. C'est donc vn singulier don de Dieu que la foy, en deux manieres. Premierement, entant que l'entendement de l'homme est illuminé pour entendre la verité de Dieu : puis apres que le cœur est en icelle fortifié. Car le sainct Esprit ne commence pas seulement la foy, mais l'augmente par degrez, iusques à ce qu'il nous ait mené iusques au royaume des cieux. Voila pourquoy sainct Paul admonneste Timothee, de garder le depost excellent qu'il auoit receu par le sainct Esprit qui habite en nous. Si quelcun allegue au contraire, que l'Esprit nous est donné par la predication de foy : ceste obiection se peut soudre aisément. S'il n'y auoit qu'vn seul don de l'Esprit,

2.Tim.1.d.14 Gal.3.a.2.

sprit, ce seroit mal parlé de dire que l'Esprit procede de la foy, veu qu'il est autheur d'icelle & cause: mais d'autant que sainct Paul traitte là des dons que Dieu confere à son Eglise, pour la mener par diuers accroissemẽs à sa perfectiõ: il ne se faut esbahir s'il les attribue à la foy, laquelle no⁹ prepare & dispose à les receuoir. Il est bien vray que c'est vne opinion fort estrange au monde, quand on dit que nul ne peut croire en Christ, sinon celuy auquel il est donné particulierement: mais c'est en partie à cause que les hommes ne considerent point comment ne combien est haute & difficile à comprendre la sapience celeste, ne qu'elle est leur rudesse & imbecilité à comprendre les mysteres de Dieu: en partie aussi, pource qu'ils n'ont point esgard à ceste fermeté de cœur, qui est la principale partie de la foy.

34 Lequel erreur est facile à conuaincre. Car comme dit S. Paul, si nul ne peut estre tesmoin de la volonté de l'homme, sinon l'Esprit de l'homme qui est en luy: comment la creature seroit-elle certaine de la volõté de Dieu? & si la verité de Dieu nous est douteuse és choses mesmes que nous voyons presentement à l'œil: commẽt nous seroit elle ferme & indubitable, quãd le Seigneur no⁹ promet les choses que lœil ne voit point, & l'entendement ne peut cõprendre? Et tellemẽt la prudence humaine est ici hebetee & elourdie, que le premier degré pour profiter en l'escole du Seigneur, est d'y renoncer. Car par icelle comme par vn voille interposé, nous sommes empeschez de comprẽdre les mysteres de Dieu, lesquels ne sont point reuelez sinon aux petis. Mesme ce n'est point la chair & le sang qui les reuele: & l'homme naturel n'est point capable d'entẽdre les choses spirituelles. mais au contraire ce luy est folie de la doctrine de Dieu, d'autant qu'elle ne peut estre cognue que spirituellement. Pourtant l'aide du sainct Esprit nous est en ceste endroit necessaire, ou plustost il n'y a que sa seule vertu qui regne ici. Il n'y a nul homme qui ait cognu le secret de Dieu, ou ait esté son conseiller: mais l'Esprit enquiert de tout, iusques aux choses cachees, par lequel nous cognoissons la volonté de Christ. Nul ne peut venir à moy, dit le Seigneur Iesus, sinon que le Pere qui m'a enuoyé, l'attire. Quiconques donc, dit-il a escouté mon Pere, & a appris de luy, il vient à moy: non pas que personne ait veu le Pere, sinon celuy qui est enuoyé de Dieu. Comme donc nous ne pouuons approcher de Christ, sinon estãs tirez par l'Esprit de Dieu, aussi quãd nous sommes tirez: nous sommes totalement rauis par dessus nostre intelligence. Car l'ame estãt par luy illuminee, reçoit quasi vn œil nouueau pour contempler les secrets celestes, de la lueur desquels elle estoit auparauant esblouie. Par ainsi l'entendement de l'homme estant esclairci par la lumiere du sainct Esprit, commence lors à gouster les choses qui appartiennẽt au royaume de Dieu, desquelles il ne pouuoit auparauant auoir aucun sentiment. Parquoy nostre Seigneur Iesus Christ, combien qu'il declaire les mysteres de son royaume tresbien & proprement aux deux disciples, dont fait mention sainct Luc: toutesfois il ne profite de rien, iusques à ce qu'il leur ouure le sens pour entendre les Escritures. En ceste maniere, apres que les Apostres ont esté instruits de sa bouche diuine, encore est-il besoin que l'Esprit de verité leur soit enuoyé, lequel donne entree en leur entendemens à la doctrine qu'ils auoyent receuë des oreilles parauant. La parole de Dieu est semblable au soleil: car elle reluit à tous ceux ausquels elle est annoncee, mais c'est sans efficace entre les aueugles. Or nous sommes tous aueugles naturellement en ceste endroit: pourtant elle ne peut entrer en nostre esprit, sinon que l'Esprit de Dieu, qui est le Maistre interieur, luy donne acces par son illumination.

1. Cor. 2. c. 11

Mat. 11. d. 25
Luc. 10. d. 21.
Mat. 16. c. 17

1. Co. 2. d. 14.
Rom. 11. d. 34
1. Cor. 2. c. 12.

Iean 6. c. 44.

Luc 24. d. 27 & g 45.
Iean 16. b. 13

35 Quand il nous a par-ci deuant fallu traitter de la corruption de nostre nature, nous auons monstré plus au long combien les hommes sont insuffisans d'eux-mesmes à croire: parquoy ie n'ennuiray point les Lecteurs en reiterant ce qui a esté dit. Qu'il nous suffise quand sainct Paul nomme Esprit de foy, qu'il entend la foy mesme laquelle nous est donnee, & que nous n'auons point naturellement. Parquoy il prie Dieu, qu'il accomplisse son bon plaisir aux Thessaloniciens, & l'œuure de leur foy en vertu. Or en nommãt la foy OEuure de Dieu, & l'intitulant de ce mot de Bon plaisir ou faueur gratuite, il declaire qu'elle n'est point du propre mouuement de l'homme. Qui plus est, ne se contentãt point de cela, il adiouste que c'est vn chef d'œuure où Dieu desploye sa vertu. Aux Corinthiens, quand il dit que la foy ne depend point de la sagesse des hommes, mais est fondee en la vertu de l'Esprit: combien qu'il parle des miracles exterieurs, toutesfois pource que les reprouuez n'en sauent faire leur profit, & n'y voyent goutte, il comprend aussi ce cachet interieur qui seelle la verité de Dieu en nos cœurs, comme il en fait mention ailleurs. Dieu aussi pour magnifier tant plus & esclaircir sa liberalité en ce don tant excellẽt,

2. Cor. 4. c. 13

2 Thes. 1. d. 11

1. Cor. 2. a. 5.

2. Cor. 1. d. 22

ne l'eſlargit pas indifferemmẽt à to⁹, mais le diſtribue d'vn priuilege ſingulier à ceux que bon luy ſemble. Laquelle choſe nous auons ci deſſus prouué par bons teſmoignages. Et S. Auguſtin, qui en eſt fidele expoſiteur, parle ainſi, Noſtre Sauueur pour monſtrer que Croire eſt de don, non point de merite: Nul, dit-il, ne vient à moy, ſi mon Pere ne l'y attire, & s'il ne luy a eſté donné de mon Pere. C'eſt merueille que deux oyent, l'vn meſpriſe, & l'autre monte. Que celuy qui meſpriſe s'impute la faute: que celuy qui monte n'vſurpe point l'honneur à ſoy. En vn autre lieu, Pourquoy eſt-il donné à l'vn, non à l'autre? Ie n'ay point hõte de dire que c'eſt vn ſecret profond de la croix, vn ſecret des iugemẽs de Dieu que ie ne cognoy point, & dont il ne nous eſt pas licite de no⁹ enquerir: & de là procede tout ce q̃ nous pouuõs. Ie voy biẽ ce que ie peux: dõt c'eſt q̃ ie le peux, ie ne le voy point, ſinõ q̃ ie voy biẽ q̃ c'eſt de Dieu. Mais pourquoy appelle-il l'vn & nõ pas l'autre? Cela eſt trop haut pour moy: c'eſt vn abyſme, c'eſt vne profondité de la croix. Ie me peux eſcrier en admiration, ie ne le peux mõſtrer par diſpute. La ſomme reuient là, que Ieſus Chriſt en nous illuminant en la foy, nous ente en ſon corps pour nous faire participans de tous ſes biens.

Aug. des paro. de l'Apo. Liure 2. Iean 6. c. 44

36 Il reſte en apres, que ce que l'entendement a receu ſoit planté dedans le cœur. Car ſi la parole de Dieu voltige ſeulement au cerueau, elle n'eſt point encore receuë par foy. mais lors ſa vraye reception eſt, quand elle a pris racine au profond du cœur, pour eſtre vne fortereſſe inuincible à ſouſtenir & repouſſer tous aſſauts des tẽtations. Or s'il eſt vray que la vraye intelligence de noſtre eſprit ſoit illuminatiõ de l'Eſprit de Dieu, ſa vertu apparoiſt beaucoup plus euidemment en vne telle confirmatiõ du cœur: aſſauoir, d'autant qu'il y a plus de deffiance au cœur q̃ d'aueuglemẽt en l'eſprit: & qu'il eſt plus difficile de donner aſſeurance au cœur, que d'inſtruire l'entendemẽt. Parquoy le ſainct Eſprit ſert cõme d'vn ſeau, pour ſeeler en nos cœurs les meſmes promeſſes leſquelles il a premierement imprimees en noſtre entendement: & comme d'vn arre, pour les confirmer & ratifier. Apres que vous auez creu, dit l'Apoſtre, vous auez eſté ſeellez par l'Eſprit de promeſſe, qui eſt l'arre de noſtre heritage. Voyez-vous cõment il monſtre q̃ les cœurs des fideles ſõt marquez du S. Eſprit cõme d'vn ſeau: & qu'il l'appelle Eſprit de promeſſe à cauſe qu'il nous rend l'Euãgile indubitable? Semblablement aux Corinthiẽs: Dieu, dit-il, qui nous a oincts, & nous a marquez & dõné l'arre de ſon Eſprit en nos cœurs. Item en vn autre lieu, parlant de la confiance & hardieſſe de noſtre eſperance, met pour fondemẽt d'icelle l'arre de ſon Eſprit.

Epheſ. 1. c. 13.

2. Cor. 1. d. 22, & 5. a. 5,

37 Cependant ie n'ay pas oublié ce que i'ay dit ci deſſus, & dont la memoire nous eſt refraichie ſans fin & ſans ceſſe par experience: c'eſt que la foy eſt agitee de beaucoup de doutes, ſolicitudes & deſtreſſes, en ſorte que les ames des fideles ne ſont gueres en repos, pour le moins elles ne ſe peuuent pas touſiours aſſeurer paiſiblement. Mais quelques rudes aſſauts & violence qu'elles ayent à ſouſtenir, elles en viẽnent touſiours à bout, & en repouſſãt les tẽtations demeurẽt en leur fortereſſe. Ceſte ſeule aſſeurãce ſuffit pour nourrir & garder la foy, quand nous ſommes bien reſolus de ce qui eſt dit au Pſeaume, Le Seigneur eſt noſtre protection & noſtre aide au beſoin: ainſi nous ne ſerons point eſtonnez, encore que la terre tremblaſt & que les montagnes trebuſchaſſent au profond de la mer. Et ailleurs il nous eſt monſtré combien ce repos eſt amiable, quand Dauid dit qu'il s'eſt couché & a dormi paiſiblemẽt & s'eſt leué, d'autant qu'il eſtoit en la garde de Dieu. Non pas qu'il ait touſiours d'vn train egal ioui de telle ioye & ſeureté, qu'il ne ſentiſt nul trouble: mais entant qu'il gouſtoit la grace de Dieu ſelon la meſure de ſa foy, il ſe glorifie qu'il meſpriſera hardiment tout ce qui peut torm̃eter ſon eſprit. Parquoy l'Eſcriture nous voulant exhorter à la foy, nous commãde de nous repoſer. comme en Iſaie, Voſtre force ſera en eſpoir & ſilence. Item au Pſeaume, Tay-toy, & atten le Seigneur. A quoy reſpond le dire de l'Apoſtre, Il eſt beſoin de patience, &c.

Pſe. 46. a. 3.

Pſe. 3. b. 6,

Iſa. 30. d. 15. Pſe 37. b. 7, Heb. 10. g. 36

38 De là peut-on iuger, combiẽ la doctrine des Theologiẽs Sophiſtes eſt pernicieuſe: c'eſt que nous ne pouuons rien arreſter en nous de la grace de Dieu, ſinon par coniecture morale, ſelon qu'vn chacun ſe repute n'eſtre indigne d'icelle. Certes s'il faut eſtimer par les œuures quelle affection a Dieu enuers nous, ie confeſſe que nous ne le pouuõs pas comprendre, voire par la moindre coniecture du monde: mais d'autãt que la foy doit reſpõdre à la ſimple & gratuite promeſſe de Dieu, il ne reſte pl⁹ de lieu à aucune doute. Car de quelle fiance ſerons-nous armez contre le diable, ſi nous penſons ſeulement ſous ceſte condition Dieu nous eſtre propice, ſi nous meritons qu'il nous le ſoit? Mais d'autant que nous auons deſtiné à ceſte matiere ſon traité à part, nous ne la pourſuyurons dauantage pour le preſent: veu principalement que c'eſt vne choſe manifeſte, qu'il n'y a rien plus con-

contraire à la foy, que coniecture ou autre sentimẽt prochain à doute & ambiguité. Pour confermer ceſt erreur, ils ont touſiours en la bouche vn paſſage de l'Eſcleſiaſte, lequel ils corrompent meſchamment: aſſauoir, Que nul ne ſait s'il eſt digne de haine ou d'amour. *Eccle. 9. a. 1.* Encore q̃ ie laiſſe à dire que ceſte ſentence a eſté mal rendue en la tranſlation commune: toutesfois les petis enfans peuuent voir ce que Salomon a voulu dire: c'eſt que ſi quelcun veut eſtimer par les choſes preſentes, leſquels ſont aimez & leſquels ſont hais de Dieu qu'il trauaillera en vain: veu que proſperité & aduerſité ſont communes tant au iuſte qu'a l'inique: tant à celuy qui ſert à Dieu qu'à celuy qui n'en tient conte. Dõt il ſenſuit que Dieu ne teſtifie point touſiours ſon amour enuers ceux qu'il fait fructifier temporellement: & auſsi ne declaire ſa haine enuers ceux qu'il afflige. Laquelle choſe il dit pour redarguer la vanité de l'entendement humain: veu qu'il eſt ſi hebeté à conſiderer les choſes tant neceſſaires. *Eccle. 3. d. 9.* Cõme vn peu deuãt il auoit dit, qu'on ne peut pas diſcerner en quoy differe l'ame de l'home d'vne ame brutale: pource qu'il ſemble aduis q̃ l'vne & l'autre meurt d'vne meſme mort. Si quelcun vouloit de cela inferer, la ſentence que nous tenons de l'immortalité des ames n'eſtre fondee que ſur cõiecture: ne le iugeriõs-nous pas à bon droit eſtre enragé? Ceux-ci dõc ſont-ils de ſain entẽdement, en arguãt qu'il n'y a nulle certitude de la grace de Dieu entre les hommes, d'autant qu'elle ne ce peut comprẽdre par le regard charnel des choſes preſentes?

39 Mais ils alleguẽt que cela eſt vne preſomption temeraire, de s'attribuer vne cognoiſſance indubitable de la volonté diuine. Ce que ie leur cõcederoye, ſi nous entreprenions de vouloir aſſuiettir à la petiteſſe de noſtre entendement le conſeil incomprehenſible de Dieu. mais quand nous diſons ſimplement auec ſainct Paul que nous auons receu *1. Cor. 2. c. 12.* vn Eſprit qui n'eſt point de cemõde, ains procedãt de Dieu, par lequel nous cognoiſſons les biens que Dieu nous a donnez: qu'eſt-ce quils peuuent murmurer à l'encontre: qu'ils ne facent iniure à l'Eſprit de Dieu? Or ſi c'eſt vn ſacrilege horrible, de ſouſpçonner ou de menſonge, ou d'incertitude, ou d'ambiguité, aucune reuelation venant de luy: qu'eſt-ce que nous faillons, affermans la certitude de ce qu'il nous a reuelé? Mais ils pretendent derechef, que c'eſt temerairement fait à nous de nous oſer ainſi glorifier de l'Eſprit de Chriſt. En quoy ils demonſtrent grandemẽt leur beſtiſe. Qui penſeroit qu'il y euſt vne telle ignorance en ceux qui ſe veulent faire Docteurs de tout le monde, de faillir ſi lourdement aux premiers elemẽs de la Chreſtienté? certes ce me ſeroit vne choſe incredible, ſinon que leurs eſcritures en fiſſent foy. Sainct Paul denonce qu'il n'y a point d'autres en- *Rom. 8. c. 14.* fans de Dieu, ſinon ceux qui ſont menez par l'Eſprit d'iceluy: ceux-ci veulent que les enfans de Dieu ſoyent conduits par leurs propres eſprits, eſtans vuides de celuy de Dieu. S. Paul enſeigne que nous ne pouuõs appeller Dieu, noſtre Pere, ſinon que l'Eſprit imprime *Là meſme. c. 16.* ceſte appellation en nous, lequel ſeul peut rẽdre teſmoignage à noſtre ame, que nous ſommes enfans de Dieu: ceux ci cõbien qu'ils ne nous defendẽt point l'inuocation de Dieu, neãtmoins nous rauiſſent l'Eſprit, par la cõduite duquel il le falloit inuoquer. S. Paul nie, que celuy qui n'eſt mené par l'Eſprit de Chriſt, ſoit ſeruiteur d'iceluy: ceux-ci forgent vne *Rom. 8. b. 11.* Chreſtiẽté, laquelle n'ait que faire de l'Eſprit de Chriſt. ſainct Paul ne no⁹ fait nulle eſperance de la reſurrection bien-heureuſe, ſinon que nous ſentions le ſainct Eſprit reſident en nous: ceux-ci imaginent vne eſperance vuide d'vn tel ſentiment. Ils reſpõdront, poſſible, qu'ils ne nient point que le ſainct Eſprit ne nous ſoit neceſſaire, mais que par humilité & modeſtie nous deuons penſer que nous ne l'auons point. Si ainſi eſt, qu'eſt-ce donc *2. Cor. 13. b. 5.* que veut l'Apoſtre, quand il commande aux Corinthiens de s'examiner & eſprouuer s'ils ont Ieſus Chriſt habitant en eux, adiouſtant que quiconque n'a ceſte cognoiſſance eſt reprouué? Or nous cognoiſſons par l'Eſprit qu'il nous a donné, qu'il demeure en nous, ainſi que dit ſainct Iean. Et qu'eſt-ce que nous faiſons autre choſe, que reuoquer les promeſſes *1. Ieã 3. d. 24. Iſa. 34. 4. 3.* de Ieſus Chriſt en doute, quãd nous voulons eſtre ſeruiteurs de Dieu ſans ſon Eſprit: veu qu'il l'a denoncé qu'il eſpãdroit ſur tous les ſiens? Que faiſons-nous autre choſe, que deſrober au ſainct Eſprit ſa gloire, en ſeparant de luy la foy, qui eſt œuure proprement venãt de luy? Veu que ces choſes ſont les premieres leçons que nous deuons apprendre en noſtre religion: c'eſt vn grand aueuglement, de noter les Chreſtiens d'arrogance, quand ils ſe glorifient de la preſence du ſainct Eſprit, ſans laquelle il n'y a nulle Chreſtienté. Certes ils demonſtrent par leur exemple combien eſt vray ce que dit le Seigneur, que ſon E- *Iean 14. c. 17.* ſprit eſt incogneu au monde: & qu'il n'y a que ceux la dedans leſquels il habite, qui le cognoiſſent.

40 Et afin de rẽuerſer de toutes pars les fondemẽs de la foy, ils les aſſaillẽt encore d'vn autre coſté: c'eſt cõbien que nous puiſsiõs aſſeoir iugemẽt de la grace de Dieu ſelon la iuſtice en laquelle nous conſiſtons preſentement, toutesfois que la certitude de noſtre perſeuerance demeure en ſuſpẽs. Mais il nous reſteroit vne belle cõfiance de ſalut, ſi nous ne pouuions autre choſe q̃ reputer par cõiecture qu'ils appellẽt Morale, q̃ nous ſommes à
Rom.8.g.38. preſẽt en la grace de Dieu, ne ſachãs ce qui doit demain aduenir. L'Apoſtre parle biẽ autremẽt, diſant qu'il eſt certain que ni Anges, ne puiſsãces, ne prĩcipautez, ne mort, ne vie, ne les choſes preſentes, ne les futures ne nous pourront ſeparer dela dilection de laquelle Dieu nous embraſſe en Ieſus Chriſt. Ils s'efforcẽt d'eſchapper par vne ſolution friuole, diſant q̃ l'Apoſtre auoit cela de reuelatiõ ſpeciale, mais ils ſont de trop pres tenus, pour pouuoir ſi facilemẽt eſchapper. car là il traite. quels biẽs prouiennent de la foy generalemẽt à tous fideles, non point ce qu'il experimentoit particulierement en ſoy. Voire mais luy-
1.Cor,10 c.12 meſme, diſent-ils, taſche de nous faire craindre, en nous remonſtrant noſtre imbecilité & inconſtãce, quãd il dit que celuy qui eſt debout ſe doit garder qu'il ne tombe. Il eſt biẽ vray: toutesfois il ne nous baille point vne crainte pour nous eſtõner, ains ſeulemẽt pour nous apprẽdre de nous humilier ſous la main puiſſante de Dieu, comme faĩct Piere le de-
1.Pie.5.b.10 claire. Dauantage, quelle reſuerie eſt-ce de limiter la certitude de foy à vn peu de temps, à laquelle il conuient proprement d'outre paſſer la vie preſente, pour s'eſtẽdre à l'immortalité future? Pourtant quand les fideles recognoiſſent cela venir de la grace de Dieu, qu'eſtans illuminez de ſon Eſprit ils iouiſſent par foy de la cõtemplation de la vie future: tãt s'en faut que telle gloire doiue eſtre accuſee d'arrogãce, que ſi quelcun a honte de cõfeſſer cela, il demonſtre vne extreme ingratitude, pluſtoſt que modeſtie ou humilité. d'autant qu'il ſupprime & obſcurcit la bonte de Dieu, laquelle il deuoit magnifier.

41 Pource qu'à mõ aduis, la nature de la foy ne ſe pouuoit mieux ne plus clairemẽt exprimer que par la ſubſtance des promeſſes, où elle a ſon propre fondement pour s'appuyer, ſans lequel elle treſbucheroit incontinent, ou pluſtoſt s'eſuanouiroit: voila pourquoy i'ay tiré des promeſſes la definition que i'ay miſe: laquelle toutesfois ne diſcorde
Heb.11.a.1. point d'auec la deſcription qu'en fait l'Apoſtre ſelon l'argument qu'il traite. Il dit que la foy eſt vn ſouſtenement des choſes qu'on eſpere, & vne demonſtrance des choſes qui n'apparoiſſent point. Car par le mot d'Hypoſtaſe, il entẽd la fermeté ſur laquelle les ames fideles s'appuyent. comme s'il diſoit, que la foy eſt vne poſſeſſion certaine & infallible des choſes que Dieu nous a promiſes. Sinon que quelcun aimaſt mieux prẽdre le mot d'Hy-
Dan.7.c.10. poſtaſe pour confiance: ce qui ne me deſplaiſt pas. combien que i'ayme mieux me tenir à la premiere expoſitiõ, laquelle eſt plus receuë. Derechef pour ſignifier que iuſques au dernier iour, auquel les liures ſeront ouuerts, les choſes appartenãtes à noſtre ſalut ſont trop hautes pour eſtre cõpriſes de noſtre ſens, ou veuës de nos yeux, ou touchees de nos maĩs: & par ainſi que nous ne les poſſedons autrement, qu'en ſurmontãt la capacité de nos entendemẽs, & eſleuant noſtre regard par deſſus tout ce qui ſe voit au monde, bref en nous ſurmontant nous-meſme: pour ceſte cauſe il adiouſte, que telle certitude de poſſeder, eſt
Rom.8.c.14 des choſes qui ſont ſituees en eſperance: & pourtant ne s'apperçoyuent point. Car l'euidence, comme dit ſainct Paul, eſt diuerſe d'eſpoir: & nous n'eſperons pas les choſes que nous voyons. En la nommant Monſtre ou Probation des choſes non apparentes, ou com-
Aug, Ho. in Ioan. 79,95 De pec. meri. & remiſſ. lib. 2, cap. 31, me ſainct Auguſtin ſouuent l'interprete, Teſmoignage par lequel nous ſommes cõuaincus: il parle tout ainſi comme s'il diſoit, que c'eſt vne euidence de ce qui n'apparoiſt, vne viſiõ de ce qui ne ſe voit point, vne perſpicuité des choſes obſcures, vne preſence des choſes abſentes, vne demonſtrãce des choſes cachees. Car les myſteres de Dieu, & principalement ceux qui appartiennent à noſtre ſalut, ne ſe peuuent contempler en leur nature: mais nous les regardons ſeulement en la parole de Dieu, de laquelle la verité nous doit eſtre tellement perſuadee, que nous tenions pour fait & accompli tout ce qu'il dit. Comment donc ſe leuera vn courage à recognoiſtre & gouſter vne telle bõté de Dieu, qu'il ne ſoit pareillement enflambé à l'aimer? Car vne telle abondãce de douceur, comme eſt celle que Dieu a cachee à ceux qui le craignent, ne ſe peut vrayement entendre, qu'elle n'eſmeuue le cœur. Dauantage, elle ne le peut eſmouuoir, qu'elle ne l'attire & eſleue à ſoy. Pourtant ce n'eſt point de merueilles ſi ceſte affection n'entre iamais en vn cœur peruers & oblique, veu qu'elle nous ouure les yeux pour nous donner accez à tous les threſors de Dieu, & les ſaincts ſecrets de ſon royaume, leſquels ne ſe doyuent point polluer par l'entree d'vn cœur immonde. Or ce que les Sorboniques enſeignẽt que la charité precede la foy & l'eſperance, n'eſt que pure reſuerie: veu qu'il n'y a que la ſeule foy laquelle premierement

remẽt engẽdre charité en nous. S. Bernard parle bien mieux, Ie croy, dit-il, que le teſmoignage de la conſcience, lequel ſainct Paul nomme La gloire des fideles, conſiſte en trois poincts. Car en premier lieu & auant toutes choſes, il eſt requis de croire que tu ne peux auoir remiſsion des pechez, ſinõ de la pure gratuité de Dieu: ſecondemẽt que tu ne peux auoir nulle bonne œuure, ſi luy meſme ne la te donne: tiercement que tu ne peux meriter par œures la vie eternelle, ſi elle ne t'eſt auſsi bien donnee gratuitement. Tantoſt apres il adiouſte, Ces choſes ne ſuffiroyent pas, ſinon pour faire le commencemẽt: pource qu'en croyant que les pechez ne nous peuuent eſtre remis que de Dieu, il nous faut quant & quant eſtre reſolus qu'il nous les a remis, iuſques à tant que nous ſoyons perſuadez par le teſmoiſgnage du ſainct Eſprit, que noſtre ſalut nous eſt bien aſſeuré. D'autant que Dieu nous pardonne nos pechez, luy-meſme nous donne les merites, & nous redonne le loyer, nous ne pourrions pas nous arreſter fermement à ceſte introduction qu'il auoit miſe. Toutesfois ce poinct & les autres ſemblables ſe traiteront ailleurs: maintenant qu'il nous ſuffiſe d'entendre que c'eſt de foy.

Lib. 3. Sẽten. diſtin. 25, & ſæpius Serm. in Annunciatione. 4

2. Cor. 5. 12.

42 Or par tout où ſera ceſte viue foy, il ne ſe peut faire qu'elle n'emporte touſiours auec ſoy l'eſperance de ſalut eternel: ou pluſtoſt qu'elle ne l'engendre & produiſe. Car ſi ceſte eſperance n'eſt en nous. quelque beau babil de paroles fardees que nous ayons de la foy, il eſt certain que nous n'en tenons rien, ſi la foy cõme dit a eſté, eſt vne certaine perſuaſion de la verité de Dieu, qu'icelle verité ne peut mentir, tromper ne fruſtrer: quiconques a conceu ferme certitude, il attend pareillement que le Seigneur accomplira ſes promeſſes, leſquelles il tient pour veritables: tellement qu'en ſomme, Eſperance n'eſt autre choſe qu'vne attente des biens q̃ la foy a creu eſtre veritablement promis de Dieu. Ainſi la foy croit que Dieu eſt veritable: eſperance attend qu'il reuelera en temps ſa verité: La foy croit qu'il eſt noſtre Pere: eſperance attend qu'il ſe portera touſiours tel enuers nous. La foy croit que la vie eternelle nous eſt donnee: eſperance attẽd que nous l'obtiendrons vne fois. La foy eſt le fondement ſur lequel eſperance repoſe: eſperance nourriſt & maintient la foy. Car comme nul ne peut rien attendre de Dieu, ſinon celuy qui a premierement creu à ſes promeſſes: auſsi derechef il faut que l'imbecilité de noſtre foy ſoit entretenue, en attendant & eſperant patiẽment afin de ne point deffaillir. Parquoy ſainct Paul parle treſbien, quand il conſtitue noſtre ſalut en eſperãce, laquelle en attẽdant Dieu auec ſilence, retient la foy, à ce qu'elle ne trebuſche par ſe trop haſter: elle la confermeà ce qu'elle ne vacille point és promeſſes de Dieu, ou en ait quelque doute: elle la recree & reconforte, à ce qu'elle ne ſe laſſe point: elle la conduit iuſques à ſon dernier but, à ce qu'elle ne defaille point au milieu du chemin, ou meſmes en la premiere iournee: finalement en la renouuelant & reſtaurant de iour en iour, elle luy donne vigueur aſsiduelle pour perſeuerer. Encore verrons-nous plus clairemẽt, en combien de ſortes il eſt meſtier que la foy ſoit confermee par eſperance, ſi nous cõſiderons de combien d'eſpeces de tẽtations ſont aſſaillis ceux qui ont vne fois receu la parole de Dieu. Premieremẽt, le Seigneur en differant ſes promeſſes, ſouuentesfois nous tient en ſuſpẽs plus que nous ne voudrions. En ceſt endroit c'eſt l'office de la foy, de faire ce que dit le Prophete: aſſauoir ſi les promeſſes de Dieu ſont tardiues, que nous ne laiſſions point de les attẽdre. Aucunesfois auſsi non ſeulement Dieu nous laiſſe languir, mais donne apparence d'eſtre courroucé contre nous: à quoy il faut que la foy nous ſubuienne, afin que ſuyuans la ſentẽce de l'autre Prophete, nous puiſsions attendre le Seigneur, combien qu'il ait caché ſa face de nous. Il ſe dreſſe auſsi des moqueurs, comme dit ſainct Pierre, qui demandent où ſont les promeſſes, & où eſt la venue de Ieſus Chriſt: veu que depuis la creation du monde, toutes choſes vont en vn meſme train. Voire meſme la chair & le monde nous ſuggerent cela en l'entendemẽt. Ici il faut que la foy eſtant ſouſtenue & appuyee ſur l'eſperance, ſoit fichee & s'arreſte du tout à cõtempler l'eternité du royaume de Dieu, afin de reputer mille ans cõme vn iour.

Rom. 8. c. 14.

Abac. 2. a, 3.

Iſa, 5, d, 17.

2. Pier, 3, a, 4

Pſe. 90. a, 4

2. Pier. 3, b, 8

1. Pier, 1, a, 5.

43 Pour ceſte affinité & ſimilitude, l'Eſcriture aucunesfois confond l'vn auec l'autre de ces deux vocables, Foy & Eſperance: comme quãd ſainct Pierre dit que la vertu de Dieu nous conſerue par foy iuſques à la reuelation de ſalut: ce qui eſtoit plus conuenable à l'eſperance qu'à foy. Neantmoins cela ne ſe fait point ſans raiſon, veu que nous auons monſtré, Eſperance n'eſtre autre choſe ſinon fermeté & perſeuerance de foy. Quelques fois ils ſont cõioints enſemble: comme en la meſme Epiſtre, Afin que voſtre foy & eſpoir ſoit en Dieu. Et ſainct Paul aux Philippiens deduit l'attẽte de l'eſpoir: pource qu'en eſperant patiemment nous tenons la bride à nos deſirs, iuſqu'à ce que l'opportunité de Dieu ſoit venue. Ce qui ſera plus facile à entendre du 10. chapitre aux Hebrieux. que i'ay deſia

au meſme 1. d. 21.

Phil. 1. 20.

Heb. 10. g. 36

Galat.5.a.5. allegué. Sainct Paul en vn autre passage, combien qu'il parle improprement, entend toutesfois le mesme par ces mots, Nous attendons par foy en esprit l'esperãce de iustice: voire pource qu'ayans receu le tesmoignage de l'Euangile, touchant de l'amour gratuite de Dieu, nous attendons que Dieu mette en euidence & effect ce qui encore est caché sous espoir. Or il n'est pas maintenant difficile à veoir combien lourdement s'abuse le maistre de Sentences, en faisant double fondement d'esperance, assauoir la grace de Dieu & le merite des œuures. Certes elle ne peut auoir autre but que la foy. Or nous auons clairement monstré que la foy a pour son but vnique la misericorde de Dieu, & que du tout elle s'y arreste, ne regardant nullement ailleurs. Mais il est bon d'ouir la belle raison qu'il allegue: Si tu oses, dit-il, esperer quelque chose sans l'auoir merité, ce n'est point esperance, mais presomption. Ie vous prie mes amis, qui sera celuy qui se tiendra de mau dire telles bestes, lesquelles pensent que c'est temerairement & presomptueusemẽt fait de croire certainemẽt que Dieu est veritable? Car cõme ainsi soit que Dieu nous cõmande d'attendre toutes choses de sa bonté, ils disent que c'est presomption de se repoſer & acquiescer en icelle. Mais vn tel maistre est digne des disciples qu'il a eu és escoles des Sophistes, c'est à dire Sorboniques. No⁹ au cõtraire, quãd nous voyons que Dieu apertemẽt commande aux pecheurs d'auoir certaine esperance de salut, presumons hardiment tant de sa verité, que moyennant sa misericorde, reiettãs toute fiãce de nos œuures, nous esperions sans acune doute ce qu'il nous promet. En ce faisant nous trouuerõs que celuy qui
Mat.9.d.29. a dit, Il vous sera fait selon vostre foy, ne nous abusera point.

CHAP. III.

¶ Que nous sommes regenerez par foy: où il est traitté de la penitence.

COmbien que i'ay desia enseigné en partie comment la foy possede Christ, & comment par icelle nous iouissons de ses biens: toutesfois cela seroit encore obscur, si nous n'adiousstions l'explication des fruicts & effects que les fideles en sentent en eux. Ce n'est pas sans cause que la somme de l'Euangile est
Luc 24.3.47 reduite en penitence & remission des pechez. Parquoy en laissant ces deux articles, tout ce qu'on pourra prescher ou disputer de la foy, sera bien maigre & desbifé, voire du tout inutile. Or puis que Iesus Christ nous donne l'vn & l'autre, & que nous obtenons l'vn & l'autre par foy: assauoir nouueauté de vie & reconciliatiõ gratuite, la raison & ordre requierent que ie commence à traiter ici des deux. Nous viẽdrons donc en premier lieu de la Foy à Penitence: pource qu'ayans droitemẽt cogneu ce poinct, nous pourrons aisément apperceuoir commẽt l'homme est iustifié par seule & pure acceptation & pardon de ses pechez: & toutesfois que la saincteté reale de vie, comme on dit, n'est point separee de telle imputation gratuite de iustice: c'est à dire, que cela s'accorde bien q̃ nous ne soyons pas sans bonnes œuures, & toutesfois que nous soyons reputez iustes sans bonnes œuures. Or que la penitence non seulemẽt suyue pas à pas la foy, mais qu'elle en soit produite, nous n'en deuons faire nulle doute. Car puis que la remission des pechez est offerte par l'Euangile, afin que le pecheur estant deliuré de la tyrannie de Satan, du ioug de peché & de la miserable seruitude de ses vices, entre au royaume de Dieu: nul ne peut embrasser la grace de l'Euangile, qu'il ne se retire de ses desbauchemens pour suyure le droit chemin, & applique tout son estude à se reformer. Ceux qui cuident que la foy precede la penitence, & nient qu'elle en procede comme vn fruit est produit de l'arbre, n'ont iamais
Mat.3.a.2. Mat.4.c.17. 2 veu quelle est sa proprieté ou nature, & sont induits à telle fantasie par vn argument trop legier. Iesus Christ, disent-ils, & sainct Iean Baptiste ont premieremẽt exhorté le peuple à repentance en leurs sermons, & puis ont annoncé que le royaume des cieux estoit prochain. Ils alleguent aussi que telle & semblable commission a esté donnee aux Apostres:
Act.20.d.21 & que sainct Paul, selõ le recit de sainct Luc, proteste d'auoir suiui ceste ordre. Mais en s'amusant aux syllabes, ils ne regardẽt pas en quel sens & auec quelle liaison ces mots se doyuent prendre: car quand Iesus Christ & Iean Baptiste font ceste exhortation, Repentez-vous, veu que le royaume de Dieu est approché: ne deduisent-ils pas la cause de repentãce, de ce que Iesus Christ nous presente grace & salut? Parquoy ces paroles valent autant comme s'ils disoyent, Puis que le royaume de Dieu est approché, à ceste cause faites penitence. Mesme sainct Matthieu ayãt recité ceste predication de sainct Iean dit, qu'en ce-
Isa.40.A.3. la a esté accomplie la prophetie d'Isaie, touchant la voix qui crie au desert, Preparez la voye

voye au Seigneur dreſſez luy ſes ſentiers. Or l'ordre du Prophete eſt, que ceſte voix doit commencer par conſolation & ioyeuſe nouuelle. neantmoins quand nous diſons que l'origine de repentance vient de foy, nous ne ſongeons point qu'il faille quelque eſpace de temps auquel il faille qu'elle ſoit engendree: mais nous voulons ſignifier que l'homme ne ſe peut droitement adõner à repentãce, ſinõ qu'il ſe recognoiſſe eſtre à Dieu. Or nul ne ſe peut reſoudre eſtre à Dieu, ſinon qu'il ait premieremẽt recognu ſa grace. Mais ces choſes ſerõt plus clairemẽt deduites en la procedure. Poſsible qu'ils ſe ſont trompez en ce q̃ pluſieurs ſont domtez par les effroits de leur conſcience, ou induits & façonnez à ſe renger au ſeruice de Dieu, auant qu'auoir cogneu ſa grace, meſme auãt que l'auoir gouſtee. Et c'eſt vne crainte comme on la voit aux petis enfans, qui ne ſont point gouuernez par raiſon: toutesfois aucuns la tiennent pour vertu d'autant qu'ils la voyent approcher de la vraye obeiſſance, à laquelle elle prepare les hommes. Mais il n'eſt pas ici queſtiõ d'enquerir en cõbien de ſortes Ieſus Chriſt nous attire à ſoy, ou nous diſpoſe à vne droite affection de pieté: ſeulement ie di qu'on ne peut trouuer nulle droiture ſinõ où l'Eſprit qu'il a receu pour le communiquer à ſes membres, à ſon regne. Ie di auſsi ſecondement ſuiuant la doctrine du Pſeaume, aſſauoir q̃ Dieu eſt propice afin qu'on le craigne, que iamais hõme ne luy portera telle reuerence qu'il doit, qu'il ne ſe fie en la clemence & bonté d'iceluy: & que nul ne ſera iamais bien deliberé à garder la Loy, s'il n'eſt perſuadé que celuy auquel il ſert a ſon ſeruice agreable. Or ceſte facilité de laquelle Dieu vſe enuers nous, eſt vn ſigne de ſa faueur paternelle. Ce qu'auſsi mõſtre l'exhortatiõ d'Oſee, Venez retournons à l'Eternel: car s'il a deſtruit il nous guairira: s'il a frappé, il nous dõnera ſanté. Nous voyons en ces mots que l'eſperãce d'obtenir pardon doit ſeruir d'eſperon aux pecheurs, afin qu'ils ne croupiſſent point en leurs fautes. Au reſte ceux qui inuentent vne nouuelle maniere de Chreſtiẽté: c'eſt que pour receuoir le Bapteſme on ait certains iours auſquels on s'exerce en penitence, auant qu'eſtre receus à communiquer à la grace de l'Euangile, n'ont nulle apparẽce en leur erreur & folie. Ie parle de puſieurs Anabaptiſtes, & principalement de ceux qui appetent eſtre dits Spirituels, & telle racaille cõme ſont les Ieſuites & autres ſectes. Mais ce ſont les fruits que produit ceſt eſprit de freneſie, d'ordõner quelque peu de iours à faire penitence, laquelle doit eſtre continuee de l'homme Chreſtien toute ſa vie.

Pſe.130.a.4.

Oſee 6,a,1.

3 Aucuns hommes ſauans par ci auant long temps, voulans ſimplement & puremẽt parler de Penitẽce ſelon la reigle de l'Eſcriture, ont dit qu'elle conſiſtoit en deux parties: c'eſt aſſauoir mortification & viuification. Et interpretent Mortification, vne douleur & terreur de cœur qui ſe conçoit par la cognoiſſance de peché, & le ſentiment du iugement de Dieu. Car quand quelcun eſt amené à la vraye cognoiſſance de ſon peché, adonc il commence à le hair & deteſter: adonc vrayement il ſe deſplaiſt en ſon cœur, & ſe confeſſe miſerable & confus, il ſe ſouhaitte eſtre autre qu'il n'eſt. Outre, quand il eſt touché du ſentiment du iugement de Dieu (car l'vn incontinent s'enſuit de l'autre) lors humilié, eſpouuanté & abbatu, il tremble & ſe desconforte, & pert toute eſperãce. Voila la premiere partie de penitence, qui eſt appellee Contrition. Ils interpretent la Viuification, eſtre vne conſolation produite de la foy: c'eſt quand l'homme confondu par la conſcience de ſon peché, & eſpouuanté de la crainte de Dieu, iettant ſon regard ſur la bonté & miſericorde d'iceluy, ſur la grace & ſalut qui eſt en Ieſus Chriſt, ſe releue, reſpire, reprẽd courage, & quaſi retourne de mort en vie. Or ces deux mots, quand ils ſeroyent bien interpretez, expriment aſſez bien que c'eſt de penitence: mais en ce que telles gens expoſent Viuification eſtre la ioye que reçoit vne ame, quãd elle eſt appaiſee de ſes troubles & angoiſſes, ie ne m'accorde point auec eux: d'autant qu'il faudroit pluſtoſt en ceſt endroit prẽdre ce mot pour vne affection de bien & ſainctement viure, comme s'il eſtoit dit que l'homme meurt à ſoy pour viure à Dieu, & c'eſt le renouuellement dont nous auons parlé.

4 Les autres, pourtant qu'ils voyent ce nom-ci eſtre diuerſement pris en l'Eſcriture, ont mis deux eſpeces de penitence. Et pour les diſtinguer, en ont appellé l'vne Legale, par laquelle le pecheur nauré du cautere de ſon peché, & comme briſé de terreur de l'ire de Dieu, demeure lié en ceſte perturbatiõ, ſans s'en pouuoir deſpeſtrer: l'autre ils l'ont nõmee Euangelique, par laquelle le pecheur eſtant grieuement affligé en ſoy-meſme, s'eſleue neantmoins plus haut, embraſſant Ieſus Chriſt pour la medecine de ſa playe, la conſolation de ſa frayeur, le port de ſa miſere. Cain, Saul, Iudas ſont exemples de la penitence Legale: deſquels quand l'Eſcriture nous deſcrit la penitence, elle entend qu'apres auoir cogneu la peſanteur de leur peché, ils ont eu crainte de l'ire de Dieu: mais ne pẽſans ſinon

Gen,4.b.13
1.Reiis15.f.30
Mat.27.a.3.

à la vengeance & au iugement de Dieu,ont esté abysmez en ceste cogitation. Donc leur penitence n'a esté autre chose qu'vn portail d'enfer, auquel estans desia entrez en ceste presente vie,ils ont commencé à souffrir l'ire de la maiesté de Dieu. Nous voyõs la penitence Euangelique en tous ceux qui apres auoir esté poinds en eux-mesme de l'aiguillon de peché:releuez neantmoins en fiãce de la misericorde de Dieu,se sont retournez à luy. Ezechias fut troublé ayant receu le message de mort:mais pleurant il pria,& regardant à la misericorde de Dieu,reprint fiãce. Les Niniuites furent espouuantez de l'horrible menace de leur ruine:mais couuers de sacs & de cẽdres ils prierẽt esperãs que le Seigneur se pourroit cõuertir & destourner de la fureur de son ire. Dauid cõfessa qu'il auoit trop grieuemẽt peché en faisant les mõstres du peuple:mais il adiousta,Seigneur,oste l'iniquité de ton seruiteur. A l'obiurgation de Nathã il recognut le crime d'adultere, il se prosterna deuant Dieu: mais pareillement il attendit pardon. Telle fut la penitence de ceux qui à la predication de sainct Pierre furent naurez en leur cœur: mais se confians à la bonté de Dieu,adiousterent,Que ferõs-nous,hommes freres? Telle fut aussi celle de sainct Pierre qui ploura amerement:mais ne laissa point d'esperer.

2 Ro.20,d,21 Isa.38,d,1 Ionas 3,b,5 2 Rois dernier b,10 2 Rois 12,c,13 & d,6 Act.2.f,37, Luc 22,g.62 Mat.26,g, 75.

5 Combien que toutes ces choses soyent vrayes,neantmoins d'autant que ie le puis comprendre par l'Escriture, il faut autrement entendre le nom de Penitẽce: car ce qu'ils confondent la Foy auec la Penitence, est repugnant à ce que dit sainct Paul aux Actes, Qu'il auoit testifié aux Iuifs & aux Gentils, la penitence enuers Dieu, & la foy en Iesus Christ. Auquel lieu il met la foy & la penitence comme choses diuerses. Quoy donc? La vraye penitẽce peut-elle cõsister sans foy? Nẽni pas:mais cõbien qu'elles ne se puissent diuiser,toutesfois il les faut distinguer. Car comme la foy ne peut estre sans esperance, neantmoins foy & esperance sont choses differẽtes: aussi pareillement la penitẽce & la foy, combien qu'elles s'entretiennent d'vn lien indiuisible, toutesfois elles se doiuẽt plustost cõioindre que confondre. Ie n'ignore pas que sous le nom de Penitence,toute la conuersion à Dieu est comprise, dont la Foy est vne des principales parties. mais quãd la nature & proprieté d'icelle aura esté expliquee,il apparoistra en quel sens cela est dit. Le mot qu'ont les Hebrieux pour signifier Penitence, signifie conuersion ou retour: celuy qu'ont les Grecs,signifie changement de conseil & volonté. Et de fait, la chose ne respõd point mal à ces vocables: que la somme de penitence est,que nous estans retirez de nous-mesmes,soyons conuertis à Dieu: & ayans delaissé nos conseils & premiere volonté, en prenions vne nouuelle. Parquoy à mon iugement, nous la pourrons proprement definir en ceste sorte, Que c'est vne vraye cõuersion de nostre vie à suyure Dieu & la voye qu'il nõ monstre, procedante d'vne crainte de Dieu droite & non feinte: laquelle consiste en la mortification de nostre chair & nostre vieil hõme,& viuification de l'Esprit. Auquel sens il faut prendre toutes les exhortations qui sont contenues tant aux Prophetes qu'aux Apostres,par lesquelles ils admonnestẽt les hommes de leurs temps à faire penitence. Car ils les vouloyent mener à ce poinct,qu'estans cõfus de leurs pechez,& naurez de la crainte du iugement de Dieu, ils s'humiliassent & prosternassent deuant sa maiesté qu'ils auoyent offensee,& se retirassent en la droite voye. Pourtant quand ils parlent de se cõuertir & se retourner au Seigneur,de se repentir & faire penitence, ils tendent tousiours à vne mesme fin. Dont aussi l'histoire saincte appelle Penitence,d'estre cõduits apres Dieu: c'est quand les hommes l'ayant mesprisé pour s'esgayer en leurs cupiditez, commencent de se reduire à sa parole,& sont prests & appareillez de suyure où il les appellera. Et sainct Paul & S. Iean disent qu'on produise fruicts dignes de repentance, entendans qu'il faut mener vne vie qui monstre & testifie en toutes ses actions vn tel amendement.

Mat.3.a.2. 1.Sam.7,a,2 Luc 3,b,8, Rom.6,a,4, Act.26,c,20

6 Mais auãt que proceder outre,il sera expediẽt d'expliquer dauãtage la definition ci dessus mise,en laquelle il y a principalement trois articles à cõsiderer. Pour le premier, quand nous appellons Penitence vne conuersion de vie à Dieu,nous requerõs vn chãgement,non pas seulemẽt aux œuures externes,mais aussi en l'ame:à ce q̃ s'estant despouillee de sa vieille nature,elle produise apres fruits dignes de sa renouatiõ. Ce que le Prophete voulãt exprimer,cõmande à ceux qu'il exhorte à repẽtance,d'auoir vn nouueau cœur. Parquoy Moyse par plusieurs fois voulãt remonstrer au peuple d'Israel,quelle est la vraye cõuersion,les enseigne de se cõuertir de tout leur cœur & de toute leur ame. Et en parlãt de la Circõcision du cœur,il entre iusques aux affections les plus cachees. Laquelle locution est souuẽt repetee des Prophetes. Toutesfois il n'y a lieu dõt no⁹ puissiõs mieux entẽdre q̃lle est la vraye nature de Penitẽce,q̃ du quatrieme de Ieremie, où Dieu parle en ceste maniere,Israel,si tu te cõuertis,cõuerti toy à moy. Cultiue biẽ la terre de tõ cœur,& ne seme

Ezech.18,g, 31. Deut.30,a,2 Deut.10.d.16 & 30.b.6 Iere.4,a.1.3. 4.

point ſur les eſpines. Sois circoncis au Seigneur, & oſte toute immondicité de ton cœur. Nous voyons comment il denõce, que pour ce mettre à bien viure ils ne peuuent prẽdre autre cõmencement, ſinon de deſraciner toute impieté du cœur. Et pour les toucher plus viuemẽt, il les aduertit que c'eſt à Dieu qu'ils ont affaire, enuers lequel on ne profite rien en ſe conuertiſſant: pource qu'il a en deteſtation le cœur double. Pour ceſte cauſe Iſaie ſe mocque de toutes les entrepriſes des hypocrites, leſquels de ſon temps s'efforçoyent à amender leur vie exterieurement par ceremonies: mais cependant ne ſe ſoucioyent de rompre les liens d'iniquité, deſquels ils eſtreignoyẽt les poures. Et auſsi en ce paſſage-la meſme, il demonſtre bien quelles ſont les œuures qui ſe doiuent enſuiure de la vraye penitence. *Iſa.58.b.6*

7 Le ſecõd article a eſté, que nous auons dit qu'elle procede d'vne droite crainte de Dieu. Car auant que la coſcience du pecheur ſoit amenee à repentãce, il faut qu'elle ſoit premierement touchee du iugement de Dieu. Car quant ce penſemẽt ſera vne fois fiché au cœur de l'homme, que Dieu doit vne fois monter en ſon Throne iudicial, pour demãder conte de toutes œuures & paroles: elle ne laiſſera point repoſer le poure pecheur, ne reſpirer vne ſeule minute de temps, qu'elle ne le picque & ſtimule touſiours à mener vne nouuelle vie, afin qu'il ſe puiſſe ſeurement repreſenter à ce iugement. Parquoy l'Eſcriture ſouuent quãd elle nous exhorte a repẽtance, nous reduit en memoire q̃ Dieu iugera vne fois le mõde. Comme en ce paſſage de Ieremie, Afin que ma fureur ne ſorte comme feu, & n'y ait nul qui la puiſſe eſteindre, à cauſe de voſtre peruerſité. Item, en la predication de S. Paul qu'il fiſt à Athenes, Comme ainſi ſoit que Dieu ait laiſſé cheminer les hommes en ignorance: maintenant il leur denonce de faire penitence, d'autant qu'il a determiné vn iour auquel il iugera le monde en equité. & en pluſieurs autres lieux. Aucunes fois, par les correctiõs qui ſont deſia aduenues, elle demõſtre que Dieu eſt iuge: afin que les pecheurs reputent q̃ beaucoup plus grieue peine les attẽd, s'ils ne ſe corrigent de bonne heure. Dequoy nous auons l'exemple au vingtneufieme du Deuteronome. Or d'autãt que le commencement de noſtre conuerſion à Dieu eſt quant nous auons haine & horreur du peché, à ceſte cauſe l'Apoſtre dit Que la triſteſſe qui eſt ſelon Dieu, eſt cauſe de repentance: appellant Triſteſſe ſelon Dieu, quand non ſeulemẽt nous auõs crainte d'eſtre punis, mais haiſſons & auons en execration le peché, d'autant que nous entendons qu'il deſplaiſt à Dieu. Ce qui ne doit eſtre trouué eſtrange, pource que ſi nous n'eſtions points à bon eſcient, iamais la pareſſe de noſtre chair ne ſe pourroit corriger: meſmes nulle picqueure ne ſuffiroit à la reſueiller de ſa ſtupidité, ſi Dieu ne paſſoit plus outre en mõſtrant ſes verges. Meſmes outre la brutalité il y a auſsi la rebellion, laquelle a beſoin d'eſtre battue à grands coups de marteaux. Ainſi nous contraignõs Dieu par noſtre peruerſité, à vſer de ſeuerité & rigueur en menaçant, veu qu'il ne ſeruiroit rien d'allecher par douceur ceux qui dorment. Ie ne reciteray point les teſmoignages qui ſe trouuent çà & là par toute l'Ecriture. La crainte de Dieu eſt auſſi nommee Introduction à penitẽce, pour autre raiſon. Car encores qu'vn homme fuſt en tout & par tout eſtimé parfait en vertus, s'il ne rapporte ſa vie au ſeruice de Dieu, il pourra bien eſtre loué du monde: mais il ſera en abomination au ciel, attendu que la principale partie de iuſtice eſt de rendre à Dieu l'honneur qu'il merite, duquel nous le fraudons meſchamment, quand nous n'auons pas ceſte intẽtion de nous aſſuiettir à ſon Empire. *Ieré.4.d.4.* *Act,17.g,30* *Deu,29,c,20* *2,Cor,7.c,10*

8 Il nous faut maintenant expliquer le troiſieme article: c'eſt que nous auõs dit que la penitence conſiſte en deux parties: en la mortification de la chair, & la viuification de l'Eſprit. Ce que les Prophetes, combien qu'ils parlent ſimplement ſelon la rudeſſe du peuple auquel ils auoyent affaire, neantmoins expoſent aſſez bien, quand ils diſent, Ceſſez de mal-faire, & adõnez-vous à biẽ. Nettoyez-vous de vos ordures, delaiſſez voſtre vie peruerſe: apprenez de bien-faire, appliquez-vous à iuſtice, miſericorde, &c. Car en rappellãt les hommes de malice, ils requierent que toute leur chair, c'eſt à dire leur nature, ſoit mortifiee, laquelle eſt pleine d'iniquité. Or c'eſt vn commandemẽt bien difficile, d'autant qu'il emporte que nous-nous deueſtions de nous-meſmes, & delaiſsions noſtre propre nature. car il ne faut pas eſtimer que la chair ſoit bien mortifiee, ſinon que tout ce que nous auõs de nous ſoit aneãti & aboli. Mais veu q̃ toutes les pẽſees & affectiõs de noſtre nature ſont repugnãtes à Dieu & ennemies de ſa iuſtice: la premiere entree en l'obeiſſance de la Loy eſt. de renõcer à noſtre nature & à toute noſtre volonté. En apres eſt ſignifié en ce paſſage du Prophete le renouuellemẽt de vie, par les fruicts qui s'en enſuyuẽt: aſſauoir, iuſtice, iugemẽt & miſericorde: car il ne ſuffiroit point de faire les œuures exterieuremẽt, ſinõ q̃ l'ame fuſt premieremẽt adõnee à l'amour & affectiõ d'icelles. Or cela ſe fait quãd l'Eſprit de *Pſe,34.c,15* *Iſa.1.c.16.* *Rom.8,a,4*

Dieu ayant transformé nos ames en sa saincteté, les dirige tellement à nouuelles pensees & affections, qu'on puisse dire qu'elles sont autres qu'elles n'estoyent auparauant. Et de fait, nous sommes naturellement destournez de Dieu, pour ne iamais tendre ni aspirer à ce qui est bõ & droit, iusques à ce que nous ayons appris de nous quitter. Et voila pourquoy tant souuent il nous est commãdé de despouiller le vieil homme, renoncer au mõde & à la chair: & en nous retirans de nos cupiditez de mettre peine à estre renouuellez de l'esprit de nostre entendement. Et ce mot de Mortification, nous aduertit combiẽ il nous est difficille d'oublier nostre naturel: entant qu'il signifie que nous ne pouuons pas estre pliez ne formez à la crainte de Dieu, ni apprendre les rudimens de pieté, sinon qu'estans occis du glaiue de l'Esprit, auec violence nous soyons reduits à neant. comme si Dieu prononçoit qu'il est requis que nous mourions, & soyons aneantis en tout ce que nous auõs, auant que luy nous reçoiue ou accepte pour ses enfans.

Ephes.4.c.22. Coloss.3.b.9. Rom, 12.a.2.

9 L'vne & l'autre nous vient de la communication que nous auons auec Christ. Car si nous sommes vrayement participãps de sa mort par la vertu d'icelle nostre vieil homme est crucifié, & la masse de peché qui reside en nous, est mortifiee: à ce que la corruptiõ de nostre premiere nature n'ait plus de vigueur. Si nous sommes participans de sa resurrection: par icelle nous sommes ressuscitez en nouuelleté de vie, laquelle respõd à la iustice de Dieu. Pour parler donc en vn mot, ie di que Penitence est vne regeneration spirituelle: de laquelle le but est, que l'image de Dieu qui auoit esté obscurcie & quasi effacee en nous par la trãsgression d'Adam, soit restauree. Ainsi l'appelle l'Apostre, quand il dit qu'ayans le voile osté, nous representons la gloire de Dieu estans transformez en vne mesme image, de gloire en gloire, cõme par l'esprit de Dieu. Item, Soyez renouuellez en vostre ame, & vestez le nouuel homme: lequel est creé selon Dieu & iustice, & vraye saincteté. Item en vn autre lieu. Ayant vestu le nouuel homme, lequel est renouuellé à la cognoissance & image de celuy qui l'a creé. Ainsi donc par ceste regeneration nous sommes de la grace de Christ reparez en la iustice de Dieu, de laquelle nous estions decheus par Adam: cõme il plaist à Dieu de restituer en leur entier tous ceux lesquels il adopte en l'heritage de la vie eternelle. Or ceste restauration ne s'accomplit point ni en vne minute de temps, ni en vn iour, ni en vn an: mais Dieu abolit en ses eleus les corruptiõs de la chair par cõtinuelle succession de temps, & mesmes peu à peu: & ne cesse de les purger de leurs ordures, les dedier à soy pour temples, reformer leurs sens à vne vraye pureté, afin qu'ils s'exercent toute leur vie en penitence, & sachent que ceste guerre ne prend iamais fin qu'à la mort. Dont l'impudence d'vn certain apostat est tant plus vilaine, quand il me reproche que ie confon l'estat de la vie presente auec la gloire future, en interpretãt auec sainct Paul, que l'image de Dieu gist en saincteté & iustice veritable: comme si en voulant definir ceci ou cela, il ne fust pas requis de prẽdre la perfection & integrité. Or en disant que Dieu nous restaure à son image, nous ne nions pas qu'il ne le face par accroissement cõtinuel: mais selon que chacun est plus auancé, ceste image de Dieu reluit tant mieux en luy. Or Dieu pour faire paruenir ses fideles à ce but là, leur assigne le chemin de penitence pour toute leur vie, auquel ils ne cessent de courir.

Rom.6.a.6. 2.Cor.3.d.18. Ephes.4.f.23 Coloss.3.b.10 1.Cor.7.c.12

10 Voila donc comment les enfans de Dieu sont deliurez de la seruitude de peché par la regeneration: nõ point pour ne sentir nulle fascherie de leur chair, comme si desia ils estoyent en pleine possession de liberté: mais plustost en sorte qu'il leur demeure matiere perpetuelle de bataille pour les exercer: & non pas pour les exercer seulement, mais pour leur donner mieux à cognoistre leur infirmité. Et en cela consentent tous les escriuains de bon & sain iugement, qu'il demeure en l'homme regeneré vne source & nourriture de mal, dont toutes mauuaises cupiditez sortent continuellement, lesquelles l'allechent & l'incitent à pecher. Ils confessent dauantage, que tous fideles sont tellement tenus enueloppez de ceste corruption, qu'ils ne peuuent pas resister qu'ils ne soyent souuẽt esmeus ou à paillardise, ou à auarice, ou à ambition, ou aux autres vices. Or il n'est ia mestier de lõgue dispute, pour enquerir quelle a esté l'opinion des Docteurs anciens touchãt cela: veu que S. Augustin seul peut suffire pour tous, lequel a fidelemẽt & auec grande diligence recueilli leurs sentẽces. Si quelcun donc veut sauoir qu'ont tenu les Anciẽs de ce poinct, ie les renuoye là pour en sauoir. Or on pourroit pẽser qu'entre S. Augustin & nous il y eust quelque repugnãce: d'autãt que luy en cõfessant que tous fideles, pendãt qu'ils habitẽt en ce corps mortel, sont tellement suiets à cõcupiscẽces qu'ils ne se peuuẽt tenir de conuoiter: toutesfois il n'ose point appeller vne telle maladie, Peché: mais en la nõmant Infirmité, il dit q̃ lors elle est peché quãd outre la cõception ou apprehẽsion l'œuure ou le con-

Li.4.ad Bonifac. Lib.1,& 2, contra Iul.

consentement s'en ensuit : c'est à dire, quand la volonté optempere au premier appetit. Nous au contraire tenons que toute conuoitise, de laquelle l'homme est aucunement chatouillé pour faire contre la Loy de Dieu, est peché: mesme nous affermons que la peruersité laquelle engendre en nous telles concupiscences, est peché. Nous enseignons dõc que les fideles ont tousiours le peché habitant en eux, iusqu'à ce qu'ils soyẽt desuestus de ce corps mortel, pource q̃ la peruersité de cõuoiter, laquelle est repugnãte à droiture reside tousiours en leurs chair. Si est-ce neantmoins qu'il ne s'abstient pas tousiours du nom de Peché en telle signification: comme quand il dit, La source dont prouiennent tous pechez, est nõmee Peché par sainct Paul: assauoir la concupiscence. Ce peché quant aux Saincts perd son regne au mõde & peritau ciel. Par ces mots il cõfesse que d'autãt que les fideles sont suiets à concupiscences, ils sont coulpables comme pecheurs. *Sermo. 6. de verbis Apostoli.*

11 Touchant de ce qui est dit, que Dieu purge son Eglise de tout peché, & qu'il promet ceste grace au Baptesme, & l'accomplit en ses eleus: nous referõs cela à l'imputation du peché plustost qu'à la matiere. Dieu fait bien cela en regenerant les siens, que le regne de peché soit aboli en eux: car il leur donne la vertu de son sainct Esprit, pour les rendre superieurs & veinqueurs au combat qu'ils ont à l'encontre: mais le peché cesse lors de regner seulemẽt en eux, & non point d'y habiter. Parquoy nous disons que le vieil hõme est tellement crucifié, & que la loy de peché est tellement abolie aux enfans de Dieu, que les reliques neantmoins y demeurent: non pas pour y dominer, mais pour les humilier par la cognoissance de leur infirmité. Nous confessons bien que telles reliques ne leur sont point imputees, n'on plus que si elles n'estoyẽt point, mais nous disons que cela se fait par la misericorde de Dieu. & ainsi, combien qu'ils soyent absous par grace, qu'ils ne laissent point de fait d'estre pecheurs & coulpables. Il nous est biẽ aisé de confermer ceste sentẽce, veu que nous auons clairs & certains tesmoignages de l'Escriture pour l'approba tion d'icelle. car que voudrions-nous plus clair que ce que sainct Paul escrit au septieme chap. des Romains? Premierement, qu'il parle là en la personne de l'homme regeneré, nous l'auons ia monstré ci-deuant: & sainct Augustin allegue des raisons peremptoires pour l'approuuer. ie laisse là qu'il vse de ces deux mots, Mal & Peché. Encore que les contredisans puissent cauiller sur ces deux mots, toutesfois qui est-ce qui niera que repugnãce cõtre la Loy de Dieu ne soit vice? & qu'empeschement de bien faire ne soit peché? Finalement qui est-ce qui ne confessera qu'il y a de la faute par tout où il y a misere spirituelle? Or sainct Paul dit que toutes ces choses sont comprises en ceste corruption dont nous parlons. Dauantage, nous auons vne certaine demonstration, par laquelle toute ceste question se peut vuider. car il nous est commandé en la Loy, d'aimer Dieu de tout nostre cœur, de toute nostre ame & de toutes nos forces. Puis qu'il conuient que toutes les parties de nostre ame soyent ainsi remplies de l'amour de Dieu: il est certain que tous ceux qui peuuent conceuoir en leur cœur seulement vn appetit legier, ou quelque cogitation pour estre distraits de l'amour de Dieu à vanité, ne satisfont point à ce commandement. Qu'ainsi soit, ces choses ne sont-elles point comprises en l'ame, d'estre touché & esmeu de quelque appetit, conceuoir en l'entendement quelque chose, ou apprehender en son sens? Quand donc en telles affections il y a de la vanité & du vice, n'est-ce pas vn signe qu'il y a quelques parties de l'ame vuides & despourueuës de l'amour de Dieu? Parquoy quiconque ne confesse que toutes concupiscẽces de la chair sont peché, & que ceste maladie de conuoiter qui est en nous, est la source de peché: il faut qu'il nie quant & quant, que la transgression de la Loy n'est point peché. *Ephe. 5. f. 26. 27.* *Rom. 6, a. 6.* *Rom. 7. b. 6.* *Deut. 6. a. 5.* *Mat. 22. d. 37.*

12 S'il semble aduis à quelcun que ce soit vne chose hors de raison, de condamner ainsi en general toutes les cupiditez desquelles l'homme naturellement est touché, d'autant qu'elles ont esté mises en l'homme par Dieu, qui est autheur de nature: nous respondons que nous ne condãnons point les desirs que Dieu a mis en l'homme en la premiere creation, & lesquels ne se peuuent oster de nous sinon auec l'humanité mesme: mais que nous reprouuons seulement les appetis desbridez & desordonnez, qui sont repugnans à l'ordre de Dieu. Or pource que toutes les parties de nostre ame sont tellement corrõpues par la peruersité de nostre nature, qu'en toutes nos œuures il apparoist tousiours vn desordre & vne intemperance: d'autãt que tous les desirs que nous conceuons ne se peuuẽt separer d'vn tel excez, no⁹ disons qu'à ceste cause ils sont vicieux. ou si quelcũ en veut auoir ne somme plus brieue nous disons q̃ tous les desirs & appetits des hõmes sont mauuais, & les condamnons de peché: non pas entant qu'ils sont naturels, mais entant qu'ils sont desordonnez. Or ils sont desordonnez, d'autant que il ne peut rien proceder pur ni

entier de nostre nature vicieuse & souillee. Et mesmes de ce propos S. Augustin n'en va
Ad Bonif. pas si loin qu'il semble de premiere face, Quant il veut fuir les calõnies des Pelagiens, il se deporte quelque fois du mot de Peché: mais quand il escrit que la loy de peché demeure aux saincts, & que la coulpe seulement est ostee d'eux, il signifie assez qu'il est conforme en vn mesme sens auec nous.

13 Nous produirons quelques autres sentences de ses liures, pour monstrer plus familierement ce qu'il en a senti. Au second liure contre Iulien il dit ainsi, La loy de peché est remise en la regeneration spirituelle, & demeure en la chair mortelle: elle est remise, d'autãt q̃ la coulpe en est abolie par le Sacremẽt, auquel les fideles sõt regenerez: elle demeure, pource qu'elle produit les desirs contre lesquels les fideles mesmes ont à batailler. Item, La loy de peché, laquelle residoit encores aux mẽbres de sainct Paul, est remise au Bapteſme, non pas finie. Item exposant pourquoy S. Ambroise a appellé vn tel vice Iniquité, il dit qu'il nomme ainsi ceste loy de peché: lequel demeure en nous, cõbien que la coulpe en soit remise au Bapteſme, pour ce que c'est chose inique que la chair bataille cõtre l'esprit. Itẽ, Le peché est mort quãt à la coulpe à laquelle il nous tenoit liez: toutesfois il se rebelle mesme estant mort, iusqu'à ce qu'il soit purgé par la perfection de sepulture. Au cinquieme liure il parle encore plus clairemẽt, Comme l'aueuglemẽt du cœur dit-il, est peché, d'autant qu'il est cause qu'on ne croit point en Dieu: & est punition pour le peché, d'autant que le cœur fier & hautain est ainsi puni: & est cause du peché, d'autant qu'il engendre meschãs erreurs: ainsi la concupiscence de la chair cõtre laquelle le bon esprit bataille, est peché, d'autãt qu'elle contient desobeissance contre le gouuernement de l'esprit: est punition du peché, d'autant qu'elle nous est imposee pour la rebellion de nostre premier pere: est cause du peché, soit que nous consentions à icelle: ou que nous soyons contaminez d'icelle dés nostre natiuité. En ce passage S. Augustin ne fait point difficulté d'appeller l'infirmité qui est en nous apres la regeneratiõ, Peché: pource qu'il ne craid pas tant les calomnies des Pelagiẽs apres auoir refuté leur erreur. comme aussi en l'Homelie 41. sur S. Iean, Si tu sers, dit-il, à la loy de peché selon ta chair, fay ce q̃ dit l'Apostre,
Rom. 6. b. 12. Que le peché ne regne poĩt en tõ corps pour obeir au desir d'iceluy. Il ne defend poĩt qu'il n'y soit, mais qu'il n'y regne poĩt. Cependãt q̃ tu es viuãt, il est neceſſaire q̃ le peché soit en tes mẽbres: toutesfois que la dominatiõ luy soit ostee, & q̃ ce qu'il cõmande ne se face point. Ceux qui maintiennent que la concupiscence n'est point peché, alleguent ce dire
Iaques 1, b. 15 de sainct Iaques, Que la concupiscence apres auoir conceu engẽdre le peché. Mais il n'y a point de difficulté à soudre ceste obiection. car si nous n'exposons ce passage des mauuaises œuures, ou des pechez actuels, qu'on appelle: mesme la volonté mauuaise ne sera point contee pour peché. Or de ce qu'il appelle les mauuaises œuures Enfans de la cõcupiscence, & qu'il leur attribue le nom de Peché, il ne s'ensuit pas pourtant que conuoiter ne soit vne chose mauuaise & damnable deuant Dieu.

14 Aucuns Anabaptistes imaginent ie ne say quelle intemperance frenetique au lieu de la regeneration spirituelle des fideles: c'est que les enfans de Dieu (comme il leur semble) estans reduits en estat d'innocence, ne se doyuẽt point soucier de refrener les cõcupiscences de leur chair: mais doyuent suyure l'Esprit pour cõducteur, sous la direction duquel on ne peut errer. Ce seroit vne chose incroyable, que l'entẽdemẽt de l'hõme peust tomber en telle rage, sinon qu'ils publiassent arrogamment ceste doctrine. Et de fait, c'est vn mõstre horrible: mais c'est bien raison que l'audace de ceux qui entreprẽnent de chãger la verité de Dieu en mensonge, soit ainsi punie. Ie leur demãde donc, si toute differẽce de turpitude & honnesteté, de iustice & iniustice, de bien & de mal, de vertu & de vice sera ostee. Celle differẽce, disent-ils, vient de la malediction du vieil Adã, de laquelle no⁹ sõmes deliurez par Christ. Il n'y aura dõc riẽ à dire entre paillardise & chasteté, simplicité & astuce, verité & mẽsonge, equité & rapine. Qu'on oste, disent-ils, toute craĩte friuole, & qu'on suiue hardiment l'esprit: lequel ne demãdera rien de mal, moyennãt qu'on s'adonne à sa conduite. Qui ne s'estonneroit de ces propos si enormes? neãtmoins c'est vne philosophie populaire & amiable entre ceux qui estãs aueuglez de la folie de leurs cõcupiscẽces, ont perdu le sens cõmun. Mais ie vous prie, quel Christ nous forgẽt-ils? & quel Esprit est-ce qui nous rottẽt? Car no⁹ recognoissons vn Christ & son Esprit tel que les Prophetes l'ont promis, & q̃ l'Euãgile denõce qu'il a esté reuelé, duquel nous n'oyõs rien de semblable. car ceſt Esprit que l'Escriture nous mõstre ne fauorise point à homicides, paillardises, yurõgneries, orgueil, cõtention, auarice & fraude: mais est autheur de dilection, chasteté, sobrieté, modestie, paix, tẽperãce & verité. Ce n'est pas vn esprit de resuerie, ne de tourbil

lons,

lons, & qui se trãsporte çà & là inconsiderémẽt tãt au mal qu'au biẽ: mais plein de sagesse & intelligence, pour discerner entre le bien & le mal. Il ne pousse point l'homme à vne licence dissoluë & effrenee: mais comme il discerne le bien du mal, aussi il enseigne de suyure l'vn & fuir l'autre. mais qu'est-ce que ie mets si grand' peine à refuter ceste rage brutale? L'Esprit de Dieu n'est point aux Chrestiens vne imagination folle, laquelle ils se soyent forgee en songeant, ou prise des autres: mais ils le cognoissent tel que l'Escriture le monstre, en laquelle il est dit qu'il nous est donné en sanctification pour nous cõduire en obeissance de la iustice de Dieu, nous ayant purgé d'immondicité & ordure. Laquelle obeissance ne peut estre, que les concupiscences (ausquelles ceux-ci veulent lascher la bride) ne soyent domtees & subiuguees. En apres il en est dit aussi, qu'il nous purge tellemẽt par sa sanctification, que neantmoins il nous reste tousiours beaucoup d'infirmité, cependant que nous sommes enclos en nostre corps mortel: dont il aduient qu'entant que nous sommes encore bien loin de la perfection, il nous est mestier de profiter iournellement: & entant que nous sommes enueloppez en beaucoup de vices, qu'il nous est mestier de batailler à l'encontre. De là s'ensuit qu'il nous faut veiller diligẽment, pour nous garder d'estre surpris des trahisons & embusches de nostre chair. & qu'il ne nous faut point reposer comme si nous n'estions point en danger, sinon que nous pensions auoir plus d'auancement en saincteté de vie que sainct Paul, lequel estoit molesté des aiguillons de Satan, afin qu'auec infirmité il fust parfait en vertu: & qui ne parloit par feintise, en descriuant ce cõbat de la chair & de l'esprit qu'il sentoit en sa personne. 2. Cor. 12. b. 15 Rom. 7. b. 6. 2. Cor. 7. c. 11.

15 Touchant ce que l'Apostre, en declairant que c'est que penitence, raconte sept choses lesquelles la produisent en nous, ou bien procedent d'icelle cõme fruits & effects, ou bien sont comme membres & parties d'icelle: il ne le fait pas sans bonne raison. Or ces choses sont solicitude, excuse, indignation, crainte, desir, zele, vengeance. Ie n'ose pas definir si ce sont les causes de penitence, ou ses effects, pource que l'vn & l'autre a quelque apparence. On les peut aussi nommer Affections coniointes auec penitence: mais pource qu'en laissant ces questiõs nous pouuons auoir le sens de sainct Paul, il me suffira simplement d'exposer ce qu'il veut dire. Il dit donc que la tristesse qui est selon Dieu, engendre en nous solicitude. car celuy qui est à bon esciẽt touché de desplaisir d'auoir offensé Dieu, est semblablement incité & picqué à penser & regarder soigneusement comment il se pourra depestrer des liẽs du diable: d'aduiser aussi pour l'aduenir de n'estre point surpris de ses embusches: dauantage, d'auoir soin de s'entretenir sous la cõduite du sainct Esprit, afin de n'estre point surpris par nonchalance. Secondement il met l'excuse par laquelle il ne signifie point vne defense, de laquelle le pecheur vse pour eschapper du iugement de Dieu, en niant d'auoir failli, ou faisant sa faute legere: mais plustost vne espece d'excuse, laquelle gist plus à demãder pardon qu'à alleguer son bon droit. comme vn enfant qui ne sera point incorrigible, en recognoissant ses fautes & les confessant deuant son pere, se remet neantmoins à sa merci: & pour l'obtenir il proteste tant qu'il peut de n'auoir iamais mesprisé son pere, & de ne l'auoir point offensé par vn meschãt cœur: brief, il s'excuse tellement qu'il ne tend point à se faire iuste & innocent, mais seulement à obtenir pardon. Sensuit puis apres l'indignation, c'est quand le pecheur se courrouce contre soy-mesme en son cœur, s'accuse & se despite contre soy, en reputant sa peruersité & ingratitude enuers Dieu. Le mot de Crainte emporte la frayeur de laquelle nos cœurs sont touchez & surpris, toutesfois & quantes que nous pensons quelle est la rigueur de Dieu cõtre les pecheurs: & d'autrepart ce que nous auons merité. car il ne se peut faire que nous ne soyons agitez d'vne merueilleuse vexation en pensant à cela, laquelle nous instruit à humilité, & nous rend plus aduisez pour le temps à venir. Par ce moyen la solicitude dõt il auoit parlé, se produiroit de ceste crainte. Il me semble aduis qu'il a vsé du mot de Desir, pour vne affection ardente de faire nostre deuoir enuers Dieu, à laquelle nous doit principalemẽt induire la cognoissance de nos fautes. Le zele qu'il adiouste consequemment, tend à vne mesme fin: car il signifie l'ardeur dont nous sommes esmeus: estans picquez de ces pẽsees comme d'esperons, Qu'ay-ie fait? Où estoy-ie tombé, si la misericorde de Dieu ne m'eust secouru? Il met pour le dernier la Vengeance: car d'autant que nous sommes plus aspres & seueres à nous accuser, d'autant deuons-nous esperer que Dieu nous sera plus misericordieux. Et de fait, il ne se peut faire qu'vne ame fidele estant touchee de l'horreur du iugement de Dieu, ne procure à se punir soy-mesme: car les fideles sauent bien quelle peine c'est de la confusion, estonnement, honte, douleurs & desplaisir qu'ils sentent, en recognoissant leurs fautes deuant Dieu. Toutesfois qu'il nous souuiẽne qu'il est besoin de te-

nir mesure,à ce que la tristesse ne nous engloutisse, pource que les cõsciences craintiues sont par trop enclines à trebuscher en desespoir. & Satan vse communement de cest artifice, de plonger tãt profond qu'il peut en ce gouffre de tristesse, tous ceux qu'il voit abbatus de la crainte de Dieu, tellement qu'ils ne se puissent iamais releuer. La crainte laquelle finit en humilité, & ne nous destourne point de l'esperance d'obtenir pardon, ne peut estre excessiue : mais selon l'admonition de l'Apostre, que le pecheur soit sur ses gardes, de peur qu'en se solicitant à se desplaire & hair, il ne soit accablé de trop grand espouuantement pour defaillir du tout. car cela tend à nous esloigner de Dieu & le fuir: & par ainsi est bien repugnant à penitence, par laquelle Dieu nous conuie à soy. Et à ce propos S. Bernard donne vn aduertissemẽt bien vtile: c'est que la douleur pour les pechez est neccessaire, moyennant qu'elle ne soit point continuelle. Et ainsi, qu'il est besoin de nous diuertir de la memoire de nos voyes, laquelle nous tient serrez en angoisse & ennui: & nous pourmener en la memoire des benefices de Dieu, comme en vne belle plaine. Meslons, dit-il, le miel auec l'absynthe, afin que l'amertume nous profite à santé, quand nous la beuurons confite en douceur. Et si vous sentez de vous-mesmes en humilité, sentez de Dieu selon sa bonté.

Heb.12.a. 3.

Sermo. 11. in Cantic.

16 Maintenant il se peut entendre quels sont les fruicts de penitence : assauoir les œuures qui se font pour seruir à Dieu en son honneur, & les œuures de charité, & en somme vne vraye saincteté & innocence de vie : bref, selon que chacun s'efforce tant plus de compasser sa vie à la reigle de la Loy de Dieu, en cela il donne tant meilleurs signes qu'il est vray repentant. Pour ceste cause l'Esprit nous voulant exhorter à repẽtance, nous propose quelque fois tous les preceptes de la Loy, & quelque fois le contenu de la seconde Table: combien qu'en d'autres passages, apres auoir condamné l'immondicité de la source du cœur, il nous incite aussi à monstrer par tesmoignages exterieurs que nous sommes vrayement repentans. De laquelle chose les lecteurs en aurõt vne peinture viue ci apres, quand ie descriray la vie Chrestienne. Ie n'amasseray point ici les passages des Prophetes, où d'vn costé, ils se moquent des badinages de ceux qui s'efforcent d'appaiser Dieu par ceremonies, disant que ce ne sont que ieux de petis enfans : d'autrepart ils enseignent, quelque integrité externe qu'il y ait en la vie, que ce n'est pas le principal, veu que Dieu regarde le cœur. Quiconque aura moyennement versé en l'Escriture, comprendra aisément de soy sans autre docteur, qu'en ayant affaire à Dieu on ne profite rien, si on ne commence par l'affection interieure du cœur. Et le passage de Ioel seruira bien à entendre les autres, Rompez, dit-il vos cœurs, & non pas vos robes, &c. L'vn & l'autre aussi sont exposez en ces mots de sainct Iaques, Vous meschans, lauez vos mains : vous doubles, purgez vos cœurs, Vray est que l'accessoire est mis en premier lieu: mais c'est assez que tantost apres il mõstre le principe & la fontaine: assauoir de nettoyer les ordures cachees, à ce que l'autel pour sacrifier à Dieu soit dressé au cœur. Il y a biẽ outreplus quelques autres exercices externes, desquels nous vsons en particulier pour nous humilier, ou pour dõter nostre chair: & en public pour attester de nostre repẽtance. Or le tout procede de ceste vengeance, dont parle sainct Paul. Car ce sont choses appartenantes à vn cœur affligé, de gemir & plourer, de hair & fuir tout plaisir, toute pompe & vanité, de s'abstenir de bãquets & delices. Dauãtage, celuy qui cognoist quel mal c'est la rebellion de la chair, cerche tous remedes pour la reprimer. Semblablemẽt celuy qui pense bien, combien c'est vne grieue offense d'auoir violé la iustice de Dieu, n'a repos ne cesse, iusques à tant qu'il ait dõné gloire à Dieu en son humilité. Les Docteurs anciens parlent souuent de ces exercices exterieurs, quand ils ont à traiter des fruicts de penitence. Il est bien vray, qu'ils ne constituẽt point le principal poinct de la penitence en iceux. Toutesfois les Lecteurs me pardonnerõt, si ie di ce qui m'en semble. c'est qu'ils se sont trop arrestez à ces menuës choses. & celuy qui pensera diligemment, m'accordera, comme i'espere, ce que ie di. Car en recommandant si fort ceste discipline corporelle, ils induisoyent bien le peuple à la receuoir auec grande deuotion. mais cependant ils obscurcissoyent ce qui deuoit estre en premier lieu. Il y auoit aussi vn autre vice en eux, qu'ils estoyẽt vn peu trop extremes & rigoureux aux corrections, comme il nous faudra traiter ailleurs.

Ioel 2.c. 13.

Iaq. 4.b.8.

17 Mais pource qu'aucuns, voyans que les Prophetes font memoire qu'on se doit repentir auec pleurs & iusnes, ayãs vn sac vestu & les cendres sur la teste (ce qui est principalement monstré en Ioel) par cela estiment que le principal de penitence soit de ieusner & plourer : il nous faut obuier à leur erreur. En ce passage-la donc de Ioel, ce qui est dit de la conuersion entiere de nostre cœur au Seigneur, & de rompre non pas nos habillemens,

Ioel 2, c.12.

lemens, mais nostre cœur, est du tout propre à la penitence. Les pleurs & iusnes ne sont pas mis comme consequences perpetuelles: mais comme circonstances qui conuenoyēt specialemēt alors. Car d'autāt qu'il auoit denoncé vne vēgeance de Dieu espouuantable aux Iuifs: il les admōneste de la preuenir, non seulemēt en amēdant leur vie: mais aussi en s'humiliant & monstrant signe de tristesse. Car cōme anciennement vn hōme accusé de crime, pour impetrer misericorde du iuge, laissoit croistre sa barbe, ne se pignoit point, & se vestoit de dueil: aussi il conuenoit que ce peuple qui estoit accusé deuant le throne de Dieu, testifiast par signes exterieurs qu'il ne demādoit que d'obtenir pardō de sa clemence. Or combien que la maniere de se vestir d'vn sac, & se ietter cendres sur la teste, fust la coustume de ce temps-la, & ne nous appartiēne auiourd'huy de rien: toutesfois les pleurs & les iusnes ne nous seroyent point auiourd'hui impertinens, toutesfois & quantes que le Seigneur nous demonstre apparence de quelque calamité. car quand il nous fait apparoistre quelque danger: il denonce qu'il est appareillé à faire vengeance, & quasi desia armé. Le Prophete donc parle tresbien, en exhortāt à pleurs & iusnes: c'est à dire à tesmoignage de tristesse, ceux ausquels il auoit predit que le iugement de Dieu est appareillé pour les perdre. En telle sorte les pasteurs Ecclesiastiques ne feroyent point de mal auiourd'hui, si toutesfois & quantes qu'ils voyent quelque calamité prochaine, soit de guerre, de famine ou de pestilence: ils remonstroyent à leur peuple qu'il seroit bon de prier le Seigneur auec pleurs & iusnes: moyennant qu'ils s'arrestassent au principal, qui est de rōpre les cœurs, & non les vestemens. C'est donc vne chose certaine, que le iusne n'est pas tousiours conioinct auec repentance: mais conuient particulierement à ceux qui veulent testifier qu'ils se recognoissent auoir merité l'ire de Dieu, & neantmoins requierent pardon de sa clemence. Pour ceste cause Iesus Christ le met auec angoisse & tribulation. car il excuse ses Apostres qui ne iusnoyent point du temps qu'ils estoyent en sa compagnie, pource que c'estoit le temps de ioye: disant qu'ils auroyent opportunité de iusner au tēps de tristesse, quād il les auroit priuez de sa compagnie. Ie parle du iusne solennel & publique. car la vie du Chrestien doit estre temperee en telle sobrieté, qu'il y apparoisse depuis le commencement iusques à la fin, comme vne espece de iusne perpetuel. Mais pource que ce point sera despesché ci apres, en traitāt de la discipline de l'Eglise, ie n'en tiendray ici plus long propos. *Mat.9.b.15.*

18 Toutesfois i'entrelaceray encore ce poinct: c'est que quand le mot de Penitence s'attribue à la declaration externe que font les pecheurs, pour monstrer signe de changement en mieux, alors il est destourné de son sens naturel. car vne telle protestation n'est pas tant se conuertir à Dieu, que cōfesser sa coulpe pour en obtenir pardon & grace. Ainsi, faire penitence en cēdre & auec le sac, n'est autre chose que de proteſter que nous auōs nos pechez en horreur & nous y desplaisons, pource que Dieu y est grieuement offensé. Et c'est vne espece de confession publique, par laquelle en nous condamnāt deuant Dieu & ses Anges & tout le monde, nous preuenons le iugement qui nous estoit deu. car sainct Paul en redarguāt la nonchalāce de ceux qui se pardonnēt par trop, Si nous nous condāmions, dit-il, nous-mesmes, nous ne serions point cōdamnez de Dieu. Au reste, il n'est pas tousiours neceſſaire d'appeller les hommes pour tesmoins de nostre repentance: mais de confesser secretement à Dieu nos pechez, c'est vne partie de la repentance, laquelle ne se peut omettre. car ce n'est pas raison que Dieu pardonne les pechez ausquels nous nous flattons, & lesquels nous couurons d'hypocrisie, à ce qu'il ne les produise point en clairté. Et non seulement il nous conuient recognoistre les fautes que nous commettons de iour en iour: mais vne lourde cheute nous doit tirer plus loin, & nous reduire en memoire les offenses qui semblent desia estre enseuelies de long temps. Ce que Dauid nous enseigne par son exemple: car ayant honte du grand forfait qu'il auoit commis quant à Bethsabé, il s'examine iusques au vētre de sa mere, & cognoist que dés lors il a esté corrompu & infect, & adonné à mal. Et ce n'est point pour amoindrir sa faute, comme plusieurs en s'accusant d'estre hommes pecheurs, se cachent parmi la multitude: & ce leur est vne eschappatoire, d'enueloper auec eux le genre humain. Dauid y procede bien d'vne autre sorte. car par ceste circonstance il augmente & agraue franchement sa coulpe: assauoir que dés son enfance estant adōné à mal, il n'a cessé d'amasser pechez sur pechez. En vn autre passage aussi bien, il entre en examen de sa vie passee, pour demāder pardon des fautes qu'il a commises en sa ieunesse. Et de fait, nous ne prouuerons iamais que nous soyōs bien resueillez de nostre hypocrisie, sinon qu'en gemissant sous le fardeau, & en plourant de nostre misere, nous cerchions que Dieu nous en releue. Il conuient aussi noter, que la peni- *1.Cor.11.g.31.* *Pſe.51.b.7.* *Pſe.25.b.7*

tence en laquelle Dieu nous commande de trauailler sans fin & sans cesse toute nostre vie, differe d'auec celle par laquelle ceux qui estoyent trebuschez en quelque acte vilain & enorme, ou s'estoyent desbordez outrageusement en dissolution, ou mesmes en reiettant le ioug de Dieu, s'estoyent comme reuoltez de luy, sont comme ressuscitez de mort à vie. Car l'Escriture souuent en exhortant à penitence, parle cõme d'vn tel changement, qui nous retire des enfers pour nous mener au royaume de Dieu : & comme d'vne resurrection. Et quãd il est dit que le peuple a fait penitence, c'est qu'il s'est retiré de l'idolatrie
2.Cor.12.g.21 & autres enormitez semblables. Pour ceste raison sainct Paul commãde à ceux qui n'ont point fait penitence de leurs dissolutions, paillardises & immondicitez, de mener le dueil à cause d'vne telle durete. Ceste difference est bien à obseruer, afin que si aucuns sont exhortez à repentance, nous ne pensions pas estre quittes de nous conuertir iournellement à Dieu. & que nous ne soyons pas surpris de nonchalance, comme si la mortification de la chair ne nous appartenoit plus de rien. Car les cupiditez mauuaises dont nous sommes assiduellement chatouillez, & les vices qui pullulent en nous, ne nous donnent point le loisir de nous appareiller, que nous ne mettions peine & soin à nous amender. Parquoy la penitence speciale, laquelle est requise en ceux que le diable a transporté du seruice de Dieu, & enlacé aux filets de mort, n'empesche pas qu'en general tous ne doyuent estre repentans, & n'oste pas la penitence ordinaire, à laquelle la corruption de nostre nature nous doit soliciter.

19 Or s'il est vray que toute la somme de l'Euãgile soit cõprise en ces deux poincts,
Mat.11.b.10. assauoir en Repentance, & remission des pechez (comme c'est vne chose notoire) ne voyons-nous pas bien que le Seigneur iustifie gratuitemẽt ses seruiteurs, afin de les restaurer
Mat.3.a.2. quant & quant en vraye iustice, par la sanctification de son Esprit? Iean Baptiste, lequel estoit Ange enuoyé pour preparer la voye à Christ, auoit cela pour somme de sa predication, Faites penitence: car le royaume de Dieu est approché. Induisant les hommes à penitẽce, il les admõnestoit de se recognoistre pecheurs, & se rẽdre dãnables deuãt Dieu, auec toutes leurs œuures: afin de souhaiter de tout leur cœur la mortificatiõ de leur chair, & nouuelle regeneration de l'Esprit de Dieu. En annõçant le royaume de Dieu, il les appelloit à la foy. Car par le royaume de Dieu, lequel il annonçoit estre pres, il signifioit la remission des pechez, salut & vie, & generalement tous les biens que nous receuons en
Marc 1.a.4. Christ. Parquoy il est dit és autres Euangelistes, que Iean est venu preschant le Baptesme
Luc 3.a.3 de penitence, pour la remission des pechez. Ce qui n'est autre chose à dire, sinon qu'il a enseigné les hommes, que se sentans lassez & comme accablez entierement de la charge & pesanteur de leurs pechez, ils se retournassent au Seigneur, & conceussent en eux-mesmes vne certaine esperance de grace & salut. En ceste maniere pareillement nostre Sei-
Mat.4.c.17, gneur Iesus Christ a commencé ses predications apres son baptesme, disant, Le royaume
Marc 1.b.15 de Dieu est pres: faites penitence, & croyez à l'Euangile. Premierement par ces paroles il declaire que c'est en sa personne que les thresors de la misericorde de Dieu sont ouuerts & desployez. Secondement, il requiert penitence. Finalement, vne certaine fiãce & asseurance des promesses de Dieu. A ceste cause en vn autre passage, voulant brieuement com-
Luc 24.g.46. prendre tout ce qui appartient à l'Euangile, il dit qu'il falloit qu'il souffrist, qu'il ressuscitast des morts, & qu'en son Nom fust presché penitẽce & remisiõ des pechez. Ce qu'ont
Act.5.f.31. ausi annoncé les Apostres apres sa resurrection: comme quand ils ont dit, qu'il estoit ressuscité de Dieu, pour donner penitence au peuple d'Israel, & la remission des pechez. La penitence est preschee au nom de Christ, quand les hommes estans enseignez par la doctrine de l'Euangile, entendent que toutes leurs pensees, mouuemens, affections & operations sont corrompues & vicieuses: & pourtãt qu'il leur est necessaire d'estre regenerez & renaistre, s'ils veulent auoir entree au royaume de Dieu. La remission des pechez est
1.Cor.1.d 30 preschee, quand on remonstre aux hommes, que Iesus Christ leur est fait redemption, iustice, salut & vie, & que par son moyen & à son adueu ils sont reputez iustes & innocens deuant Dieu : & ainsi, que sa iustice leur est gratuitement imputee. Or comme ainsi soit que nous receuions l'vn & l'autre par foy (comme nous l'auons deduit & declairé en vn autre endroit) neantmoins d'autant que le propre obiect de foy, est la bonté de Dieu, par laquelle nos pechez nous sont remis : il a esté mestier de mettre la difference que nous auons mise entre foy & penitence.

20 Or comme la haine du peché, laquelle est le commencement de penitẽce, nous
Isa.61.a.1 donne premierement acces & entree à la cognoissance de Christ (lequel ne se communique point qu'aux poures pecheurs affligez, qui gemissent, trauaillent, sont chargez, & cõme affa-

me affamez & alterez defaillent, estãs accablez de douleur & misere:) aussi d'autrepart, apres auoir cõmencé la penitẽce, il nous la faut poursuyure toute nostre vie, & ne la laisser iamais iusques à la mort, si nous voulons consister & demeurer en nostre Seigneur Iesus Christ. Car il est venu pour appeller les pecheurs: mais c'est pour les appeller à repentance. Il a apporté benediction aux hõmes qui en estoyẽt indignes: mais c'est afin qu'vn chacun d'eux se conuertisse de son iniquité. L'Escriture est par ci par là pleine de telles sentences. Parquoy quand le Seigneur nous offre remission de nos pechez, il a accoustumé de requerir mutuellement de nous amendement de vie: signifiãt que sa misericorde nous doit estre cause & matiere de nous amender. Faites, dit-il, iugement & iustice: car le salut est approché: item, Le salut viendra à Sion, & à ceux qui se conuertissent de leur iniquité en Israel: item, Cerchez le Seigneur quand il se peut trouuer: inuoquez-le cependant qu'il est pres. Que le meschant delaisse sa voye & ses cogitations peruerses, & qu'il se retourne au Seigneur: & il aura pitié de luy, item, Retournez-vous au Seigneur en amendement de vie, afin que vos pechez soyent effacez. Auquel passage toutesfois il faut noter, que ceste condition est adioustee, non pas à cause que nostre amendemẽt de vie soit comme le fondement pour nous faire obtenir pardon de nos offenses: mais plustost au contraire (d'autant que le Seigneur veut faire misericorde aux hommes, à ceste fin qu'ils amendent leur vie) il nous est là monstré à quel but il nous faut tendre, si nous voulõs obtenir pardon de Dieu. Parquoy cependant que nous habiterons en ceste prison de nostre corps mortel, il nous faudra tousiours & sans cesse combatre auec la corruption de nostre nature, & tout ce qui est de naturel en nous. Platon dit quelque fois, que la vie d'vn Philosophe est meditation de mort: nous pouuons dire plus veritablement, que la vie d'vn Chrestien est vn estude & exercitation perpetuelle de mortifier la chair, iusques à ce qu'icelle estant morte du tout, l'Esprit de Dieu regne en nous. Parquoy i'estime que celuy a beaucoup profité, qui a appris à se desplaire beaucoup: non pas à ce qu'il s'arreste en cela, & ne passe point outre: mais plustost afin qu'il souspire, & tende à Dieu: & qu'estãt planté en la mort & resurrection de Christ, il s'employe & mette son estude à faire continuelle penitence: comme certes ceux qui sont droitement touchez de haine de peché, ne peuuent autrement faire. Car iamais homme ne hait le peché, qu'il n'ait quant & quãt pris en amour la iustice. Ceste sentence, comme elle est la plus simple de toutes, m'a aussi semblé aduis tresbien accorder auec la verité des sainctes Escritures.

Mat 11.d.28. Luc 4.c.18

Mat.9.b.13. & Act.3.d.26

Isa.56.a.1. Isa.59.d.20. Isa.55.b.6.

Act.3.d.19.

Id cum alibi tum in Phœdone multis disputat.

21 Or que la penitence soit vn excellent & singulier don de Dieu, ie pense que c'est vn poinct si notoire, par ce qui en a esté traitté ci dessus, que d'en faire plus longue deduction il n'en est besoin. Et pourtant il est dit que l'Eglise primitiue du temps des Apostres glorifioit Dieu, en s'esmerueillant de ce qu'il auoit donné aux Payens penitẽce à salut. Et sainct Paul aduertissant Timothee d'estre patient & debõnaire enuers les incredules, adiouste, Pour voir si Dieu leur donnera repentance, pour cognoistre la verité & se retirer des liens du diable esquels ils sont detenus. Vray est que Dieu en passages infinis de l'Escriture prononce & afferme qu'il veut la conuersion de tous, & adresse communement à tous la doctrine de s'amender: mais l'efficace depend de l'Esprit de regeneration. Car il est plus facile de nous creer hommes, que d'estre renouuelez en nature plus excellente par nostre propre industrie ou vertu. Parquoy non sans cause nous sommes appellez la facture de Dieu, estans creez à bonnes œuures, lesquelles il a apprestees pour nous y faire cheminer. & ce non seulement au regard d'vn iour, mais de tout le cours de nostre vocation. Tous ceux que Dieu veut retirer de damnation, il les viuifie & renouuelle par son Esprit, pour les reformer à soy. Non pas que penitẽce propremẽt soit cause de salut, mais pource que nous auons desia monstré qu'elle est inseparable d'auec la foy & la misericorde de Dieu: veu que tesmoin Isaie, le Redempteur est venu en Iacob pour ceux qui se retirent de leurs iniquitez. Quoy qu'il en soit, ce poinct nous doit estre resolu, que la crainte de Dieu ne dominera iamais en nos cœurs, que le sainct Esprit n'y ait besongné, pour nous amener à salut. Parquoy les fideles se compleignãs par la bouche d'Isaie, & se lamẽtans d'estre delaissez de Dieu, mettent ceci comme signe de reprobation, qu'il a endurci leurs cœurs. Et l'Apostre voulãt exclurre d'esperance de salut les apostats qui ont du tout renoncé Dieu, ameine la raison: qu'il est impossible qu'ils soyent renouuelez à penitẽce, pource que Dieu en renouuelant ceux qu'il ne veut point laisser en perdition, leur donne signe de sa faueur paternelle, & fait comme luire les rayons de sa clairté sus eux, afin de les attirer. Et à l'oppositе, endurcissant les reprouuez, desquels l'impieté est irremissible, il foudroye sus eux pour les faire perir. C'est la vengeance de laquelle l'Apostre menace les

Act.11.c.18.

2.Ti.2.d.25 26.

Ephes.2.b.10

Isa.59.d.20.

Rom.11.d.26.

Isa.63.d.17.

Heb.6.b.6.

Heb.6.b.6 Heb.10.c.26

apoſtats, qui ſciemment & volontairement ſe reuoltent de la verité de l'Euangile: & en ce faiſant ſe moquent de Dieu, reiettent ſa grace auec ignominie, profanent & foulent aux pieds le ſang de Ieſus Chriſt: meſme le crucifient derechef, entant qu'en eux eſt. Car l'Apoſtre en ce paſſage là ne veut point ietter en deſeſpoir tous ceux qui ont peché à leur eſcient: mais veut ſimplement monſtrer que c'eſt vn crime irremiſsible, que de renõcer du tout à la doctrine de l'Euangile: tellement qu'on ne doit trouuer eſtrange, ſi Dieu le punit en extremité de rigueur, iuſques à n'en donner iamais pardon, quand il a eſté ſi vilainement meſpriſé. Car il dit qu'il eſt impoſsible que ceux qui ont eſté vne fois illuminez, & ont receu la grace du ciel, ayans eſté faits participans du ſainct Eſprit, & ayans gouſté la parole de Dieu & les vertus de la vie future: s'ils retombent derechef, ſoyent reduits à penitence, veu que cela eſt crucifier pour la ſecõde fois le Fils de Dieu, & l'auoir en moquerie. Item, en vn autre lieu, Si nous pechons volontairement, dit-il, apres auoir receu la cognoiſſance de verité, il ne no⁹ reſte plus de ſacrifice: mais vne horrible attẽte du iugemẽt. Ce ſont les paſſages, par la mauuaiſe intelligence deſquels les Nouatiens ont autresfois troublé l'Egliſe. Et pource qu'ils ſont durs de premiere apparence, aucuns bons perſonnages ont eſtimé que ceſte epiſtre eſtoit ſuppoſee: laquelle neantmoins de vray monſtre par tout vn eſprit Apoſtolique. Or pource que nous n'auons diſputé ſinon auec ceux qui la reçoyuent: il eſt aiſé de monſtrer combien ces ſentences ne font rien pour confermer leur erreur. Premieremẽt il eſt neceſſaire que l'Apoſtre conſente auec ſon Maiſtre, lequel certifie que tout peché & blaſpheme ſera remis, excepté le peché contre le ſainct Eſprit, qui n'eſt remis ni en ce monde, ni en l'autre. Il eſt certain que l'Apoſtre s'eſt contenté de ceſte exceptiõ, ſi nous ne le voulõs faire aduerſaire de la grace de Chriſt. Dont il s'enſuit, que ce qu'il dit n'eſt pas d'vn peché ou d'autre en particulier, où il n'y ait nulle merci: mais ſeulement d'vn qui procede d'vne fureur deſeſperee, & ne ſe peut excuſer ſous ombre d'infirmité, quand il appert que l'homme qui ſe deſborde ainſi, eſt poſſedé du diable.

Heb.6.a.4.

Heb.10,c.25

Mat.12.c.31. Luc 12.c.10.

22 Pour mieux expliquer ceci, il conuient ſauoir quel eſt ce crime tãt abominable, lequel n'aura nulle remiſsion. Ce que ſainct Auguſtin en quelque lieu definit, que c'eſt vn endurciſſement & obſtination iuſques à la mort, auec vne deffiãce d'obtenir grace, ne cõuient pas auec ces paroles de Chriſt, qu'il ne ſera point remis en ce ſiecle. Car ou cela ſeroit dit en vain, ou il ſe peut commettre en ce mõde. Or ſelon le dire de ſainct Auguſtin, il ne ſe commet point ſinon quand il y a perſeuerãce iuſques à la mort. Ce que les autres diſent, qu'auoir enuie ſur les graces de ſon prochain, eſt pecher contre le ſainct Eſprit: ie ne ſay ſur quoy il eſt fondé. Mais il nous faut amener la vraye definition: laquelle quand elle ſera approuuee par bons teſmoignages, elle annichillera facilement les autres. Ie di donc que ceſtuy-la peche contre le ſainct Eſprit, lequel eſtant tellement touché de la lumiere de la verité de Dieu qu'il ne peut pretendre ignorance, neantmoins reſiſte de malice deliberee, ſeulement pour y reſiſter. Car le Seigneur Ieſus, voulant expliquer ce qu'il auoit dit, adiouſte conſequemment, que celuy qui aura dit parole contre luy, obtiendra pardon: mais celuy qui aura blaſphemé contre l'Eſprit, n'aura nulle grace. Et ſainct Matthieu, au lieu de nommer Blaſpheme contre l'Eſprit, met Eſprit de blaſpheme. Commẽt ſe peut-il faire, que quelcun face opprobre au Fils de Dieu, que cela ne redonde ſur ſon ſainct Eſprit? c'eſt quand vn homme par ignorance contredit à la verité de Dieu qu'il n'a point cogneuë, & par ignorance detracte de Chriſt: ayant cependãt neantmoins telle affection, qu'il ne voudroit nullement eſteindre la verité de Dieu, quand elle luy ſeroit reuelee: ou dire vne ſeule mauuaiſe parole contre celuy qu'il eſtimeroit eſtre Chriſt. Telle maniere de gens pechent contre le Pere & contre le Fils. Comme auiourd'huy il y en a beaucoup qui haiſſent & reiettent la doctrine de l'Euangile, laquelle s'ils penſoyent eſtre l'Euangile, ils l'auroyent en grand hõneur, & l'adoreroyent de tout leur cœur: mais ceux qui ſont conueincus en leurs conſciences, que la doctrine qu'ils combatent eſt de Dieu, & toutesfois ne laiſſent point d'y reſiſter & taſcher de la deſtruire: iceux blaſphement cõtre l'Eſprit, d'autant qu'ils bataillẽt à l'encõtre de la lumiere qui leur eſtoit preſentee par la vertu du ſainct Eſprit. Il y en auoit de tels entre les Iuifs: leſquels, cõbien qu'ils ne peuſſent reſiſter à l'Eſprit parlant par la bouche de ſainct Eſtienne, neantmoins s'efforçoyent d'y reſiſter. Il n'y a point de doute qu'aucuns ne fuſſent meus par zele inconſideré de la Loy: mais il appert qu'il y en a eu d'autres, qui de certaine malice & impieté enrageoyent contre Dieu: c'eſt à dire contre la doctrine, laquelle ils ne pouuoyent ignorer eſtre procedee de Dieu. Tels eſtoyent les Phariſiens, leſquels Ieſus Chriſt redargue: qui pour renuerſer la vertu du ſainct Eſprit, la diffamoyent comme ſi elle euſt eſté de Beel-zebub. Voila

Mat.12 c. 31. Marc 3,d,29, Luc 12.b. 10.

Act.6,c.10

Mat.9.d.34 & 11.b.24

donc que c'eſt Eſprit de blaſpheme: aſſauoir quand l'audace de l'homme, de propos deliberé taſche à aneantir la gloire de Dieu. Ce que ſainct Paul ſignifie, quād il dit qu'il a obtenu miſericorde, entant que par meſgard & ignorance il auoit eſté incredule. Si l'ignorance cōiointe auec incredulité, a fait qu'il obtint pardon: il s'enſuit qu'il n'y a nulle merci, quand l'incredulité vient de ſcience & malice deliberee. 1. Tim. 1. c. 13.

23 Or que l'Apoſtre ne parle point d'vne faute particuliere, mais d'vne reuolte vniuerſelle, par laquelle les reprouuez ſe retranchent de tout eſpoir de ſalut: il eſt facile à entendre, ſi on y prend garde. Que Dieu ſe rende inexorable enuers eux, on ne s'en doit eſbahir: veu que ſelon le teſmoignage de ſainct Iean, ils n'eſtoyēt pas du nombre des eleus, quand ils s'en ſont ainſi departis. Car il adreſſe ſa parole contre ceux qui penſoyent bien pouuoir retourner à la Chreſtienté, apres qu'ils l'auroyent vne fois renōcee. Les voulant retirer de ceſte fantaſie & pernicieuſe opinion, il dit vne choſe qui eſt biē vraye: que ceux qui ont vne fois renōcé Ieſus Chriſt de leur ſeu & bonne volonté, ne peuuēt iamais auoir part en luy. Or ceux-la le renoncent, non pas qui ſimplement par vie deſordonnee tranſgreſſent ſa Parole: mais qui de propos deliberé la reiettent du tout. Les Nouatiēs & leurs ſectateurs donc s'abuſent en ces mots de Cheoir & Tomber: car ils entēdent que celuy tombe, lequel eſtant enſeigné par la Loy de Dieu qu'il ne faut point deſrober, neantmoins ne s'en abſtient pas. Mais ie di qu'il faut ici entendre vne comparaiſon de choſes contraires: aſſauoir quand il dit, que ceux qui ſont trebuſchez apres auoir eſté illuminez, apres auoir gouſté la parole de Dieu & ſa grace celeſte, & les vertus de la vie future, & auoir eſté illuminez du ſainct Eſprit: qu'il faut entendre, s'ils ont eſteint la lumiere de l'Eſprit par malice deliberee, & ont reietté la parole de Dieu & la ſaueur de ſa grace, & ſe ſont alienez de ſon Eſprit: en ſorte qu'il n'y ait point ici vn vice particulier noté, mais vne reuolte generale de Dieu, quand l'homme ſe deſtourne totalement de Dieu, & eſt apoſtat de toute la Chreſtienté. Et de fait, pour exprimer plus clairement qu'il parloit d'vne impieté malicieuſe & deliberee, il adiouſte nommément en vn lieu ce mot, Volontairement. Car quand il dit qu'il ne reſte plus nul ſacrifice à ceux qui de certaine volonté, apres auoir cogneu la verité pechent: il ne nie pas que Chriſt ne ſoit vn ſacrifice perpetuel pour effacer les iniquitez des fideles (ce qu'il auoit traitté auparauant quaſi en toute l'epiſtre, en expliquant la preſtriſe de Chriſt:) mais il entend qu'il n'y en reſte nul autre, quand on reiette ceſtuy-la. Or on le reiette, en cōculcant de propos deliberé la verité de l'Euangile. Heb. 6. 4, 4 Heb. 10. c. 26

24 Touchant ce qu'aucuns obiectent, que c'eſt vne trop grande cruauté & laquelle ne conuient point à la clemence de Dieu, d'exclurre aucun pecheur de la remiſſion des pechez, quand il requerra miſericorde: la reſponſe eſt facile. Car il ne dit pas que Dieu leur deniera pardon s'ils ſe conuertiſſent à luy: mais il dit notamment, que iamais ne ſe retourneront à repentance, entant que Dieu par ſon iuſte iugemēt, à cauſe de leur ingratitude les frappera d'vn aueuglement eternel. Et ne contreuient point à cela ce qu'il applique à ce propos l'exemple d'Eſau: lequel en vain a taſché par larmes & cris de recouurer ſa primogeniture qu'il auoit perdue: non plus que ce que dit le Prophete, que quand ils crieront, le Seigneur ne les exaucera point. Car par telles manieres de parler l'Eſcriture ne denote pas ou vne vraye repētance ou inuocation de Dieu: mais pluſtoſt ſignifie la deſtreſſe de laquelle, quād les iniques ſont preſſez en leur extreme calamité, ils ſont contreints de recognoiſtre ce qu'ils penſoyent auparauant eſtre moquerie & fable: c'eſt que tout leur bien giſt en l'aide de Dieu. Or ils ne la peuuent pas implorer ne demander de cœur: mais ſeulement gemiſſent qu'elle leur eſt oſtee. Parquoy le Prophete par ce mot de Clameur, & l'Apoſtre par ce mot de Larmes, ne ſignifie autre choſe que l'horrible torment dont les iniques ſont agitez en deſeſpoir & deſconfort, voyans qu'ils n'ont nul remede de leur mal-heureté, ſinon la bonté de Dieu, en laquelle ils ne ſe peuuent aucunement fier. Il eſt beſoin de noter diligemment ceci: car autrement Dieu ſeroit contraire à ſoy, en publiant par ſon Prophete qu'il ſera preſt à faire merci & oublier tout, ſi toſt que le pecheur ſe conuertira à luy. Meſme comme i'ay deſia dit, il eſt certain que le cœur de l'homme ne ſe pourra iamais conuertir, qu'eſtant preuenu de la grace d'enhaut. Quāt eſt de l'inuocation de Dieu, ſa promeſſe ne faudra iamais: mais aux paſſages que nous auons alleguez, tant la conuerſion que la priere ſe prennent pour vn torment confus & aueugle, duquel les reprouuez ſont agitez en voyant qu'ils ont beſoin de cercher Dieu pour trouuer remede à leurs maux: & neantmoins en reculent tant qu'ils peuuent. Heb. 12. d, 17. Ezec. 18. c. 20 21

25 Cependant on pourroit demander, veu que l'Apoſtre dit qu'on ne peut appaiſer
1.Rois 21.g.29 Dieu en faiſant ſemblant & feignant de ſe repentir, comment donc le Roy Achab a obtenu pardon, & a deſtourné la punition laquelle luy auoit eſté annoncee : attendu qu'il a eſté ſeulement eſtonné pour vn peu de temps, & ne s'eſt point amẽdé qu'il n'ait pourſuyui le mauuais train de ſa vie. Il s'eſt biẽ veſtu d'vn ſac, il a ietté la poudre ſur ſa teſte, il s'eſt couché par terre, & comme l'Eſcriture luy rend teſmoignage, il s'eſt humilié deuãt Dieu: mais ce n'a rien eſté de rompre ſes veſtemens, quand le cœur demeuroit endurci & enflé de malice. Si eſt-ce que Dieu l'a exaucé, pour luy faire miſericorde. mais ie reſpon q̃ Dieu pardõne tellemẽt aux hypocrites pour vn temps, que ſon ire demeure touſiours ſus eux: & que cela ne ſe fait pas tant en leur faueur, que pour donner exemple à tous. Car quel profit a eu Achab de ce que la peine luy a eſté moderee, ſinon qu'il n'a point veu aduenir durant ſa vie, ce qu'il craignoit? Ainſi la malediction de Dieu n'a pas laiſſé d'auoir ſiege & domicile perpetuel en ſa maiſon, combien qu'elle fuſt cachee: & luy n'a point laiſſé de pe
Gen.27.ſ.18 19. rir à iamais. Autãt en voit-on en Eſau: car combien qu'il ſoit rebouté, ſi eſt-ce qu'il obtiẽt benediction temporelle par ſes larmes. mais pource que l'heritage ſpirituel eſtoit reſerué à l'vn des freres ſeulement, puis qu'Eſau eſtoit retranché & Iacob eleu, telle reiection luy a fermé la porte à la grace de Dieu. Et cependant ſelon qu'il eſtoit homme brutal, ce ſoulagement luy a eſté laiſſé, qu'il ſe ſoulaſt de la graiſſe de la terre & de la rouſee du ciel. Et c'eſt ce que i'ay n'agueres dit, que cela ſe fait pour donner exemple aux autres, afin qu'ils apprennent d'appliquer leurs affections & eſtudes à vraye repẽtance. Car il ne faut douter que Dieu ne ſoit facile & enclin à pardonner à tous ceux qui ſe conuertiront à luy de cœur, veu qu'il eſtend ſa clemence iuſque à ceux qui en ſont indignes : ſeulement quand ils monſtrent quelque ſemblant de ſe deſplaire en leur forfait. Nous ſommes auſſi enſeignez à l'oppoſite, quelle vengeance eſt appreſtee à ceux leſquels ſe iouẽt des menaces de Dieu, & n'en tiennent conte : s'endurciſſans auec vn front impudent & vn cœur de fer,
Iug.2.c.18 pour les aneantir. Voila commẽt Dieu ſouuentesfois a tendu la main aux enfans d'Iſrael pour les ſoulager en leur calamité, combiẽ que leurs cris fuſſent pleins de feintiſe, & que
Pſe.78.d.36. 37 leur cœur fuſt double & deſloyal. comme de fait il ſe pleind au Pſeaume, qu'incontinent apres ils retournoyent à leur premier train. Car par cela il les a voulu amener à vne droite repentance & cordiale, ſe monſtrant ſi humain enuers eux: ou bien les rendre inexcuſables. Toutesfois ce n'eſt pas à dire qu'en remettant pour vn temps la peine, il ſe bride à perpetuité: mais pluſtoſt ſe dreſſe en la fin auec plus grande rigueur cõtre les hypocrites, & redouble les punitions: tellement qu'il peut apparoiſtre cõbien la feintiſe luy deſplaiſt. Cependant notons ce que i'ay dit, qu'il mõſtre quelques exemples combien il eſt liberal à pardonner, afin que les fideles ſoyent tant mieux accouragez à corriger leurs fautes: & que l'orgueil de ceux qui regimbent contre l'eſperon, ſoit plus grieuement condamné.

CHAP. IIII.

¶ *Combien eſt loin de la pureté de l'Euangile, tout ce que les theologiens Sorboniſtes babillent de la Penitence: où il eſt traitté de la Confeſſion & Satisfaction.*

IE vien maintenant à diſcuter ce que les Sophiſtes ont enſeigné de Penitence: ce que ie feray le plus brieuement qu'il ſera poſsible. Car mon cõſeil n'eſt pas de pourſuiure le tout, de peur que ce preſẽt liuret, lequel ie taſche de reſtreindre, ne croiſſe en trop grãde longueur. Et d'autrepart, ils ont auſsi enueloppé ceſte matiere, laquelle autrement n'eſtoit par trop difficile, par ſi longues diſputations, que l'iſſue ne ſeroit point aiſee, ſi nous voulions entrer fort auant en leurs labyrinthes. Premierement, en donnant la definition de Penitence, ils mõſtrent euidemment qu'ils n'ont iamais entendu que c'eſtoit. Car ils tirent des liures des Anciens quelques ſentences, leſquelles n'expriment nullement la force & la nature de penitence. Cõme ſont celles qui s'enſuyuent: Que faire penitence, c'eſt plourer les pechez commis auparauant, & ne plus cõmettre ceux qu'il faille apres plourer: item, Que c'eſt gemir pour les maux paſſez, & ne plus cõmettre ceux qu'il faille gemir: item, Que c'eſt vne vengeance triſte, puniſſant en ſoy ce qu'elle voudroit n'auoir point commis: item, Que c'eſt vne douleur du cœur & amertume de l'ame, pour les maux que quelcũ a commis, ou auſquels il a conſenti. Car quand nous accorderons que ces choſes auront eſté bien dites des Anciens (ce qui ne ſeroit pas difficile à vn contentieux de nier) toutesfois elles n'ont pas eſté dites en ce ſens, qu'ils vouluſſent par icelles declairer que c'eſtoit que penitence: mais pour exhorter ſeulement les penitens, de ne rechoir aux meſmes fautes deſquel-

Pri.eſt Greg. & refert.li. 4.Sent.diſt. 14.ca.1. Sec. Amb. refertur illic & in Decr. Di.3.de pœn. cap. Pœni. riore.

les

les ils auoyent esté deliurez. Et s'il falloit faire definition de tout ce qu'on trouue que les Anciens en ont dit, ils en pouuoyēt encores amener d'autres, qui n'ont point moins d'apparence: comme est celle de Chrysostome, que penitence est vne medecine esteignant le peché, vn don descendu du ciel, vne vertu admirable, vne grace surmontant la force des loix. Dauantage, l'exposition que ces bons glosateurs adioustent puis apres, est beaucoup pire que ces definitions. Car ils s'amusent tellement aux façons de faire exterieures & corporelles, qu'on ne sauroit autre chose cueillir de leurs gros bobulaires de liures, sinon que Penitēce est vne discipline & austerité, seruant en partie à domter la chair, en partie à punir les pechez. Touchant la renouation interieure de l'ame & du renouuellement de vie, il n'en est nulles nouuelles en leur quartier. Ils gergonnent assez de Contrition & attrition. Et de fait, ils tormentent les ames de beaucoup de scrupules, & les enueloppēt de beaucoup d'angoisses & molestes: mais quand il semble qu'ils ayent bien naure les cœurs iusques au profond, ils gairissent toutes les amertumes par quelques asperges de ceremonies. Apres auoir si subtilement defini que c'est que penitence, ils la diuisent en trois parties: en contrition de cœur, confession de bouche, & satisfaction d'œuure. Laquelle diuision n'est non plus propre que leur definition: combien qu'ils n'estudiēt autre chose en toute leur vie que la Dialectique, qui est l'art de definir & partir. Mais si quelcun vient à arguer par la definition, lequel argumēt est receu entre les Dialecticiens, qu'on peut plouer les pechez commis auparauant & ne les plus commettre, combien qu'il n'y ait nulle confession de bouche: comment defendront ils leur partition? Car si celuy qui ne se confesse point de bouche, ne laisse pas d'estre vray penitent, la penitence peut consister sans celle confession. S'ils respondent, que ceste partition se doit rapporter à penitence, entāt qu'elle est sacrement: ou bien qu'elle se doit entendre de toute la perfection de penitence, laquelle ils ne comprennent point par leurs definitions: ils n'ont dequoy m'accuser, mais en doyuent imputer la faute à ce qu'ils ne definissent plus clairement & purement. Moy certes, selon ma capacité, quand il est question de quelque chose, ie me tien à la definition qui doit estre le fondement de toute la disputation. Mais accordons-leur ceste licence magistrale, & venons à esplucher les parties par ordre. Quant à ce que i'omets par mespris beaucoup de choses cōme friuoles, lesquelles toutesfois ils maintiennent en leur orgueil pour grans mysteres: ie ne le fay point par ignorance ni oubli, & ne me seroit pas fort penible de leur escrire & faire assauoir les subtilitez ausquelles ils se confient: mais ie feroye conscience d'ennuyer les Lecteurs de tels menus fatras sans aucun fruict. Tant y a que par les questions qu'ils esmeuuent & debatent, & ausquelles ils s'entortillent, il est aisé de iuger qu'ils gazouillent de choses incogneuës. comme quand ils demādent, si la repentance d'vn peché plaist à Dieu, quand l'obstination demeure en tout le reste. Item, si les punitions que Dieu enuoye vallent pour satisfaction. Item, si la penitence peut estre reiteree pour les pechez mortels. Mesmes en ce dernier poinct ils determinent vilainement & meschamment, que ce n'est que pour les pechez venials que iournellement nous auons à nous repentir. Ils se donnent beaucoup de peine aussi, & errent par trop lourdement au dire de sainct Hierome, que la penitence est vne seconde planche, sur laquelle celuy qui estoit pour perir en la mer, nage pour venir au port. En quoy ils monstrent, que iamais ils ne se sont esueillez de la stupidité en laquelle ils resemblent les bestes brutes, pour apperceuoir de bien loin vne seule faute d'entre mille qu'ils auront commises.

Tert. Au. recurs. ea dist. c. pœni. post. Quart. Ambr. refert. dist. 1. de pœnit. c. Vera. de pœn.

Lib. 4. Sēt. 16 cap. de pœn. dist. 1 c. Perfi. pœnit.

2 Les Lecteurs doyuent ici estre aduertis, que nous ne sommes pas en vn combat friuole, mais qu'il est question d'vne chose par dessus toutes les autres de grāde importance: c'est assauoir de la remisson des pechez. Car quād ils requierent ces trois choses à Penitence, Componction de cœur, cōfession de bouche, & satisfaction d'œuure: semblablement ils determinent qu'elles sont necessaires pour impetrer remission des pechez. Or s'il nous est mestier de cognoistre quelque chose en toute nostre religiō, il est requis principalement que nous entēdions ceci: c'est par quel moyen, en quelle sorte, par quelle condition, & en quelle facilité ou difficulté est obtenue la remission des pechez. Si ceste cognoissance n'est certaine & arrestee, la conscience ne peut auoir aucun repos, ni aucune paix auec Dieu, ni aucune fiance ou asseurance: mais continuellemēt elle tremble, elle est agitee, esmeuë, tormentee, transportee: elle a en horreur & en haine le iugemēt de Dieu, & le fuit tant qu'elle peut. Et si la remisson des pechez depend de ces cōditions ausquelles ils la lient: il n'y a rien plus miserable ne plus desesperé que nous. La premiere partie quils mettent pour obtenir pardon & grace, est Cōtrition: laquelle ils requierent deūmēt faite, c'est à dire pleinement & entierement. mais cependant ils ne constituent point

quand quelcun pourra estre asseuré qu'il se soit bien acquitté de ceste contrition. Ie confesse bien qu'il nous faut estre vigilans, & donner soin, & mesme nous aiguiser à plourer ameremẽt nos fautes, pour nous inciter tant mieux à nous y desplaire & les hair. car c'est
2.Cor.7 c.10 la tristesse dont parle sainct Paul, laquelle nous ne deuons pas reietter, pource qu'elle engendre repentance à salut. Mais quãd on exige vne douleur si amere, qu'elle soit pareille & egale à la grãdeur de la coulpe, & qu'on la mette en balance auec la foy d'obtenir pardon: voici le destroit où les poures consciences sont merueilleusemẽt vexees & affligees, quand elles voyent que ceste contrition deuë leur est imposee: & n'entẽdent point la mesure de la dette, pour pouuoir estre certaines quand elles aurõt payé ce qu'elles deuoyẽt. S'ils disent qu'il faut faire ce qui est en nous: nous tournerons tousiours en vn mesme circuit. Car quand sera-ce que quelcun s'osera promettre qu'il ait employé toutes ses forces à plourer ses pechez? La fin dõc en est, que les cõsciences apres s'estre lõg temps debatues en elles mesmes, quand elles ne trouuent point port où elles puissent reposer: au moins pour adoucir leur mal, elles se contreignent à quelque douleur, & tirent par force quelques larmes pour accomplir ceste contrition.

3 S'ils me veulent accuser de calomnie, qu'ils en monstrent vn seul qui par ceste doctrine de contrition n'ait esté ietté en desespoir, ou bien n'ait opposé vne feintise de douleur au iugement de Dieu, pour vraye componction. Nous aussi bien auions dit en quelque lieu, que la remission des pechez ne nous est iamais ottroyee sans penitence, d'autant que nul ne peut vrayemẽt & en sincerité de cœur implorer la misericorde de Dieu, sinon celuy qui est affligé & nauré de la cõscience de ses pechez: mais nous adiousti ons pareillement, que la penitẽce n'est pas cause d'icelle remission, & ostions ces tormẽs des ames: c'est assauoir, que la contrition doit estre deũment accomplie. dauãtage, nous enseignios le pecheur de ne point regarder sa cõponction ne ses larmes: mais de ficher tous les deux
Mat.11.d.18. yeux en la misericorde de Dieu. Seulement nous declairions que ceux sont appellez de
Isa.61.a.1. Christ, lesquels sont chargez & trauaillez: veu qu'il a esté enuoyé pour annoncer bonnes
Luc 4.c.18. nouuelles aux poures, pour gairir ceux qui sont naurez en leurs cœurs, pour annõcer aux captifs leur deliurance, pour deslier les prisonniers, & consoler ceux qui plourẽt. En quoy estoyent exclus tant les Pharisiens, qui estans souls & cõtens de leur iustice ne recognoissoyent point leur poureté, que les contempteurs de Dieu, qui ne se soucians de son ire ne cerchẽt aucun remede à leur mal. Car toutes telles manieres de gens ne trauaillẽt point, & ne sont naurez en leur cœur, ne liez, ne captifs, & ne plourent point. Or il y a grande differẽce, d'enseigner vn pecheur de meriter la remission de ses pechez par pleine & entiere cõtrition, de laquelle il ne se puisse iamais acquiter: ou de l'instruire d'auoir faim & soif de la misericorde de Dieu, par la cognoissance de sa misere: de luy remonstrer son trauail, angoisse & captiuité, pour luy faire cercher consolation, repos & deliurance. en somme, l'enseigner de donner gloire à Dieu en son humilité.

4 Touchant la Confession, Il y a tousiours eu grande controuersie entre les Canonistes & les Theologiens Scolastiques. Car les premiers ont dit qu'elle estoit seulement ordonnee de droit positif: c'est à dire par les constitutions ecclesiastiques. Les secõds ont maintenu qu'elle estoit ordonnee par commandement diuin. En ce combat s'est mõstree vne grande impudence des Theologiens: lesquels ont autant depraué & corrompu de lieux de l'Escriture, qu'ils en citoyent à leur propos. Et encore, voyans qu'en ceste maniere ils ne venoyẽt point à leur intẽtion: ceux qui ont voulu estre les plus subtils entre eux, ont trouué ceste euasion pour eschapper, c'est que la Cõfession est descendue de droit diuin quant à sa substance: mais que depuis elle a pris sa forme du droit positif. En ceste maniere ceux qui sont les plus ineptes entre les Legistes, ont accoustumé de referer la citation au droit diuin: pourtãt qu'il fut dit à Adam, Adam, où es-tu? Pareillemẽt, l'exceptiõ: pourtant qu'Adam respondit comme se defendant, La femme que tu m'as donnee, &c. Neantmoins que la forme a esté dõnee à tous les deux par le droit ciuil. Mais voyons par quels argumens ils prouuent que ceste Confession, ou formee ou informe, soit commandee de Dieu. Nostre Seigneur, disent ils, a enuoyé les lepreux aux Prestres. Quoy? Les a-
Mat.8.a.4. *Luc 5.c.14.* *& 17.c.14.* il enuoyez à cõfesse? Qui est-ce qui ouit iamais parler que les Prestres Leuitiques fussent
Deut.17 b.8.9. ordonnez pour ouir les confessions? Pourtãt ils ont recours aux allegories: & disent qu'il estoit institué par la Loy Mosaique, que les Prestres discernassent entre lepre & lepre: que peché est lepre spirituelle, de laquelle il appartient au Prestre de iuger. Auãt que respondre, ie demande, Si par ce passage ils sont constituez iuges de la lepre spirituelle: pourquoy tirent-ils à eux la cognoissance de la naturelle & charnelle? N'est-ce pas bien se iouer

iouër des Escritures, de les tourner en ceste façõ, La Loy defere aux Prestres Leuitiques le iugement de lepre: prenons-le donc pour nous. Peché est lepre spirituelle: soyons donc iuges des pechez? Maintenant ie respon, que la prestrise translatee il est necessaire qu'il y ait translation de loy. Or puis que toutes prestrises sont translatees à Iesus Christ, accomplies & cessees en luy: il faut que toute la dignité & prerogatiue de prestrise soit aussi trãslatee à luy. S'ils prẽnent si grand plaisir à suyure les allegories, qu'ils se proposent Christ pour seul Prestre, & qu'ils assemblent à son siege toute iurisdiction: nous le souffrirons aisément. Dauantage, l'allegorie est importune, qui mesle vne loy puremẽt ciuile entre les ceremonies. Pourquoy donc Christ enuoye-il aux Prestres les lepreux? A fin que les Prestres n'eussent à calomnier qu'il violoit la Loy, qui commandoit que celuy qui estoit gairi de lepre fust representé deuant le Prestre, & purgé par certaine oblation: il commande aux lepreux lesquels il auoit gairis, de faire le contenu de la Loy: Allez, dit-il, monstrez-vous aux Prestres: & offrez le present que Moyse a commandé en la Loy, afin que ce leur soit en tesmoignage. Et vrayement ce miracle leur deuoit estre en tesmoignage. Ils les auoyent declairez estre lepreux: depuis ils prononcent qu'ils sont gairis. Ne sont-ils pas contreints, vueillẽt-ils ou non, d'estre tesmoins des miracles de Christ? Christ leur permet son miracle à esprouuer, ils ne le peuuent nier: mais pourtant qu'encore ils tergiuersent, cest œuure leur est en tesmoignage. En ceste maniere il est dit en vn autre lieu, Cest Euãgile sera presché en tout le mõde en tesmoignage à toutes gens. Item, Vous serez menez deuant les Rois & Princes en tesmoignage pour eux: c'est à dire, afin qu'ils en soyẽt d'autant plus conuaincus au iugement de Dieu. Que s'ils aiment mieux s'arrester à l'authorité de Chrysostome, iceluy enseigne que Christ a fait cela à cause des Iuifs, afin de n'estre estimé preuaricateur de la Loy. Combien que i'ay honte d'amener le tesmoignage de quelque homme en vne chose si claire: veu que Iesus Christ prononce qu'il laisse aux Prestres leur droit entier tel qu'ils l'auoyent par la Loy, voire comme à ennemis mortels de son Euangile, lesquels espioyent tousiours occasion de mesdire, s'il ne leur eust fermé la bouche. Parquoy si les prestres de la Papauté se veulent maintenir en telle possession, qu'ils se declairent ouuertement estre compagnons de ceux qui ont besoin d'estre reprimez par force, pour ne point blasphemer. Car ce que Iesus Christ laisse aux Prestres de la Loy, n'appartient en rien à ses ministres de luy.

Heb.7.b.12.

Mat.24.b.14

Mat,10.b.18

Homil.12. de mal. Cauanæa

5 Ils tirent le second argument d'vne mesme source, c'est assauoir d'allegorie: comme si les allegories auoyent grand' force à prouuer quelque doctrine. Mais ie veux bien qu'elles soyent suffisantes, si ie ne monstre que ie les pourroye pretendre auec plus grãde couleur qu'ils ne font, Ils disent donc que nostre Seigneur commãda à ses disciples, apres que Lazare eut esté par luy ressuscité, qu'ils le desliassent & desueloppassent. Premierement ils mentent de cela: car il n'est dit nulle part que nostre Seigneur ait commãdé cela à ses disciples. Et est beaucoup plus vray-semblable qu'il le dit aux Iuifs là assistans, afin que sans quelque suspicion de fraude le miracle fust fait plus euident: & que sa vertu apparust plus grande, d'autãt que sans attouchemẽt, par sa seule parole il suscitoit les morts. Certainement ie l'enten ainsi, Que nostre Seigneur, pour oster toute mauuaise suspicion aux Iuifs, voulut qu'eux-mesmes leuassent la pierre, sentissent la mauuaise odeur, apperceussent les certains indices de mort, qu'ils vissent Lazare ressuscíter par la seule vertu de sa voix, & qu'ils le touchassent les premiers. Et telle est la sentence de Chrysostome au sermon contre les Iuifs, Payens & heretiques. Mais cõcedons que cela ait esté dit aux disciples: que concluront-ils? diront-ils que la puissance de deslier ait esté là donnee aux Apostres? Combien pourrons-nous plus clairemẽt traitter ce lieu par allegorie, si nous disons que nostre Seigneur par cela a voulu enseigner ses fideles de deslier ceux qui auoyẽt esté par luy ressuscitez? c'est à dire, de ne reduire point en memoire les pechez qu'il auroit oublié, de ne condamner point pour pecheurs ceux qu'il auroit absouts, de ne reprocher les choses qu'il auroit pardonnees, de n'estre point seueres & difficiles à punir, là où il seroit misericordieux, doux & benin à pardonner? Car de fait il n'y a rien qui nous doyue plus amollir à pardõner que l'exemple de celuy qui est nostre Iuge, qui menace ceux qui auront esté trop rudes & austeres, de leur rendre la pareille. Qu'ils voisent maintenant, & facent vn bouclier de leurs allegories.

Ieanu.f. 44

6 Ils combatent vn peu de plus pres, en confermant leur dire par sentences de l'Escriture, lesquelles ils estiment manifestes, Ceux, disent-ils, qui venoyent au Bapteſme de Iean confessoyent leurs pechez. Et sainct Iaques commande, que nous confessions nos pechez les vns aux autres. Ie respon, que ce n'est point merueille si ceux qui vouloyent

Mat.3.b.6. Iaq.5.d.16.

estre baptizez confessoyent leurs pechez : car il a esté dit auparauant, que Iean a preschè le Baptesme de penitence,& a baptizé d'eau en penitence. Lesquels donc eust-il baptizé, sinon ceux qui se confessoyent pecheurs? Le Baptesme est vn signe de la remission des pechez: lesquels seroyent admis à ce signe, sinon les pecheurs, & ceux qui se recognoissent tels? Ils confessoyent donc leurs pechez pour estre baptizez. Sainct Iaques ne commande pas sans cause que nous-nous confessions les vns aux autres : mais s'ils consideroyent ce qui s'ensuit prochainement, ils trouueroyēt que cela ne fait gueres pour eux. Confessez, dit-il, vos pechez l'vn à l'autre, & priez les vns pour les autres. Il conioint ensemble oraison mutuelle & confession mutuelle. S'il se faut confesser aux prestres seulement, il faut prier pour eux seulement. Et mesme il s'ensuiuroit des mots de sainct Iaques, qu'il n'y auroit que les prestres qui se peussent confesser. Car en voulant que nous-nous confessions l'vn à l'autre, il parle seulement à ceux qui peuuent ouir la cōfession des autres. Car il dit Mutuellement, ou s'ils aiment mieux, Reciproquement. Or nul ne se peut mutuellement confesser, sinon celuy qui oit la confesse de son compagnon. Lequel priuilege ils concedent seulement aux prestres. Pourtant suiuant leur sentence, nous leur laissons volontiers la charge de se confesser. Ostons donc tels fatras, & entēdons le sens de l'Apostre qui est simple & manifeste: c'est assauoir que nous communiquions & descouurions nos infirmitez les vns aux autres, pour receuoir conseil, compassion & consolation mutuelle. dauantage, qu'ainsi cognoissans les infirmitez de nos freres, chacun de sa part prie Dieu pour icelles. Pourquoy donc alleguent-ils sainct Iaques contre nous: veu que nous requerons si instamment la confession de la misericorde de Dieu, laquelle ne se peut cōfesser sinon de ceux qui premierement ont confessé leur misere? Mesme nous declairōs que tous ceux qui ne se confessent deuant Dieu, deuant ses Anges, deuant l'Eglise, brief deuant tous les hommes, sont maudits & damnez. Car Dieu a tout conclud sous peché, afin que toute bouche soit fermee, & toute chair soit humiliee deuant luy: & que luy seul soit iustifié & exalté.

Iaq.5, d.16.

Gala.3.d.22. Rom.3.b.9. & c.19.

7 Mesme ie m'esmerueille de quelle hardiesse ils osent asseurer que la confession, de laquelle ils parlent, soit de droit diuin. De laquelle nous cōfessons bien que l'vsage est tresancien: mais nous pouuons facilement prouuer, qu'il a premierement esté libre. Et de fait, leurs histoires recitent qu'il n'y en a eu aucune loy ou constitution, auant le temps d'Innocence troisieme. Certes s'il y eust eu loy plus ancienne, ils s'y fussent plustost attachez pour en faire leur profit: qu'en se contētant du decret fait au Concile de sainct Iean de Lateran, se rendre ridicules iusqu'aux petis enfans, comme ils ont fait. Ils ne se feignēt point aux autres choses de forger des faux decrets & supposez, & faire accroire qu'ils ont esté establis par les premiers Conciles, afin d'esblouir les yeux des simples par l'ancienneté. Il ne leur est point venu en memoire de faire le semblable en cest endroit. Parquoy ils sont contraints d'estre eux-mesmes tesmoins qu'il n'y a point encore trois cēs ans qu'Innocence troisieme a bridé l'Eglise, luy proposant la necessité de se confesser. Encore que nous laissions là le temps, la seule barbarie des mots mōstre que la loy ne merite nulle reuerence. Il est là commandé que quiconque sera de deux sexes confesse ses pechez, pour le moins vne fois l'an à son propre prestre. dont il s'ensuiuroit que nul, sinon qu'il fust hōme & femme, ne seroit point tenu à se cōfesser. Il s'est descouuert encore vne sottise plus lourde en leurs successeurs, lesquels n'ont seu comprendre que vouloit dire proprement Prestre. Quoy que tous les aduocats & procureurs du Pape, & tous les caphars qu'il a à loage gazouillent, nous auons ce poinct tout resolu, que Iesus Christ n'est point autheur de ceste loy, laquelle contraint les hōmes à raconter leurs pechez: mesmes, qu'auant qu'il en fust rien ordonné, il s'estoit desia escoulé douze cens ans depuis la resurrection de Iesus Christ: & que ceste tyrannie a esté dressee lors que des masques regnoyent au lieu de pasteurs, & apres auoir esteint toute pieté & doctrine, s'estoyent vsurpé vne licēce de tout faire sans aucune discretion. Outreplus, il y a euidens tesmoignages tāt des histoires que des autres anciens escriuains, qui monstrēt que ç'a esté vne discipline politique instituee seulement par les Euesques, non pas ordonnance mise de Christ ou de ses Apostres. I'en proposeray vn seulement, lequel pourra suffire amplement à prouuer ce que ie di. Sozomenus, l'vn des autheurs de l'histoire Ecclesiastique, raconte que ç'a esté vne constitution des Euesques, diligēment obseruees par les Eglises Occidentales: & mesme à Rome principalement. En quoy il monstre, que ce n'a pas esté vne ordonnance vniuerselle de toutes les Eglises. Apres il monstre qu'il y auoit vn des prestres peculierement destiné à cest office. en quoy il refute pleinement ce que ceux-ci ont feinct des clefs donnees indifferemment

C'est le Pape 183.

Tripart. hist. lib.9.

remment pour la confession à tout l'ordre des prestres. Car ce n'estoit pas vn office commun de tous : mais singulierement la charge d'vn seul, qui auoit de l'Euesque esté esleu à ce faire. Et c'est celuy qu'auiourd'huy mesmes les Papistes nomment Penitentier en leurs eglises cathedrales, lequel a quelque reserue des crimes les plus enormes. Il dit encore outre, que ceste vsance estoit à Constantinoble, iusques à ce qu'vne femme faisant semblant de se confesser, fut trouuee ayant pris ceste couuerture pour cohabiter auec l'vn des Diacres d'icelle Eglise. A cause de se malefice Nectarius Euesque du dit lieu, homme renommé de saincteté & grande doctrine, abolit ceste obseruance de confession, Que ces aines dressent les aureilles. Si la confession auriculaire estoit loy de Dieu, comment eust esté Nectarius si hardi de la rompre & abolir ? Accuseront-ils d'heresie & de schisme ce sainct personnage, prisé & approuué par tous les Anciens? Mais par vne mesme sentence ils condamneront l'Eglise de Constantinoble, voire mesmes toutes les Eglises Orientales, lesquelles ont contemné vne loy (s'ils disent vray) inuiolable & commandee à tous Chrestiens.

8 Mesme ceste abrogation est si souuentesfois demõstree par Chrysostome, lequel estoit aussi euesque de Cõstantinoble: que c'est merueille cõment ils osent ouurir la bouche pour repliquer à l'encõtre. Si tu veux effacer tes pechez, dit-il, cõfesse-les. Si tuas hõte de les descouurir à vn hõme, cõfesse-les tous les iours en tõ ame, Ie ne di pas q̃ tu les descouures à personne qui t'en face apres re,pche: cõfesse-les à Dieu lequel les peut purger Cõfesse-les entõ lict, afin q̃ ta cõsciẽce recognoisse iournellemẽt son mal. Itẽ il n'est pas ne cessaire de se cõfesser deuãt tesmoin: seulemẽt fay la recognoissance en tõ cœur. cest examẽ ne requiert point le tesmoin: il suffit que Dieu seul te voye & escoute. Itẽ, Ie ne t'apelle point deuãt les hõmes pour leur descouurir tes pechez: espluche ta cõscience deuãt Dieu. monstre ta playe au Seigneur, lequel en est le medecin: & le prie d'y remedier. C'est celuy qui ne reproche rien, & humainement gueriſt le poure malade. Item, Ie ne veux point que tu te confesses à vn hõme, lequel te puisse reprocher apres ou te diffamer en publiant tes fautes : mais monstre tes playes à Dieu qui en est le bon medecin. Puis apres il introduit Dieu parlant en ceste maniere. Ie ne te cõtrain point de venir en assemblee publique: cõfesse à moy seul tes pechez, afin que ie te garentisse. Dirons-nous que sainct Chrysostome en parlant ainsi ait esté si temeraire, de deliurer les consciences des hõmes des liens dont elles estoyent estreintes par la volonté de Dieu ? Il n'est pas ainsi. mais ce qu'il entendoit n'estre point ordonné par le decret de Dieu, il ne l'ose requerir comme necessaire.

Homil 2, in Psal. 50.

Sermo. de pœnit. & cõfess. Homil. 5. de incõprehen. Dei natura contra Anomœos, Homil, 4. de Lazaro.

9 Mais pour mieux encore despecher toute la chose, premierement nous enseignerons fidelemẽt quelle espece de cõfession nous a esté baillee par la parole de Dieu : apres nous monstrerons les inuentions des Papistes touchant la Cõfession : non pas toutes (car qui pourroit espuiser vne si grande mer?) mais seulemẽt celles qui appartiennent à la somme de leur doctrine. Il me fasche d'aduertir que le translateur tant Grec que Latin a souuẽt pris ce mot de Cõfesser pour louër, veu que c'est chose notoire iusques aux pl⁹ rudes idiots: mais si est-il expedient que l'audace de ces vilains soit descouuerte, en ce qu'ils s'arrogent du mot de Confession, qui emporte simplement louãge de Dieu, pour couurir leur tyrannie. Voulans prouuer que la cõfession resiouit & recree les ames, ils amenẽt ce verset du Pseaume, Ie viendray en voix de liesse & de confession. Or s'il est licite de transfigurer ainsi toutes choses, il y aura de terribles Qui pro Quod: mais puis que les Papistes ont perdu toute honte, c'est bien raison que nous cognoissions que Dieu les a precipitez en esprit reprouué, pour rendre leur temerité plus detestable. Au reste, en no⁹ tenãt à la pure simplicité de l'Escriture, nous ne serons point en dãger d'estre trompez par tels desguisemens. Car elle nous ordonne vne seule façon de nous cõfesser deũment, c'est, puis q̃ c'est le Seigneur qui remet, oublie & efface les pechez, que nous les luy cõfessions pour en obtenir grace & pardon. C'est le medecin: monstrons-luy donc nos playes. C'est celuy qui a esté offensé & blessé: demãdons luy dõc merci & paix. C'est celuy qui cognoist les cœurs & voit toutes les pensees: ouurons donc nos cœurs deuant luy. C'est celuy qui appelle les pecheurs: retirõs-nous dõc par deuers luy. Ie t'ay dõné à cognoistre mõ peché, dit Dauid, & n'ay pas caché mon iniquité. I'ay dit, Ie cõfesseray à l'encõtre de moy mon iniustice au Seigneur: & tu m'as pardõné l'iniquité de mon cœur Telle est vn autre confession de Dauid mesme, Aye pitié de moy Seigneur, selon ta grãde misericorde. Telle est pareillemẽt celle de Daniel, Nous auõs peché Seigneur, nous auons fait peruersemẽt, nous auons cõmis impieté, & auõs esté rebelles en reculãt de tes cõmandemens. Il y en a assez d'autres semblables qui se voyẽt en l'Escriture, & lesquelles pourroyẽt remplir vn volume. Si nous

Pſe. 42. 4. 5.

Pſe. 32. 5.

Pſe. 51. 4, 7.

Daniel 9 4, 5

1. Iean 1.d.9 confessons nos pechez (dit sainct Iean) le Seigneur est fidele pour les nous pardonner. A qui les confesserõs nous? à luy certes : c'est à dire, si d'vn cœur affligé & humilié nous-nous prosternons deuant luy: si en vraye sincerité nous accusans & condamnans deuãt sa face, nous demandons estre absous par sa bonté & misericorde.

10 Quiconque fera de cœur & deuant Dieu ceste cõfession, il aura sans doute aussi la langue preste à confession, quand mestier sera d'annoncer entre les hommes la misericorde de Dieu : & non seulement pour descouurir le secret de son cœur à vn seul vne fois, & en l'aureille: mais pour declairer librement tant sa poureté que la gloire de Dieu
2. Sã. 12. c. 13. par plusieurs fois, publiquement & tout le monde oyant. En ceste maniere, Dauid apres auoir esté redargué de Natham, estant picqué d'vn aiguillon de conscience, confessa son peché & deuant Dieu & deuant les hommes: l'ay peché dit il cõtre le Seigneur: c'est à dire, Ie ne me veux plus excuser ne tergiuerser, que chacun ne me iuge pecheur : & que ce que i'ay voulu estre caché à Dieu, ne soit mesmes manifesté aux hommes. De ceste confession secrette qui se fait à Dieu, prouient aussi que le pecheur se confesse volontairement deuant les hõmes, toutesfois & quãtes qu'il est expediẽt de ce faire, ou pour s'humilier ou pour dõner gloire à Dieu. Et pour ceste cause nostre Seigneur auoit anciennemẽt
Leuit. 16. c. 11 ordonné en la Loy que tout le peuple se confessast publiquement au tẽple par la bouche du Prestre. car il preuoyoit bien que ce seroit vne tresbonne aide pour induire vn chacun à droitement recognoistre ses fautes. Et aussi c'est bien raison qu'en confessant nostre misere, nous magnifions entre nous & deuant tout le monde, la misericorde de Dieu.

11 Or comme ainsi soit que ceste espece de cõfession doiue estre ordinaire en l'Eglise, il est bon d'en vser specialement encore outre la coustume, s'il aduient que tout le peuple ait commis vne faute cõmune, tellement que tous soyent coulpables deuant Dieu. Et de cela nous en auons exemple en la confession solennelle que fit le peuple par le cõseil
Nehem. 1. c. 7 & l'instance d'Esdras & Nehemias. Car puis que la captiuité qu'ils auoyent lõg temps enduree, la destruction de la ville & du temple, & la dissipatiõ du seruice de Dieu auoit esté vne verge cõmune pour punir les fautes de tous: ils ne pouuoyẽt pas biẽ cognoistre le benefice de leur deliurance, sinon en confessant en premier lieu leurs fautes. Et ne peut chaloir si quelques fois en vne Eglise aucuns sont innocẽs. car puis qu'ils sont membres d'vn corps languissant & mal disposé, ils ne se doyuent point vanter d'estre sains : mesme il ne se peut faire qu'ils ne soyent entachez de quelque contagion, pour estre aucunemẽt coulpables. Parquoy toutesfois & quantes que nous sommes affligez, ou de peste, ou de guerre, ou de sterilité, ou de quelque aduersité, nostre office seroit de courir à pleur & à iusne, & à autres tesmoignages d'humilité : & principalemẽt à la confession, de laquelle tout le reste depend. Touchant de la confession ordinaire qui se fait en commun de tout le peuple : outre ce qu'elle est approuuee par la bouche de Dieu, nul de sens rassis ne la mesprisera, en considerant quelle vtilité elle emporte. Car puis qu'en toute assemblee que nous faisons au temple, nous-nous presentons deuãt Dieu & ses Anges : par où pouuons-nous mieux commẽcer, que par la recognoissance de nostre indignité? Quelcun me repliquera, que cela se fait en toutes prieres, d'autant que nous confessons touſiours nos pechez en priant. Ouy bien: mais si on regarde quelle est nostre nonchalance & pesanteur, nul ne pourra nier que ce ne soit vne saincte ordonnance & vtile, d'admonnester expressement le peuple Chrestien par vn acte special, qu'il ait à s'humilier. Car combien que la ceremonie que Dieu a commandee au peuple d'Israel, fust vne portion des rudimens de la Loy: neantmoins la chose nous appartient aucunemẽt. Et de fait, nous voyons que les Eglises bien reiglees ont ceste coustume, que chacun Dimanche le ministre prononce vne confession tant en son nom qu'en celuy du peuple, pour rendre coulpable toute la cõpagnie deuant Dieu, & demãder merci: & que cela ne se fait point sans fruit. mesme cela sert d'vne clef pour ouurir la porte à prier tant en general qu'en particulier.

12 Dauantage, l'Escriture nous recõmande deux autres especes de confession particuliere. L'vne qui se face pour nous: à quoy tend le dire de sainct Iaques, que nous con-
Iaq. 5. d. 16 fessions nos pechez l'vn à l'autre. Car il entend, que declairans nos infirmitez les vns aux autres, nous-nous aidions mutuellemẽt de conseil & cõsolation, L'autre, qui se face pour l'amour de nostre prochain, lequel auroit esté offensé par nostre faute, pour le reconcilier & appaiser. Quãt est de la premiere espece, combien que l'Escriture, en ne nous assignãt personne auquel nous-nous deschargions, nous laisse la liberté de choisir d'entre les fideles qui bon nous semblera pour nous confesser à luy : toutesfois pource que les pasteurs doyuent estre par dessus les autres propres à cela : c'est le meilleur de nous adresser plu-

stost

ſtoſt à eux. Or ie di qu'ils ſont idoines par deſſus les autres, d'autant que du deuoir de leur office ils ſont conſtituez de Dieu, pour nous inſtruire comment nous deuons veincre & corriger le peché, & pour nous certifier de la bonté de Dieu, afin de nous conſoler. Car combien q̃ l'office d'admõneſter mutuellemẽt les vns les autres, ſoit cõmun à tous Chreſtiens: toutesfois il eſt ſpecialement enioint aux miniſtres. Et pourtãt, tout ainſi que nous deuons nous conſoler les vns le autres vn chacun en ſon endroit: auſsi d'autrepart nous voyõs que les miniſtres ſont ordõnez de Dieu comme teſmoins, & quaſi comme pleiges pour certifier les conſciences de la remiſsion des pechez: tellement qu'il eſt dit qu'ils remettent les pechez, & deslient les ames. Quand nous voyons que cela leur eſt attribué: penſons que c'eſt à noſtre profit. Pourtant qu'vn chacun fidele, quand il ſe trouuera angoiſſé en ſon cœur pour le remord de ſes pechez, en ſorte qu'il ne puiſſe ſe reſoudre pour eſtre en repos, ſinon qu'il ait quelque aide d'ailleurs: qu'il ſe ſouuienne d'vſer de ce remede comme il luy eſt offert de Dieu: aſſauoir qu'il ſe deſcouure premieremẽt à ſon paſteur pour eſtre ſoulagé entãt que l'ofice d'iceluy eſt de cõſoler le peuple de Dieu par la doctrine de l'Euãgile, tãt en public qu'en particulier. Mais il ſe faut touſiours dõner garde, que là où Dieu n'a point impoſé de loy, les conſciences ne ſoyẽt aſtreintes à certain ioug. Dõt il s'enſuit que telle forme de cõfeſſion doit eſtre en liberté, tellemẽt q̃ nul n'y ſoit cõtraint: mais ſeulement qu'on remonſtre à ceux qui en auront beſoin, qu'ils en vſent cõme d'vne aide vtile. Secõdement il s'enſuit q̃ ceux qui en vſent libremẽt pour leur neceſſité ne doyuẽt eſtre cõtraints par cõmandement, ni induits par aſtuces à racõter tous leurs pechez: mais ſulemẽt entãt qu'ils iugeront eſtre expediẽt, pour en rapporter vne vraye allegeance. Les bons & fideles paſteurs doyuẽt non ſeulement laiſſer l'Egliſe en ceſte liberté, mais auſsi la maintenir de tout leur pouuoir, s'ils veulent conſeruer leur miniſtere en pureté ſans tyrannie & empeſcher que le peuple ne vienne en ſuperſtition.

Mat.16.c.19
Mat.18.c.18

13 Senſuit la ſeconde eſpece de confeſsion particuliere, de laquelle parle noſtre Seigneur en ſainct Matthieu, quand il dit, Si tu offres ton ſacrifice à l'autel, & qu'il te ſouuiẽne là que ton frere ait offencé contre toy: laiſſe là ton ſacrifice & ten va, & te reconcilie à tõ frere premieremẽt, & puis tu ſeras tõ offerte. Car voila cõme il faut reioindre la charité qui auroit eſté diſſoute par noſtre faute: aſſauoir en confeſſant que nous auons failli, & demandant pardon. Sous ce genre auſsi eſt compriſe la confeſsion publique des penitens qui ont commis quelque ſcandale notoire en l'Egliſe. Car ſi noſtre Seigneur Ieſus eſtime tãt l'offenſe priuee d'vn ſeul homme, qu'il reiette de l'autel celuy qui aura offenſé ſon frere, iuſques à ce qu'il l'ait contenté, & ait fait ſon appointement auec luy: n'y a-il point plus grande raiſon, que celuy qui a bleſſé l'Egliſe par quelque mauuais exemple, ſe reconcilie auec icelle, en recognoiſſant ſa faute? En telle maniere l'inceſte de Corinthe fut receu en la communion des fideles, apres s'eſtre humblement ſoumis à la correction. Ceſte forme a duré touſiours en l'Egliſe ancienne, comme ſainct Cyprian en fait mẽtion. Car en parlant des pecheurs publiques, Ils ſont, dit-il, penitence par certain temps: puis ils viennent confeſſer leur peché, & ſont receus en la communion auec impoſition des mains de l'Eueſque & du Clergé. On ne trouue en l'Eſcriture autre maniere ne façon de confeſſe que celle-la. Et ce n'eſt point à nous de lier ou aſtreindre les conſciences de nouueaux liens, puis que Ieſus Chriſt defend eſtroitement de les tenir en ſeruitude. Au reſte, tãt s'en faut que ie reſiſte que les brebis ne ſe preſentent à leur paſteur, quand il eſt queſtion de venir à la Cene, que ie voudroye biẽ que ceſte couſtume s'obſeruaſt par tout. Car ceux qui ont la cõſcience empeſchee, peuuent vſer de ceſte opportunité pour ſe conſoler: & le Paſteur a entree & moyen d'admonneſter ceux qui en ont beſoin, moyennant que touſiours on ſe garde bien de tyrannie & de ſuperſtition.

Mat.5.d.23
2.Cor.2.b.6

14 En tous ces trois genres de confeſsion, la puiſſance des clefs a lieu: aſſauoir quãd l'Egliſe demande pardon à Dieu auec recognoiſſance ſolennelle de ſes pechez: ou bien quand vn homme particulier, qui a commis vne faute ſcandaleuſe au detrimẽt de l'Egliſe, rend teſmoignage de ſa penitence: ou bien quand celuy qui a meſtier de conſeil & de la conſolation de ſon miniſtre, d'autant qu'il eſt agité en ſa conſcience, luy deſcouure ſon infirmité. Quant eſt de reparer les offenſes & appointer auec ſon prochain, la raiſon eſt diuerſe. Car combien que cela tende auſsi à appaiſer les conſciences: toutesfois le principal but eſt, que les haines eſtans abolies, les cœurs ſoyent vnis en bonne paix. Combien que l'autre fruict ne ſoit point à meſpriſer, afin que chacun ſoit tant plus enclin à confeſſer franchement ſes fautes. Car quand toute l'Egliſe ſe preſente comme deuant le ſiege iudicial de Dieu, ſe rendant coulpable & confeſſant ſes demerites, & proteſtant d'auoir

son seul recours à la misericorde de Dieu: ce ne luy est pas vne petite consolation d'auoir là l'ambassadeur de Iesus Christ present.lequel ait charge de l'absoudre,& qui luy denonce qu'il l'absout au nom de son Maistre,& par l'authorité d'iceluy, suiuant le mandement qui luy est donné. Et en cela nous voyons que vaut l'vsage des clefs, & quelle vtilité nous en receuons,quand ceste ambassade de reconciliation se fait auec telle reuerence & ordre qu'il appartient.Semblablement,quand celuy qui cestoit aliené de l'Eglise est receu en vnion fraternelle,& obtient pardon de l'Eglise: ne luy est ce pas vn grand bien,quand il void qu'il obtient pardon de ceux ausquels Iesus Christ a dit, Ce que vous aurez deslié & remis en terre,sera deslié,& remis au ciel?Sēblablement l'absolutiō particuliere n'a pas moins d'efficace,& n'est pas moins fructueuse,quand ceux qui ont besoin de cōfirmation en leurs consciences en vsent.Car il aduient quelquesfois qu'vn homme qui aura ouy les promesses generales de Dieu, qui s'addressent à toute l'Eglise, ne sera pas neātmoins resolu en soy, mais sera encore en suspens,demeurāt incertain de la remissiō de ses pechez: mais s'il s'en va à son Pasteur, & qu'il luy denonce secretement son mal, & que le Pasteur adressant sa parole à luy,l'asseure comme luy appliquant en particulier la doctrine generale,il sera droitement certifié,là où auparauant il estoit en doute:& sera deliuré de tout scrupule,pour estre en repos de conscience. Toutesfois quand il est questiō de traiter de la puissance des clefs,il se faut tousiours garder d'imaginer quelque puissance qui soit dōnee à l'Eglise, laquelle soit separee de la predication de l'Euangile.Il nous conuiedra declairer ce poinct ailleurs plus au long ,quand nous parlerons du regime de l'Eglise: & la nous verrons que tout ce que Dieu à donné d'authorité pour lier & deslier, est attaché a la Parole.Ceste sentence toutesfois se doit notamment appliquer au ministere des clefs, dont il est à present questiō.car il gist dutout en cela, que la grace de l'Euāgile soit confermee &quasi seellee tant en public qu'en particulier,par ceux que Dieu a ordonnez en ceste office.ce qui ne se peut autrement faire que par sa seule predication.

Mat.18.c.19. Iean 20.c.23

c.omnis vtriusque sexus. De summa trinita & fide cath. decretum est Innocentii in Concilio Lateranen. Refertur lib. 4.Senten.di. 14.c.2. Lib.4 Sent.dist.18. cap.2

15 Les theologiens Papistes, quoy? Ils ordonnent que tous ceux qui sont des deux sexes,incōtinent qu'ils seront paruenus en aage de discretion, confessent à tout le moins vne fois l'an tous leur pechez à leurs propres Curez:& que le peché n'est pas remis sinon à ceux qui ont ferme propos de ce confesser. Lequel propos s'il n'est accompli quand l'occasion est presentee,il ne reste plus d'entree en Paradis. Outre,que le prestre a la puissance des clefs pour lier ou deslier le pecheur: d'autant que la parole de Christ ne peut estre vaine,par laquelle il a dit,que ce qu'ils auront lié en terre sera lié au ciel, &c. Or ils se combatent entre eux de ceste puissance.Les vns disent qu'il n'y a qu'vne clef essentiellement: c'est assauoir la puissance de lier & deslier: que la science est bien requise pour le bon vsage,mais qu'elle n'est que cōme vn accessoire,& non pas de l'essence.Les autres voyās que ceste licence estoit trop desordonnee, ont annombré deux clefs, Discretion & Puissance. Les autres voyans que par ceste moderation la temerité des prestres estoit refrenee, ont forgé nouuelles clefs, c'est assauoir Authorité de discerner (de laquelle ils vsent en donnant sentences diffinitiues) & Puissance (de laquelle ils vsent en executant leurs sentences)& ont adioint la Sciēce,cōme vn cōseillier.Ils n'osent pas simplemēt interpreter,que Lier & deslier soit remettre & effacer les pechez, pourtāt qu'ils oyent le Seigneur denoncāt par son Prophete,Ce suis-ie,ce suis-ie moy qui efface tes iniquitez,Israel,ce suis-ie. & n'y a autre que moy. Mais ils disent que c'est à faire au prestre de pronōcer lesquels sont liez ou desliez,& declairer desquels les pechez sont retenus ou remis. & que le prestre fait ceste declaration ou en la cōfession,quand il absout ou retient les pechez: ou par sentence,quand il excommunie ou absout d'excommunication. Finalement voyans qu'ils ne se peuuent encore despescher que tousiours on ne leur obiecte, que ceux qui sont indignes souuentesfois sont liez ou desliez par leurs prestres, lesquels pourtant ne sont pas liez ne desliez au ciel: pour leur dernier refuge ils respondent qu'il faut prendre le don des clefs auec certaine limitation: c'est que Christ a promis que la sentence du prestre iustement prononcee, selon que requeroyent les merites de celuy qui lie ou deslie, sera approuuee de luy au ciel. Outreplus,que ces clefs ont esté donnees par Christ à tous les prestres, lesquelles leur sont conferees des Euesques en leur promotion: mais que l'vsage en appartient seulement à ceux qui sont en offices Ecclesiastiques. Et par ainsi, que lesdites clefs demeurent tousiours aux excommuniez & suspendus,mais enrouillees & empestrees. Et ceux qui disent ces choses, pourroyent estre veus sobres & modestes au prix des autres, qui sur vne nouuelle forge ont fait nouuelles clefs:sous lesquelles ils disent que le thresor de l'Eglise est enfermé,lequel nous esplucherons ci apres.

Isa.43.b.11 & d.25.

16 Ie

16 Ie respondray brieuemẽt à tous ces poincts, laissant toutesfois pour le present à dire par quel droit ou quelle iniure ils assuiettissent à leur loix les ames des fideles: car cela sera consideré en son lieu. Mais touchãt ce qu'ils imposent loy de nombrer tous les pechez: & qu'ils nient que les pechez soyent remis, sinon qu'on ait ferme propos de se confesser: qu'aussi ils disent, l'entree de Paradis estre fermee à ceux qui ont laissé passer par mespris l'occasion de se cõfesser: cela ne se doit nullemẽt souffrir. Car commẽt entẽdent-ils qu'on puisse nombrer tous ses pechez: veu que Dauid, lequel comme i'estime, auoit tresbien premedité la confession de ses pechez, ne pouuoit neãtmoins autre chose faire sinon crier, Qui comprendra ses fautes? Seigneur, purge moy de mes maux occultes. Et en vn autre lieu, Mes iniquitez ont outrepassé ma teste, & comme vn pesant fardeau ont surmonté mes forces. Certainemẽt il entendoit combien estoit grande l'abysme de nos pechez, & combien d'especes de crimes il y a en l'homme: cõbien de testes porte ce mõstre de peché, & combien longue queuë il tire apres soy. Il ne se mettoit point donc à en faire vn recit entier: mais du profõd de ses maux il crioit à Dieu, Ie suis accablé, enseueli, suffoqué, les portes d'ẽfer m'õt circui: que ta dextre me tire hors de ce puits auquel ie suis noyé, & de ceste mort en laquelle ie defaux. Qui sera maintenant celuy qui pensera tenir le conte de ses pechez, quand il void Dauid ne pouuoir trouuer le nombre des siens? *Psc.19,d.13.* *Psc.38,a.5.*

17 Par ceste gehenne ont esté cruellement tormentees les consciences de ceux qui estoyent touchez de quelque sens de Dieu. Premierement ils vouloyent venir à conte: & pour ce faire ils distinguoyent les pechez en bras, brãches, rameaux & fueilles, selõ les distinctions des docteurs confessionnaires. apres ils pesoyent les qualitez, quantitez & circonstances. La chose leur procedoit au cõmencement assez bien: mais quãd ils estoyẽt entrez vn peu plus auant, ils ne voyoyẽt plus que ciel & mer, sans trouuer quelque port ne station. Et d'autãt plus qu'ils venoyent en auant, d'autant plus le nombre croissoit: mesme il s'esleuoit deuant leurs yeux comme des hautes montagnes, qui leur ostoyent la veuë: & n'apparoissoit aucune esperance d'en pouuoir à la fin sortir. Ils demeuroyent donc en ceste angoisse, & ne trouuoyent finalement autre issue que desespoir. Adõc ces bourreaux inhumains, pour guerir les playes qu'ils auoyent faites ont apporté vn remede, c'est assauoir que chacun fist ce qui seroit en soy. Mais encore nouuelles solicitudes poignoyent, ou plustost nouueaux tormens escorchoyent les poures ames, quand ces pensees leur venoyent au deuant: Ie n'y ay pas assez mis de temps: Ie n'y ay pas colloqué mon estude deüment: I'ay omis vne partie par nonchalance, & l'oubliance qui prouient de negligence n'est pas excusable. Ils adiousteyẽt d'autres remedes pour adoucir ces maux, Fay penitence de ta negligence: si elle n'est trop grãde, elle te sera pardonnee. Mais toutes ces choses ne peuuent fermer la playe: & ne sont pas tant remedes pour adoucir le mal, que venins arrousez de miel, afin de n'offenser point trop par leur rudesse le premier goust, ains tromper, & entrer aux parties cordiales auant qu'estre sentuz. Ceste voix terrible donc presse tousiours & tonne aux oreilles, Confesse tous tes pechez: & ne s'en peut l'horreur appaiser, sinon par certaine consolation. Que les lecteurs pensent ici, assauoir s'il est posible de rendre conte au bout de l'an de tout ce qu'on a fait, & raconter les fautes qu'on a commis chacun iour. Car l'experience nous tient conueincus, que s'il faut esplucher au soir les fautes que nous auons commis chacun iour, la memoire y est confuse: telle varieté se presente. Ie ne parle point de ces hypocrites hebetez, qui cuident s'estre tresbien acquitez, ayans noté trois ou quatre gros forfaits qu'ils aurõt commis: mais des vrais seruiteurs de Dieu, lesquels apres auoir fait droit examen de leurs fautes, se voyans accablez passent encore plus outre, & concluent auec sainct Iean, Si nostre cœur nous argue, Dieu est encore plus grand que nostre cœur. Parquoy ils tremblẽt au regard de ce grand Iuge, duquel la cognoissance surmonte de beaucoup nos sens. *1.Iean 3.d.20*

18 Et ce qu'vne grande partie du monde a acquiescé à tels amiellemens, desquels vn venin si mortel estoit adouci: cela ne s'est point fait pourtant que les hommes pensassent Dieu estre satisfait, ou qu'ils se contentassent eux-mesmes: mais cõme les nautonniers fichans l'anchre au milieu de la mer, se reposent du trauail de leur nauigation: ou comme vn pelerin lassé ou defaillant, se sied au milieu de la voye pour reposer: en telle maniere ils prenoyẽt ce repos, combien qu'il ne leur fust suffisant. Ie ne mettray pas grãd peine à mõstrer cela estre vray, chacun s'en peut estre tesmoin en soy-mesme: mais ie diray en somme quelle a esté ceste loy. Premierement elle est simplement imposible: parquoy elle ne peut que perdre, damner, confondre, ietter en ruine & desespoir. Dauãtage, ayant destourné les pecheurs du vray sentimẽt de leurs pechez, elle les fait hypocrites &

ignorans de Dieu & d'eux-meſmes. Car en s'occupant du tout au denõbrement de leurs pechez, cepẽdant ils oubliẽt le ſecret abyſme de vice qu'ils ont au profond du cœur: leurs iniquitez interieures & ordures cachees, par la cognoiſſance de quoy principalement ils auoyent à reputer leur miſere. Au contraire, c'eſtoit la droite reigle de confeſſion, de confeſſer & recognoiſtre vn tel abyſme de mal en nous, qui ſurmõte meſmes noſtre ſens. De
Luc 18. c. 13 laquelle forme nous voyõs la cõfeſſion du Publicain eſtre cõpoſee, Seigneur, ſois propice à moy qui ſuis pecheur. comme s'il diſoit, Tout ce qui eſt en moy n'eſt autre choſe que peché, tellement que ma penſee ne ma lãgue n'en peut comprendre la grandeur: que l'abyſme donc de ta miſericorde engloutiſſe labyſme de mes pechez. Quoy donc? dira ici quelcun, ne faut-il pas confeſſer chacun peché? N'y a il donc confeſſion agreable à Dieu, ſinõ celle qui eſt encloſe en ces trois mots, Ie ſuis pecheur? Ie reſpõ, que pluſtoſt il no⁹ faut eſtudier d'expoſer, d'autant qu'il eſt en nous, tout noſtre cœur deuant Dieu: & nõ pas ſeulemẽt de nous cõfeſſer pecheurs: mais pour nous reputer veritablemẽt tels, de recognoiſtre de toute noſtre cogitation cõbien eſt grãde & diuerſe l'ordure de nos pechez: de non pas ſeulemẽt nous recognoiſtre immõdes, mais de reputer quelle eſt noſtre immõdicité, & cõbien grãde & en combien de parties: de non pas ſeulement nous recognoiſtre debteurs, mais reputer de combien de dettes nous ſommes chargez & oppreſſez: de non pas ſeulement nous recognoiſtre bleſſez, mais de combiẽ & grieues & mortelles playes nous ſommes naurez. Neantmoins quand vn pecheur ſe ſera d'eſcouuert à Dieu en telle cognoiſſance: encores faut-il qu'il penſe pour vray, & qu'en ſincerité il iuge que beaucoup plus de maux luy reſiſtent qu'il ne peut eſtimer: & que la profondité de ſa miſere eſt telle, qu'il ne la ſauroit bien eſplucher, ni en trouuer la fin. Et pourtãt qu'il s'eſcrie auec Dauid,
Pſe. 19. d. 13. Qui entẽdra ſes fautes? Seigneur purge moy de mes maux occultes. Outreplus, en ce qu'ils afferment les pechez n'eſtre point remis, ſinon ſous condition qu'on ait certain propos de ſe confeſſer, & que la porte de Paradis eſt cloſe à ceux qui en auront omis l'opportunité: ia n'aduienne que nous leur accordions ce poinct. car la remiſſiõ des pechez n'eſt pas maintenant autre qu'elle a touſiours eſté. Tous ceux que nous liſons auoir obtenu de Chriſt la remiſſion de leurs pechez, ne ſont pas dits s'eſtre confeſſez à l'aureille de quelque meſſire Iean: & certes il ne ſe pouuoyẽt cõfeſſer, veu qu'il n'y auoit lors ne cõfeſſeurs ne confeſſion meſme: & encores longues annees apres a eſté ceſte cõfeſsion incogneuë, auquel temps les pechez ont eſté remis ſans la condition qu'ils requierent. Mais afin que nous ne diſputions comme d'vne choſe douteuſe, la parole de Dieu, laquelle demeure e-
Ezec. 18. c. 21. ternellement eſt manifeſte: Toutes les fois que le pecheur ſe repentira, i'oublieray toutes ſes iniquitez. Celuy qui oſe adiouſter à ceſte parole ne lie pas les pechez, mais la miſericorde de Dieu. Car ce qu'ils alleguẽt, qu'on ne peut pas aſſoir iugemẽt ſinon que la cauſe ſoit cogneuë, & pourtãt qu'vn preſtre ne peut abſoudre auãt que d'auoir entendu le mal: la ſolution eſt facile, q̃ ceux qui ſe ſont creez iuges d'eux-meſmes, vſurpẽt temerairemẽt ceſte authorité. Et c'eſt merueille comment ils vſent de telle preſomption à ſe forger des principes, leſquels nul de ſain iugement ne leur accordera. Ils ſe vantent que la charge leur eſt dõnee de lier & deſlier: voire comme ſi c'eſtoit vne iuriſdiction qui s'exerçaſt par forme de procez. Or que ce droit qu'ils pretendent ait eſté incogneu aux Apoſtres, toute leur doctrine en crie haut & clair. Et de fait, il n'appartient point à vn preſtre de ſauoir pour certain ſi le pecheur eſt abſouts: mais à celuy duquel il faut demander l'abſolution, aſſauoir à Dieu: veu que celuy qui oit ne pourra iamais ſauoir ſi la confeſſion eſt deũment faite. Parquoy l'abſolution ſeroit nulle, ſinon qu'elle fuſt reſtreinte aux paroles de celuy qui ſe confeſſe. Il y a encore plus, que toute la vertu d'abſoudre giſt en la foy & repentãce de celuy qui demande pardon. Or ces deux choſes ne peuuent eſtre cogneuës à vn homme mortel, pour en dõner ſentence. Il s'enſuit donc que la certitude de lier & deſlier n'eſt point ſuiette à la cognoiſſance d'vn iuge terrien. tellemẽt qu'vn miniſtre de la Parole en executant deũment ſon office ne peut abſoudre que conditionnellement: mais que ceſte ſentence eſt pronõcee en faueur des poures pecheurs, Ce que vous aurez remis en terre,
Iean 20. d. 23 ſera remis au ciel: afin qu'ils ne doutẽt point que la grace qui leur eſt promiſe par le commandement de Dieu, ſera ratifiee au ciel.

19 Ce n'eſt pas donc de merueilles ſi nous reiettons ceſte confeſsion auriculaire: choſe ſi peſtilente, & en tant de manieres pernicieuſe à l'Egliſe. Et meſme quãd ce ſeroit vne choſe indifferente, toutesfois veu qu'elle n'apporte aucun fruit ni vtilité: au cõtraire a eſté cauſe de tant d'erreurs, ſacrileges & impietez: qui ſera celuy qui ne diſe qu'elle doit eſtre abolie? Bien eſt vray qu'ils racontent aucuns profits leſquels ils diſent en prouenir, & les

& les font valoir le plus qu'ils peuuent: mais ils ſont tous ou controuuez ou friuoles. Ils en ont vn en ſinguliere recommandation par deſſus les autres: c'eſt aſſauoir que la honte de celuy qui ſe cõfeſſe, eſt vne grieue peine par laquelle il eſt fait pl⁹ aduiſé pour le tẽps aduenir, & preuient la vẽgeance de Dieu en ſe puniſſãt ſoy-meſme. Cõme ſi nous ne confondiõs point l'hõme d'vne aſſez grãd'hõte, quãd nous l'appellõs à ce haut ſiege celeſte, & au iugemẽt de Dieu: & cõme ſi ceſtoit beaucoup ꝓfité, quand pour hõte d'vn hõme nous laiſſons de pecher, n'ayans honte aucune d'auoir Dieu teſmoin de noſtre mauuaiſe cõſcience. Combien que leur dire meſme ſoit tresfaux. car on voit communement à l'œil, que les hommes ne s'acquierent ſi grande hardieſſe ne licence de mal-faire d'autre choſe, ſinon quand ayans fait leur confeſſion au preſtre, ils eſtiment qu'ils peuuent torcher leur bouche & dire qu'ils n'ont rien fait. Et non ſeulement ſont faits plus hardis à pecher tout au long de l'an, mais ne ſe ſoucians de confeſſion pour le reſte de l'annee, ne ſouſpirans point à Dieu, iamais ne reuiennent à ſe conſiderer en eux-meſmes: mais aſſemblent pechez ſur pechez, iuſqu'à ce que comme il leur eſt aduis, ils les deſgorgẽt tous enſemble vne fois. Or quand il les ont deſgorgez, ils ſe penſent bien eſtre deſchargez de leur fardeau, & auoir oſté le iugement de Dieu, lequel ils ont donné & tranſferé au preſtre: & cuident auoir fait que Dieu ait oublié ce qu'il ont fait cognoiſtre au preſtre. Dauantage, qui eſt celuy qui de bon courage voit approcher le iour de confeſſe? Qui eſt celuy qui y va d'vn franc cœur? & non pluſtoſt comme ſi on le tiroit en priſon par le collet, y vient maugré ſon cœur & par force? Fors poſsible les preſtres, qui ſe delectent ioyeuſement de reciter leur faits les vns aux autres, comme de faire plaiſſans cõtes. Ie ne ſouilleray beaucoup de papier à reciter les horribles abominations deſquelles eſt pleine la confeſſion auriculaire: ſeulement ie di, Si le ſainct homme Nectarius (duquel nous auons ci deſſus parlé) ne fit pas inconſiderement en oſtant de ſon Egliſe ceſte confeſſion, ou pluſtoſt l'abolifant de toute memoire, pour vn ſeul bruit de paillardiſe: nous ſommes auiourd'huy aſſez aduertis d'en faire autant, pour les infinis macquerelages, paillardiſes, adulteres & inceſtes qui en procedent.

20 Ce qu'ils mettẽt en auãt la puiſſance des clefs, & qu'en icelles ils coloquẽt toute la force de leur regne, nous auõs à veoir que cela vaut. Les clefs donc, diſent-ils auroyent-elles eſté donnees ſans cauſe? Auroit-il ſans cauſe eſté dit, Tout ce que vous aurez deſlié ſur terre, ſera deſlié au ciel? Rendons-nous donc la parole de Chriſt fruſtratoire? Ie reſpon qu'il y a eu aſſez grand' cauſe pourquoy les clefs furent donnees: cõme i'ay deſia monſtré n'agueres en partie, & ſera encore mieux expoſé en traitãt de l'excommunication. Mais que ſera-ce, ſi d'vn ſeul couſteau ie couppe la broche à toutes telles demandes, niant que leurs preſtres ſoyẽt vicaires ne ſucceſſeurs des Apoſtres? Toutesfois ce poinct ſera encore traité ailleurs. Maintenant de ce dont ils ſe veulent bien munir, ils dreſſent vne machine pour rẽuerſer toutes leurs forteresſes: car Chriſt n'a pas ottroyé à ſes Apoſtres la puiſsãce de lier & ſoudre, auant q̃ leur auoir eſlargi le S. Eſprit. Ie nie dõc que la puiſſance des clefs cõpete à aucun, ſinon à celuy qui a receu le S. Eſprit: & nie q̃ quelcun puiſſe vſer des clefs, ſinon que le gouuernemẽt & cõduite du S. Eſprit precede, & enſeigne ce qui eſt de faire. Ils ſe vãtent d'auoir le S. Eſprit: mais par leurs faits i's le nient. ſi ce n'eſt d'auenture qu'ils ſongẽt le S. Eſprit eſtre vne choſe vaine & de neãt, cõme ils veulẽt faire accroire: mais on ne leur adiouſtera point de foy. Par ceſte machine ils ſont du tout ſubuertis. Car de quelq̃ huis qu'ils ſe vãtent auoir la clef, nous auõs touſiours à les interroguer: aſſauoir s'ils ont le S. Eſprit, qui eſt directeur & moderateur des clefs. S'ils reſpõdent qu'ils l'õt: il leur faut derechef demãder, ſi le S. Eſprit peut faillir. Ce qu'ils n'oſerõt apertemẽt cõfeſſer, cõbien que par leur doctrine couuertemẽt ils le cõfeſſent. Il faudra donc conclurre, que nuls preſtres n'ont la puiſſance des clefs: leſquels temerairement & ſans diſcretion lient ceux que noſtre Seigneur vouloit eſtre deliurez, & deliurent ceux qu'il vouloit eſtre liez.

Mat. 18. c. 18

21 Quand ils ſe voyent conuaincus par experience euidente, qu'ils lient & deſlient indifferemment les dignes & indignes: ils s'attribuẽt la puiſſance ſans ſcience. Et cõbien qu'ils n'oſent nier que la ſcience ne ſoit requiſe à bon vſage: toutesfois ils enſeignent que la puiſſance eſt auſsi bien baillee aux mauuais diſpẽſateurs. Mais puis que la puiſſance eſt telle Ce que tu auras lié ou deſlié en terre, ſera lié & deſlié és cieux: il faut que la promeſſe de Ieſus Chriſt mente, ou que ceux qui ſont conſtituez en ceſte puiſſance lient & deſlient comme ils doyuent. Et ne peuuent tergiuerſer, diſans que la promeſſe de Chriſt eſt limitee ſelon les merites de celuy qui eſt lié ou abſouts. Nous certes auſsi bien de

noſtre part cõfeſſons que nul ne peut eſtre lié ou abſouts, ſinõ celuy qui en eſt digne. Mais les meſſagers de l'Euangile & l'Egliſe ont la Parole pour meſurer ceſte dignité. C'eſt par ceſte parole que les meſſagers Euãgeliques peuuent promettre à tous la remiſsion des pechez en Chriſt par foy, & peuuent denoncer damnation à tous & ſur tous ceux qui n'auront embraſſé Chriſt. En icelle parole l'Egliſe prononce que tous ſcortateurs, adulteres, larrõs, homicides, auaricieux, iniques n'ont nulle part au royaume de Dieu, & les eſtreind de tresforts liens. En icelle meſme parole elle deſlie ceux, leſquels retournans à penitence elle cõſole. Mais quelle ſera ceſte puiſſance, de ne ſauoir ce qui eſt à lier ou deſlier, veu qu'on ne peut lier ou deſlier ſi on ne le ſait? Pourquoy dõc diſent-ils qu'ils dõnent abſolution par authorité à eux otroyee, puis q̃ l'abſolution eſt incertaine? Dequoy ſert ceſte puiſſance imaginaire, de laquelle l'vſage eſt nul? Or i'ay deſia obtenu ou qu'il eſt du tout nul, ou qu'il eſt tant incertain, qu'il doit eſtre reputé pour nul. Car puis qu'ils cõfeſſent q̃ la pl⁹ grãde partie des preſtres n'vſe pas droitement des clefs: d'autrepart que la puiſſance des clefs, ſans l'vſage legitime eſt ſãs efficace: qui me fera foy que celuy duquel ie ſuis abſouts, ſoit bon diſpẽſateur des clefs? Et s'il eſt mauuais, qu'a il autre choſe ſinõ ceſte friuole abſolution, Ie ne ſay ce qui eſt à lier ou deſlier en toy, veu que ie n'ay nul vſage des clefs: mais ſi tu le merites, ie t'abſouts? Et autant en pourroit, ie ne di pas vn lay, pourtant que cela les irriteroit trop fort, mais vn Turc ou vn Diable. Car cela vaut autant comme qui diroit, Ie n'ay point la Parole de Dieu, qui eſt la certaine reigle de lier ou deſlier: mais l'authorité m'eſt donnee de t'abſoudre, ſi tu le merites ainſi. Nous voyõs dõc où ils ont voulu tẽdre, quand ils ont determiné que les clefs eſtoyẽt l'authorité de diſcerner, & puiſſance d'executer: & que la ſcience intetuient comme vn conſeiller, pour le bon vſage: c'eſt aſſauoir, que licentieuſement & à bride auallee il ont voulu regner ſans Dieu & ſans ſa parole.

1.Cor.6.b.9.

22 Si quelcun replique, q̃ les vrais Miniſtres & Paſteurs exercerõt leur office en meſme perplexité, veu que l'abſolutiõ qui depẽd de la foy ſera touſiours douteuſe: & parainſi que ce ſera vn allegemẽt biẽ meigre ou du tout nul aux pecheurs, d'eſtre abſous de celuy qui n'eſtãt point iuge fuffiſant de leur foy, n'eſt point aſſeuré de leur abſolutiõ: la reſponſe eſt toute preſte à cela. Car les Papiſtes diſent qu'vn preſtre ne peuſt pardonner les pechez, qu'il ne les ait cogneus. Par ainſi la remiſsion depẽd du iugemẽt & examen d'vn homme mortel: lequel s'il ne diſcerne prudẽment qui eſt digne d'obtenir pardon ou nõ, ce qu'il fait eſt friuole & de nulle valeur. Bref, la puiſſance laquelle ils s'attribuent, eſt vne iuriſdiction coniointe auec examen, auquel ils reſtreignent l'abſolution. Or en cela il ne ſe trouue rien de ferme, mais n'y a que profond abyſme: attendu que ſi la confeſsion n'eſt entiere, l'eſperance d'obtenir grace ſera d'autant amoindrie & couppee: d'autre coſté le preſtre ſera en ſuſpens, ne ſachant ſi le pecheur s'acquitte fidelement ou non, à raconter ſes fautes. Qui plus eſt, il y a vne telle rudeſſe & beſtiſe aux preſtres, que la plus part n'eſt non plus propre à exercer ceſt office, que ſeroit vn cordonnier à labourer les champs: & les autres ont iuſte cauſe d'eſtre ſuſpects à eux-meſmes. Bref, la confuſion & perplexité q̃ nous mettõs en l'abſolution Papale, c'eſt qu'ils veulent qu'elle ſoit fondee en la perſonne du preſtre: & non ſeulemẽt cela, mais en ſa cognoiſſance, tellemẽt qu'il ne iuge ſinon des choſes qui luy ſont rapportees, dõt il s'eſt enquis, & deſquelles il eſt bien informé. Maintenant ſi on demande de ces bons docteurs, ſi vn pecheur eſt recõcilié à Dieu, quand vne partie de ſes pechez luy eſt remiſe: ie ne voy pas qu'ils puiſſent reſpõdre, ſinon qu'ils ſerõt contreints de confeſſer, cependant que les pechez oubliez ou omis par celuy qui ſe cõfeſſe demeurẽt à pardõner, que tout ce que le Preſtre prononce quant à l'abſolutiõ de ceux qu'il a ouis, eſt inutile. Quãt eſt de celuy qui ſe cõfeſſe, il appert en quelle deſtreſſe & angoiſſe ſa conſcience eſt tenue liee, quãd ſe repoſant ſur la diſcretion du Preſtre, il ne peut rien auoir arreſté par la parole de Dieu. La doctrine que nous enſeignons n'eſt nullemẽt ſuiette à telles abſurditez. L'abſolution eſt cõditionnelle, c'eſt que le pecheur ſe cõfie que Dieu luy eſt propice, moyennant qu'il cerche ſans feintiſe la purgation de ſes pechez au ſacrifice de Ieſus Chriſt, & qu'il s'appuye ſur la grace qui luy eſt offerte. En ce faiſãt, le paſteur qui publie ſelõ ſon office ce qui luy a eſté dicté par la parole de Dieu, ne peut faillir: & le pechuer de ſon coſté reçoit vne abſolution toute certaine & patẽte: veu que ceci luy eſt ſimplemẽt propoſé, d'embraſſer la grace de Ieſus Chriſt ſelon la reigle generale de ce bon Maiſtre, laquelle a eſté meſchamment violee en la Papauté: c'eſt qu'il ſoit fait à chacun ſelon ſa foy.

Mat.9.d.29

23 I'ay promis d'expoſer ailleurs cõbien ils meſlent lourdemẽt ce qui eſt diſtingué en l'Eſcriture, quãt à la puiſſance des clefs. & le lieu y ſera plus opportun quãd nous traiterons

terõs du regime de l'Egliſe. toutesfois q̃ les Lecteurs ſoyent aduertis, que ce qui eſt dit, partie de la predication de l'Euãgile, partie de l'excõmunication, eſt mal & ſottemẽt deſtourné à la cõfeſſion ſecrette. Et par ainſi que quand ils alleguẽt que l'authorité de deſlier a eſté donnee aux Apoſtres, afin que les Preſtres pardonnent les pechez deſquels ils ſerõt informez: en cela ils prẽnẽt vn faux prĩcipe & friuole. Car l'abſolutiõ, qui ſert à la foy, n'eſt autre choſe qu'vn teſmoignage pris des promeſſes gratuites de l'Euangile, pour annoncer aux pecheurs que Dieu leur a fait merci. L'abſolution ſeruante à la diſcipline de l'Egliſe, ne concerne point les pechez ſecrets. mais appartient à donner exemple, afin que le ſcandale publique ſoit reparé. Quant à ce qu'ils amaſſent de coſté & d'autre certains paſſages, pour monſtrer qu'il ne ſuffit pas de cõfeſſer ſes pechez à Dieu ſeul, ou aux gens lais: toute la peine qu'ils y prennent eſt ſi mal employee, qu'elle leur doit faire grand' honte. Car ſi quelque fois les Docteurs anciens exhortent les pecheurs de confeſſer leur fautes à leurs paſteurs, afin d'en eſtre allegez: ce n'eſt pas qu'ils les contreignent à en faire vn denombrement. ce qui n'eſtoit pas pour lors en vſage. Dauantage, le Maiſtre des ſentences & ſes ſemblables ont eſté ſi peruers, qu'il ſemble que du tout de propos deliberé ils ſe ſoyent adonnez à liures ſuppoſez & baſtars, pour en faire couuerture à deceuoir les ſimples. C'eſt bien fait à eux de confeſſer, d'autant que l'abſolution accompagne touſiours penitẽce, qu'à parler propremẽt, le lien de damnation eſt rõpu quãd le pecheur eſt touché au vif, combien qu'il ne ſe ſoit point encore confeſſé: & pourtãt que lors le Preſtre ne remet pas tant les pechez, qu'il les prononce & declaire eſtre remis. Combien qu'en ce mot de Declairer, ils introduiſent obliquemẽt vn mauuais erreur: c'eſt de ſuppoſer la ceremonie de faire vne croix ſur le dos, au lieu de la doctrine. Quant à ce qu'ils adiouſtent, que celuy qui auoit deſia obtenu pardon deuant Dieu, eſt abſous en la face de l'Egliſe, c'eſt ſottemẽt parler, en ce qu'ils eſtendent trop au large à chacun en ſon particulier, ce qui a eſté ordonné ſeulement pour la diſcipline commune de l'Egliſe, afin de reparer les ſcandales notoires. Mais encore ils peruertiſſent & corrõpent toute moderation qu'ils auoyẽt miſe, adiouſtans incontinent vne autre maniere de remettre les pechez: aſſauoir auec inionction de peine & ſatisfaction. Enquoy ils dõnent licence à leurs Preſtres, de partir à demi ce que Dieu promet entieremẽt par tout. Car veu qu'il requiert ſimplemẽt penitẽce & foy: c'eſt vn ſacrilege de dire qu'il y ayt encore vne autre portion à adiouſter. Car cela vaut autant comme ſi les Preſtres ſe faiſoyent cõtrerolleurs de Dieu, pour s'oppoſer à ſa Parole: ne voulans ſouffrir qu'il reçoyue les poures pecheurs de ſa pure liberalité, ſinon qu'ils ſoyent auparauant comparus deuant leur ſellette, pour eſtre là chaſtiez.

24 Toute la ſomme reuient là: c'eſt que s'ils veulent faire Dieu autheur de ceſte confeſſion fauſſement controuuee, leur menſonge ſera bien toſt redargué, comme ie les ay monſtré fauſſaires en quelque peu de paſſages qu'ils alleguẽt. Or puis qu'il appert que ceſt vne loy forgee des hommes: ie di qu'elle eſt tyrãnique, & qu'en la mettãt ſus on a fait grand' iniure à Dieu: lequel en aſtreignant les cõſciences à ſa Parole, a voulu qu'elles fuſſent libres du ioug & empire des hommes. Dauãtage, quand pour obtenir pardon on impoſe neceſsité à vne choſe que Dieu a laiſſee en liberté. ie di que c'eſt vn ſacrilege inſupportable, puis qu'il n'y a rien plus propre à Dieu que de pardonner les pechez, & qu'auſsi en cela giſt noſtre ſalut. I'ay auſsi monſtré que ceſte tyrãnie a eſté dreſſee du temps que le monde eſtoit confus en vne barbarie ſi vilaine que rien plus. Pareillemẽt i'ay prouué, que ceſte loy eſt mortelle cõme vne peſte: veu que ſi les poures ames ſont touchees de crainte de Dieu, elle les precipite en deſeſpoir: ſi elles ſont aſſopies, en les amiellãt de vaines flatteries, elle les hebete encore plus. Finalemẽt i'ay deſcouuert que quelques adouciſſemẽs qu'ils ameinẽt, le tout tẽd là d'enuelopper, obſcurcir & deprauer la pure doctrine, & couurir ou deſguiſer leurs impietez en les fardant de fauſſes couleurs.

25 Ils dõnent à la ſatisfaction le troiſieme lieu en penitẽce, de laquelle tout ce qu'ils babillent ſe peut par vn mot renuerſer. Ils diſent qu'il ne ſuffit point au penitent de s'abſtenir des maux paſſez, & d'amender en mieux ſa vie, s'il ne ſatisfait à Dieu de ce qu'il a commis. Or ils mettent beaucoup de moyens pour racheter les pechez: c'eſt aſſauoir les larmes, iuſnes, oblations, aumoſnes & autres œuures de charité. Par leſquels ils diſent que nous deuõs appaiſer Dieu, payer ce qui eſt deu à ſa iuſtice, recõpenſer nos fautes & acquerir pardon: car cõbien que noſtre Seigneur par la liberalité de ſa miſericorde nous ait remis la coulpe, toutesfois que par la diſcipline de ſa iuſtice il retiẽt la peine, laquelle il faut racheter par ſatisfaction. Neantmoins tout reuient à ceſte ſomme, que par la clemẽce de Dieu nous obtenõs pardon de nos pechez: mais q̃ cela ſe fait moyennãt le merite de nos

Lib. 4 ſen. diſtin. 10. 4. c non ſufficit. Depœn. c. me. di. eadẽ diſt. c nullus ead. diſt.

œuures, lesquelles sont pour recompense des fautes commises: afin que la iustice de Dieu soit satisfaite. A tels mẽsonges i'oppose la remissiõ des pechez gratuite, laquelle est si clairement exposee en l'Escriture que rien plus. Premierement qu'est-ce que Remissiõ, sinon vn don de pure liberalité? Car vn crediteur n'est pas dit remettre, qui par sa quittãce confesse le payement luy auoir esté fait: mais celuy qui sans rien receuoir, liberalement & franchement quitte la dette. Pourquoy d'auantage est il adiousté Gratuitemẽt en l'Escriture, sinõ pour oster toute fantasie de satisfactiõ? De quelle hardiesse donc dressent-ils encores leurs satisfactions, lesquelles sont si puissamment foudroyees? Et quoy? quand le Seigneur crie par Isaie, Ce suis-ie, ce suis-ie, qui efface tes iniquitez pour l'amour de moy, & ne me souuiendray plus de tes pechez: ne denonce-il pas ouuertemẽt, que la cause & fondement de ceste remission vient de sa seule bonté? Outreplus puis que toute l'Escriture porte tesmoignage à Iesus Christ, qu'il faut par son Nom receuoir Remissiõ des pechez: n'exclud-elle pas tous autres noms? Comment donc enseignent-ils de la receuoir par le nom des satisfactions? Et ne faut pas qu'ils disent, que combien que les satisfactions en soyent moyens: neantmoins ce n'est pas en leur nom, mais au nom de Iesus Christ. Car en ce que l'Escriture dit, Par le nom de Christ: elle entend que nous n'y apportons rien & n'y pretendons rien du nostre, mais que nous y venons pour l'amour d'vn seul Christ: comme sainct Paul en affermant que Dieu se reconcillioit le monde en son Fils, pour l'amour de luy n'imputãt point les pechez aux hõmes, adiouste incontinẽt la façon: c'est que celuy qui n'a point cognu que c'est de peché, a esté fait peché pour nous.

Isa.52.a.3
Rom.5,b,8
Coloss.2.c.,14
Tit.3.b.5
Isa.43.b.25.
Act.10.g,43
2.Cor.5,d,19

26 Ici selon leur peruersité ils repliquent, que la reconciliation & remissiõ est bien vne fois faite, quand nous sommes par Christ receus en grace au Bapteſme: mais que si apres le Bapteſme nous recheõs, il nous faut releuer par satisfactiõs: & qu'en cela le sang de Christ ne nous profite de rien, sinon d'autant qu'il nous est administré par les clefs de l'Eglise. Ie ne parle point d'vne chose ambigue, veu qu'ils declairent apertement leur impieté en c'est endroit: & nõ seulement vn ou deux d'entre eux, mais toutes leurs escoles. Car leur Maistre apres auoir confessé, selon le dire de S. Pierre, que Christ a payé en la croix la dette de nos pechez: par vne exception incontinent corrige ceste sentence, assauoir qu'au Bapteſme toutes les peines temporelles des pechez nous sont relaschees, mais apres le Bapteſme sont diminuees par le moyen de penitence: tellement qu'à ce faire, la croix de Christ & nostre penitence cooperent ensemble. Mais S. Iean parle bien autrement: Si quelcun, dit-il, a peché, nous auons vn Aduocat enuers le Pere, Iesus Christ: & iceluy est propiciation pour nos pechez: item, Ie vous escri petis enfans, pour ce que par son Nom vous sont remis les pechez. Certes il parle aux fideles: ausquels quand il propose Iesus Christ pour propiciation des pechez, il monstre qu'il n'y a autre satisfaction par laquelle l'offense à l'encontre de Dieu puisse estre appaisee. Il ne dit pas, Dieu vous a esté vne fois reconcilié par Christ, maintenant cerchez d'autres moyens de vous recõcilier: mais il le fait perpetuel Aduocat, lequel par son intercessiõ nous remet tousiours en la grace du Pere: & vne perpetuelle propiciation, par laquelle les pechez sont continuellement purgez. Car ce que disoit S. Iean Baptiste est vray pour tousiours, Voici l'Agneau de Dieu, voici celuy qui oste les pechez du monde: c'est luy di-ie, qui les oste, non autre: c'est à dire, puis qu'il est l'Agneau de Dieu, il est aussi seul oblatiõ pour les pechez, purgation & satisfaction. Car tout ainsi que le droit & authorité de pardõner les pechez est proprement attribuee au Pere, Iesus Christ est mis au second degré comme moyen: d'autant qu'il a receu sur soy la peine qui nous estoit deuë, pour effacer la memoire de nos offenses deuant Dieu. dont il s'ensuit que nous ne pouuõs estre participans de la purgation par luy faite, si nous ne luy laissons entieremẽt l'honneur que luy rauissent ceux qui tendent d'appaiser Dieu par leurs recompenses.

Lib.3,senten. distin.9
1.Pie. 2,d,24
1.Ioã.a,2, & b.12.
Iean1.e,36

27 Il y a ici deux choses à considerer. Premierement que l'honneur qui appartient à Christ luy soit gardé en son entier: Secondement, que les consciences estans asseurees du pardon de leurs pechez, ayent repos auec Dieu. Isaie dit que le Pere a mis en son Fils les iniquitez de nous tous: afin que par sa playe nous fussions gairis. Ce que S. Pierre repetant en autres mots, dit que Christ a soustenu en son corps sur le bois tous nos pechez. S. Paul enseigne que le peché a esté condamné en sa chair, quand il a esté fait peché pour nous: c'est à dire, que toute la force & maledictiõ de peché a esté occise en sa chair, quãd il a esté dõné pour nous en sacrifice, sur lequel tout le fardeau des pechez, auec sa maledi ction & execreatiõ, auec le iugemẽt de Dieu & damnation de mort, fust ietté. Ici on n'oit point ces fables & mensonges, que depuis le Bapteſme nul de nous n'est participant de la vertu de la mort de Christ, sinon entant qu'il satisfait par penitence de ses pechez. Mais

Isa.53.a.4. & b.6
1.Pier.2,d,24
Rom.8.a, 3,
Gala.3.b. 13.

l'Escriture nous rappelle, toutesfois & quantes que nous auons peché, à la satisfaction vnique de Christ. Que donc leur maudite doctrine soit cõsideree, assauoir que la grace de Dieu besongne seule en la premiere remission: s'il nous aduient apres de cheoir, que nos œuures cooperent pour obtenir pardon. Si cela auoit lieu, comment pourroyent conuenir à Christ les tesmoignages que nous auons recitez? Combien grande difference y a-il de dire que nos iniquitez ayent esté mises en Christ, pour estre purgees en luy: & qu'elles soyẽt nettoyees par nos œuures? Que Christ soit propiciatiõ pour nos pechez: & qu'il faille appaiser Dieu par nos œuures? Or s'il est questiõ de donner repos à la conscience: quelle tranquillité luy sera-ce, d'entendre qu'il faille racheter les pechez par satisfactiõ? Quand sera-ce qu'elle sera asseuree de l'accomplissement de sa satisfaction? Elle doutera dõc touſiours si elle a Dieu propice: & sera en torment & horreur perpetuel. Car ceux qui se contentent de satisfactions legeres, mesprisent trop la iustice de Dieu: & ne reputẽt pas assez combien est grieue la faute de peché, comme nous dirons en vn autre passage. Et encores que nous leur accordions que quelques pechez se peussent racheter: toutesfois que feroyent-ils estans chargez de tãt, à la satisfaction desquels cent vies, à ne faire autre chose, ne pourroyẽt suffire? Il y a aussi vn autre poinct: c'est q̃ par tout où il est parlé de la pure gratuité de Dieu en pardõnant les pechez, le propos ne s'adresse point à ceux qui ne sont poĩt encore baptizez: mais aux ẽfans de Dieu, lesquels ont esté regenerez & nourris long tẽps au sein de l'Eglise. Ceste ambassade que S. Paul magnifie si hautement, disant, Ie vous prie au nom de Dieu reconciliez-vous à Dieu: n'est pas pour les estrãgers, mais pour ceux qui desia long temps auoyent esté domestiques de l'Eglise. Cependant en mettant bas toute satisfactiõ, & leur commãdant de s'en deporter, elle les rẽuoye à la croix de Christ. Pareillemẽt ce qu'il escrit aux Colossiens, que Iesus Christ a pacifié par son sang ce qui estoit au ciel & en terre, ne se restreind pas à vne minute de tẽps, quãd nous sommes receus en l'Eglise: mais à tout le cours de la foy. Ce qui est mieux esclairci par la procedure du texte, où il dit que les fideles ont redẽption par le sang de Christ: assauoir remission de leurs pechez. Combiẽ que c'est chose superflue d'amasser beaucoup de tesmoignages, lesquels se rencontrent çà & là.

2. Cor. 5. d. 20.

Coloss. 1. c. 20.

28 Ils prẽnent ici vn refuge d'vne friuole distinction: c'est assauoir, que des pechez les vns sont mortels, les autres veniels: qu'aux premiers il gist vne grande satisfaction, que les seconds se peuuent purger par remedes faciles: comme par l'oraison Dominicale, en prenant de l'eau benite, & par l'absolution de la Messe. Voila comment ils se iouẽt & se moquẽt de Dieu. Mais cõbien qu'ils ayẽt sans cesse en la bouche les noms de peché mortel & veniel, ils n'ont encore seu toutesfois discerner l'vn de l'autre: sinõ q̃ de l'impieté & souilleure du cœur humain (qui est le plus horrible peché deuant Dieu) ils font vn peché veniel. Nous au contraire, comme l'Escriture (qui est reigle du bien & du mal) nous enseigne, prononçons que le loyer de peché est mort, & que l'ame qui aura peché est digne de mort. Au reste, que les pechez des fideles sont veniels: non pas qu'ils ne meritẽt la mort, mais d'autant que par la misericorde de Dieu, il n'y a nulle condamnation sur ceux qui sont en Iesus Christ: d'autant que leurs pechez ne leur sont imputez, mais sont effacez par grace. Ie say combien ils calomnient ceste doctrine: disans que c'est le Paradoxe des Stoiques, qui faisoyent tous les pechez pareils. mais ils seront aisemẽt cõuaincus par leur bouche mesme. Car ie demãde, si entre les pechez qu'ils confessent estre mortels, ils n'en recognoissent pas vn plus grand que l'autre. Il ne s'ensuit pas donc que les pechez soyent pareils, pourtant s'ils sont pareillemẽt mortels. Or puis que l'Escriture determine que la mort est le loyer de peché: & comme l'obeissance de la Loy est la voye de vie, aussi que la transgression est mort: ils ne peuuent eschapper ceste sentence. Quelle issue dõc trouuerõt-ils de satisfaire en telle multitude de pechez? Si la satisfaction d'vn peché se peut faire en vn iour: cependant qu'ils seront à la faire ils en commettront plusieurs, veu qu'il ne se passe iour que le iuste ne peche plusieurs fois. Et quãd ils voudront satisfaire pour plusieurs, ils en commettrõt encores dauãtage, iusques à venir à vne abysme sans fin. Ie parle encores des plus iustes. Voila la fiance de satisfaire desia ostee. Qu'est-ce qu'ils songent ou attendent? comment osent-ils penser encores de satisfaire?

29 Ils s'efforcẽt de se despestrer, mais ils n'en peuuent venir à bout. Ils se forgẽt vne distinction de peine & coulpe: & confessent que la coulpe se remet par la misericorde de Dieu: mais la coulpe remise, ils disent q̃ la peine reste, laquelle la iustice de Dieu requiert estre payee: & pourtant, que les satisfactions appartiennent à la remission de la peine. Quelle legiereté est-cela? Ils font maintenant la remission de coulpe gratuite: laquelle ils

commandent en vn autre lieu de meriter par prieres, larmes & autres preparations. Mais encores tout ce qui nous est enseigné en l'Escriture combat directement contre ceste distinction: laquelle chose combien que ie pense auoir esté tresbien prouuee ci dessus, toutesfois ie produiray encore quelques tesmoignages: lesquels, comme i'espere, estreindrõt tellemẽt ces serpẽs qu'ils ne pourrõt pas seulemẽt plier le bout de la queuë. Ainsi que dit Ieremie, ceste est l'alliance nouuelle que Dieu a faite auec nous en son Christ: qu'il ne se
Ieremie 31.f. 31,34. souuiendra plus de nos iniquitez. Nous apprendrons de l'autre Prophete ce qui est entẽdu par cela: où le Seigneur dit, Si le iuste desuoye de sa iustice, il ne me souuiendra plus de
Ezec.18..24 f.27. toutes ses iustices. Si le pecheur se retire de sõ iniquité, il ne me souuiẽdra plꝰ de toutes ses fautes. En ce qu'il dit qu'il ne se souuiendra plus de la iustice: il veut donner à cognoistre qu'il n'aura nul esgard aux bonnes œuures, pour les remunerer. Au contraire donc, ne se point souuenir des pechez: c'est n'en prendre point punition. ce qui est dit en vn autre
Isa.44.d.22. lieu, Les ietter derriere le dos, les effacer cõme vne nuee, les ietter au profond de la mer,
Mich.7.d.19 ne les imputer point, & les auoir cachez. Par telles formes de parler le S. Esprit nous a-
Pse.32.a.1.2. uoit assez clairemẽt expliqué son sens, si nous-nous rẽdions dociles à l'escouter. Certes si Dieu punist les pechez, il les impute: s'il en fait vẽgeance, il s'en souuiẽt: s'il les appelle en iugement, il ne les tient point cachez: s'il les examine, il ne les met point derriere le dos: s'il les regarde, il ne les a point effacez cõme vne nuee: s'il les met en auãt, il ne les a point
Psa.32.a.1 iettes au fond de la mer. Et en ceste maniere l'interprete clairement S. Augustin, Si Dieu a caché les pechez dit-il, il ne les a pas voulu regarder: s'il ne les a pas voulu regarder, il n'y a pas voulu prẽdre garde: s'il n'y a poĩt voulu prẽdre garde, il ne les a pas voulu punir: il ne les a pas voulu recognoistre, & a mieux aimé te les pardõner. Pourquoy dõc est-il dit que les pechez sont cachez? A ce qu'ils n'apparoissent point. Et quest-ce à dire, que Dieu ne voit point les pechez, sinon qu'il ne les punist point? Or oyons d'vn autre lieu du Pro-
Isa.1,c.18 phete, en quelle façõ & qualité le Seigneur remet les pechez: Si vos pechez, dit-il, estoyẽt cõme pourpre, ils seront blãchis cõme neige: s'ils sont rouges cõme vn ver, ils seront cõme
Ier.50.d.20. laine, Et en Ieremie il est dit comme il s'ensuit, En ce iour-la on cerchera l'iniquité de Iacob: & elle ne sera point trouuee. Car de fait elle sera nulle d'autant q̃ ie prẽdray à merci les reliques que ie garderay. Si nous voulõs brieuemẽt sauoir quel est le sens de ces paroles: considerons au contraire que signifient ces locutions, quand le Seigneur dit qu'il lie
Iob.14 d.17. les iniquitez en vn sac, qu'il les plie en vn faisceau, & les engraue dedans de l'aimant d'vn
Osee 13,c.12, pinceau de fer. Certes si cela est à dire que le Seigneur en fera la punition (dont il n'y a
Iere.7,a,1 nulle doute:) ausi ne faut-il douter que les premieres sentences ne promettent, que Dieu ne punira point les fautes qu'il remettra. Il me faut ici adiurer les Lecteurs, non pas d'escouter à mes gloses, mais de donner quelque lieu à la parole de Dieu.

30 Qu'est-ce que Christ nous auroit apporté, si la peine estoit tousiours requise pour
1.Pie.2,d.24 nos pechez? Car quand nous disons qu'il a porté en son corps tous nos pechez sur le bois: nous n'entendons autre chose, sinon qu'il a receu toute la peine & vengeance qui estoit
Isa.53,b.5 deuë à nos pechez. Ce qu'Isaie a exprimé plus au vif, quãd il a dit, le chastiment ou la correction de nostre paix auoir esté sur luy. Et qu'est-ce, La correction de nostre paix, sinon la punition deuë à nos pechez? & laquelle nous deuions porter auant que peussions estre reconciliez à Dieu, si Christ ne s'en fust acquité pour nous? Nous voyons ici euidemment que Christ a souffert les peines des pechez, pour en deliurer les siens. Et quãd sainct Paul
Rom 5.c.24 fait mention de la redemption par luy faite, il l'appelle communement en Grec, Apoly-
1.Cor.1.d.30 trosis, qui ne signifie pas simplemẽt redemption, comme le vulgaire l'entend: mais le prix
Ephe.1.b.7 & satisfactiõ, q̃ noꝰ appellõs Rãçon en Frãçois. Pour laquelle cause il dit en quelque lieu,
Coloss.1.b.14 que Christ s'est fait rançon pour nous: c'est à dire, qu'il s'est cõstitué pleige en nostre lieu,
1.Tim.2.b,6. afin de nous deliurer pleinement de toutes les dettes de nos pechez. Quelle est la propi-
In Psal.129 ciation enuers Dieu, dit sainct Augustin, sinon sacrifice? & quel est le sacrifice, sinõ ce qui a esté offert en la mort de Christ? Mais sur tout nous auons vn ferme argument, en ce qui est ordõné en la Loy Mosaique de la maniere d'expier, c'est à dire purger les pechez. Car le Seigneur n'enseigne pas là plusieurs façons de satisfaire: mais constitue pour toute recompense les sacrifices seulement. combien qu'il nombre diligemmẽt par ordre tous les sacrifices qu'il falloit faire, selon la diuersité des pechez. Que veut donc dire cela, qu'il ne commande point au pecheur de satisfaire par bonnes œuures & merites, afin d'obtenir pardon, mais pour toute expiation requiert qu'il sacrifie: sinon qu'en cela faisant, il veut testifier qu'il n'y a qu'vn gẽre de satisfaction, par lequel sa iustice est appaisee? Car les sacrifices qu'immoloyẽt pour lors les Israelites, n'estoyent pas estimez cõme œuures d'hõme:

mais

mais prenoyent leur estime de leur verité, c'est à dire du sacrifice vnique de Christ. Touchãt la recõpense que reçoit Dieu de nous, le Prophete Osee l'a elegammẽt notee en vn mot, disant, Seigneur, tu aboliras toutes nos iniquitez. voila la remission des pechez. Et nous te rẽdrons sacrifices de nos leures. voila la satisfaction, qui n'est qu'action de graces. Ie say qu'ils ont vne autre subtilité pour eschapper, distinguant entre la punition eternelle, & celles qui sont temporelles. Mais puis qu'ils disent qu'excepté la mort eternelle, tout mal & aduersité que nous souffrons tant en nos corps qu'en nos ames, est punition temporelle: ils ne profitẽt gueres par ceste eschappatoire. Car les passages que nous auõs allegué, monstrent notãment que Dieu nous reçoit à merci à telle condition, qu'en nous remettãt la coulpe, il nous lasche aussi toute la punition que nous auions meritee. Et toutesfois & quantes que Dauid & les Prophetes demãdent à Dieu pardon de leurs pechez, ils requierent aussi que la peine leur soit pardonnee. & mesme la crainte du iugement de Dieu les pousse à cela. D'autrepart, quand ils promettent que Dieu fera misericorde, notamment & comme de propos deliberé ils s'arrestent sur cest article, qu'il remettra la punition. Certes quand Dieu promet par Ezechiel de retirer son peuple de la captiuité de Babylone, voire pour l'amour de soy, & non point à cause du peuple: il monstre bien que cela est gratuit. Finalement, si Christ nous deliure du iugemẽt de Dieu son Pere, à ce que nous ne soyons plus là tenus pour coulpables, il s'ensuit que les peines ausquelles nous estions suiets, cessent quant & quant.

Osee 14.a.3.

Ezec.36.c.21 & f.32.

31 Mais pourtant que de leur part ils s'armẽt des tesmoignages de l'Escriture, voyons quels sont les argumens qu'ils nous obiectent. Dauid, disent-ils, repris de son adultere & homicide par le Prophete Natan, reçoit pardon de son peché: & neantmoins depuis il est puni par la mort de son Fils, qu'il auoit engendré d'adultere. Nous sommes aussi enseignez de racheter par satisfaction telles peines & punitions, que nous auriõs à endurer apres la remission de nos pechez. Car Daniel exhortoit Nabucad-nezer de racheter ses pechez par aumosne. Et Salomon escrit que les iniquitez sont remises à l'homme à cause de sa iustice & pieté. Item, que la multitude des pechez est couuerte par charité: laquelle sentence est aussi confermee de sainct Pierre. Et en sainct Luc nostre Seigneur dit de la femme pechereresse, que plusieurs pechez luy auoyent esté remis, pourtãt qu'elle auoit aimé beaucoup. Comment ils considerent tousiours peruersement les œuures de Dieu! Au contraire, s'ils eussent bien noté ce qui ne se doit point mespriser, qu'il y a deux manieres de iugemẽt de Dieu: ils eussent bien apperceu autre chose en ceste correction de Dauid, que vengeãce ou punition de peché. Or pource qu'il nous est fort expedient d'entendre à quelle fin tendent les chastimens que Dieu nous enuoye pour corriger nos pechez, & combien ils different des punitions lesquelles il enuoye sur les reprouuez: ce ne sera pas chose superflue, comme ie pense, d'en toucher brieuement ce qui en est. Nous signifierõs donc en general toutes punitions par le mot de Iugement, duquel nous ferõs deux especes: & appellerons l'vne Iugement de vengeance, l'autre Iugement de correction. Par le iugement de Vengeance le Seigneur punist tellement ses ennemis, qu'il demonstre son ire à l'encontre d'eux pour les perdre, destruire & rediger à neant. Pourtant la vengeance de Dieu est, quand la punition qu'il enuoye est coniointe auec son ire. Par le iugement de correction il ne punist pas tellement qu'il soit courroucé, & ne chastie point pour perdre ou confondre. Pourtant il ne se doit point, à parler proprement, nommer Vengeance: mais Admonition & remonstrance. L'vn appartient à vn iuge, l'autre à vn pere. Car le iuge, en punissant vn mal-faiteur, punist sa faute & malefice: vn pere, en corrigeant son fils ne tend point à ce but, de faire vengeance de sa faute: mais plustost tasche de l'enseigner, & le rẽd plus aduisé pour l'aduenir. Chrysostome vse de ceste similitude vn peu autrement: toutesfois il reuient à vn mesme poinct, Le fils est battu, dit-il, comme le seruiteur: mais le seruiteur en ce faisant est puni à cause qu'il a peché, receuant ce qu'il a merité: le fils est chastié de discipline amiable. Pourtant le chastiment est fait au fils pour l'amender, & le reduire en bonne voye: le seruiteur reçoit ce qu'il a desserui, pource que le maistre est indigné contre luy.

2.Sa. 12.c.13.

Dan.4.c.24 Prou.16.a.6 & 10.b.12 1.Pier.4.b.8 Luc7.g.47

32 Mais pour plus facilement entendre le tout, il nous faut faire deux distinctions. La premiere est, que par tout où la punition tend à vengeãce, là se declaire l'ire & la malediction de Dieu: laquelle il n'adresse iamais sur ses fideles. Au contraire, correction est benediction de Dieu & tesmoignage de son amour, comme dit l'Escriture. Ceste differẽce est souuentesfois notee. Car tout ce que les iniques endurent d'afflictions en ce monde, leur est comme vn portail & entree d'enfer: dont ils apperçoyuẽt comme de loin, leur

Iob.5.c.17 Pro.3.b.11.

damnation eternelle. Et tant s'en faut qu'ils s'en amendent, ou en reçoyuẽt aucun fruict, que pluſtoſt par cela noſtre Seigneur les appreſte à receuoir l'horrible peine qui leur doit aduenir finalement. Au contraire, le Seigneur chaſtie ſes ſeruiteurs, mais ce n'eſt point pour les liurer à mort. Parquoy eſtans battus de ſes verges, ils recognoiſſent que cela leur tourne à bien pour les inſtruire. A ceſte cauſe, comme nous voyõs que les fideles ont touſiours patiemment & d'vn courage paiſible receu tel chaſtimẽt: auſsi ils ont eu touſiours en horreur telles punitions, où l'ire de Dieu leur fuſt demonſtree. Chaſtie moy, Seigneur, dit Ieremie, mais pour mon amendement: & non pas en ton ire, depeur que ie ne ſoye accablé, &c. Eſpan ta fureur ſur les peuples qui ne te cognoiſſent point, & ſur les royaumes qui n'inuoquent point ton Nom. Item, Dauid, Seigneur, ne m'argue point en ta fureur, & ne me repren point en ton ire. Et ne contreuient point à cela, qu'il eſt ſouuent dit que le Seigneur ſe courrouce à ſes ſeruiteurs, quãd il les puniſt & chaſtie de leurs fautes. comme en Iſaie, Ie te loüeray Seigneur: car tu as eſté courroucé contre moy, mais ta fureur s'eſt conuertie, & m'as conſolé. Item en Abacuc, Quant tu auras eſté courroucé, il te ſouuiendra de miſericorde. Comme auſsi Michee en diſant, Ie porteray l'ire de Dieu, puis que ie l'ay offenſé: non ſeulement il ſignifie que ceux qui ſont iuſtement punis ne profitent rien en murmurant, mais auſsi que les fideles ont dequoy adoucir leur triſteſſe en cõſiderant l'intẽtion de Dieu. Car par meſme raiſon il eſt dit qu'il profane ſon heritage: lequel, comme nous ſauons, il ne profanera iamais. Cela donc ne ſe refere point à la volonté de Dieu, où à ſon conſeil qu'il a en chaſtiãt les ſiens: mais à la douleur vehemente dont ſont touchez tous ceux auſquels il mõſtre quelque rigueur ou ſeuerité. Or eſt-il ainſi que non ſeulemẽt il poind aucunesfois ſes ſeruiteurs de petis aiguillons: mais il les naure tellemẽt au vif, qu'il leur fẽble biẽ aduis qu'ils ne ſont pas loin des enfers. En quoy faiſant il les aduertit qu'ils ont merité ſon ire. Ce qui eſt expediẽt, afin qu'ils ſe deſplaiſẽt en leurs maux, qu'ils ſoyent touchez de plus grand ſoin d'appointer auec luy, & qu'ils ſoyent tãt mieux incitez à demander haſtiuement pardon. mais cependant en cela meſme il leur certifie plus amplement ſa clemence que ſa rigueur. Car l'alliance qu'il a vne fois faite auec Ieſus Chriſt & ſes membres demeure, comme il a promis que iamais elle ne pourroit eſtre caſſee. Si ſes enfans, dit-il, delaiſſent ma Loy, & ne cheminent point en ma iuſtice: s'ils tranſgreſſent mes commandemens, & ne gardent point mes ordonnances: ie viſiteray leurs iniquitez auec verges, & leurs pechez auec diſcipline: neãtmoins ie ne retireray point ma miſericorde. Et de fait, pour nous rendre plus certains de cela, il dit que les verges dont il nous frappera, ſeront verges d'homme. Par lequel mot, en ſignifiant qu'il nous traittera doucement & en benignité, il demõſtre que ceux qu'il veut frapper de ſa main, ne peuuẽt ſinon eſtre du tout confus & eſperdus. Ceſte douceur qu'il tient enuers ſon peuple, eſt pareillement demonſtree par le Prophete: Ie t'ay, dit-il, purgé par feu. mais non pas comme l'argent: car tu euſſes eſté du tout conſumé. c'eſt à dire, combien que les tribulations qu'il enuoye à ſon peuple, ſoyent pour le purger de ſes vices: neãtmoins qu'il les modere, à ce qu'elles ne le raclẽt outre meſure. Et cela eſt bien neceſſaire. car ſelon que chacun craind Dieu, & le reuere, & s'adonne à luy obeir en toute ſainteté, tant plus eſt-il tendre & foible à porter ſon ire. Car combien que les reprouuez ſouſpirent ou grincent les dents ſous les coups: toutesfois pource qu'ils ne conſiderent pas la cauſe, mais tournent le dos tant à leurs pechez qu'aux iugemens de Dieu, ils ne font que s'endurcir: ou biẽ pource qu'ils ſe rebecquent & regimbent, voire s'eſcarmouchent fierement contre leur iuge, telle impetuoſité & furie les rend encore plus ſtupides, comme gens inſenſez. Mais les fideles, ſi toſt qu'ils ſont aduertis par les verges de Dieu, entrent à reputer leurs pechez: & eſtans eſtonnez de crainte & frayeur, ont leur refuge à ſupplier pour obtenir pardon. Si Dieu n'adouciſſoit telles angoiſſes dont les poures ames ſe tormentent, elles ſuccomberoyent cent fois: meſme quand il ne feroit que donner quelque petit ſigne de ſon ire.

Heb. 12. b. 5. Pſe. 118. c. 18 & 119. 71.

Iere, 10. d. 24

Pſe. 6, a, 1, & 38. a. 2.

Iſa. 12, a 1.

Abac. 3 a, 2,

Michee 7, b, 9

Iſa. 47, b, 6,

Pſe. 86. c. 31.

2. Sam. 7. b. 14

Iſa. 48. b. 10.

33 L'autre diſtinction eſt, que quand les meſchãs ſont battus des fleaux de Dieu en ce monde, ils commencent deſia à endurer la rigueur de ſon iugement. Et combien qu'il ne leur ſera point pardonné, de n'auoir point fait leur profit de tels aduertiſſemens de l'ire de Dieu: toutesfois ils ne ſont point punis pour leur amendement, mais ſeulemẽt afin de leur donner à cognoiſtre qu'ils ont vn iuge, qui ne les laiſſera point eſchapper qu'il ne leur rende ſelon leurs merites. Au contraire, les fideles ſont battus, non point pour ſatiſfaire à l'ire de Dieu, ou payer ce qui eſt deu à ſon iugement: mais afin de profiter à repentance, & ſe reduire en bonne voye. Parquoy nous voyons que tels chaſtimens ſe rapportẽt pluſtoſt au futur qu'au paſſé. I'aime mieux exprimer cela par les paroles de Chryſoſto-

In ſerm. de pœn. & cõfeſſ.

me,

me, que par les miennes : Le Seigneur, dit-il, nous punist de nos fautes : non point pour prendre quelque recompense de nos pechez, mais en nous aduisant pour l'aduenir. Semblablement sainct Augustin dit, Ce que tu souffres & dõt tu gemis, t'est medecine, & non point peine: chastiment, & non pas dãnation: ne reiette point la verge, si tu ne veux point estre reietté de l'heritage. Item, Toute la misere du genre humain, sous laquelle le mõde gemist, sachez freres, que c'est douleur de medecine, & non pas sentẽce de punition. I'ay biẽ voulu alleguer ces passages, afin que ce que ie di ne semblast nouueau. Et à cela regardent les querimonies pleines d'indignation, par lesquelles Dieu accuse souuent l'ingratitude des Iuifs, de ce qu'ils auoyent mesprisé auec cõtumace les chastimens qu'ils auoyẽt receus de sa main. comme en Isaie, Qu'est-ce que ie vous battray plus? depuis la plãte des pieds iusques au sommet de la teste, il n'y a nulle santé. Mais pource que les Prophetes sont remplis de telles sentences: c'est assez d'auoir touché en bref, que Dieu ne punit son Eglise à autre intention, que pour la matter & domter afin qu'elle s'amende. Selon ceste difference, quand il despouilloit Saul de son royaume, il le punissoit à vengeance: mais en ostant à Dauid son enfant, il le corrigeoit pour le reduire. Il faut en ceste sorte prendre ce que dit S. Paul, que quand le Seigneur nous afflige, il nous corrige, afin de ne nous point cõdamner auec ce monde. c'est à dire que les afflictions qu'il nous enuoye, ne sont point punitions pour nous confondre, mais chastimẽs pour nous instruire. En quoy sainct Augustin accorde tresbien aussi auec nous, quand il dit qu'il nous faut diuersement considerer les chastimens, dont nostre Seigneur visite tant ses eleus que les reprouuez. Car aux premiers, dit-il, ils sont exercices apres auoir obtenu grace: aux seconds, ils sont condamnation sans grace. Puis apres il refere les exemples de Dauid & des autres, disant que nostre Seigneur, en les chastiant n'a eu autre fin que de les exerciter en humilité. Et ne faut point que de ce que dit Isaie, assauoir que l'iniquité a esté remise au peuple Iudaique, d'autant qu'il auoit receu de la main du Seigneur pleine correction : nous inferions que la remission de nos pechez depend des chastimens que nous en receuons. Mais cela signifie autant que si Dieu eust dit, Ie vous ay assez puni & affligé, en telle sorte que vostre cœur est du tout oppressé de tristesse & angoisse: il est donc temps qu'en receuant le message de misericorde, vos cœurs soyent remis en liesse, me tenans pour Pere. Car de fait là, Dieu prend la personne d'vn Pere, lequel ayant esté contraint de se monstrer aspre enuers son enfant, a regret à sa seuerité quelque iuste qu'elle soit.

Isai.1,b.5

1.Sã.15.c,23
2.Sã.12 d.18.
1.Cor.11,g,33.

Lib,de peccat merit, & remiss,cap.33&34.

Isa.40,a,3

34 Il est necessaire que les fideles se munissent de ceste pensee en l'amertume de leurs afflictions, Le temps est que le iugement commence à la maison du Seigneur, en laquelle son Nom a esté inuoqué. Que feroyent les fils de Dieu, s'ils estimoyent que la tribulation qu'ils endurent, fust vne vengeance de Dieu sur eux? Car celuy qui estant frappé de la main de Dieu, le repute enuers soy comme vn iuge punissant : il ne le peut cõceuoir autre que courroucé & cõtraire à soy : & ne peut sinon detester la verge de Dieu, comme malediction & damnation. En somme, celuy qui pensera Dieu auoir telle volonté enuers soy, qu'il le vueille encore punir, ne se pourra iamais persuader qu'il soit aimé de luy. Or nous ne pouuons profiter en sa discipline, sinon qu'en pensant qu'il est indigné à nos vices, nous l'estimions propice enuers nous, & nous portant affection d'amour. Autrement il faudroit qu'il no⁹ en aduint autãt cõme dit le Prophete luy en estre aduenu : Seigneur, ta fureur a passé sur moy : tes frayeurs m'ont accablé. Item comme il est dit au Pseaume de Moyse, Seigneur nous sommes defaillis en ton ire, & auõs esté confus en ton indignation. Tu as mis nos iniquitez deuant tes yeux: & nos fautes cachees, en la clairté de ta face. Ainsi tous nos iours se sont euanouis en ton ire: nos cœurs ont esté cõsumez & esperdus comme vne parole, quand elle est sortie de la bouche. Au contraire, Dauid parlãt des chastimens paternels, pour monstrer que les fideles en sont plustost aidez qu'oppressez, dit ainsi: Biẽ-heureux est l'homme que tu auras corrigé, Seigneur, & que tu auras instruit en ta Loy: afin que tu luy donnes repos au iour de calamité, quãd la fosse se caue pour les pecheurs. C'est vne dure tentation, quand Dieu espargnant les incredules & dissimulant leurs forfaits, se monstre plus rude & aspre enuers les siens, & pourtãt il adiouste pour les soulager & recreer, l'aduertissement & instruction en la Loy : assauoir que Dieu procure leur salut, les ramenant au bon chemin, & que cependant les reprouuez se precipitent en s'esgarant, pour trebuscher en la fosse de perdition. Et n'y a point de difference, si la peine est eternelle ou temporelle: car tant les guerres, famines, pestilences & maladies sont maledictions de Dieu, que le iugemẽt mesme de la mort eternelle: quãd nostre Seigneur les enuoye à ceste fin, pour en vser comme d'instrumens de son ire & vengeance sur les iniques.

1.Pie.4,d,17.
Iere,25,d,29.

Pse.88,d,17
Pse,90,b,7

Pse.94,b,12.

35 Chacun voit comme ie penſe,à quelle fin tend ceſte correction de Dieu ſur Dauid: c'eſt pour luy eſtre vn enſeignemẽt cõment homicide & adultere deſplaiſent grieuement à Dieu,contre leſquels il declaire vn tel courroux ſur ſon ſeruiteur fidele & bien aimé. & auſsi pour luy eſtre vn aduertiſſement de n'oſer commettre au temps aduenir vn tel fait:non pas pour eſtre vne punition,par laquelle il fiſt quelque recompenſe à Dieu de ſa faute.Il en faut autãt eſtimer de l'autre correction, par laquelle Dieu affligea le peuple Iudaique d'vne terrible peſtilẽce,par la deſobeiſſance de Dauid,laquelle il auoit commiſe en faiſant faire la monſtre du peuple. Car il pardonna la faute du delict à Dauid: mais pourtãt qu'il appartenoit tant à l'exemple de tous les aages qu'a l'humiliation de Dauid, qu'vn tel fait ne demeuraſt pas impuni, noſtre Seigneur le chaſtia aſpremẽt de ſa verge. A ce meſme but tẽd la maledictiõ vniuerſelle que noſtre Seigneur a denõcee à tout le gẽre humain. Car quand apres auoir obtenu grace,nous portõs encore les miſeres,leſquelles furent impoſees à noſtre pere Adam pour ſa tranſgreſſion: par cela noſtre Seigneur nous admonneſte combien ce luy eſt vne choſe fort deſplaiſante, que la tranſgreſsion de ſa Loy: à ce qu'eſtans humiliez & abbatus par la recognoiſſance de noſtre poureté, nous aſpirions d'vn plus ardent deſir à la vraye beatitude.Et ſi quelcun vouloit dire,que toutes les calamitez que nous endurõs en ceſte vie mortelle,ſont recompẽſes enuers Dieu pour nos fautes:à bon droit on l'eſtimeroit deſpourueu d'entẽdement.C'eſt ce qu'a voulu dire S.Chryſoſtome, comme il me ſemble,en eſcriuãt comme il s'enſuit:Si la cauſe pourquoy Dieu nous chaſtie, eſt afin que nous ne perſiſtions point en mal, ou que ne demeurions endurcis:ſi toſt qu'il nous a reduits à penitence,la punition n'a plus de lieu.Pourtãt ſelon qu'il cognoiſt eſtre cõuenable à la nature d'vn chacun, il traite les vns plus aſprement & les autres en plus grand' douceur.Parquoy voulant monſtrer qu'il n'eſt point exceſsif en puniſſant, il reproche aux Iuifs que ſelon leur dureté & obſtination, eſtans battus ils ne ceſſent pas pour cela de mal-faire. En ce meſme ſens il ſe plaind,qu'Ephraim eſt comme vn gaſteau bruſlé d'vn coſté & tout crud de l'autre:pource que les verges dõt il auoit ſenti les coups ne luy eſtoyent point entrees iuſques au cœur, afin qu'il fuſt bien recuit pour eſtre capable d'obtenir pardon. Certes Dieu en parlant ainſi,proteſte qu'il ſera appaiſé ſi toſt que chacun ſera retourné à luy: & s'il vſe de rigueur en chaſtiant les fautes, que cela luy eſt arraché par force, veu que les pecheurs pourroyent anticiper par vne correction volontaire.Toutesfois pource qu'il n'y a celuy de nous qui ne deſuoye,& que nous auons tous beſoin de chaſtiment,ce bon Pere aimãt noſtre profit, nous viſite tous ſans exceptiõ par ſes verges.Or c'eſt merueille comment ils s'arreſtent ainſi au ſeul exemple de Dauid, & ne s'eſmeuuent de tant d'exemples leſquels nous demõſtrent la remiſsion des pechez gratuite.On lit que le Publicain eſt deſcendu du temple iuſtifié:nulle peine ne s'enſuit.S. Pierre a obtenu pardon de ſon peché.Nous liſons ſes larmes,dit ſainct Ambroiſe: de ſatisfactiõ nous n'en liſons point. Il fut dit au Paralytique, Leue toy,tes pechez te ſont remis & ne luy fut impoſee nulle peine. Toutes les abſolutions deſquelles il eſt fait mention en l'Eſcriture,nous ſont deſcrites gratuites. De ceſte multitude d'exemples ſe deuoit plu ſtoſt prendre la reigle,que de ceſtuy-la ſeul,qui contient ie ne ſay quoy de ſpecial.

Homil. 3. de prouid ad Stargirium.

Iere.5,a,3

Oſee 7.b, 8

Luc18,c,14.
Luc22,g, 61
Matth.9.a.2

36 Daniel en ſon exhortation, par laquelle il conſeilloit à Nabuchad-nezer de racheter ſes pechez par iuſtice,& ſes iniquitez par pitié des poures: n'a pas voulu entendre que iuſtice & miſericorde fuſſent propiciatiõ de Dieu & redemption de peines. car il n'y a iamais eu autre rançon que le ſang de Chriſt.mais en parlant de racheter,il le rapporte aux hommes pluſtoſt qu'à Dieu:comme s'il euſt dit,O Roy,tu as exercé vne domination iniuſte & outrageuſe: tu as opprimé les foibles, pillé les poures, mal & iniquement traité ton peuple.Pour les iniuſtes rapines,oppreſsiõs & violences que tu leur as faites, ren leur maintenant miſericorde & iuſtice. Pareillement Salomon,quand il dit que la multitude des pechez eſt couuerte par charité:il n'entend pas enuers Dieu,mais entre les hommes. car la ſentence entiere eſt comme il s'enſuit,Haine eſmeut contention,mais charité couure toutes iniquitez. En quoy Salomon ſelon ſa maniere accouſtumee,par comparaiſon des contraires, compare les maux qui s'engendrent de haines auec les fruicts de charité. & eſt le ſens tel, Ceux qui s'entre-haiſſent,ſe mordent,reprennẽt & iniurient l'vn l'autre, tournent tout à vice & reproche. Ceux qui s'entraimẽt diſſimulent entre eux,tolerent & pardõnent beaucoup de choſes: nõ pas que l'vn approuue les vices de l'autre,mais pourtant qu'il les endure, & y remedie pluſtoſt par aduertiſſemens, qu'il ne les irrite par accuſations.Et ne faut douter que ce lieu n'ait eſté allegué en meſme ſens de ſainct Pierre:ſi nous ne luy voulons imputer qu'il ait corrompu & mal tiré l'Eſcriture. Quand Salomon dit

Dan. 4,a,24

Prou.10.b.12

1.Pier.4.b.8
Prou.16.a.6

dit que par misericorde & beneficẽces les pechez nous sont remis, il n'entẽd point qu'ils soyent recompensez deuant Dieu : à ce que luy estant satisfait & contenté, nous remette les peines qu'il nous eust autremẽt enuoyees. mais selon la maniere commune de l'Escriture, il signifie que tous ceux le trouuerõt propice, qui delaissans leur vie mauuaise se conuertiront à luy en saincteté & bonnes œuures. comme s'il disoit que l'ire de Dieu cesse & est appaisee, quand nous cessons de mal-faire. Cependant il n'enseigne point pour quelle cause Dieu nous pardonne : mais seulement descrit la maniere de nous bien & deüment conuertir. comme souuent les Prophetes denoncent, que c'est en vain que les hypocrites apportent à Dieu leurs fanfares & pompes de ceremonies au lieu de penitence, veu qu'il ne prẽd plaisir qu'a integrité, pitié, droiture, & choses semblables. Comme aussi l'autheur de l'epistre aux Hebrieux recommãdant humanité & beneficence, dit que Dieu se delecte de tels sacrifices. Et de fait, nostre Seigneur Iesus, quãd apres s'estre moqué de ce que les Pharisiens appliquoyent tout leur soin à nettoyer leurs escuelles, il leur cõmande s'ils appetẽt pureté, de faire aumosnes: par cela ne les exhorte point à satisfaire, mais seulemẽt les aduertit quelle pureté est approuuee de Dieu. De laquelle locution il a esté traité autrepart. *Heb.13. c.16 Mat.23.c.15 Luc.11 f.39.*

37 Touchant du lieu de sainct Luc, ceux qui auront leu de sain iugement la parabole qui est là proposee de nostre Seigneur, ils ne nous en ferõt nul combat. Le Pharisien pensoit en soy-mesme, q̃ la femme pechereſſe n'estoit point cogneuë de nostre Seigneur, puis qu'il l'auoit si facilemẽt admise à soy. Car il estimoit qu'il ne l'eust iamais receuë, s'il l'eust cogneuë pechereſſe, comme elle estoit. Et de cela inferoit qu'il n'estoit pas Prophete, puis qu'il se pouuoit ainsi abuser. Nostre Seigneur pour monstrer qu'elle n'estoit plus pechereſſe, depuis que ses pechez luy auoyent esté remis, luy proposa ceste similitude, Vn vsurier auoit deux detteurs, dont l'vn luy deuoit cinquante francs, l'autre cinq cens. il remist la dette à tous deux: lequel luy deuoit sauoir plus de gré? Le Pharisien respõd, Celuy certes auquel la plus grande dette a esté quittee. Nostre Seigneur replique, De cela considere que beaucoup de pechez ont esté remis à ceste femme, veu qu'elle a beaucoup aimé. Par lesquelles paroles, comme on voit clairement, il ne fait pas la dilection d'icelle femme cause de la remission de ses pechez, mais probation seulement: car elles sont prises de la similitude du detteur, auquel auoyent esté quittez cinq cens francs. Or il ne dit pas qu'ils luy eussent esté quittez pource qu'il eust bien aimé? mais il dit qu'il doit bien aimer, pourtant qu'ils luy ont esté quittez. Et faut appliquer ces paroles à la similitude en ceste maniere, Tu estimes ceste femme-ci pechereſſe: mais tu la deuois recognoistre pour autre, puis que ses pechez luy ont esté pardõnez. Or la remission de ses pechez te deuoit estre manifestee par sa dilection : de laquelle elle rẽd graces pour le biẽ qui luy a esté fait. Et est vn argument qu'on appelle des choses subsequentes, par lequel nous demonstrons quelque chose par les signes qui s'en ensuyuent. Finalement nostre Seigneur testifie euidemmẽt, par quel moyen ladite pechereſſe obtint pardon de son peché, Ta foy, dit-il, t'a sauuee. Nous impetrons donc par foy remission: & par charité nous rẽdons graces, & recognoissons la liberalité de nostre Seigneur. *Luc 7 f.36.*

38 Ie ne m'estonne pas fort des sentẽces qu'on voit aux liures des Anciens touchãt la satisfactiõ. Pour dire vray, ie voy qu'aucũs d'eux, & quasi tous ceux desquels les œuures sont paruenuës à nostre cognoissance, ou ont failli en ceſt endroit, ou bien ont parlé trop durement. Mais ie n'accorderay pas qu'encores ils ayent esté si rudes & ignorans, qu'ils ayent escrit ce qu'ils en ont dit, en tel sens que le prennent ces nouueaux satisfactionnaires. Chrysostome en quelque passage parle en ceste maniere, Quand on demande misericorde, c'est afin de n'estre examiné de son peché : afin de n'estre point traitté selon la rigueur de iustice: afin que toute punition cesse. Car où il y a misericorde, il n'y a plus de gehenne, ni examen, ne rigueur, ne peine. Lesquelles paroles, en quelque sorte qu'on les vueille cauiller, iamais ne se pourront accorder auec la doctrine des Scolastiques. Dauãtage, au liure qui est intitulé, De dogmatibus ecclesiasticis, qu'on attribue à sainct Augustin, il est dit au chapitre cinquantequatrieme, La satisfaction de penitence est d'oster les causes de peché, & ne s'addonner point aux suggestions d'icelle. Dont il appert qu'en ce temps-la ceste opinion a esté reiettee: de dire qu'il fausist par satisfaction recompenser les fautes passees. Car toute satisfaction est là rapportee, à se donner garde pour l'aduenir, & s'abstenir de mal-faire. Ie ne veux point alleguer ce que dit Chrysostome, que le Seigneur ne requiert autre chose de nous, sinon que nous confessions deuant luy nos fautes auec larmes: veu que telles sentences sont souuent repetees par les Anciens. Sainct Augustin *Homil.2. In Psal.50.* *Hom.10. in Gene.*

appelle bien en quelque lieu les œuures de misericorde enuers les poures, Remedes pour obtenir pardõ enuers Dieu. Mais afin que personne ne s'empesche ou s'enueloppe, il explique en vn autre lieu plus amplement sa sentẽce : La chair de Christ, dit-il, est le vray & vnique sacrifice pour les pechez : non seulemẽt pour ceux qui nous sont remis au Baptesme, mais qui nous aduiennent apres par l'infirmité de la chair : pour lesquels l'Eglise prie iournellemẽt, Remets-nous nos dettes. Et de fait, elles sõt remises par ce sacrifice vnique.

Enchiri. ad Laurentium.

Mat. 6. b. 12.

39 Or le plus souuent ils ont appellé Satisfaction, non pas vne recompense qui fust rendue à Dieu, mais vne protestation publique, par laquelle ceux qui auoyent esté corrigez d'excommunication, quand ils venoyent à rentrer à la communion de l'Eglise, rendoyent à la compagnie des fideles vn tesmoignage de leur penitence : car on leur ordonnoit certains iusnes & autres choses, par lesquelles ils donnassent à cognoistre que veritablement & de cœur ils se repentoyent de leur vie passee : ou plustost par lesquelles ils effaçassent la memoire de leur mauuaise vie. Parainsi, ils estoyẽt dits satisfaire, nõ pas à Dieu, mais à l'Eglise. Comme sainct Augustin l'exprime de mot à mot en son liure qu'il a intitulé Enchiridion ad Laurentium. De ceste coutume ancienne sont descendues les confessions & satisfactions qui sont auiourdhuy en vsage : qui ont vrayement esté vne lignee serpentine, laquelle a tellement suffoqué tout ce qui estoit bon en icelle forme ancienne, que mesme l'ombre n'en est point demeuree. Ie say bien que les Anciẽs parlent aucunefois assez cruement : & comme i'ay nagueres dit, ie ne veux pas nier qu'ils n'ayent paraventure aucunement failli : mais leurs liures qui estoyent seulement entachez de petites taches, sont du tout souillez quand ils sont maniez par ces pourceaux. Et s'il est question de combatre par l'authorité des Anciens, quels Anciens nous mettent-ils en auant ? La plus grand'part des sentences desquelles Pierre Lõbard leur capitaine a rempli son liure, a esté prise de ie ne say quelles resueries de fols moines, qui sont diuulguees sous le nom de sainct Ambroise, Hierome, Augustin & Chrysostome : cõme en ceste presente matiere il emprunte quasi tout ce qu'il dit d'vn liure intitulé De penitẽce, lequel estãt cousu confusement par quelque ignorant, de bons & de mauuais autheurs, est attribué à sainct Augustin : mais il est tel qu'vn hõme moyennemẽt docte ne le daigneroit recognoistre pour sien. Quant à ce que ie n'espluche pas si subtilemẽt leurs sottises, les lecteurs me pardonneront. Il ne me seroit pas fort penible d'exposer en risee tous les grans mysteres dont ils se vantent, & le pourroye faire auec applaudissement de beaucoup de gens : mais pource que ie desire d'edifier simplement, ie m'en deporte.

Cap. 65 Citatur in Decr. cap. in actionibus. de pœnit. dist. 1.

CHAP. V.

Des supplemens que les Papistes adiouſtent aux satisfactions : assauoir des Indulgences, & du Purgatoire.

C'Est de ceste source de satisfaction, que les Indulgences sont venues : car ils babillent que quand la faculté de satisfaire nous defaut, c'est vn moyen d'y suppleer : & se desbordent en telle rage, qu'ils enseignent que le Pape en faisãt voler ses bulles çà & là, dispẽse les merites de Iesus Christ & des Martyrs. Or combien qu'ils soyent plustost dignes d'estre mis entre les mains des medecins, que d'estre conuaincus par argumens : mesmes qu'il n'est ia grãd besoin de s'amuser à la refutation de tels erreurs, lesquels ayans esté dés long temps esbranlez, commencent d'eux-mesmes à dechoir & defaillir : toutesfois pource qu'encores vne briefue refutation sera vtile pour le regard d'aucuns simples & ignorans, ie ne veux pas du tout m'en abstenir. Et de fait, ce que les indulgences se sont si longuemẽt maintenues & cõseruees, mesme en si grande licence & enormité : nous donne à cognoistre en quelles tenebres & erreurs les hommes ont esté enseuelis par quelques annees. Ils se voyoyent apertement moquer & tromper du Pape & de ses porteurs de Rogatons : ils voyoyent marchandise estre faite du salut de leurs ames : que l'achet de Paradis estoit taxé à certains deniers : que rien ne se donnoit gratuitement : que sous ceste couleur on tiroit de leurs bourses les oblations qui estoyent apres vilainement despendues en paillardises, maquerelages & gourmandises : que les plus grans recommandeurs d'indulgences en estoyent pour leur endroit les plus grãs contempteurs : que ce Mõstre de plus en plus croissoit tous les iours, & furieusement s'esleuoit sans fin : qu'on apportoit de iour en iour plomb nouueau pour tirer nouuel argent, neantmoins ils receuoyent les indulgences en grãd' honneur, ils les adoroyent & achetoyent. Et ceux qui voyoyent plus clair que les autres, pẽsoyent encore que c'estoyent fraudes salutaires, desquelles ils pouuoyent estre trompez auec quelque

fruit.

fruict. En la fin, quand le monde s'eſt maintenãt permis d'eſtre vn peu plus ſage, les indulgences ſe refroidiſſent & ſe gelent, iuſqu'a ce qu'elles s'eſuanouiſſent du tout.

2 Mais pourtant que pluſieurs qui cognoiſſent les traffiques, tromperies, larrecins, rapacitez leſquelles ont exercé iuſques ici les facteurs & traffiqueurs des Indulgences, ne voyent point la ſource de l'impieté qui y eſt : il eſt expedient de mõſtrer ici non ſeulemẽt quelles ſont les Indulgences, comme ils en vſent : mais du tout que c'eſt, à les prendre en leur propre & meilleure nature, ſans quelque qualité ou vice accidental. Ils appellent le threſor de l'Egliſe, les merites de Ieſus Chriſt, des Apoſtres & des Martyrs. De ce threſor ils diſent que le Pape a la garde eſſentielle, comme en la racine, entant qu'il en eſt le diſpẽſateur pour en eſlargir par ſoy-meſme ce qui luy plaiſt, & deleguer aux autres la iuriſdiction d'en departir. & de là viennent les Indulgences qu'il donne, maintenant plenieres, maintenãt pour certains ans. Itẽ, celles que dõnent les Cardinaux pour cent iours, & les Eueſques pour quarãte. Or tout cela, pour en dire au vray ce qui en eſt, n'eſt ſinon vne pollutiõ du ſang de Chriſt, & vne fauſſeté du diable, pour deſtourner le peuple Chreſtien de la grace de Dieu & de la vie qui eſt Chriſt, & pour le deſuoyer du chemin de ſalut. Car comment pouuoit eſtre le ſang de Chriſt plus vilainement pollué & deshonnoré, qu'en niant qu'il ſuffiſe à la remiſsion des pechez, reconciliation & ſatisfaction, ſinon que le defaut d'iceluy ſoit ſuppleé d'autrepart ? La Loy & tous les Prophetes, dit ſainct Pierre, portent teſmoignage à Chriſt, qu'en luy doit eſtre receuë la remiſsion des pechez. les Indulgences ottroyent la remiſsion des pechez par ſainct Pierre, ſainct Paul, & autres martyrs. Le ſang de Chriſt nous purge des pechez, dit ſainct Iean. Les Indulgences font du ſang des Martyrs ablution des pechez. Chriſt, dit S. Paul, qui n'auoit cogneu nul peché, a eſté fait peché pour nous : c'eſt à dire, ſatisfaction de peché, afin qu'en luy nous fuſsions faits iuſtice de Dieu. les Indulgences colloquent la ſatisfaction de peché au ſang des Martyrs. S. Paul crioit, teſtifiant aux Corinthiẽs qu'vn ſeul Chriſt eſtoit crucifié & mort pour eux. les Indulgences determinent S. Paul & les autres eſtre morts pour nous. Et en vn autre paſſage il dit, que Chriſt s'eſt acquis ſon Egliſe par ſon ſang. les Indulgences mettent vn autre prix de l'acquiſition au ſang des Martyrs. Chriſt, dit l'Apoſtre, a eternellement parfait par vne oblation ceux qu'il a ſanctifiez. les Indulgẽces contrediſent, affermans que la ſanctification de Chriſt, qui autremẽt ne ſuffiſoit point, eſt parfaite au ſang des Martyrs. S. Iean dit, que tous les ſaincts ont laué leurs robbes au ſang de l'Agneau. les Indulgences nous enſeignent de lauer nos robbes au ſang des ſaincts.

Act. 10 g. 43.
1. Iean 1. c. 7.
2. Cor. 5. d. 21
1. Cor. 1. b. 13
Act. 20. f. 28
Heb. 10, c, 14
Apoc. 7. d. 14

3 Leon eueſque de Rome pronõce contre tels blaſphemes vne belle ſentence & digne de memoire, en ſon Epiſtre aux eueſques de Paleſtine. Combiẽ, dit-il, que la mort de pluſieurs ſaincts ait eſté precieuſe deuant Dieu, toutesfois il n'y a nul duquel la mort ait eſté la reconciliation du monde. Les iuſtes ont receu couronne pour eux, & non pas donné aux autres : & de leur ſouffrance nous auons exemples de patiẽce, & non pas le don de iuſtice. car chacun d'eux a ſouffert pour ſoy, & nul n'a payé la dette des autres, ſinõ le Seigneur Ieſus, auquel nous ſommes tous morts, crucifiez & enſeuelis. Il repete encore les meſmes paroles en vn autre lieu. Voulons-nous rien plus clair pour conuaincre d'erreur ceſte meſchante doctrine des Indulgences ? Combien que nous auõs auſsi le teſmoignage de ſainct Auguſtin, auſsi expres qu'on ſauroit demãder : Combien, dit-il, que nous mourriõs pour nos freres, toutesfois le ſang de nul martyr n'eſt eſpãdu en la remiſsion des pechez, comme Ieſus Chriſt l'a eſpãdu pour nous. car en cela il ne nous a point dõné exemple qu'il nous faille enſuyure : mais nous a donné vne grace, de laquelle il le nous faut remercier. Item, en vn autre paſſage, Comme le Fils de Dieu a eſté fait homme pour nous faire enfans de Dieu auec ſoy : ainſi luy ſeul a ſouſtenu la peine pour nous, ſans auoir commis aucun demerite, afin que par luy nous receuſsiõs ſans aucun bon merite la grace qui ne nous eſtoit point deuë. Certainement combien que toute leur doctrine ſoit couſuë & tiſſue d'horribles blaſphemes & ſacrilegez, toutesfois ce blaſpheme eſt outrageux par deſſus tous les autres. Qu'ils recognoiſſent ſi ce ne ſont pas ici leurs cõcluſions, Que les martyrs par leur mort ont plus deſerui de Dieu qu'il ne leur eſtoit beſoin : & qu'ils ont eu telle abondance de merite, qu'il en puiſſe redonder vne partie aux autres : & pourtant afin qu'vn tel bien ne ſoit vain & perdu, que leur ſang eſt mis auec celuy de Chriſt, & que de tous enſemble eſt fait & accumulé le threſor de l'Egliſe pour la remiſsion & ſatisfactiõ des pechez & qu'il faut ainſi prẽdre ce que dit S. Paul, Ie ſupplee en mõ corps ce qui defaut aux paſsiõs de Chriſt pour ſõ corps, qui eſt l'Egliſe. Qu'eſt cela autre choſe, ſinõ laiſſer le nom à Chriſt : au reſte, le faire vn petit ſainct vulgaire, q̃ ne ſe puiſſe à grãd' peine cognoiſtre en

Epiſt. 95
Tract. in Ioan 84.
Lib. ad Boni. 4. cap. 4.
Coloſſ. 1. d. 24

la multitude des autres? Mais il conuenoit qu'il fust luy seul preſché, demonſtré, nommé, regardé, quād il eſt queſtion d'obtenir la remiſſion des pechez, purgation & ſatisfaction. Conſiderons toutesfois leurs argumens: Afin, diſent-ils, que le ſang des martyrs n'ait pas eſté inutilement eſpandu, qu'il ſoit communiqué au bien commun de l'Egliſe. Commēt? N'a-ce pas eſté aſſez grāde vtilité d'auoir glorifié Dieu par leur mort? d'auoir ſigné ſa verité par leur ſang? d'auoir teſtifié par le contemnement de ceſte vie preſente qu'ils en cerchoyent vne meilleure? d'auoir par leur conſtance confermé la foy de l'Egliſe, & eſtonné l'obſtinatiō des ennemis? mais certes c'eſt ce que ie vay dire: Ils ne recognoiſſent nul profit, ſi Chriſt ſeul eſt Propiciateur, s'il eſt luy ſeul mort pour nos pechez, s'il a eſté ſeul offert pour noſtre redemptiō. Si ſainct Pierre & ſainct Paul, diſent-ils, fuſſent morts en leurs licts, ils n'euſſent pas laiſſé d'obtenir la couroñe de victoire. Puis dōc qu'ils ont bataillé iuſqu'au ſang, il ne cōuiēdroit point à la iuſtice de Dieu, de laiſſer cela ſans vtilité cōme ſteri le. Voire cōme ſi Dieu ne ſauoit pas le moyē d'augmēter la gloire en ſes ſeruiteurs, ſelon la meſure de ſes dōs. Et le profit qui reuient en cōmun à l'Egliſe eſt aſſez grand, quād par le triomphe des ſaincts elle eſt ēflambee à vn meſme zele, pour s'eſuertuer comme eux.

Coloſſ.1.d.24. 4 Or combien malicieuſemēt corrompent-ils le lieu de ſainct Paul, où il a dit, qu'il ſuppleoit en ſon corps ce qui defalloit des paſſions de Chriſt? car il ne rapporte point ce defaut ne ſupplément à la vertu de la redemption, purgation, ou ſatisfaction, mais aux afflictions deſquelles il conuient que les membres de Chriſt, c'eſt aſſauoir les fideles, ſoyent exercez tant qu'ils ſeront en ceſte chair. Il dit donc cela reſter aux paſſions de Chriſt: qu'en ayant vne fois ſouffert en ſoy-meſme, il ſouffre tous les iours en ſes membres. Car Chriſt nous fait tant d'honneur, qu'il eſtime & appelle nos afflictions ſiennes. Et ce que ſainct Paul adiouſte, qu'il ſouffroit pour l'Egliſe: il n'entend pas pour la redēption, reconciliation ou ſatisfaction de l'Egliſe: mais pour l'edification ou accroiſſement d'icelle, com

2.Tim.2.b.10 me il dit en vn autre paſſage, Qu'il ſouſtient tout pour les eleus: afin qu'ils paruiennēt au

2.Cor.1,b.6. ſalut qui eſt en Chriſt. Et comme il eſt eſcrit aux Corinthiens, que pour leur conſolation & ſalut il enduroit volōtiers les tribulations qu'il portoit. Et de fait, il adiouſte incōtinent apres vn mot par lequel il s'explique bien, diſant qu'il eſt ordōné miniſtre de l'Egliſe, non point pour faire la redemption, mais pour preſcher l'Euangile ſelon la diſpenſation qui luy eſtoit commiſe. Si quelqu'vn demande vn autre expoſiteur, qu'il oye S. Auguſtin: Les

In Pſal.16. paſsiōs de Chriſt ſont en luy ſeul, comme au chef: en luy & en ſon Egliſe, comme en tout le corps. Pourtant Paul comme l'vn des membres, diſoit, Ie ſupplee en mon corps ce qui defaut aux paſsions de Chriſt. Et pourtant toy qui ſouffres de ceux qui ne ſōt point membres de Chriſt: ſi tu es membre, tu ſouffres ce qui defailloit aux paſsions de Chriſt. Touchāt de la fin & de l'effieace de la mort des Apoſtres, il en traitte en vn autre paſſage, par-

Tract.in Ioā lant ainſi: Chriſt m'eſt la porte pour entrer à vous, d'autāt que vous eſtes brebis de Chriſt

47. acquiſes par ſon ſang: recognoiſſez voſtre prix, lequel ne vous eſt point donné de moy, mais preſché par moy. Puis il adiouſte, Selon que noſtre Seigneur Ieſus a donné ſon ame pour nous, ainſi deuōs-nous expoſer nos ames pour nos freres: aſſauoir pour l'edification de la paix, & confirmation de la foy. Mais n'eſtimons pas que ſainct Paul ait pēſé quelque choſe defaillir aux paſsions de Chriſt, entant qu'il appartient à tout accompliſſement de iuſtice, ſalut & vie: ou qu'il y ait voulu adiouſter quelque choſe, veu que tāt clairement &

Rom.5.c.15. magnifiquemēt il teſmoigne, que la plenitude de grace par Chriſt a eſté eſpandue en telle largeſſe, qu'elle a amplement ſurmonté toute abondāce de peché. Par icelle ſeule tous

Act.15.c.12. les ſaincts ont eſté ſauuez, non par le merite de leur vie, ou leur mort, comme S. Pierre en rend euident teſmoignage: tellemēt que celuy fait iniure à Dieu & à ſon Chriſt, qui conſtitue la dignité de quelque ſaīct autrepart qu'en la miſericorde de Dieu. Mais pourquoy m'arreſte-ie ici tant longuement comme en vne choſe douteuſe: puis que ſeulement deſcouurir tels monſtres, c'eſt les veincre?

5 Finalemēt, encores que nous diſsimulions telles abominatiōs, qui eſt-ce qui a enſeigné le Pape d'enclorre la grace de Ieſus Chriſt en plomb & parchemin: laquelle le Seigneur a voulu eſtre diſtribuee par la parole de l'Euāgile? Certes il faut ou que la parole de Dieu ſoit menſongere, ou que les indulgēces ne ſoyent que trōperie. Car Chriſt nous eſt offert en l'Euangile auec toute l'affluēce des biens celeſtes, auec tous ſes merites, toute ſa

2,Cor.5.d.18 iuſtice, ſapience & grace, ſans exception aucune. S. Paul en eſt teſmoin, quād il dit que la parole de recōciliation a eſté miſe en la bouche des Miniſtres, afin qu'ils portaſſent ceſte ambaſſade au mōde de par Chriſt: Nous vous priōs de vous recōcilier à Dieu: car il a fait ſacrifice pour le peché celuy qui n'eſtoit point pecheur: afin qu'ē luy nous euſsiōs iuſtice.

Et

Et de fait, les fideles sauent q̃ vaut la cõmunication de Christ, laquelle nous est offerte en l'Euangile pour en iouir, comme sainct Paul mesme le testifie. Au contraire, les indulgences tirent de l'armoire du Pape la grace de Christ en certaine mesure, l'attachent à plõb, parchemin, & certain lieu, la diuisant de la parole de Dieu. Si quelcun desire d'en sauoir l'origine, il semble que l'abus soit venu de la coustume qu'on auoit iadis: c'est, d'autãt que les satisfactions qu'on imposoit aux penitens estoyent si dures & si fascheuses, que tous ne les pouuans pas porter, ceux qui s'en sentoyent trop greuez demãdoyent à l'Eglise quelque relasche: ce qu'on leur remettoit de la rigueur se nõmoit Indulgence. Depuis qu'on a transtaté les satisfactions à Dieu, & a-on fait accroire que c'estoyent cõme recompẽses, ou payemens pour acquitter les hommes en son iugement, vn erreur a tiré l'autre. car on a pensé que les indulgences fussent comme remedes pour deliurer les pecheurs des peines dont ils sont redeuables enuers Dieu. Touchant des blasphemes qu'ont forgé les Papistes sur ceste matiere, ils n'ont nulle couleur ni apparence. *1. Cor. 1. d. 17*

6 Maintenant pareillemẽt, qu'ils ne nous rompent plus la teste de leur Purgatoire, lequel est par ceste coignee coupé, abbatu & renuersé iusqu'à la racine. Car ie n'approuue point l'opinion d'aucuns, qui pensent qu'on doyue dissimuler ce poinct, & se garder de faire mention du purgatoire: dont grandes noises, cõme ils disent, s'esmeuuẽt, & peu d'edification en viẽt. Certes ie seroye bien aussi d'aduis qu'on laissast tels fatras derriere, s'ils ne tiroyent grande consequence apres eux: mais veu que le purgatoire est construit de plusieurs blasphemes, & est de iour en iour appuyé encore des plus grans, & suscite de grans scandales: il n'est pas mestier de dissimuler. Cela possible se pouuoit dissimuler pour vn temps, qu'il a esté inuenté sans la parole de Dieu, voire auec folle & audacieuse temerité inuenté: qu'il a esté receu par reuelatiõs ie ne say quelles, forgees de l'astuce de Satã: q̃ pour le confirmer on a meschammẽt corrompu aucuns lieux de l'Escriture. cõbien que nostre Seigneur ne repute point vne faute legiere, que l'humaine audace entre ainsi temerairement aux secrets de ses iugemens: & a rigoureusement defendu de demander la verité aux morts, en contemnant sa voix: & ne permet pas que sa Parole soit si irreueremment traittee. Donnons neantmoins que toutes ces choses se puissent tolerer pour quelque tẽps, cõme si elles estoyẽt de petite importãce. mais quãd la purgation des pechez se cerche ailleurs qu'en Christ, quand la satisfaction est transferee autrepart qu'à luy: il est dangereux de se taire. il faut donc crier à haute voix que Purgatoire est vne fiction pernicieuse de Satan, laquelle fait vn opprobre trop grand à la misericorde de Dieu, aneantist la croix de Christ, dissipe & subuertist nostre foy. car qu'est-ce que leur est purgatoire, sinon vne peine que souffrent les ames des trespassez en satisfactiõ de leurs pechez? Tellemẽt que si on oste la fantasie de satisfaire, leur purgatoire s'en va bas. Or si de ce que nous auons par ci deuãt disputé, il est fait plus que manifeste que le sang de Christ est vne seule purgation, oblation & satisfaction pour les pechez des fideles: que reste-il plus, sinon que le purgatoire soit vn pur & horrible blasphemе contre Iesus Christ? Ie passe ici beaucoup de mensonges & sacrileges, desquels il est tous les iours soustenu & defendu, les scãdales qu'il engendre en la religion, & autres maux inumerables qui sont sortis de ceste source d'impieté. *Deut. 18. c. 11.*

7 Toutesfois il est besoin de leur arracher des mains les tesmoignages de l'Escriture, que faussement ils ont coustume de pretendre. Quand le Seigneur, disent-ils, prononce q̃ le peché contre le S. Esprit ne sera remis ni en ce mõde ni en l'autre: il denote qu'aucuns pechez seront remis en l'autre monde. Pour respõse, ie demande s'il n'est pas cuidẽt que le Seigneur parle là de la coulpe de peché. Si ainsi est, cela ne sert de riẽ à leur purgatoire: car ils disent qu'on y reçoit la punition des pechez, dont la coulpe a esté remise en ceste vie mortelle. neantmoins afin de leur fermer du tout la bouche, ie leur bailleray encore solution plus claire. Pource que le Seigneur vouloit oster toute esperãce de pouuoir obtenir pardon d'vn crime tant execrable, il n'a pas esté cõtent de dire qu'il ne seroit iamais remis: mais pour plus amplifier il a vsé de ceste diuision, mettant d'vne part le iugement que la cõscience d'vn chacun sent en la vie presente, & d'autrepart le iugemẽt dernier qui sera publié au iour de la resurrectiõ, comme s'il disoit, Gardez-vous de combatre contre Dieu d'vne malice destinee, car vne telle rebellion emporte la mort eternelle: car quiconque se sera efforcé de propos deliberé d'esteindre la lumiere de l'Esprit à luy presentee, n'obtiẽdra pardon ni en ceste vie, laquelle est assignee aux pecheurs pour se cõuertir, ni au dernier iour, auquel les Anges de Dieu separerõt les agneaux des boucs, & purgerõt le royaume de Dieu de tout scãdale. Ils amenẽt aussi ceste parabole de S. Matthieu, *Mat. 12. c. 32. Marc 3. d. 28. Luc 12. b. 10. Mat. 25. c. 32.*

Mat.5.d.25. Accorde auec ta partie aduerſe, afin qu'il ne t'ameine deuant le iuge, & le iuge ne te liure au ſergeant, & le ſergeant ne te mette en priſon : d'où tu ne puiſſes apres ſortir auãt qu'auoir payé iuſques à la derniere maille. Ie reſpon que ſi le Iuge ſignifie Dieu en ce paſſage, la partie aduerſe ſignifie le diable, le ſergeant vn Ange, la priſon Purgatoire : ie leur dõne gagné. mais ſi c'eſt vne choſe notoire, que Chriſt a voulu là mõſtrer à cõbien de dangiers s'expoſent ceux qui aiment mieux pourſuyure leurs querelles & procez iuſqu'au dernier bout, que de tranſiger amiablement, afin de nous inciter par ceſt aduertiſſement à demander touſiours concorde auec tout le monde: où eſt-ce que ſera là trouué Purgatoire? Brief, que le paſſage ſoit regardé & pris en ſa ſimple intelligence: & il n'y ſera rien trouué de ce qu'ils pretendent.

8 Ils prennẽt auſsi vne probation de ce que dit ſainct Paul, Que tout genouil ſe fleſ-
Phil.2.b.10. chira deuãt Chriſt, tãt de ceux qui ſont au ciel, comme en terre & aux enfers. car ils prennent cela pour reſolu, que par ceux d'enfer on ne peut entendre ceux qui ſont en la mort eternelle: pourtãt il reſte que ce ſoyent les ames de Purgatoire. Ce ne ſeroit point mal argué à eux, ſi par le mot d'Agenouillemẽt l'Apoſtre ſignifioit la vraye adoration que rendent les fideles à Dieu. mais veu que ſimplemẽt il enſeigne que Ieſus Chriſt a receu la ſeigneurie ſouueraine du Pere ſur toutes creatures: quel mal y a-il, que par ceux d'ẽfer nous entendions les diables, leſquels certes comparoiſtront au throne du Seigneur, pour le re-
Rom.14.b.10 Iſa.45.d,23. cognoiſtre leur iuge auec terreur & tremblement? Cõme S. Paul meſme expoſe en vn autre lieu ceſte prophetie, Nous viendrons tous, dit-il, au throne de Chriſt. car le Seigneur dit, que tout genouil fleſchira deuant luy, &c. Ils repliqueront qu'on ne peut ainſi expoſer
Apocal.5.d. 13. ce qui eſt dit en l'Apocalypſe, I'ay ouy toutes creatures, tant celeſtes que terreſtres, & qui ſont ſous terre & en la mer, diſans, Louange, honneur & gloire, & puiſſance és ſiecles des ſiecles à celuy qui eſt aſsis au throne, & à l'Agneau. Cela ie leur concede volontiers: mais de quelles creatures pẽſent-ils qu'il ſoit ici parlé? Il eſt plus que certain que meſme celles qui n'ont ame ni intelligence y ſont compriſes. Pourtãt il n'eſt autre choſe ſignifié, ſinon que toutes les parties du monde, depuis le cõble du ciel iuſques au centre de la terre, chacune en ſon endroit magnifient la gloire de leur Createur. Ie ne donneray nulle reſponſe
2.Mach.11 g.43 à ce qu'ils produiſent de l'hyſtoire des Machabees, afin qu'il ne ſemble que ie vueille aduouër ce liure-la pour canonique. Ils dirõt que ſainct Auguſtin le reçoit comme canoni-
Cõtra ſecun. Gaudẽt. Epiſt.c.23. que: mais ie demãde, En quelle certitude? Les Iuifs, dit-il, ne tiennent point l'hiſtoire des Machabees comme la Loy & les Prophetes & les Pſeaumes, auſquels le Seigneur rẽd teſ-
Luc 24.f.44 moignage comme à ſes teſmoins, en diſant qu'il falloit que ce qui a eſté eſcrit de luy en la Loy, aux Pſeaumes & aux Prophetes, fuſt accompli. Toutesfois l'Egliſe, dit-il, l'a receu, & non ſans vtilité, moyennant qu'on le liſe ſobrement. Sainct Hierome, ſans difficulté prononce que ce n'eſt pas vn liure qui doyue auoir authorité, pour y prẽdre fondemẽt, pour y prendre quelque doctrine ou article de foy. Et en l'expoſition du Symbole qu'on attribue à ſainct Cyprien, laquelle eſt ancienne, de quelque autheur qu'elle ſoit, il eſt demõſtré que pour lors on ne l'auoit point pour vn liure canonique. Mais ie ſuis mal aduiſé de me debatre en vain. car l'auteur meſme demonſtre combien on luy doit deferer, quãd il prie qu'on luy pardonne, s'il a dit quelque choſe à la trauerſe. Certes celuy qui cõfeſſe d'auoir meſtier qu'on le ſupporte, & qu'on luy pardonne, proteſte aſſez par cela, que ce qu'il dit ne doit pas eſtre tenu pour vn arreſt du ſainct Eſprit. Il y a dauantage, qu'en ce qu'ils alle-
2.Mach.15. g.36 guent pour eux, ſeulement la pieté de Iudas Machabee eſt louëe, en ce que pour l'eſperãce qu'il auoit de la derniere reſurrection, il a enuoyé oblation pour les morts en Ieruſalé. Car l'autheur de l'hiſtoire, quel qu'il ſoit, ne tire pas la deuotion de Iudas iuſques là, qu'il vouluſt racheter les pechez par ſon offerte: mais afin que ceux au nom deſquels il offroit, fuſſent accompagnez aux fideles qui eſtoyẽt morts pour maintenir la vraye religion. Ce faict n'a point eſté ſans vn zele incõſideré : mais ceux qui tirent à noſtre temps vn ſacrifice fait ſous la Loy, ſont doubles fols: veu qu'il eſt certain q̃ toutes telles choſes qui eſtoyẽt lors en vſage, ont pris fin à la venue de Chriſt.

1.Cor.3.c.12. 9 Mais ils ont vne fortereſſe inuincible en S. Paul, quand il dit, Si quelcun en edifiãt met ſur ce fondemẽt or, ou argẽt, ou pierres precieuſes, ou bois, ou foin, ou chaume: l'œuure d'vn chacun ſera manifeſtee par le iour du Seigneur, d'autant qu'il ſera reuelé en feu: & le feu diſcernera quelle ſera l'œuure d'vn chacun. Si l'œuure de quelcun bruſle, il en ſera perte: quãt à luy, il en ſera ſauué, toutesfois par le feu. De quel feu parle, diſent-ils, ſainct Paul, ſinon de Purgatoire, par lequel nos macules ſont lauees, afin que nous entrions purs au royaume de Dieu? Ie reſpon, que pluſieurs meſmes des Anciens l'ont autrement expo-

exposé,prenans le nom de Feu pour croix & tribulation, par laquelle le Seigneur examine les siẽs,pour les purger de toutes leurs ordures. Et de fait,cela est beaucoup plus vraysemblable,que d'imaginer vn Purgatoire:combien que ie ne reçoy ceste opinion,pource qu'il me semble aduis que i'en ay vne plus certaine & plus claire. Mais auant que venir là,ie leur demãde,s'ils pensent qu'il ait fallu que les Apostres & tous les saincts ayent passé par ce feu de purgation. Ie suis asseuré qu'ils le nieront.car ce seroit vne chose trop absurde,de confesser que ceux qui ont eu tant de merites superflus,qu'ils en ont peu eslargir à toute l'Eglise,comme ces resueurs l'imaginẽt,ayent eu besoin d'estre purgez. Or sainct Paul ne dit pas que l'ouurage d'aucun sera esprouué,mais de tous:auquel nombre vniuersel sont enclos les Apostres. Ce ne suis-ie pas qui fay cest argument,mais c'est sainct Augustin, en reprouuant par iceluy l'exposition que font auiourd'hui nos aduersaires. Il y a encores plus, que S.Paul ne dit pas que ceux qui passerõt par le feu, endurerõt pour leurs pechez: mais il dit que ceux qui auront edifié l'Eglise de Dieu le plus fidelement qu'il est possible,receurõt leur loyer apres que leur ouurage aura esté esprouué par le feu.Premierement nous voyons que l'Apostre a vsé de metaphore ou similitude, en appellãt les doctrines forgees au cerueau des hommes, foin, & bois,& chaume. La raison aussi de ceste similitude est euidente: assauoir,que comme le bois,incontinẽt qu'on l'approche du feu, est consumé:ainsi telles doctrines humaines ne pourront consister nullement, quãd elles viendront en examen. Or c'est chose notoire,que c'est examen se fait par le sainct Esprit. Afin donc de poursuyure ceste similitude, & approprier vne partie à l'autre, il a appellé l'examen du S.Esprit,Feu. Car tout ainsi que l'or & l'argent,d'autãt plus qu'on les approche du feu,sont plus certainement esprouuez,à ce qu'on puisse cognoistre leur pureté:en telle sorte la verité de Dieu, d'autant qu'elle est plus diligemment cõsideree par examen spirituel,est par cela mieux cõfermee en son authorité. Cõme bois,chaume & foin,quãd on les met au feu,sont incontinent espris pour estre redigez en cẽdre: ainsi toutes inuentions humaines,qui ne sont establies en la parole de Dieu, ne peuuẽt porter l'examen de l'Esprit,qu'elles ne soyent destruites & aneanties.En somme,si les doctrines controuuees sont à comparager au bois,au chaume & au foin,d'autant que cõme bois,chaume & foin elles sont bruslees par le feu,& reduites à neant: & qu'il soit ainsi qu'elles ne sont destruites & dissipees sinon par l'Esprit de Dieu: il s'ensuit donc que l'Esprit est le feu par lequel elles sont esprouuees.Ceste espreuue est nõmee de S.Paul,Iour du Seigneur,selon l'vsage de l'Escriture,laquelle parle ainsi toutesfois & quãtes que le Seigneur en quelque maniere que ce soit,manifeste aux hommes sa presence.Or principalement sa face nous reluist, quand sa verité nous est esclarcie.Nous auõs desia prouué que le feu ne signifie autre chose en S.Paul,que l'examen du sainct Esprit. Maintenant il reste d'entendre cõment serõt sauuez par ce feu ceux qui feront la perte de leur ouurage. ce qui ne sera point difficile,si nous considerons de quel genre d'hommes il parle là. Car il fait mention de ceux qui en voulans edifier l'Eglise,retiennent le bon fondement, mais y adiousstent matiere diuerse, & laquelle ne respond point: c'est à dire qui ne se destournẽt point des principaux & neccessaires articles de la foy,neantmoins s'abusent en d'aucunes choses, en meslant les songes humains parmi la verité de Dieu. Il faut donc que telle maniere de gens facẽt la perte de leur ouurage:c'est à dire,que ce qu'ils ont adiousté du leur parmi la parole de Dieu, perisse & soit mis sous le pied.cependant leur personne sera sauuee:c'est à dire,non point que leur erreur & ignorãce soit approuuee de Dieu, mais que nostre Seigneur par la grace de son Esprit les en retire & deliure.Parquoy tous ceux qui ont cõtaminé la sacree pureté des Escritures par ceste fiente & ordure de Purgatoire,il faut qu'ils laissent perir leur ouurage.

Chrysost. August. & autres.

Enchiri. ad Laurentium 68

10 Nos aduersaires repliqueront,que ceste opinion a esté tenue de toute ancienneté en l'Eglise: mais sainct Paul sous ceste obiection, comprent son temps mesme en ceste sentẽce,où il denonce que tous ceux qui aurõt adiousté quelque chose en l'edifice de l'Eglise qui ne sera point correspondant au fondemẽt,auront trauaillé en vain, & aurõt perdu leur peine.Pourtant quand nos aduersaires m'alleguerõt que ceste coustume a esté receuë en l'Eglise desia auant treze cens ans,de prier pour les trespassez: ie leur demãderay d'autre costé,selon quelle parole de Dieu,& par quelle reuelation,& suyuant quel exẽple cela a esté fait. Car non seulement ils n'ont nuls tesmoignages de l'Escriture:mais il n'y a là nul exemple de fidele,qui s'accorde à vne telle façon de faire. L'Escriture raconte souuentesfois & bien au long, cõment les fideles ont plouré la mort de leurs parens, & comment ils les ont enseuelis:mais qu'ils ayent prié pour eux,il n'en est nouuelles. Or d'autãt

que c'estoit vne chose de plus grande consequẽce que le pleur, ne la sepulture, elle meritoit bien d'estre plustost mentionnee. Et de fait, les anciẽs Peres de l'Eglise Chrestienne, qui ont prié pour les morts, voyoyent bien qu'ils n'auoyent nul commãdement de Dieu de ce faire, ni exemple legitime. Cõment donc, dira quelcun, l'osoyent-ils entreprendre? Ie di qu'ils ont esté hommes en cest endroit: & pourtant qu'il ne faut point tirer en imitation ce qu'ils ont fait. Car comme ainsi soit que les fideles ne doyuent rien attenter qu'en
Rom. 14. c. 23 certitude de conscience, comme dit S. Paul: telle certitude est principalement requise en oraison. On repliquera, qu'il est vray-semblable qu'ils ayent esté induits à cela par quelque raison. Ie respon, que ç'a esté vne affection humaine qui les a meus, d'autãt qu'ils cerchoyent allegement de leur douleur: & il leur sembloit aduis que c'estoit chose inhumaine, de ne mõstrer aucun signe d'amour enuers leurs amis trespassez. Nous experimẽtons tous comment nostre nature est encline à ceste affection-la. La coustume aussi a esté comme vn fallot pour allumer le feu en beaucoup de gens. Nous sauons que ç'a esté vne façon commune à toutes gẽs & en tous aages, de faire obseques aux trespassez, & purger les ames, comme ils cuidoyent: & pour ce faire auoyent vn iour solennel chacun an. Or combien que Satan ait abusé les poures gens par telles illusions, si est-ce qu'il a pris occasion de sa trõperie de ce principe qui est vray, Que la mort n'abolit point du tout l'hõme. mais qu'elle est vn passage de ceste vie caduque à vne autre. Et n'y a doute que telle superstition mesme ne rende les Payens cõuaincus deuãt le siege iudicial de Dieu, en ce qu'ils n'ont eu nul soin de la vie à venir, laquelle ils ont fait professiõ de croire. Or les Chrestiẽs, afin de ne sembler pires que les gens profanes, ont eu honte de ne faire aussi bien les seruices aux trespassez. Voila d'où est venuë ceste folle diligence & inconsideree: c'est qu'ils ont craint de s'exposer en grand' opprobre, s'ils n'vsoyent de beaucoup de ceremonies & pompes, & s'ils ne faisoyent offertes pour soulager les ames de leurs parẽs & amis. Ce qui estoit ainsi procedé d'vne singerie peruerse, s'est si bien augmẽté peu à peu, que la principale saincteté des Papistes est d'auoir les morts pour recommãdez, & leur subuenir. Mais l'Escriture nous donne bien vne meilleure consolation, en prononçant que ceux qui sont
Apoc. 14. c. 13 morts en nostre Seigneur sont bien-heureux: adioustãt la raison, qu'ils se reposent de toutes leurs peines: Or ce n'est pas bien fait de tellemẽt lascher la bride à nostre affectiõ, que nous introduisions en l'Eglise vne façon peruerse de prier Dieu. Certes quicõque sera de moyen esprit & prudence, iugera aisément que les Anciens, en traitant de ceste matiere, se sont conformez par trop à l'oppinion & sottise du vulgaire. Ie confesse, selon que les esprits estans preoccupez d'vne credulité volage sont souuẽt aueuglez, que mesme les Docteurs ont esté embrouillez de la fantasie commune: mais cependant on voit par leurs liures que ce n'est pas sans scrupule qu'ils parlent de prier pour les trespassez, comme gens mal asseurez & qui sont cõme en branle. S. Augustin au liure de ses confessions recite, que Monique sa mere pria fort à son trespas qu'on fit memoire d'elle à la communiõ de l'autel: mais ie di que c'est vn souhait de vieille, lequel son fils estãt esmeu d'humanité n'a pas bien cõpassé à la reigle de l'Escriture, en le voulãt faire trouuer bon. Le liure qu'il a composé tout expres de ceste argumẽt, & qu'il a intitulé Du soin pour les morts, est enueloppé en tant de doutes, qu'il doit suffire pour refroidir ceux qui y auroyent deuotion. pour le moins en voyãt qu'il ne s'aide que de cõiectures bien legeres & foibles, on verra qu'on ne se doit point fort empescher d'vne chose où il n'y a nulle importãce. Car voici le seul fondemẽt où il s'appuye: c'est qu'on ne doit pas mespriser ce qui a esté receu de long temps, & est communemẽt accoustumé. Au reste, encore que i'accorde que les Docteurs anciẽs ayent estimé qu'on ne deust pas reietter les suffrages pour les morts, si deuons-nous tenir la reigle laquelle ne peut faillir: c'est qu'il n'est licite de riẽ mettre en auãt en nos prieres, que nous ayons forgé de nous-mesmes: mais plustost deuõs assuiettir nos desirs & requestes à Dieu, pource que l'authorité luy appartient de nous dire ce que nous luy deuõs demãder. Or puis qu'il n'y a pas vne seule syllabe en toute la Loy & l'Euangile, qui nous dõne congé de prier pour les morts: ie di que d'attẽter plus qu'il ne nous a permis, c'est profaner son nom. Mais encore afin que nos aduersaires ne se glorifient d'auoir l'Eglise ancienne pour compagne en cest erreur: ie di qu'il y a grande difference. Anciennemẽt on faisoit memoire des trespassez, afin qu'il ne semblast aduis qu'on les eust oublié du tout. Mais les Peres anciẽs ont cõfessé, qu'ils ne sauoyent rien de l'estat d'iceux. Certes tãt s'en faut qu'ils affermassent rien de Purgatoire, qu'ils n'en parloyent qu'en doute. Ces nouueaux prophetes veulent qu'on tienne leur songe pour article de foy, duquel il ne soit licite de s'enquerir. Les anciens Peres ont fait quelque mention des morts en leurs prieres

res sobrement & peu souuent, & comme par forme d'acquit: les Papistes sont tousiours apres, preferans ceste superstition à toutes œuures de charité. Mesme il ne me seroit pas difficile d'amener quelques tesmoignages des Anciens, qui renuersent toutes les prieres qui se faisoyent adonc pour les trepassez: comme quand sainct Augustin dit, Que tous attendent la resurrection de la chair & la vie eternelle: mais que du repos qui vient apres la mort, ceux qui en sont dignes en iouissent. Et pourtant que tous fideles ont vn tel repos que les Prophetes, Apostres & Martyrs, si tost qu'ils sont decedez. Si leur condition est telle, ie vous prie qu'est-ce que nos prieres leur apporteront dauantage? Ie laisse à parler de tant de lourdes superstitions, dont ils ont ensorcellé les simples gens: & toutesfois il y auroit matiere assez ample de les pourmener en ceste campagne, veu qu'ils n'ont nulle couleur pour s'excuser, qu'ils ne soyẽt conuaincus d'estre les plus vilains trompeurs qui furent iamais. Ie laisse aussi les vilaines traffiques & marchãdises qu'ils ont fait des ames à leur plaisir, pendant que le mõde a esté hebeté. Car ce ne seroit iamais fait, si ie vouloye deduire ce propos au long. Et d'autrepart les fideles ont assez en ce que i'ay dit, pour se resoudre en leurs consciences. *Homil. in Ioan. 49.*

CHAP. VI.

¶ *De la vie de l'homme Chrestien: & premierement quels sont les argumens de l'Escriture pour nous y exhorter.*

NOus auons dit que le but de nostre regeneration est, qu'on apperçoiue en nostre vie vne melodie & accord entre la iustice de Dieu & nostre obeissance: & que par ce moyen nous ratifions l'adoption, par la quelle Dieu nous a acceptez pour ses enfans. Or combien que la Loy de Dieu contienne en soy ceste nouueauté de vie, par laquelle son image est reparee en nous: toutesfois pource que nostre tardiueté a besoin de beaucoup d'aiguillons & d'aides, il sera vtile de recueillir de diuers passages de l'Escriture, la façon de bien reigler nostre vie, afin que ceux qui desirent de se conuertir à Dieu ne s'egarent en affection inconsideree. Or entreprenant à former la vie de l'homme Chrestien, ie n'ignore pas que ie n'entre en vne matiere ample & diuerse, & laquelle pourroit remplir vn grand volume, si ie la vouloye bien poursuiure au long. Car nous voyons combien sont prolixes les exhortatiõs des anciens Docteurs, quãd ils ne traitẽt que de quelque vertu en particulier. Ce qui ne procede poĩt de trop grand babil: car quelque vertu qu'on propose de louër & recommander, l'abõdance de la matiere fera qu'il ne semblera pas aduis qu'õ en ait bien disputé, sinon qu'on y ait employé beaucoup de paroles. Or mon intention n'est pas d'estendre la doctrine de vie que ie veux bailler, iusques là que d'y declairer particulierement vne chacune vertu, & de faire longues exhortations. On pourra prendre cela des liures des autres, & principalemẽt des Homelies des anciens Docteurs, c'est à dire sermons populaires. Il me suffira de monstrer quelque ordre, par lequel l'homme Chrestien soit conduit & adressé à vn droit but de bien ordonner sa vie. Ie me contenteray, di-ie, de monstrer brieuement vne reigle generale, à laquelle il puisse referer toutes ses actiõs. Nous aurõs possible quelquefois l'opportunité de faire telles deductiõs qu'il en y a aux sermons des anciẽs Docteurs: l'œuure que nous auõs en main, requiert que nous comprenions vne simple doctrine, en la plus grande brieueté qu'il sera possible. Or comme les Philosophes ont quelques fins d'honnesteté & droiture, dont ils deduisent les offices particuliers & tous actes de vertu: aussi l'Escriture en ceste endroit a sa maniere de faire, laquelle est beaucoup meilleure & plus certaine que celle des Philosophes. Il y a seulement ceste difference, qu'iceux selon qu'ils estoyẽt pleins d'ambition, ont affecté vne apparẽce la plus notable qu'ils pouuoyẽt, pour dõner lustre à l'ordre & disposition dont ils vsoyent, afin de monstrer leur subtilité. Au contraire, le sainct Esprit, pource qu'il enseignoit sans affectation & sans pompe, n'a pas tousiours obserué ne si estroitement, certain ordre & methode: neantmoins puis qu'il en vse aucunesfois, il nous signifie que nous ne le deuons mespriser.

2 Or ceste ordre de l'Escriture, duquel nous parlons, consiste en deux parties: L'vne est d'imprimer en nos cœurs l'amour de iustice, auquel no⁹ ne sommes nullemẽt enclins de nature: L'autre, de nous dõner certaine reigle, laquelle ne nous laisse point errer çà & là, ni esgarer en instituant nostre vie. Quant est du premier poinct, l'Escriture a beaucoup de tresbonnes raisons pour encliner nostre cœur à aimer le bien: desquelles nous en auõs noté plusieurs en diuers lieux, & en toucherõs encores d'aucunes ici. Par quel fondemẽt pouuoit-elle mieux commencer, qu'en admõnestant qu'il nous faut estre sanctifiez, d'au- *Leuit. 19. 2*

1.Pier.1.c.16 tant que nostre Dieu est sainct? adiouſtant la raiſon, que cõme ainſi ſoit que nous fuſſions eſpars, cõme brebis eſgarees & diſperſees par le labyrinthe de ce mõde, il nous a recueillis pour nous aſſembler auec ſoy. Quand nous oyons qu'il eſt fait mention de la coniõction de Dieu auec nous, il nous doit ſouuenir, q̃ le liẽ d'icelle eſt ſainɛteté. Non pas que par le merite de noſtre ſainɛteté nous veniõs à la cõpagnie de noſtre Dieu, veu qu'il no⁹ faut premieremẽt que d'eſtre ſaincts adherer à luy, afin qu'il eſpande de ſa ſainɛteté ſur nous, pour nous faire ſuiure là où il nous appelle: mais à cauſe que cela appartiẽt à ſa gloire, qu'il n'ait nulle acointance auec iniquité & immõdicité, il nous luy faut reſſembler, puis que nous ſommes ſiens. Pourtant l'Eſcriture nous enſeigne ceſte, eſtre la fin de noſtre vocation: à laquelle nous auons touſiours à regarder, ſi nous voulons reſpondre à noſtre Dieu. Car quel meſtier eſtoit-il que nous fuſsions deliurez de l'ordure & pollution en laquelle nous eſtions plongez: ſi nous voulons toute noſtre vie nous veautrer en icelle? Dauantage, elle nous admonneſte, que ſi nous voulons eſtre en la compagnie du peuple de Dieu, il nous faut habiter en Ieruſalem ſa ſaincte cité. Laquelle comme il l'a cõſacree & dediee à ſon honneur: auſsi il n'eſt licite qu'elle ſoit contaminee & polluee par des habitans immondes & profanes. dont viennent ces ſentences, que celuy qui cheminera ſans macule & s'appliquera à bien viure, habitera au tabernacle du Seigneur: pource qu'il n'eſt point conuenable que le ſanɛtuaire auquel il habite, ſoit infecté d'ordures comme vn eſtable.

Pſe.24.d.34, Pſe.15.a.2. Iſaie 35.c.8 & autrepart.

3 Dauantage, pour nous plus eſmouuoir, elle nous remõſtre que comme Dieu s'eſt recõcilié à nous en ſon Chriſt: auſsi il nous a cõſtitué en luy comme vn exemple & patron auquel il nous faut cõformer. Que ceux qui eſtiment qu'il n'y a que les Philoſophes qui ayẽt bien & deũment traité la doɛtrine morale, me monſtrent vne auſsi bonne traditiue en leurs liures, que celle que ie vien de reciter. Quãd ils nous veulẽt de tout leur pouuoir exhorter à vertu, ils n'ameinent autre choſe, ſinon que nous viuions comme il eſt conuenable à nature. L'Eſcriture nous mene biẽ en vne meilleure fontaine d'exhortatiõ, quand non ſeulement elle nous commande de rapporter toute noſtre vie à Dieu qui en eſt l'autheur: mais apres nous auoir aduertis que nous auons degeneré de la vraye origine de noſtre creation, elle adiouſte que Chriſt nous reconciliant à Dieu ſon Pere? nous eſt dõné comme vn exemple d'inocence, duquel l'image doit eſtre repreſenté en noſtre vie. Que ſauroit-on dire plus vehement, & de plus grande efficace? Et meſme qu'eſt-ce qu'on requerroit dauantage? Car ſi Dieu nous adopte pour ſes enfans à ceſte cõdition, que l'image de Chriſt apparoiſſe en noſtre vie: ſi nous ne nous adonnons à iuſtice & ſainɛteté, non ſeulement nous abandonnons noſtre Createur par vne deſloyauté trop laſche: mais auſsi nous le renonçons pour Sauueur. Conſequemment l'Eſcriture prẽd matiere de nous exhorter, de tous les benefices de Dieu & toutes les parties de noſtre ſalut: cõme quand elle dit, Puis que Dieu s'eſt dõné à nous pour Pere, nous ſommes à redarguer d'vne laſche ingratitude, ſi nous ne nous portons comme ſes enfans. Puis que Chriſt nous a purifiez par le lauement de ſon ſang, & nous a communiqué ceſte purification par le Bapteſme: il n'y a ordre que nous-nous ſouillons en nouuelle ordure. Puis qu'il nous a aſſociez & entez en ſon corps: il nous faut ſoigneuſement garder que nous ne nous cõtaminions aucunemẽt, veu que nous ſommes ſes membres. Puis que luy qui eſt noſtre chef, eſt monté au ciel: il nous conuient de nous demettre de toute affection terrienne, pour aſpirer de tout noſtre cœur à la vie celeſte. Puis que le ſainct Eſprit nous conſacre pour eſtre Temples de Dieu: il nous faut mettre peine que la gloire de Dieu ſoit exaltee en nous: & dõner garde de receuoir quelque polluiton. Puis que noſtre ame & noſtre corps ſont deſtinez à l'immortalité du royaume de Dieu, & à la couronne incorruptible de ſa gloire, il nous faut efforcer de conſeruer tant l'vn comme l'autre pur & immaculé iuſqu'au iour du Seigneur. Voila de bons fondemens & propres, pour bien cõſtituer noſtre vie: auſquels on n'en trouuera point de ſemblables en tous les Philoſophes. car ils ne mõtent iamais plus haut, que d'expoſer la dignité naturelle de l'homme, quand il eſt queſtion de luy monſtrer quel eſt ſon deuoir.

Rom.6.d.18

Malac.1.b.6. Ephe.5.a.1. 1.Iean 3.a.1, Ephe.5.f.26, Heb.10.b.10. 1.Cor.6.b.11. 1.Pier.1.c.15. & d.19. 1,Cor.6.c,15. Iean 15, a.3. Ephe.5.c.23. Coloſſ.3,a.1. 1.Cor.3.c.16. & 6.d.19. 2.Cor.6.d.16 1.Theſ.5.d.23

4 Il me faut ici adreſſer ma parole à ceux, leſquels n'ayãs rien de Chriſt ſinon le titre, veulent neãtmoins eſtre tenus pour Chreſtiens. Mais quelle hardieſſe eſt-ce à eux, de ſe glorifier de ſon ſacré Nom: veu que nul n'a accointãce à luy, ſinon celuy qui l'a droitement cogneu par la parole de l'Euangile? Or S. Paul nie qu'vn homme en ait receu droite cognoiſſance, ſinõ qu'il ait appris de deſpouiller le vieil homme qui ſe corrompt en deſirs deſordonnez, pour eſtre veſtu de Chriſt. Il appert donc que c'eſt à fauſſes enſeignes, que telle maniere de gens pretendent la cognoiſſance de Chriſt: & luy font en cela grãde in-

Ephe.4.c.20

iure

iure, quelque beau babil qu'il y ait en la langue. Car ce n'eſt pas vne doctrine de langue que l'Euangile, mais de vie. Et ne ſe doit pas ſeulement comprendre d'entendement & memoire, comme les autres diſciplines: mais doit poſſeder entierement l'ame, & auoir ſon ſiege & receptacle au profond du cœur: autrement il n'eſt pas biẽ receu. Parquoy ou qu'ils s'abſtiennent de ſe vanter auec l'opprobre de Dieu, d'eſtre ce qu'ils ne ſont pas: ou qu'ils ſe monſtrent diſciples de Chriſt. Nous auons bien donné le premier lieu à la doctrine, en matiere de Religion, d'autant qu'icelle eſt le commencement de noſtre ſalut: mais il faut auſsi que pour nous eſtre vtile & fructueuſe, elle entre du tout au dedans du cœur, & monſtre ſa vertu en noſtre vie: voire meſme qu'elle nous transforme en ſa nature. Si les Philoſophes ont bõne cauſe de ſe courroucer contre ceux leſquels font profeſſion de leur art, qu'ils appellent Maiſtreſſe de vie, & cependant la conuertiſſent en vn babil ſophiſtique: cõbien auõs-nous meilleure raiſon de deteſter ces babillars, leſquels ſe contentent d'auoir l'Euangile au bec, le meſpriſant en toute leur vie? veu que l'efficace d'icelle deuroit penetrer au profond du cœur, eſtre enracinee en l'ame cent mille fois plus que toutes les exhortations philoſophiques, leſquelles n'ont pas grande vigeur au prix.

5 Ie ne requier pas que les mœurs de l'homme Chreſtien ne ſoyent que pur & parfait Euangile: combien que cela ſoit à deſirer, & ſe faut efforcer de le faire, toutesfois ie ne requier point tant eſtroitement & auec ſi grande rigueur vne perfection Euãgelique, que ie ne vueille recognoiſtre pour Chreſtiẽ, ſinon celuy qui aura atteint à icelle. Car par ce moyen tous hommes du monde ſeroyent exclus de l'Egliſe: veu qu'on n'en trouuera pas vn qui n'en ſoit encore biẽ loin, iaçoit qu'il ait bien profité, & la pluſpart n'eſt encore gueres auancee: & toutesfois pour cela ne les faut point reietter. Quoy donc? Certes il nous faut auoir ce but deuãt nos yeux, auquel toutes nos actions ſoyẽt cõpaſſees: c'eſt de tendre à la perfection que Dieu nous commande. Il nous faut, di-ie, efforcer & aſpirer de venir là. Car ce n'eſt pas choſe licite que nous partiſſions auec Dieu, en receuant vne partie de ce qui nous eſt commãdé en ſa Parolle, & laiſſant l'autre derriere à noſtre fantaſie. Car il nous recommãde touſiours en premier lieu, integrité. Par lequel mot il ſignifie vne pure ſimplicité de cœur, laquelle ſoit vuide & nette de toute feintiſe, & laquelle ſoit contraire à double cœur. comme s'il eſtoit dit que le chef de bien viure eſt ſpirituel, quand l'affection interieure de l'ame s'adonne à Dieu ſans feintiſe, pour cheminer en iuſtice & ſainɛteté. Mais pource que cependant que nous cõuerſons en ceſte priſon terrienne, nul de nous n'eſt ſi fort & bien diſpoſé, qu'il ſe haſte en ceſte courſe d'vne telle agilité qu'il doit: & meſme la pluſpart eſt tant foible & debile qu'elle vacile & cloche, tellemẽt qu'elle ne ſe peut beaucoup auãcer: allons vn chacun ſelon ſon petit pouuoir, & ne laiſſons point de pourſuyure le chemin qu'auons commencé. Nul ne cheminera ſi pourement, qu'il ne s'auance chacun iour quelque peu pour gagner païs. Ne ceſſons donc point de tendre là, que nous profitions aſſiduellement en la voye du Seigneur: & ne perdons point courage pourtãt, ſi ne profitons qu'vn petit. Car combien que la choſe ne reſponde point à noſtre ſouhait, ſi n'eſt-ce pas tout perdu, quand le iourd'huy ſurmonte celuy d'hier. Seulement regardons d'vne pure & droite ſimplicité noſtre but, & nous efforçons de paruenir à noſtre fin: ne nous trompans point d'vne vaine flatterie, & ne pardonnans à nos vices: mais nous efforçans ſans ceſſe, de faire que nous deuenions de iour en iour meilleurs que nous ne ſommes, iuſques à ce que nous ſoyõs paruenus à la ſouueraine bonté: laquelle nous auons à cercher & ſuiure tout le temps de noſtre vie pour l'apprehender, lors qu'eſtãs deſpouillez de l'infirmité de noſtre chair, nous ſerons faits participans pleinement d'icelle: aſſauoir quand Dieu nous receura à ſa compagnie.

CHAP. VII.

La ſomme de la vie Chreſtienne: où il eſt traité de renoncer à nous-meſmes.

VEnons maintenãt au ſecond poinct. Combien que la Loy de Dieu a vne treſbonne methode, & vne diſpoſition bien ordonnee pour cõſtituer noſtre vie: neantmoins il a ſemblé expedient à ce bon Maiſtre celeſte, de former les ſiẽs à vne doctrine plus exquiſe, à la reigle qu'il leur auoit baillee en ſa Loy. Le commencement donc de ceſte maniere qu'il tient, eſt telle: aſſauoir que l'office des fideles eſt d'offrir leurs corps à Dieu en hoſtie viuãte, ſaincte & agreable: & qu'en cela giſt le ſeruice legitime que nous auons à luy rendre. De là s'enſuit ceſte exhortation, que les fideles ne s'accommodent point à la figure de ce ſiecle: mais ſoyent transformez d'vne renouation d'entendement, pour cercher & cognoiſtre la volõté de Dieu. Cela eſt *Rom. 12. a. 1.*

desia vn grand poinct, de dire que nous sommes consacrez & dediez à Dieu, pour ne plus rien penser d'oresnauãt, parler, mediter ne faire, sinõ à sa gloire. Car il n'est licite d'appliquer chose sacree à vsage profane. Or si nous ne sommes point nostres, mais appartenons au Seigneur: de là on peut voir que c'est que nous auons à faire de peur d'errer, & où nous auons à adresser toutes les parties de nostre vie. Nous ne sommes point nostres: pourtant que nostre raison & volonté ne dominent point en nos conseils, & en ce que nous auons à faire. Nous ne sommes point nostres: ne nous establissons donc point ceste fin, de cercher ce qui nous est expedient selon la chair. Nous ne sommes point nostres: oublions nous donc nous-mesmes tant qu'il sera possible & tout ce qui est à l'entour de nous. Derechef, Nous sommes au Seigneur: viuons & mourons à luy. Nous sommes au Seigneur: que sa volonté donc & sagesse preside à toutes nos actiõs. Nous sommes au Seigneur: que toutes les parties de nostre vie soyent referees à luy, comme à leur fin vnique. O combien a profité l'homme, lequel se cognoissant n'estre pas sien, a osté la seigneurie & regime de soy-mesme à sa propre raison, pour le resigner à Dieu! Car comme c'est la pire peste qu'ayẽt les hommes pour se perdre & ruiner, que de cõplaire à eux-mesmes: aussi le port vnique de salut est de n'estre poĩt sage en soy-mesme, ne vouloir riẽ de soy, mais suiure seulement le Seigneur. Pourtant que ce soit-là nostre premier degré, de nous retirer de nous-mesmes, afin d'appliquer toute la force de nostre entendement au seruice de Dieu. I'apelle Seruice, non pas seulement celuy qui gist en l'obeissance de la Parole, mais par lequel l'entendement de l'homme estant vuide de son propre sens, se cõuertit entierement & se submet à l'Esprit de Dieu. Ceste transformation, laquelle sainct Paul appelle Renouation d'entendement, a esté ignoree de tous les Philosophes, cõbien qu'elle soit la premiere entree à vie. Car ils enseignẽt que la seule raison doit regir & moderer l'homme, & pesent qu'on la doit seule escouter & suiure: & ainsi luy deferẽt le gouuernement de la vie. Au cõtraire, la philosophie Chrestienne veut qu'elle cede, & qu'elle se retire pour donner lieu au sainct Esprit, & estre domtee à la conduite d'iceluy, à ce que l'homme ne viue plus de soy: mais ait en soy & souffre Christ viuant & regnant.

Epes. 4. f. 23

2 De là s'ensuit lautre partie que nous auõs mise, c'est que nous ne cerchions point les choses qui nous agreent: mais celles qui sont plaisantes à Dieu, & appartiennẽt à exalter sa gloire. Ceci est aussi vne grand' vertu, que nous ayans quasi oublié nous-mesmes. pour le moins ne nous soucians de nous, mettions peine d'appliquer & adõner fidelemẽt nostre estude à suiure Dieu & ses commandemens. Car quand l'Escriture nous defend d'auoir particulierement esgard à nous, non seulement elle efface de nostre cœur auarice, cupidité de regner, de paruenir à grans honneurs ou alliãces: mais aussi elle veut extirper toute ambition, appetit de gloire humaine, & autres pestes cachees. Il faut certes que l'homme Chrestien soit tellement disposé, qu'il pense auoir affaire à Dieu en toute sa vie. S'il a ceste cogitation, comme il pensera de luy rendre cõte de toutes ses œuures, aussi il rengera toute son intention à luy, & la tiendra en luy fichee. Car quiconque regarde Dieu en toutes ses œuures, destourne facilemẽt son esprit de toute vaine cogitation. C'est le renoncement de nous-mesmes, lequel Christ requiert si soigneusement de tous ses disciples, pour leur premier apprentissage: duquel quand le cœur de l'homme est vne fois occupé, premierement orgueil, fierté & ostentation en est exterminé: puis aussi auarice, intemperance, superfluité & toutes delices, auec les autres vices qui s'engendrent de l'amour de nous-mesmes. Au cõtraire, par tout où il ne regne point, ou l'homme se desborde en toute vilainie sans honte ne vergongne: ou bien s'il y a quelque apparẽce de vertu, elle est corrompue par vne meschãte cupidité de gloire. Car qu'on me monstre vn hõme lequel exerce benignité gratuitement enuers les hommes, sinon qu'il ait renoncé à soy-mesme, selon ce cõmandement du Seigneur. Car ceux qui n'ont point eu ceste affection, ont pour le moins cerché louange en suiuant vertu. Mesmes les Philosophes (qui ont le plus combatu, pour mõstrer que la vertu est à desirer à cause d'elle-mesme) ont esté si fort enflez d'orgueil & fierté, qu'on peut apperceuoir qu'ils n'ont pour autre raison appeté la vertu, sinon pour auoir matiere de s'enorgueillir. Or tant s'en faut que les ambitieux qui cerchent la gloire mondaine, ou telle maniere de gens qui creuent d'vne outrecuidance interieure puissent plaire à Dieu, qu'il prononce que les premiers ont receu leur loyer en ce monde: les secõds sont plus loin du royaume de Dieu que les publicains & les paillardes. Toutesfois nous n'auons pas encore clairement exposé de combien d'empeschemens l'homme est retiré de s'adonner à bien faire: sinon qu'il se soit renoncé soy-mesme. Cela a esté veritablement dit anciennement, qu'il y a vn monde de vices caché en l'ame de

Mat. 16. d. 24

Mat. 6. a. 2

Mat. 21. c. 31.

de l'homme. Et n'y trouuerons autre remede, sinon qu'en renonçant à nous, & sans auoir esgard à ce qui nous plaist, nous dirigions & adonnions nostre entendement à cercher les choses que Dieu requiert de nous: & seulement les cercher à cause qu'elles luy sont agreables.

3 Sainct Paul en vn autre lieu dechiffre plus distinctement toutes les parties de bié reigler nostre vie, encore que ce soit en bref. La grace de Dieu, dit-il, est apparuë en salut à tous hommes, nous enseignãt de reietter toute impieté & cupiditez mõdaines: & ainsi, viure sobrement, iustement & sainctement en se siecle, en attendant l'esperance biẽ heureuse, & la manifestation de la gloire du grãd Dieu, & de nostre Sauueur Iesus Christ, lequel s'est dõné pour nous racheter de toute iniquité, & nous purifier à soy en peuple hereditaire adonné à bonnes œuures: Car apres auoir proposé la grace de Dieu pour nous donner courage, voulant aussi nous faire le chemin pour marcher au Seruice de Dieu, il oste deux obstacles qui nous pouroiẽt fort ẽpescher: assauoir l'impieté, à laquelle nous sommes trop enclins de nature: & puis les cupiditez mõdaines qui s'estendent plus loin: Or sous ce mot d'Impieté non seulement il signifie les superstitions, mais aussi cõprend tout ce qui est contraire à la vraye crainte de Dieu. Les cupiditez mondaines vallent autant comme les affections de la chair. Par ainsi il nous commande de despouiller nostre naturel quand aux deux parties de la Loy, & reietter loin tout ce que nostre raison & volonté nous mettent en auant. Au reste, il reduit toutes nos actions à trois mẽbres ou parties: sobrieté, iustice & pieté. La premiere, qui est Sobrieté, signifie sans doute tant chasteté & attrempance, qu'vn vsage pur & moderé de tous les biens de Dieu, & patience en poureté. Le mot de Iustice comprend la droiture en laquelle il nous faut conuerser auec nos prochains, pour rendre à chacun ce qui luy appartient. La Pieté, qu'il met en troisieme lieu nous purge de toute polution du monde, pour nous conioindre à Dieu en saincteté. Quand ces trois vertus sont cõiointes ensemble d'vn lien inseparable, elles font vne perfectiõ entiere. Mais pource qu'il n'y a rien plus difficile q̃ de quitter nostre raison, dõter nos cupiditez, voire y renõcer du tout, afin de nous adonner à Dieu & à nos freres, & mediter en ceste bouë terrestre vne vie angelique: S. Paul pour depestrer nos ames de tous liens, nous rapelle à l'esperãce de l'imortalité bien-heureuse, disant que nous ne combattons point en vain, d'autant que Iesus Christ estant vne fois apparu Redempteur, monstrera à sa derniere venuë le fruit du salut qu'il nous a acquis. Et en ceste maniere il nous retire de tous allechemens, qui ont accoustumé de nous esblouir, tellemẽt que nous n'aspirons pas comme il seroit requis à la gloire celeste: & cependant nous aduertit d'estre pelerins au monde, à ce que l'heritage des cieux ne nous perisse. *Tite. 2. c. 11*

4 Or en ces paroles nous voyons que le renoncement de nous-mesmes en partie regarde les hommes, en partie Dieu, voire principalement. Car quand l'Escriture nous commande de nous porter tellement enuers les hommes, que nous les preferions à nous en honneur, & que nous taschions fidelement d'auancer leur profit: elle baille des commandemens, desquels nostre cœur n'est point capable, s'il n'est premierement vuide de son sentiment naturel. Car nous sommes tous si aueuglez & transportez en l'amour de nous-mesmes, qu'il n'y a celuy qui ne pense auoir bonne cause de s'esleuer par dessus tous autres, & de mespriser tout le monde au prix de soy. Si Dieu nous a donné quelque grace qui soit à estimer, incontinent sous l'ombre de cela nostre cœur s'esleue: & non seulement nous-nous enflons, mais quasi creuons d'orgueil. Les vices dõt nous sommes pleins, nous les cachons soigneusement enuers les autres: & nous faisons accroire qu'ils sont petis & legiers, ou mesmes aucunesfois les prisons pour vertus. Quãt est des graces, nous les estimons tãt en nous, iusques à les auoir en admiration. Si elles apparoissent en d'autres, voire mesmes plus grandes: à ce que nous ne soyõs contreints de leur ceder, nous les obscurcissons, ou desprisons le plus qu'il nous est posible. Au contraire, quelques vices qu'il y ait en nos prochains, nous ne nous contentons point de les obseruer à la rigueur: mais les amplifions odieusement. De là vient ceste insolence, qu'vn chacun de nous, comme estãt exempté de la condition commune, appete preeminẽce par dessus tous les autres: & sans en excepter vn, les mesprise tous comme ses inferieurs. Les poures cedẽt bien aux riches, les vilains aux nobles, les seruiteurs à leurs maistres, les ignorans aux sauans: mais il n'y a nul qui n'ait en son cœur quelque fantasie, qu'il est digne d'estre excellẽt par dessus tous les autres. ainsi chacun en son endroit, en se flattant nourrist vn royaume en son cœur. Car s'attribuãt les choses dõt il se plaist, il censure les esprits & les mœurs des autres. Que si on viẽt à cõtention, lors le venin sort & se mõstre. Il en y a biẽ plusieurs qui ont quelques *Rom. 12. c. 10. Philip. 2. 4. 3*

apparence de manſuetude & modeſtie, cependant qu'ils ne voyent rien qui ne vienne à gré: mais combien y en a-il peu qui gardent douceur & modeſtie, quand on les picque & irrite? Et de fait, cela ne ſe peut autremẽt faire, ſinõ que ceſte peſte mortelle de s'aimer & exalter ſoymeſme, ſoit arrachee du profond du cœur, cõme auſsi l'eſcriture l'en arrache. Car ſi nous eſcoutõs ſa doctrine, il no⁹ faut ſouuenir que toutes les graces que Dieu nous a faites, ne ſont pas nos biens propres, mais dons gratuits de ſa largeſſe. Pourtant ſi quelqu'vn s'en orgueilliſt, il demonſtre en cela ſon ingratitude. Qui eſt-ce qui te magnifie? dit ſainct Paul. Et ſi tu as receu toutes choſes, pourquoy t'en glorifies-tu, comme ſi elle ne
1. Cor. 4. b. 7. t'eſtoyent pas donnees? D'autrepart, recognoiſſãs aſsiduellement nos vices, nous auons à nous reduire à humilité. Ainſi il ne reſtera rien en nous qui nous puiſſe enfler: mais pluſtoſt y aura grande matiere de nous demettre & abbatre. Dauantage, il nous eſt cõmandé que tous les dõs de Dieu que nous voyõs en nos prochains, nous ſoyent en tel hõneur & reuerẽce, qu'à cauſe d'eux nous hõnorions les perſonnes auſquelles ils reſident. Car ce ſeroit trop grande audace & impudence, de vouloir deſpouiller vn homme de l'honneur que Dieu luy a fait. Il nous eſt derechef commandé de ne regarder point les vices, mais les couurir: non pas pour les entretenir par flatterie, mais à ce que nous n'inſultiõs point à celuy qui a commis quelque faute, veu que nous luy deuons porter amour & honneur. De là il aduiendra qu'à quiconque que ce ſoit que nous ayons affaire non ſeulement nous-nous porterons modeſtement & moderément, mais auſsi en douceur & en amitié: comme aucontraire iamais on ne paruiendra par autre voye en vraye manſuetude, qu'en ayant le cœur diſpoſé à s'abiaſſer & honnorer les autres.

5 Quant eſt de faire noſtre deuoir à cercher l'vtilité de noſtre prochain, combien y a-il de difficulté? Si nous ne laiſſons derriere la conſideration de nous-meſmes & nous deſpouillons de toute affection charnelle, nous ne ferons rien en ceſt endroit. Car qui eſt-ce qui accomplira les offices que ſainct Paul requiert en charité, ſinon qu'il ait renõcé à ſoy,
1. Cor. 13. b. 4. afin de s'adonner du tout à ſes prochains? Charité, dit-il, eſt patiente, debõnaire: elle n'eſt point facheuſe, n'inſolente: elle n'a nul orgueil, nulle enuie: elle ne cerche point ſon propre, &c. S'il n'y auoit que ce ſeul mot-la, que nous ne deuons point cercher noſtre propre vtilité: encores ne faudroit il pas faire peu de force à noſtre nature, laquelle nous tire tellement en l'amour de nous-meſmes, qu'elle ne nous ſouffre point aiſément d'eſtre nonchalans en ce qui nous eſt bon, pour veiller ſur le profit des autres: ou pluſtoſt quitter noſtre droit, pour le ceder à nos prochains. Or l'Eſcriture pour nous mener à ceſte raiſon, nous remonſtre que tout ce que nous auõs receu de grace du Seigneur, nous a eſté cõmis à ceſte condition, que nous le conferions au bien commun de l'Egliſe. Et pourtant que l'vſage legitime d'icelle, eſt vne amiable & liberale cõmunication enuers nos prochains: pour ſuyure vne telle communicatiõ, on ne pouuoit trouuer vne meilleure reigle ne plus certaine, que quand il eſt dit, tout ce que nous auons de bon, nous auoir eſté baillé en gar-
1. Cor. 12 de de Dieu: & ce à telle cõdition qu'il ſoit diſpẽſé au profit des autres. Toutesfois l'Eſcriture paſſe encore outre, en accomparant les graces qu'a vn chacun de nous, à la proprieté qu'a vn chacun membre en vn corps humain. Nul mẽbre n'a ſa faculté pour ſoy, & ne l'applique point à ſon vſage particulier, mais en vſe au profit des autres: & n'en reçoit nulle vtilité, ſinon celle qui procede du profit qui eſt communement eſpãdu par tout le corps. En ceſte maniere l'homme fidele doit expoſer tout ſon pouuoir à ſes freres: ne prouuoyant point en particulier à ſoy, ſinon qu'en ayant touſiours ſon intention dreſſee à l'vtilité commune de l'Egliſe. Pourtant que nous tenions ceſte reigle, en bien faiſant & exerçant humanité: c'eſt que de tout ce que le Seigneur nous a donné en quoy nous pouuõs aider noſtre prochain, nous en ſommes diſpenſateurs, ayans vne fois à rendre conte comment nous-nous ſerons acquittez de noſtre charge. Dauantage, qu'il n'y a point d'autre façon de bien & droitement diſpenſer ce qui nous eſt commis, que celle qui eſt limitee à la reigle de charité. De là il aduiendra que non ſeulement nous conioindrons le ſoin de profiter à noſtre prochain, auec la ſolicitude que nous aurons de faire noſtre profit: mais auſsi que nous aſſuiettirons noſtre profit à celuy des autres. Et de fait le Seigneur, pour nous monſtrer que c'eſt la maniere de bien & deũment adminiſtrer ce qu'il nous donne, il l'a recommandee anciennement au peuple d'Iſrael aux moindres benefices qu'il luy faiſoit.
Exod. 22. d. 29. & 23 d. 19. Car il a ordonné que les premiers fruicts nouueaux luy fuſſent offerts: afin que le peuple par cela teſtifiaſt qu'il ne luy eſtoit licite de perceuoir aucuns fruicts des biens qui ne luy auroyent eſté conſacrez. Or ſi les dons de Dieu nous ſont lors finalemẽt ſanctifiez, apres que nous les luy auons conſacrez de noſtre main: il appert qu'il n'y a qu'abus damnable, quand

quand ceste consecration n'a point son cours. D'autrepart, se seroit folie de tascher d'enrichir Dieu, en luy communiquant des choses que nous auons en main. Puis donc que nostre beneficence ne peut venir iusques à luy (comme dit le prophete) il nous la faut exercer enuers ses seruiteurs qui sont au monde. Pourtant aussi les aumosnes sont accomparees à des oblations sainctes, pour monstrer que se sont exercices correspondans maintenant à l'obseruation ancienne qui estoit sous la loy, dont ie vien de parler. *Pse.16.a.3 Heb.13 c.16 2.Cor.9.a.5.*

6 Dauantage, afin que nous ne nous laissions en bien faisant (ce qui aduiẽdroit autrement à tous coups) il nous doit souuenir pareillement de ce que adiouste l'Apostre: c'est que charité est patiente, & n'est pas facile à irriter. Le Seigneur cõmande sans exception de bien faire à tous: desquels la pluspart sont indignes, si nous les estimons selon leur propre merite. Mais l'Escriture vient au deuant, en nous admonnestant que nous n'auons point à regarder que c'est que les hommes meritent d'eux: mais plustost que nous deuons considerer l'image de Dieu en tous, à la quelle nous deuons tout honneur & dilection. Singulierement qu'il nous la faut recognoistre és domestiques de la foy: d'autant qu'elle est en eux renouuellee & restauree par l'Esprit de Christ. Quiconque dõc se presentera à nous ayãt affaire de nostre aide: nous n'aurõs point cause de refuser de nous employer pour luy. Si nous disons qu'il soit estrãger: le Seigneur luy a imprimé vne marque laquelle nous doit estre familiere. Pour laquelle raison il nous exhorte de ne point mespriser nostre chair. Si nous alleguons qu'il est contemptible & de nulle valeur: le Seigneur replique, nous remonstrant qu'il l'a honnoré, en faisant en luy reluire son image. Si nous disons que nous ne sommes en rien tenus à luy: le Seigneur nous dit qu'il le substitue en son lieu, afin que nous recognoissions enuers iceluy les benefices qu'il nous a faits. Si nous disons qu'il est indigne pour lequel nous marchions vn pas: l'image de Dieu, laquel le nous auons à contẽpler en luy, est bien digne que nous no⁹ exposiõs pour elle auec tout ce qui est nostre. Mesmes quãd ce seroit vn tel hõme, qui non seulemẽt n'auroit riẽ merité de nous, mais aussi nous auroit fait beaucoup d'iniures & outrages: encore ne seroit-ce pas cause suffisante pour faire que nous laissions de l'aimer, & luy faire plaisir & seruice. Car si nous disons qu'il n'a merité que mal de nous: Dieu nous pourra demãder quel mal il nous a fait, luy dõt nous tenons tout nostre bien. Car quãd il nous cõmande de remettre aux hommes les offences qu'ils nous ont faites: il les reçoit en sa charge. Il n'y a que ceste voye par laquelle on puisse paruenir à ce qui est non seulement difficile à la nature humaine, mais du tout repugnant: assauoir que nous aimions ceux qui nous haissent, que nous rendions le bien pour le mal, que nous prions pour ceux qui mesdisent de nous. Nous viendrons, di-ie, à ce poinct, s'il nous souuient que nous ne deuons nous arrester à la malice des hommes: mais plustost contempler en eux l'image de Dieu, laquelle par son excellence & dignité nous peut & doit esmouuoir à les aimer, & effacer tous leurs vices qui nous pourroyent destourner de cela. *Isa.58.b.7 Luc.17.a.3. Mat.5.g.44*

7 Ceste mortification donc lors aura lieu en nous, quãd nous aurõs charité accomplie. ce qui gist non pas en s'acquitant seulement de tous les offices qui appartiennent à charité: mais en s'en acquitãt d'vne vraye affectiõ d'amitié. Car il pourra aduenir q̃ quelcun face entierement à son prochain tout ce qu'il luy doit, quant est du deuoir exterieur: & neantmoins il sera bien loin de faire son deuoir comme il appartient. On en voit beaucoup lesquels veulent estre veus fort liberaux: & toutesfois ils n'eslargissent rien qu'ils ne le reprochẽt, ou par fiere mine, ou par parole superbe. Nous sommes venus en ceste malheureté au temps present, que la pluspart du monde ne fait nulles aumosnes, sinon auec contumelie. Laquelle peruersité ne deuoit pas estre tolerable, mesme entre les Payẽs. Or le Seigneur requiert bien autre chose des Chrestiens qu'vn visage ioyeux & alaigre, à ce qu'ils rendent leur beneficence amiable par humanité & douceur. Premierement il faut qu'ils prennent en eux la personne de celuy qui a necessité de secours: qu'ils ayẽt pitié de sa fortune comme s'ils la sentoyent & soustenoyẽt: & qu'ils soyent touchez d'vne mesme affection de misericorde à luy subuenir, comme à eux-mesmes. Celuy qui aura vn tel courage, en faisant plaisir à ses freres, non seulement ne cõtaminera point sa beneficẽce d'aucune arrogãce ou reproche: mais aussi ne mespriserа point celuy auquel il fait bien, pour son indigence, & ne le voudra subiuguer comme estant obligé à luy. tout ainsi que nous n'insultons point à vn de nos mẽbres, pour lequel refociller tout le reste du corps trauaille: & ne pensons point qu'il soit specialemẽt obligé aux autres membres, pource qu'il leur a fait plus de peine qu'il n'ẽ a pris pour eux. Car ce q̃ les mẽbres se cõmuniquẽt ensemble n'est pas estimé gratuit: mais plustost payemẽt & satisfaction de ce q̃ est deu par la Loy de nature: & ne se pourroit refuser q̃ cela ne vĩt en horreur. Par ce moyẽ aussi nous gagnerõs

vn autre poinct, que nous ne penserons point estre deliurez & acquitez, quand nous aurons fait nostre deuoir en quelque endroit: comme on estime communement. Car quād vn hōme riche a donné quelque chose du sien, il laisse là toutes les autres charges, & s'en exempte comme si elles ne luy appartenoyent de rien. Au contraire, vn chacun reputera que de tout ce qu'il a & de ce qu'il peut il est detteur à ses prochains: & qu'il ne doit autremēt limiter l'obligation de leur bien-faire, sinō quād la faculté luy defaut: laquelle tant qu'elle se peut estendre se doit reduire à charité.

8 Traittons encore plus au long de l'autre partie du renoncemēt de nous-mesmes, laquelle regarde Dieu. Nous en auōs desia parlé çà & là: & seroit chose superflue de repeter tout ce qui en a esté dit. Il suffira de monstrer comment elle nous doit renger à patience & mansuetude. Premierement donc en cerchant le moyē de viure ou reposer à nostre aise, l'Escriture nous ramene tousiours là, que nous resignans à Dieu auec tout ce qui no⁹ appartient, nous luy submettions les affections de nostre cœur pour le dompter & subiuguer. Nous auons vne intemperance furieuse, & vne cupidité effrenee à appeter credits & honneurs, à cercher puissances, à amasser richesses, & assembler tout ce qu'il nous semble aduis estre ꝓpre à pōpe & magnificence. D'autrepart, nous craignōs & haissons merueilleusement poureté, petitesse & ignominie: pourtāt les fuyons-nous entant qu'en nous est. Pour laquelle cause on voit en quelle inquietude d'esprit sont tous ceux qui ordōnent leur vie selon leur propre conseil: combien ils tentent de moyens: en combien de sortes ils se tormentent, afin de paruenir où leur ambition & auarice les transporte, & afin d'euiter poureté & basse conditon. Parquoy les fideles, pour ne se point enuelopper en ces laqs, auront à tenir ceste voye. Premierement il ne faut point qu'ils desirent, ou esperent, ou imaginent autre moyen de prosperer, que de la benediction de Dieu: & pourtant se doiuent seuremēt appuyer & reposer sur icelle. Car iaçoit qu'il soit biē aduis que la chair soit suffisante de soy-mesme à paruenir à son intention, quand elle aspire à honneur & richesses par son industrie, ou quand elle y met ses efforts, ou quand elle est aidee par la faueur des hōmes: toutesfois il est certain que toutes ces choses ne sont rien, & que nous ne pourrons iamais nullement profiter, ne par nostre engin, ne par nostre labeur, sinon d'autant que le Seigneur fera profiter l'vn & l'autre. Au cōtraire, la seule benedictiō trouuera voye au milieu de tous empeschemens, pour nous donner bonne issuë en toutes choses. Dauātage, quand ainsi seroit que nous pourrions sans icelle acquerir quelque hōneur ou opulence (comme nous voyons tous les iours les meschans venir à grandes richesses & gros estats:) neantmoins puis que là où est la maledictiō de Dieu, on ne sauroit auoir vne seule goutte de felicité: nous n'obtiendrons rien qui ne nous tourne à mal-heur, sinon que sa benediction soit sur nous: Or ce seroit vne grande rage, d'appeter ce qui ne nous peut faire que miserables.

9 Pourtāt si nous croyons que tout moyen de prosperer gist en la seule benediction de Dieu, & que sans icelle toute misere & calamité nous attēd: nostre office est de n'aspirer à richesses & honneurs auec trop grande cupidité, en fiance de nostre engin, ou diligēce, ou faueur des hommes, ou de fortune: mais de regarder tousiours en Dieu, afin que par sa cōduite nous soyons menez à telle cōdition que bon luy semblera. De là il aduiendra que nous ne nous efforcerons point d'attirer richesses à nous, de voller les honneurs par droit ou par tort, par violence ou cautele, & autres moyens obliques: mais seulement cercherons les biens qui ne nous destourneront point d'innocence. Car qui est-ce qui esperera que la benediction de Dieu luy doyue aider en commettant fraudes & rapines, & autres meschancetez? Car comme elle n'assiste point sinon à ceux qui sont droits en leurs pensees, & en leurs œuures: ainsi l'homme qui la desire, doit estre par cela retiré de toute iniquité & mauuaise cogitation. Dauantage aussi elle sera comme vne bride pour nous restreindre, à ce que nous ne bruslions point d'vne cupidité desordonnee de nous enrichir: & que nous ne taschions point ambitieusemēt à nous esleuer. Car quelle impudence seroit-ce, de penser que Dieu nous doit aider à obtenir les choses que nous desirōs contre sa Parole? Ia n'aduienne qu'il auāce par l'aide de sa benediction, ce qu'il maudit de sa bouche. Finalement quand les choses n'aduiendront point selon nostre espoir & souhait: par ceste consideration nous serons retenus, afin de ne nous desborder en impatience & detester nostre condition. Car nous cognoistrons que cela seroit murmurer à l'encontre de Dieu: par la volonté duquel, & poureté & richesses, & contemnement & honneurs sont dispensez. En somme, quiconque se reposera en la benediction de Dieu (comme il a esté dit) n'aspirera point par mauuais moyens & obliques, à nulle des choses que les

hommes

hõmes appetẽt d'vne cupidité enragee: veu qu'il cognoistra q̃ ce moyẽ ne luy profiteroit de rien. Et s'il luy aduiẽt quelque prosperité, ne l'imputera point ou à sa diligẽce, ou à industrie, ou à fortune. mais recognoistra q̃ cela est de Dieu. D'autrepart s'il ne se peut gueres aduancer, cependant que les autres s'esleuent à souhait, voire mesme qu'il aille en arriere: si ne laissera-il point de porter plus patiemment & moderément sa poureté, que ne feroit vn homme infidele ses richesses moyennes, lesquelles ne seroyent point si grandes qu'il desireroit. Car il aura vn soulagement, où il pourra mieux acquiescer qu'en toutes les richesses du mõde, quãd il les auroit assemblees en vn monceau: c'est qu'il reputera toutes choses estre ordonnees de Dieu, comme il est expedient pour son salut. Nous voyons que Dauid a esté ainsi affectionné, lequel en suiuant Dieu & se laissant gouuerner à luy, proteste qu'il est semblable à vn enfant n'a-gueres seüré, & qu'il ne chemine point en choses hautes & par dessus sa nature. *Psc.131.a.1*

10 Combien qu'il ne faille pas que les fideles gardent seulement en cest endroit vne telle patience & moderation: mais ils la doiuent aussi estendre à tous les euenemens ausquels la vie presente est subiette. Parquoy nul n'a deüment renõcé à soy-mesme, sinon quand il s'est tellement resigné à Dieu, qu'il souffre volontairemẽt toute sa vie estre gouuernee au plaisir d'iceluy. Celui qui aura vne telle affection, quelque chose qu'il aduiẽne, iamais ne se reputera mal-heureux: & ne se pleindra point de sa condition, comme pour taxer Dieu obliquement. Or combien ceste affection est necessaire, il apparoistra si nous considerons à cõbien d'accidẽs no⁹ sommes subiets. Il y a mille maladies qui no⁹ molestẽt assiduellemẽt les vnes apres les autres. Maintenant la peste nous tormente, maintenant la guerre: maitenãt vne gelee ou vne gresle nous apporte sterilité, & par cõsequent nous menace d'indigẽce: maintenãt par mort no⁹ perdõs femmes, enfans & autres parẽs: aucunesfois le feu se mettra en nostre maison. ces choses sont q̃ les hõmes maudissẽt leur vie, detestẽt le iour de leur natiuité, ont en execration le ciel & la lumiere, detractẽt de Dieu: & comme ils sont eloquẽs à blasphemer, l'accusent d'iniustice & cruauté. Au contraire, il faut que l'homme fidele contẽple mesme en ces choses, la clemẽce de Dieu & sa benignité paternelle. Pourtãt soit qu'il se voye desolé par la mort de tous ses prochains, & sa maison cõme deserte: si ne laissera-il point de benir Dieu, mais plustost se tournera à ceste pẽsee, que puis que la grace de Dieu habite en sa maison, elle ne la laissera poĩt desolee. Soit que ses bleds & vignes soyent gastees & destruites par gelee, gresle ou autre tempeste, & q̃ par cela il preuoye dãger de famine: encore ne perdra-il point courage, & ne se mescõtentera point de Dieu, mais plustost persistera en fiance ferme, disant en son cœur, Nous sommes toutesfois en la tutele du Seigneur, nous sommes les brebis de nourriture. quelque sterilité dõc qu'il y ait, il no⁹ dõnera touiours dequoy viure. Soit qu'il endure afflictiõ de maladie: si ne sera-il poĩt abbatu par la douleur pour s'en desborder en impatiẽce, & se plaindre de Dieu. mais plustost en considerant la iustice & bonté du Pere celeste, en ce qu'il le chastie: il se duira par cela à patience. Bref, quelque chose qu'il aduienne, sachant que tout procede de la main du Seigneur, il le receura d'vn cœur paisible & nõ ingrat: afin de ne resister au commandement de celuy auquel il s'est vne fois permis. Principalement que ceste folle & miserable cõsolation des Payens soit loin du cœur Chrestien: c'est d'imputer à fortune les aduersitez, pour les porter plus patiemmẽt. Car les Philosophes vsent de ceste raison: que ce seroit follie de se courroucer contre fortune, laquelle est temeraire & aueugle, & iette ses dards à la vollee, pour naürer les bons & mauuais sans discretion. Au contraire, ceste est la reigle de pieté, que la seule main de Dieu conduit & gouuerne bonne fortune & aduerse: laquelle ne va point d'vne impetuosité inconsideree, mais dispense par vne iustice bien ordonnee tant le bien que le mal. *Psc.79.c.13*

CHAP. VIII.

¶ *De souffrir patiemment la croix, qui est vne partie de renoncer à nous-mesmes.*

ENcore faut-il que laffection de l'homme fidele monte plus haut: assauoir où Christ appelle tous les siens, c'est qu'vn chacun porte sa croix. Car tous ceux que le Seigneur a adoptez & receus en la compagnie de ses enfans, se doiuẽt preparer à vne vie dure, labourieuse, pleine de trauail & d'infinis genres de maux. C'est le bon plaisir du Pere celeste, d'exercer ainsi ses seruiteurs afin de les experimenter. Il a commencé ceste ordre en Christ son Fils premier nay, & le poursuit enuers tous les autres. Car comme ainsi soit que Christ fust son Fils bien-aimé, *Mat.16.d.24* *Mat.3.d.10. & 17.a.5.*

auquel il a touſiours pris ſon bon plaiſir: nous voyons toutesfois qu'il n'a point eſté traitté mollement & delicatemẽt en ce mõde. tellement qu'on peut dire que non ſeulemẽt il a eſté en aſsiduelle affliction: mais que toute ſa vie n'a eſté qu'vne eſpece de croix perpetuelle. L'Apoſtre aſsigne la cauſe, qu'il a fallu qu'il fuſt inſtruict à obeiſſance par ce qu'il a ſouffert. Comment donc nous exempterons-nous de la cõdition à laquelle il a fallu que Chriſt noſtre chef ſe ſoit ſubmis: veu meſme qu'il s'y eſt ſubmis à cauſe de nous, afin de nous donner exemple de patience? Pourtant l'Apoſtre denonce que Dieu a deſtiné ceſte fin à tous ces enfans: de les faire conformes à ſon Chriſt. De là nous reuient vne ſinguliere conſolation, c'eſt qu'en endurãt toutes miſeres, qu'on appelle choſes aduerſes & mauuaiſes, nous communiquons à la croix de Chriſt: afin que comme luy a paſſé par vn abyſme de tous maux pour entrer à la gloire celeſte, auſsi que par diuerſes tribulations nous y paruenions. Car S. Paul nous enſeigne, que quand nous ſentõs en nous vne participation de ſes afflictions, nous apprehendons pareillement la puiſſance de ſa reſurrectiõ: & quãd nous ſommes faits participans de ſa mort, ceſt vne preparation pour venir à ſon eternité glorieuſe. Combien a d'efficace cela, pour adoucir toute amertume qui pourroit eſtre en la croix? c'eſt que d'autant plus que nous ſommes affligez & endurõs de miſeres, d'autant eſt plus certainement confermee noſtre ſocieté auec Chriſt. Auec lequel quand nous auons telle communication, les aduerſitez non ſeulemẽt nous ſont benites: mais auſsi no⁹ ſont comme aides, pour aduancer grandement noſtre ſalut.

Hob. 5. c. 8

Rom. 8 f. 29

Act. 14. d. 22
Phili. 3. b. 10

2 Dauãtage, le Seigneur Ieſus n'a eu nul meſtier de porter la croix & endurer tribulatiõs, ſinõ q̃ pour teſtifier & approuuer ſon obeiſſance enuers Dieu ſon Pere: mais il no⁹ eſt neceſſaire pour pluſieurs raiſons, d'eſtre perpetuellement affligez en ceſte vie. Premierement, ſelon que nous ſommes trop enclins de nature à nous exalter: & nous attribuer toutes choſes: ſi noſtre imbecilité ne nous eſt demonſtree à l'œil, nous eſtimons incontinent de noſtre vertu outre meſure, & ne doutons point de la faire iuincible contre toutes difficultez qui pourroyent aduenir. De là viẽt que nous-nous eſleuõs en vne vaine & folle cõfiance de la chair, laquelle puis apres nous incite à nous enorgueillir contre Dieu: comme ſi noſtre propre faculté nous ſuffiſoit ſans ſa grace. Il ne peut mieux rabbatre ceſte outrecuidance, qu'en nous monſtrant par experience combien il y a en nous non ſeulement d'imbecillité, mais auſſi de fragilité. Pourtant il nous afflige ou par ignominie, ou par pouureté, ou maladie, ou perte des parens, ou autres calamitez: auſquelles tãt qu'en nous eſt, nous ſuccombons incontinent, pource que nous n'auons point la vertu de les ſouſtenir. Lors eſtans humiliez nous apprenons d'implorer ſa vertu, laquelle ſeule nous fait conſiſter & tenir fermes ſous la peſanteur de tels fardeaux. Meſmes les plus ſaincts, combien qu'ils cognoiſſent leur fermeté eſtre fondee en la grace de Dieu, & non en leur propre vertu: toutesfois encore ſe tiennẽt-ils trop aſſeurez de leur force & conſtance: ſinon que le Seigneur les amenaſt en plus certaine cognoiſſance d'eux-meſmes, les eſprouuans par croix. Dauid meſme a eſté ſurpris d'vne telle preſomption, pour eſtre rendu comme inſenſé, comme il le confeſſe: I'ay dit en mon repos, Ie ne ſeray iamais eſbranlé. O Dieu, tu auois eſtabli force en ma montagne par ton bon plaiſir: tu as caché ta face, & i'ay eſté eſtonné. Il cõfeſſe que la proſperité a hebeté & abruti tous ſes ſens: tellemẽt que ne ſe ſouciãt de la grace de Dieu, de laquelle il deuoit depẽdre, il s'eſt voulu appuyer ſur ſoy-meſme, & a bien oſé ſe promettre vn eſtat permanent. Si cela eſt aduenu à vn ſi grãd Prophete, qui ſera celuy de nous qui ne craindra, pour eſtre ſur ſes gardes? Et pourtãt ce qu'ils ſe flattoyent, conceuans quelque opinion de grande fermeté & conſtance, cependant que toutes choſes eſtoyent paiſibles: apres auoir eſté agitez de tribulation, ils cognoiſſoyent que c'eſtoit hypocriſie. Voila donc la maniere comment il faut que les fideles ſoyent aduertis de leurs maladies: afin de profiter en humilité, & ſe deſpouiller de toute peruerſe confiance de la chair, pour ſe renger du tout à la grace de Dieu. Or apres s'y eſtre rẽgez, ils ſentent que ſa vertu leur eſt preſente, en laquelle ils ont aſſez de forteresſe.

Pſe. 30. a, 7.

3 C'eſt ce que ſainct Paul ſignifie, diſant que de tribulation s'engendre patience: & de patiẽce, probation. Car ce que le Seigneur a promis à ſes fideles, de leur aſsiſter en tribulations: ils ſentent cela eſtre vray, quand ils conſiſtent en patience, eſtans ſouſtenus de ſa main, ce qu'ils ne pouuoyent faire de leurs forces. Patience donc eſt vne eſpreuue aux ſaincts, que Dieu donne vrayement le ſecours qu'il a promis, quãd il eſt meſtier. Par cela auſsi leur eſperãce eſt confermee: pource que ce ſeroit trop grande ingratitude, de n'attendre point pour l'aduenir la verité de Dieu, laquelle ia ils ont eſprouuee eſtre ferme

Rom. 5. a. 3.

&

& immuable. Nous voyons desia combien de profits prouiennent de la croix, comme d'vn fil perpetuel. Car icelle renuersant la fausse opinion que nous conceuons naturellement de nostre propre vertu, & descouurant nostre hypocrysie laquelle nous seduit & abuse par ses flateries: elle rabat la presomptiõ de nostre chair, laquelle nous estoit pernicieuse. Apres no⁹ ayãt ainsi humiliez, elle nous apprẽd de nous reposer en Dieu: lequel estant nostre fondement, ne nous laisse point succomber ne perdre courage. De ceste victoire s'ensuit esperance: d'autãt que le Seigneur en accomplissant ce qu'il a promis, establist sa verité pour l'aduenir. Certes quand il n'y auroit que ces causes seules, il appert cõbien nous est necessaire l'exercitation de la croix. Car ce n'est point vn petit profit que l'amour de nous-mesmes, lequel no⁹ aueugle, soit osté, afin que nous cognoissiõs droitemẽt nostre foiblesse: d'auoir vn droit sentiment d'icelle, afin d'apprẽdre vne deffiãce de nous-mesmes: de nous deffier de nous-mesmes: afin de trãsferer nostre fiance en Dieu: de nous appuyer sur Dieu en certaine fiance de cœur, afin que par le moyen de son aide nous perseuerions iusques à la fin victorieux: consister en sa grace, à ce que nous le cognoissiõs estre vray & fidele en ses promesses: auoir la certitude de ses promesses notoire, à ce que nostre esperance soit par cela confermee.

4 Le Seigneur a encore vne autre raison d'affliger ses seruiteurs. c'est afin d'esprouuer leur patience, & les instruire à obeissance. Non pas qu'ils puissent auoir autre obeissance que celle qui leur a donnee: mais il luy plaist de monstrer ainsi & testifier les graces qu'il a mises en ses fideles, à ce qu'elles ne demeurent point oisiues & cachees au dedans. Parquoy quand il met en auant la vertu & constance de souffrir qu'il a donnee à ses seruiteurs, il est dit qu'il espreuue leur patience. Dont aussi ces façons de parler sont deduites: qu'il a tenté Abraham, & a cognu sa pieté: d'autant qu'il n'a point refusé d'immoler son fils pour luy complaire. Pourtant sainct Pierre dit que nostre foy n'est pas moins esprouuee par tribulation, que l'or est examiné en la fornaise. Or qui est-ce qui niera cela estre expedient, qu'vn don si excellent, lequel le Seigneur a fait à ses seruiteurs soit appliqué en vsage, afin d'estre fait notoire & manifeste? Car iamais on ne l'estimeroit autrement comme il appartient. Que si le Seigneur a iuste raison de donner matiere aux vertus qu'il a mises en ses fideles, pour les exerciter, à ce qu'elles ne demeurent point en cachette, & mesme à ce qu'elles ne soyent point inutiles: nous voyons que ce n'est pas sans cause qu'il enuoye afflictiõs, sans lesquelles leur patiẽce seroit nulle. Ie di aussi qu'il les instruit par ce moyen à obeir: veu qu'ils apprennẽt par cela de ne viure pas à leur souhait, mais à son plaisir. Certes si toutes choses leur aduenoyent comme ils demandent, ils ne sauroyent que c'est de suyure Dieu. Or Seneque philosophe Payen, dit que ç'a esté vn anciẽ prouerbe, quãd on vouloit exhorter quelcun à endurer patiemmẽt aduersitez, d'vser de ce mot, Il faut suiure Dieu. En quoy ils signifioyent que lors finalement l'homme se submet au ioug du Seigneur, quand il se laisse chastier, & preste volontairement la main & le dos à ses verges. Or si c'est chose raisonnable que nous-nous rendiõs en toutes manieres obeissans au Pere celeste: il n'est pas à refuser qu'il nous accoustume en toute maniere qu'il est possible à luy rendre obeissance.

Gen. 22. 1. & 6. 12.

1 Pier. 1. b. 7

De vita beata. cap. 15.

5 Toutesfois nous ne voyons pas encore combien icelle est requise, sinon que nous reputions quelle est l'intemperance de nostre chair, à reietter le ioug du Seigneur, incontinent qu'elle est vn peu delicatemẽt traittee. car il en aduient autant qu'aux cheuaux rebelles: lesquels apres auoir esté quelque temps en l'estable oisifs & bien repeus, ne se peuuent puis apres domter, & ne recognoissent leur maistre, auquel ils se laissoyent auparauant renger. bref, ce que le Seigneur se pleint estre aduenu au peuple d'Israel, se voit coustumierement en tous hommes: c'est qu'estãs engraissez en trop douce nourriture, ils regimbent contre celuy qui les a nourris. Bien est vray qu'il conuenoit que la beneficence de Dieu nous attirast à reputer & aimer sa bõté: mais puis que nostre ingratitude est telle, que nous sommes plustost corrompus par sa douceur & son traittemẽt amiable, qu'incitez à bien: il est plus que necessaire qu'il nous tienne la bride serree, & nous entretiẽne en quelque discipline, depeur que ne nous desbordions en telle petulãce. Pour ceste cause, afin que nous ne deuenions fiers par trop grande abondãce de biens: afin que les hõneurs ne nous enorgueillissent, afin que les ornemens que nous auons selon le corps ou selon l'ame, n'engendrent quelque fiereté ou desbordement en nous: le Seigneur viẽt au deuãt, & y met ordre, refrenant & domtãt par le remede de la croix l'insolence de nostre chair. Et ce en diuerses sortes, comme il cognoist estre expedient & salutaire à chacun.

Deut. 32. c. 15

car nous ne sommes point si malades les vns que les autres,ni d'vne mesme maladie: & pourtant il n'est ia mestier que la cure soit pareille en tous. C'est la raison pourquoy il exerce les vns en vne espece de croix,les autres en l'autre.Neãtmoins cõbien qu'en voulãt pouruoir à la santé de tous, il vse de plus douce medecine enuers les vns,de plus aspre & rigoureuse enuers les autres:si est-ce qu'il n'ẽ laisse pas vn exẽpt, d'autãt qu'il cognoist tout le monde estre malade.

6 Dauantage,il est mestier que nostre bon Pere,non seulement preuiẽne nostre infirmité pour l'aduenir: mais il est aussi expediẽt souuẽtesfois qu'il corrige nos fautes passees,pour nous retenir en obeissance vers soy.Pourtãt incontinent qu'il nous vient quelque affliction, nous deuons auoir souuenance de nostre vie passee.En ce faisant nous trouuerons sans doute,que nous auons commis quelque faute digne d'vn tel chastiment. combien qu'à la verité,il ne nous failloit prẽdre de la recognoissance de nostre peché la principale matiere pour nous exhorter à patience: car l'Escriture nous baille en main
1.Cor.11.g.32 vne bien meilleure consideration, en disant que le Seigneur nous corrige par aduersitez, afin de ne nous point condamner auec ce monde.Nous auons donc à recognoistre la clemence & benignité de nostre Pere au milieu de la plus grande amertume qui soit aux tribulations,veu qu'en cela mesme il ne cesse d'auãcer nostre salut.car il nous afflige non pas pour nous perdre ou ruiner,mais pour nous deliurer de la condamnation de ce monde.Ceste pẽsee nous menera à ce que l'Escriture nous enseigne ailleurs,disant, Mon enfant,ne reiette point la correction du Seigneur: Et ne te fache point quãd il t'argue.car
Prou.3.b.11 Dieu corrige ceux qu'il aime,& les entretient comme ses enfans.Quand nous oyõs dire que ses correctiõs sont verges paternelles: n'est-ce pas nostre office de no⁹ rẽdre enfãs dociles,plustost qu'en resistant ensuiure les gẽs desesperez,qui sont endurcis en leurs malefices?Le Seigneur no⁹ perdroit,s'il ne nous retiroit à soy par correctiõs,quãd no⁹ auõs faillí.Et cõme dit l'Apostre, Nous sommes bastards,& nõ pas enfans legitimes, s'il ne nous
Hebr.12.c.8 tiẽt en discipline. Nous sommes dõc par trop peruers si nous ne le pouuõs endurer,quãd il nous declaire sa beneuolẽce & le soin qu'il a de nostre salut.L'Escriture note ceste difference entre les incredules & les fideles:que les premiers à la maniere des serfs anciẽs qui estoyent de nature peruerse,ne font qu'empirer & s'endurcir au fouẽt:les secõds profitẽt à repẽtance & amendement comme enfans bien nais. elisons maintenant desquels nous aimõs mieux estre.Mais pource qu'il a esté traitté autrepart de cest argument,il nous suffirà d'en auoir ici touché en brief.

7 Mais la souueraine consolation est, quand nous endurons persecution pour iustice. car il nous doit lors souuenir quel honneur nous fait le Seigneur,en nous dõnant les enseignes de sa gendarmerie. I'appelle Persecution pour iustice,non seulement quãd nous souffrõs pour defendre l'Euangile,mais aussi pour maintenir toute cause equitable. Soit donc que pour defendre la verité de Dieu contre les mensonges de Satan: ou bien pour soustenir les innocens contre les meschans, & empescher qu'on ne leur face tort & iniure, il nous faille encourir haine & indignation du monde, dont nous venions en danger de nostre honneur, ou de nos biens, ou de nostre vie: qu'il ne nous face point de
Mat.5,4.10. mal de nous employer iusques là pour Dieu, & que nous ne nous reputiõs mal-heureux, quand de sa bouche il nous prononce estre bien-heureux. Il est bien vray que poureté,si elle est estimee en soy-mesme,est misere:semblablement exil,mespris,ignominie,prison. finalemẽt la mort est vn extreme calamité:mais où Dieu aspire par sa faueur,il n'y a nulle de toutes ces choses,laquelle ne nous tourne à bon heur & felicité. Contẽtons-nous dõc plustost du tesmoignage de Christ que d'vne fausse opinion de nostre chair.de là aduien-
Act.5.g.41. dra qu'a l'exẽple des Apostres,nous-nous resiouirons toutesfois & quantes qu'il nous reputera dignes que nous endurions contumelie pour son Nom. Car si estans innocens & de bonne conscience,nous sommes despouillez de nos biens par la meschanceté des iniques: nous sommes bien apouris deuant les hommes, mais par cela les vrayes richesses nous accroissent enuers Dieu au ciel.Si nous sommes chassez & bãnis de nostre pays:no⁹ sommes d'autãt plus auãt receus en la famille du Seigneur.Si nous sommes vexez & molestez:nous sommes d'autant plus confermez en nostre Seigneur pour y auoir recours.Si nous receuons opprobre & ignominie:nous sommes d'autãt plus exaltez au royaume de Dieu.Si nous mourõs:l'ouuerture nous est faite en la vie bien-heureuse. Ne seroit-ce pas grand' honte à nous, d'estimer moins les choses que le Seigneur a tãt prisees, que les delices de ce monde,lesquelles passent incontinent comme fumee?

8 Puis donc que l'Escriture nous reconforte ainsi en toute ignominie & calamité, quo

que nous auons à endurer pour la defense de iustice: nous sommes trop ingrats si nous ne les portons patiemmẽt & d'vn cœur alaigre. singulieremẽt veu que ceste espece de croix est propre aux fideles par dessus toutes les autres: & que par icelle Christ veut estre glorifié en eux, comme dit sainct Pierre. Or d'autant qu'il est plus fascheux & aigre à tous esprits hautains & courageux de souffrir opprobre, qu'vne centeine de mors: sainct Paul nous admonneste, qu'esperans en Dieu non seulement nous serons suiets à persecutions, mais aussi à vituperes. comme ailleurs il nous incite par son exemple à cheminer par infamie comme par bonne reputation. Combien que Dieu ne requiert point de nous vne telle liesse laquelle oste toute amertume de douleur: autrement la patience des saincts seroit nulle en la croix, sinon qu'ils fussent tormentez de douleurs, & sentissent angoisse quand on leur fait quelque moleste. Semblablement si la poureté ne leur estoit dure & aspre, s'ils n'enduroyent quelque torment en maladie, si l'ignominie ne les poignoit, si la mort ne leur estoit en horreur: quelle force ou moderation seroit-ce de mespriser toutes ces choses? Mais cõme ainsi soit qu'vne chacune d'icelles ait vne amertume coniointe, de laquelle elle poind les cœurs de nous tous naturellement: en cela se demonstre la force d'vn homme fidele, si estant tenté du sentiment d'vne telle aigreur, combien qu'il trauaille grieuement, toutesfois en resistant il surmõte & vienne au dessus. En cela se declaire la patience, si estant stimulé par ce mesme sentiment, il est toutesfois restreint par la crainte de Dieu, comme par vne bride, à ce qu'il ne se desborde point en quelque despitemẽt ou autre excez. En cela apparoist sa ioye & liesse, si estant naure de tristesse & douleur, il acquiesce neantmoins en la consolation spirituelle de Dieu.

1.Pier.4.c.11
1.Tim.4.c.10
2.Cor.6.b.8.

9 Ce combat que soustiennent les fideles contre le sentiment naturel de douleur, en suiuãt patience & moderation, est tresbien descrit par sainct Paul en ces paroles, Nous endurons tribulation en toutes choses, mais nous ne sommes point en destresse. nous endurons poureté, mais nous ne sommes point destituez. nous endurons persecution, mais nous ne sommes point abandonnez. nous sommes comme abbatus, mais nous ne perissons point. Nous voyons que porter patiemment la croix, n'est pas estre du tout stupide, & ne sentir douleur aucune: comme les philosophes Stoiques ont follement descrit le temps passé vn homme magnanime, lequel ayant despouillé son humanité, ne fust autrement touché d'aduersité que de prosperité: ni autrement de choses tristes que de ioyeuses: ou plustost qu'il fust sans sentiment comme vne pierre. Et qu'ont-ils profité auec ceste si haute sagesse? c'est qu'ils ont depeint vn simulachre de patiẽce, lequel n'a iamais esté trouué entre les hommes, & n'y peut estre du tout: & mesmes en voulãt auoir vne patience trop exquise, ils ont osté l'vsage d'icelle entre les hommes. Il y en a aussi maintenãt entre les Chrestiens de semblables: lesquels pensent que ce soit vice, non seulement de gemir & plourer, mais aussi de se cõtrister & estre en solicitude. Ces opiniõs sauuages procedent quasi de gens oisifs: lesquels s'exerçãs plustost à speculer qu'à mettre la main à l'œuure, ne peuuent engendrer autre chose que telles fantasies. De nostre part nous n'auons q̃ faire de ceste si dure & rigoureuse philosophie, laquelle nostre Seigneur Iesus a cõdamnee non seulement de paroles, mais aussi par son exemple. car il a gemi & pleuré tãt pour sa propre douleur, qu'en ayant pitié des autres: & n'a pas autrement appris à ses disciples de faire. Le monde, dit-il, s'esiouira, & vous serez en tristesse: il rira, & vous pleurerez. Et afin qu'on ne tournast cela à vice, il prononce ceux qui pleurent estre bien-heureux, Ce qui n'est point de merueille. car si on reprouue toutes larmes, que iugerons-nous du Seigneur Iesus, du corps duquel sont distillees gouttes de sang? Si on taxe d'incredulité tout espouuantement: qu'estimerons-nous de l'orreur dont il fust si merueilleusement estonné? Si toute tristesse nous desplait: cõment approuuerons-nous ce qu'il confesse, son ame estre triste iusques à la mort?

2.Cor.4.b.8.
Iean 17.c.20
Mat.5.a.4
Luc 22.c.44
Marc.14.d. 33.
Mat.26.d. 38
Marc 14.d. 34.

10 I'ay voulu dire ces choses pour retirer tous bons cœurs de desespoir, afin qu'ils ne renõcent point à l'estude de patience, combien qu'ils ne soyent du tout à deliure d'affection naturelle de douleur. Or il conuient que ceux qui font de patience stupidité, & d'vn homme fort & constant vn tronc de bois, perdent courage & se desesperent, quand ils se voudront adonner à patience. L'Escriture au contraire louë les saincts de tolerãce, quand ils sont tellement affligez de la dureté de leurs maux, qu'ils n'en sont pas rompus pour defaillir: quãd ils sont tellement poinds d'amertume, qu'ils ont vne ioye spirituelle auec: quand ils sont tellement pressez d'angoisse, qu'ils ne laissent point de respirer, se resiouissans en la consolation de Dieu. Cependant ceste repugnance se demene en leurs cœurs: c'est que le sens de nature fuit & en a horreur tout ce qui luy est cõtraire: d'autre-

part, l'affection de pieté les tire en obeissance de la volonté de Dieu, par le milieu de ces difficultez. Laquelle repugnance Iesus Christ a exprimee parlant ainsi à S. Pierre, Quand tu estois ieune, tu te ceignois à ton plaisir, & cheminois où bon te sembloit: quand tu seras vieil, vn autre te ceindra, & te menera où tu ne voudras point. Il n'est pas certes vraysemblable que sainct Pierre ayant à glorifier Dieu par la mort, ait esté trainé à ce faire par contreinte & maugré qu'il en eust: autrement son martyre n'auroit pas grand' louange. Neantmoins combien qu'il obtemperast à l'ordonnance de Dieu d'vn courage franc & allaigre: pource qu'il n'auoit point despouillé son humanité, il estoit distrait en double volonté. Car quād il reputoit la mort cruelle qu'il deuoit souffrir: estāt estonné de l'horreur d'icelle, il en fust volontiers eschappé. D'autrepart, quand il consideroit qu'il y estoit appellé par le commandement de Dieu, il s'y presentoit volontiers, & mesme ioyeusement, mettant toute crainte sous le pied. Pourtant si nous voulons estre disciples de Christ, il nous faut mettre peine que nos cœurs soyent remplis d'vne telle reuerence & obeissance de Dieu, laquelle puisse domter & subiuguer toutes affections contraires à son plaisir. De là il aduiendra qu'en quelque tribulation que nous soyons, en la plus grande destresse de cœur qu'il sera possible d'auoir, nous ne laisserons point de retenir constamment patience: car les aduersitez auront tousiours leur aigreur, laquelle nous mordra. Pour laquelle cause, estans affligez de maladie nous gemirons, & nous pleindrons, & desirerons santé: estans pressez d'indigence, nous sentirōs quelques aiguillons de perplexité & solicitude. Pareillement l'ignominie, contemnement, & toutes autres iniures nous naüreront le cœur. Quand il y aura quelcun de nos parēs mort, nous rendrons à nature les larmes qui luy sont deuës. Mais nous reuiendrons tousiours à ceste conclusion, Neantmoins Dieu l'a voulu, suyuons donc sa volonté. Mesme il faut que ceste cogitation interuienne parmi les ponctions de douleur, & larmes, & gemissemens, afin de reduire nostre cœur à porter ioyeusement les choses desquelles il est ainsi contristé.

Iean dernier c.18

11 Pource que nous auons pris la principale raison de bien tolerer la croix, de la cōsideration de la volonté de Dieu: il faut brevement definir quelle difference il y a entre la patience Chrestienne & Philosophique. Il y a eu bien peu de Philosophes qui soyent montez si haut, que d'entendre les hommes estre exercitez de la main de Dieu par afflictions: & pourtant, qu'en cest endroit il nous faut obtemperer à sa volonté. mais encores ceux qui sont venus iusques là, n'amenent point d'autre raison, sinon pource qu'il est necessaire. Or qu'est-cela à dire autre chose, sinon qu'il faut ceder à Dieu, pource qu'en vain on s'efforceroit d'y resister? car si nous obeissons à Dieu seulement pource qu'il est necessaire, quād nous pourrons fuir nous cesserons de luy obeir. Mais l'Escriture veut bien que nous considerions autre chose en la volonté de Dieu: assauoir premierement sa iustice & equité, puis apres le soin qu'il a de nostre salut. Pourtant les exhortations Chrestiennes sont telles, Soit que poureté, ou bannissement, ou prison, ou contumelie, ou maladie, ou perte de parens, ou autre aduersité nous tormente, nous auons à penser que rien de ces choses n'aduient sinon par le vouloir & prouidence du Seigneur: d'auātage, qu'iceluy ne fait rien sinon d'vne iustice bien ordonnee. Car quoy? les pechez que nous commettons iournellement, ne meritent-ils pas d'estre chastiez plus asprement cent mille fois & de plus grande seuerité, que n'est celle dont il vse? N'est-ce pas bien raison que nostre chair soit domtee, & comme accoustumee au ioug, à ce qu'elle ne s'egare point en intemperāce selon que sa nature porte? La iustice & verité de Dieu ne sont-elles pas biē dignes que nous endurions pour elles? Si l'equité de Dieu apparoist euidemment en toutes nos afflictions, nous ne pouuons sans iniquité murmurer ne rebeller. Nous n'oyons pas ici ceste froide chanson des Philosophes, qu'il se faille submettre d'autant qu'il est necessaire: mais vne remonstrance viue & pleine d'efficace, qu'il faut obtemperer, pource qu'il n'est licite de resister: qu'il faut prendre patience, pource qu'impatience est contumace contre la iustice de Dieu. Or pource qu'il n'y a rien qui nous soit droitement amiable, sinon ce que nous cognoissons nous estre bon & salutaire, le Pere de misericorde nous console aussi bien en cest endroit, affermant qu'en ce qu'il nous afflige par croix, il pouruoit à nostre salut. Que si les tribulations nous sont salutaires: pourquoy ne les receurons-nous d'vn cœur paisible & non ingrat? Parquoy en les endurant patiemment nous ne succombons point à la neceſſité: mais acquiesçons à nostre bien. Ces cōsiderations, di-ie, feront qu'autant que nostre cœur est enserré en la croix par l'aigreur naturelle d'icelle, d'autant il sera dilaté de ioye spirituelle. De là aussi s'ēsuiura action de graces, laquelle ne peut estre sans ioye. Or si la louāge du Seigneur & action de graces ne peut sortir que d'vn cœur ioyeux

& al-

& alaigre, & neantmoins ne doit estre empeschee par rien du mõde: de là il appert combien il est necessaire que l'amertume qui est en la croix soit temperee de ioye spirituelle.

CHAP. IX.

De la meditation de la vie à venir.

OVtreplus, de quelque genre de tribulation que nous soyons affligez, il nous faut tousiours regarder ceste fin, de nous accoustumer au contemnement de la vie presente, afin d'estre par cela incitez à mediter la vie future. car pource que le Seigneur cognoit tresbien comme nous sommes enclins en vne amour aueugle, & mesme brutale de ce mõde: il vse d'vn moyen fort propre pour nous en retirer, & resueiller nostre paresse, afin que nostre cœur ne s'attache point trop en vne telle folle amour. Il n'y a personne de no⁹ qui ne vueille estre veu aspirer tout le cours de sa vie à l'immortalité celeste, & s'efforcer d'y paruenir: car nous auons honte de n'estre en rien plus excellẽs que les bestes brutes, desquelles la condition ne seroit de rien moindre à la nostre, s'il ne nous restoit quelque espoir d'eternité apres la mort. mais si on examine les conseils, deliberations, entreprises & œuures d'vn chacun: on n'y verra rien que terre. Or ceste stupidité vient de ce que nostre entendement est comme esbloui de la vaine clairté qu'ont les richesses, honneurs & puissances, en apparẽce exterieure: & ainsi ne peut regarder plus loin. Pareillement nostre cœur estant occupé d'auarice, d'ambition, & d'autres mauuaises concupiscences, est ici attaché tellemẽt qu'il ne peut regarder en haut. Finalement, toute l'ame estant enueloppee, & comme empestree en delices charnelles, cerche sa felicité en terre. Le Seigneur dõc pour obuier à ce mal, enseigne ses seruiteurs de la vanité de la vie presente, les exerçant assiduellement en diuerses miseres. Afin dõc qu'ils ne se promettẽt en la vie presente paix & repos, il permet qu'elle soit souuent inquietee & molestee par guerres, tumultes, brigandages, ou autres iniures. Afin qu'ils n'aspirent point d'vne trop grande cupidité aux richesses caduques, ou acquiescẽt en celles qu'ils possedent: il les redige en indigẽce, maintenãt par sterilité de terre, maintenant par feu, maintenant par autre façon: ou bien il les cõtient en mediocrité. Afin qu'ils ne prennent point trop de plaisir en mariage, ou il leur donne des femmes rudes & de mauuaise teste, qui les tormẽtent: ou il leur donne des mauuais enfans, pour les humilier: ou il les afflige en leur ostãt femmes & enfans S'il les traitte doucemẽt en toutes ces choses: toutesfois afin qu'ils ne s'enorgueillissent point en vaine gloire, ou s'esleuent en confiance desordonnee, il les aduertist par maladies & dangiers, & quasi leur met deuant les yeux cõbien sont fragiles & de nulle duree tous les biẽs qui sont suiets à mortalité. Pourtant nous profitons lors tresbien en la discipline de la croix, quand nous apprenons que la vie presente, si elle est estimee en soy, est pleine d'inquietude, de troubles, & du tout miserable, & n'est bien-heureuse en nul endroit: que tous les biẽs d'icelle qu'on a en estime, sont trãsitoires & incertains, friuoles & meslez auec miseres infinies: & ainsi de cela nous concluons, qu'il ne faut ici rien cercher ou esperer que bataille: quand il est question de nostre courõne, qu'il faut esleuer les yeux au ciel. car c'est chose certaine, que iamais nostre cœur ne se dresse à bon escient à desirer & mediter la vie future, sans estre premierement touché d'vn contemnement de la vie terrienne.

2 Il n'y a nul moyen entre ces deux extremitez: c'est qu'il faut que la terre nous soit en mespris, ou qu'elle nous tienne attachez en vne amour intemperee de soy. Parquoy si nous auons quelque soin d'immortalité, il nous faut diligemment efforcer à cela, que nous-nous depestrions de ces mauuais liẽs. Or pource que la vie presente a tousiours force delices pour nous attraire, & a grande apparence d'amenité, de grace & de douceur pour nous amieller: il nous est bien mestier d'estre retirez d'heure en heure, à ce que no⁹ ne soyons point abusez, & comme ensorcelez de telles flatteries. car qu'est-ce qu'il aduiẽdroit ie vous prie, si nous iouissions ici d'vne felicité perpetuelle, veu qu'estans piquez assiduellement de tant d'esperons, ne nous pouuons assez resueiller pour reputer nostre misere? Non seulemẽt les gens sauãs cognoissent que la vie humaine est semblable à ombre ou à fumee: mais c'est aussi vn prouerbe commun entre le populaire. Et pource qu'on voyoit que c'estoit vne chose fort vtile à cognoistre, on l'a celebree par plusieurs belles sentences: & neantmoins il n'y a chose au monde que nous considerions plus negligemment, ou dont il nous souuienne moins. car nous faisons toutes nos entreprises comme constituans nostre immortalité en terre. Si on enseueliſt vn mort, ou si nous sommes en vn cymetiere entre les sepulchres: pource que lors nous auons vne image de mort deuãt les yeux, ie cõfesse que lors nous philosophons tresbien de la fragilité de ceste vie. Com-

bien encore que cela ne nous aduienne pas touſiours: car aucunesfois ces choſes ne nous eſmeuuent gueres. Mais quād il aduient, c'eſt vne philoſophie tranſitoire, laquelle s'eſuanouiſt ſi toſt que nous auons tourné le dos: tellement qu'il n'en reſte nulle memoire: bref, elle s'eſcoule tout ainſi comme vn cri de peuple en vn theatre. car ayāt oublié non ſeulement la mort, mais auſſi noſtre condition mortelle, comme ſi iamais nous n'en euſſions ouy parler, nous retombons en vne folle confiance & trop aſſeuree de l'immortalité terrienne. Si quelcun cependant nous allegue le prouerbe ancien, que l'homme eſt vn animal d'vn iour, nous le confeſſons bien: mais c'eſt tellement ſans y penſer, que ceſte cogitation demeure touſiours fichee en noſtre cœur, que nous auons ici à viure perpetuellement. Qui eſt-ce donc qui niera que ce nous eſt vne choſe treſ-neceſſaire, ie ne di point d'eſtre admonneſtez, mais auſſi d'eſtre conuaincus par tant d'experiences qu'il eſt poſſible, combien eſt la condition de l'homme mal-heureuſe quant à la vie mondaine, veu qu'en eſtant cōuaincus, à grand' peine laiſſons-nous de l'auoir en telle admiration, que nous en ſommes quaſi tous eſtourdis, comme ſi elle contenoit en ſoy toute felicité? Or s'il eſt meſtier que le Seigneur nous inſtruiſe ainſi, noſtre office eſt d'eſcouter ſes remōſtrances, par leſquelles il reſueille noſtre nonchalance, à ce que contemnant le monde, nous aſpirions de tout noſtre cœur à la meditation de la vie future.

3 Toutesfois les fideles doyuent s'accouſtumer à vn tel contēnement de la vie preſente, lequel n'engēdre point vne haine d'icelle, ni ingratitude enuers Dieu. car combien que ceſte vie ſoit pleine de miſeres infinies: toutesfois à bon droit elle eſt nombree entre les benedictions de Dieu leſquelles ne ſont point à meſpriſer. Pourtant ſi nous ne recognoiſſons nulle grace de Dieu en icelle, nous ſommes coulpables d'vne grāde ingratitude. Singulieremēt elle doit eſtre aux fideles teſmoignage de la beneuolence du Seigneur, veu qu'elle eſt deſtinee du tout à auancer leur ſalut. car le Seigneur, auant que nous reueler pleinement l'heritage de la gloire immortelle, ſe veut declairer Pere à nous en choſes moindres: aſſauoir en ſes benefices que nous receuons iournellemēt de ſa main. Puis dōc que ceſte vie nous ſert à entendre la bonté de Dieu, n'en tiendrons-nous conte comme ſi elle n'auoit nul bien en ſoy? Parquoy il faut que nous ayons ce ſentiment & affection, de la reputer eſtre don de la benignité diuine, lequel n'eſt point à refuſer. car quand les teſmoignages de l'Eſcriture defaudroyent, leſquels neantmoins ne defaillent pas, encores la nature meſme nous exhorte que nous deuons rendre action de graces à Dieu, d'autant qu'il nous a creez & mis en ce monde, d'autant qu'il nous y conſerue, & nous adminiſtre toutes choſes neceſſaires pour y conſiſter. Dauantage, ceſte raiſon eſt encore plus grāde, ſi nous reputons qu'il nous y prepare à la gloire de ſon royaume. car il a vne fois ordonné que ceux qui doyuent eſtre couronnez au ciel, bataillent premierement en terre: afin de ne point triompher iuſques apres auoir ſurmonté les difficultez de la guerre, & auoir obtenu victoire. Or l'autre raiſon a auſsi ſon poids: c'eſt que nous commençons ici à gouſter la douceur de ſa benignité en ſes benefices, à ce que noſtre eſpoir & deſir ſoit incité à en appeter la pleine reuelatiō. Apres que nous aurons cela arreſté, aſſauoir que c'eſt vn don de la clemēce diuine que la vie terrienne, pour lequel, comme nous luy ſommes obligez, auſsi qu'il nous en faut eſtre recognoiſſans: lors il ſera temps de deſcendre à conſiderer la mal-heureuſe condition d'icelle, afin de nous deſuelopper de ceſte trop grande cupidité: à laquelle, comme nous auons monſtré nous ſommes enclins naturellement.

4 Or tout ce que nous oſterons à l'amour deſordonné d'icelle, il faudra le transferer au deſir de la vie celeſte. Ie confeſſe bien que ceux qui ont iugé que noſtre ſouuerain bien ſeroit de ne naiſtre iamais: le ſecōd de mourir biē toſt, ont eu bōne opinion ſelō leur ſens humain. car veu qu'ils eſtoyent Payens, deſtituez de la lumiere de Dieu, & de vraye religion: que pouuoyēt-ils voir en la vie terrienne, ſinon toute poureté & horreur? Ce n'eſtoit auſsi pas ſans raiſon que le peuple des Scythes plouroit à la natiuité de ſes enfans: & quand quelcun de leurs parens mouroit, qu'ils s'en reſiouiſſoyent & faiſoyēt feſte ſolennelle: mais ils ne profitoyent de rien en cela. car pource que la vraye doctrine de foy leur defailloit, ils ne voyoyent point comment ce qui n'eſt ne bien-heureux ne deſirable de ſoy-meſme, tourne en ſalut aux fideles. parquoy la fin de leur iugement eſtoit deſeſpoir. Que les ſeruiteurs de Dieu donc ſuyuēt touſiours ce but, en eſtimant ceſte vie mortelle: c'eſt que voyans qu'il n'y a que miſere en icelle, ils ſoyent plus à deliure & plus diſpos à mediter la vie future & eternelle. Quand ils ſeront venus à les comparer enſemble, lors non ſeulement ils pourront paſſer legieremēt la premiere, mais auſsi la contemner, & ne l'auoir en nulle eſtime au prix de la ſeconde. car ſi le ciel eſt noſtre pays, qu'eſt-ce autre cho-

choſe de la terre qu'vn paſſage en terre eſtrange?& ſelon qu'elle nous eſt maudite pour le peché,vn exil meſme & banniſſement? Si le departement de ce monde eſt vne entree à vie,qu'eſt-ce autre choſe de ce monde qu'vn ſepulchre?& demeurer en iceluy:qu'eſt-ce autre choſe que d'eſtre plongez en la mort?Si c'eſt liberté que d'eſtre deliuré de ce corps, qu'eſt-ce autre choſe du corps qu'vne priſon? Et ſi noſtre ſouueraine felicité eſt de iouir de la preſence de Dieu, n'eſt-ce pas miſere de n'en point iouir? Or iuſques à ce que nous ſortirons de ce monde, nous ſerons comme eſloignez de Dieu. Parquoy ſi la vie terrienne eſt accomparee à la vie celeſte: il n'y a doute qu'elle peut eſtre meſpriſee, & quaſi eſtimee comme fiente. Bien eſt vray que nous ne la deuons iamais hair,ſinon d'autant qu'elle nous detient en ſuiettion de peché: combien encore que propremẽt cela ne luy eſt pas à imputer. Quoy qu'il en ſoit,ſi nous faut-il tellement en eſtre las ou faſchez, qu'en deſirant d'en voir la fin,nous ſoyons cepẽdant appareillez de demeurer en icelle, au bon plaiſir de Dieu: afin que noſtre ennuy ſoit loin de tout murmure & impatiẽce. car c'eſt cõme vne ſtation en laquelle le Seigneur nous a colloquez,& en laquelle il nous faut demeurer iuſques à tant qu'il nous en rappelle. Sainct Paul deplore bien ſa condition,de ce qu'il eſt detenu comme lié en la priſon de ſon corps plus long temps qu'il ne voudroit:& ſouſpire d'vn deſir ardent qu'il a d'eſtre deliuré.toutesfois pour obtemperer au vouloir de Dieu,il proteſte qu'il eſt preſt à l'vn & à l'autre: pource qu'il ſe cognoiſſoit detteur de Dieu à glorifier ſon nom,fuſt par vie fuſt par mort.Or c'eſt à faire au Seigneur de determiner ce qui eſt expedient pour ſa gloire. Parquoy s'il nous conuient de viure & mourir à luy, laiſſons à ſon bon plaiſir tant noſtre vie que noſtre mort:tellement neantmoins que nous deſiriõs touſiours noſtre mort,& la meditions aſſiduellement, meſpriſans ceſte vie mortelle au prix de l'immortalité future:& deſirans d'y renoncer toutesfois & quantes qu'il plaira au Seigneur,à cauſe qu'elle nous detient en ſeruitude de peché.

2.Cor.5.b.6.

Rom.7.d.24 Phili.1.d.23.

5 Mais cela eſt vne choſe ſemblable à vn monſtre,que pluſieurs qui ſe vantent d'eſtre Chreſtiẽs, au lieu de deſirer la mort l'ont en tel horreur, qu'incontinẽt qu'ils en oyẽt parler, ils tremblent comme ſi c'eſtoit le plus grand mal-heur qui leur peuſt aduenir. Ce n'eſt point de merueille ſi le ſens naturel eſt eſmeu & eſtonné, quand nous oyons parler que noſtre corps doit eſtre ſeparé de l'ame: mais cela n'eſt nullement tolerable, qu'il n'y ait point tant de lumiere en vn cœur Chreſtien,qu'elle puiſſe ſurmonter & opprimer ceſte crainte telle quelle, par vne plus grande conſolation. Car ſi nous conſiderons que ce tabernacle de noſtre corps, lequel eſt infirme,vicieux, corruptible,caduque,& tendant à pourriture,& defait eſt quaſi demoli,afin d'eſtre apres reſtauré en vne gloire parfaite,ferme,incorruptible & celeſte: la foy ne nous contreindra-elle point d'appeter ardemment ce que nature fuit & a en horreur? Si nous penſons que par la mort nous ſommes rappellez d'vn miſerable exil, afin d'habiter en noſtre pays, voire noſtre pays celeſte: n'aurons-nous pas à conceuoir vne ſinguliere cõſolation de cela? Mais quelcun obiettera,que toutes choſes deſirent de perſiſter en leur eſtre. Ie le cõfeſſe.& pour ceſte cauſe ie maintien, qu'il nous faut aſpirer à l'immortalité future,là où nous aurons vne cõſideration arreſtee, laquelle n'apparoiſt nulle part en terre. Car ſainct Paul enſeigne treſbien les fideles de marcher alaigremẽt à la mort,non pas comme s'ils vouloyent eſtre deſueſtus:mais pource qu'ils deſirent eſtre encores mieux reueſtus. Eſt-ce raiſon que les beſtes brutes & meſmes les creatures inſenſibles,iuſques aux bois & pierres, ayans comme quelque ſentimẽt de leur vanité & corruption, ſoyent en attente du iour du iugement pour eſtre deliurees d'icelle: nous au contraire, ayans premierement quelque lumiere de nature, dauantage eſtans illuminez de l'Eſprit de Dieu,quãd il eſt queſtion de noſtre eſtre,n'eſleuions point les yeux par deſſus ceſte pourriture terrienne? Mais ce n'eſt pas mon intention de diſputer ici au lõg contre vne ſi grande peruerſité. Et de fait,i'ay du commencement proteſté, que ie ne vouloye point ici traitter vne chacune matiere par forme d'exhortatiõ. Ie conſeilleroye à telles gens d'vn courage ſi timide, de lire le liure de ſainct Cyprien, qu'il a intitulé,De la mortalité:n'eſtoit qu'ils ſont dignes qu'on les renuoye aux Philoſophes, auſquels ils trouueront vn contemnement de mort qui leur deura faire honte. Toutesfois il nous faut tenir ceſte maxime, Que nul n'a bien profité en l'eſcole de Chriſt, ſinon celuy qui attẽd en ioye & lieſſe le iour de la mort,& de la derniere reſurrection. car ſainct Paul deſcrit tous les fideles par ceſte marque:& l'Eſcriture a ceſte couſtume de nous rappeller là,quãd elle nous veut propoſer matiere de reſiouiſſance. Eſiouiſſez vous,dit le Seigneur, & leuez la teſte en haut,car voſtre redemptiõ approche. Quel propos y a-il,ie vous prie, que ce que Ieſus Chriſt a penſé eſtre propre à nous reſiouir,n'engendre en nous ſinon tri-

2.Cor.5.a.2.

Rom.8.d.19

Tite 2.d.13. Luc 21.f.28

ſteſſe & eſtonnement? Si ainſi eſt, pourquoy nous glorifions-nous d'eſtre ſes diſciples? Retenõs-nous donc en meilleur ſens: & combien que la cupidité de noſtre chair, comme elle eſt aueugle & ſtupide repugne, ne doutõs point de ſouhaiter l'aduenemẽt du Seigneur cõme vne choſe treſ-heureuſe: & non ſeulement par ſimple deſir, mais iuſques à gemir & ſouſpirer apres. car il nous viendra Redempteur pour nous introduire en l'heritage de ſa gloire, apres nous auoir retirez de ce gouffre de tous maux & miſeres

6 Pour vray il eſt ainſi, c'eſt qu'il faut que tous fideles cependant qu'ils habitent en terre, ſoyent comme brebis deſtinees à la boucherie, afin d'eſtre faits conformes à leur
Rom.8.g.36. chef Ieſus Chriſt. Ils ſeroyent donc deſeſperément mal-heureux, ſinon qu'ils dreſſaſſent
1.Cor.15.e.29 leur entendement en haut pour ſurmonter tout ce qui eſt au monde, & outrepaſſer le regard des choſes preſentes. Au contraire, s'ils ont vne fois eſleué leurs penſees par deſſus les choſes terriennes, quand ils verront les iniques fleurir en richeſſes & honneurs, eſtre en bõ repos, auoir toutes choſes à ſouhait, viure en delices & pompes, voire meſme quãd ils ſeront traittez par iceux inhumainement, quand ils endureront contumelie, quand ils ſeront pillez ou affligez de quelque maniere d'outrage que ce ſoit, encore leur ſera-il facile de ſe reconforter en tels maux. car ils aurõt touſiours deuãt les yeux ce iour dernier, auquel ils ſaurõt que le Seigneur doit recueillir ſes fideles au repos de ſon Royaume, tor-
Iſa.25.c,18 cher les larmes de leurs yeux, les couronner de gloire, les veſtir de lieſſe, les raſſaſier de la douceur infinie de ſes delices, les exalter en ſa hauteſſe: en ſomme, les faire participans de
Apoc.21.4 ſa felicité. Au contraire, ietter en extreme ignominie les iniques qui ſe ſeront magnifiez en terre, changer leurs delices en horribles tormens, leur ris & ioye en pleurs & grincement de dens, inquieter leur repos par merueilleux troubles de cõſcience: en ſomme, les plonger en feu eternel, & les mettre en la ſuiettion des fideles, leſquels ils aurõt mal trait-
2.Theſ.1.c.6. tez iniquemẽt. Car ceſte-ci eſt la iuſtice (comme teſmoigne ſainct Paul) de donner repos aux miſerables & iniuſtement affligez: & rendre affliction aux meſchans, qui affligent les bõs, en ceſte iournee la que le Seigneur Ieſus ſera reuelé du ciel. Voila certes noſtre conſolation vnique: laquelle oſtee, ou il nous ſera neceſſaire de perdre courage, ou bien nous flatter & amieler par ſoulas vains & friuoles qui nous tourneront en ruine. car le Prophe-
Pſe.73.a.2. te meſme confeſſe qu'il a vacillé, & que ſes pieds ſont quaſi gliſſez cependant qu'il s'arreſtoit trop à reputer la felicité preſente des iniques: & qu'il n'a peu conſiſter iuſqu'a ce qu'il a reduit ſa cogitation à contempler le ſanctuaire de Dieu, c'eſt à dire à conſiderer quelle ſera vne fois la fin des bons & iniques. Pour conclurre en vn mot, ie di que la croix de Chriſt lors finalement triomphe dedans les cœurs des fideles, à l'encontre du diable, de la chair, du peché, de la mort & des iniques, s'ils conuertiſſent pareillement les yeux à regarder la puiſſance de ſa reſurrection.

CHAP. X.

¶ *Comment il faut vſer de la vie preſente & de ſes aides.*

PAr ceſte meſme leçon, l'Eſcriture nous inſtruit auſſi bien quel eſt le droit vſage des biens terriens: laquelle choſe n'eſt pas à negliger, quand il eſt queſtion de bien ordonner noſtre vie: car ſi nous auons à viure, il nous faut auſſi vſer des aides neceſſaires à la vie. Et meſme nous ne nous pouuons abſtenir des choſes qui ſemblẽt plus ſeruir à plaiſir qu'à neceſsité. Il faut donc tenir quelque meſure, à ce que nous en vſions en pure & ſaine conſcience, tãt pour noſtre neceſſité comme pour noſtre delectation. Ceſte meſure nous eſt monſtree de Dieu, quand il enſeigne que la vie preſente eſt à ſes ſeruiteurs comme vn pelerinage par lequel ils tendent au Royaume celeſte. S'il nous faut ſeulemẽt paſſer par la terre, il n'y a doute que nous deuõs tellement vſer des biens d'icelle, qu'ils auancent pluſtoſt noſtre courſe qu'ils ne la retar-
1.Cor.7.f.31 dent. Parquoy, ſainct Paul n'admonneſte point ſans cauſe qu'il nous faut vſer de ce monde-ci, ne plus ne moins que ſi nous n'en vſions point, & qu'il faut acheter les heritages & poſſeſſions de telle affection comme on les vend. mais pource que ceſte matiere eſt ſcrupuleuſe, & qu'il y a danger de tõber tant en vne extremité qu'en l'autre: aduiſons de donner certaine doctrine, en laquelle on ſe puiſſe ſeũrement reſoudre. Il y en a d'aucuns bõs perſonnages & ſaincts, leſquels voyans l'intemperance des hõmes ſe deſborder touſiours comme à bride aualee, ſinon qu'elle ſoit reſtreinte auec ſeuerité: voulans d'autrepart corriger vn ſi grand mal, n'ont permis à l'homme d'vſer des biens corporels, ſinon entãt qu'il ſeroit requis pour ſa neceſſité. ce qu'ils ont fait, pource qu'ils ne voyoyent point d'autre remede. Leur conſeil procedoit bien d'vne bõne affection, mais ils y ſont allez d'vne trop grande rigueur. car ils ont fait vne choſe fort dãgereuſe: c'eſt qu'ils ont lié les conſciences

plus

plus estroitemẽt qu'elles n'estoyẽt liees par la parole de Dieu. car ils determinẽt que nous seruons à la necessité, nous abstenant de toute chose dont on se puisse passer. Parquoy si on les vouloit croire, à grand' peine seroit-il licite de rien adiouster au pain bis & à l'eau. Il y a eu encore plus d'austerité en quelques vns, comme on recite de Crates citoyen de Thebes, lequel ietta ses richesses en la mer, estimant que si elles ne perissoyent luy-mesme estoit perdu. Au cõtraire, il y en a auiourd'huy plusieurs, lesquels voulans cercher couleur pour excuser toute intemperance en l'vsage des choses externes, & lascher la bride à la chair, laquelle n'est autrement que trop prompte à se desborder, prennent vn article pour resolu, que ie ne leur accorde pas: c'est qu'il ne faut restreindre ceste liberté par aucune moderation: mais plustost qu'on doit permettre à la conscience d'vn chacun, d'en vser comme elle se verra estre licite. Ie confesse bien que nous ne deuons ne pouuons astreindre les consciences en cest endroit à certaines formules & preceptes: mais puis que l'Escriture baille reigles generales de l'vsage legitime, pourquoy ne sera-il compassé & comme borné selon icelles?

2 Pour le premier point il nous faut tenir cela, que l'vsage des dons de Dieu n'est point desreiglé, quand il est reduit à la fin à laquelle Dieu nous les a creez & destinez: veu qu'il les a creez pour nostre bien, & non pas pour nostre dommage. Parquoy nul ne tiendra plus droite voye, que celuy qui regardera diligemment ceste fin. Or si nous reputons à quelle fin Dieu a creé les viandes: nous trouuerons qu'il n'a pas seulement voulu pourueoir à nostre necessité, mais aussi à nostre plaisir & recreation. Ainsi aux vestemens, outre la necessité, il a regardé ce qui estoit hõneste & decent. Aux herbes, arbres & fruits, outre les diuerses vtilitez qu'il nous en donne, il a voulu resiouir la veuë par leur beauté, & nous dõner encore vn autre plaisir en leur odeur, car si cela n'estoit vray, le Prophete ne raconteroit point entre les benefices de Dieu, Que le vin resiouist le cœur de l'homme, & l'huile fait reluire sa face. L'Escriture ne feroit point mention çà & là, pour recommander la benignité de Dieu, qu'il a fait tous ces biens à l'homme. & mesme les bonnes qualitez de toutes choses de nature, nous monstrent comment nous en deuõs iouir, & à quelle fin, & iusques à quel poinct. Pensons-nous que nostre Seigneur eust donné vne telle beauté aux fleurs, laquelle ne se representast à l'œil, qu'il ne fust licite d'estre touché de quelque plaisir en la voyãt? Pensons-nous qu'il leur eust donné si bõne odeur, qu'il ne vousist bien que l'homme se delectast à flairer? Dauantage, n'a-il pas tellement distingué les couleurs, que les vnes ont plus de grace que les autres? N'a il pas donné quelque grace à l'or, à l'argent, à l'yuoire & au marbre, pour les rendre plus precieux & nobles que les autres metaux & pierres? Finalement, ne nous a-il pas donné beaucoup de choses, lesquelles nous deuons auoir en estime sans ce qu'elles nous soyent necessaires? *Pseau. 104 b. 15.*

3 Laissons là dõc ceste Philosophie inhumaine, laquelle ne cõcedant à l'hõme nul vsage des creatures de Dieu, sinon pour sa necessité, non seulemẽt nous priue sans raison du fruit licite de la beneficence diuine: mais aussi ne peut auoir lieu, sinon qu'ayant despouillé l'homme de tout sentiment, elle le rende semblable à vn tronc de bois. Mais aussi de l'autre costé, il ne faut pas moins diligemment aller au deuant de la concupiscence de nostre chair: laquelle se desborde sans mesure, si elle n'est tenue sous bride. Dauãtage, il y en a d'aucuns (comme i'ay dit) qui sous couuerture de liberté luy concedent toutes choses. Il la faut donc brider premieremẽt de ceste reigle: c'est que tous les biẽs que nous auons, nous ont esté creez afin que nous en recognoissions l'autheur, & magnifiõs sa benignité par action de graces. Or où sera l'action de graces, si par gourmandise tu te charges tellement de vin & de viãdes, que tu en deuiennes stupide, & sois rendu inutile à seruir Dieu & faire ce q. est de ta vocatiõ? Où est la recognoissance de Dieu, si la chair estant incitee par trop grande abondance à vilaines concupiscences, infecte l'entendement de son ordure, iusques à l'aueugler, & luy oster la discretion du bien & du mal? Comment remercierons-nous Dieu de ce qu'il nous donne les habillemens que nous portons, s'il y a vne somptuosité laquelle nous face enorgueillir & mespriser les autres? s'il y a vne braueté laquelle nous soit instrument pour nous seruir à paillardise? comment, di-ie, recognoistrons-nous nostre Dieu, si nous auons les yeux fichez à contempler la magnificence de nos habits? Car plusieurs assuiettissẽt tous leurs sens à delices en telle sorte que leur esprit y est enseueli. Plusieurs se delectent tellement en or, marbre & peintures qu'ils en deuiennent comme pierres, qu'ils sont comme transfigurez en metaux, & semblables à des idoles. Le flair de la cuisine en rauit tellemẽt d'aucũs, qu'ils en sont hebetez pour ne rien apprehender de spirituel. autant en peut-on dire de toutes autres especes. Il appert

donc que par ceste consideration, la licence d'abuser des dons de Dieu est desia aucunement restreinte,& que ceste reigle de sainct Paul est confermee,de ne point auoir soin de nostre chair pour complaire à ses cupiditez : ausquelles si on pardonne trop, elles iettent de terribles bouillons sans mesure.

Rom.13.d.14

4 Mais il n'y a point de voye plus certaine ne plus courte, que quand l'homme est ramené à contemner la vie presente,& mediter l'immortalité celeste.car de là s'ensuyuẽt deux reigles. La premiere est,que ceux qui vsent de ce monde,y doyuent auoir aussi peu d'affection comme s'ils n'en vsoyent point: ceux qui se marient,cõme s'ils ne se marioyẽt point:ceux qui achetent,comme s'ils n'auoyẽt rien,selon le precepte de sainct Paul.L'autre,que nous apprenions de porter aussi patiemment & d'vn cœur autant paisible poureté,comme d'vser moderément d'abondance. Celuy qui commande d'vser de ce monde, comme n'en vsant point, non seulement retranche toute intemperance en boire & en manger:toutes delices,trop grande ambition, orgueil,mescontentement importun, tant en edifices comme en vestemens & façon de viure : mais aussi corrige toute solicitude & affectiõ,laquelle destourne ou empesche de penser à la vie celeste, & parer nostre ame de ses vrais ornemens.Or cela a esté vrayement dit anciennement de Caton:que là où il y a grand soin de braueté,il y a grande negligence de vertu:comme aussi le prouerbe ancien porte, que ceux qui s'occupent beaucoup à traitter mollement & parer leurs corps, ne se soucient gueres de leur ame. Parquoy combien que la liberté des fideles és choses exterieures,ne se doyue restreindre à certaines formules: toutesfois elle est suiette à ceste loy, assauoir qu'ils ne se permettent que le moins qu'il leur sera possible. au contraire qu'ils soyent vigilans à retrancher toute superfluité & vain appareil d'abondance,tant s'en faut qu'ils doyuent estre intemperans:& qu'ils se gardent diligemment de se faire des empeschemens des choses qui leur doyuent estre en aide.

1.Cor.7.d.31.

5 L'autre reigle sera, que ceux qui sont en poureté apprennent de se passer patiemment de ce qui leur defaut,de peur d'estre tormentez de trop grande solicitude.Ceux qui peuuent obseruer ceste moderation, n'ont pas petitemẽt profité en l'escole du Seigneur. comme d'autrepart celuy qui n'a rien profité en cest endroit, à grãd' peine pourra-il rien auoir en quoy il s'approuue disciple de Christ. Car outre ce que plusieurs autres vices suyuent la cupidité des choses terriennes, il aduient quasi tousiours que celuy qui endure impatiemment poureté,monstre vn vice contraire en abõdance. Par cela i'enten que celuy qui aura honte d'vne meschante robbe,se glorifiera en vne precieuse:celuy qui n'estãt point content d'vn maigre repas,se tormentera du desir d'vn meilleur, ne se pourra point contenir en sobrieté,quand il se trouuera en bon appareil: celuy qui ne se pourra tenir en basse cõdition ou priuee,mais en sera molesté & faſché, ne se pourra pas garder d'orgueil & arrogance s'il paruient à quelques honneurs. Parquoy tous ceux qui veulent seruir à Dieu sans feintise, se doyuent estudier à l'exemple de l'Apostre, de pouuoir porter abondance & indigence:c'est de se tenir moderement en abondance,& auoir bonne patience en poureté.L'Escriture a encore vne troisieme reigle pour moderer l'vsage des choses terriennes: de laquelle nous auons brieuement touché en traittant les preceptes de charité. Car elle monstre que toutes choses nous sont tellemẽt dõnees par la benignité de Dieu, & destinees en nostre vtilité, qu'elles sont comme vn depost dont il nous faudra vne fois rendre conte. pourtant il nous les faut dispenser en telle sorte, que nous ayons tousiours memoire de ceste sentence, qu'il nous faut rendre conte de tout ce que nostre Seigneur nous a baillé en charge. Dauantage,nous auons à penser qui c'est qui nous appelle à conte,assauoir Dieu : lequel comme il nous a tant recommandé abstinence, sobrieté,temperance & modestie:aussi il a en execration toute intemperance,orgueil,ostentation & vanité:auquel nulle dispensation n'est approuuee,sinon celle qui est compassee à charité:lequel desia a condamné de sa bouche toutes delices,dont le cœur de l'homme est destourné de chasteté & pureté,ou son entendement rendu stupide.

Phil.4.c.12.

Luc16.a.2

6 Nous auons aussi à obseruer diligemment,que Dieu cõmande à chacun de nous, de regarder sa vocation en tous les actes de sa vie.car il cognoist combien l'entendement de l'homme brule d'inquietude,de quelle legiereté il est porté çà & là, & de quelle ambition & cupidité il est solicité à embrasser plusieurs choses diuerses tout ensemble.Pourtãt de peur que nous ne troublissions toutes choses par nostre follie & temerité,Dieu distingant ces estats & manieres de viure, a ordonné à vn chacun ce qu'il auroit à faire. Et afin que nul n'outrepassast legierement ses limites, il a appellé telles manieres de viure, Vocations. Chacun donc doit reputer à son endroit que son estat luy est comme vne station assignee de Dieu, à ce qu'il ne voltige & circuisse çà & là inconsiderément tout

le

le cours de sa vie. Or ceste distinction est tant necessaire, que toutes nos œuures sont estimees deuant Dieu par icelle : & souuentesfois autrement que ne porte le iugement de la raison humaine, ou philosophique. Non seulemẽt le commun, mais les philosophes reputent que c'est l'acte le plus noble & excellent qu'on sauroit faire, que de deliurer son pays de tyrannie. au contraire, tout homme priué qui aura violé vn tyran, est apertement condamné par la voix de Dieu. Toutesfois ie ne me veux pas arrester à reciter tous les exemples qu'on pourroit alleguer: il suffist que nous cognoissiõs la vocation de Dieu nous estre comme vn principe & fondement de nous bien gouuerner en toutes choses: & que celuy qui ne se rengera à icelle, iamais ne tiendra le droit chemin pour deüment s'acquiter de son office. Il pourra bien faire quelque acte aucunesfois louable en apparẽce exterieure: mais il ne sera point accepté au throne de Dieu, quelque estime qu'il ait deuant les hommes. Dauantage, si nous n'auons nostre vocation comme vne reigle perpetuelle, il n'y aura point de certaine tenuë ne correspondance entre les parties de nostre vie. Pourtãt celuy qui aura adressé sa vie à ce but, l'aura tresbien ordõnee: pource que nul n'osera attẽter plus que sa vocatiõ ne porte, & ne se laissera pousser de sa propre temerité, sachãt biẽ qu'il ne luy est loisible de passer ses bornes. Celuy qui sera de petite estime, se cõtentera neãtmoins paisiblement de sa condition, de peur de sortir du degré auquel Dieu l'aura colloqué. Ce sera aussi vn allegemẽt bien grand en tous soins, trauaux, fascheries & autres charges, quand chacun sera persuadé que Dieu luy est guide & conducteur à cela. Les Magistrats s'employeront plus volontiers à leur charge : vn pere de famille se cõtreindra à faire son deuoir de meilleur courage : bref, chacun se portera plus patiemment en son estat & surmontera les peines, solicitudes, chagrins & angoisses qui y sont, quand tous seront bien resolus que nul ne porte autre fardeau, sinon celuy que Dieu luy a mis sur les espaules. De là il nous reuiẽdra vne singuliere consolation: c'est qu'il n'y aura œuure si mesprisee, ne sordide, laquelle ne reluise deuant Dieu, & ne soit fort precieuse, moyennãt qu'en icelle nous seruions à nostre vocation.

CHAP. XI.

¶ *De la Iustification de la foy: & premierement de la definition du mot & de la chose.*

IL me semble aduis que i'ay assez diligemment exposé ci dessus, comment il ne reste qu'vn seul refuge de salut aux hommes: assauoir en la foy, puis que par la Loy ils sont tous maudits. Il me semble aussi que iay suffisammẽt traitté que c'est que Foy, & quelles graces de Dieu elle communique à l'homme, & quels fruits elle produit en luy. Or la somme a esté, que nous receuons & possedons par foy Iesus Christ, comme il nous est presenté par la bonté de Dieu : & qu'en participãt à luy, nous en auons double grace. La premiere est, qu'estans par son innocence reconciliez à Dieu, au lieu d'auoir vn iuge au ciel pour nous condamner, nous y auons vn Pere tres-clemẽt. La secõde est, que nous sommes sanctifiez par son Esprit, pour mediter saincteté & innocence de vie. Or quant à la regeneration, qui est la seconde grace, il en a esté dit selon qu'il me sembloit estre expediẽt. La iustification a esté plus legieremẽt touchee: pource qu'il estoit mestier d'entendre premierement combien la foy n'est point oisiue & sans bonnes œuures, combien que par icelle nous obtenions iustice gratuite en la misericorde de Dieu: aussi d'entendre quelles sont les bonnes œuures des saincts, esquelles gist vne partie de la question que nous auons à traitter. Il faut donc maintenant considerer plus au long ce poinct de la iustification de foy, & tellemẽt cõsiderer, qu'il nous souuienne bien que c'est le principal article de la religion Chrestienne, afin qu'vn chacun mette plus grand peine & diligence à en sauoir la resolution. car comme nous n'auons nul fondement pour establir nostre salut, si nous ne sauons quelle est la volonté de Dieu enuers nous: aussi nous n'auõs nul fondemẽt pour nous edifier en pieté & crainte de Dieu. Mais la necessité de bien entendre ceste matiere apparoistra mieux de l'intelligence d'icelle.

2 Or de peur de chopper dés le premier pas (ce qui aduiendroit si nous entrions en dispute d'vne chose incertaine) il nous faut premieremẽt expliquer que signifiẽt ces locutions, Estre iustifié deuant Dieu, & Estre iustifié par foy ou par les œuures. Celuy est dit estre iustifié deuant Dieu, qui est reputé iuste deuant le iugement de Dieu, & est agreable pour sa iustice. car comme l'iniquité est abominable à Dieu : aussi le pecheur ne peut trouuer grace deuant sa face, entant qu'il est pecheur, & pendant qu'il est tenu pour tel. Pourtant par tout où il y a peché, là se declaire l'ire & la vengeance de Dieu. Celuy donc est iustifié qui n'est point estimé comme pecheur, mais comme iuste : & à ceste cause peut consister au throne iudicial de Dieu, auquel tous pecheurs trebuschent &

sont cõfus. comme si quelque homme accusé à tort, apres auoir esté examiné du iuge, est absous & declairé innocent, on dira qu'il est iustifié en iustice: ainsi nous dirons l'homme estre iustifié deuant Dieu, lequel estant separé du nombre des pecheurs, a Dieu pour tesmoin & approbateur de sa iustice. En ceste maniere nous dirõs l'homme estre iustifié deuant Dieu par ses œuures, en la vie duquel il y aura vne telle pureté & saincteté, qu'elle meritera titre de iustice au siege iudicial de Dieu: ou bien, lequel par integrité de ses œuures, pourra respondre & satisfaire au iugement de Dieu. Au cõtraire, celuy sera dit iustifié par foy, lequel estant exclus de la iustice des œuures, apprehende par foy la iustice de Iesus Christ: de laquelle estant vestu, il apparoist deuant la face de Dieu non pas comme pecheur, mais comme iuste. Ainsi nous disons en somme, que nostre iustice deuant Dieu est vne acception, par laquelle nous receuant en sa grace, il nous tient pour iustes. Et disons qu'icelle consiste en la remission des pechez, & en ce que la iustice de Iesus Christ nous est imputee.

3 Nous auons plusieurs tesmoignages de l'Escriture & bien clairs, pour confermer cela. Premierement on ne peut nier que ceste ne soit la propre signification du mot, & la plus vsitee. Mais pource qu'il seroit trop long d'amasser tous les passages pour les comparer l'vn à l'autre, il suffira d'en donner quelque aduertissemẽt aux lecteurs. I'en allegueray donc quelque peu de plus expres. Premierement, quand sainct Luc recite que le peuple ayant ouy Iesus Christ, a iustifié Dieu, & quand Iesus Christ pronõce que la sagesse est iustifiee par ses enfans: ce n'est pas à dire ou que les hommes donnẽt iustice à Dieu, laquelle demeure tousiours parfaite en luy, combien que tout le mõde tasche de l'en despouiller: ou bi[en] qu'ils puissent faire la doctrine de salut iuste, laquelle a cela de soy-mesme. mais le sens est, que ceux desquels il est parlé, ont attribué à Dieu & à sa Parole la louange qu'ils meritoyent. A l'opposite, quand Iesus Christ reproche aux Pharisiẽs qu'ils se iustifient: ce n'est pas qu'ils taschassent d'acquerir iustice en biẽ-faisant: mais pource que par leur ambition ils pourchassoyent d'auoir reputation de iustice, combien qu'ils en fussent vuides. Ceci est assez entendu de ceux qui sont exercez en la langue Hebraique, laquelle appelle Pecheurs ou mal-faiteurs, non seulemẽt ceux qui se sentent coulpables, mais qui sont condamnez. car Beth-sabé, en disant qu'elle & son fils Salomon serõt pecheurs, n'entend pas se charger de crime: mais elle se pleint qu'elle & son fils seront exposez à opprobre, pour estre mis du reng des mal-faiteurs, si Dauid n'y prouuoit. Et il appert par le fil du texte, que ce verbe mesme en Grec & en Latin ne se peut autremẽt prendre que pour estre estimé iuste: & n'emporte point vne qualité d'effect. Quãt à la cause presente que nous traittons, là où sainct Paul dit que l'Escriture a preueu que Dieu iustifie les gens par foy: que pouuons-nous entendre, sinon qu'il les reçoit comme iustes par la foy? Item, quand il dit que Dieu iustifie le pecheur qui croit en Iesus Christ: quel peut estre le sens, sinõ qu'il deliure les pecheurs de la damnation laquelle leur impieté meritoit? Il parle encore plus clairement en la conclusion, en disant, Qui est-ce qui accusera les eleus de Dieu, quãd Dieu les iustifie? Qui est-ce qui les condamnera, puis que Christ est mort: & mesme ressuscité, maintenant intercede pour nous? car c'est autant cõme s'il disoit, Qui est-ce qui accusera ceux que Dieu absout? Qui est ce qui cõdamnera ceux desquels Iesus Christ a pris la cause en main, pour en estre aduocat? Iustifier dõc n'est autre chose, sinon absoudre celuy qui estoit accusé, comme ayant approuué son innocence. Pourtãt, comme ainsi soit que Dieu nous iustifie par le moyen de Iesus Christ, il ne nous absout point entant que nous soyons innocens: mais c'est en nous tenãt gratuitemẽt pour iustes, nous reputãt iustes en Christ, combien que nous ne le soyõs pas en nous-mesmes. Ce qui est expliqué en la predication de S. Paul, quand il dit, Par Iesus Christ vous est annoncee la remission des pechez: & de toutes les choses desquelles vous ne pouuiez estre iustifiez en la Loy de Moyse, quicõque croit en luy est iustifié. Nous voyõs que le mot de Iustification est mis en ce passage apres la remission des pechez, cõme vne exposition: nous voyons qu'il est clairement pris pour absolution: nous voyõs que la iustification est ostee aux œuures: nous voyõs que c'est vne pure grace en Iesus Christ: nous voyons qu'elle est receuë par foy: nous voyons finalement que la satisfaction de Iesus Christ est interposee, d'autant que c'est par luy que nous obtenons vn tel bien. En ceste maniere quand il est dit que le Publicain descendit du temple iustifié, nous ne pouuons dire qu'il eust acquis iustice par aucun merite de ses œuures: mais c'est à dire, qu'apres auoir obtenu pardon de ses pechez il a esté tenu pour iuste deuant Dieu. ainsi il n'a point esté iuste pour la dignité de ses œuures, mais par absolution gratuite. Pourtant ceste sentence de sainct Ambroise est tresbonne, quand il dit que

Luc 7. c. 29. f. 35.

Luc 16. d 15

1. Rois 1. c. 21.

Galat. 3. a. 8. Rom. 4. a. 5

Rom. 8. f. 33

Act. 13. f. 38.

Luc 18.

In Psal. 118. serm. 10

que la confession de nos pechez est nostre vraye iustification.

4 Mais encore laissant la disputatiõ du mot, si nous cõsiderons droitemẽt la chose il n'y aura nulle difficulté. car S. Paul vse de ce mot, q̃ Dieu nous accepte, quãd il veut dire q̃ Dieu nous iustifie: Nous sommes, dit-il, predestinez pour estre enfans de Dieu adoptifs par Iesus Christ, à la louange de sa grace glorieuse, par laquelle il nous a acceptez, ou eu pour agreables. Par ces mots il ne signifie autre chose q̃ ce qu'il dit en d'autres passages, q̃ Dieu nous iustifie gratuitemẽt. Et premieremẽt il dit que nous sõmes iustes, entãt q̃ Dieu no⁹ repute tels de sa grace: & enclost nostre iustificatiõ en la remissiõ des pechez. Celuy, dit-il, est nommé Biẽ-heureux par Dauid, auquel Dieu impute ou alloe la iustice sans œuures: sejõ qu'il est escrit, Biẽ-heureux sõt ceux ausquels les pechez sont remis, &c. Certes il ne traitte point là vne partie de nostre iustificatiõ, mais quelle elle est en sõ entier. Or il dit que Dauid l'a declairee, en pronõçant ceux qui ont obtenu pardõ gratuit de leurs pechez estre bien-heureux. dõt il appert qu'il note ces deux choses cõme opposites, Estre iustifié & Estre tenu pour coulpable: à ce que le proces soit fait à l'hõme qui aura failli. Mais il n'y a nul passage meilleur pour prouuer ce que ie di, que quãd il enseigne que la somme de l'Euangile est de nous reconcilier auec Dieu: d'autãt qu'il nous veut receuoir en grace par Christ, ne nous imputant point nos pechez. Que les lecteurs poisent diligẽment tout le texte. car tãtost apres il adiouste que Christ qui estoit pur & net de peché, a esté fait peché pour nous: exprimant par cela le moyen de la reconciliation. & n'entend autre chose par le mot de Reconcilier, que iustifier. Et de fait, ce qu'il dit en vn autre lieu, assauoir que nous sommes establis iustes par l'obeissance de Christ, n'auroit point de tenue, si nous n'estions reputez iustes en luy & hors de nous-mesmes.

Ephe. 1. a. 5.
Rom. 3. c. 24.
Rom. 4. a. 6.
Psc. 32. a. 1. 2.
2. Cor. 5. d. 18
Rom. 5. d. 19.

5 Mais pource qu'Osiander a introduit de nostre temps vn monstre ie ne say quel de iustice essentielle: par laquelle combiẽ qu'il n'ait point voulu abolir la iustice gratuite, il l'a tellement enueloppee en tenebres, que les poures ames ne sauroyent comprẽdre en telle obscureté la grace de Christ: auant que passer plus outre, il sera besoin de refuter vne telle resuerie. Premieremẽt ceste speculation vient de pure curiosité. Il amasse bien force tesmoignages de l'Escriture pour prouuer que Iesus Christ est vn auec nous, & nous vn auec luy. ce que chacun cõfesse tellemẽt, que la preuue en est superflue. Mais pource qu'il n'obserue point quel est le lien de ceste vnité, il se iette en des liẽs dont il ne se peut despestrer. Et quãt à nous, qui sauons que nous sommes vnis à Iesus Christ par la vertu secrette de son Esprit, il nous sera facile de soudre toutes difficultez. Ceste homme duquel ie parle, s'estoit forgé quelque chose prochaine à la fantasie des Manicheẽs: c'est que l'ame est de l'essence de Dieu. De là il s'est encore forgé vn autre erreur. Qu'Adam a esté formé à l'image de Dieu: pource qu'auant qu'il trebuschast, Iesus Christ estoit desia destiné patron de la nature humaine. Mais pource que ie m'estudie à breueté, i'insisteray seulemẽt sur ce que le lieu requiert. Osiander debat fort que nous sommes vn auec Christ. Ie luy cõfesse: cependant ie luy nie que l'essence de Christ soit meslee auec la nostre. Ie di aussi que c'est sottement fait, de tirer ce principe à ces illusiõs: assauoir que Christ nous est iustice pource qu'il est Dieu eternel, & qu'il est la iustice mesme, & la source d'icelle. Les lecteurs excuseront si ie touche maintenãt en bref les poincts que ie reserue à deduire ailleurs, pource que l'ordre le requiert ainsi. Or combien qu'il proteste que par ce mot de Iustice essentielle, il ne pretend sinon de renuerser ceste sentence, que nous sommes reputez iustes à cause de Christ: toutesfois il exprime assez clairement qu'il ne se contente pas de la iustice qui nous a esté acquise par l'obeissance de Christ, & le sacrifice de sa mort: & imagine que nous sommes iustes substantiellement en Dieu par vne infusion de son essence. Car c'est la raison qui le meut à debatre si fort, que non seulement Iesus Christ, mais le Pere & l'Esprit habitent en nous. ce que ie confesse bien estre vray: mais ie di qu'il le tire & destourne mal à ce propos. Car il cõuenoit de bien noter la façon d'habiter: c'est que le Pere & l'Esprit sont en Christ: & comme toute plenitude de diuinité habite en luy, ainsi par luy nous possedons Dieu entierement. Parquoy tout ce qu'il met en auant du Pere & de l'Esprit à part & separément de Iesus Christ, ne tend à autre fin qu'à diuertir les simples, & les esloigner de Iesus Christ, à ce qu'ils ne se tiennent point à luy. Dauãtage, il a introduit vne mixtion substantielle, par laquelle Dieu s'escoulant en nous, nous fait vne partie de soy. Car il repute quasi pour neant, que nous soyons vnis à Iesus Christ par la vertu de son Esprit, afin qu'estant nostre chef il nous face ses membres, sinon que son essence soit meslee auec la nostre. Mais sur tout en main-tenãt que la iustice que nous auons est celle du Pere & de l'Esprit selon leur diuinité, il descouure mieux ce qu'il pense: c'est que nous

Coloss. 2. b. 9

ne sommes point iustifiez seulement par la grace du Mediateur, & que la iustice ne nous est pas simplement ne du tout offerte en la personne d'iceluy: mais que nous participons à la iustice de Dieu, quand Dieu est vni essentiellement auec nous.

6 S'il disoit seulemẽt, que Iesus Christ en nous iustifiant est fait nostre par vne conionction essentielle, & qu'il est nostre chef non seulement entant qu'il est homme, mais pource qu'il fait decouler sur nous l'essence de sa nature diuine: il se paistroit de telles fantasies auec moindre dõmage, & possible qu'alors on se pourroit passer d'esmouuoir grande contention. mais comme le principe qu'il prend est comme vne seche, laquelle en iettant son sang qui est noir comme encre, trouble l'eau d'alentour pour cacher vne grande multitude de queuës: si nous ne voulons souffrir à nostre escient qu'on nous rauisse la iustice, laquelle seule nous donne fiãce de nous glorifier de nostre salut, il nous faut resister fort & ferme à telle illusion. Osiander en toute ceste dispute estend ces deux mots de Iustice & Iustifier à deux choses. car selon luy nous sommes iustifiez, non pas seulemẽt pour estre reconciliez à Dieu quand il nous pardonne gratuitemẽt nos fautes, mais pour estre iustes realemẽt & de fait: tellemẽt que la iustice n'est pas d'acceptation gratuite, mais de saincteté & vertu, inspiree par l'essence de Dieu laquelle reside en nous. Dauantage, il nie plat & court, que Iesus Christ, entant qu'il est nostre Sacrificateur, & en effaçant nos pechez a appaisé l'ire de Dieu, soit nostre iustice: mais il veut que ce titre luy compete entãt qu'il est Dieu eternel & vie. Pour prouuer le premier article, assauoir que Dieu nous iustifie non seulement en nous pardonnant nos pechez, mais aussi en nous regenerãt: il demande s'il laisse ceux qu'il iustifie tels qu'ils estoyẽt de nature, sans y rien chãger ou non. A quoy la response est facile: c'est que comme on ne peut point deschirer Iesus Christ par pieces, aussi ces deux choses sont ĩseparables, puis que nous les receuõs ensemble & conioinctemẽt en luy, assauoir iustice & sanctification. Tous ceux dõc que Dieu reçoit à merci, il les reuest aussi de l'Esprit d'adoption, par la vertu duquel il les reforme à son image. Mais si la clairté du soleil ne se peut separer de la chaleur: dirons-nous pourtãt que la terre soit eschauffee par la clairté, ou esclairee par la chaleur? On ne sauroit trouuer riẽ plus propre que ceste similitude, pour vuider ce different. Le soleil vegete la terre, & luy dõne fecondité par sa chaleur: il luy donne lumiere par ses rayons: voila vne liaison mutuelle & inseparable: & toutesfois la raison ne permet point que ce qui est propre à l'vn soit trãsferé à l'autre. Il y a vne telle absurdité en ce qu'Osiander confond deux graces diuerses. car pource que Dieu à la verité, renouuelle tous ceux qu'il accepte gratuitemẽt pour iustes, & les renge à bien & saincteement viure: ce brouillon mesle le don de renouuellemẽt auec l'acceptatiõ gratuite, & veut que tous les deux ne soyent qu'vn. Or l'Escriture en les conioignant, les separe toutesfois distinctement, afin que la varieté des graces de Dieu nous apparoisse tãt mieux. Car ce dire de sainct Paul n'est pas superflu, que Christ nous a esté donné pour iustice & sanctification. Et toutesfois & quantes qu'en nous voulant exhorter à saincteté & pureté de vie, il nous propose pour argument le salut qui nous a esté acquis, l'mour de Dieu & la bonté de Christ: il monstre assez clairement que c'est autre chose d'estre iustifiez, que d'estre faits nouuelles creatures. Quand ce viẽt en l'Escriture, il corrompt autant de passages qu'il en allegue. Il glose ce passage de sainct Paul, où il est dit que la foy est reputee à iustice à ceux qui n'ont point d'œuures, mais croyent en celuy qui iustifie le pecheur: que Dieu change les cœurs & la vie, pour rendre les fideles iustes. Bref il peruertit d'vne mesme temerité tout ce 4. chap. aux Romains. Mesme il desguise ce passage que i'ay allegué ci dessus, Qui accusera les eleus de Dieu, puis qu'il les iustifie? comme s'il estoit dit qu'ils fussent realement iustes. Et toutesfois il est tout euidẽt que l'Apostre parle simplement de l'absolution par laquelle le iugemẽt de Dieu est destourné de nous. Parquoy tant en sa raison principale, qu'en tout ce qu'il ameine de l'Escriture, il descouure sa folie. Et autant luy aduiẽt-il, de dire que la foy a esté reputee à Abraham pour iustice, pource qu'ayãt embrassé Christ (qui est la iustice de Dieu, & Dieu mesme) il auoit cheminé & vescu iustement. Or la iustice de laquelle il est là parlé, ne s'estend pas à tout le cours de la vie d'Abraham: mais plustost le S. Esprit veut testifier cõbien qu'Abraham eust esté excellent en vertus, & qu'en y perseuerant il eust augmenté sa louãge: toutesfois qu'il n'a pas autrement pleu à Dieu, sinon en ce qu'il a receu la misericorde qui luy estoit offerte par la promesse. Dont il s'ensuit que Dieu en iustifiant l'homme n'a esgard à aucun merite: comme S. Paul le deduit & conclud tresbien de ce passage.

1. Cor. 1. d. 30

Rom. 4. a. 5

Rom. 8. f. 33

7 Ce qu'il allegue que la foy n'a point la force de iustifier de soy-mesmes, mais d'autant qu'elle reçoit Iesus Christ, est bien vray, & luy accorde volõtiers. car si la foy iustifioit par

par soy & de sa vertu propre: selon qu'elle est tousiours debile & imparfaite, elle n'auroit tel effect qu'en partie. & ainsi la iustice ne seroit qu'à demi, pour nous dõner quelque loppin de salut. Or nous n'imaginons rien de ce qu'il allegue contre nous: mais disons qu'à parler proprement, c'est Dieu seul qui iustifie: puis nous transferons cela à Iesus Christ, lequel nous a esté donné pour iustice. Tiercement, nous accomparons la foy à vn vaisseau. car si nous ne venons à Iesus Christ vuides & affamez, ayans la bouche de l'ame ouuerte, nous ne sommes point capables de luy. Dont il appert que nous ne luy ostõs point la vertu de iustifier, veu que nous disons qu'on le reçoit par foy, auant que receuoir sa iustice. Quant à d'autres folies extrauaguantes d'Osiander, tout homme de sain iugement les reiettera: comme quand il dit que la foy est Iesus Christ. autant que s'il disoit, qu'vn pot de terre est le thresor qui est caché dedãs. Car il y a pareille raison, que la foy, cõbien que de soy elle n'ait nulle dignité ne valeur, nous iustifie en nous offrant Iesus Christ: & qu'vn pot plein d'or enrichisse celuy qui l'aura trouué. Ie di dõc que c'est trop lourdemẽt fait à luy, de mesler la foy qui n'est qu'instrument, auec Iesus Christ qui est la matiere de nostre iustice, & est tant autheur que ministre d'vn tel bien. Nous auons aussi desia desnoué ce nœud, assauoir comment le mot de Foy se doit entendre, quand il est parlé de nous iustifier.

8 Il se trãsporte encore plus en la façõ de receuoir Iesus Christ. Car il dit que la parole interieure est receuë par le moyẽ de la parole exterieure. en quoy il destourne tãt qu'il est possible les lecteurs de la personne du Mediateur, leql intercede pour nos auec son sacrifice: faisant semblãt de les rauir à la diuinité d'iceluy. Nous ne diuisons pas Christ: mais disons cõbien qu'en nous recõciliant à son Pere en sa chair, il nous ait dõné iustice, que luymesme est la Parole eternelle de Dieu: & qu'il ne pouuoit autrement accõplir l'office de Mediateur, & acquerir iustice, s'il n'eust esté Dieu eternel. mais la fauce glose d'Osiander est, que Iesus Christ estant Dieu & hõme, nous a esté fait iustice au regard de sa nature diuine & nõ pas humaine. Or si cela cõpete propremẽt à la diuinité, il ne sera point special à Christ: mais commun auec le Pere & le Sainct Esprit, veu que la iustice de l'vn est celle des deux autres. Dauãtage il ne cõuiendroit pas, que ce qui a esté naturellement & d'eternité, fust dit estre fait. Mais encore que nous luy callions vne chose tant lourde, assauoir que Dieu nous ait esté fait iustice, comment accordera-il ce que S. Paul entrelasse, qu'il a esté fait de Dieu iustice? Certes chacũ voit que sainct Paul attribue à la personne du Mediateur ce qui luy est propre. en laquelle cõbien que l'essence de Dieu soit contenue, toutesfois on ne laissera pas de donner à Iesus Christ les titres particuliers de son office, pour le discerner d'auec le Pere & le sainct Esprit. En faisant ses triomphes du passage de Ieremie, où il est dit que le Dieu eternel sera nostre iustice, il ne fait que badiner. Car il n'en sauroit tirer autre chose, sinõ que Iesus Christ, lequel est nostre iustice, est Dieu manifesté en chair. Nous auõs allegué du sermon de sainct Paul ci dessus, que Dieu s'est acquis l'Eglise par son sang si quelcun vouloit arguer de là, que le sang qui a esté espandu pour effacer nos pechez fust diuin & de l'essence de Dieu: qui est-ce qui souffriroit vn erreur si enorme? Or Osiander amenãt vne cauillation si puerile, pẽse auoir tout gagné. Il leue les crestes, & remplit beaucoup de fueillets de vanteries, combien que la solution soit simple & aisee: assauoir que le Dieu eternel, quãd il sera fait germe de Dauid, comme le Prophete l'exprime notamment, sera aussi iustice des fideles. voire en mesme sens qu'Isaie dit en la personne du Pere, Mõ seruiteur, qui est le iuste, en iustifiera plusieurs par sa cognoissance. Notons que c'est le Pere qui parle, qui attribue à son fils l'office de iustifier, qui adiouste la raison, Pource qu'il est iuste: qui establit le moyen de ce faire en la doctrine par laquelle Iesus Christ est cogneu. De là ie cõclu, que Iesus Christ nous a esté fait iustice, prenant la figure de seruiteur: secondement qu'il nous iustifie, entant qu'il a obei à Dieu son Pere. Par ainsi, qu'il ne nous communique pas vn tel bien selon sa nature diuine: mais selon la dispensation qu'il luy est commise. Car combien que Dieu seul soit la fontaine de iustice, & que nous ne soyons iustes qu'en participant à luy: toutesfois pource que le malheureux diuorse qui est venu par la cheute d'Adam, nous a alienez & bannis de tous biẽs celestes, il nous est necessaire de descẽdre à ce remede inferieur, d'auoir iustice en la mort & resurrection de Iesus Christ.

Ierem. 23. 4. 6

Act. 20. f. 28

Isa. 53. d. 11

9 Si Osiander replique, que de nous iustifier c'est vne œuure si digne, qu'il n'y a nulle faculté des hõmes qui y puisse suffire, Ie luy cõfesse. S'il argue de là, qu'il n'y a q̃ la nature diuine qui ait tel effect: ie di qu'il se trõpe trop lourdement. car cõbien que Iesus Christ n'eust peu purger nos ames par son sang, ni appaiser le Pere enuers nos par son sacrifice,

ny nous absoudre de la cõdamnation en laquelle nous estiõs enueloppez, ni en sõme faire office de Sacrificateur, s'il n'eust esté vray Dieu (pource que toutes les facultez de la chair n'estoyent point pareilles à vn si pesant fardeau :) si est-ce toutesfois qu'il a accompli ces choses selon sa nature humaine. Car si on demande comment nous sommes iustifiez, Rom. 5. d. 19 sainct Paul respond, Par l'obeissance de Christ. Or il n'a peu obeir, sinon en qualité de seruiteur. Dont ie conclu, que la iustice nous a esté donnee en sa chair. Pareillement en ces mots, que Dieu a constitué pour sacrifice de peché celuy qui ne sauoit que c'estoit de peché, afin que nous fussions iustes en luy : Il monstre que la fontaine de iustice est en 2. Cor. 5. d. 21 la chair de Christ. Dont ie m'esbahi tant plus comment Osiander n'a honte, d'auoir souuent en la bouche ce passage qui luy est si contraire. Il magnifie la iustice de Dieu tant & plus: mais c'est pour triompher, comme s'il auoit gagné ce poinct, que la iustice de Dieu nous est essentielle. Or sainct Paul dit bien que nous sommes faits iustice de Dieu: mais c'est en sens bien diuers, assauoir qu'il approuue la satisfaction de son Fils. Au reste, les petis escoliers & nouices doyuẽt sauoir, que la iustice de Dieu est prise pour celle qui est Iean 15. f. 44 & 12. f. 43 receuë & acceptee en son iugement : comme sainct Iean oppose la gloire de Dieu à celle des hommes, signifiãt que ceux desquels il parle ont nagé entre deux eaux : pource qu'ils aimoyent mieux garder leur bõne reputation au monde, que d'estre prisez deuant Dieu. Ie say bien que la iustice est quelque fois nommee De Dieu, pource qu'il en est l'autheur & qu'il la nous donne: mais qu'en ce passage le sens soit tel que i'ay dit, assauoir que nous consistons deuant le siege iudicial de Dieu, en ce que nous sommes appuyez sur l'obeissance de Christ, on le peut voir sans que i'en tienne plus long propos. Cõbien que le mot n'emporte pas beaucoup, moyennant que nous soyons d'accord en la substãce, & qu'Osiander confessast que nous sommes iustifiez en Christ, d'autant qu'il a esté fait pour nous sacrifice de purgation: ce qui est du tout estrãge à sa nature diuine. Pour ceste raison luymesme voulãt seeller en nos cœurs tãt la iustice que le salut qu'il nous a apporté, nous en Iean 6. c. 48. 51. f. 53. 54. 55 propose le gage en sa chair. Vray est qu'il se nõme le Pain de vie: mais en expliquãt comment & pourquoy, il adiouste que sa chair est vrayement viande, & son sang vrayement breuuage, laquelle façon d'enseigner se void tresbiẽ aux Sacremẽs: lesquels combiẽ qu'ils adressent nostre foy à Iesus Christ Dieu & homme tout entier, & non pas mi-parti: si est-ce qu'ils testifient que la matiere de iustice & de salut reside en sa chair. non pas que luy comme pur hõme iustifie ou viuifie de soy, mais pource qu'il a pleu à Dieu de manifester Iean 1. b, 16 ce qui estoit incomprehensible & caché en luy, en la personne du Mediateur. Pour ceste cause i'ay accoustumé de dire, que Christ nous est comme vne fontaine, dõt chacun peut puiser & boire à son aise & à souhait : & que par son moyen les biens celestes sourdent & decoulent à nous, lesquels ne nous profiteroyent rien demeurans en la maiesté de Dieu, qui est comme vne source profonde. Ie ne nie pas en ce sens, que Iesus Christ selon qu'il est Dieu & homme, ne nous iustifie, & que tel effect ne soit commun au Pere & au sainct Esprit : finalement que la iustice dont Iesus Christ nous fait participans, ne soit la iustice eternelle de Dieu eternel, moyennãt que les raisons inuincibles que i'ay amenees demeurent en leur fermeté & vigueur.

10 Mais encore afin qu'il ne deçoyue les simples par ses astuces, ie cõfesse que nous sommes priuez de ce bien incomparable de iustice, iusques à ce que Iesus Christ soit fait nostre. Parquoy i'esleue en degré souuerain la conionction que nous auons auec nostre chef, la demeure qu'il fait en nos cœurs par foy, l'vnion sacree par laquelle nous iouissons de luy : à ce qu'estant ainsi nostre, il nous departisse les biens ausquels il abonde en perfection. Ie ne di pas donc que nous deuons speculer Iesus Christ de loin ou hors de nous, afin que sa iustice nous soit alloee: mais pource que nous sommes vestus de luy & entez à son corps : bref, pource qu'il a bien daigné nous faire vn auec soy. Voila comment nous auons à nous glorifier, que nous auons droit de societé en sa iustice. En quoy la calomnie d'Osiander se descouure, quand il nous reproche que nous tenõs la foy pour iustice: comme si nous despouillions Iesus Christ de ce qui luy appartient, en disant que nous venons à luy vuides & affamez, afin d'estre remplis & rassasiez de ce qu'il a luy seul. Mais Osiãder mesprisant ceste conionction spirituelle, insiste sur ceste lourde mixtion que nous auons desia reprouuee: & condamne furieusement ceux qui ne s'accordẽt point à sa resuerie de la iustice essentielle, pource (comme il dit) qu'ils ne pensent pas qu'on mange Iesus Christ substantiellement en la Cene. Quant à moy, ie repute à gloire d'estre iniurié d'vn tel presomptueux & enyuré en ses illusions : & sur tout d'autant qu'il fait en general la guerre à tous ceux qui ont purement traitté l'Escriture, n'espargnãt nul de ceux lesquels il deuoit

hon-

honnorer auec modestie. Et tant plus suis-ie libre à demener ceste cause rondement, n'estant point incité d'affection priuee: veu qu'il ne s'est point attaché à moy. Parquoy ce qu'il maintient tant precisement & d'vne telle importunité, que la iustice que nous auons en Iesus Christ est essentielle, & qu'il habite en nous essentiellement, tend premierement à ce but, que Dieu se mesle auec nous d'vne mixtion telle que les viandes que nous mengeons. car voila comme il imagine qu'on reçoit Iesus Christ en la Cene. Secondement, que Dieu nous inspire sa iustice, par laquelle nous soyons realement & de fait iustes auec luy. car ce fantastique entend & afferme que Dieu est luy-mesme sa iustice, & puis la saincteté, droiture & perfection qui sont en luy. Ie ne m'amuseray point beaucoup à refuter les tesmoignages qu'il tire par les cheueux pour les apliquer à son propos. S. Pierre dit que nous auons des dõs hauts & precieux, pour estre faits participans de la nature diuine: Osiander tire de là que Dieu a meslé son essence auec la nostre. comme si nous estions desia tels que l'Euangile promet que nous serõs au dernier aduenemẽt de Iesus Christ. Mais à l'oppositе sainct Iean prononce que lors nous verrõs Dieu tel quil est, pource que nous serons semblables à luy. I'ay voulu seulement donner quelque petit goust de ces sottises aux lecteurs, afin qu'il cognussent que ie me deporte de les refuter, non pas qu'il me fust difficile, mais pour ne point estre ennuieux en demenant propos superflus. 2. Pier. 1. a. 4. 1. Iean 3. a. 2.

11 Il y a encore plus de venin en l'article où il dit que nous sommes iustes auec Dieu. Ie pense auoir desia assez prouué, encore que sa doctrine ne fust pas si pestilẽte qu'elle est, toutesfois qu'estant ainsi maigre & fade, n'ayant que vent & vanité, elle doit estre à bon droit reiettee cõme sotte & inutile, de toutes gẽs craignãs Dieu & de bon iugemẽt. mais c'est vne impieté insuportable, de renuerser toute la fiance de nostre salut sous ombre de vne iustice double que ce resueur a voulu forger, & de no⁹ rauir par dessus les nuees pour nous retirer du repos de nos consciences qui est appuyé en la mort de Iesus Christ, & empescher que nous n'inuoquions Dieu d'vn courage paisible. Osiander se moque de ceux qui disent que le mot de Iustifier est pris de la façon commune de parler en iustice, pour absoudre. car il s'arreste là, qu'il nous faut estre realement iustes: & n'a rien en plus grand desdain, que d'accorder que nous soyõs iustifiez par acceptation gratuite. Or sus, si Dieu ne iustifie point en nous pardonnant & nous absoluant, que veut dire ceste sentence de sainct Paul ià souuent reiteree, que Dieu estoit en Christ recõciliant le monde à soy, n'imputant point aux hommes leurs pechez: d'autãt qu'il a fait sacrifice de peché son Fils, afin que nous eussions iustice en luy? I'ay premieremẽt ce poinct resolu, que ceux qui sont reconciliez à Dieu sont reputez iustes, la façon est quant & quant entrelacee, que Dieu iustifie en pardonnant: comme en l'autre passage l'accusation est opposee à la iustification. Dont il appert que iustifier n'est autre chose, sinon quand il plaist à Dieu cõme iuge nous absoudre. Et de fait, quiconque sera moyennemẽt exercé en la langue Hebraique, s'il est aussi quãt & quãt de sens rassis, n'ignore pas dont ceste façon de parler est tiree, & qu'elle vaut. Dauantage, qu'Osiander me responde, quand sainct Paul dit que Dauid nous descrit vne iustice sans œuures par ces mots, Biẽ-heureux sont ceux ausquels les pechez sont remis: assauoir si ceste definition est entiere ou à demi? Certes il n'amene pas le Prophete pour tesmoin qu'vne partie de nostre iustice soit situee en la remission de nos pechez, ou bien qu'elle aide & supplee à iustifier l'homme: mais il enclost toute nostre iustice en la remission gratuite, par laquelle Dieu nous accepte. En prononçant que l'homme duquel les pechez sont cachez est bien-heureux, & auquel Dieu a remis les iniquitez, & auquel il n'impute point les transgressions: il estime la felicité non pas en ce qu'il soit iuste realement & de fait, mais en ce que Dieu l'auouë & le reçoit pour tel: Osiander replique, qu'il seroit indecent à Dieu & cõtraire à sa nature, de iustifier ceux qui de fait demeureroyent meschans. mais il nous doit souuenir de ce que i'ay declaré, que la grace de iustifier n'est point separee de la regeneration, combien que ce soyẽt choses distinctes. Mais puis qu'il est tant & plus notoire par l'experience, qu'il y demeure tousiours quelques reliques de peché aux iustes: il faut bien qu'ils soyent iustifiez d'vn autre façon qu'ils ne sont regenerez en nouueauté de vie. Car quant au second, Dieu commence tellement à reformer ses eleus en la vie presente, qu'il poursuit ceste œuure peu à peu, & ne la paracheue point iusques à la mort: en sorte que tousiours ils sont coulpables deuant son iugement. Or il ne iustifie pas en partie, mais afin que les fideles estãs vestus de la pureté de Christ, osent frãchement comparoistre au ciel. Car vne portion de iustice n'appaiseroit pas les consciences, iusques à ce qu'il soit arresté que nous plaisons à Dieu, entãt que nous sommes iustes Rom. 4. a. 7. Pse. 32. a. 1.

deuant luy sans exception. Dont il s'ensuit que la vraye doctrine, touchant la iustification, est peruertie & du tout renuersee, quād on tormente les esprits de quelques doutes, quād on esbranle en eux la fiance de salut, quand on retarde & qu'on empesche l'inuocatiō de Dieu libre & franche, & mesmes quand on ne leur donne point repos & trāquillité auec ioye spirituelle. Et c'est pourquoy. sainct Paul prend argumēt de choses repugnātes pour mōstrer que l'heritage n'est point par la Loy: pource que s'il estoit ainsi, la foy seroit aneantie, laquelle ayant esgard aux œuures, ne peut sinon chāceler, veu que le plus sainct du monde n'y trouuera point dequoy pour se cōfier. Ceste diuersité de iustifier & regenerer qu'Osiander confond, est tresbien exprimee par sainct Paul. car en parlant de sa iustice reale, ou de l'affection de bien viure que Dieu luy auoit donnee (ce qu'Osiander appelle iustice essentielle) il s'escrie auec gemissement, O que ie suis miserable! & qui me deliurera de ce corps de mort? Puis ayant son refuge à la iustice laquelle est fondee en la seule misericorde de Dieu, il se glorifie d'vne façon magnifique contre la mort, les opprobres, pouureté, glaiue & toutes afflictions: Qui est-ce, dit-il, qui accusera les eleus de Dieu, veu que luy les iustifie? Ie suis du tout persuadé que riē ne nous separera de l'amour qu'il nous porte en Iesus Christ. Il prononce haut & clair qu'il est doué d'vne iustice, laquelle seule luy suffit entierement à salut deuant Dieu: tellemēt que la miserable seruitude pour laquelle il auoit deploré sa condition, ne derogue rien à la fiāce de se glorifier, & ne le peut empescher de paruenir à son but. Ceste diuersité est assez notoire, voire mesme familiere à tous les saincts qui gemissent sous le fardeau de leurs iniquitez, & cependant ne laissent point d'auoir vne fiance victorieuse pour surmonter toutes craintes & doutes. Ce qu'Osiander replique, que cela n'est point conuenable à la nature de Dieu, retombe sur sa teste. Car en vestant les saincts d'vne iustice double, comme d'vne robe fourree, si est-il contreint de confesser que nul ne plaist à Dieu sans la remission des peches. Si cela est vray, il faudra qu'il confesse pour le moins, que nous sommes reputez iustes pro rata, comme on dit, de l'acceptatiō par laquelle Dieu nous a à gré. Or iusques où le pecheur estēdra-il ceste gratuité de Dieu laquelle fait qu'il soit tenu pour iuste ne l'estāt point? sera-ce d'vne once ou de toute la liure? Certes il pendra branlant & chancelant d'vn costé & d'autre, ne pouuant prendre tant de iustice qu'il luy seroit neccessaire pour se confier de son salut. Mais il va bien, que ce presomptueux qui voudroit imposer loy à Dieu, n'est point arbitre en ceste cause. Cependant ceste sentence de Dauid demeurera ferme, que Dieu sera iustifié en ses paroles, & veincra ceux qui le voudront condamner. Et quelle arrogance est-ce, ie vous prie, de condamner le Iuge souuerain, quand il absout gratuitement? comme s'il ne luy estoit licite de faire ce qu'il a pronōcé, l'auray pitié de celuy duquel ie voudray auoir pitié. Et toutesfois l'interceſsion de Moyse, à laquelle Dieu respōd ainsi, ne tendoit pas à ce qu'il ne pardonnast à nul: mais afin qu'il pardonnast à tous egalement, puis que tous estoyent coulpables. Au reste, nous enseignons que Dieu enseueliſt les pechez des hommes, lesquels il iustifie: pource qu'il hait le peché, & ne peut aimer sinō ceux qu'il aduouë pour iustes. Mais c'est vne façon admirable de iustifier, que les pecheurs estans couuerts de la iustice de Iesus Christ, n'ayent point frayeur du iugement duquel ils sont dignes: & en se condamnant en eux-mesmes, soyent iustifiez hors d'eux-mesmes.

Rom. 4. c. 14.

Rom. 7. d. 24

Rom. 8. f. 33.

Pes. 51. a. 6

Exo. 33. d. 19

12 Que les lecteurs aussi soyent aduisez de bien penser au grand mystere qu'Osiander se vante de ne leur vouloir celer. car apres auoir longuement debatu, que nous n'acquerōs point faueur enuers Dieu par la seule imputatiō de la iustice de Christ, voire d'autant qu'il n'a pas honte de dire, qu'il seroit impossible à Dieu de tenir pour iustes ceux qui ne le sont point: finalement il conclud que Iesus Christ ne nous a pas esté donné pour iustice au regard de sa nature humaine, mais diuine. Et combien que la iustice ne se puisse trouuer qu'en la personne du Mediateur, toutesfois qu'elle ne luy appartient pas entant qu'il est homme, mais entāt qu'il est Dieu. En parlāt ainsi il ne file plus vne corde de deux iustices comme auparauant: mais il oste du tout la vertu & office de iustifier à la nature humaine de Iesus Christ. Or il est besoin de noter par quelles raisons il cōbat. Sainct Paul au passage allegué dit, que Iesus Christ nous a esté fait sagesse: ce qui ne conuient selon Osiander qu'à la Parole eternelle. dont il conclud, que Iesus Christ, entant qu'il est hōme, n'est point nostre sagesse. Ie respon que le Fils vnique de Dieu a esté touſiours sa sagesse: mais que sainct Paul luy attribue ce titre en vn sens diuers: c'est qu'apres qu'il a pris nostre chair, tous thresors de sagesse & d'intelligence sont cachez en luy. parquoy ce qu'il auoit en son Pere il le nous a manifesté. Par ainsi le dire de sainct Paul ne se rapporte point à l'essence du Fils de Dieu, mais à nostre vsage: & est tresbiē approprié à sa nature humaine

1. Cor. 1. 8. 30.

Coloss. 2. a. 3

ne. Car cõbien qu'auant qu'auoir vestu chair, il fust la clairté luisante en tenebres: c'estoit toutesfois cõme vne clairté cachee, iusques à ce qu'il est venu en auant en nature d'homme pour estre le Soleil de iustice. Pour laquelle cause il se nõme la clairté du monde. C'est *Iean 8. b. 12.*
ausi grãde sottise à Osiander, d'alleguer que la vertu de iustifier est beaucoup par dessus la faculté des Anges & des hommes, veu que nous ne disputõs point de la dignité de quelque creature, mais disons que cela depend du decret & ordonnãce de Dieu. Si les Anges vouloyent satisfaire à Dieu pour nous, ils n'y profiteroyent de rien, pour ce qu'ils ne sont *Gal. 3. b. 13.*
pas destinez ni establis à cela: mais çà esté vn office singulier à Iesus Christ, lequel a esté assuietti à la Loy, pour nous rachetter de la malediction de la Loy. C'est aussi vne trop vilaine calomnie, d'accuser ceux qui cerchent leur iustice en la mort & passion de nostre Seigneur Iesus, de ne retenir qu'vne partie de Iesus Christ, voire q. pis est de faire deux dieux, pource que si on le veut croire, ils ne cõfessent pas que nous soyons iustes par la iustice de Dieu. car ie respon, combien que nous appelions Iesus Christ autheur de vie, entant que *Heb. 2. d. 14.*
par sa mort il a destruit celuy qui auoit l'ẽpire de mort: toutesfois no⁹ ne le fraudõs point de c'est honneur quant à sa diuinité: mais seulement distingons comment la iustice de Dieu paruiẽt à nous, à ce que nous en puissiõs iouir. en quoy Osiander choppe trop lourdement. Mesmes nous ne nions pas que ce qui nous a esté ouuertement donné en Iesus Christ, ne procede de la grace & vertu secrete de Dieu: nous ne cõtredisons pas aussi, que la iustice laquelle Iesus Christ no⁹ dõne, ne soit la iustice de Dieu venãt de luy. mais nous demeurõs touſiours cõstans en cela, q̃ nous ne pouuõs trouuer iustice & vie qu'en la mort & resurrectiõ de Iesus Christ. Ie laisse le grãd amas des passages de l'Escriture, ausquels on apperçoit aisémẽt son impudẽce. cõme quãd il tire à son propos ce qui est souuent reiteré aux Pseaumes, qu'il plaise à Dieu secourir selon sa iustice ses seruiteurs. Ie vous prie, y a-il quelque couleur en cela, pour mõstrer q̃ nous sommes d'vne substãce auec Dieu, pour estre secourus de luy? Il n'y a non plus de fermeté en ce qu'il allegue, q̃ la iustice est propremẽt nõme celle par laquelle nous sommes esmeus à bien-faire. or puis qu'ainsi est q̃ Dieu seul fait en nous le vouloir & l'execution, il conclud que nous n'auons iustice que de luy. Or nous ne niõs pas que Dieu ne nous reforme par son Esprit en saincteté de vie: mais il faut cõsiderer en premier lieu s'il fait cela directement, come on dit: ou bien par la main & le moyẽ de son Fils, auquel il a commis en depost toute plenitude de son Esprit, afin que de son abondance il subuint à la poureté & au defaut de ses membres. Dauantage, combien que la iustice nous sourde de la maiesté de Dieu, comme d'vne source cachee: si n'est-ce pas à dire que Iesus Christ, lequel s'est sanctifié pour nous en sa chair, ne soit nostre iustice que selon sa diuinité. Ce qu'il amene outreplus est autãt friuole, assauoir que Iesus Christ luy-mesme a esté iuste de iustice diuine: pource que si la volonté du Pere ne l'eust incité, il n'eust point satisfait à la charge qui luy estoit commise. Car combien qu'il ait dit ailleurs, que tous les merites de Christ decoulẽt de la pure gratuité de Dieu, comme des ruisseaux de leur fontaine: toutesfois cela ne fait rien pour la fantasie d'Osiãder, dont il esblouit les yeux des simples & des siens. Car qui sera celuy si mal-aduisé de luy accorder, puis que Dieu est la cause & principe de nostre iustice, que nous sommes essentiellement iustes, & que l'essence de la iustice de Dieu habite en nous? Isaie dit que Dieu en rachetãt son Egli- *Isa. 59. d. 7.*
se a vestu sa iustice comme vn harnois: a-ce esté pour despouiller Iesus Christ de ses armes qu'il luy auoit dõnees pour estre parfait Redempteur? Mais le sens du Prophete est clair, que Dieu n'a rien emprunté d'ailleurs pour accomplir vne telle œuure, & qu'il n'a point esté aidé du secours d'autrui. ce que sainct Paul a brieuement declairé par autres mots: *Rom. 3. d. 25.*
c'est qu'il nous a donné salut pour demonstrer sa iustice. Cependant il ne renuerse pas ce *Rom. 5. d. 9.*
qu'il dit ailleurs, que nous sommes iustes par l'obeissance d'vn homme. En somme, quiconque entortille deux iustices, pour empescher que les poures ames ne se reposent en la seule & pure misericorde de Dieu, fait vne couronne d'espines à Iesus Christ pour se moquer de luy.

13 Toutesfois pource que la pluspart des hommes imaginent vne iustice meslee de la foy & des œuures, monstrons ausi auant que passer outre: que la iustice de foy differe tellemẽt de celle des œuures, q̃ si l'vne est establie l'autre est renuersee. L'Apostre dit qu'il *Phil. 3. b. 8.*
a reputé toutes choses cõme fiẽte pour gagner Christ: & estre trouué en luy n'ayãt point sa propre iustice, qui est de la Loy, mais celle qui est de la foy en Iesus Christ, assauoir la iustice qui est de Dieu par foy. Nous voyons ici qu'il les cõparage cõme choses cõtraires: & mõstre qu'il faut q̃ celuy qui veut obtenir la iustice de Christ, abãdõne la siẽne ꝓpre. Pourtãt en vn autre lieu il dit q̃ cela a esté cause de la ruine des Iuifs: q̃ voulãt dresser leur ꝓpre

iuſtice,ils n'ont pas eſté ſuiets à celle de Dieu.Si en dreſſant noſtre propre iuſtice nous reiettons celle de Dieu:pour obtenir la ſeconde, il faut que la premiere ſoit du tout abolie. *Rom.10. a.3*

C'eſt auſsi ce qu'il entend,diſant que noſtre gloire n'eſt pas excluſe par la Loy,mais par la foy. Dõt il s'enſuit que tant qu'il nous demeure quelque goutte de iuſtice en nos œuures, nous auõs quelque matiere de nous gloirifier.Parquoy ſi la foy exclud tout glorifiement, la iuſtice de foy ne peut nullement conſiſter auec celle des œuures. Il demonſtre cela ſi clairement,qu'il ne laiſſe lieu à aucune cauillation.Si Abraham,dit il,a eſté iuſtifié par ſes œuures ,il a dequoy ſe glorifier:puis il adiouſte,Or eſt-il ainſi qu'il n'a dequoy ſe glorifier deuant Dieu:il s'enſuit donc qu'il n'eſt point iuſtifié par ſes œuures . Il vſe apres d'vn autre argument,diſant,Quand le loyer eſt rendu aux œuures,cela ne ſe fait point de grace, mais ſelon le deuoir.Or la iuſtice eſt donnee à la foy par grace:il s'enſuit donc que cela ne vient point du merite des œuures.c'eſt donc vne folle fantaſie,de pẽſer que la iuſtice cõſiſte en la foy & aux œuures enſemble. *Rom.3.d.27* *Rom.4 a.2*

14 Les Sophiſtes , auſquels il ne chaut de deprauer l'Eſcriture , & qui ſe bagnent à cauiller,penſent auoir vn eſchappatoire bien ſubtil,en expoſant que les œuures dont parle ſainct Paul, ſont celles qui ſe font par les hommes non regenerez , leſquels preſument de leur franc-arbitre . Ainſi ils diſent que cela n'appartiẽt de rien aux bonnes œuures des fideles,qui ſe font par la vertu du ſainct Eſprit. Ainſi ſelon eux,l'homme eſt iuſtifié tãt par la foy que par les œuures , moyennãt q̃ les œuures ne ſoyent point propres à luy,mais dõs de Chriſt & fruicts de la regeneration . Car ils diſent que ſainct Paul a dit cela ſeulement pour conuaincre les Iuifs , qui eſtoyent trop fols & arrogans , de penſer acquerir iuſtice par leur vertu & force,veu que le ſeul Eſprit de Chriſt la nous donne, non pas le mouuement de noſtre franc-arbitre.mais ils ne regardent pas que S.Paul en vn autre lieu,oppoſant la iuſtice de la Loy auec celle de l'Euãgile,exclud toutes œuures de quelq̃ titre qu'on les orne ou pare:car il dit q̃ la iuſtice de la Loy eſt,que celuy qui fera le contenu ſera ſauué:que la iuſtice de la foy eſt,croire q̃ Ieſus Chriſt eſt mort& reſuscité. Dauãtage,nous verrons ci apres que ce ſont diuers benefices de Chriſt,Sanctificatiõ & Iuſtice.dont il s'enſuit quand on attribue à la foy la vertu de iuſtifier, que les œuures meſmes ſpirituelles ne viẽnent point en conte.Qui plus eſt, S. Paul en diſant qu'Abraham n'a dequoy ſe glorifier enuers Dieu , veu qu'il ne peut eſtre iuſte par ſes œuures,ne reſtreind poĩt cela à vne apparẽce ou quelque luſtre exterieur de iuſtice , ou à vne preſomption qu'euſt eu Abraham de ſon franc-arbitre: mais combien que la vie de ce ſainct Patriarche ait eſté preſque Angelique,toutesfois qu'il n'a peu auoir merites leſquels luy acquiſſent iuſtice deuant Dieu. *Rom.10.a.5. b.9.*

15 Les Theologiens Sorboniques ſont vn peu plus lourds en meſlant leurs preparations:toutesfois ces renards dont i'ay parlé,abuſent les ſimples d'vne reſuerie auſſi mechante,enſeueliſſans ſous la couuerture de l'Eſprit & de grace la miſericorde de Dieu,laquelle ſeule pouuoit appaiſer les poures conſciences craintiues.Or nous confeſſons auec ſainct Paul,que ceux qui gardent la Loy ſont iuſtifiez deuãt Dieu : mais pource que nous ſommes bien loing de telle perfection , nous auons à conclurre , que les œuures qui nous deuoyẽt valoir pour acquerir iuſtice ne nous ſeruẽt de rien , pource que nous en ſommes deſnuez. Quant eſt des Sorboniques,ils s'abuſent doublement:c'eſt qu'ils appellent Foy, vne certitude d'attẽdre la remuneratiõ de Dieu pour leurs merites , & que par le nom de Grace, ils n'entendent point le don de iuſtice gratuite que nous receuons: mais l'aide du S.Eſprit,pour bien & ſainctement viure.Ils liſent en l'Apoſtre,que celuy qui approche de Dieu,doit croire qu'il eſt remunerateur de ceux qui le cerchent:mais ils ne voyent point quelle eſt la maniere de le cercher.laquelle nous demonſtrerons tantoſt.Qu'ils s'abuſent en ce mot de Grace,il appert de leurs liures. car leur Maiſtre des Sentences expoſe la iuſtice que nous auõs par Chriſt,en double maniere : Premieremẽt,dit-il,la mort de Chriſt nous iuſtifie , quand elle engendre en nos cœurs charité , par laquelle nous ſommes faits iuſtes . Secondement,entant que par icelle le peché eſt eſteint,ſous lequel le diable nous tenoit captifs:tellement qu'il ne nous peut ſurmonter maintenant. Nous voyons qu'il ne conſidere la grace de Dieu que iuſques là , entant que nous ſommes conduits à bonnes œuures par la vertu du ſainct Eſprit.Il a voulu enſuyure l'opiniõ de ſainct Auguſtin : mais il la ſuit de bien loing , & meſme ſe deſtourne grandement de la droite imitation . car ce qui eſtoit dit clairemẽt par ce S.homme,il l'obſcurciſt : & ce qui eſtoit vn peu entaché de vice,il le corrompt du tout . Les eſcoles Sorboniques ſont touſiours allees de mal en pis, iuſques à ce qu'elles ſont en la fin trebuſchees en l'erreur de Pelagius . combien encore que nous ne deuons du tout receuoir la ſentence de ſainct Auguſtin : ou pour le moins la façon *Hcb.11.a.6.* *Lib.3.Sẽtent diſt.6.cap .11*

façon de parler n'eſt pas propre. Car combien qu'il deſpouille tresbien l'homme de toute louange de iuſtice,& l'attribue toute à Dieu: neantmoins il refere la grace à la ſanctification dont nous ſommes regenerez en nouueauté de vie.

16 Or l'Eſcriture parlant de la iuſtice de foy,nous mene bien ailleurs : c'eſt qu'elle nous enſeigne de nous deſtourner du regard de nos œuures,pour regarder ſeulement la miſericorde de Dieu,& la parfaite ſainčteté de Chriſt.car elle nous monſtre ceſt ordre de iuſtification , que du commencemēt Dieu reçoit le pecheur de ſa pure & gratuite bonté, ne regardāt rien en luy dont il ſoit eſmeu à miſericorde que la miſere:d'autāt qu'il le voit deſnué entieremēt & vuide de bonnes œuures:& pourtant il prend de ſoy-meſme la cauſe de luy bien-faire. En apres il touche le pecheur du ſentiment de ſa bōté,afin que ſe deffiant de tout ce qu'il a , il remette toute la ſomme de ſon ſalut en ceſte miſericorde qu'il luy fait. Voila le ſentiment de foy,par lequel l'hōme entre en poſſeſſiō de ſon ſalut,quand il ſe recognoiſt par la doctrine de l'Euāgile eſtre recōcilié à Dieu,entant que par le moyē de la iuſtice de Chriſt ayant obtenu remiſſion de ſes pechez,il eſt iuſtifié. Et cōbien qu'il ſoit regeneré par l'Eſprit de Dieu: ſi ne ſe repoſe-il pas ſur les bonnes œuures leſquelles il fait:mais eſt aſſeuré q̄ ſa iuſtice perpetuelle giſt en la ſeule iuſtice de Chriſt. Quād toutes ces choſes aurōt eſté eſpluchees particulieremēt,ce que nous tenōs de ceſte matiere ſera facilement expliqué.combien qu'elles ſeront mieux digerees ſi nous les mettōs en autre ordre que nous ne les auōs propoſees. Mais il n'en peut gueres chaloir, moyēnant qu'elles ſoyent tellement deduites,que toute la choſe ſoit bien entendue.

17 Il nous faut ici ſouuenir de la correſpondance,que nous auons miſe ci deſſus entre la foy & l'Euangile.Car nous diſons que la foy iuſtifie,d'autant qu'elle reçoit la iuſtice offerte en l'Euāgile.Or ſi en l'Euāgile la iuſtice nous eſt offerte:par cela eſt forcloſe toute conſideration des œuures.Ce que ſainct Paul monſtre ſouuentesfois:mais principalemēt en deux lieux.Car en l'Epiſtre aux Rommais,comparant la Loy auec l'Euangile, il parle *Rom.10.a.5* ainſi,La iuſtice qui eſt de la Loy, dit-il,eſt,que quicōques fera le cōmandement de Dieu, viura:mais la iuſtice de foy denōce ſalut à celuy qui croira de cœur. & confeſſera de bouche Ieſus Chriſt,& que le Pere la reſuſcité des morts . Ne voyons-nous pas bien qu'il met ceſte difference entre la Loy & l'Euāgile,que la Loy aſsigne la iuſtice aux œuures : l'Euāgile la donne gratuitement,ſans auoir eſgard aux œuures ? C'eſt certes vn lieu notable,& qui nous peut deſpeſcher de beaucoup de difficultez : car c'eſt beaucoup fait,ſi no⁹ entēdons que la iuſtice qui nous eſt donnee en l'Euangile , ſoit deliuree des conditions de la Loy. C'eſt la raiſon pourquoy il oppoſe tant ſouuēt la Loy & la promeſſe, comme choſes repugnātes.Si l'heritage,dit-il,vient de la Loy,ce n'eſt point de la promeſſe: & autres ſen *Galat.3.c.18.* tēces ſemblables qui ſont au meſme chapitre . Il eſt certain que la Loy a auſsi ſes promeſſes.Il faut donc que les promeſſes de l'Euangile ayent quelque choſe de ſpecial & diuers: ſi nous ne voulons dire que la comparaiſon ſoit inepte.Or que ſera-ce,ſinon qu'elles ſont gratuites,& appuyees ſur la ſeule miſericorde de Dieu : comme ainſi ſoit que les promeſſes legales dependent de la condition des œuures ? Et ne faut point que quelcun gergonne ici , que ſainct Paul ait ſimplement voulu reprouuer la iuſtice que les hommes preſument d'apporter à Dieu de leur franc-arbitre,& de leurs forces naturelles: veu que ſainct Paul ſans exception prononce que la Loy n'a rien profité en commandant : veu que nul ne l'accompliſt non ſeulement du vulgaire, mais des plus parfaits . Certes la dilection eſt le principal article de la Loy : veu que Chriſt nous forme & induit à icelle , pourquoy ne ſommes-nous iuſtes en aimāt Dieu & nos prochains , ſinon que la dilection eſt tāt debile & imparfaite aux plus ſaincts, qu'ils ne meritēt point d'eſtre priſez ou acceptez de Dieu?

18 Le ſecond paſſage eſt ceſtuy-ci , Que nul ne ſoit iuſtifié deuant Dieu par la Loy, il appert:car le iuſte viura de foy. Or la Loy n'eſt pas ſelon la foy:car elle dit, Qui fera les *Gal.3.b.12* choſes commandees,viura en icelles. Comment l'argument cōſiſteroit-il,ſinon qu'il fuſt reſolu premieremēt que les œuures ne viennēt point en conte , mais qu'il les faut mettre en vn rāg à part?La Loy,dit-il,eſt diuerſe de la foy.En quoy cela?il adiouſte que c'eſt d'autant qu'elle requiert les œuures pour iuſtifier l'homme.Il s'enſuit donc que les œuures ne ſont point requiſes,quand l'homme doit eſtre iuſtifié par foy. Il eſt notoire de ce que l'vn eſt ainſi oppoſé à l'autre,q̄ celuy qui eſt iuſtifié par foy eſt iuſtifié ſans aucun merite de ſes œuures:& meſme hors de tout merite. Car la foy reçoit la iuſtice q̄ preſente l'Euāgile: & eſt dit q̄ l'Euāgile en cela eſt differēt d'auec la Loy, pource qu'il ne lie point la iuſtice aux œuures:mais la colloque en la ſeule miſericorde de Dieu.C'eſt vne ſēblable deductiō dōt il vſe en l'Epiſtre aux Romains:qu'Abrahā n'a point matiere de ſe glorifier,entāt q̄ la foy *Rom.4.a.2.*

luy a esté imputee à iustice. Et adiouste consequemment la raison: que lors la iustice de la foy a lieu, quand il n'y a nulles œuures ausquelles aucun loyer soit deu. Là où sont les œuures, dit-il, le loyer est rendu comme deu: ce qui est donné à la foy, est gratuit. Ce qui s'ensuit apres, aussi bien tẽd à vn mesme but, assauoir que nous obtenons l'heritage celeste par foy, afin que nous entendions qu'il nous vient de grace. Il infere que l'heritage celeste est gratuit, d'autant que nous le receuons par foy. Pourquoy cela, sinon pource que la foy, sans auoir aucun appuy sur les œuures, se repose du tout sur la misericorde de Dieu? Il n'y a doute qu'en ce mesme sens il ne dise ailleurs, que la iustice de Dieu a esté manifestee sans la Loy, combien qu'elle ait tesmoignage de la Loy & des Prophetes. Car en excluant la Loy, il entend que nous ne sommes point aidez par nos merites, & n'acquerõs point iustice par nos bien-faits: mais qu'il nous faut presenter vuides & indigens pour la receuoir.

Rom.3.c.21

19 Maintenant les lecteurs peuuent voir de quelle equité vsent auiourd'hui les Sophistes en cauillãt nostre doctrine: c'est où nous disons que l'hõme est iustifié par la seule foy. Ils n'osent pas nier que l'hõme ne soit iustifié par foy, voyant que l'Escriture le dit tant souuent: mais pource que ce mot Seule n'y est point exprimé, ils nous reprochent qu'il est adiousté du nostre. Si ainsi est, que respondront-ils à ces paroles de sainct Paul, où il argue que la iustice n'est point de la foy, sinon qu'elle soit gratuite: comment cõuiendra ce qui est gratuit auec les œuures? Et par quelle calomnie pourront-ils se desuelopper de ce qu'il dit ailleurs que la iustice de Dieu est manifestee en l'Euangile? Si elle y est manifestee ce n'est pas à demi, ne pour quelque portion: mais pleine & parfaite. Il s'ensuit dõc q̃ la Loy en est excluse. Et de fait, non seulemẽt leur tergiuersation est fausse, mais du tout ridicule, quand ils disent que nous adioustons du nostre, en disant La seule foy. Car celuy qui oste toute vertu de iustifier aux œuures, ne l'attribue-il pas entieremẽt à la foy? Que veulent dire autre chose ces locutions de sainct Paul, que la iustice nous est donnee sans la Loy: q̃ l'hõme est gratuitemẽt iustifié sans aide de ses œuures? Ils ont ici vn subterfuge biẽ subtil: c'est q̃ les œuures ceremoniales par cela sont excluses, & nõ pas les œuures morales. ce qui est tres-inepte, iaçoit qu'ils le tiennẽt d'Origene & aucũs autres anciẽs: Ils profitẽt tellemẽt en abayãt sãs cesse en leurs escoles, qu'ils ne sauẽt pas les premiers rudimẽs de Dialectique. Pensent-ils que l'Apostre soit hors du sens, en amenant ces tesmoignages pour approuuer sa sentence? Qui fera ces choses, viura en icelles. Item, Maudit sera l'hõme qui n'accõplira toutes les choses yci escrites. Mais s'ils ne sont du tout enragez, ils ne diront pas que la vie eternelle soit promise à ceux qui obseruent les ceremonies: & qu'il n'y ait que les transgresseurs d'icelles maudits. S'il faut entẽdre ces passages de la loy morale, il n'y a nulle doute que les œuures morales sont excluses de pouuoir iustifier. Les raisons dõt il vse tendent à vne mesme fin: cõme quãd il dit. Si la cognoissance de peché viẽt de la Loy: la iustice n'en vient pas. La Loy engẽdre ire de Dieu, elle ne nous apporte poĩt dõc de salut. Item puis que la Loy ne peut asseurer les consciences, elle ne peut donner iustice. Item, Puis que la foy est imputee à iustice, ce n'est pas pour salaire des œuures que la iustice nous est donnee: mais c'est don de Dieu gratuit. Item, Si nous sommes iustifiez par foy: toute gloire est abbatue. Itẽ, Si la Loy nous pouuoit viuifier, nous auriõs iustice en icelle: mais Dieu a enclos toutes creatures sous peché, afin de dõner le salut promis aux croyãs. Qu'ils alleguẽt s'ils osent, cela estre dit des ceremonies, & nõ pas des œuures morales: mais les petis enfans se moqueroyent de leur impudẽce. Que cela dõc demeure resolu, que quãd la vertu de iustifier est ostee à la Loy, il faut entendre la Loy vniuerselle.

Galat.3.b.10
Deu.27.d.26
Gal.3.b.10.
Rom.3.c.20. & 4.c.15
Galat 3.d.21

20 Or si quelcun s'esmerueille pourquoy l'Apostre a voulu adiouster les œuures de la Loy, n'estant point content de dire simplement Les œuures: nous auons la response en main. Car à ce q̃ les œuures soyẽt en quelque prix, elles prennẽt leur estime plustost de ce qu'elles sont approuuees de Dieu, que de leur propre dignité. car qui osera se vanter de quelque iustice enuers Dieu, sinon qu'elle soit acceptee de luy? & qui osera luy demander aucun loyer, sinon qu'il l'ait promis? C'est dõc de la beneficence de Dieu, que les œuures seront dignes du titre de iustice: & auront loyer, si aucunement elles en peuuent estre dignes. Et de fait, toute la valeur des œuures est fondee en ce poinct, quãd l'homme tẽd par icelles de rendre obeissance à Dieu. Pourtant l'Apostre voulant prouuer en vn autre lieu, qu'Abrahã ne pouuoit estre iustifié par ses œuures, allegue que la Loy a esté publiee enuiron quatre cẽs ans apres que l'alliance de grace luy auoit esté donnee. Les ignorãs se moqueroyẽt de cest argumẽt, pẽsans qu'il y pouuoit bien auoir de bõnes œuures auãt que la

Galat.3.c.17

Loy

Loy fust publiee: mais pource qu'il sauoit bien que les œuures n'ont autre dignité, qu'entant qu'elles sont acceptees de Dieu: il prend cela comme vne chose notoire, qu'elles ne pouuoyent iustifier auant que les promesses de la Loy fussent dõnees. Nous voyons pourquoy nommément il exprime les œuures de la Loy, voulant oster aux œuures la faculté de iustifier: assauoir pource qu'il n'y pouuoit auoir controuersie que d'icelles. Combien qu'aucunefois simplement & sans addition il exclud toutes œuures. comme quand il dit que Dauid attribue la beatitude à l'homme auquel Dieu a imputé iustice sans aucunes œuures. Ils ne peuuent donc faire par toutes leurs cauillations, que nous ne retenions la diction exclusiue en sa generalité. C'est aussi en vain qu'ils cerchent vne autre subtilité: c'est qu'ils disent que nous sommes iustifiez par la seule foy, laquelle œuure par charité, voulans par cela signifier que la iustice est appuyee sur charité. Nous cõfessons bien auec sainct Paul, qu'il n'y a autre foy qui iustifie sinon celle qui est conioincte auec charité. Mais elle ne prend point de charité la vertu de iustifier: mesme elle ne iustifie pour autre raison, sinon qu'elle nous introduit en la communication de la iustice de Christ. Autremẽt seroit renuersé l'argument de l'Apostre, lequel il poursuit tant viuement, quãd il dit qu'à celuy qui besongne, le loyer n'est pas imputé selõ la grace, mais selõ la dette. Au cõtraire, à celuy qui ne besongne point, mais qui croit en celuy qui iustifie l'inique: la foy est imputee à iustice. Pourroit-il parler plus clairemẽt qu'en disant cela? C'est qu'il n'y a nulle iustice de foy, sinon quand il n'y a nulles œuures ausquelles soit deu aucun loyer: & que lors finalement la foy est imputee à iustice, quand la iustice nous est donnee par grace, non deuë.

Rom.4.a.6

Gal.5.a.6.

Rom.4.a.4.

21 Maintenant regardons si ce qui a esté dit en la definition par nous mise, est vray: c'est que la iustice de foy n'est autre chose que reconciliation auec Dieu, laquelle consiste en la remission des pechez. Il nous faut tousiours reuenir à ceste maxime: c'est que l'ire de Dieu est preparee à tous ceux qui persistent d'estre pecheurs. Ce qu'Isaie a biẽ declairé parlãt ainsi, La main de Dieu n'est poĩt accourcie, qu'il ne nous puisse sauuer: & son oreille n'est point estouppee, qu'il ne nous puisse ouir. Mais nos iniquitez ont fait vn diuorse entre luy & nous: & nos pechez ont destourné sa face de nous, à ce qu'il ne nous exauce point. Nous oyons q̃ le peché est vne diuision entre Dieu & l'hõme, & destourne la face de Dieu du pecheur. Et de vray il ne se peut autrement faire: car c'est vne chose qui ne conuient nullement à sa iustice, d'auoir alliance auec le peché. Pour laquelle cause S. Paul dit, que l'homme est ennemi de Dieu, iusques à ce qu'il soit restitué en sa grace par Christ. Celuy donc que Dieu reçoit en amour est dit estre iustifié: pource qu'il ne peut receuoir personne pour estre conioint auec soy, que de pecheur il ne le face iuste. Nous adioustons que cela est fait par la remission des pechez: car si on considere ceux qui sont reconciliez à Dieu selon leurs œuures, on les trouuera pecheurs: & neãtmoins il faut qu'ils soyent du tout purs & nets de peché. Il appert donc que ceux que Dieu reçoit en grace ne sont autrement faits iustes, sinon qu'ils sont purifiez, entant que leurs macules sont effacees par la remission que Dieu leur fait, tellement qu'vne telle iustice se peut en vn mot appeller Remission des pechez.

Isa.59.a.7.

Rom.5.b.8

22 L'vn & l'autre est tresbien declairé par ces paroles de sainct Paul que i'ay amenees ci dessus, où il dit que Dieu estoit en Christ, se reconciliant le monde, n'imputant point aux hommes leurs fautes: & nous a commis la parole de recõciliation. Apres il adiouste la somme de son ambassade: c'est que celuy qui estoit pur & net de peché, a esté fait peché pour nous: c'est à dire sacrifice sur lequel tous nos pechez ont esté transferez, afin que nous fussions iustes en luy deuãt Dieu. Il nomme indifferemment Iustice & Reconciliation en ce passage: tellement que nous entendons l'vn estre contenu sous l'autre. La maniere d'obtenir ceste iustice est aussi expliquee, quand il dit qu'elle gist en ce que Dieu ne nous impute point nos pechez. Pourtant que nul ne demande plus comment c'est que Dieu nous iustifie, quãd S. Paul dit expressement que c'est entãt qu'il nous recõcilie à soy, ne nous imputant point nos pechez. Cõme aussi en l'Epistre aux Romains, il prouue que iustice est imputee à l'homme sans les œuures, par le tesmoignage de Dauid: pource qu'il pronõce l'hõme biẽ-heureux duquel les iniquitez sont remises, duquel les pechez sont cachez, & auq̃l les fautes ne sont point imputees. Il n'y a point de doute q̃ Dauid n'ait signifié Iustice par le nom de Beatitude. Puis qu'il afferme qu'elle cõsiste en la remissiõ des pechez, il n'est ia mestier q̃ nous la definissiõs autremẽt. Pourtãt Zacharie pere de Ieã Baptiste cõstitue la cognoissance de salut en la remissiõ des pechez. Suyuãt laq̃lle reigle S. Paul

2.Cor.5.d.19. 21.

Rom.4.a.7

Psc.32.a.1.

Luc.1.g.77 Act.13.f.38

conclud la predication qu'il fit aux Antiochiens, de la somme de leur salut, en ceste maniere, Par Iesus Christ la remission des pechez vous est annoncee: & de toutes les choses dont vous ne pouuiez estre iustifiez par la loy de Moyse, quiconque croit en luy est iustifié. Il cõioint tellement la iustice auec la remission des pechez, qu'il monstre que c'est vne mesme chose. C'est donc à bon droit qu'il argue touſiours la iustice que nous obtenons par la bonté de Dieu, estre gratuite. Et ne doit ceste forme de parler sembler nouuelle, quãd nous disons que les fideles sont iustes deuant Dieu, nõ point par leurs œuures, mais par acception gratuite: veu que l'Escriture en vse tant souuẽt, & que les anciẽs Docteurs

Lib. de ciuit. Dei 19. c. 27. Sermo. 21. & 23. in Cantic.

mesmes parlent quelque fois ainsi, cõme S. Augustin, quãd il dit que la iustice des saincts durant ceste vie consiste plus en la remission des pechez qu'en perfectiõ de vertu. à quoy respondent ces belles sentences de S. Bernard, Que la iustice de Dieu est de ne point pecher: la iustice de l'homme est l'indulgence & pardon qu'il obtiẽt de Dieu. Item, q̃ Christ nous est iustice, nous faisant absoudre: & qu'il n'y a autres iustes, sinon ceux qui sont receuz à merci.

23 De cela il s'ensuit bien que c'est par le seul moyen de la iustice de Christ que no⁹ sommes iustifiez deuant Dieu: ce qui vaut autant comme qui diroit l'homme n'estre pas iuste de soy-mesme: mais pource que la iustice de Christ luy est communiquee par imputation, ce qui est vne chose digne d'estre diligemment obseruee. Car ainsi s'esuanouist ceste fantasie, de dire que l'homme soit iustifié par foy, entant que par icelle il reçoit l'Esprit de Dieu. duquel il est rendu iuste. Ceci est fort contraire à la doctrine ci dessus mise: car il n'y a nulle doute, que celuy qui doit cercher iustice hors de soy-mesme, ne soit des-

2. Cor. 5. d. 21.

nué de la sienne propre. Or cela est clairement monstré de l'Apostre, quand il dit que ce lui qui estoit innocent a soustenu nos forfaits, estant presenté en sacrifice pour nous, afin que fussions en luy iustes deuant Dieu. Nous voyons qu'il met nostre iustice en Christ, non pas en nous: que la iustice ne nous appartient d'autre droit, sinon en ce que nous sommes participans de Christ. car en le possedant, nous possedons auec luy toutes ces richesses. Et ne repugne rien à cela ce qu'il dit en vn autre lieu: que le peché a esté condãné

Rom. 8. a. 3.

de peché en la chair de Christ, afin que la iustice de Dieu fust accomplie en nous. Où il ne signifie autre accõplissement que celuy q̃ no⁹ obtenõs par imputatiõ. Car le Seigneur Iesus no⁹ cõmunique en telle sorte sa iustice, que par vne vertu inenarrable elle est trãsferee en nous, entant qu'il appartient au iugement de Dieu. Qu'il n'ait voulu autre chose

Rom. 5. d. 19.

dire, il appert de la sentence qu'il auoit mise vn peu auparauant: c'est que comme par la desobeissance d'vn, nous sommes cõstituez pecheurs: ainsi par l'obeissance d'vn, nous sommes iustifiez. Qu'est-ce autre chose, de colloquer nostre iustice en l'obeissance de Christ: sinon affermer que nous sommes iustes par ce que l'obeissance de Christ nous est alloee,

Lib. 2. de Iacob. & vita beata.

& receuë en payement comme si elle estoit nostre? Pourtant il me semble que S. Ambroise a tresbien pris l'exẽple d'icelle iustice en la benedictiõ de Iacob: c'est que comme Iacob, n'ayant point merité de soy-mesme la primogeniture, estant caché sous la personne de

Gen. 27. d. 27

son frere & vestu de sa robbe, laquelle rendoit bonne odeur, s'est insinué à son pere pour receuoir la benediction en la personne d'autruy: ainsi qu'il nous faut cacher sous la robbe de Christ nostre frere premier nay, pour auoir tesmoignage de iustice deuant la face de nostre Pere celeste. Et certes c'est la pure verité. car pour comparoistre deuant Dieu en salut, il faut que nous sentions bon de sa bonne odeur, & que nos vices soyent ensouelis de sa perfection.

CHAP. XII.

Qu'il nous conuient esleuer nos esprits au siege iudicial de Dieu, pour estre persuadez à bon escient de la iustification gratuite.

COmbien qu'il appert par clairs tesmoignages toutes ces choses estre tres-veritables: toutesfois on ne pourra bien voir combien elles sont neceſſaires, iusques à ce que nous aurons remonstré à l'œil ce qui doit estre comme le fondement de toute ceste dispute. Pour le premier, qu'il nous souuiẽne que nous ne tenons point propos comment l'homme se trouuera iuste deuant le siege de quelque iuge terrien, mais deuãt le throne celeste de Dieu: afin que nous ne mesurions point à nostre mesure quelle integrité il faut auoir pour satisfaire au iugement de Dieu. Or c'est merueille, de quelle temerité & audace on y procede communement. & mesmes c'est chose notoire, qu'il n'y en a nuls qui osent plus hardiment & auec plus grande outrecuidance babiller de la iustice des œuures, que ceux qui sont apertement meschans: ou bien creuent au dedans de vices & concupiscences. Cela aduient de ce qu'ils

ne pensent

ne pẽsent point à la iustice de Dieu: de laquelle s'ils auoyẽt le moindre sentimẽt du mõde, iamais ils ne s'en moqueroyent ainsi. Or elle est mespriſée & moquee outre raiſon, quand on ne la recognoiſt point ſi parfaite qu'elle n'ait riẽ acceptable, ſinõ ce qui est du tout entier, pur de toute macule, & d'vne perfectiõ où il n'y ait riẽ du tout à redire: ce qui ne s'est iamais peu trouuer en hõme viuant, & iamais ne s'y trouuera. Il est facile à vn chacun de gazouiller en vn anglet d'eſcole, qu'elle dignité ont les œuures pour iuſtifier l'homme: mais quand on vient deuant la face de Dieu, il faut laiſſer là tous ces fatras: car la choſe est là demenee à bõ eſciẽt, & non point par cõtentions friuoles. C'est là qu'il faut adreſſer noſtre entendement, ſi nous voulons auec fruict enquerir de la vraye iuſtice. C'est, di-ie, là qu'il nous faut penſer comment nous pourrons reſpondre à ce iuge celeſte, quãd il nous appellera à rẽdre conte. Il faut donc que nous l'eſtabliſſions en ſon ſiege: non pas tel que noſtre entendemẽt l'imagine de ſoy-meſme, mais tel qu'il no⁹ est depeint en l'Eſcriture: assauoir par la clairté duquel les eſtoilles ſont obſcurcies, par la vertu duquel les montagnes decoulent comme la neige au ſoleil, à l'ire duquel la terre est eſbrãlee, par la ſageſſe duquel les ſages ſont ſurpris en leur fineſſe: duquel la pureté est ſi grande, qu'à la cõparaiſon d'icelle toutes choſes ſont ſouillees & cõtaminees: duquel les Anges ne peuuẽt porter la iuſtice, lequel ne pardonne point au meſchant, duquel quand la vengeance est vne fois enflambee, elle penetre iuſques aux plus profond de la terre. Qu'il ſoit donc aſſis pour examiner les œuures des hommes: qui oſera approcher de ſon Throne ſans trembler? Quand le Prophete en parle, Qui habitera, dit-il, auec vn feu conſumant toutes choſes? auec vne flamme qui ne ſe peut eſteindre? Celuy qui fait iuſtice & verité, qui est pur & entier en toute ſa vie. Quiconques ſera ceſtuy-la, qu'il vienne en auant. Mais ceſte reſponce fait que nul ne s'y oſeroit monſtrer. Car de l'autre coſté, ceſte horrible voix nous doit faire trembler, Si tu prens garde aux iniquitez, Seigneur: qui ſera-ce, ô Seigneur, qui pourra ſubſiſter? Il ſeroit certes queſtion qu'incontinent tout le monde periſt. Car comme il est eſcrit autre part, Se peut-il faire que l'homme eſtant comparé à ſon Dieu ſoit iuſtifié, ou ſoit trouué plus pur que ſon Createur? Voici ceux qui le ſeruent ne ſont point entiers: & il trouue à redire en ſes Anges. combiẽ plus ceux qui habitent en maiſons de fange, & ſont detenus en tabernacles terriens, ſeront ils abbatus? Item, Voici entre ſes ſaincts il n'y en a nul qui ſoit pur: & les cieux ne ſont point nets deuant ſon regard. combien est plus abominable & inutile l'homme, qui boit l'iniquité comme eau? Ie confeſſe qu'au liure de Iob il est fait mention d'vne iuſtice plus haute, que celle qui est ſituee en l'obſeruation de la Loy. Et est beſoin de noter ceſte diſtinction: car combien que quelcun accompliſt la Loy, ce qui est impoſsible, ſi est-ce qu'il ne pourroit ſouſtenir la rigueur de l'examen que Dieu pourroit faire prenant la balance de ſa iuſtice ſecrette, laquelle ſurmonte tous ſens. Ainſi combien que Iob ne ſe ſente pas coulpable, il deuient muet en ſon effroy, quãd il oit que Dieu en ſa perfection ne ſe contẽteroit point de la ſainteté des Anges. Or ie laiſſe à preſent ceſte iuſtice dont il est là fait mention, pource qu'elle est incomprehenſible: ſeulemẽt ie di que ſi noſtre vie est examinee à la reigle & compas de la Loy de Dieu, nous ſommes par trop hebetez, ſi tant de maledictions qui y ſont ne nous effrayent & tormentent de grãde horreur. & de fait, Dieu les y a miſes pour nous eſueiller. Entre les autres ceſte generale nous doit bien faire trembler, Tous ceux qui n'aurõt accompli les choſes ici eſcrites ſont maudits. Bref, toute ceſte diſpute ſeroit froide & ſans ſaueur, ſi chacun ne s'adiourne deuãt le Iuge celeſte: & eſtant en ſouci d'obtenir abſolution, s'abbatte de ſon bon gré, & s'aneantiſſe.

Voyez principalement le liure de Iob.

Iſa.33.b.14.

Pſe.130.a.3

Iob.4.d.18.

Iob.15.b.15.

Deut.27.d.26

2. C'eſtoit dõc là qu'il nous falloit dreſſer les yeux, afin d'apprẽdre pluſtoſt de trembler, que de conceuoir vne hardieſſe. Car il nous est aiſé (cepẽdant qu'vn chacun de nous s'arreſte à ſe comparager auec les hommes) de penſer que nous auons quelque choſe que les autres ne doyuent point meſpriſer: mais quand nous venons à nous eſleuer à Dieu, ceſte fiance est en vn moment deſtruite & aneantie. Et pour vray il en aduient autant à noſtre ame enuers Dieu, qu'à noſtre corps enuers le ciel. car cependant que l'homme s'arreſte à contempler ce qui est à l'entour de luy, il eſtime ſa veuë bonne & forte: mais s'il dreſſe l'œil au ſoleil, il ſera tellemẽt eſbloui de ſa clairté, que ce regard luy fera ſentir vne plus grande debilité de ſa veuë, qu'elle ne ſembloit auoir de vertu à regarder les choſes inferieures. Ne nous deceuõs point donc en vaine fiance. Quand nous ſerons ou pareils, ou ſuperieurs à tous autres hõmes: cela n'est rien enuers Dieu, à la iuriſdiction duquel il appartient de cognoiſtre ceſte cauſe. Que ſi noſtre outrecuidãce ne ſe peut dõter par telles admonitions: il nous reſpondra ce qu'il diſoit aux Phariſiens, C'eſtes-vous qui vous iuſtifiez

Luc 6.d.15 deuant les hommes: mais ce qui est haut aux hommes est abominable à Dieu. Allons donc & nous glorifions orgueilleusement entre les hommes de nostre iustice, cependant que Dieu l'aura en abomination au ciel. Mais que font au cõtraire les seruiteurs de Dieu, Pse.143.a.1 vrayement instruits de son esprit? Certes ils diront auec Dauid, Seigneur n'entre point en iugement auec ton seruiteur: car nul viuant ne sera iustifié deuant ta face. Item auec Iob 9.a.2. Iob, L'homme ne pourra estre iuste enuers Dieu: s'il veut playdoier cõtre luy, estant accusé en mille poincts, il ne pourra respondre à vn seul. Nous oyons maintenant clairement quelle est la iustice de Dieu, assauoir laquelle ne sera point satisfaite d'aucunes œuures humaines, & laquelle nous accusera de mille crimes, sans que nous en puissions purger vn. 1. Cor. 4.a.4. Sainct Paul certes, qui estoit vaisseau esleu de Dieu, l'auoit bien cõceuë telle en son cœur, quand il confessoit que n'ayãt point mauuaise conscience, il n'estoit point en cela iustifié.

3 Ce n'est pas seulement en l'Escriture que nous auons tels exemples, mais tous les Lib.ad Boni. 3.cap.5. docteurs Chrestiens ont ainsi senti & parlé: comme sainct Augustin, disant que tous les fideles qui gemissent sous le fardeau de leur chair corruptible, & en infirmité de ceste vie presente, ont ceste seule esperãce, que nous auons vn Mediateur, assauoir Iesus Christ, lequel a satisfait pour nos pechez. Ie vous prie, qu'emporte ceste sentence? Car si les saincts ont ceste seule esperance, que deuiendra la fiance des œuures? car en disant que c'est leur Sup.Cantic. ser.61 esperance seule, il ne leur en laisse nul autre. Semblablemẽt sainct Bernard, Où est-ce, dit-il, que les infirmes trouueront vray repos & ferme seureté, qu'aux playes de nostre Sauueur? I'habite là d'autant plus seurement, qu'il est puissant à sauuer. Le monde est apres pour me troubler, mon corps me greue, le diable est aux embusches pour me surprendre: ie ne tomberay, d'autant que ie suis appuyé sur vne ferme pierre. Si i'ay grieuemẽt peché, ma conscience est troublee: mais elle ne sera point confuse, quand il me souuiendra des playes du Seigneur. De cela il conclud apres, Pourtant mon merite est la misericorde du Seigneur. Ie ne suis point poure en merite, pẽdant que le Seigneur est riche en misericorde: d'autant que les misericordes du Seigneur sont grandes, ie suis abondant en merites. Chanteray-ie mes iustices? Seigneur, il me souuiendra de ta iustice seule. car icelle est la mienne: car tu m'as esté fait iustice de par Dieu ton Pere. Item, en vn autre passage, Voici Sermo.13. in Cantic. tout le merite de l'homme, c'est de mettre tout son espoir en celuy qui sauue tout l'homme. Semblablement en vn autre lieu, retenant la paix ou repos de cõscience à soy, & laissant la gloire à Dieu, il dit, Que la gloire te demeure sans qu'on en diminue vne seule goutte: c'est bien assez pour moy si i'ay paix. Ie renõce du tout à gloire, de peur que si i'vsurpe ce qui n'est pas mien, ie perde aussi ce qui m'est donné. En vn autre lieu encore plus Sermo.68 ouuertement, Pourquoy l'Eglise se souciera-elle des merites, puis qu'elle a matiere de se glorifier plus ferme & plus certaine au bõ plaisir de Dieu? Il ne faut point donc demãder par quels merites nous esperons d'auoir vie: sur tout quand nous oyons par la bouche Ezech.36.e. 22.f.32. du Prophete, Ie ne le feray point à cause de vous: mais à cause de moy dit le Seigneur: Il suffit dõc à meriter, de sauoir que les merites ne suffisent point: mais comme c'est assez pour merite de ne presumer de nuls merites: aussi d'en estre desnué, c'est assez pour condamnation. Or quant à ce qu'il prend le mot de Merites pour bonnes œuures, il faut pardonner cela à la coustume de son temps: & en cõdamnant ceux qui n'ont point de merites, il veut estonner les hypocrites, lesquels en se donnant toute licence s'esgayent contre la grace de Dieu: comme il se declaire tantost apres, disant que l'Eglise est bien-heureuse ayant des merites sans presomption, & pouuant hardiment presumer sans merites: pour ce qu'elle a iuste matiere de presomptiõ, mais non pas de ses merites. elle a des merites, mais non pas pour presumer. Il adiouste, que de ne riẽ presumer c'est meriter. ainsi, que l'Eglise peut d'autant plus hardiment presumer, qu'elle ne presume point: pource qu'elle a ample matiere de se glorifier aux grandes misericordes de Dieu.

4 Il est ainsi de vray. Car toutes les consciences qui sont bien exercitees en la crainte de Dieu, trouuent qu'il n'y a point d'autre retraite, en la quelle elles se puissent seurement reposer, quand il est questiõ de conter auec Dieu. Car si les estoilles, lesquelles semblent durãt la nuict treselaires & reluysantes, perdent toute leur lumiere quãd elles viennent au soleil: que pẽsons-nous qu'il aduiẽdra à la plus grãde innocẽce qu'on puisse imaginer en l'homme, quand elle sera comparee auec la pureté de Dieu? Car lors sera vn examẽ rigoureux à merueilles, lequel atteindra iusques au plus secrettes cogitatiõs du cœur: & comme dit sainct Paul, reuelera tout ce qui est caché en tenebres, & descouurira ce qui 1.Cor.4.a.5 est oculte au profond du cœur: contreignant la conscience, quoy qu'elle resiste ou recule, de produire en auant ce que mesme elle a maintenãt oublié. Le diable d'autrepart, comme

me accusateur poursuyura, pressant de pres l'homme: & saura bien luy alleguer tous ses forfaits ausquels il l'aura incité. Là toutes les pompes & apparences des bonnes œuures exterieures, qu'on a maintenãt seules en estime, ne profiterõt de rien. Il sera question seulement de la seule syncerité du cœur. Pourtant toute hypocrisie, non seulement celle dõt ceux qui se cognoissent secretement meschans, se contrefont deuant les hommes, mais aussi celle dõt vn chacun se flatte deuant Dieu (comme nous sommes enclins à nous deceuoir par trop estimer de nous) sera confuse & trebuschera: combien qu'elle soit maintenant comme enyuree d'orgueil & outrecuidance. Ceux qui n'esleuent point leur sens & pensee à tel spectacle, se peuuent bien amieler pour vne minute de temps, s'attribuans iustice: mais telle iustice, qui leur sera incontinẽt escousse au iugement de Dieu. ainsi qu'vn homme, apres auoir songé de grandes richesses se trouue vuide quand il est esueillé. Au contraire, tous ceux qui chercheront comme deuãt Dieu la vraye reiglé de iustice, trouueront pour certain que toutes les œuures des hommes, si on les estime selõ leur dignité, ne sont qu'ordure & vilainie: & que ce qu'on iuge communement estre iustice, n'est que pure iniquité deuãt Dieu: que ce qu'on iuge integrité, n'est que pollution: ce qu'on iuge gloire, n'est qu'ignominie.

5 Apres auoir cõtemplé ceste perfection de Dieu, il nous faut lors descẽdre à nous regarder sans nous flatter, & sans nous deceuoir en l'amour de nous-mesmes. Car ce n'est point de merueilles si nous sommes aueugles en ceſt endroit, cependant que nul de nous ne se garde de ceste folle & dangereuse affection que nous auons à nous aimer: laquelle l'Escriture monstre estre naturellement enracinee en nous. La voye d'vn chacun dit Salomon, est droite deuant ses yeux. Item, Tous hommes pensent leurs voyes estre bonnes. Mais quoy? Par ceſt erreur vn chacun est-il absout? Plustost au cõtraire, comme il dit consequemment, le Seigneur poise les cœurs, c'est à dire, cependant que l'homme se flatte en l'apparence exterieure de iustice qu'il a, le Seigneur examine en sa balance toute l'iniquité & ordure cachee au cœur. Puis donc qu'ainsi est, qu'on ne profite de rien en se flattant: ne nous trompõs point nous-mesmes volontairemẽt en nostre ruine. Or pour nous droitemẽt esplucher, il faut tousiours rappeller nostre conscience au Throne iudicial de Dieu. Car sa lumiere est bien requise pour reueler & descouurir les cachettes de nostre peruersité, lesquelles sont autrement trop profondes & obscures. Si nous faisons cela, lors nous verrons que veut dire ceste sentence, Qu'il s'en faut beaucoup que l'homme soit iustifié deuant Dieu, veu qu'il n'est que pourriture & vermine, inutile & abominable, & qu'il boit l'iniquité comme l'eau. Car qui est-ce qui sera pur & monde? ce qui est cõceu de semence immonde? non pas vn seul. Nous experimenterons aussi ce que disoit Iob de soy, Si ie me veux monstrer innocent, ma bouche propre me condamnera: si ie me veux dire iuste, elle me prouuera meschant. Car la complainte que faisoit le Prophete de son temps, n'appartient point à vn siecle seulement, mais communemẽt à tous aages: c'est que tous ont erré comme brebis esgarees, vn chacun a decliné en sa voye. Car il comprẽd là tous ceux ausquels doit estre communiquee la grace de redemption. Or la rigueur de ceſt examen se doit poursuyure iusques à ce qu'elle no° ait domptez d'vn estonnemẽt de nous-mesmes, pour nous disposer à receuoir la grace de Iesus Christ. Car celuy qui pense estre capable d'en iouir, sinon qu'il se soit demis de toute hautesse de cœur, se trompe grandement. Ceste sentẽce est notoire, Que Dieu confond les orgueilleux, & donne grace aux humbles.

Prou. 21. d. 2 & 16. d. 1.

Iob. 15. b. 16
Iob. 14. a. 4
Iob 9. c 20.

Isa. 53. b. 6

1. Pier. 5. b. 5
Iaq. 4. b. 9.

6 Mais quel est le moyen de nous humilier, sinon qu'estãs du tout vuides & poures, nous donnions lieu à la misericorde de Dieu? Car ie n'appelle pas Humilité, si nous pensons auoir quelque chose de residu. Et de fait, on a enseigné par-ci deuant vne hypocrisie pernicieuse, en conioignant ces deux choses: qu'il nous falloit sentir humblemẽt de nous deuant Dieu, & auoir neantmoins nostre iustice en quelque estime. Car si nous cõfessons autrement deuant Dieu que nous ne pensons en nostre cœur: nous luy mentons impudemment. Or nous ne pouuons pas sentir de nous comme il appartient, que tout ce qui semble aduis estre excellent en nous, ne soit entierement mis sous le pied. Quand nous oyons dõc de la bouche du Prophete, que le salut est appareillé aux humbles: d'autre part ruine à la fiereté des orgueilleux: premierement pensons que nous n'auõs nul accez à salut, sinon en nous demettant de tout orgueil, & en prenant vraye humilité: secondement, que ceste humilité n'est point vne modestie, par laquelle nous quittiõs vn seul poil de nostre droit pour nous abbaisser deuant Dieu (comme nous appellons entre les hommes ceux-la humbles, qui ne s'esleuẽt pas en fiereté, & ne despriſent point les autres, combien qu'ils se pensent valoir quelque chose:) mais que c'est vne deiection de nostre cœur sans

Psa. 18. c. 28

feintise, procedante d'vn droit sentiment de nostre misere & poureté, dont nostre cœur soit ainsi abbatu. car l'humilité est ainsi descrite tousiours en la parole de Dieu. Quand le Seigneur parle ainsi par Sophonie, I'osteray du milieu de toy tout homme s'esgayant, & ne laisseray sinon les affligez & les poures, & iceux espereront en Dieu: ne demonstre-il pas clairement qui sont les humbles? assauoir, qui sont affligez par la cognoissance de leur poureté? Au contraire, il signifie les orgueilleux par ceux qui s'esgayēt: par ce que les hommes estans en prosperité ont coustume de s'esgayer. Dauantage, il ne laisse rien aux humbles qu'il veut sauuer, sinon la seule esperance en Dieu. Pareillemēt en Isaie, A qui regarderay-ie, sinon au poure, brisé & affligé en son esprit, & qui tremble à mes paroles? Et derechef, Le Seigneur haut & esleué, habitant en son siege eternel, habitant en sa magnificence, est pareillement auec les humbles & affligez en leurs esprits, afin de viuifier l'esprit des humbles & le cœur des affligez. Quand nous oyons tant de fois le nom d'Affliction, il nous faut entendre comme vne playe dont le cœur soit tellemēt naüré, que tout l'homme en soit abbatu en terre sans se pouuoir esleuer. Il est besoin que nostre cœur soit naüré d'vne telle affliction, si nous voulons estre exaltez auec les humbles. Si cela ne se fait, nous serons humiliez par la main puissante de Dieu en nostre confusion & honte.

Soph.3,c.11.

Isa.66.a.1.& 57.c.15

7 Dauantage, nostre bon Maistre non content de paroles, nous a depeint en vne similitude, comme en vn tableau, la vraye image d'humilité. Car il nous propose le Publicain, lequel se tenant loin, & n'osant point leuer les yeux en haut, auec grans gemissemēs prie en ceste sorte: Seigneur, sois moy propice, à moy qui suis poure pecheur. Ne pensons point que ce soyent signes d'vne modestie feinte, qu'il n'ose regarder le ciel, approcher pres, & qu'en frappant sa poictrine il se confesse pecheur: mais ce sont tesmoignages de l'affection du cœur. Il propose de l'autre costé le Pharisien, lequel rend graces à Dieu de ce qu'il n'est point tel que les autres, larron, ou iniuste, ou paillard: qu'il iusne deux fois la sepmaine, & donne les decimes de tous ses biens. Il confesse ouuertemēt qu'il tient sa iustice de la grace de Dieu: mais pource qu'il se cōfie estre iuste par œuures, il s'en retourne abominable à Dieu: au contraire, le Publicain est iustifié par la cognoissance de son iniquité. Nous pouuons voir de cela, combien est plaisante à Dieu nostre humilité: tellemēt qu'vn cœur n'est point capable de receuoir la misericorde de Dieu, qu'il ne soit vuide de toute opinion de sa propre dignité: de laquelle il ne peut estre occupé, que l'entree ne soit fermee à la grace de Dieu. Et afin qu'il n'y eust doute aucune de cela, le Seigneur Iesus a esté enuoyé de son Pere en terre auec ce mandement, d'apporter bonnes nouuelles aux poures, medeciner ceux qui sont affligez en leur cœur, prescher liberté aux captifs, ouuerture aux enserrez, consoler les languissans, leur donner gloire au lieu de cendres, de l'huile au lieu de pleur, robbe de ioye au lieu de tristesse. Suiuant ce mandement, il n'inuite à receuoir sa beneficence, sinon ceux qui sont chargez & trauaillez, cōme il dit en l'autre passage, qu'il n'est point venu pour appeller les iustes, mais les pecheurs.

Luc 18.c.13

Isa.61.a.1.

Math.11.d.28 & 9.b.13

8 Parquoy si nous voulons donner lieu à la vocation de Christ, il faut que toute arrogance & presomption soit loin de nous. Par Arrogāce i'enten l'orgueil qui s'engendre d'vne folle persuasion de iustice, quand l'homme pense auoir quelque chose, dont il merite estre agreable à Dieu: par Presomption i'enten vne nonchalance charnelle, qui peut estre sans aucune fiance des œuures. Car il y a plusieurs pecheurs, lesquels d'autant qu'estans enyurez de la douceur de leurs vices, ils ne pensent point au iugement de Dieu: pareillement estans comme esbourdis, ils n'aspirent nullement à la misericorde qui leur est presentee. Or il ne faut pas moins chasser vne telle nonchalance, qu'abbatre toute confiance de nous-mesmes: si nous voulōs estre à deliure pour courir à Christ, afin qu'il nous rēplisse de ses biēs. Car iamais nous ne nous cōfierons bien en luy, sinon en nous deffiant du tout de nous-mesmes: iamais nous ne leuerōs bien nostre cœur en luy, qu'il ne soit premier abbatu en nous: iamais nous ne receurons droite consolation de luy, sinon que nous soyons desolez en nous. Nous sommes dōc lors disposez à receuoir & obtenir la grace de Dieu, quand nous estans demis de toute fiance de nous-mesmes, nous auons nostre seul appui sur sa bonté: & comme dit sainct Augustin, ayans oublié nos merites, receuons les graces de Christ. pource que s'il cerchoit en nous quelque merite, iamais nous ne viendrions à ses dōs. Et sainct Bernard s'accorde tresbien auec luy en accōparant les orgueilleux, qui attribuent tant peu que ce soit à leur merite, à des seruiteurs desloyaux: pource qu'ils se retiennent la louange de la grace, laquelle n'a fait que passer par eux. comme si vne paroy se vantoit d'auoir engendré la clairté, laquelle elle reçoit par vne fenestre. Afin de ne nous arrester point ici trop, que nous ayons ceste reigle qui est breue, mais est generale

De verbis Apostoli cap. 8 Sermo. 3. in Cantic.

nerale & tref-certaine: c'eſt que celuy qui s'eſt du tout aneanti & demis (ie ne di pas de ſa iuſtice qui eſt nulle, mais de ceſte ombre de iuſtice qui nous deçoit) eſt deüment preparé à receuoir les fruicts de la miſericorde de Dieu. car d'autant qu'vn chacun ſe repoſe plus en ſoy-meſme, d'autant met-il plus d'empeſchement à la grace de Dieu.

CHAP. XIII.

Qu'il eſt requis de conſiderer deux choſes en la iuſtification gratuite.

NOus auons ici deux choſes principales à regarder: c'eſt que la gloire de Dieu ſoit conſeruee en ſon entier, & que nos cõſciences puiſſent auoir repos & aſſeurance deuant ſon iugement. Nous voyons combien de fois & en quelle diligence l'Eſcriture nous exhorte de rendre confeſſion de louange à Dieu, quand il eſt queſtion de iuſtice. Meſme l'Apoſtre teſmoigne que Dieu a regardé ceſte fin, en nous cõferant iuſtice en Chriſt, de faire apparoiſtre la ſiẽne. Puis apres il adiouſte quelle eſt ceſte demonſtration: aſſauoir s'il eſt ſeul recognu iuſte, & iuſtifiant celuy qui eſt de la foy de Ieſus Chriſt. Voyons-nous pas bien que la iuſtice de Dieu n'eſt point aſſez eſclaircie, ſinon qu'il ſoit ſeul eſtimé iuſte, & communique le don de iuſtice, à ceux qui ne l'ont point merité? A ceſte cauſe il veut que toute bouche ſoit fermee, & que tout le monde luy ſoit declaré redeuable: pource que cependant que l'homme a dequoy ſe defendre, la gloire de Dieu eſt d'autant diminuee. Pourtãt il monſtre en Ezechiel, com biẽ ſon Nom eſt glorifié de ce que nous recognoiſſons noſtre iniquité. Il vous ſouuiẽdra, dit-il, de vos œuures & de tous vos forfaits, auſquels vous auez eſté pollus: & vous deſplairez en vous-meſmes en tous les pechez que vous auez commis. Et lors vous ſaurez que ie ſuis le Seigneur, quãd ie vous auray fait miſericorde à cauſe de mon Nom, & non pas ſelon vos pechez & œuures meſchantes. Si cela eſt contenu en la vraye cognoiſſance de Dieu, qu'eſtans abbatus, & comme menuiſez de la cognoiſſance de noſtre propre iniquité, nous reputions que Dieu nous fait bien ſans ce que nous en ſoyons dignes: qu'eſt-ce que nous tentons auec noſtre grand mal, de deſrobber à Dieu la moindre goutte du mõde de ceſte louange de bonté gratuite? Semblablement Ieremie, criant que le ſage ne ſe glorifie point en ſa ſageſſe, ne le riche en ſes richeſſes, ne le fort en ſa force: mais que celuy qui ſe glorifie, ſe glorifie en Dieu: ne denote il point par cela, qu'il periſt quelque partie de la gloire de Dieu, ſi l'homme ſe glorifie en ſoy-meſme? Et de fait, ſainct Paul applique ce paſſage à ce propos, quand il dit que tout ce qui appartient à noſtre ſalut a eſté cõmis à Ieſus Chriſt cõme en depoſt, afin que nul ne ſe glorifie qu'en Dieu ſeul. Car il ſignifie que tous ceux qui cuident rien auoir de leur propre, ſe dreſſent contre Dieu pour obſcurcir ſa gloire.

Rom. 3. d. 25.
Ezec. 20. f. 42
Iere. 9. f. 23.

2 Certes il eſt ainſi, que iamais nous ne nous glorifions en Dieu droitement, ſinon eſtans demis de noſtre propre gloire. Pluſtoſt il nous faut auoir ceſte reigle generale, que quiconque ſe glorifie en ſoy, ſe glorifie contre Dieu. car ſainct Paul dit, que lors finalemẽt les hommes ſont aſſuiettis à Dieu, quand toute matiere de gloire leur eſt oſtee. Pourtant Iſaie en denonçant qu'Iſrael aura ſa iuſtice en Dieu, adiouſte qu'il y aura auſsi ſa louãge. comme s'il diſoit, que c'eſt la fin pour laquelle ſont iuſtifiez les eſleus de Dieu, à ce qu'ils ſe glorifient en luy, & non ailleurs. Or la maniere d'auoir noſtre louãge en Dieu, il l'auoit enſeignee en la ſentence prochaine: c'eſt que nous iurions noſtre iuſtice & noſtre force eſtre en luy. Notons qu'il n'y a point vne ſimple confeſsion requiſe, mais cõfermee de iuremẽt: afin qu'il ne nous ſemble que nous-nous puiſsions acquiter de ie ne ſay quelle humilité feinte. Et ne faut point que quelcun allegue qu'il ne ſe glorifie point, quãd il repute ſa propre iuſtice ſans arrogance. Car vne telle eſtime ne peut eſtre, qu'elle n'engendre confiance: & confiance ne peut eſtre, qu'elle n'enfante gloire. Qu'il nous ſouuienne dõc que nous auons touſiours à regarder ce but, en diſputant de la iuſtice: c'eſt que la louange d'icelle demeure pleine & entiere à Dieu: puis que pour demõſtrer ſa iuſtice, comme dit l'Apoſtre, il a eſpandu ſa grace ſur nous afin d'eſtre iuſte, & iuſtifiãt celuy qui eſt de la foy de Chriſt. Pourtant en vn autre lieu, apres auoir dit que Dieu nous a dõné ſalut, pour exalter la gloire de ſon Nom, comme repetãt vne meſme ſentence, il dit derechef, Vous eſtes ſauuez gratuitemẽt: & ce du don de Dieu, non pas de vos œuures, afin q̃ nul ne ſe glorifie. Et ſainct Pierre nous aduertiſſant que nous ſommes appellez en eſperance de ſalut, pour raconter les louanges de celuy qui nous a tiré des tenebres en ſa clairté admirable, veut induire les fideles à tellement chãter les louanges de Dieu ſeules, qu'elles impoſent ſilence à toute preſomption de la chair. En ſomme, il faut conclurre, que l'homme ne ſe peut attribuer vne ſeule goutte de iuſtice ſans ſacrilege: veu que c'eſt autant amoindrir & abbaiſſer la gloire de la iuſtice de Dieu.

Rom. 3. d. 26
Epheſ. 2. b. 8.
1. Pier. 1. b. 9

3 Dauantage, si nous cerchons comment la conscience peut auoir repos & resiouissance deuant Dieu: nous ne trouuerons point d'autre moyen, sinon qu'il nous confere iustice de sa benignité gratuite. Que nous ayons tousiours en memoire ce dire de Salomõ, Prou.20.b.9 Qui est-ce qui dira, I'ay nettoyé mon cœur: ie suis purifié de mes pechez? Certes il n'y en a pas vn qui ne soit chargé d'ordures infinies. Que les plus parfaits donc descendent en leur conscience, & amenent leurs œuures à conte: quelle issue auront-ils? se pourront-ils reposer, & auoir liesse de cœur, comme ayans fait auec Dieu? ne serõt-ils pas plustost deschirez d'horribles tormens, sentans toute matiere de damnation estre residente en eux, s'ils sont estimez par leurs œuures? Il faut certes que la conscience, si elle regarde Dieu, ait paix & concorde auec son iugement: ou bien qu'elle soit assiegee des terreurs d'enfer. Nous ne profitons donc rien en disputant de iustice, sinon que nous establissions vne telle iustice: en la fermeté de laquelle l'ame estant fondee, puisse consister au iugement de Dieu. Quand nostre ame aura dequoy pour apparoistre deuãt Dieu sans estre estonnee, & attendre & receuoir sans doute & sans crainte son iugement: lors nous pouuons pẽser que nous auons trouué vne iustice qui n'est point cõtrefaite. Ce n'est point dõc sans cause que l'Apostre presse & poursuit tant fort ceste raison: des paroles duquel i'aime mieux Rom.4.c.14. vser que des miennes, Si nous auõs, dit-il, par la Loy la promesse de nostre heritage, la foy est aneantie, la promesse est abolie. Il infere premieremẽt que la foy est euacuee & aneantie, si la iustice regarde les merites de nos œuures, ou si elle depend de l'obseruation de la Loy. Car nul ne pourroit seulemẽt acquiescer en icelle: veu que iamais ne se trouuera personne qui s'ose promettre d'auoir satisfait à la Loy: comme de fait nul n'y satisfait pleinemẽt par ses œuures. De laquelle chose afin que nous ne cerchions pas loin les probatiõs, vn chacun se peut seruir de tesmoin en son endroit, quand il se voudra regarder de droit œil. Vn chacun donc seroit vexé de doute, puis apres accablé de desespoir, en reputant en soy-mesme de combien gros fardeau de dettes il seroit greué, & combien il seroit loin de la cõdition qui luy seroit proposee. Voila desia la foy opprimee & esteinte. car vaguer, varier, estre agité haut & bas, douter, vaciller, estre tenu en suspens, finalement desesperer, n'est pas auoir fiance: mais c'est de confermer son cœur en vne certitude constante & arrestee, & auoir vn appuy solide où on se puisse reposer.

4 Il adiouste en second lieu, que la promesse seroit cassee & aneãtie. Car si l'accomplissement d'icelle depẽdoit de nostre merite, quãd seriõs-nous venus iusques à ce poinct de meriter la grace de Dieu? mesme ce second membre se peut deduire de l'autre. Car la promesse ne sera point accomplie, sinon à ceux qui l'auront receuë en foy. Pourtant si la foy est decheuë, la promesse n'a plus de vertu. Pourtant nous obtenons l'heritage en foy, afin qu'il soit fondé sur la grace de Dieu: & qu'ainsi la promesse soit establie. Car elle est tresbien confermee, quand elle est appuyee sur la seule misericorde de Dieu: d'autãt que sa misericorde & verité sont coniointes ensemble d'vn lien perpetuel: c'est à dire, tout ce que le Seigneur nous promet de sa benignité, il nous le tient fidelement. Pourtant Dauid auant que requerir que le salut luy soit donné selon la parole de Dieu, met premierement Pſ.119.76 la cause en la misericorde d'iceluy: Que tes misericordes, dit-il, viennent sur moy, & ton salut selon ta promesse. C'est donc ici qu'il nous faut arrester & profondemẽt ficher toute nostre esperance: non pas destourner le regard à nos œuures, pour en auoir quelque secours. Et de fait, sainct Augustin cõseille d'en faire ainsi, afin que cela ne semble nouueau In Pſal.88. tract.priore. à personne: Iesus Christ, dit-il, regnera à iamais en ses seruiteurs. Dieu l'a ainsi promis, Dieu l'a dit: & si cela ne suffit, Dieu l'a iuré. Parquoy d'autant que la promesse qu'il en a faite est ferme, non point à cause de nos merites, mais selon sa misericorde: il nous faut confesser sans crainte ce dont nous ne pouuons douter. Pareillement sainct Bernard, Les Ser.5.in dedi. templi. disciples, dit-il, demanderent à Iesus, Qui sera sauué? Il leur respondit que cela estoit impossible aux hommes, mais non pas à Dieu. Voici donc nostre fiance, voici nostre consolation vnique, voici tout le fondement de nostre esperãce. Mais combien que nous soyõs Eccle.6.a.1 certains de son pouuoir: que dirons-nous de la volonté? Qui est-ce qui sait s'il sera digne 1.Cor.2.d.16 de haine ou d'amour? qui est-ce qui a cogneu le vouloir du Seigneur, ou qui a esté son conseiller? Il faut qu'en ceste endroit la foy nous subuienne. Il faut que la verité nous secoure: afin que ce qui est caché de nous au cœur du Pere, nous soit reuelé par l'Esprit. & que son Esprit en nous rendant tesmoignage, nous persuade que nous sommes enfans de Dieu: qu'il le nous persuade, di-ie, en nous appellãt, & en nous iustifiãt gratuitement par la foy, qui est comme le moyen entre la predestination de Dieu & la gloire de la vie eternelle. Bref, il nous faut ainsi conclurre, L'Escriture denonce que les promesses de Dieu n'ont

nulle

nulle vigueur & effect, qu'elles ne soyent receuës de certaine fiance de cœur: d'autrepart elle declaire que s'il y a doute ou incertitude au cœur, qu'elles sont rendues vaines. Puis apres elle enseigne que nous ne pouuõs autre chose que vaciller & trẽbler, si icelles promesses sont appuyees sur nos œuures. Il faut donc ou que toute iustice nous soit ostee, ou que les œuures ne viennent point en consideration: mais plustost que la seule foy ait lieu, de laquelle la nature est de fermer les yeux, & dresser les oreilles: c'est à dire, d'estre fichee du tout en la seule promesse de Dieu, sans auoir esgard à aucune dignité ou merite de l'hõme. Ainsi est verifiee ceste belle promesse de Zacharie: que quãd l'iniquité de la terre aura esté effacee, vn chacun appellera son voisin sous sa vigne & sous son figuier. Au quel lieu le Prophete signifie, que les fideles n'ont autre iouissance de paix, qu'apres auoir obtenu remission de leurs pechez. (Car il faut entendre la coustume ordinaire des Prophetes: c'est que quand ils traittent du regne de Christ, ils proposent les benedictions terriennes de Dieu comme figures, pour nous representer les biens spirituels.) De là vient aussi que Christ est nommé maintenãt Roy de paix, maintenant Nostre paix: pource que c'est luy qui appaise tous les troubles de la conscience. Si on demande par quel moyen: il faut necessairemẽt venir au sacrifice, par lequel Dieu a esté appaisé. car iamais ne cessera l'hõme de trembler en soy-mesme, iusques à ce qu'il vienne à se bien resoudre que Dieu nous est fait propice seulement par la satisfaction que Christ a faite en portant la pesanteur de son ire. Bref, il ne nous faut chercher paix ailleurs qu'aux espouuantemens & frayeurs de Christ nostre Redempteur.

Zach.3.d.6

Isa.9.b.6. Ephes.2.c.14.

5 Mais qu'est-ce que i'amene vn tesmoignage aucunement obscur, veu que S. Paul declaire si ouuertement par tout qu'il n'y demeure nulle ioye paisible aux consciences, si ce poinct n'est resolu, que nous sommes iustifiez par foy? Il explique quant & quant d'où vient telle certitude: assauoir quand l'amour de Dieu est espandue en nos cœurs par le S. Esprit: comme s'il disoit que nos ames ne peuuent autremẽt estre appaisees, que nous ne soyons du tout persuadez que nous sommes agreables à Dieu. Et voila pourquoy ailleurs il s'escrie en la personne de tous fideles, Qui est-ce qui nous separera de l'amour de Dieu qui est en Iesus Christ? Car iusques à ce que nous soyons arriuez à ce port, nous tremblerons à chacune bouffee de vent: mais cependant que Dieu se monstrera pasteur enuers nous, il y aura asseurance, voire en obscureté de mort. Parquoy tous ceux qui babillẽt que nous sommes iustifiez par foy, d'autant qu'apres estre regenerez nous viuons iustement: n'ont iamais gousté la douceur de ceste grace, pour se confier que Dieu leur seroit propice. Dont il s'ensuit qu'ils ne sauent que c'est de bien & deüment prier, non plus que les Turcs & tous autres Payẽs. car il n'y a vraye foy, tesmoin sainct Paul, sinon celle qui nous suggere ce nom tant doux & amiable de Pere, pour inuoquer Dieu franchement: & mesme qui nous ouure la bouche pour oser crier haut & clair, Abba, Pere. Ce qu'il exprime ailleurs encore mieux, en disant que nous auõs hardiesse & acces à Dieu en Iesus Christ, auec fiance par la foy d'iceluy. Cela ne peut venir du don de regeneration, lequel comme il est imparfait pendant que nous viuõs en la chair, aussi est enueloppé en beaucoup d'occasions de douter. Dont il est necessaire de venir à ce remede, que les fideles s'asseurent que le seul droit & titre qu'ils ont d'esperer que le royaume des cieux leur appartiẽt, c'est qu'estans entez au corps de Christ ils sont gratuitemẽt reputez iustes. Car la foy n'apporte point de soy vertu pour nous iustifier, ou nous acquerir grace deuant Dieu: mais reçoit de Christ ce qui nous defaut.

au mesme. 5.a.

Rom.8.g.35

Pse.23.a.4.

Rom.8.a.2.

Galat.4 a.6 Ephe.3.c.12.

CHAP. XIIII.

¶ Quel est le cõmencement de la iustificatiõ, & quels en sont les aduãcemẽs cõtinuels.

POur esclaircir encore plus la matiere, examinons quelle peut estre la iustice de l'homme pour tout le cours de sa vie. Or il nous faut ici mettre quatre degrez. car ou l'homme estant destitué de la cognoissance de Dieu, est enueloppé en idolatrie: ou ayant receu la Parole & les Sacremens, & cependant viuãt dissoluement, renonce en ses œuures le Seigneur, lequel il cõfesse de bouche, & par ainsi n'est Chrestien que de titre & profession: ou il est hypocrite, cachãt sa peruersité sous couuerture de preud'hommie: ou estant regeneré par l'Esprit de Dieu, s'adonne de cœur à suyure saincteté & innocence. Quant au premier genre, d'autant qu'il faut estimer telles manieres de gens en leur naturel, depuis le couppet de la teste iusques à la plante des pieds on n'y trouuera vn seul grain de bien: si ce n'est que nous vueilliõs arguer l'Escriture de faussete, quand elle donne ces titres à tous enfans d'Adam, assauoir qu'ils sont d'vn cœur peruers & endurci: que tout ce qu'ils peuuent forger dés leur premiere ieunes-

Iere.17.b.

Gen.8.d.21. Psc.94.b.11. & 14.a.2. Gen.6.a.3 Galat.5.c.19

se n'est que malice: que toutes leurs cogitatiõs sont vaines: qu'ils n'ont point la crainte de Dieu deuãt leurs yeux: que nul d'eux n'a intelligẽce: que nul ne cerche Dieu: en somme, qu'ils sont chair: sous lequel vocable sont entendues toutes les œuures que sainct Paul recite, Paillardise, ordure, impudicité, dissolution, idolatrie, empoisonnemẽs, inimitiez, contentions, emulatiõs, ires, noises, dissentions, sectes, enuies, homicides, & tout ce qui se peut penser de vilainie & abomination. Voila la belle dignité, en fiãce de laquelle ils se doyuẽt enorgueillir. S'il y en a aucuns entre eux qui ayent quelque apparence d'honnesteté en leurs mœurs, dont ils puissent acquerir opinion de saincteté entre les hommes: puis que nous sauons que Dieu ne se soucie de la pompe exterieure, si nous voulons que telle honnesteté vaille quelque chose pour les iustifier, il faut venir à la fontaine & source des œuures: il faut, di-ie, regarder de pres de quelle affection procedent telles œuures. Or cõbien que la matiere me face grande ouuerture à parler: toutesfois pource que la chose se peut despescher en peu de paroles, ie suyuray la breueté tant qu'il me sera possible.

2 Pour le commencement, ie ne nie pas que toutes les vertus qui apparoissent en la vie des infideles & idolatres, ne soyent dons de Dieu. Et ne suis si esloigné de iugement humain, que ie vueille dire qu'il n'y ait nulle differẽce entre la iustice, moderatiõ & equité de Tyte & de Traian, qui ont esté bõs Empereurs Romains: & entre la rage, intemperance & cruauté de Caligula, Neron ou Domitiã, qui ont regné comme bestes furieuses: entre les vilaines paillardises de Tyberius & la cõtinence de Vespasiẽ: & (afin de ne nous arrester en chacun vice ou vertu particuliere) qu'il n'y ait à dire entre l'obseruation des loix & le contemnement. Car il y a telle diuersité entre le bien & le mal, qu'elle apparoist mesme en ceste image morte. Car quel ordre resteroit au monde, si ces choses estoyent confondues ensemble? Pourtant le Seigneur non seulemẽt a imprimé au cœur d'vn chacun ceste distinction entre les œuures honnestes & vilaines: mais aussi l'a confermee souuent par sa prouidence. Car nous voyons comment il donne plusieurs benedictions de la vie presente à ceux qui s'estudient à vertu entre les hommes. Non pas que ceste ombre & image de vertu merite le moĩdre de ses benefices. mais il luy plaist de mõstrer ainsi combien il aime la vraye vertu, en ce qu'il ne laisse point sans quelque remuneration temporelle, celle qui n'est qu'exterieure & simulee. Dont il s'ensuit, ce que nous auons nagueres confessé, ces vertus telles quelles, ou plustost ces simulachres de vertus, estre dons procedans de luy: veu qu'il n'y a rien de louable qui n'en procede.

Lib.4.contr. Iul.

3 Neantmoins ce qu'escrit sainct Augustin ne laisse pas d'estre vray: c'est que tous ceux qui sont estrãges de la religion d'vn seul Dieu, combien qu'on les ait en admiration pour l'estime qu'on a de leur preudhommie, non seulemẽt ne sont dignes de nulle remuneration, mais plustost sont dignes de punition, en ce qu'ils cõtaminent les dons de Dieu par la pollution de leur cœur. Car combien qu'ils soyent instrumens de Dieu, pour conseruer & entretenir la compagnie des hommes en iustice, continence, amitié, prudence, temperance & force: toutesfois ils executent ces bonnes œuures de Dieu tresmal. car ils sont retenus de mal-faire, non point de pure affection d'hõnesteté ou de iustice: mais par ambition ou amour d'eux-mesmes, ou quelque autre consideration oblique & peruerse. Puis donc que leurs œuures sont corrompues de l'impureté du cœur, comme de leur premiere origine: elles ne meritent non plus d'estre mises entre les vertus que font les vices, qui pour quelque similitude & affinite qu'ils ont auec les vertus, deçoyuent les hommes. Et pour le faire court, puis que nous sauõs que ceste est la fin vnique & perpetuelle de iustice & droiture, que Dieu soit hõnoré: tout ce qui tend ailleurs, à bon droit perd le nom de droiture. Puis donc que telle maniere de gens ne regardent point le but que la Sagesse de Dieu a ordõné: combien que ce qu'ils font semble aduis bon en l'action externe, toutesfois pour la mauuaise fin est peché. Il conclud donc, que tous ceux qui ont esté prisez entre les Payẽs, ont touſiours peché en l'apparẽce qu'ils ont eu de vertu: d'autãt qu'estans desnuez de la clairté de foy, ils n'ont pas rapporté leurs œuures, qu'on a tenu pour vertueuses, à la fin qu'ils deuoyent.

1.Iean.5.c.12

4 Dauantage, si ce que dit sainct Iean est vray, c'est qu'il n'y a point de vie hors le Fils de Dieu: tous ceux qui n'ont point de part en Christ, quels qu'ils soyẽt, & quoy qu'ils facent ou s'efforcent de faire tout le cours de leur vie, ne tend qu'à ruine & confusion, & iugement de mort eternelle. Selon ceste raison sainct Augustin dit en quelque passage, Nostre religion ne discerne point les iustes des iniques par la reigle des œuures: mais de la foy, sans laquelle les œuures qui semblent bonnes, sont conuerties en pechez. Parquoy luy-mesme parle tresproprement, quand il accomparage la vie de telles gẽs à vne course

Lib.ad Bonif.2.Cap.5. Præfa,in Psal.31

esgaree.

esgaree. Car d'autant qu'vn homme court plus hastiuement hors du chemin, d'autãt plus se recule-il hors de son but, & à ceste cause est plus miserable. Il conclud donc qu'il vaut mieux clocher en la voye, que courir legerement hors de la voye. Finalemẽt il est certain que ce sont mauuais arbres, veu qu'il n'y a nulle sanctification sinon en la communion de Christ. Ils peuuent donc produire de beaux fruicts, & mesme de douce saueur: mais ils n'en peuuent nullement produire de bons. De cela nous voyons clairement, que tout ce que pense, medite, entreprend & fait l'homme auant qu'estre reconcilié à Dieu, est maudit: & non seulement n'a aucune valeur à le iustifier, mais plustost merite certaine damnation. Et comment disputons-nous comme d'vne chose douteuse, puis que desia il a esté decidé par le tesmoignage de l'Apostre, qu'il est impossible de plaire à Dieu sans foy? *Hebr.11.b.6.*

5 Mais la chose sera encore plus liquidee, si nous mettons la grace de Dieu d'vne part, & la condition naturelle de l'homme de l'autre. L'Escriture denonce par tout haut & clair, que Dieu ne trouue rien en l'homme dont il soit incité à luy bien-faire: mais qu'il le preuient de sa benignité gratuite. Car qu'est-ce que pourroit auoir vn mort, pour estre ressuscité en vie? Or quand Dieu illumine l'homme, & luy donne à cognoistre sa verité, il est dit qu'il le suscite des morts, & le fait nouuelle creature. Car nous voyons que souuent la benignité de Dieu nous est recommandee par ce titre, & principalement de l'Apostre. Dieu, dit-il, qui est riche en misericorde, pour sa grande charité dont il nous a aimez, du tẽps que nous estions morts en peché, nous a viuifiez en Christ, &c. En vn autre lieu traittant sous la figure d'Abraham la vocation generale des fideles: C'est Dieu, dit-il, qui viuifie les morts, & appelle les choses qui ne sont point, comme si elles estoyent. Si nous ne sommes rien, que pouuons-nous? Pourtãt Dieu rabbat fort & ferme toute nostre presomptiõ en l'histoire de Iob: Qui m'a preuenu, & ie le remunereray? Toutes choses sont miẽnes. Laquelle sentence sainct Paul expliquant, la tire à ce que nous ne pensions apporter quelque chose à Dieu, sinon pure confusion & opprobre de nostre indigence. Pourtãt au lieu preallegué, pour monstrer que nous sommes venus en esperance de salut par la seule grace de Dieu, & non par nos œuures, il remonstre que nous sommes ses creatures, estans regenerez en Iesus Christ à bonnes œuures, lesquelles Dieu a preparees afin que cheminiõs en icelles. cõme s'il disoit, Qui sera-ce de nous qui se vantera d'auoir preuenu Dieu par sa iustice, veu que nostre premiere faculté à biẽ-faire procede de sa regeneration? Car selon que nous sommes de nature, on tireroit plustost de l'huile d'vne pierre que de nous vne seule bonne œuure. C'est merueille si l'homme estant condamné d'vne telle ignominie s'ose encore attribuer quelque chose de reste. Confessons donc auec ce noble instrument de Dieu sainct Paul, que nous sommes appellez d'vne vocation saincte: non pas selon nos œuures, mais selon son election & grace. Itẽ, que la benignité & dilection de Dieu nostre Sauueur est apparuë en ce qu'il nous a sauuez, non pas pour les œuures de iustice que nous ayons faites, mais selon sa misericorde, afin qu'estans iustifiez par sa grace nous fussions heritiers de la vie eternelle. Par ceste confession nous despouillons l'homme de toute iustice iusques à la derniere goutte, pour tout le temps qu'il n'est point regeneré en esperance de vie eternelle par la misericorde de Dieu: veu que si les œuures valẽt quelque chose à nous iustifier, il seroit faussement dit que nous sommes iustifiez par grace. Certes l'Apostre n'estoit pas si oublieux, qu'en affermãt la iustification estre gratuite, il ne se souuint bien de ce qu'il argue en vn autre lieu, c'est que la grace n'est plus grace si les œuures ont quelque valeur. Et qu'est-ce que veut dire autre chose le Seigneur Iesus, disant qu'il est venu pour appeller les pecheurs, & non pas les iustes? Si les pecheurs tant seulement sont introduits à salut: qu'est-ce que nous y cerchons entree par nos iustices contrefaites? *Iean.5.c.25. & en autres passages Ephes.2.a.4. Rom. 4.c.17. Iob 41.a.2. Rom.11.d.35 Ephes.2.b.10. 2.Tim.1.c.9. Tite.3.b.4. Rom.11.a.6. Mat.9.b.13*

6 Ceste pensee me reuient souuentesfois en l'entendement, qu'il y a danger que ie ne face iniure à la misericorde de Dieu, de mettre si grand' peine à la defendre, comme si elle estoit douteuse ou obscure. Mais pource que nostre malignité est telle, que iamais elle ne concede à Dieu ce qui est sien, sinon qu'elle soit contreinte par necessité, il me faut ici arrester vn peu plus longuemẽt que ie ne voudroye. Toutesfois pource que l'Escriture est assez facile en ceste endroit, ie combatray des paroles d'icelle plustost que des miẽnes. Isaie apres auoir escrit la ruine vniuerselle du gẽre humain, expose tresbien apres l'ordre de la restitution: Le Seigneur a regardé, dit-il, & luy a semblé aduis mauuais: & a veu qu'il n'y auoit pas vn hõme, & s'est esmerueillé qu'il n'y auoit pas vn seul qui intercedast. Pourtant il a mis le salut en son bras, & s'est cõfermé en sa iustice. Où sont nos iustices, si ce que dit le Prophete est vray: c'est qu'il n'y en a pas vn seul qui aide à Dieu à recouurer salut? En telle maniere l'autre Prophete introduit le Seigneur parlãt de recõcilier le pecheur à soy, *Isaie 59.c.15 Osee.2.d.19. & 13.*

Ie t'eſpouſeray, dit-il, à perpetuité en iuſtice, iugement, grace & miſericorde. Ie diray à celuy qui n'auoit point obtenu miſericorde, qu'il l'aura obtenue. Si vne telle alliance, qui eſt la premiere conionction de Dieu auec nous, eſt appuyee ſur la miſericorde de Dieu, il ne nous reſte autre fondement de noſtre iuſtice. Et de fait, ie voudroye ſauoir de ceux qui veulent faire à croire que l'homme vient au deuant de Dieu auec quelques merites, s'il y a quelque iuſtice qui ne ſoit point plaiſante à Dieu. Si c'eſt vne rage de penſer cela: qu'eſt-ce qui procedera des ennemis de Dieu qui luy ſoit plaiſant, veu qu'il les a entierement en abomination auec toutes leurs œuures? La verité teſmoigne que nous ſommes tous ennemis mortels de Dieu, & qu'il y a guerre ouuerte entre luy & nous, iuſques à ce qu'eſtās iuſtifiez nous rentrions en ſa grace. Si le commencement de la dilection de Dieu enuers nous eſt noſtre iuſtification, quelles iuſtices des œuures pourrōt preceder? Parquoy ſainct Iean pour nous retirer de ceſte pernicieuſe arrogance, nous admonneſte diligemment comme nous ne l'auōs pas aimé les premiers. Ce que le Seigneur auoit long temps auparauant enſeigné par ſon Prophete, diſant qu'il nous aimeroit d'vne dilection volontaire, pource que ſa fureur ſera deſtournee. S'il eſt enclin de ſon bō vouloir à nous aimer, il n'eſt pas certes eſmeu par les œuures. Le rude vulgaire n'entēd autre choſe par cela, ſinon que nul n'auoit merité que Chriſt fiſt noſtre redemption: mais que pour venir en poſſeſſion d'icelle, nous ſommes aidez de nos œuures. Mais au contraire, commēt que nous ſoyons rachetez de Chriſt, ſi eſt-ce toutesfois que nous demeurōs touſiours enfans de tenebres, ennemis de Dieu & heritiers de ſon ire, iuſques à ce que par la vocation gratuite du Pere nous ſommes incorporez en la communiō de Chriſt. Car ſainct Paul ne dit pas que nous ſoyons purgez & lauez de nos ordures, ſinon quand le ſainct Eſprit fait ceſte purgation en nous. Ce que voulant dire ſainct Pierre, enſeigne que la ſanctification du ſainct Eſprit nous profite en obeiſſance & arrouſement du ſang de Chriſt. Si pour eſtre purifiez nous ſommes arrouſez du ſang de Chriſt par l'Eſprit, ne penſons point eſtre autres deuant ceſt arrouſemēt qu'eſt vn pecheur ſans Chriſt. Que cela donc nous demeure certain, aſſauoir que le commencemēt de noſtre ſalut eſt comme vne reſurrection de mort à vie. Car quād il nous a eſté donné pour l'amour de Chriſt de croire en luy, lors nous commēçons d'entrer de mort à vie.

Rom.5.a.6.
Coloſ.19.c.12
1.Ieā 4.b.10.
Oſee 14.b.5.
1.Cor.6.b.11.
1.Pier.1.a.2.

7 Sous ce reng ſont compris le ſecond & troiſieme genre des hommes, que nous auons mis en la diuiſion precedente. Car la ſouilleure de conſcience, qui eſt tant aux vns cōme aux autres, eſt vn ſigne qu'ils ne ſont point encore regenerez de l'Eſprit de Dieu. Dauantage, ce qu'ils ne ſont point regenerez, eſt ſigne qu'ils n'ont nulle foy. dōt il appert qu'ils ne ſont encore reconciliez à Dieu, ne iuſtifiez en ſon iugement: veu qu'on ne paruient à tels biens ſinon par foy. Qu'eſt-ce que feroyent les pecheurs alienez de Dieu, qui ne ſuſt execrable à ſon iugement? Il eſt bien vray que tous infideles, & principalement les hypocrites, ſont enflez de ceſte folle confiance: c'eſt cōbien qu'ils cognoiſſent leur cœur eſtre plein d'ordure & de toute vilainie, toutesfois s'ils font quelques bōnes œuures en apparence, ils les eſtiment dignes de n'eſtre point meſpriſees de Dieu. De là viēt ceſt erreur mortel, que ceux qui ſont conuaincus d'auoir le cœur meſchāt & inique, ne peuuent eſtre menez à ceſte raiſon, de ſe confeſſer eſtre vuides de iuſtice: mais en ſe recognoiſſant iniuſtes, pource qu'ils ne le peuuent nier, s'attribuent neātmoins quelque iuſtice. Ceſte vanité eſt treſbien refutee de Dieu par le Prophete Haggee, Interrogue, dit-il, les Preſtres: Si vn homme porte au pan de ſa robbe de la chair ſanctifiee, ou attouche du pain ſanctifié: ſera-il pourtant ſanctifié? Les Preſtres reſpondent que non. Haggee les interrogue puis apres, Si vn hōme pollu en ſon ame, touche quelqu'vne de ces choſes, s'il ne la polluera pas. Les Preſtres reſpondent qu'ouy. Lors il eſt commandé à Haggee de leur dire, Tel eſt ce peuple deuant ma face, & telles ſont les œuures de leurs mains: & tout ce qu'ils m'offrirōt ſera contaminé. Pleuſt à Dieu que ceſte ſentence fuſt bien receuë de nous, ou bien imprimee en noſtre memoire. Car il n'y en a nul, quelque meſchāt qu'il ſoit en toute ſa vie, qui ſe puiſſe perſuader ce que le Seigneur denonce ici clairemēt. Si le plus meſchāt du monde s'eſt acquitté de ſon deuoir en quelque poinct, il ne doute pas que cela ne luy ſoit alloé pour iuſtice. Au contraire le Seigneur proteſte, que par cela on n'acquiert nulle ſanctification, que le cœur ne ſoit premierement bien purgé. Et non content de cela, teſmoigne que toutes œuures procedantes des pecheurs, ſont ſouillees par l'impureté de leur cœur. Gardons-nous donc d'impoſer le nom de Iuſtice aux œuures qui ſont condamnees de pollution par la bouche de Dieu. Et par combien belle ſimilitude demonſtre-il cela? Car on pouuoit obiecter, que ce que Dieu a commādé eſt inuiolablement ſainct, mais au con-

Hagg.2.b.12

traire il demonstre que ce n'est pas de merueilles si les œuures que Dieu a sanctifiees en sa Loy, sont souillees par l'ordure des meschans: veu que par vne main immonde est profané ce qui auoit esté consacré.

8 Il poursuit aussi en Isaie tresbien ceste matiere, Ne m'offrez point, dit-il, sacrifices en vain. vostre encens m'est abomination: mon cœur hait toutes vos festes & solennitez; ie suis faſché à merueilles de les endurer. Quand vous esleuerez vos mains, ie destourneray mes yeux de vous: quād vous multiplierez vos oraisons, ie ne les exauceray point: car vos mains sont pleines de sang. Lauez-vous, & soyez purs, & ostez vos mauuaises pēsees. Qu'est-ce que veut dire cela, que le Seigneur reiette & abomine si fort l'obseruation de sa Loy? Mais il ne reiette rien qui soit de la pure & vraye obseruation de la Loy: dont le commencement est, comme il enseigne par tout, vne crainte cordiale de son nom. Icelle ostee, toutes les choses qu'on luy presente non seulement sont fatras, mais ordures puantes & abominables. Voisent maintenant les hypocrites, & s'efforcent de s'approuuer à Dieu par leurs bonnes œuures, ayans cependant le cœur enueloppé en cogitations peruerses. Certes en ceste maniere ils l'irriteront de plus en plus. Car les hosties des iniques luy sont execrables: & la seule oraison des iustes luy est plaisante. Nous concluons donc, que cela doit estre resolu entre ceux qui sont moyennemēt exercitez en l'Escriture: c'est que toutes œuures qui procedent des hommes que Dieu n'a point sanctifiez par son Esprit, quelque belle monstre qu'elles ayēt, sont si loin d'estre reputees pour iustice deuāt Dieu, qu'elles sont estimees pechez. Pourtant ceux qui ont enseigné que les œuures n'acquierent point grace & faueur à la personne: mais au contraire, que les œuures sont lors agreables à Dieu, quand la personne a esté acceptee de luy en sa misericorde, ont tresbien & veritablement parlé. Et nous faut diligemment obseruer ceste ordre, auquel l'Escriture nous conduit quasi par la main. Moyse escrit que Dieu a regardé à Abel & à ses œuures. Voyons-nous pas qu'il demonstre Dieu estre propice aux hommes, auant qu'il regarde à leurs œuures? Il faut dōc que la purification du cœur precede, à ce que les œuures prouenantes de nous soyent amiablement receuës de Dieu: par ce que touſiours ceste sentence de Ieremie demeure en sa vigueur, Que les yeux de Dieu regardent à l'integrité. Or le sainct Esprit a vne fois prononcé par la bouche de sainct Pierre, que par la seule foy nos cœurs sont purifiez. Il s'ensuit donc que le premier fondement est en la vraye & viue foy.

Isaie 1.d.13 & 58.a.1.

Prou.15.b.8

Auguſt.lib. de Pœnit.& Greg.cuius verba referuntur 3 quæſt.7.c. Granibus.

Genes.4.a.4

Iere 5.a.3 Act.15.b.6

9 Regardons maintenant que c'est qu'ont de iustice ceux que nous auons mis au quatrieme reng. Nous confessons bien, quand Dieu nous recōcilie à soy par le moyen de la iustice de Iesus Christ, & nous ayant fait remission gratuite de nos pechez nous repute pour iustes: qu'auec ceste misericorde est conioint vn autre benefice, c'est que par son sainct Esprit il habite en nous, par la vertu duquel les concupiscences de nostre chair sont de iour en iour plus mortifiees: & ainsi sommes sanctifiez, c'est à dire consacrez à Dieu en vraye pureté de vie, entant que nos cœurs sont formez en l'obeissance de la Loy, à ce que nostre principale volonté soit de seruir à sa volonté, & auancer sa gloire en toutes sortes. Neantmoins, cepēdant mesmes que par la conduite du sainct Esprit nous cheminons en la voye du Seigneur: afin de ne nous oublier, il y demeure des reliques d'imperfection en nous, lesquelles nous donnent occasion de nous humilier. Il n'y a nul iuste, dit l'Escriture, qui face bien & ne peche point. Quelle iustice donc auront les fideles, de leurs œuures? Ie di premierement, q̄ la meilleure œuure qu'ils puissent mettre en auāt, est touſiours souillee & corrompue de quelque pollution de la chair, comme vn vin est corrompu quand il est meslé auec de la lie. Que le seruiteur de Dieu, di-ie, elise la meilleure œuure qu'il pensera auoir faite en toute sa vie: quād il aura bien espluché toutes les parties d'icelle, il trouuera sans doute qu'elle sentira en quelque endroit la pourriture de sa chair: veu qu'il n'y a iamais en nous vne telle disposition à bien-faire, qu'elle deuroit estre: mais qu'il y a grande foiblesse pour nous retarder. Or combien que nous voyons les macules dont sont entachees les œuures des saincts, n'estre point obscures ne cachees: toutesfois encore que nous posions le cas que ce soyent seulemēt petites taches & menues: assauoir si elles n'offenseront en rien les yeux du Seigneur, deuāt lequel les estoilles mesmes ne sont pas pures, Nous auōs qu'il ne sort pas vne seule œuure des fideles qui ne merite iuste loyer d'opprobre, si on l'estime de soy.

1.Rois 8.c.46

10 Dauantage, s'il se pouuoit faire que nous fissions quelques œuures pures & parfaites: toutesfois vn seul peché suffit pour effacer & esteindre toute la memoire de nostre iustice precedente, comme dit le Prophete: auquel aussi accorde sainct Iaques, disant que celuy qui a offensé en vn poinct, est rēdu coulpable de tous. Or comme ainsi soit que ceste

Eze.18..c.24 Iaq.2.b.10.

vie mortelle ne ſoit iamais pure ou vuide de peché: tout ce que nous aurions acquis de iuſtice ſeroit corrõpu, oppreſſé & perdu à chacune heure par les pechez qui s'enſuyuroyẽt. ainſi ne viẽdroit point en cõte deuãt Dieu, pour nous eſtre imputé à iuſtice. Finalement, quand il eſt queſtion de la iuſtice des œuures, il ne faut point regarder vn ſeul faict: mais la Loy meſmes. Et pourtant ſi nous cerchons iuſtice en la Loy, ce ſera en vain que nous produirons vne œuure ou deux: mais il eſt requis d'apporter vne obeiſſance perpetuelle. Ce n'eſt pas donc pour vne fois que le Seigneur nous impute à iuſtice la remiſſion gratuite de nos pechez, comme aucuns follement penſent, afin qu'ayans impetré vne fois pardon de noſtre mauuaiſe vie, nous cerchions apres iuſtice en la Loy: veu qu'en ce faiſant il ne feroit que ſe moquer de nous, en nous abuſant d'vne vaine eſperãce. Car comme ainſi ſoit que nous ne puiſsions auoir aucune perfection, cependant que nous ſommes en ce corps mortel: d'autrepart que la Loy denonce iugemẽt & mort à tous ceux qui n'auront accompli d'œuures parfaite iuſtice: elle auroit touſiours dequoy nous accuſer & cõuaincre, ſinon que la miſericorde de Dieu vint au deuant pour nous abſoudre de remiſsion de peché aſsiduelle. Pourtant ce que nous auons dit au commencement, demeure touſiours ferme: c'eſt que ſi nous ſommes eſtimez ſelon noſtre dignité, quelque choſe que nous taſchions de faire, nous ſerons touſiours dignes de mort auec nos efforts & entrepriſes.

11 Il nous faut fermement arreſter à ces deux poincts: le premier eſt, qu'il ne s'eſt iamais trouué œuure d'homme fidele qui ne fuſt damnable, ſi elle euſt eſté examinee ſelon la rigueur du iugement de Dieu. le ſecond eſt, que quand il s'en trouueroit vne telle (ce qui eſt impoſsible à l'homme) neantmoins qu'eſtant pollue & ſouillee par les pechez qui ſeroyent en la perſonne, elle perdroit toute grace & eſtime. C'eſt-ci le principal poinct de la diſpute que nous auons auec les Papiſtes, & quaſi le nœud de la matiere. Car touchant du commencement de la iuſtification, il n'y a nul debat entre nous & les docteurs Scolaſtiques, qui ont quelque ſens & raiſon. Il eſt bien vray que le poure mõde a eſté ſeduit iuſque-là, de penſer que l'homme ſe preparaſt de ſoy-meſme pour eſtre iuſtifié de Dieu: & que ce blaſpheme a regné communement tant en predications qu'aux eſcoles: cõme encore auiourd'huy il eſt ſouſtenu de ceux qui veulent maintenir toutes les abominations de la Papauté. mais ceux qui ont eu quelque raiſon, ont touſiours accordé auec nous en ce poinct, ainſi que i'ay dit: aſſauoir que le pecheur, eſtãt deliuré de damnatiõ par la bonté gratuite de Dieu, eſt iuſtifié d'autant qu'il obtient pardon de ſes fautes. Mais voici en quoy ils different d'auec nous: c'eſt que premierement ſous le mot de Iuſtification ils cõprennent le renouuellement de vie ou la regeneration, par laquelle Dieu nous reforme en l'obeiſſance de ſa Loy. Secondement, que quãd l'homme eſt vne fois regeneré, ils penſent qu'il ſoit agreable à Dieu, & tenu pour iuſte par le moyen de ſes bonnes œuures. Or le Seigneur au contraire prononce, qu'il a imputé à ſon ſeruiteur Abraham la foy à iuſtice: non pas ſeulement pour le temps qu'il ſeruoit aux idoles, mais long temps apres qu'il auoit commencé à viure ſainctement. Abraham donc auoit deſia long temps adoré Dieu en pureté de cœur, & auoit ſuiui long temps les commandemens d'iceluy ſelon qu'vn hõme mortel peut faire. ſi eſt-ce toutesfois qu'il a ſa iuſtice par la foy. Dequoy nous concluons ſelon ſainct Paul, que ce n'eſt pas ſelon les œuures. Semblablement quand il eſt dit au Prophete, Que le iuſte viura de foy: il n'eſt pas queſtion des infideles, leſquels Dieu iuſtifie en les conuertiſſant à la foy: mais ceſte doctrine s'adreſſe aux fideles, & leur eſt dit qu'ils viuront par foy. Sainct Paul en dõne encore vne plus claire declaration, quãd pour approuuer la iuſtice grãtuite, il amene ce paſſage de Dauid, Bien-heureux ſont ceux auſquels les pechez ſont remis. Or il eſt certain que Dauid ne parle point des infideles, mais de ſoy-meſme & de ſes ſemblables: d'autant qu'il parle du ſentiment qu'il en auoit apres auoir long temps ſerui à Dieu. Parquoy il ne faut pas que nous ayons pour vn coup ſeulement ceſte beatitude: mais qu'elle nous dure pour toute noſtre vie. Finalemẽt, l'ambaſſade de reconciliation dont parle ſainct Paul, laquelle nous teſtifie que nous auons noſtre iuſtice en la miſericorde de Dieu, ne no⁹ eſt point dõnee pour vn iour: mais eſt perpetuelle en l'Egliſe Chreſtienne. Pourtant les fideles n'ont autre iuſtice iuſques à la mort, que par le moyẽ qui eſt là deſcrit. Car Chriſt demeure à iamais Mediateur pour nous reconcilier auec le Pere: & l'efficace de ſa mort eſt perpetuelle, aſſauoir l'ablution, ſatisfaction & l'obeiſſance parfaite qu'il a rendue, par laquelle toutes nos iniquitez ſont cachees. Et ſainct Paul aux Epheſiens ne dit pas que nous ayons le commencement de noſtre ſalut par grace, mais que nous ſommes ſauuez par icelle: non point par les œuures, afin que nul ne ſe glorifie.

Rom. 4. c. 13

Habac. 2. a. 4

Pſe 32. a. 1.

2. Cor. 5.

Epheſ. 2. b. 8

12 Les

12 Les ſubterfuges que cerchent ici les Sorboniſtes pour euader, ne les deſpeſchẽt point. Ils diſent que ce que les bonnes œuures ont quelque valeur à iuſtifier l'homme, cela ne vient pas de leur dignité propre, laquelle ils appellent Intrinſeque: mais de la grace de Dieu qui les accepte. Secondement, pource qu'ils ſont contraints de confeſſer que la iuſtice des œuures eſt touſiours ici imparfaite, ils accordent bien que cepẽdant que nous ſommes en ce monde, nous auons touſiours meſtier que Dieu nous pardõne nos pechez, pour ſuppleer le defaut de nos œuures: mais que ce pardon ſe fait, entant que les fautes qui ſe commettent ſont compenſees par œuures de ſupererogation. Ie reſpon, que la grace qu'ils appellent Acceptãte, n'eſt autre choſe que la bonté gratuite du Pere celeſte, dõt il nous embraſſe & reçoit en Ieſus Chriſt: c'eſt quand il nous veſt de l'innocence d'iceluy, & nous la met en conte: à ce que par le benefice d'icelle il nous tienne pour ſaincts, purs & innocens. Car il faut que la iuſtice de Chriſt ſe preſente pour nous, & ſoit comme conſignee au iugement de Dieu: pource qu'icelle ſeule, comme elle eſt parfaite, auſſi peut ſouſtenir ſon regard. Nous eſtans garnis d'icelle, obtenõs remiſsion aſſiduelle de nos pechez en foy. Par la pureté d'icelle nos macules & les ordures de nos imperfections eſtans cachees, ne nous ſont imputees: mais ſont comme enſeuelies, afin de n'apparoiſtre point deuant le iugement de Dieu: iuſques à ce que l'heure vienne qu'apres la mort de noſtre vieil homme, la bonté de Dieu nous retire auec Ieſus Chriſt, qui eſt le nouuel Adam, en vn repos bien-heureux: où nous attendions le iour de la reſurrection, auquel nous ſerons transferez en la gloire celeſte, ayans receu nos corps incorruptibles.

13 Si ces choſes ſont vrayes, il n'y a nulles œuures qui nous puiſſent d'elles-meſmes rendre agreables à Dieu. meſmes elles ne luy ſont pas plaiſantes, ſinon entant que l'homme eſtant couuert de la iuſtice de Chriſt luy plaiſt, & obtient la remiſſion de ſes vices. Car Dieu n'a point promis le loyer de vie à quelques certaines œuures, mais pronõce ſimplement que celuy qui fera le contenu de la Loy viura: mettant à l'oppoſite la malediction notable contre tous ceux qui auront defailli en vn ſeul poinct. En quoy l'erreur commun touchant la iuſtice partiale eſt aſſez refuté, puis que Dieu n'admet nulle iuſtice ſinõ l'obſeruation entiere de ſa Loy. Ce qu'ils ont accouſtumé de iaſer, de recompenſer Dieu par œuures de ſupererogation, n'eſt gueres plus ferme. Car quoy? ne reuiennent-ils pas touſiours là dont ils ſont ia exclus? c'eſt que quiconque garde en partie la Loy, eſt d'autant iuſte par ſes œuures? En ce faiſant ils prennent vne choſe pour reſoluë, que nul de ſain iugement ne leur cõcederoit. Le Seigneur teſmoigne ſi ſouuẽt, qu'il ne recognoiſt autre iuſtice, ſinon en parfaite obeiſſance de ſa Loy. Quelle audace eſt ce, quãd nous ſommes deſnuez d'icelle, afin qu'il ne ſemble aduis que nous ſoyons deſpouillez de toute gloire, c'eſt à dire que nous ayons pleinemẽt cedé à Dieu, de produire ie ne ſay quelles pieces & morceaux d'vn peu de bonnes œuures, & ainſi vouloir racheter ce qui nous defaut par ſatisfactiõs? Les ſatisfactions ont eſté ci deſſus puiſſammẽt abbattues: tellemẽt qu'elles ne nous deuroyent entrer en l'entendement, & ne fuſt-ce que par ſonges. Seulement ie di q̃ ceux qui babillent ainſi inconſiderément, ne reputent point combien c'eſt vne choſe execrable à Dieu que peché: car lors certes ils entẽdroyent que toute la iuſtice des hommes aſſemblee en vn monceau, ne ſuffiroit pas à la recompenſe d'vn ſeul peché. Nous voyons l'homme auoir eſté pour vn ſeul peché tellement reietté de Dieu, qu'il a perdu tout moyen de recouurer ſalut. La faculté donc de ſatisfaire nous eſt oſtee: de laquelle ceux qui ſe flattent, iamais ne ſatisferont à Dieu, auquel il n'y a rien agreable de ce qui procede de ſes ennemis. Or tous ceux auſquels il veut imputer les pechez luy ſont ennemis. Il faut donc que tous pechez ſoyent couuers & remis, auant qu'il regarde à vne ſeule œuure de nous. Dont il s'enſuit que la remiſſion des pechez eſt gratuite: laquelle eſt meſchammẽt blaſphemee de ceux qui mettent en auant aucunes ſatisfactions. Pourtant nous, à l'exemple de l'Apoſtre, oublians les choſes paſſees, & tendans à ce qui eſt deuant nous: pourſuyuons noſtre courſe pour paruenir au loyer de la vocation ſupernelle.

Leuit.18.d.5

Deut.27.d.26

Gen.3.c.17

Phil.3.c.13

14 De pretendre quelques œuures de ſupererogation, cõme conuiendra-il auec ce qui eſt dit, Que quand nous aurons fait tout ce qui nous eſt commandé, nous diſions que nous ſommes ſeruiteurs inutiles, & que nous n'auõs fait q̃ ce que nous deuiõs faire? Dire deuant Dieu, n'eſt pas feindre ou mẽtir: mais arreſter en ſoy-meſme ce qu'on a pour certain. Le Seigneur donc nous commande de iuger à la verité, & recognoiſtre de cœur que nous ne luy faiſons nuls ſeruices gratuits: mais ſeulement luy rendons ceux dont nous luy ſommes redeuables. Et ce à bon droit: car nous luy ſommes ſerfs, & aſtreints

Luc 17.c.10

de nostre condition à tant de seruices, qu'il nous est impossible de nous en acquiter, voire quand toutes nos pensees & tous nos membres ne s'appliqueroyent à autre chose. Pourtant quād il dit, Apres que vous aurez fait tout ce qui vous aura esté commandé : c'est autant comme s'il disoit, Posez le cas que toutes les iustices du mōde fussent en vn homme seul, & encore dauātage. Nous donc, entre lesquels il n'y en a nul qui ne soit bien loin de ce but, comment nous oserions-nous glorifier d'auoir adiousté quelque comble à la iuste mesure. Et ne faut point que quelcun allegue, qu'il n'y a nul inconuenient, que celuy qui ne fait pas son deuoir en quelque partie, face plus qu'il n'est requis de neccessité. car il no⁹ faut auoir ceste reigle, qu'il ne no⁹ peut riē venir en l'entendemēt, qui face ou à l'hōneur de Dieu, ou à la dilection de nostre prochain, qui ne soit compris sous la Loy de Dieu. Or si c'est partie de la Loy : il ne nous faut vanter de liberalité volōtaire, où nous sommes astreints par neccessité.

15 C'est mal à propos qu'ils alleguent la sentence de sainct Paul pour prouuer cela, quand il se glorifie qu'entre le Corinthiens il a cedé de son droit duquel il pouuoit vser s'il eust voulu : & qu'il ne leur a point seulement rendu ce qu'il leur deuoit de son office, mais qu'il s'est employé outre son deuoir, en leur preschant gratuitement l'Euangile. Il falloit cōsiderer la raison qui est là notee : c'est qu'il a fait cela afin qu'il ne fust point en scandale aux infirmes. Car les seducteurs qui troubloyent ceste Eglise la, s'insinuoyēt par ceste couuerture de ne rien prendre pour leur peine, afin d'acquerir faueur à leur peruerse doctrine, & mettre l'Euangile en haine : tellement qu'il estoit neccessaire à sainct Paul ou de mettre en danger la doctrine de Christ, ou d'obuier à telles cauteles. Si c'est chose indifferente à l'homme Chrestien, d'encourir scandale quand il s'en peut abstenir : ie cōfesse que l'Apostre a donné quelque chose à Dieu plus qu'il ne luy deuoit. mais si cela estoit requis à vn prudent dispensateur de l'Euangile : ie di qu'il a fait ce qu'il deuoit. Finalemēt, quād ceste raison n'apparoistroit point, neantmoins ce que dit Chrysostome est touſiours vray : que tout ce qui vient de nous, est d'vne telle cōdition que ce que possede vn homme serf : c'est que par le droit de seruitude il appartient à son maistre. Ce que Christ n'a point dissimulé en la parole. Car il interrogue quel gré nous saurons à nostre seruiteur, apres qu'ayāt trauaillé tout au long du iour, il retourne au soir en la maison. Or il se peut faire, qu'il aura pris plus de peine que nous ne luy en eussions osé imposer. quand ainsi sera, encore n'a-il fait sinon ce qu'il nous deuoit du droit de seruitude, veu qu'il est nostre, auec tout ce qu'il peut faire. Ie ne di point quelles sont les supererogations, dont ils se veulent priser deuant Dieu : toutesfois ce ne sont que fatras, lesquels il n'a point commandez, & ne les approuue point : & quand ce viendra à rendre conte, ne les alloera nullement. En ce sens nous concederons bien que ce sont œuures de supererogations, ainsi qu'en parle le Prophete, disant, Qui a requis ces choses de vos mains ? Mais il faut que ces Pharisiens se souuiennent de ce qui en est dit en vn autre lieu, Pourquoy deliurez-vous vostre argēt, & n'en achetez point de pain ? pourquoy prenez-vous peine en choses qui ne vous peuuent rassasier ? Messieurs nos maistres peuuent bien sans grande difficulté disputer de ces matieres, estans en leurs escoles assis mollement sur des cousins : mais quād le souuerain Iuge apparoistra du ciel en son Throne iudicial, tout ce qu'ils aurōt determiné ne profitera gueres, ains s'esuanouira comme fumee. Or c'estoit-ce qu'il falloit ici cercher : quelle fiance nous pourrons apporter, pour nous defendre en ceste horrible iugement, & non pas ce qu'on en peut babiller, ou mentir en quelque anglet d'vne Sorbonne.

1.Cor.9 a.1

au mesme b. 12.

Luc 17.b.7.

Isa.1.d.12.

Isa.55.a.2.

16 Il nous faut chasser ici deux pestes de nos cœurs : c'est de n'auoir nulle fiance en nos œuures, & ne leur attribuer aucune louange. L'Escriture çà & là nous en oste la fiance, disant que toutes nos iustices ne sont qu'ordure & puantise deuant Dieu, sinon qu'elles tirent bonne odeur de la iustice de Iesus Christ : qu'elles ne peuuent sinon prouoquer la vēgeance de Dieu, si elles ne sont supportees par le pardon de sa misericorde. Ainsi elle ne nous laisse rien de reste, sinō que nous implorions la clemence de nostre Iuge, pour obtenir merci, auec ceste confession de Dauid : Que nul ne sera iustifié deuant sa face, s'il appelle à conte ses seruiteurs. & quād Iob dit, Mal-heur sur moy si i'ay forfait : & si i'ay iustement fait, encore ne leueray-ie point la teste. Combien qu'il regarde à la iustice souueraine de Dieu, à laquelle les Anges mesmes ne peuuent satisfaire : si est-ce qu'il monstre quand on vient deuāt le throne iudicial de Dieu, qu'il ne reste rien à toutes creatures humaines sinon de faire silence. Car il n'entēd point qu'il aime mieux de son bon gré ceder à Dieu, que de combattre auec peril cōtre sa rigueur : mais il signifie qu'il ne recognoist iustice en soy, laquelle ne decheust incontinent deuāt Dieu. Quand la fiāce est dechassee,

Iob 10.c.15

il faut

il faut aussi que toute gloire soit aneãtie. Car qui est-ce qui asignera la louãge de iustice à ses œuures, quand en les considerant il tremblera deuant Dieu? Parquoy il nous faut venir où Isaie nous appelle: cest que toute la semence d'Israel se louë & se glorifie en Dieu: pource que ce qu'il dit ailleurs est tresvray, c'est que nous sommes plantez à sa gloire. Nostre cœur donc sera lors droitement purgé, quand il ne s'appuyera nullement en aucune fiance d'œuures, & n'en prẽdra point matiere de s'esleuer & enorgueillir. C'est ceste erreur qui induit les hommes à ceste fiance friuole & mẽsongere, qu'ils establissent tousiours la cause de leur salut en leurs œures. *Isaie 46.d.20* *Isa.61.a.3.*

17 Mais si nous regardons les quatre genres de causes que les Philosophes mettent, nous n'en trouuerons pas vn seul qui conuienne aux œuures, quãd il est question de nostre salut. L'Escriture par tout enseigne, que la cause efficiẽte de nostre salut est misericorde de nostre Pere celeste, & la dilection gratuite qu'il a eu enuers nous. Pour la cause materielle elle no⁹ propose Christ auec son obeissance, par laquelle il no⁹ a acquis iustice. De la cause qu'on appelle instrumẽtale, qu'elle dirõs-nous qu'elle est, sinõ la foy? S. Ieã a compris toutes ces trois ensemble en vne sentẽce, quãd il dit Que Dieu a tãt aimé le monde, qu'il a donné son Fils vnique: afin que quiconque croira en luy, ne perisse point, mais ait la vie eternelle. Quant à la cause finale, l'Apostre dit que ç'a esté pour demonstrer la iustice de Dieu, & glorifier sa bonté: cõioignant mesme clairement les trois autres causes que nous auons recitees. Car voici qu'il dit, Tous ont peché, & sont desnuez de la gloire de Dieu: mais ils sont iustifiez gratuitement par la grace d'iceluy. Il demonstre là le cõmencement & comme la source: c'est que Dieu a eu pitié de nous par sa bõté. Il s'ensuit, Par la redemption laquelle est en Christ. Ici nous auons la substance, en laquelle consiste nostre iustice. Il s'ensuit encore Par la foy au sang d'iceluy: en quoy il demõstre la cause instrumentale, par laquelle la iustice de Christ nous est appliquee. Il adiouste consequemment la fin, quand il dit que Dieu a fait cela pour demonstrer sa iustice, à ce qu'il soit iuste, & iustifiant celuy qui a foy en Iesus Christ. Et mesme, pour signifier cõme en passant que ceste iustice dont il parle consiste en la reconcilliation entre Dieu & nous, il dit nommément que Christ nous a esté donné, pour nous rendre le Pere propice. Semblablemẽt au premier chapitre de l'Epistre aux Ephesiẽs, il enseigne que Dieu nous reçoit en sa grace par sa pure misericorde: que cela se fait par l'interceſſion de Christ: que nous receuons ceste grace par foy: que le tout tend à ce but, que la gloire de sa bonté soit pleinement cogneue. Quand nous voyons toutes les parties de nostre salut estre hors de nous: qu'est ce que nous prenons aucune confiance ou gloire de nos œuures? Quant est de la cause efficiente & finale, les plus grans aduersaires de la gloire de Dieu ne nous en sauroyent faire controuersie, s'ils ne veulent renoncer toute l'Escriture. Quand ce vient à la cause materielle & instrumentale, ils cauillent, comme si nos œuures partissoyent à demi auec la foy & la iustice de Christ. Mais l'Escriture cõtredit aussi bien à cela, en affermant simplemẽt que Christ nous est en iustice & en vie, & que nous possedons vn tel bien par la seule foy. *Iean 3. b. 16.* *Rom.3.c.23* *Ephes.2.b.6* *1.Cor.1.d.30.*

18 Ce que les saincts se confermẽt & se consolent souuẽt, en reduisant en memoire leur innocence & integrité, & aucunesfois la mettent en auãt: cela se fait en deux manieres. c'est qu'en accomparant leur bonne cause auec la mauuaise cause des iniques, ils conçoyuent de cela esperance de victoire: non pas tant pour la valeur ou estime de leur iustice, que pource que l'iniquité de leurs ennemis merite cela. secondement, quand en se recognoissant deuant Dieu sans se comparer auec les autres, ils reçoyuent quelque consolation & fiance de la pureté de leur conscience. De la premiere raison nous en verrons ci apres. maintenant depeschons breuement la seconde, comment c'est qu'elle peut conuenir & accorder auec ce que nous auons desia dit: assauoir qu'il ne nous faut appuyer sur aucune fiance de nos œuures au iugemẽt de Dieu, & ne nous en faut nullement glorifier. Or la conuenance est telle: c'est que les saincts, quand il est question de fonder & establir leur salut, sans auoir regard à leurs œuures fichent les deux yeux en la seule bõté de Dieu. Et non seulement s'adressent à icelle auant toutes choses, comme au commencement de leur beatitude: mais l'ayans aussi bien pour accomplissement, y acquiescent du tout, & s'y reposent. Apres que la cõscience est ainsi fondee, dressee & cõfermee, elle se peut aussi fortifier par la consideration des œuures: assauoir entãt que ce sont tesmoignages que Dieu habite & regne en nous. Puis donc que ceste fiance des œuures n'a point lieu iusques à ce qu'ayons remis toute la fiance de nostre cœur en la misericorde de Dieu: cela ne fait rien pour mõstrer que les œuures iustifient, ou d'elles mesmes puissent asseurer l'hõme. Pour tant quãd nous excluõs la fiance des œuures, nous ne voulons autre chose dire, sinon l'a-

me Chrestienne ne doit point regarder au merite des œuures, comme à vn refuge de salut: mais du tout se reposer en la promesse gratuite de iustice. Cepẽdant nous ne luy defendons pas qu'elle ne se soustienne & conferme par tous signes qu'elle a de la benediction de Dieu: car si tous les dons que Dieu nous a faits, quãd nous les reduisons en memoire, sont comme rayons de la clairté de son visage, pour nous illuminer à contempler la souueraine lumiere de sa bonté: par plus forte raison les bonnes œuures qu'il nous a données doiuent seruir à cela, lesquelles demonstrent l'Esprit d'adoption nous auoir esté donné.

19 Quand donc les Saincts conferment leur foy par leur innocnce, ou en prennent matiere de se resiouir: ils ne font autre chose sinõ reputer par les fruicts de leur vocation, que Dieu les a adoptez pour ses enfans. Ce donc que dit Salomõ qu'en la crainte du Seigneur il y a ferme asseurãce: ce que les Saincts pour estre exaucez de Dieu vsent aucunesfois de ceste remonstrãce, qu'ils ont cheminé deuãt sa face en integrité & simplicité: tout cela n'a point de lieu à faire fondement pour edifier la conscience: mais lors seulement peut valoir, quand on le prend comme enseigne de la vocatiõ de Dieu. Car la crainte de Dieu n'est nulle part telle, qu'elle puisse dõner ferme asseurance: & tous les saincts entendent biẽ qu'ils n'ont pas pleine integrité, ains qui est meslee auec beaucoup d'imperfections & reliques de leur chair: mais pource que des fruicts de leur regeneratiõ ils prẽnent argument & signe que le sainct Esprit habite en eux, ils n'ont pas petite matiere à se confermer d'attendre l'aide de Dieu en toutes necessitez: veu qu'ils l'experimentent Pere en si grãd' chose. Or ils ne peuuent cela faire, que premieremẽt ils n'ayẽt apprehẽdé la bonté de Dieu, s'asseurans d'icelle par les promesses de l'Euangile tant seulemẽt. Car s'ils cõmencent vne fois de la reputer selõ les œuures, il n'y aura riẽ plus incertain ne plus infirme: veu que si les œuures sont estimees en elles mesmes, elles ne menaceront pas moins l'homme de l'ire de Dieu, par leur imperfection, qu'elles luy tesmoigneröt sa beneuolence par leur pureté tellement quellement accommencee. En somme, ils preschẽt tellemẽt les benefices de Dieu, qu'ils ne se diuertissent nullement de sa faueur gratuite: en laquelle sainct Paul tesmoingne que nous auons toute perfectiõ haut & bas, de long & de large & de profond, comme s'il disoit quelque part que se tournent nos sens, & quand ils monteroyent le plus haut du monde, ou s'estendroyent au long & au large, qu'ils ne doyuent outrepasser ceste borne: c'est de cognoistre la dilection de Iesus Christ enuers nous, & se tenir serrez à la bien mediter, pource qu'elle comprend en soy toutes mesures. Pour laquelle raison il dit qu'elle surmonte en preeminence tout sauoir: adioustant que quand nous comprenons commẽt Dieu nous a aimez en Iesus Christ, nous sommes remplis en toute plenitude diuine. comme ailleurs, en se glorifiant que les fideles sont victorieux en tous combats, il adiouste la raison & moyen, assauoir Pour celuy qui les a aimez.

Prou.14.c.26
2.Rois 20.a.3
Epheſ.3.d.18
Au meſme 91
Rom 8.g.47.

20 Nous voyons maintenant que les saincts ne conçoyuent point vne fiance de leurs œuures, qui attribue quelque chose au merite d'icelles (veu qu'ils ne le considerent point que comme dõs de Dieu, dont ils recognoissent sa bõté: & signes de leur vocation, dont ils reputẽt leur election:) ni aussi qui derogue rien à la iustice gratuite que nous obtenons en Christ, veu qu'elle en depẽd, & ne peut subsister qu'en icelle. Ce que sainct Augustin demonstre fort bien en peu de paroles, parlant ainsi: Ie ne di pas au Seigneur qu'il ne despriſe point l'œuure de mes mains: il est bien vray que ie cerche le Seigneur de mes mains, & ne suis point deceu: mais ie ne prise pas les œuures de mes mains. car ie crain, si Dieu les regardoit, qu'il n'y trouuast plus de pechez que de merites. Seulement ie di, & prie & desire cela, qu'il ne despriſe point l'œuure de ses mains. Seigneur dõc, voy ton œuure en moy, non pas le mien. car si tu y vois le mien, tu le condamnes: si tu y vois le tien, tu le couronnes. Et de fait, toutes les bonnes œuures que i'ay sont de toy. Nous voyons qu'il met deux raisons pourquoy il n'ose point alleguer ses œuures à Dieu: assauoir q̃ s'il a rien de bon, ce n'est pas du sien: secondement, que tout le bien qui est en luy est surmonté par la multitude de ses pechez. De là vient que la conscience, en considerant ses œuures, conçoit plus de frayeur & estonnement que d'asseurance. Pourtant ce sainct personnage ne veut point que Dieu regarde autrement ses bien-faits, sinon pour cognoistre en iceux la grace de sa vocation, afin de parfaire l'œuure qu'il a commencee.

In Pſal. 138 b.8.

21 Dauantage, ce que l'Escriture dit, que les bonnes œuures sont cause pourquoy nostre Seigneur fait bien à ses seruiteurs: il faut tellement entendre cela, que ce que nous auons dit ci dessus demeure en son entier. c'est que l'origine & effect de nostre salut gist en la dilectiõ du Pere celeste: la matiere & substãce, en l'obeissance de Christ: l'instrumẽt,

en

en l'illumination du sainct Esprit, c'est à dire en la foy : que la fin est, à ce que la bonté de Dieu soit glorifiee. Cela n'empesche point que Dieu ne reçoiue les œuures, cõme causes inferieures. mais dont vient cela ? C'est pource que ceux qu'il a predestinez par sa misericorde à l'heritage de la vie eternelle, il les introduit selon sa dispensation ordinaire en la possession d'icelle par bonnes œuures. Ainsi ce qui precede en l'ordre de sa dispensation, il le nomme cause de ce qui s'ensuit apres. Pour ceste mesme raison l'Escriture semble aduis signifier aucunesfois, que la vie eternelle procede des bonnes œuures : non pas que la louange leur en doiue estre attribuee, mais pource que Dieu iustifie ceux qu'il a esleuz, pour les glorifier finalement: la premiere grace, qui est comme vn degré à la seconde, est nõmee cause d'icelle. Toutesfois quand il faut assigner la vraye cause, l'Escriture ne nous meine point aux œuures, mais nous retient en la seule meditation de la misericorde de Dieu. Car qu'est-ce que veut dire ceste sentence de l'Apostre, Que le loyer de peché c'est mort, la vie eternelle est grace de Dieu? Pourquoy n'oppose-il la iustice à peché, comme la vie à la mort ? Pourquoy ne met-il la iustice pour cause de vie : comme il dit le peché estre cause de mort? Car la comparaison eust esté ainsi entiere, laquelle est aucunement imparfaite cõme il la couche. Mais il a voulu exprimer en ceste cõparaison ce qui estoit vray: assauoir que la mort est deuë à l'hõme pour ses merites, mais que la vie est situee en la seule misericorde de Dieu. Bref, en toutes ces façons de parler, où il est fait mẽtion des bonnes œuures, il n'est pas question de la cause pourquoy Dieu fait bien aux siens, mais seulement de l'ordre qu'il y tient: c'est qu'en adioustant grace sur grace, il prend occasion des premieres de les augmenter par les secondes: & poursuit tellement sa liberalité, qu'il veut que nous pensions touſiours à son election gratuite, laquelle est la fontaine de tous ses biens-faits enuers nous. Car cõbien qu'il aime & prise les dõs qu'il nous eslargit iournellement, selon qu'ils procedent de ceste source-la: toutesfois pource que nostre office est de nous tenir arestez à l'acceptation gratuite, laquelle seule peut affermir nos ames, il conuient mettre en secõd degré les dons de son Esprit, desquels il nous enrichist, en sorte qu'ils ne deroguent point à la premiere cause.

Rom. 8. f. 30

Rom. 6. d. 23

CHAP. XV.

¶ *Que tout ce qui est dit pour magnifier les merites destruit tant la louange de Dieu que la certitude de nostre salut.*

NOus auõs desia despesché le principal nœud de ceste matiere: c'est que d'autant qu'il est necessaire que toute iustice soit confondue deuant la face de Dieu, si elle est appuyee sur les œuures, elle est cõtenue en la seule misericorde de Dieu, & en la seule communion de Christ: & pourtant en la seule foy. Or nous auons diligemment à noter, que c'est-ci le principal poinct : afin de ne nous enuelopper en l'erreur commun non seulemẽt du vulgaire, mais aussi des sauans. Car quand il est question si la foy ou les œuures iustifient, ils alleguẽt les passages qui semblent aduis attribuer quelque merite aux œuures deuant Dieu : comme si la iustification des œuures estoit par cela demonstree, quãd il seroit prouué qu'elles sont en quelque estime deuant Dieu. Or il a esté clairement demonstré que la iustice des œuures cõsiste seulement en vne parfaite & entiere obseruation de la Loy : dont il s'ensuit que nul n'est iustifié par ses œuures, sinon celuy qui est venu à vne telle perfection, qu'on ne le sauroit redarguer de la moindre faute du monde. C'est donc vn autre question & separee, assauoir si les œuures, combien qu'elles ne suffisent point à iustifier l'homme, luy peuuẽt acquerir faueur enuers Dieu.

2 Premierement ie suis contreint de proteſter cela de ce nom de Merite : que quiconque l'a le premier attribué aux œuures humaines, au regard du iugement de Dieu, n'a pas fait chose expediente pour entretenir la syncerité de la foy. Quant à moy, ie me deporte volontiers de toute cõtentions qui se font pour les mots: mais ie desireroye que ceste sobrieté eust touſiours esté gardee entre les Chrestiens, qu'ils neussent point sans mestier & sans propos vsurpé vocables estranges de l'Escriture, qui pouuoyent engẽdrer beaucoup de scandales & peu de fruict. Car quel mestier estoit-il, ie vous prie, de mettre en auant ce nom de Merite, puis que la dignité des bonnes œuures pouuoit autrement estre expliquee sans offension ? Or combien il est venu de scandales de ce mot, nous le voyons auec grand dommage de tout le monde. Certes comme il est plein d'orgueil, il ne peut sinon obscurcir la grace de Dieu, & abbreuuer les hommes d'vne vaine outrecuidance. Ie confesse que les anciens docteurs de l'Eglise en ont communement vsé. Et pleust à Dieu

que par vn petit mot ils n'euſſent point donné occaſiõ d'erreur à ceux qui ſont venus depuis. Combien qu'en d'aucuns lieux ils ont teſtifié comment ils ne vouloyẽt point preiudicier en ce faiſant à la verité. S. Auguſtin en quelque lieu dit, que les merites humains ſe taiſent ici, leſquels ſont peris en Adam: & que la grace de Dieu regne comme elle regne par Ieſus Chriſt. Itẽ, Les ſaincts n'atribuẽt riẽ à leurs merites mais le tout à la miſericorde de Dieu. Itẽ, Quand l'hõme voit que tout ce qu'il a de biẽ il ne l'a pas de ſoy, mais de ſon Dieu: il voit que tout ce qui eſt louë en luy n'eſt point de ſes merites, mais de la miſericorde de Dieu. Nous voyons comment en ayant oſté à l'homme la vertu de bien-faire, il abbat auſsi la dignité des merites. Item Chryſoſtome, Toutes nos œuures qui ſuiuent la vocation gratuite de Dieu ſont cõme dettes que nous luy rendõs: mais ces benefices ſont de grace, beneficẽce & pure largeſſe. Toutesfois laiſſant le nom derriere, cõſiderons pluſtoſt la choſe. S. Bernard dit bien q̃ cõme i'ay deſia allegué en quelq̃ paſſage, cõme il ſuffit pour auoir merites, de ne preſumer point de ſes merites: auſsi qu'il ſuffit pour eſtre condãné, de n'auoir nuls merites. Mais en adiouſtãt quant & quãt l'interpretation il adoucit la dureté de ce mot, en diſant, Mets dõc peine d'auoir des merites: quãd tu les auras, cognois qu'ils te ſont dõnez: eſpere en le fruict de la miſericorde de Dieu, & en ce faiſant tu auras euité tout le dãger de poureté, ingratitude & preſomption. L'Egliſe eſt bien-heureuſe laquelle a des merites ſans preſomption, & a preſomption ſans merites. Et vn peu auparauant il auoit monſtré en quel ſens il vſoit de ce mot, diſant, Pourquoy l'Egliſe ſe ſoucieroit-elle de merites. puis qu'elle a vn plus certain moyen de ſe glorifier au bon plaiſir de Dieu? Dieu ne ſe peut renõcer, il fera ce qu'il a promis. Ainſi il ne faut demander par quels merites nous eſperons ſalut, veu que Dieu nous dit, Ce ne ſera pas à cauſe de vous, mais pour l'amour de moy. Il ſuffit dõc pour meriter ſalut, de ſauoir q̃ les merites ne ſuffiſent point.

De præd. ſanct. In Pſal. 1139. In Pſal. 88. Hom. 33. in Gene. Sup. Cant. ſermo. 68. Ezech. 36. c. 22. f. 32

3 Que c'eſt que meritẽt nos œuures l'Eſcriture le demõſtre, diſant qu'elles ne peuuent ſouſtenir le regard de Dieu, entant qu'elles ſont pleines d'ordure & immondicité. Dauãtage, que c'eſt que meriteroit l'obeiſſance parfaite de Loy, ſi elle ſe pouuoit quelque part trouuer, elle le declaire en nous cõmandant de nous reputer ſeruiteurs inutiles, quãd nous aurions fait toutes choſes qui nous ſont ordonnees: veu qu'ainſi meſmes nous n'aurions rien fait à Dieu de gratuit, mais nous ſerions ſeulement acquitez des ſeruices à luy deuz, auſquels il ne doit nulle grace. Toutesfois le Seigneur appelle les œuures qu'il nous a donnees, Noſtres: & non ſeulement teſmoigne qu'elles luy ſont agreables, mais qu'elles ſeront remunerees de luy. Maintenant noſtre office eſt de prendre courage, & eſtre incitez de telles promeſſes, à ce que nous ne nous laſſiõs point en bien-faiſant: & auſſi de n'eſtre pas ingrats à vne telle benignité. Il n'y a nulle doute que tout ce qui merite louange en nos œuures ne ſoit grace de Dieu, & qu'il n'y a pas vne ſeule goutte de bien que nous deuions propremẽt nous attribuer. Si nous recognoiſſons cela à la verité, non ſeulement toute fiance de merite s'eſuanouira, mais auſſi toute fantaſie. Ie di donc que nous ne partiſsions point la louange des bonnes œuures entre Dieu & l'homme, comme font les Sophiſtes: mais la gardons entiere à Dieu. Seulement nous reſeruons cela à l'homme, qu'il pollue & ſouille par ſon immondicité les œuures, qui autrement eſtoyent bonnes comme venantes de Dieu. Car du plus parfait homme qui ſoit au monde il ne ſort rien qui ne ſoit entaché de quelque macule. Que Dieu donc appelle en iugement les meilleures œuures qu'ayent les hommes: & en icelles il trouuera ſa iuſtice & la confuſion des hommes. Les bonnes œuures donc plaiſent à Dieu, & ne ſont pas inutiles à ceux qui les font, mais pluſtoſt en reçoiuẽt pour loyer treſamples benefices de Dieu, nõ pas qu'elles le meritent, mais pource que la benignité du Seigneur de ſoy-meſme leur ordonne vn tel prix. Or quelle ingratitude eſt-ce, ſi n'eſtans point contens d'vne telle largeſſe de Dieu, laquelle remunere les œuures de loyer non deu ſans aucun merite d'icelles, nous paſſons outre par vne maudite ambition, pretendans que ce qui eſt de la pure beneficence de Dieu ſoit rendu au merite des œuures? I'appelle ici en teſmoignage le ſens commun d'vn chacun. Si celuy auquel l'vſu-fruict d'vn champ eſt donné, ſe peut vſurper le titre de proprieté: ne merite-il pas par telle ingratitude de perdre meſme la poſſeſſion qu'il auoit? Pareillement ſi vn ſerf deliuré de ſon maiſtre ne veut point cognoiſtre ſa condition, mais s'attribue ingenuité: ne merite-il pas d'eſtre redigé en ſeruitude? Car voici la droite façõ legitime d'vſer des benefices qu'on nous a faits. de ne point entreprẽdre plus que ce qui nous eſt donné: & ne fraude point noſtre bien-faiteur de ſa louange: mais pluſtoſt nous porter tellement, que ce qu'il nous a trãſferé ſemble aucunemẽt reſider en luy. Si nous deuons auoir ceſte modeſtie enuers les hõmes, qu'vn chacun regarde combien plus on en doit à Dieu.

Luc 17. c. 10

4 Ie ſay

4 Ie say bien que les Sophistes abusent de quelques passages pour prouuer qu'on trouue ce mot de Merite en l'Escriture. Ils alleguent vne sentence de l'Ecclesiastique, La misericorde dõnera lieu à vn chacun selon le merite de ses œuures. Item, de l'Epistre aux Hebrieux, Ne metez point en oubli beneficẽce & cõmunicatiõ: car tels sacrifices meritẽt la grace de Dieu. Combien que ie puisse repudier l'Ecclesiastique entãt que ce liure n'est point canonique, toutesfois ie m'en deporte. mais ie leur nie qu'ils citent fidelement ses paroles: car il y a ainsi de mot à mot au Grec, Dieu donnera lieu à toute misericorde: vn chacun trouuera selon ses œuures. Que ce soit là le sens naturel, & que le passage ait esté corrompu en la translation Latine, il se peut voir aisemẽt tãt par ce qui s'ensuit, que par la sentence mesme, quand elle sera prise seule. Touchant de l'Epistre aux Hebrieux, ils ne font que cauiller, veu que le mot Grec dont vse l'Apostre ne signifie autre chose, sinõ tels sacrifices estre plaisans à Dieu. Cela seul suffira bien pour abattre & reprimer toute insolence d'orgueil en nous, si nous ne passons point la mesure de l'Escriture pour attribuer quelque dignité aux œuures. Or la doctrine de l'Escriture est, que nos œuures sont entachees de plusieurs macules, desquelles Dieu seroit à bõ droit offencé pour se courroucer contre nous: tant s'en faut qu'elles nous puissent acquerir sa grace & faueur, ou le prouoquer à nous bien-faire, neantmoins pource que par sa grande clemence il ne les examine pas à la rigueur, qu'il les accepte cõme trespures: & à ceste cause qu'il les remunere d'infinis benefices tant de la vie presente comme future, combien qu'elles n'ayent point merité cela. Car ie ne puis receuoir la distinction que baillent aucuns personnages, c'est que les bonnes œuures sont meritoires des graces que Dieu nous confere en ceste vie, mais que le salut eternel est loyer de la seule foy: veu que le Seigneur nous promet le loyer de nos labeurs, & la courõne de nostre bataille estre au ciel. D'autrepart d'attribuer au merite des œuures que nous receuons iournellement nouuelles graces de Dieu, tellement que cela soit osté à la grace, c'est contre la doctrine de l'Escriture. Car combiẽ que Christ dise qu'il sera donné de nouueau à celuy qui a, & que le bon seruiteur qui s'est porté fidele en petite choses, sera constitué sur plus grandes: neantmoins il demonstre pareillement que les accroissemens des fideles sont dõs de sa benignité gratuite. Tous ayans soif, dit-il, venez à l'eau: & vous qui n'auez point d'argent, venez & prenez sans argent & sans recõpense du vin & du laict. Parquoy tout ce qui est donné aux fideles pour l'auancement de leur salut est pure beneficence de Dieu, comme la beatitude eternelle. Toutesfois tant en ses graces qu'il nous fait maintenant comme en la gloire future qu'il nous donnera, il dit qu'il a quelque consideratiõ de nos œuures: d'autant que pour nous testifier sa dilection infinie, il luy plaist non seulement de nous honnorer ainsi, mais aussi les benefices que nous auons receuz de sa main.

Ecclc.16.b.14

Hebr.11.a.2

Mat.25.b.21 & c.9.

Isaie 55,a,1.

5 Si ces choses eussent esté traittees & exposees le temps passé en tel ordre qu'il appartenoit, iamais tant de troubles & dissensions ne se fussent esmeus. S. Paul dit qu'il nous faut, pour bien edifier l'Eglise, retenir le fondement qu'il auoit mis entre les Corinthiẽs, & qu'il n'y en a point d'autre: c'est Iesus Christ. Quel fondement auons-nous en Christ? est-ce qu'il a esté le commencement de nostre salut, afin que l'accomplissemẽt s'ensuiuist de nous? & qu'il nous a seulement ouuert le chemin, afin que nous le suyuissions apres de nostre industrie? Ce n'est pas cela: mais comme il auoit dit auparauant, quand nous le recognoissons nous estre donné à iustice. Nul donc n'est bien fondé en Christ, sinon qu'il ait entierement sa iustice en luy: veu que l'Apostre ne dit point qu'il a esté enuoyé pour nous aider à obtenir iustice: mais afin de nous estre iustice, assauoir entant que de toute eternité auant la creation du monde nous auõs esté esleus en luy: non point selon aucun merite, mais selon le bon plaisir de Dieu: entant que par sa mort nous auons esté rachetez de condamnation de mort, & deliurez de perdition: que nous auons esté adoptez en luy du Pere celeste pour estre ses enfans & heritiers: que nous auons esté reconciliez à Dieu par son sang: qu'estans en sa sauue-garde, nous sommes hors des dangers de iamais perir: qu'estans incorporez en luy, nous sommes desia aucunement participans de la vie eternelle, estãs entrez par esperance au royaume de Dieu. Encore n'est-ce pas la fin: mais aussi entant qu'estans receus en sa participation, iaçoit que nous soyõs encores fols en nous-mesmes, toutesfois il nous est sagesse deuant Dieu: combien que nous soyons pecheurs, il nous est iustice: combien que nous soyons immõdes, il nous est pureté: combien que nous soyons debiles & destituez de forces & d'armures pour resister au diable, que la puissance qui luy a esté donnee au ciel & en terre pour briser le diable & rompre les portes d'enfer, est nostre: combien que nous portions encores vn corps mortel, que luy nous est vie:

1.Cor.3.b.11

1.Cor.1.d.30

Ephes.1.a.4. Colossi.1.b.14. & c.20.

Iean 10.c.28.

Mat.28.d.18. Rom.16.c.20. 2.Cor.4.c.10.

Ephes.2.d.21. bref,que tous ces biens ſont noſtres, & en luy nous auons tout,en nous rien. Il faut donc que nous ſoyõs edifiez ſur ce fondement, ſi nous voulons eſtre temples conſacrez à Dieu.

6 Mais le monde à bien eſté autrement enſeigné paſſé long temps. On a trouué ie ne ſay qu'elles œuures morales, pour rẽdre les hõmes agreables à Dieu auãt qu'ils ſoyẽt incorporez en Chriſt:comme ſi l'Eſcriture mentoit,quand elle dit que tous ceux qui ne *1.Iean 5.c.12.* poſſedent point le Fils ſont en la mort.S'ils ſont en la mort,comment pourroyent-ils engendrer matiere de vie?Pareillement comme ſi cela eſtoit dit pour neant,que tout ce qui *Rom.14.d.23.* eſt fait hors foy,eſt peché:& comme s'il pouuoit ſortir bon fruict d'vn mauuais arbre. Et qu'eſt-ce qu'ont laiſſé ces meſchans Sophiſtes à Chriſt,enquoy il deſploye ſa vertu?Ils diſent qu'il nous a merité la premiere grace,c'eſt à dire occaſion de meriter : mais que c'eſt maintenãt à nous à faire de ne deffaillir point à ceſte occaſion qui nous eſt dõnee.Quelle impudence,& combien effrenee!Qui euſt attẽdu q̃ ceux qui font profeſſiõ d'eſtre Chreſtiẽs,euſſent ainſi deſpouillé Ieſus Chriſt de ſa vertu, pour le fouler quaſi aux pieds? L'Eſ- *Act.13 f.39.* *Gal.3.d.24.* criture luy rend par tout ce teſmoignage,que tous ceux qui croyẽt en luy ſont iuſtifiez: & ces canailles enſeignent,qu'il ne nous prouient autre benefice de luy, ſinon qu'il nous à fait ouuerture pour nous iuſtifier.O s'ils pouuoyent gouſter q̃ veulent dire ces ſentences! Que quicõques a le Fils de Dieu,a auſsi la vie: q̃ quicõques croit,eſt paſſé de mort en vie, *Iean 5.c.12.* *Iean 5.d.24.* & eſt iuſtifié par ſa grace,afin d'eſtre fait heritier de la vie eternelle: qu'il a Chriſt habitãt *Tit.3.b.7.* en ſoy,afin d'adherer à Dieu par luy:qu'il eſt participãt de ſa vie:eſt aſsis au ciel:auec luy, *Rom.3.c.24.* *1.Iean 3.d.23* eſt deſia trãſferé au royaume de Dieu,& a obtenu ſalut:& autres ſemblables,qui ſont infi- *Epheſ.2.b.6* nies.Car elles ne ſignifient pas ſeulement,que la faculté d'acquerir iuſtice ou ſalut nous *Coloſſ.1.b.13.* aduienne par Ieſus Chriſt,mais que l'vne & l'autre nous eſt en luy dõnee. Pourtãt incõtinent que nous ſommes par foy incorporez en Chriſt, nous ſommes faits enfans de Dieu, heritiers des cieux,participans de iuſtice,poſſeſſeurs de vie: & pour redarguer leurs mẽſonges nous n'auons pas ſeulemẽt obtenu l'opportunité de meriter,mais tous les merites de Chriſt:car ils nous ſont communiquez.

7 Voila comment les Sophiſtes des eſcoles Sorboniques meres de tous erreurs, nous ont deſtruit toute la iuſtification de la foy, en laquelle eſtoit cõtenue la ſomme de toute pieté.Ils confeſſent bien de paroles que l'homme eſt iuſtifié de foy formee : mais ils expoſent apres,que c'eſt pource que les œuures prennent la foy la valeur & vertu de iuſtifier:tellemẽt qu'il ſemble aduis qu'ils ne nomment la foy que par moquerie:d'autãt qu'ils ne s'en pouuoyent du tout taire, veu qu'elle eſt ſi ſouuent repetee en l'Eſcriture. Encore n'eſtans point contens de cela, ils deſrobent à Dieu en la louãge des bõnes œuures, quelque poation pour la transferer à l'homme. Car pource qu'ils voyent que les bonnes œuures ne peuuent gueres à exalter l'homme, & meſmes qu'elles ne doyuent point proprement eſtre appellees Merites,ſi on les eſtime fruicts de la grace de Dieu : ils les deduiſent de la faculté du franc-arbitre : aſſauoir de l'huile d'vne pierre. Bien eſt vray qu'ils ne nient pas que la principale cauſe ne ſoit de la grace: mais ils ne veulent point que le frãc-arbitre ſoit exclus,dõt procede,comme ils diſent,tout merite. Et n'eſt pas la doctrine des *Lib.ſen.2.diſt.* *28.* Sophiſtes nouueaux ſeulement: mais leur grãd maiſtre Pierre Lombard en dit autant,lequel au prix des autres eſt bien ſobre & moins deſbordé. C'a eſté certes vn merueilleux aueuglement,de lire en S.Auguſtin,lequel il a ſi ſouuent en la bouche,& ne voir point de quelle ſolicitude ce ſainct perſonnage ſe donne garde de tirer à l'homme vne ſeule goutte de la louange des bonnes œuures. Nous auons ci deſſus,en traittant du liberal-arbitre, recité quelques teſmoignages de luy à ce propos, auſquels on en trouuera mille ſemblables en ſes eſcrits. Comme quãd il nous defend de mettre en auãt nos merites pour nous *In Pſal.144.* *Epiſt.105* attribuer quelque choſe,d'autant qu'iceux meſmes ſont dons de Dieu:& quand il dit que tout noſtre merite viẽt de grace,& qu'il nous eſt entieremẽt dõné par icelle, & non point acquis par noſtre ſuffiſance, &c. Ce n'eſt pas ſi grande merueille que ledit Lombard n'a point eſté eſclairé par la lumiere de l'Eſcriture, d'autant qu'il n'y eſtoit gueres exercité. Toutesfois on ne pourroit deſirer contre luy & toute ſa ſequelle vne ſentence plus claire *Ephe.ſ.2.b.10.* qu'eſt celle de S.Paul, quand apres auoir interdit aux Chreſtiẽs toute gloire,il adiouſte la raiſon pourquoy il ne leur eſt point licite de ſe glorifier. Car nous ſommes,dit-il, l'œuure de Dieu,creez à bõnes œuures, leſquelles il a preparees afin q̃ nous cheminiõs en icelles. Puis qu'il ne ſort nul bien de nous, ſinon d'autant que nous ſommes regenerez : & noſtre regeneration eſt toute de Dieu,ſans en rien excepter: c'eſt ſacrilege de nous attribuer vn ſeul grain de la louange des bonnes œuures. Finalement combien que ces Sophiſtes ſans fin & ſans ceſſe parlent des bonnes œuures : toutesfois ils inſtruiſent cependant tellemẽt

les

les consciences, que iamais elles ne s'oseroyent fier que Dieu fust propice à leurs œuures. Nous au contraire sans faire nulle mention de merite, donnons toutesfois vne singuliere consolation aux fideles par nostre doctrine, quand nous leur testifions qu'ils sont plaisans & agreables à Dieu en leur œuures: mesme nous requerons que nul n'attente ou entreprenne œuure aucune sans foy, c'est à dire, sans auoir determiné pour certain en son cœur qu'elle plaira à Dieu.

8 Pourtant ne souffrons nullement qu'on nous destourne de ce fondement, & ne fust-ce q̃ de la pointe d'vne espingle: car sur iceluy doit reposer tout ce qui appartiẽt à l'edification de l'Eglise. Ainsi tous les seruiteurs de Dieu ausquels il a donné la charge d'edifier son regne: apres auoir mis ce fondemẽt, s'il est mestier de doctrine & exhortation, ils admonnestent que le fils de Dieu est apparu, afin de destruire les œuures du diable, à ce q̃ ceux qui sont de Dieu ne pechẽt plus: qu'il suffit biẽ que le tẽps passé nous ayons suiui les desirs du monde: que les esleus de Dieu sont instrumẽs de sa misericorde, & separez à hõneur: ainsi qu'ils doiuẽt estre purgez de toute ordure. Mais sous ce mot tout est compris, quand il est dit que Christ veut auoir des disciples, lesquels s'estans renoncez, & ayãs pris leur croix pour porter, le suiuent. Celuy qui a renoncé à soymesme, a desia coupé la racine de tous maux: c'est de ne cercher plus ce qui luy plaist. Celuy qui a pris sa croix pour la porter, s'est disposé à toute patience & mansuetude. Mais l'exẽple de Christ comprẽd tãt ces choses que tous autres offices de pieté & saincteté. Car il s'est rendu obeissant à son Pere iusques à la mort: il a esté entieremẽt occupé à parfaire les œuures de Dieu de tout son cœur: il a taſché d'exalter la gloire d'iceluy: il a mis sa vie en abandon pour ses freres: il a rendu le bien pour le mal à ses ennemis. S'il est mestier de consolation, les mesmes seruiteurs de Dieu en donnent de singulieres, c'est que nous endurons tribulation, mais nous n'en sommes pas en angoisse: nous sommes en indigẽce, mais nous ne sommes poĩt destituez: nous auons de grans assauts, mais nous ne sommes point abandonnez: nous sommes comme abbatus, mais nous ne perissons point, ains portons la mortificaton de Iesus Christ en nostre corps, afin que sa vie soit manifestee en no⁹: si nous sommes morts auec luy, nous viurons aussi auec luy: si nous endurons auec luy, nous regnerons pareillemẽt. Que nous sommes configurez à ses passions, iusques à ce que nous parueniõs à la similitude de sa resurrectiõ: veu que le Pere a ordõné que tous ceux qu'il a esleus en Christ soyẽt faits cõformes à son image, afin qu'il soit premier-nay entre tous ses freres. Et pourtant qu'il n'y a ni aduersité, ne mort, ne choses presentes, ne futures qui nous puissent separer de l'amour que Dieu nous porte en Christ: mais plustost que tout ce qui nous aduiendra nous tournera en bien & en salut. Suyuant ceste doctrine, nous ne iustifions pas l'homme deuant Dieu par ses œuures, mais nous disons que tous ceux qui sont de Dieu, sont regenerez & faits nouuelles creatures, à ce que du regne de peché ils viennent au royaume de iustice: que par tels tesmoignages ils rendent leur vocation certaine: & comme arbres, sont iugez de leurs fruicts.

1. Iean 3. b. 8.
1 Pier. 4. a. 3
2. Tim. 2. c. 20
Luc 9. c. 23.
Phil. 2. a. 8.
2. Cor. 4. d. 8
2. Tim 2. b. 11
Phil. 3. b. 10
Rom. 8. f. 29
Au mesme g. 39.
2. Pier, 1. b. 10

CHAP. XVI.

¶ Que ceux qui s'efforcent de rendre ceste doctrine odieuse, se monstrent calomniateurs en tout ce qu'ils amenent.

PAr cela se peut refuter l'impudẽce d'aucuns meschãs, qui nous imposent que nous abolissons les bonnes œuures & retirõs les hommes d'icelles, quãd nous enseignõs que par œuures nul est iustifié, & ne merite salut. Secondemẽt, que nous faisons le chemin à iustice trop aisé, disant qu'elle gist en la remissiõ gratuite de nos pechez: & que par ceste flatterie nous allechons les hommes à mal-faire, qui autrement y sont trop enclins de nature. Ces calomnies, di-ie, sont assez refutees par ce que nous auons dit: toutesfois ie respondray breuement à l'vn & à l'autre. Ils alleguent que les bonnes œuures sont destruites quand on presche la iustification de la foy, & qu'est-ce si plustost elles sont dressees & establies? Car nous ne songeons point vne foy qui soit vuide de toutes bonnes œuures, ou vne iustification qui puisse consister sans icelles: mais voila le nœud de la matiere, que iaçoit que nous confessions la foy & les bonnes œuures estre necessairement conioinctes ensemble: toutesfois nous situons la iustice en la foy, non pas aux œuures. La raison pourquoy, il est facile à expliquer, moyennant que nous regardions Christ, auquel la foy s'adresse, & d'où elle prend toute sa force. Car dont vient que nous sommes iustifiez par foy? c'est pource que par icelle nous apprehendons la iustice de Christ, laquelle seule nous reconcilie à Dieu. Or nous ne pouuons apprehender ceste iustice, que nous n'ayons aussi sanctification.

1.Cor.1.d.30 Car quand il est dit que Christ nous est donné en redẽption, sagesse & iustice: il est pareilmẽt adiousté qu'il nous est donné en sanctificatiõ. De cela s'ensuit q̃ Christ ne iustifie personne qu'il ne le sanctifie quãt & quant. Car ces benefices sont conioincts ensemble comme d'vn lien perpetuel, que quand il nous illumine de sa sagesse, il nous rachete: quand il nous rachete, il nous iustifie: quand il nous iustifie, il nous sanctifie. Mais pource qu'il n'est maintenant question que de iustice & sanctification, arrestons-nous en ces deux. Combien donc qu'il les faille distinguer, toutesfois Christ cõtient inseparablemẽt l'vne & l'autre. Voulons-nous donc receuoir iustice en Christ? il nous faut posseder Christ premierement. Or nous ne le pouuõs posseder que nous ne soyons participãs de sa sanctification, veu qu'il ne se peut deschirer par pieces. Puis qu'ainsi est, di-ie, que le Seigneur Iesus iamais ne donne à personne la iouissance de ses benefices, qu'en se dõnant soy-mesme: il les eslargist tous deux ensemble, & iamais l'vn sans lautre. De là il appert cõbien est ceste sentence veritable, que nous ne sommes point iustifiez sans les œuures: cõbien que ce ne soit point par les œuures, d'autãt qu'en la participation de Christ, en laquelle gist nostre iustice, n'est pas moins contenue sanctification.

2 C'est aussi vne menterie, de dire que nous destournõs les cœurs des hommes d'affection de bien-faire, en leur ostant la fantasie de meriter. Car ce qu'ils disent que nul ne se souciera de bien viure, sinõ qu'il espere quelque loyer, en cela ils s'abusent trop lourdement: car si on ne cerche autre chose sinon que les hommes seruent à Dieu pour retribution, & soyent comme mercenaires qui luy vendent leur seruice: c'est bien mal profité. Il veut estre honnoré, aimé d'vn franc courage: & approuue vn seruiteur, lequel quãd toute esperãce de loyer luy seroit ostee, ne laisseroit point neãtmoins de le seruir. Or si mestier est d'inciter les hõmmes à bien-faire, il n'y a nuls meilleurs esperons à les picquer, q̃ quãd on leur remonstre la fin de leur redemption & vocation. C'est ce q̃ fait la parole de Dieu,
Hebri.9.d.14 quãd elle dit que nos consciẽces sont nettoyees des œuures mortes par le sang de Christ,
Luc 1.g.74. afin que nous seruions au Dieu viuant: que nous sommes deliurez de la main de nos ennemis, afin que nous cheminions deuant Dieu en iustice & saincteté tous les iours de nostre vie: que la grace de Dieu est apparue, afin que renonçans à toute impieté & desirs
Tite 2.c.11 mondains, nous viuions sobrement, sainctement & religieusement en ce siecle, attendans l'esperance bien heureuse, & la reuelation de la gloire de nostre grand Dieu & Sauueur:
1.Tess.5.b.9 que nous ne sommes point appellez pour prouoquer l'ire de Dieu cõtre nous, mais pour
1.Cor.3.c.16 obtenir salut en Christ: que nous sommes tẽples du S. Esprit, lesquels il n'est point licite
2.Cor.6.d.16 de polluër: q̃ nous ne sommes pas tenebres, mais lumiere en Dieu, & pourtant qu'il nous
Ephes.2.d.21. & 5.b.8. faut cheminer comme enfans de lumiere: que nous ne sommes point appellez à immon-
1.Tes.4.a.3,b.7. dicité, mais à saincteté: & que la volonté de Dieu est nostre sanctification, afin que nous-
Rom.6.c.18. nous abstenions de tous desirs peruers: que puis que nostre vocation est saincte, nous ne pouuons respondre à icelle sinon en pureté de vie: que nous auõs esté deliurez de peché,
Iean 13.a.10. afin d'obeir à iustice. Y auoit-il argument plus vif pour nous inciter à charité, que celuy
1.Iean 2.b.11 dont vse sainct Iean? c'est que nous-nous aimions mutuellement comme Dieu nous a aimes: & qu'en cela different les enfans de Dieu des enfans du diable: les enfans de lumiere des enfans de tenebres, pource qu'ils demeurent en dilection. Item celuy dõt vse sainct
1.Cor.6.d.17 & b.12. Paul: c'est que si nous adherons à Christ, nous sommes membres d'vn mesme corps, & pourtant qu'il nous faut appliquer à nous aider mutuellemẽt. Pouuions-nous auoir meil-
1.Iean 3.a,3. leure exhortation à saincteté que de ce que dit sainct Iean, Que tous ceux qui ont esperance de vie se sanctifient, puis que leur Dieu est sainct? Item par S. Paul, qu'estans douëz
2.Cor.7.a.1. de la promesse d'adoption, nous mettions peine à nous purger de toute souillure d'esprit
1.Pier.2.d.21. & de chair. Item, quand nous oyons de la bouche de Chrst, qu'il se propose en exemple à nous, afin que nous ensuiuions ses pas.

3 I'ay voulu breuement amener ces passages comme pour mõstre. car si ie vouloye assembler tous les semblables, il me faudroit faire vn long volume. Les Apostres sont tous pleins d'exhortations, remõstrances, reprehẽsions, pour instituer l'homme de Dieu à toute bonne œuure, & ne font aucune mention de merite. Plustost au contraire ils prennent leurs principales exhortatiõs de là, que nostre salut cõsiste en la misericorde de Dieu, sans
Rom.12.a.1 que no⁹ ayõs riẽ merité. cõme fait S. Paul, quãd apres auoir enseigné par toute l'Epistre, q̃ nous n'auons nulle esperance de salut sinõ en la grace de Christ: quãd il vient à exhorter, il fonde sa doctrine sur ceste misericorde qu'il auoit preschee. Et pour en bien dire, ceste seule cause nous deuroit assez esmouuoir à bien viure: afin que Dieu soit glorifié en nous. Et s'il y en a aucuns qui ne soyent pas tellement touchez de la gloire de Dieu, si est-ce que la memoire de ses benefices les doit suffisammẽt inciter. Mais ces Pharisiẽs, pource qu'en

ce qu'en exaltant les merites ils arrachent quasi par force du peuple quelques œuures seruiles: ils nous imposent faussement que nous n'auons rien pour exhorter à bõnes œuures, pource q̃ nous ne suiuõs poĩt leur train. cõme si Dieu se delectoit beaucoup de tels seruices contrains, lequel declaire qu'il n'accepte autre sacrifice, sinon celuy qui vient de franche volonté: & defend de rien dõner en tristesse, ou de necessité. Ie ne di pas cela pource que ie reiette ou mespriſe la maniere d'exhorter. dont l'Escriture vse souuẽt, afin de ne laisser nul moyen pour esueiller nostre paresse, c'est qu'elle nous propose le loyer que Dieu rendra à chacun selon ses œuures: mais ie nie qu'il n'y en ait point d'autre, & mesme que ceste soit la principale. d'auantage, ie n'accorde pas qu'il faille cõmencer par là. Finalement, ie maintiẽ que cela ne fait riẽ pour esleuer les merites, tels que nos aduersaires les forgẽt, cõme nous verrons ci apres. Outreplus ie di que cela ne profiteroit de riẽ, sinon que ceste doctrine eust preoccupé: c'est que no⁹ sommes iustifiez par le seul merite de Christ, auquel nous participons par foy, & non point d'aucuns merites de nos œuures. Car nul n'est disposé à sainctement viure, qu'il n'ait premier receu & bien gousté ceste doctrine. Ce que le Prophete enseigne tresbien, quand il dit parlant à Dieu, Il y a merci enuers toy, Seigneur, afin que tu sois redouté. Il demonstre qu'il n'y a nulle reuerence de Dieu entre les hommes, sinon apres que sa misericorde est cognue, laquelle est le fondement. Ce qui est bien notable, à ce que nous sachions que la misericorde de Dieu est non seulement le principe de bien & deuẽt le seruir: mais aussi que la crainte de Dieu, laquelle les Papistes pensent estre meritoire de salut, ne peut estre reputee à merite, pource qu'elle est fondee en la remission des pechez.

Mat.5.b.16. Chrysost.hom. in Gen.26.

2.Cor.9.b.7

Rom.2,a,6.

Psc.130,a.4

4 C'est aussi vne calomnie trop friuole, de dire que nous conuiõs les hommes à peché, en preschant la remissiõ des pechez gratuite, en laquelle nous colloquõs toute iustice. Car en parlãt ainsi, nous la poisons de si grãd poids, qu'elle ne peut estre cõpensee d'aucuns biens procedans de nous: & pourtant que nous ne la pourrions obtenir, sinon qu'elle fust gratuite. Or nous disons qu'elle nous est gratuite, mais non pas à Christ, auquel elle a cousté biẽ chair: car il l'a rachetee de son tresprecieux & sacré sang, pource qu'il n'y auoit nul autre prix par lequel le jugement de Dieu peust estre contenté. Et enseignant ainsi les hõmes, nous les admonnestons qu'il ne tient point à eux que ce sacré sang ne soit respandu, toutesfois & quantes qu'ils pechent. Dauantage, nous leur remonstrons que l'ordure de peché est telle, qu'elle ne se peut lauer sinon par ceste seule fontaine. En oyant cela, ne doyuent-ils pas conceuoir vn plus grand horreur de peché, que si on leur disoit qu'ils se peussent nettoyer par quelques bonnes œuures? Et s'ils ont quelque crainte de Dieu, comment n'auront-ils horreur de se veautrer encore en la bouë apres auoir esté purgez, pour troubler (entant qu'en eux est) & infecter ceste fontaine trespure, en laquelle ils ont leur lauement? I'ay laué mes pieds (dit l'ame fidele en Solomon) comment les souilletay-ie de nouueau? Il est maintenant notoire lesquels font la remission des pechez plus vile, & lesquels aneantissent plus la dignité de iustice. Nos aduersaires babillent qu'on peut appaiser Dieu par ie ne say quelles satisfactions friuoles: c'est à dire par fiente & estrons. Nous disons que l'offense de peché est trop grieue, pour se pouuoir recompenser de tels fatras: que l'ire de Dieu est aussi trop grieue, pour pouuoir estre remise legierement. Et pourtant que c'est honneur & prerogatiue appartient seulemẽt au sang de Christ. Ils disent que la iustice, si elle defaut en quelque endroit, peut estre reparee par œuures satisfactoires. Nous disons qu'elle est trop precieuse pour pouuoir estre si facilement acquise. Et pourtant, que pour la recouurer il nous faut auoir nostre refuge à la seule misericorde de Dieu. Le reste qui appartient à la remission des pechez, sera deduit au chapitre prochain.

Cantic.5.c.3

CHAP. XVII.

¶ *La concordance des promesses de la Loy & de l'Euangile.*

MAintenant pourſuyuons les autres argumẽs dont Satan s'efforce de destruire ou diminuer par ses satellites la iustification de la foy. Ie pense que cela est desia osté aux calomniateurs, qu'ils ne nous puissent imposer que nous soyons ennemis des bonnes œuures. Car nous nions que les œuures iustifient, nõ pas afin qu'õ ne face nulles bõnes œuures, ou qu'on ne les ait en nulle estime: mais afin qu'on ne s'y fie, qu'õ ne s'en glorifie, qu'õ ne leur attribue salut. Car ceste est nostre fiãce, nostre gloire & port vnique de nostre salut, q̃ Iesus Christ le Fils de Dieu est nostre, & qu'ẽ luy nous sommes enfans de Dieu, & heritiers du royaume celeste, appellez en l'esperance de beatitude eternelle: non point par nostre dignité, mais par la benignité de Dieu. Toutesfois pource qu'ils nous assaillent d'autres bastons, poursuiuons de rabatre

leurs coups. Premieremẽt ils produiſẽt les promeſſes legales, que Dieu a faites à ceux qui obſerueront ſa Loy. Ils demandẽt ſi nous voulõs qu'elles ſoyẽt vaines ou de quelq̃ efficace. Pource que ce ſeroit choſe deſraiſonnable de les dire vaines, ils prennent pour certain qu'elles ſont de quelque valeur. & de cela inferent, que nous ne ſommes pas iuſtifiez par la ſeule foy: veu que le Seigneur parle en ceſte maniere, Si tu eſcoutes mes preceptes, & les retiens pour les faire: le Seigneur te gardera ſa promeſſe laquelle il a iuree à tes peres. Il t'aimera & te multipliera, & te benira. Item, Si tu adreſſes bien tes voyes, ſans decliner aux dieux eſtrãges, & faits iuſtice & droiture, & ne te deſtournes point à mal: i'habiteray auec toy. Ie n'ẽ veux poĩt reciter mille ſemblables, leſquelles ſe pourrõt deſpecher par vne meſme ſolution: veu qu'elles ne different point en ſens d'auec celles-ci. La ſõme eſt, q̃ Moyſe teſmoigne la benedictiõ, & la maledictiõ, la vie & la mort nous eſtre preſentee en la Loy. Ou il faut que nous facions ceſte benedictiõ oiſiue & infructueuſe: ou que nous cõfeſsions la iuſtification n'eſtre point en la ſeule foy. Pour reſponſe nous auõs ci deſſus mõſtré cõment, ſi nous demeurons en la Loy, eſtãs exclus de toute benedictiõ, no⁹ ſõmes enueloppez en la maledictiõ qui eſt denõcee à tous transgreſſeurs. Car Dieu ne promet rien, ſinõ à celuy qui eſt parfait obſeruateur de ſa Loy: ce qui n'aduient à homme du monde. Cela dõc demeure touſiours ferme, que la Loy oblige tout le genre humain à maledictiõ & ire de Dieu: de laquelle ſi nous voulõs eſtre deliurez, il nous faut ſortir hors la puiſſance de la Loy, & eſtre mis cõme de ſeruitude en liberté. Nõ pas en vne liberté charnelle, laquelle nous retire de l'obeiſſance de la Loy, & nous conuie à diſſolutiõ & licence, & laſche la bride à nos concupiſcences pour ſe deſborder: mais vne liberté ſpirituelle, laq̃lle cõſole & cõferme la cõſcience troublee & eſpouuãtee, luy remõſtrãt qu'elle deliuree de la malediction & condemnatiõ dont la Loy la tenoit enſerree. Nous obtenõs ceſte deliurãce, quãd en foy nous apprehendons la miſericorde de Dieu en Chriſt: par laquelle no⁹ ſõmes rendus certains & aſſeurez de la remiſsion des pechez, du ſentiment deſquels la Loy nous poignoit & mordoit.

Deut.7.b.12 Ierc.7.a.3.& c.23.

Deut.11.d.26 & 30.c.15.

Deut.27.d. 26.

2 Par ceſte raiſon, les promeſſes meſmes qui nous ſont offertes en la Loy, ſeroyent infructueuſes & de nulle vertu, ſi la bonté de Dieu ne nous ſecouroit par l'Euangile. Car ceſte condition que nous accompliſsions la volonté de Dieu, d'où elles dependent, ne ſera iamais accomplie. Or ce que le Seigneur nous ſubuient, n'eſt pas en nous laiſſant vne partie de iuſtice en nos œuures, & ſuppleant ce qui defaut par ſa benignité: mais en nous aſsignant ſon ſeul Chriſt pour accompliſſement de iuſtice. Car l'Apoſtre ayãt dit, que luy & tous autres Iuifs, ſachãs q̃ l'hõme ne peut eſtre iuſtifié par les œuures de la Loy auoyẽt creu en Ieſus Chriſt: adiouſte la raiſon, non pas afin qu'ils fuſsẽt aidez par la foy de Chriſt à obtenir perfection de iuſtice, mais afin d'eſtre iuſtifiez ſans les œuures de la Loy. Si les fideles ſe departent de la Loy, & viennẽt à la foy pour obtenir iuſtice, laquelle ils ne trouuoyent point en la Loy, ils renoncent certes à la iuſtice des œuures. Qu'on amplifie donc maintenant tant qu'on voudra les retributions que la Loy denonce eſtre preparees à ſes obſeruateurs, moyennant qu'on conſidere auſsi que noſtre peruerſité fait que nous n'en receuiõs aucun fruict, iuſques apres auoir obtenu vne autre iuſtice. En ceſte maniere Dauid, apres auoir parlé de la retribution que Dieu a preparee à ſes ſeruiteurs: incontinẽt ſe tourne à la recognoiſſance des pechez, par leſquels elle eſt aneãtie. Il mõſtre bien dõc les biẽs q̃ nous deuroyẽt venir de la Loy: mais quãd il adiouſte conſequẽment. Qui eſt-ce qui entẽdra ſes fautes? en ce il denote l'empeſchemẽt qui fait q̃ la iouiſſance n'en vient point iuſques à no⁹. Itẽ en vn autre lieu, apres auoir dit q̃ toutes les voyes du Seigneur ſont bõté & verité à ceux qui le craignẽt: il adiouſte, A cauſe de ton Nom, Seigneur, tu ſeras propice à mon iniquité: car elle eſt treſgrande. En telle maniere il nous faut recognoiſtre la beneuolence de Dieu nous eſtre miſe en auant en la Loy, ſi nous la pouuions acquerir par nos œuures: mais que par le merite d'icelles iamais nous ne l'obtenons.

Gal.2.c.19.

Pſe.19.d.12

Pſeau.25.b. 10.

3 Quoy donc? dira quelcun: les promeſſes legales ſont-elles donnees en vain, afin de s'eſuanouir? I'ay deſia teſtifié que ie ne ſuis de ceſte opinion. mais ie di que l'efficace n'en vient point iuſques à nous, cependant qu'elles ſont referees au merite des œuures: & pourtant que ſi on les conſidere en elles-meſmes, elles ſont aucunement abolies. En ceſte maniere l'Apoſtre dit, que ceſte belle promeſſe, où Dieu dit qu'il nous a donné de bons preceptes, leſquels viuifieront ceux qui les feront, eſt de nulle importance, ſi nous nous arreſtons à icelle: & qu'elle ne nous profitera de rien plus, que ſi elle n'auoit point eſté donnee. Car ce qu'elle requiert ne cõpete point meſme aux plus ſainct⁹ ſeruiteurs de

Rom.10.4.5

Ieuit.18.a 5. Ezec.20.b.12

Dieu

Dieu: qui ſont tous bien loin de l'accõpliſſement de la Loy: & ſont enuirõnez de pluſieurs tranſgreſſions. Mais quand les promeſſes Euangeliques ſont miſes en auãt, leſquelles denoncent la remiſsion des pechez gratuite: non ſeulement elles nous rendent agreables à Dieu, mais auſsi font que nos œuures luy ſoyent plaiſantes. Et non ſeulemẽt afin qu'il les accepte: mais auſsi qu'il les remunere des benedictions leſquelles eſtoyẽt deuës à l'obſeruation entiere de ſa Loy, par la conuenance qu'il auoit faite. Ie confeſſe dõc, que le loyer qu'auoit promis le Seigneur en ſa Loy à tous obſeruateurs de iuſtice & ſainĉteté, eſt rẽdu aux œuures des fideles: mais en telle retribution il faut diligemmẽt regarder la cauſe qui fait les œuures eſtre fauorables. Or il y a trois cauſes dont cela procede. La premiere eſt, que le Seigneur deſtournant ſon regard des œuures de ſes ſeruiteurs, leſquelles meritent touſiours pluſtoſt confuſion que louange, il reçoit & embraſſe iceux en ſon Chriſt: & par le moyen de la ſeule foy ſans aide aucune des œuures, il les reconcilie auec ſoy. La ſeconde eſt, que de ſa benignité & indulgẽce paternelle il fait ceſt hõneur à leurs œuures, ſans regarder ſi elles en ſont dignes ou nõ, de les auoir en quelque prix & eſtime La. troiſieme eſt, qu'il reçoit icelles œuures en miſericorde, ne mettant point en conte l'imperfection qui y eſt: de laquelle elle ſont toutes tellement pollues, qu'elle meriteroyent plus d'eſtre miſes au nombre des vices que des vertus. Et de là il appert combien ſe ſont trompez les Sophiſtes de Sorbonne, entant qu'ils ont pẽſé auoir euité toute abſurdité, diſans que les œuures ne ſõt vallables à meriter ſalut de leur bõté interieure: mais pource que Dieu par ſa benignité les veut autant eſtimer. Mais cependant ils n'ont point obſerué combien les œuures qu'ils veulẽt eſtre meritoires, ſõt loin de la cõdition requiſe és promeſſes legales, ſinon que la iuſtice gratuite qui eſt appuyee ſur la ſeule foy, precedaſt: & la remiſsion des pechez, par laquelle il faut que les bonnes œuures meſmes ſoyent nettoyees de leur macules. Pourtant des trois cauſes que nous auons recitees, qui font que les œuures des fideles ſoyent acceptees de Dieu, ils n'en ont noté que l'vne, & ſont teus des deux autres, voire des principales.

4 Ils alleguent la ſentẽce de S. Pierre, que recite S. Luc aux Actes, En verité ie trouue que Dieu n'eſt point acceptateur de perſonnes: mais en toute nation celuy qui fait iuſtice luy eſt plaiſant. De ces paroles ils pẽſent faire vn argumẽt bien certain: que ſi l'homme acquiert faueur enuers Dieu par bonnes œuures, ce qu'il obtient ſalut, n'eſt point de la ſeule grace de Dieu: mais pluſtoſt que Dieu ſubuient tellemẽt de ſa miſericorde au pecheur, qu'il eſt eſmeu à ce faire par les bõnes œuures d'iceluy. Mais nous ne pourrõs nullement accorder pluſieurs ſentences de l'Eſcriture, que nous ne conſiderions double acception de l'homme deuant Dieu. Car ſelon que l'homme eſt de nature, Dieu ne trouue rien en luy dont il ſoit fleſchi à miſericorde, ſinon pure miſere. S'il eſt donc notoire, que l'homme quãd il eſt premieremẽt receu de Dieu, eſt vuide & deſnué de tout bien, au contraire chargé & plein de tout genre de mal: pour quelle vertu le dirons-nous eſtre digne de la vocatiõ de Dieu? pourtãt que toute vaine imaginatiõ de merite ſoit reiettee, veu que le Seigneur nous demõſtre tant apertemẽt ſa clemẽce gratuite. Car ce qui eſt dit au meſme lieu par l'Ange à Cornelius, que ſes oraiſons & aumoſnes eſtoyent venués deuãt la face de Dieu: ils le tirent peruerſemẽt à leur propos, pour prouuer que l'homme eſt preparé par bonnes œuures à receuoir la grace de Dieu. Car il falloit que Cornelius fuſt deſia illuminé de l'Eſprit de ſageſſe, puis qu'il eſtoit inſtruit en la vraye ſageſſe, aſſauoir la crainte de Dieu. Pareillement qu'il fuſt ſanctifié du meſme Eſprit, puis qu'il eſtoit amateur de iuſtice, laquelle eſt fruict d'iceluy comme dit l'Apoſtre. Il auoit donc de la grace de Dieu toutes les choſes qui eſtoyent agreables à iceluy en luy: tãt s'en faut qu'il ait eſté preparé à la receuoir par ſon induſtrie. Certes on ne ſauroit produire vne ſeule ſyllabe de l'Eſcriture, laquelle ne cõuienne auec ceſte doctrine: c'eſt que Dieu n'a autre cauſe de receuoir l'homme en ſon amour, ſinon qu'il le voit du tout perdu, s'il eſt abandonné à ſoy-meſme. Pourtant donc qu'il ne le veut laiſſer en perdition, il exerce ſa miſericorde en le deliurãt. Nous voyons maintenant que ceſte acception ne vient point de la iuſtice de l'homme: mais eſt vn pur teſmoignage de la bonté de Dieu enuers les miſerables pecheurs, & qui autrement ſont trop plus qu'indignes d'vn tel benefice.

Act. 10. v. 34

Actes 10. v. 4.

Gala. 5. v. 5

5 Or apres que Dieu, ayãt retiré l'homme d'vn tel abyſme de perdition, l'a ſanctifié par la grace d'adoption, pource qu'il l'a regeneré & reformé en vne nouuelle vie: auſſi il le reçoit & embraſſe comme nouuelle creature, auec les dons de ſon Eſprit. Et c'eſt l'acception de laquelle parle ſainct Pierre. Car les fideles apres leur vocation ſont agreables à Dieu, meſmes au regard de leurs œuures: pource qu'il ne ſe peut faire que Dieu n'aime

les biens qu'il leur a conferez par son Esprit. Neãtmoins il nous faut tousiours retenir cela, qu'ils ne sont pas autrement agreables à Dieu à raison de leurs œuures, sinon pourtant que Dieu, à cause de l'amour gratuite qu'il leur porte, en augmentãt de plus en plus sa liberalité accepte leurs œuures. Car d'où leur viennent les bonnes œuures, sinon d'autant
Rom.9.c.21. que le Seigneur, comme il les a eleus pour instrumens hõnorables, ausi les veut orner de vraye pureté? Et d'où est-ce qu'elles sont reputees bonnes, comme s'il n'y auoit rien à redire: sinon pource que ce bon Pere pardonne les taches & macules dont elles sont souillees? En somme, S. Pierre ne signifie autre chose en ce lieu, sinõ que Dieu, aime ses enfans, ausquels il voit la similitude de sa face imprimee. Car nous auons enseigné ci dessus, que nostre regeneratiõ est cõme vne reparation de son image en nous. Puis dõc qu'ainsi est, q̃ le Seigneur à bon droit aime & a en hõneur son image par tout où il la contẽple: non sans cause il est dit que la vie des fideles estãt formee & reiglee à saincteté & iustice, luy est plai sãte. Mais pour ce que les fideles, cepẽdant qu'ils sont enuironnez de leur chair mortelle, sont encores pecheurs, & leurs bõnes œuures seulement commencees, tellement qu'il y a beaucoup de vices: Dieu ne peut estre propice, ni à ses enfans ni à leurs œuures, sinõ qu'il les reçoiue en Christ plustost qu'en eux-mesmes. Il nous faut en ce sens prendre les passages, qui tesmoignent que Dieu est propice & benin à ceux qui viuẽt iustement. Moyse di-
Deut.7.b.9. soit aux Israelites, Le Seigneur ton Dieu garde en mille generations son alliãce: & sa misericorde à ceux qui l'aiment & gardent ses commandemens. Laquelle sentence estoit visitee entre le peuple, comme vn dicton commun: comme nous voyons en la prie-
1.Rois 8.c.23. re solennelle que fait Salomon, Seigneur Dieu d'Israel, qui gardes l'alliance & misericor-
Nehe.1.b.5. de à tes seruiteurs, qui cheminent deuant toy de tout leur cœur. autant en est-il dit en l'o-
Deut.29.c.18 raison de Nehemiah. La raison est: comme le Seigneur faisant alliance de sa grace, requiert mutuellement de ses seruiteurs saincteté & integrité de vie, afin que sa bonté ne soit en moquerie & mespris, & que personne ne s'enfle d'vne vaine confiance de sa misericorde, pour estre en seureté cheminant peruersement: ainsi apres les auoir receus en societé de son alliance, il les veut retenir par ce moyen à faire leur deuoir. Neantmoins l'alliãce ne laisse point de se faire gratuite du cõmencement, & demeurer tousiours telle.
Psal.18.d.20. Selon ceste raison Dauid, cõbien qu'il dise qu'il a receu le loyer de la pureté de ses mains,
21. toutesfois n'oublie pas ce principe que i'ay noté: c'est que Dieu l'a tiré du ventre de la
2.Sam.22.d.2 mere, pource qu'il l'a aimé. Parlant ainsi, il maintient tellement sa cause estre bonne & iuste, qu'il ne derogue en rien à la misericorde gratuite de Dieu, laquelle preuiẽt tous biens desquels elle est origine.

5 Il sera bon de noter en passant, quelle difference il y a entre telles locutions & les promesses legales. I'appelle Promesses legales, non pas toutes celles qui sont couchees çà & là en la Loy de Moyse, veu qu'on y en trouuera plusieurs Euangeliques: mais i'entẽ celles qui appartiennent proprement à la doctrine de la Loy. Telles promesses, quelque nom qu'on leur impose, promettent remuneration & loyer, sous cõdition, si nous faisons ce qui est commandé. Mais quand il est dit, que le Seigneur garde la promesse de sa misericorde à ceux qui l'aiment: c'est plustost pour demonstrer quels sont ses seruiteurs qui ont receu de cœur son alliance, que pour exprimer la cause pourquoy Dieu leur est propice. La raison pour demonstrer cela est, comme le Seigneur par sa benignité nous appelle en esperance de vie eternelle, afin d'estre craint, aimé & honnoré de nous: aussi toutes les promesses de sa misericorde, qu'on lit en l'Escriture, à bõ droit sont appliquees à ceste fin, c'est que nous l'ayons en honneur & reuerence. Toutesfois & quantes donc que nous oyõs que le Seigneur fait bien à ceux qui obseruẽt sa Loy: qu'il nous souuiẽne qu'en ceste maniere l'Escriture demonstre qui sont les enfans de Dieu, par la marque qui leur doit estre perpetuelle. Cõsiderons qu'il nous a adoptez pour ses enfans, afin que nous l'honnorions comme nostre Pere. Afin donc de ne renoncer au droit de nostre adoption, il nous faut efforcer de tendre où nostre vocation nous meine. D'autrepart neãtmoins, que nous tenions cela pour asseuré, que l'accoplissement de la misericorde de Dieu ne depẽd point des œuures des fideles. mais ce qu'il accõplist la promesse de salut en ceux qui par droiture de vie respondẽt à leur vocation, que cela est pource qu'il recognoist en eux les vrayes
Psc.15.a.1.2 marques & enseignes de ses enfans: assauoir les graces de son Esprit. Il no⁹ faut à cela rapporter ce qui est dit au 15. Pseaume, des citoyens de Ierusalem, Seigneur, qui habitera en ton tabernacle, & fichera son siege en ta montagne saincte? Celuy qui est innocent en ses
Isa.33.b.41. mains, & pur en son cœur, &c. Item en Isaie, Qui est-ce qui habitera auec le feu qui cõsume tout? Celuy qui fait iustice, parle en verité, &c. & autres semblables. Car cela n'est poĩt

dit

dit pour descrire le fondement, sur lequel doyuent consister les fideles deuant Dieu: mais seulement la maniere par laquelle il les appelle en sa compagnie, & en icelle les entretiēt & conserue. Pource qu'il deteste le peché, & aime la iustice: ceux qu'il veut conioindre à soy, il les purifie de son Esprit, afin de les rendre conformes à sa nature. Pourtant si on demande la cause premiere, par laquelle l'entree nous est ouuerte au royaume de Dieu, & auons le moyen d'y perseuerer: la responce est preste, c'est pource que le Seigneur nous a vne fois adoptez par sa misericorde, & nous conserue tousiours. Si on demande de la maniere comment cela se fait: lors il faut venir à nostre regeneration & aux fruicts d'icelle, dont il est parlé en ce Pseaume & autres passages.

7 Mais il semble aduis qu'il y ait beaucoup plus de difficulté à soudre les tesmoignages qui honnorēt les bōnes œuures du titre de iustice, & disent que par icelles l'homme est iustifié. Quant est du premier genre, nous voyons que çà & là les commandemens de Dieu sont appellez Iustifications & Iustices. Du second, nous en auons exemple en Moyse, quand il dit, Ceste sera nostre iustice, si nous gardons tous ces commādemens. Et si on replique que c'est vne promesse legale, à laquelle est adiointe vne condition impossible: il y en a d'autres dont on ne sauroit dire le mesme. comme quand il dit, Cela te sera imputé pour iustice, si tu rens au poure le gage qu'il t'aura donné. Pareillemēt le Prophete dit, Que le zele qu'eut Phinees à venger l'opprobre d'Israel, luy a esté imputé à iustice. Parquoy les Pharisiens de nostre temps pensent auoir belle matiere de crier contre nous en ceste endroit. car quand nous disons que la iustice de foy establie, il faut que la iustice des œuures soit abbatue: aussi ils arguent au contraire, que si la iustice est par les œuures, qu'il n'est pas vray que nous soyons iustifiez par la seule foy. Encores que ie leur octroye que les commandemens de la Loy soyent appellez Iustice, ce n'est point merueille: car de fait ils le font, combien que les lecteurs doyuent estre aduertis que les Grecs ont translaté mal proprement le mot Hebrieu, mettās au lieu d'Edits ou statuts, Iustificatiōs. Au reste, ie ne debatray point du mot: comme aussi nous n'ostons point cela à la Loy de Dieu, qu'elle ne contienne parfaite iustice. Car combien que pource que nous sommes detteurs de tout ce qu'elle requiert, quand bien nous y aurions satisfait encore sommes-nous seruiteurs inutiles: toutesfois puis que le Seigneur a fait ceste hōneur à l'obseruation d'icelle, de l'appeller Iustice, ce n'est pas à nous de luy oster ce qu'il luy a dōné. Nous confessons donc volontiers, que l'obeissance de la Loy est iustice, l'obseruation d'vn chacun commandemēt est partie de iustice: moyennāt que nulles des autres parties ne defaillēt. Mais nous nions, qu'on puisse monstrer en tout ce monde vne telle iustice. & à ceste cause nous abolissons la iustice de la Loy: non pas que de soy elle soit insuffisante: mais pource qu'à cause de la debilité de nostre chair, elle n'apparoist nulle part. Mais quelcun pourra dire, que l'Escriture n'appelle pas seulemēt les preceptes de Dieu, Iustice: mais qu'elle attribue ce titre aussi aux œuures des fideles. comme quand elle recite que Zacharie & sa femme ont gardé les iustices du Seigneur. Ie respon, qu'en parlāt ainsi elle estime plus les œuures de la nature de la Loy, que de leur propre condition. Combien qu'il faille encore ici obseruer ce que i'ay dit n'a-gueres, que la translation vicieuse des Grecs ne nous doit point estre pour loy. mais pource que sainct Luc n'a rien voulu chāger en ce qui estoit receu de son temps, ie passeray volontiers cela. Bien est vray que le Seigneur, par le contenu de sa Loy a monstré aux hommes quelle est la iustice: mais nous ne mettons point icelle iustice en execution, sinon en obseruant toute la Loy. car par chacune transgression elle est corrompue. Puis donc que la Loy n'enseigne que iustice: si nous regardōs à icelle, tous ses commandemens sont iustice. Si nous cōsiderons les hommes, pour obseruer vn commandement, ils ne meriteront point la louāge de iustice, estās transgresseurs en plusieurs: & veu mesme qu'ils ne font œuure pour obeir à Dieu qui ne soit vitieuse aucunement, à cause de son imperfection. Nostre responce donc est, que quād les œuures des saincts sont nommees Iustice, cela ne vient point de leurs merites: mais entant qu'elles tēdent à la iustice que Dieu nous a commādee, laquelle est nulle, si elle n'est parfaite. Or elle ne se trouue parfaite en nul homme du monde: pourtant faut conclurre, qu'vne bonne œuure de soy ne merite pas le nom de iustice.

Deut. 6. d. 25

Deut. 24. c. 13.

Pse. 106. c. 30

Luc 1. a. 6.

8 Ie vien maintenant au secōd genre, où gist la principale difficulté. Sainct Paul n'a nul argument plus ferme pour prouuer la iustice de la foy, que quand il allegue ce qui est escrit de Moyse, la foy auoir esté imputee à Abraham pour iustice. Puis donc que le zele de Phinees, selon le Prophete, luy a esté imputé à iustice: ce que sainct Paul argue de la foy, on le pourra aussi conclurre des œuures. Pourtant nos aduersaires, comme ayans la

Gal. 4. a. 4.
Pse. 106. d. 31

victoire en main, determinẽt que iaçoit que nous ne soyons point iustifiez sans foy, neãtmoins nous ne sommes pas iustifiez par icelle seule, mais qu'il faut conioindre les œuures auec, pour parfaire la iustice. I'adiure ici tous ceux qui craignent Dieu, que comme ils sauent qu'il faut prendre la reigle de iustice de la seule Escriture: aussi ils vueillent diligemment, & en humilité de cœur, considerer auec moy comme l'Escriture se peut accorder à elle-mesme, sans aucune cauillation. Sainct Paul sachant que la iustice de foy est vn refuge à ceux qui sont desnuez de leur propre iustice, infere hardimẽt, que quiconque est iustifié par la foy, est exclus de la iustice des œuures. Sachãt d'autrepart que la iustice de foy est commune à tous seruiteurs de Dieu, il infere derechef d'vne mesme confiance, que nul n'est iustifié par les œuures: mais plustost au contraire, que nous sommes iustifiez sans aucune aide de nos œuures. Mais c'est autre chose de disputer de quelle valeur sont les œuures en elles-mesmes, & en quelle estime elles sont deuant Dieu, apres la iustice de la foy establie. S'il est question de priser les œuures selon leur dignité, nous disons qu'elles sont indignes d'estre presentees deuant la face de Dieu: ainsi, qu'il n'y a homme du monde qui ait rien en ses œuures, dont il se puisse glorifier deuant Dieu. Ainsi il reste que tous estans desnuez de toute aide de leurs œuures, soyent iustifiez par la seule foy. Or nous exposons ceste iustice estre telle: c'est que le pecheur estãt receu en la cõmunion de Christ, est par sa grace reconcilié à Dieu: d'autant qu'estant purifié par son sang, il obtient remission de ses pechez: & estant vestu de la iustice d'iceluy, comme de la sienne propre, il peut consister deuant le Throne iudicial de Dieu. Apres que la remission des pechez est mise: les œuures qui s'ensuyuẽt sont estimees d'ailleurs que de leur merite. car tout ce qui y est imparfait, est couuert par la perfection de Christ: tout ce qui y est d'ordures & de taches, est nettoyé par sa pureté, pour ne venir point en conte. Apres que la coulpe des transgressiõs est ainsi effacee, laquelle empeschoit les hommes de produire chose qui fust agreable à Dieu: apres aussi que les vices d'imperfections sont enseuelis, dõt toutes bonnes œuures sont entachees & maculees, lors les bonnes œuures que font les fideles sont estimees iustes: ou bien, qui vaut autant à dire, sont imputees à iustice.

9 Si maintenant quelcun m'obiecte cela, pour m'impugner la iustice de la foy: premieremẽt ie l'interrogueray, si vn homme doit estre reputé iuste pour deux ou trois bonnes œuures, estant transgresseur de la Loy en toutes les autres. Cela seroit trop desraisonnable. Puis apres ie luy demanderay, si mesme pour plusieurs bonnes œuures il est iuste, quand on le pourra trouuer coulpable en aucune chose. Encore n'osera pas mon aduersaire affermer cela, veu que la sentence de Dieu y contredit, laquelle prononce tous ceux qui n'auront accompli tous les preceptes, estre maudits. Ie passeray encore outre, demandant s'il y a vne seule bõne œuure, en laquelle on ne puisse noter aucune impureté ou imperfection. Or cõment cela se pourroit-il faire deuãt les yeux de Dieu, ausquels les estoilles ne sont point pures ne claires, ni les Anges iustes? Pourtãt il sera contreint de cõfesser, qu'on ne trouuera nulle bonne œuure, laquelle ne soit pollue & corrompue, tant par les transgressions qu'aura cõmises l'homme en autre endroit, que par sa propre imperfectiõ: tellemẽt qu'elle ne sera pas digne d'auoir le nom de Iustice. Or si c'est chose notoire, que cela procede de la iustification de la foy, que les œuures qui autrement estoyent impures, corrompues, indignes de comparoistre deuãt Dieu (tãt s'en faut qu'elles luy fussent plaisantes) soyent imputees à iustice: pourquoy alleguerons-nous la iustice des œuures, pour destruire la iustice de la foy, de laquelle icelle est produite, & en laquelle elle cõsiste? Voudrions-nous faire vne lignee serpentine, que les enfans meurtrissent leur mere? Or le dire de nos aduersaires tend là. Ils ne peuuent nier, que la iustification de la foy ne soit commencement, fondement, cause, matiere, substance de la iustice des œuures. Neantmoins ils concluent que l'homme n'est pas iustifié de foy: pource que les bõnes œuures sont imputees à iustice. Laissons dõc ces fatras, & cõfessons à la verité ce qui en est: c'est q̃ si toute la iustice qui peut estre en nos œuures procede & depend de la iustification de foy, non seulement ceste-ci n'est en rien diminuee par celle-là: mais plustost confermee, d'autant que sa vertu apparoist plus ample. Dauantage, ne pensons pas les œuures estre tellement prisees apres la iustification gratuite, qu'elles succedent au lieu de iustifier l'homme, ou bien le iustifient à demi auec la foy. Car si la iustice de foy ne demeure touiours en son entier, l'immondicité des œuures sera descouuerte, tellement qu'elles ne meriteront que condamnation. Or il n'y a nulle absurdité en cela, que l'homme soit tellement iustifié par foy, que non seulement il soit iuste en sa personne, mais aussi que ses œuures soyent reputees iustes, sans ce qu'elles l'ayent merité.

Deut. 27. d. 16

Iob 4. d. 18

10 Par

10 Par ce moyen nous concederons non seulement qu'il y a portion de iustice aux œuures, ce que nos aduersaires pretendent : mais qu'elles sont approuuees de Dieu, comme si elles estoyent parfaites : moyennant qu'il nous souuienne sur quoy la iustice d'icelles est fondee: qui est pour soudre toute difficulté. Car l'œuure commence d'estre agreable à Dieu, quand il la reçoit auec pardon. Or d'où est-ce que vient ce pardon, sinon que Dieu regarde & nos personnes & tout ce qui procede de nous en Iesus Christ? Tout ainsi donc que nous apparoissons iustes deuant Dieu apres que nous sommes faits membres de Christ, entant que par son innocẽce nos fautes sont cachees : ainsi nos œuures sont tenues pour iustes, entant que ce qu'il y a de vice en icelles estant couuert par la pureté de Christ, ne nous est point imputé. Parquoy nous pouuons dire à bon droit, que par la seule foy non seulemẽt l'homme, mais aussi ses œuures sont iustifiees. Or si ceste iustice des œuures telle qu'elle procede de la foy & de la iustificatiõ gratuite, il ne faut pas qu'on la prẽne pour destruire ou obscurcir la grace dont elle depend : mais plustost doit estre enclose en icelle, & se rapporter à icelle, comme le fruict à l'arbre. En ceste maniere sainct Paul *Rom.4.a.3.* voulant prouuer que nostre beatitude consiste en la misericorde de Dieu, & non pas en nos œuures, presse fort ce que dit Dauid, Bien-heureux sont ceux ausquels les iniquitez *Pseau.32.a.1.* sont remises, desquels les pechez sont cachez. Bien-heureux est l'homme auquel le Seigneur n'a point imputé ses fautes. Si quelcun vouloit alleguer au contraire infinis tesmoignages, lesquels semblent aduis constituer la beatitude en nos œuures : comme quand il est dit, Bien-heureux est l'hõme qui craind Dieu, qui a pitié du poure affligé, qui n'a point *Pse 113.a.1.* cheminé au conseil des meschans, qui porte tentation, qui garde iustice & iugemẽt: Bien- *Prou.14.c.22* heureux sont les poures d'esprit, &c. tout cela ne fera pas que ce que dit sainct Paul ne de- *Pseau.1.a.1,* meure vray. Car veu que ces vertus qui sont là recitees ne sont iamais tellement toutes en *Iaques.1.b 12* *Pse.106.a.3.* l'homme, qu'elles puissent estre acceptees de Dieu d'elles-mesmes: il s'ẽsuit que l'homme *119.1.* est tousiours miserable, iusques à ce qu'il est deliuré de misere par la remission de ses pe- *Matth.5.a.3.* chez. Puis donc qu'ainsi est, que toutes les especes de beatitude que recite l'Escriture, sont aneanties & peries, tellemẽt que le fruict d'vne seule n'en reuient point à l'homme, sinon que premierement il obtienne beatitude en la remission de ses pechez, laquelle dõne lieu à toutes les autres benedictions de Dieu : il s'ensuit que ceste beatitude gratuite non seulement est principale & souueraine, mais vnique : sinon que nous vueillions qu'elle soit destruite & abolie par les benedictions qui consistent en icelle seule. Il n'y a pas maintenant grand propos, que cela nous doyue troubler, ou engendrer quelque scrupule, que les fideles sont souuent nommez Iustes, en l'Escriture. Ie confesse qu'ils ont ce titre pour leur saincte vie. mais comme ainsi soit qu'ils appliquent plus leur estude à suyure iustice, qu'ils ne l'accomplissent: c'est bien raison que ceste iustice des œuures, telle quelle, soit submise à la iustice de la foy, en laquelle elle est fondee, & de laquelle elle tient tout ce qu'elle est.

11 Mais nos aduersaires poursuyuent outre, & disent que sainct Iaques nous contrarie si euidemment, qu'il nous est impossible de nous en despescher. Car il enseigne *Iaq.2.d.21* qu'Abraham a esté iustifié par les œuures : & que nous tous aussi sommes iustifiez par les œuures, & non point de la seule foy. Mais ie demande s'ils veulent tirer en combat sainct Iaques auec sainct Paul. S'ils tiennent S. Iaques pour ministre de Christ: il faut tellement prendre sa sentence, qu'elle ne desaccorde point d'auec Christ, lequel a parlé par la bouche de sainct Paul. Le sainct Esprit afferme par la bouche de sainct Paul, qu'Abrahã a obtenu iustice par foy, & non point par ses œuures, & qu'il faut aussi que nous soyons tous iustifiez sans les œuures de la Loy. Le mesme Esprit denõce par sainct Iaques, que nostre iustice consiste en œuures, & non seulement en foy. Il est certain que l'Esprit n'est point repugnant à soy: quelle donc sera la concorde? Il suffist à nos aduersaires, s'ils peuuẽt desraciner la iustice de foy, laquelle nous voulons estre plantee au profond du cœur. de donner repos aux consciences, ils ne s'en soucient pas beaucoup. Et pourtant on voit cõment ils s'efforcent d'esbranler la iustice de foy: mais cependant ils ne mõstrent nulle certaine reigle de iustice, à laquelle les consciences se puissent renger. Qu'ils triomphent donc tãt qu'ils voudront, moyennant qu'ils ne se puissent vanter d'autre victoire, que d'auoir osté toute certitude de iustice. Or ils obtiendront ceste maudite victoire, aux lieux où ayans esteind toute lumiere de verité, ils auront aueuglé le monde de leurs tenebres. Mais par tout où la verité de Dieu demeurera ferme, ils ne profiteront rien. Ie nie donc que la sentence de sainct Iaques (laquelle ils ont tousiours en la bouche, & de laquelle ils font leur grand bouclier) leur fauorise aucunement. Pour liquider cela, il nous faut premierement regarder le but où il tend, puis apres obseruer en quoy c'est qu'ils s'abusent. Pource qu'il

y en auoit lors plusieurs (comme ce mal est coustumieremẽt en l'Eglise) lesquels demonstroyent leur infidelité en mesprisant tout ce qui est propre aux fideles, & neantmoins ne cessoyent de se glorifier faussement du titre de foy : S. Iaques se moque de ceste folle outrecuidance. Ce n'est pas donc son intention de detracter en rien qui soit de la vraye foy: mais declairer combien estoyent ineptes tels baueurs, de tant attribuer à vne vaine apparence de foy, que se contentans d'icelle ils menoyent cepẽdant vne vie dissoluë. Cela cõsideré, il est maintenant facile de iuger en quoy se trompent nos aduersaires. car ils faillẽt doublement: c'est qu'ils prennent mal le mot de Foy, puis aussi de Iustifier. Sainct Iaques en nommant la foy, n'entend autre chose qu'vne opinion friuole, qui est bien differẽte de la verité de foy. Ce qu'il fait par vne maniere d'ottroy: comme il mõstre dés le commencement par ces paroles, Que profitera cela, mes freres, si quelcun dit qu'il a la foy, & qu'il n'ait pas les œuures? Il ne dit pas, Si quelcun a la foy sans œuures, mais s'il se vante de l'auoir, puis apres encores plus clairement, en faisant par moquerie ceste foy pire que la cognoissance des diables: finalement en l'appellant Morte. Mais on pourra suffisammẽt entẽdre ce qu'il veut dire par la definition qu'il en met: Tu crois, dit-il, qu'il y a vn Dieu. Certes si tout le contenu de ceste foy est de simplement croire qu'il y a vn Dieu, ce n'est pas de merueille si elle ne peut iustifier. Et ne faut pas que nous pensions que cela derogue rien à la foy Chrestienne: de laquelle la nature est bien autre. Car comment est-ce que la vraye foy iustifie, sinon en nous adioignant à Iesus Christ, afin qu'estans faits vn auec luy, nous iouissions de la participation de sa iustice? Elle ne iustifie pas donc pour auoir conceu quelque intelligence de diuinité: mais parce qu'elle fait reposer l'homme en la certitude de la misericorde de Dieu.

12 Nous n'auons point encores touché le but, iusques à ce que nous aurons descouuert l'autre erreur. Car il semble aduis que sainct Iaques mette vne partie de nostre iustice aux œuures. mais si nous le voulons faire accorder & à toute l'Escriture & à soy-mesme, il est necessaire de prendre autrement en ce lieu le vocable de Iustifier, qu'il ne se prend en sainct Paul. Car sainct Paul appelle Iustifier, quand la memoire de nostre iniustice estant effacee, nous sommes reputez Iustes. Si sainct Iaques eust là regardé, il eust cité mal à propos le tesmoignage de Moyse, Qu'Abrahã a creu à Dieu, &c. Car il adiouste cõsequemment qu'Abraham a obtenu iustice par ses œuures, entant qu'il n'a point douté d'immoler son fils au commandement de Dieu : & ainsi que l'Escriture a esté accomplie, laquelle dit qu'il a creu à Dieu, & luy a esté imputé à iustice. Si c'est chose absurde que l'effect precede sa cause: ou Moyse tesmoigne faussement en ce lieu là que la foy a esté imputee pour iustice à Abraham, ou il n'a point merité sa iustice par l'obeissance qu'il a rendue à Dieu en voulant sacrifier Isaac. Abraham a esté iustifié par sa foy auant qu'Ismael fust conceu, lequel estoit ia grand auant la natiuité d'Isaac. comment dirons-nous donc qu'il s'est acquis iustice par l'obeissance qui a esté long temps apres? Pourtant ou S. Iaques a renuersé tout l'ordre (ce qui n'est licite de penser) ou en disant qu'il a esté iustifié, il n'a pas entendu qu'il eust merité d'estre tenu pour iuste. Quoy donc? certainement il appert qu'il parle de la declaration de iustice deuant les hommes, & non pas de l'imputation de iustice quant à Dieu: comme s'il disoit, Ceux qui sont iustes de foy, approuuẽt leur iustice par obeissance & bonnes œuures, & non point par vne masque nue & imaginaire de foy. En somme, il ne dispute point par quel moyẽ nous sommes iustifiez, mais il requiert des fideles vne iustice qui se declaire par œuures. Et comme sainct Paul afferme que l'homme est iustifié sans aide de ses œuures : aussi sainct Iaques ne concede pas que celuy qui se dit iuste, soit despourueu de bonnes œuures. Ceste consideration nous deliurera de tout scrupule. Car nos aduersaires s'abusent principalement en cela, qu'ils pensent que sainct Iaques determine quelle est la maniere d'estre iustifié: comme ainsi soit qu'il ne tasche à autre fin, que d'abbatre la vaine confiance de ceux qui pour excuser leur nonchalãce de bien-faire, pretendent faussement le titre de foy. Parquoy comment qu'ils tournẽt & reuirent les paroles de sainct Iaques, ils n'en pourront tirer que ces deux sentẽces: c'est, Qu'vne vaine imagination de foy ne nous iustifie pas: item, Que le fidele n'estant point content d'vne telle imagination, declaire sa iustice par bonnes œuures.

Gen.15.b.6.

Gen.15.b.6.

13 Ce qu'ils alleguent de S. Paul en vn mesme sens, ne les aide en rien : assauoir que les facteurs de la Loy seront iustifiez, non pas les auditeurs. Ie ne veux point euader par la solution de sainct Ambroise, lequel expose cela estre dit pource que l'accomplissement de la Loy est la foy en Christ. car il me semble que c'est vn subterfuge, duquel il n'est ia mestier quãd la pleine voye est ouuerte. En ce passage-la S. Paul rabbat l'orgueil des Iuifs, qui

Rom.2.b.13.

qui se glorifioyent en la seule cognoissance de la Loy, cõbien qu'ils en fussent grans contempteurs. Afin donc qu'ils ne se pleussent pas tãt en vne cognoissance nue: il les admonneste que si nous cerchons nostre iustice en la Loy, il faut venir à l'obseruation, & non pas à l'intelligence d'icelle. Certes nous ne reuoquons pas cela en doute, que la iustice de la Loy ne consiste en bonnes œuures. Nous ne nions pas non plus qu'en obseruation entiere de saincteté & innocence il n'y ait pleine iustice: mais il n'est pas encore prouué que nous soyons iustifiez par œuures, sinon qu'on en produise quelcun qui ait accõpli la Loy. Or que sainct Paul n'ait voulu autre chose dire, sa procedure en rend tesmoignage. Apres auoir condamné d'iniustice tant Iuifs que Gentils indifferemmẽt, il descend apres à particularizer, & dit que ceux qui ont peché sans la Loy, perirõt sans la Loy: ce qui appartiẽt aux Gentils. D'autrepart que ceux qui ont peché en la Loy, serõt iugez par la Loy: ce qui est propre aux Iuifs. Or pource qu'iceux fermans les yeux à leurs transgressions se glorifioyent de la seule Loy, il adiouste ce qui estoit bien conuenable, que la Loy ne leur estoit pas donnee afin qu'escoutans seulement la voix d'icelle ils fussent rendus iustes, mais en obeissant à ses commandemens: comme s'il disoit, Cerches-tu iustice en la Loy? n'allegue point la seule ouye laquelle a de soy peu d'importãce, mais produi les œuures par lesquelles tu puisses monstrer que la Loy ne t'a pas esté dõnee en vain. Puis que tous defailloyẽt en cela, il s'ensuiuoit qu'ils estoyent despouillez de la gloire qu'ils pretendoyent. Pourtãt il faut plustost du sens de S. Paul former vn argument contraire: c'est, que si la iustice de la Loy est situee en perfection de bonnes œuures, & nul ne se peut vãter d'auoir satisfait à la Loy par ses œuures: la iustice de la Loy est nulle entre les hommes.

14 Apres, nos aduersaires nous assaillent des passages où les fideles offrẽt hardimẽt leur iustice à Dieu pour estre examinee, & desirent de receuoir sentence selon icelle. Cõme quand Dauid dit, Iuge moy Seigneur, selon ma iustice, & selon l'innocence qui est en moy: item, Exauce Seigneur, ma iustice: tu as esprouué mon cœur, & l'as visité de nuict, & ne s'est point trouué d'iniquité en moy: item, Le Seigneur me retribuera selon ma iustice, & me rendra selon la pureté de mes mains: car i'ay gardé la droite voye, & n'ay point decliné de mon Dieu, &c. item, Iuge moy Seigneur, car i'ay cheminé en innocẽce. Ie ne me suis point assis au reng des mẽteurs, & ne me suis point meslé auec les meschans. Ne pers point donc mon ame auec les iniques. &c. I'ay dit ci dessus de la confiance que les fideles semblent aduis simplement prẽdre de leurs œuures. Les passages que nous auõs ici amenez ne nous empescheront pas beaucoup, si nous les considerons en leur circonstance, laquelle est double. Car les fideles en ce faisant ne veulẽt pas que toute leur vie soit examinee, afin que selon icelle ils soyent absous ou condamnez: mais presentẽt à Dieu quelque cause particuliere pour en iuger. Secondement ils s'attribuent iustice, non pas au regard de la perfection de Dieu, mais en comparaison des meschans & iniques. Premierement quand il est question de iustifier l'homme, il n'est pas seulement requis qu'il ait bonne & iuste cause en quelque affaire particulier, mais qu'il ait vne iustice entiere en tout le cours de sa vie: ce que nul n'a iamais eu, & n'aura. Or en ces oraisons où les saincts inuoquent le iugement de Dieu pour approuuer leur innocence, ils ne se veulent pas vãter d'estre purs & nets de tout peché, & qu'il n'y ait rien à redire en leur vie: mais apres auoir mis toute fiance de salut en la bonté de Dieu, se confians neantmoins qu'il est le protecteur des poures, pour vẽger les iniures qu'on leur fait, & pour les defendre quãd on les afflige à tort: ils luy recommandent leur cause, en laquelle ils sont affligez estãs innocens. D'autrepart, en se presentant auec leurs aduersaires deuant le Throne de Dieu, ils n'alleguent point vne innocence laquelle puisse respondre à sa pureté, si elle estoit epluchee selõ sa rigueur: mais pource qu'ils sauẽt biẽ que leur syncerité, iustice & simplicité est plaisante & agreable à Dieu, au prix de la malice, meschanceté & astuces de leurs aduersaires: ils ne doutẽt pas d'inuoquer Dieu pour iuge entre eux & les iniques. En ceste maniere quand Dauid disoit à Saul, Que le Seigneur rende à chacun selon la iustice & verité qu'il trouuera en luy: il n'entendoit pas que Dieu examinast vn chacun par soy, & le remunerast selon ses merites: mais il protestoit deuant Dieu quelle estoit son innocẽce au prix de l'iniquité de Saul. Sainct Paul aussi, quand il se glorifie au bon tesmoignage de sa cõscience, qu'il a fait son office en simplicité & integrité: il n'entend pas s'appuyer & reposer sur ceste gloire quand il viendra au iugement de Dieu. mais estant contreint par les calomnies des meschans, il maintient contre leur maledicẽce sa loyauté & preud'hommie, laquelle il sauoit estre cognue & agreable à Dieu. Car nous voyons ce qu'il dit en vn autre lieu: c'est qu'il ne se sent point coulpable, mais qu'en cela il n'est pas iustifié. Certes il reputoit biẽ que le

Pseau. 7. c. 9.

Pseau. 17. a. 1. Pse. 18. d. 21.

Pse. 26. a. 1, & c. 9.

1. Sa. 26. d. 23

2. Cor. 1. c. 12. Actes 23. a. 1

1. Cor. 4. a. 4.

iugement de Dieu est bien autre que l'estime des hommes. Pourtãt combien que les fideles alleguent Dieu pour tesmoin & Iuge de leur innocence contre la mauuaistié des hypocrites, toutesfois quand ils ont affaire à Dieu seul, ils crient tous d'vne voix, Seigneur, si tu prẽs garde aux iniquitez, qui est-ce qui subsistera? Item, Seigneur n'entre point en iugement auec tes seruiteurs: car nul viuant ne sera iustifié deuant ta face. Et se deffians de leurs œuures, confessent volontiers que sa bonté est meilleure que toute vie.

Pse.130.a.3 Pse.143 a.2. Pse.63.b.4.

15 Il y a d'autres lieux quasi semblables, ausquels quelcun pourroit estre empesché. Salomõ dit que celuy qui chemine en integrité, est iuste: item, Qu'en la voye de iustice on trouuera vie, & qu'il n'y aura point de mort. Selon laquelle raison Ezechiel denonce, que celuy qui fera iustice & iugemẽt, viura touſiours. Ie respon que nous ne voulons rien nier ne dissimuler, ni obscurcir de toutes ces choses. mais qu'il y en viẽne vn seul en auãt auec vne telle integrité. S'il ne se trouue nul homme mortel qui ne le puisse faire: ou il faut que tous perissent au iugement de Dieu, ou qu'ils ayent leur refuge à sa misericorde. Cependant encores ne niõs-nous pas que l'integrité qu'ont les fideles, combien qu'elle soit imparfaite, & qu'il y ait beaucoup à redire, ne leur soit comme vn degré à immortalité. mais d'où vient cela, sinon que quand le Seigneur a receu vn homme en l'alliance de sa grace, il n'epluche point ses œuures selon leurs merites, mais les accepte de benignité paternelle, sans ce qu'elles en soyent dignes? Par lesquelles paroles nous n'entẽdons pas seulemẽt ce qu'enseignent les Scolastiques, c'est que les œuures ont leur valeur de la grace de Dieu qui les accepte. car en cela disant, ils entendent que les œuures lesquelles seroyent autrement insuffisantes pour acquerir salut, reçoyuẽt leur suffisance de ce qu'elles sont prisees & acceptees de Dieu, selõ la paction de la Loy. Mais ie di au cõtraire, que toutes œuures, entant qu'elles sont pollues tant par autres transgressions que de leurs propres macules, ne peuuent rien valoir, sinon d'autant que nostre Seigneur n'impute point les macules dont elles sont entachees, & pardonne à l'homme toutes ses fautes: ce qui est dõner iustice gratuite. Et n'y a point de propos d'alleguer ici les prieres que fait aucunesfois S. Paul, où il desire vne si grande perfection aux fideles, qu'ils soyent trouuez irreprehensibles & sans coulpe au iugement du Seigneur. Les Celestins anciẽs heretiques s'aidoyent de telles sentences, pour prouuer que l'homme peut auoir parfaite iustice en la vie presente. Nous respondons apres sainct Augustin ce que nous pẽsons pouuoir suffire: c'est que tous fideles doyuent bien aspirer à ce but, d'apparoistre vne fois deuant Dieu purs & sans macule. Mais pource que le meilleur estat & le plus parfait que nous puisiõs auoir en la vie presente, n'est autre chose que de profiter de iour en iour: lors nous paruiẽdrons à ce but, quand apres estre despouillez de nostre chair pechereſſe, nous adhererons pleinement à nostre Dieu. Combien que ie ne voudroye point estre opiniastre pour resister à celuy qui voudroit attribuer aux saincts le titre de perfection, moyennãt qu'il la definist auec sainct Augustin, lequel escrit ainsi au troisieme liure à Boniface, Quand nous appellons la vertu des saincts Parfaite, à la perfection d'icelle est requise la cognoissance de l'imperfection: c'est que tãt en verité qu'en humilité les saincts recognoissent cõbien ils sont imparfaits.

Ephes.1.a.4. 1 Tes.3.d.13. & autres Phil.2.b.15

Liu.3.à Boniface.chap.7.

CHAP. XVIII.

¶ *Que c'est mal arguer, de dire que nous sommes iustifiez par œuures, pource que Dieu leur promet salaire.*

VEnons maintenant à exposer les passages, ausquels il est dit que Dieu rendra à chacun selon ses œuures. comme sont ceux qui s'ensuyuent, Vn chacun receüra selon qu'il aura fait en son corps, soit bien, soit mal. Gloire & honneur à celuy qui fera biẽ: tribulation & angoisse sur l'ame du peruers: item, Et irót ceux qui aurõt bien vescu, en la resurrection de vie: itẽ, Venez, vous qui estes benits de mon Pere: i'ay eu faim, & vous m'auez repeu: i'ay eu soif, & vous m'auez donné à boire, &c. Ausquels il sera bon de conioindre aussi ceux où la vie eternelle est appellee Loyer. Comme quãd il est dit que la remuneration sera faite à l'homme selon l'œuure de ses mains: item, Celuy qui obeit au commandemẽt de Dieu sera remuneré: item, Esiouissez-vous, car vostre loyer est grand au ciel: item, Vn chacun receüra salaire selon son labeur. Touchant ce qui est dit que Dieu rẽdra à vn chacun selon ses œuures, il se peut soudre sans grãde difficulté. Car ceste locution denote plustost vn ordre de cõsequence, que la cause pour laquelle Dieu remunere les hommes. Or il n'y a nulle doute, que nostre Seigneur vse de ces degrez en accõplissant nostre salut: qu'apres nous auoir eleus, il nous appelle: apres nous auoir appellez, il nous iustifie: apres nous auoir iustifiez, il nous glorifie.

Mat.16.d.27 2.Cor.5.b.10. Rom.2.b.10 Iean 5.c.29. Mat.25.c.24. Rom.2.a.6. Prou 12.c.14 & 13.c.13. Mat.5.b.12 Luc 6.d.23. 2.Cor.3.b 8 Rom.8.

Combien

Combien donc que par sa seule misericorde ils reçoyuẽt les siens en vie, toutesfois pource qu'il les conduit en icelle par le chemin des bonnes œuures, afin d'accomplir en eux son vouloir, par l'ordre qu'il a destiné: ce n'est point de merueilles, s'il est dit qu'ils sont courõnez selon leurs œuures, par lesquelles ils sont preparez à receuoir la courõne d'immortalité. Et mesme pour ceste cause il est dit qu'ils font leur salut, quand en s'appliquant à bonnes œuures, ils meditent la vie eternelle. Voire comme il leur est commandé de trauailler pour la viande qui ne perit point, quãd ils s'acquierẽt vie croyans en Iesus Christ: neantmoins il est adiousté quant & quant, que le Fils de l'homme leur dõnera ceste viande. Dont il s'ensuit que le mot de Trauailler ou operer ne s'oppose point à la grace: mais seulement emporte zele & estude. Par ainsi il ne s'ensuit pas, ou qu'ils soyent autheurs de leur salut, ou que leur salut procede des bonnes œuures. Quoy donc? Incontinent apres que par la cognoissance de l'Euãgile & l'illumination du S. Esprit ils ont esté appellez en la compagnie de Christ, la vie eternelle est commẽcee en eux. en apres le Seigneur achene son œuure qu'il a commencee en eux, iusques au iour de Iesus Christ. Or l'œuure de Dieu est accomplie en eux, quãd en iustice & saincteté representans l'image de leur Pere celeste, ils se declairent estre ses enfans legitimes.

Philip. 2. b. 12. Iean 6. c. 17.

Philip. 1. a. 6

2 Quãt est de ce mot Loyer, il ne faut pas qu'il nous induise à faire nos œuures cause de nostre salut. Premierement que cela soit arresté en nostre cœur, que le royaume des cieux n'est pas salaire de seruiteurs, mais heritage d'enfans: duquel iouirõt seulemẽt ceux que Dieu a adoptez pour ses enfans: & n'en iouirõt pour autre cause, que pour ceste adoption. Car le fils de la chambriere ne sera point heritier, comme il est escrit: mais le fils de la femme libre. Et de fait, aux mesmes passages, où le sainct Esprit promet la vie eternelle pour loyer des œuures, en l'appellant nommément Heritage, il demonstre qu'elle nous vient d'ailleurs. En ceste maniere, Christ en appellant les eleus de son Pere à posseder le royaume celeste, recite bien les œuures qu'il veut en cela recompenser: mais il adiouste quant & quant qu'ils le possederõt de droit d'heritage. Sainct Paul aussi exhorte bien les seruiteurs, qui font fidelement leur deuoir, d'esperer retribution du Seigneur: mais il adiouste incontinent, que c'est retribution d'hetitage. Nous voyons comme par paroles expresses Christ & ses Apostres se donnẽt de garde, que nous ne referions point la beatitude eternelle aux œuures, mais à l'adoption de Dieu. Pourquoy dõc, dira quelcun, font-ils mention semblablemẽt des œuures? Ceste question se pourra vuider par vn seul exemple de l'Escriture. Auant la natiuité d'Isaac, il auoit esté promis à Abraham qu'il auroit semẽce, en laquelle seroyent benites toutes natiõs de la terre: & que sa lignee seroit semblable aux estoilles du ciel, & au grauier de la mer. Lõg temps apres il se prepare à immoler son fils Isaac, selon le commandement de Dieu. Apres auoir mõstré vne telle obeissance, il reçoit ceste promesse, I'ay iuré par moy-mesme, dit le Seigneur, puis q̃ tu as fait cela, & n'as point espargné ton propre fils vnique pour me complaire: ie te beniray, & multiplieray ta semence comme les estoilles du ciel, & le grauier de la mer: & en ta semence seront benites toutes nations de la terre, pource que tu as obei à ma voix. Qu'est-ce que nous oyons? Abraham, auoit-il merité par son obeissance ceste benedictiõ, laquelle luy auoit esté promise auant que le commandement luy fust baillé? Ici certes nous auõs sans circuit & sans ambiguité, q̃ le Seigneur remunere les œuures des fideles par les mesmes benefices qu'il leur auoit ia donnez, auant qu'ils eussent pensé à rien faire, & pour le temps qu'il n'auoit nulle cause de leur bien-faire, sinon sa misericorde.

Eepheſ. 1. d. 18 Gala. 4. d. 30

Mat. 25.

Coloſſ. 3. d. 24

Gen. 15. a. 5 & 17. a. 1. & 18. b. 20.

Gen. 22. a. 3 & c. 17.

3 Et toutesfois ce n'est pas frustration ne moquerie, quand il dit qu'il retribue aux œuures ce qu'il auoit gratuitement donné auant les œuures. Car d'autant qu'il veut que pour mediter l'accomplissemẽt & iouissance des choses qu'il a promises, nous-nous exercitions en bonnes œuures: & que par icelles nous cheminions pour paruenir à l'esperãce bien-heureuse qu'il nous a proposee au ciel: c'est à bon droit que le fruict des promesses leur est assigné, puis qu'elles sont comme moyens pour nous cõduire à la iouissance. L'vn & l'autre a esté tresbien exprimé de l'Apostre, quãd il dit que les Colossiẽs s'appliquoyẽt à suyure charité, pour l'esperance qui leur estoit colloquee au ciel: de laquelle ils auoyent entẽdu par la doctrine veritable de l'Euãgile. Car en disant qu'ils ont cogneu par l'Euangile, que l'heritage celeste leur estoit preparé: il denote que l'esperance en est fondee en vn seul Christ, non point en nulles œuures. A quoy s'accorde ce dire de sainct Pierre, que nous sõmes gardez de la vertu de Dieu par la foy, au salut qui est appresté pour estre manifesté en son temps. Quand il dit qu'a ceste cause ils s'efforcent de bien-faire, il demonstre que les fideles tout le temps de leur vie doyuent courir pour apprehẽder. Or afin que

Coloſſ. 1. a. 4

1. Pier. 1. 5

nous ne penſiſsiõs que le ſalaire que nous promet le Seigneur, ſe doyue meſurer ſelon les merites, il nous propoſe vne parabole, en laquelle il ſe cõpare à vn pere de famille, lequel enuoye en ſa vigne tous ceux qu'il rencontre: les vns en la premiere heure du iour, les autres en la ſeconde, les autres en la troiſieme: aucuns en l'onzieme. Quand ce vient au ſoir il diſtribue à tous ſalaire egal. De laquelle parabole l'expoſition eſt treſbien & breuement couchee au liure intitulé, De vocatione Gẽtium, qu'on attribue à ſainct Ambroiſe. Pource que c'eſt vn Docteur ancien, i'aime mieux vſer de ſes paroles que des miennes. Par ceſte ſimilitude, dit-il, le Seigneur a voulu mõſtrer que la vocation de tous fideles, combien qu'il y ait quelque varieté en l'apparence exterieure, appartiẽt à ſa ſeule grace. Ceux dõc qui apres auoir beſongné vne heure ſeulement, ſont egalez à ceux qui ont trauaillé tout au long du iour, repreſentent la condition de ceux que Dieu pour magnifier l'excellence de ſa grace, appelle ſur la fin de leur vie, pour les remunerer ſelon ſa clemẽce: non pas leur payant le ſalaire de leur labeur, mais eſpandant ſur eux les richeſſes de ſa bonté, comme il les a eſleus ſans leurs œuures: afin que ceux meſmes qui ont long temps trauaillé, & ne reçoyuent non plus que les derniers, entendent qu'ils reçoyuent tout du don de ſa grace, & nõ pas pour ſalaire de leurs labeurs. Il eſt auſsi à noter, qu'en tous les paſſages où la vie eternelle eſt nommee Loyer des bonnes œuures, elle ne ſe prend point pour la communication que nous auons auec Dieu, quand il nous reçoit en noſtre Seigneur Ieſus, pour nous faire ſes heritiers: mais pour la poſſeſſion, ou fruition de la beatitude que nous auons en ſon royaume: ce qu'auſſi emportent les paroles de Chriſt, quãd il dit, Au ſiecle à venir vous aurez la vie eternelle. Item, Venez, poſſedez le royaume, &c. Pour ceſte cauſe ſainct Paul appelle la reuelation qui ſe fera au dernier iour, Noſtre adoptiõ: & expoſe puis apres ce mot, Redemption de noſtre corps. Au reſte, comme celuy qui eſt aliené de Dieu, eſt en la mort eternelle: auſsi quiconque eſt receu en la grace de Dieu, pour communiquer & eſtre vni auec luy, il eſt tranſporté de mort à vie: ce qui ſe fait par la ſeule grace d'adoptiõ. Et ſi à leur façon ils ſe monſtrent opiniaſtres ſur ce mot Loyer, nous leur amenerõs touſiours à l'oppoſite ce que dit ſainct Pierre, Que la vie eternelle eſt le loyer de la foy.

Mat.20.a.1.
Lib.1.c.5.
Marc10.d.30
Mat.25.d.34
Rom.8.d.18
1.Pier.1.b.9

4 Pourtãt ne penſons point que le ſainct Eſprit, par les promeſſes ci deſſus recitees vueille priſer la dignité des œuures, comme ſi elles meritoyent quelque loyer. Car l'Eſcriture ne nous laiſſe rien de reſte, de quoy nous-nous puiſsions exalter deuant la face de Dieu. Pluſtoſt au contraire eſt du tout à cela, de confondre noſtre orgueil, nous humilier, abbatre & aneantir du tout. Mais le ſainct Eſprit par les promeſſes ſuſdites ſubuient à noſtre imbecilité: laquelle autrement decherroit & defaudroit incontinent, ſi elle n'eſtoit ainſi ſouſtenue & conſolee. Premierement qu'vn chacun repute en ſon endroit combien c'eſt vne choſe dure, de renoncer & abandonner non ſeulement toutes les choſes qu'il aime, mais auſſi ſoy-meſme. Et toutesfois c'eſt la premiere leçon que baille Chriſt à ſes diſciples, c'eſt à dire à tous fideles: & tout au long de leur vie il les tient ſous la diſcipline de la croix, afin qu'ils n'adonnent point leur cœur à la cupidité ou fiance des biens terriens. Bref, il les traitte en telle ſorte, que de quelque coſté qu'ils ſe tournent, tant que ce mõde ſe peut eſtendre, ils ne voyent ſinon deſeſpoir. Tellemẽt que S. Paul dit, que nous ſommes les plus miſerables de tous les hommes, ſi nous eſperons ſeulemẽt en ce monde. Afin dõc que nous ne perdions courage en telles angoiſſes, le Seigneur nous aſſiſte, & admonneſte de leuer la teſte en haut & regarder plus loin, nous promettant que nous trouuerons en luy noſtre beatitude, laquelle nous ne voyons pas en ce monde. Or il l'appelle Loyer, ſalaire & retribution: non pas eſtimant le merite de nos œuures, mais ſignifiãt que c'eſt vne recompenſe pour les miſeres, tribulations & opprobres que nous endurõs en terre. Pourtãt il n'y a point de mal d'appeller à l'exemple de l'Eſcriture, la vie eternelle, Remuneration: veu que par icelle le Seigneur transfere ſes ſeruiteurs de trauail en repos, d'affliction en proſperité, de triſteſſe en ioye, de poureté en affluẽce, d'ignominie en gloire: finalemẽt qu'il change tous les maux qu'ils ont endurez, en plus grans biens. Il n'y aura auſſi nul inconuenient, d'eſtimer ſaincteté de vie eſtre la voye: non pas laquelle nous face ouuerture en la gloire celeſte, mais par laquelle Dieu conduiſt ſes eſleus en la manifeſtatiõ d'icelle: veu que c'eſt ſon bon plaiſir de glorifier ceux qu'il a ſanctifiez. Seulement que nous n'imaginions point aucune correſpondance entre Merite & Loyer. A quoy s'abuſent perueſemẽt les Sophiſtes: pource qu'ils ne cõſiderent point ceſte fin que nous auõs expoſee. Or quelle moquerie eſt-ce, quãd Dieu nous appelle à vn but, de deſtourner les yeux d'vn autre coſté? Il n'y a riẽ plus clair, q̃ le loyer eſt ꝓmis aux bõnes œuures: nõ pas pour enfler

1.Cor.15.c.19
Rom.8.f.30

de gloire

de gloire nostre cœur, mais pour soulager la foiblesse de nostre chair. Celuy dõc qui veut par cela inferer quelque merite des œuures, ou les balancer ensemble, se destourne bien loin du droit but que Dieu propose.

5 Pourtant quand l'Escriture dit que Dieu, comme iuste iuge, rendra la courõne de iustice à ses seruiteurs, non seulement ie respon auec sainct Augustin, Commẽt rendroit-il la couronne comme iuste iuge, s'il n'eust premier donné la grace comme Pere misericordieux? Et comment y auroit-il iustice aucune, sinon que la grace eust precedé, laquelle iustifie l'inique? Et comment ceste couronne seroit-elle rendue comme deuë, sinon que tout ce que nous auons, nous eust esté donné sans estre deu? Mais i'adiouste aussi auec cela, Comment imputeroit-il iustice à nos œuures, sinon qu'il cachast par son indulgence ce qui est d'iniustice en icelles? Commẽt les reputeroit-il dignes de loyer, sinon qu'il effaçast par sa benignité infinie ce qui est en icelles digne de peine? I'adiouste cela au dire de S. Augustin, pource qu'il a accoustumé de nommer la vie eternelle, Grace: d'autant qu'elle nous est donnee pour les dons gratuits de Dieu, quãd elle est rendue à nos œuures. Mais l'Escriture nous humilie d'auantage: & cependant nous esleue en haut. Car outre ce qu'elle nous defend de nous glorifier en nos œuures, pource que ce sont dõs gratuits de Dieu: pareillement elle nous monstre qu'elles sont tousiours entachees d'ordures, tellement qu'elles ne peuuẽt pas satisfaire ne plaire à Dieu, si elles sont examinees selon sa rigueur: mais afin que nostre zele ne s'affadisse point, il est aussi dit qu'elles plaisent à Dieu, pource qu'il les supporte. Or combien que sainct Augustin parle vn peu autrement que nous: toutesfois quant au sens & à la substance, nous accordõs bien ensemble. Car au troisieme liure à Boniface, apres auoir fait comparaison de deux hommes, dõt il pose le cas que l'vn soit d'vne si saincte vie & parfaite qu'on le tienne pour vn Ange: que l'autre soit bien de bonne vie & honneste, mais non pas d'vne perfection ne d'vne saincteté si grande: il conclud finalement ainsi, Ce second, dit-il, qui semble bien aduis inferieur à l'autre quant à sa vie, est neantmoins beaucoup plus excellent, à cause de la droite foy qu'il a en Dieu, par laquelle il vit, & selon laquelle il s'accuse en ses pechez: en toutes ses bõnes œuures il louë Dieu, luy attribuant toute gloire, & receuant ignominie sur soy, & receuãt de luy pardon de ses fautes & affection de bien-faire: & ainsi en partant de ce mõde, il sera receu en Paradis. Pourquoy cela, sinon pour la foy? laquelle combien qu'elle ne sauue point l'homme sans œuures, d'autant qu'elle est viue, & besongne par charité: toutesfois elle est cause que les pechez sont pardonnez. Car comme dit le Prophete, Le iuste vit de foy: & sans icelle mesme les œuures qui semblent bonnes, sont conuerties en pechez. Certes il cõfesse clairement en ce passage ce que nous debattons & maintenons sur tout: c'est assauoir, que la iustice des œuures depend & procede de ce qu'elles sont receuës de Dieu auec pardon: c'est à dire, en misericorde & non pas en iugement.

2. Tim. 4. b. 8. Angu. ad valẽt. de grat. & lib. arbr.

Chap. 5.

Abac. 2. a. 4

6 Il y a d'autres passages qui ont quasi semblable sens à ceux que nous venons d'expliquer. cõme quãd il est dit, Faites-vous des amis des richesses d'iniquité, afin que quand vous defaudrez, ils vous reçoyuent au royaume de Dieu. Item, Enseigne les riches de ce monde de ne s'enorgueillir, & n'esperer point en l'incertitude de leurs richesses, mais en Dieu viuant. Exhorte-les de bien-faire, d'estre riches en bonnes œuures, & de se faire vn bon thresor pour l'aduenir, afin d'apprehender la vie eternelle. Nous voyons que les bonnes œuures sont accomparees à richesses, desquelles il est dit que nous iouirõs en la beatitude future. Ie respon que iamais nous n'aurons la vraye intelligence de tout ce qui est là dit, si nous ne conuertissons nos yeux au but auquel le sainct Esprit dresse ses paroles. Si ce que dit Christ est vray, que nostre cœur s'arreste là où est nostre thresor: comme les enfans de ce siecle s'empeschẽt & s'appliquẽt du tout à amasser les choses qui appartiennẽt à la felicité de la vie presente: ainsi faut-il que les fideles, voyãs que ceste vie s'esuanouira comme vn songe, enuoyent les choses dont ils veulent droitement iouir à tousiours, au lieu là où ils ont à viure eternellement. Pourtant il nous faut ensuyure l'exemple de ceux qui se departẽt d'vn lieu à l'autre, pour y habiter à perpetuité. Ils enuoyẽt deuãt tout leur bien: & ne leur fait point mal de s'en passer pour vn peu de temps, mais plustost s'estimẽt d'autant plus heureux, qu'ils ont plus de bien au lieu où ils doyuent finir leur vie. Si nous croyõs que le ciel est nostre pays & nostre propre habitation, il cõuient plustost d'y transmettre nos richesses, q̃ de les retenir ici, pour les abãdonner quand il nous en faudra partir subitement. Or la maniere de les transmettre, quelle est-elle? C'est de cõmuniquer aux necessitez des poures, ausquels tout ce qu'on eslargist, le Seigneur se l'auouë estre donné. dont vient ceste belle promesse, Que quiconque donne aux poures, preste à Dieu à viure.

Luc. 16. c. 9
1. Tim. 6. d. 17

Mat. 6. c. 21

Mat. 25. d. 40
Pro. 19 c. 17
2. Cor. 9. b. 6

Item, Celuy qui semera largement, aura large moisson. Car toute la charité que nous faisons à nos freres, est comme mise en garde entre les mains de Dieu. Luy donc, comme il est fidele gardien, nous rendra vne fois le tout auec tresample vsure. Quoy dõc, dira quelcun, les œuures de charité sont-elles de telle estime enuers Dieu, que ce soyẽt comme richesses à luy commises? Et qui auroit horreur d'ainsi parler, puis que l'Escriture le tesmoigne tant apertement? Mais si quelcun pour obscurcir la benignité de Dieu, veut establir la dignité des œuures: ces tesmoignages ne luy aideront de rien pour confermer son erreur. Car nous n'en saurions autre chose inferer, sinon que la bonté & l'indulgence de Dieu est merueilleuse enuers nous: veu que pour nous inciter à bien-faire, il nous promet que nulle bonne œuure que nous ferons ne sera perdue, combien qu'elles soyent toutes indignes non seulement d'estre recompensees, mais aussi acceptees de luy.

2.Tes. 1.b.5. 7 Mais ils pressent plus fort les paroles de l'Apostre: lequel consolant les Thessaloniciens en leurs tribulations, dit qu'elles leur sont enuoyees, afin qu'ils soyent trouuez dignes du royaume de Dieu, pour lequel ils souffrent. Car c'est, dit-il, vne chose equitable enuers Dieu, de rendre affliction à ceux qui vous affligent: & à vous repos, quand le Seigneur Iesus sera reuelé du ciel. Item, l'autheur de l'Epistre aux Hebrieux, Dieu n'est pas tãt iniuste, qu'il oublie la peine que vous auez prise, & la dilection que vous auez mõstree en son Nom, en eslargissant de vos biens à ses fideles. Ie respon au premier lieu, que sainct Paul ne signifie là aucune dignité de merite, mais veut seulement dire, que comme le Pere celeste nous a esleus pour ses enfans: aussi il veut que nous soyons faits cõformes à son Fils premier-nay. Comme dõc Christ a premier souffert que d'entrer en la gloire qui luy estoit destinee: ainsi faut-il que par plusieurs tribulations nous entrions au royaume des cieux. Pourtant quand nous endurons afflictions pour le nom de Christ: les marques desquelles nostre Seigneur a accoustumé de signer les brebis de son troupeau, sont imprimees en nous. Selon ceste raison dõc nous sommes estimez dignes du royaume de Dieu: pource que nous portons en nostre corps les marques de Iesus Christ, qui sont enseignes des enfans de Dieu. A quoy aussi se referent ces sentences: que nous portons en nostre corps la mortification de Christ, afin que sa vie soit manifestee en nous: que nous sommes cõfigurez à ses passions pour paruenir à la similitude de sa resurrection. La raison qui est adioustee de sainct Paul, assauoir que c'est chose iuste enuers Dieu de donner repos à ceux qui auront trauaillé, n'est pas pour prouuer aucune dignité des œuures: mais seulement pour confermer l'esperance de salut. comme s'il disoit, Ainsi qu'il conuient au iuste iugement de Dieu, de faire vengeance sur vos ennemis des outrages & molestes qu'ils vous auront faits: pareillement il conuient qu'il vous donne relasche & repos de vos miseres. L'autre passage, qui dit tellement les bonnes œuures ne deuoir estre mises en oubli de Dieu, qu'il signifie quasi que Dieu seroit iniuste s'il les oublioit, se doit prendre en ce sens: c'est que le Seigneur pour resueiller nostre paresse, nous a donné esperance que tout ce que nous ferions pour son nom ne seroit point perdu. Qu'il nous souuienne que ceste promesse, comme toutes les autres, ne nous profiteroit de rien, sinon que l'alliance gratuite de sa misericorde precedast: sur laquelle reposast toute la certitude de nostre salut. Ayans cela, nous deuons auoir certaine confiance que la retribution ne sera point deniee de la liberalité de Dieu à nos œuures: combien qu'elles en soyent plus qu'indignes. L'Apostre donc pour nous confermer en ceste attente, dit que Dieu n'est pas iniuste, qu'il ne nous tienne promesse. Pourtant ceste iustice de Dieu se refere plus à la verité de sa promesse, qu'a l'equité de nous rendre ce qui nous est deu. Auquel sens il y a vn dire notable de sainct Augustin: lequel comme ce sainct personnage n'a pas douté de repeter souuentesfois, aussi il doit bien estre imprimé en nostre memoire. Le Seigneur, dit-il, est fidele, lequel s'est fait detteur à nous: non pas en prenant de nous quelque chose, mais en nous promettant tout liberalement.

Rom. 8.f. 29. Luc 24.d. 25 Act. 14.d. 22. Galat. 6.d. 17 2.Cor. 4.c. 10. Phil. 3.b. 10 In Psal. 32. 109. & alibi. sæpe.

1.Cor. 13.a. 2 & d. 13. 8 Nos Pharisiens aussi alleguent ces sentences de sainct Paul: Si i'auoye toute la foy du monde, iusques à transferer les montagnes, & que ie n'aye point de charité, ie ne suis rien. Item, Maintenant ces trois demeurent, Foy, Esperance, Charité: mais charité est la plus grãde. Item, Sur tout ayez charité en vous, laquelle est le lien de perfectiõ. Des deux premiers ils s'efforcẽt de prouuer que nous sommes iustifiez par charité plustost que par foy: puis que c'est vne vertu plus excellente. mais ceste subtilité est aisee à refuter. Car nous auons desia exposé autrepart, que ce qui est dit au premier lieu n'appartient de rien à la vraye foy: nous confessons que le second se doit entendre de la vraye foy, à laquelle il prefere charité comme plus grande, non pas comme si elle estoit plus meritoire,

Col. 3.c. 14.

mais

mais d'autant qu'elle est plus fructueuse, qu'elle s'estend plus loin, qu'elle sert à plusieurs, qu'elle a tousiours sa vigueur, comme ainsi soit que l'vsage de la foy soit pour vn temps. Si nous regardons l'excellence, à bon droit la dilection de Dieu auroit le premier degré, de laquelle sainct Paul ne touche point ici. Car il ne tend à autre fin, sinon qu'on s'edifie en Dieu mutuellement les vns les autres par charité. Mais posons le cas que charité soit plus excellente que foy en toutes manieres: qui sera l'homme de sain iugement, & mesme de cerueau rassis, qui infere de cela qu'elle iustifie plus? La force de iustifier qu'a la foy ne gist point en quelque dignité de l'œuure: car nostre iustification consiste en la seule misericorde de Dieu & au merite de Christ. ce que la foy est dite iustifier, ce n'est sinon pource qu'elle apprehende la iustice qui luy est offerte en Christ. Maintenãt si on interrogue nos aduersaires, en quel sens ils assignent à charité la force de iustifier: ils respondrõt que pource que c'est vne vertu plaisante à Dieu, par le merite d'icelle, entant qu'elle est acceptee par la bonté diuine, iustice nous est imputee. de là nous voyons comment leur argumẽt procede biẽ. Nous disons que la foy iustifie: non point qu'elle nous merite iustice par sa dignité, mais pource que c'est vn instrument par lequel nous obtenons gratuitement la iustice de Christ. Eux laissans derriere la misericorde de Dieu, & ne faisans nulle mention de Christ, où gist toute la somme de iustice: maintiennent que nous sommes iustifiez par le moyen de charité, pource qu'elle est plus excellente. comme si quelcun disputoit qu'vn Roy est plus propre à faire vn soulier qu'vn cordoannier, pource qu'il est beaucoup plus digne & plus noble. Ce seul argument est suffisant pour nous dõner à cognoistre que toutes les escoles Sorboniques n'ont iamais gousté que c'est Iustification de foy. Or si quelque rioteur replique cõtre ce que i'ay dit, que ie pren le nom de Foy en diuerse signification en sainct Paul, pretendant qu'il n'y a nul propos de l'exposer ainsi diuersemẽt en vn mesme lieu: i'ay tresbonne raison de ce faire. car cõme ainsi soit que tous les dons qu'il auoit recitez se reduisent aucunement à foy & esperance, pource qu'ils appartiennẽt à la cognoissance de Dieu: en faisant vn sommaire en la fin du chapitre, il les comprend tous sous ces deux mots. comme s'il disoit, Et la prophetie & les langues, & le don d'interpreter, & la science tendent à ce but, de nous mener à la cognoissance de Dieu. Or nous ne cognoissons Dieu en ceste vie mortelle que par foy & esperãce. pourtãt quãd ie nõme foy & esperãce, ie compren tous ces dons ensemble. Ces trois donc demeurent, foy, esperance & charité: c'est à dire quelque varieté de dons qu'il y ait, ils se rapportent tous à ces trois: entre lesquels charité est la principale. Du troisieme passage ils inferent, q̃ si charité est le lien de perfectiõ, aussi est-elle de iustice, laquelle n'est autre chose q̃ perfection. Premieremẽt encore que nous laissiõs à dire que S. Paul appelle la perfection, quãd les membres d'vne Eglise bien ordõnee sont conioints ensemble, & aussi que nous confessiõs l'hõme estre parfait deuant Dieu par charité: que cõclurront-ils neantmoins de nouueau par cela? Car ie repliqueray tousiours au cõtraire, q̃ no⁹ ne paruenõs iamais à ceste perfectiõ, que nous n'accõplissions charité. & de cela pourray inferer, puis q̃ tous hõmes du monde sont biẽ loin de l'accõplissement de charité, que toute esperãce de perfectiõ leur est ostee.

9 Ie ne veux point poursuyure tous les tesmoignages que ces accariastres Sorboniques prennent inconsiderément çà & là de l'Escriture, pour batailler contre nous. Car ils font d'aucunes allegations si ridicules, que ie ne les puis toucher si ie ne veux estre inepte cõme eux. Ie mettray dõc fin à ceste matiere, apres auoir expliqué vne sentẽce de Christ, en laquelle ils se plaisent merueilleusement: c'est quand il respond au docteur de la Loy, lequel l'auoit interrogué, Quelles choses sont necessaires à salut? Si tu veux entrer en la vie, garde les commandemens. Que voulõs-nous dauãtage, disent-ils, puis que l'autheur de grace mesme nous cõmande d'acquerir le royaume de Dieu par l'obseruation des cõmandemens? comme si ce n'estoit point chose notoire, que Christ a tousiours cõformé ses responses à ceux ausquels il auoit à faire. Or en ce passage il auoit esté interrogué par vn docteur de la Loy, du moyen d'obtenir la beatitude eternelle: & ce non pas simplement, mais en ceste forme de parler, Qu'est ce que doyuẽt faire les hommes pour paruenir à la vie? Tant la personne de celuy qui parloit, que la question induisoit le Seigneur d'ainsi respondre. Car ce docteur estant enflé d'vne fausse opinion de la iustice legale, estoit aueuglé en la fiance de ses œuures. Dauãtage, il ne demandoit autre chose, sinon qu'elles sont les œuures de iustice, par lesquelles on acquiert salut. c'est dõc à bon droit qu'il est enuoyé à la Loy: en laquelle nous auons vn miroir parfait de iustice. Nous aussi bien preschons haut & clair, qu'il faut garder les commandemens, si on cerche iustice aux œuures. Et est vne doctrine neccessaire de cognoistre à tous Chrestiens: car comment auroyent-ils leur

Mat. 19 c. 17

refuge à Christ,s'ils ne cognoissent qu'ils sont trebuschez en ruine de mort? Et comment cognoistroyent-ils cõbien ils sont esgarez du chemin de vie, sans auoir entẽdu quel il est? Pourtant ils ne sont pas droitement instruis d'auoir leur refuge en Christ pour recouurer salut, iusques à ce qu'ils entendent quelle repugnance il y a entre leur vie & la iustice de Dieu, laquelle est contenue en la Loy. La somme est telle, Si nous cerchons salut en nos œuures,il nous faut garder les commandemens, lesquels nous instruisent à parfaite iustice. Mais il ne nous faut pas ici arrester,si nous ne voulõs defaillir au milieu du chemin:car nul de nous n'est capable de les garder. Puis donc que nous sommes tous exclus de la iustice de la Loy, il nous est mestier d'auoir vne autre retraite & secours, assauoir en la foy de Christ. Pourtant comme le Seigneur Iesus en ce passage renuoye à la Loy le docteur d'icelle,lequel il cognoissoit estre enflé de vaine confiance de ses œuures, afin qu'il se cognoisse poure pecheur,suiet à cõdamnation:aussi en vn autre lieu il console par promesse de sa grace, les autres qui sont humiliez par telle recognoissance: & les console sans faire
Mat.11.d.29. mẽtion de la Loy, Venez à moy,dit-il,vous tous qui estes chargez & trauaillez, & ie vous soulageray: & vous trouuerez repos à vos ames.

10 Finalemẽt apres que nos aduersaires sont las de renuerser l'Escriture, ils taschẽt de nous surprendre par captions & vaines sophisteries. Ils cauillent premierement, que la
Iean 6.c.29. foy est nommee OEuure: & pourtãt que nous faisons mal de l'opposer aux œuures, comme chose diuerse. Comme si la foy, entãt que c'est vne obeissance de la volonté de Dieu, nous acqueroit iustice par son merite: & non plustost entant qu'en receuant la misericorde de Dieu, elle nous rend certains de la iustice de Christ, laquelle par la bonté gratuite du Pere celeste, nous est offerte en l'Euangile. Si ie ne m'amuse point à refuter telles inepties, les lecteurs me pardonneront: car elles sont tant legeres & friuoles, qu'elles se peuuent rompre d'elles-mesmes. Toutesfois il me semble aduis bon de respõdre à vne obiection qu'ils font: laquelle pource qu'elle a quelque apparence & couleur de raison, pourroit faire quelque scrupule aux simples. Comme ainsi soit, disent-ils, que les choses contraires passent par vne mesme reigle: puis qu'vn chacun peché nous est imputé à iniustice, il est conuenable qu'vne chacune bõne œuure soit imputee à iustice. Ceux qui respondent, que la damnation des hommes procede proprement de seule infidelité, & nõ point des pechez particuliers, ne me satisfont point. ie leur accorde bien que la fontaine & racine de tous maux, est incredulité: car c'est le commẽcement d'abandonner & quasi renoncer Dieu: dont s'ensuyuent toutes les transgressions de sa volonté. Mais touchãt ce qu'ils semblent aduis contrepoiser en vne mesme balance les bõnes œuures & mauuaises, pour estimer la iustice ou l'iniustice de l'homme: en cela ie suis contreint de leur repugner. car la iustice des œuures est vne parfaite obeissance de la Loy. Pourtãt nul ne peut estre iuste par œuures, s'il ne suit cõme de droite ligne, la Loy de Dieu tout le cours de sa vie. Incontinent qu'il est decliné çà & là, il est decheu en iniustice. De là il appert que la iustice ne gist point en quelque peu de bonnes œuures: mais en vne obseruation entiere & cõsommee de la volonté de Dieu. Or c'est bien autre raison, que de iuger l'iniquité. Car quiconque a paillardé ou desrobé, par vn seul delict est coulpable de mort, entant qu'il a offensé la maiesté de Dieu. C'est à ce poinct q̃ s'abusent nos Sophistes, qu'ils ne considerent point
Iaq.2.b.10 ce que dit S. Iaques: c'est que celuy qui a transgressé vn commandement, est coulpable de tous: pource que Dieu qui a defendu de meurtrir, a aussi bien defendu de desrober, &c. Pourtant il ne doit point sembler absurde, quand nous disons que la mort est iuste loyer d'vn chacun peché: veu qu'ils sont tous dignes de l'ire & vengeance de Dieu. Mais ce seroit mal argué, de tourner cela au rebours: c'est, que l'homme puisse acquerir la grace de Dieu par vne seule bõne œuure, cepẽdant que par plusieurs fautes il prouoquera son ire.

CHAP. XIX.

¶ *De la liberté Chrestienne.*

NOus auons maintenãt à traitter de la liberté Chrestiẽne: laquelle on ne doit oublier de declairer, quand on a proposé de comprendre en vn bref recueil vne somme de la doctrine Euangelique. Car c'est vne chose tresnecessaire, & sans la cognoissance de laquelle à grand' peine les consciences osent entreprendre chose quelconque sinon en doute: souuẽt hesitẽt & s'arrestent tousiours trẽblent & chãcellent. Notõs que c'est vn accessoire de la iustification, lequel nous peut beaucoup aider pour comprendre la vertu d'icelle. Mesmes toutes gens craignans Dieu sentiront que le fruict de ceste doctrine est inestimable: combien que les moqueurs de Dieu & gaudisseurs s'en moquent en leur plaisanteries, pource qu'estans hebetez en

leur

leur yurongnerie spirituelle, ils se desbordent en toute enormité. Voici donc le lieu opportun d'en traitter. & combien que nous en ayons touché quelque fois ci dessus, il estoit toutesfois vtile de reseruer la disputation entiere iusqu'à ce present lieu: pourtant que si tost que quelque mention de la liberté Chrestienne est mise en auant, incontinent les vns laschent la bride à leurs concupiscences: les autres esmeuuent grans tumultes, si quant & quant on ne met ordre à restreindre tels legiers esprits, qui corrompent les meilleures choses qu'on leur sauroit presenter. car les vns sous couleur de ceste liberté reiettẽt toute obeissance de Dieu, & abandonnent toute licence à leur chair. Les autres cõtredisent & ne veulent ouir parler de ceste liberté, par laquelle ils pẽsent que tout ordre, toute modestie & discretion des choses soyent renuersees. Que ferons-nous ici, estans enclos en tel destroit? Vaudroit-il pas mieux laisser derriere la liberté Chrestienne, pour obuier à tels dangers? mais comme il a esté dit, sans la cognoissance d'icelle, ne Iesus Christ, ne la verité de l'Euangile, ne le repos interieur des ames n'est pas droitement cognu. Plustost donc au contraire il faut mettre peine, que ceste doctrine si necessaire ne soit pas omise ni enseuelie: & cependant neantmoins que les obiections absurdes qui se peuuẽt ici esmouuoir soyent reprimees.

2 La liberté Chrestienne, selon mon iugement, est situee en trois parties. La premiere est que les consciences des fideles, quand il est question de cercher asseurance de leur iustificatiõ, s'esleuent & dressent par dessus la Loy, & oublient toute la iustice d'icelle. car puis que (cõme il a esté mõstré ci dessus) la Loy ne laisse nul iuste: ou il nous faut estre exclus d'esperãce d'estre iustifiez, ou il nous faut estre deliurez d'icelle: & tellemẽt deliurez que nous n'ayons nul esgard à nos œuures. car quicõque penseroit qu'il d'eust apporter quelque peu d'œuures pour obtenir iustice, il ne pourroit determiner fin ne mesure d'icelles, mais se constitueroit detteur de toute la Loy. Parquoy quãd il est questiõ de nostre iustification, il nous faut demettre de toute cogitation de la Loy & de nos œuures, pour embrasser la seule misericorde de Dieu: & destourner nostre regard de no°-mesmes, pour le conuertir à vn seul Iesus Christ. car il n'est pas ici question assauoir si nous sõmes iustes: mais comment estans iniustes & indignes, nous pourrons estre reputez pour iustes. De laquelle chose si les consciences veulẽt auoir quelque certitude, elles ne doiuent donner aucun lieu à la Loy. Combien qu'il ne faille de cela inferer, que la Loy soit superflue aux fideles: lesquels elle ne laisse point d'enseigner, exhorter, stimuler à bien, combien qu'au iugement de Dieu elle n'ait lieu en leurs consciences. car cõme ces deux choses sont bien diuerses, aussi il nous les faut soigneusement discerner. Toute la vie des Chrestiens doit estre vne meditation & exercice de pieté: d'autãt qu'ils sont appellez à sanctification. En cela gist l'office de la Loy, de les aduertir de ce qu'ils ont à faire: afin de les inciter à auoir en affection saincteté & innocence. Mais quand les consciences sont inquietees commẽt elles pourrõt auoir Dieu propice, que c'est qu'elles auront à respõdre, & en quelle fiance elles se pourront soustenir, si elles sont appellees & adiournees au iugement de Dieu: lors il ne faut pas venir à conte auec la Loy, ne pour penser ce qu'elle requiert: mais elles se doyuent presenter vn seul Iesus Christ pour iustice, lequel surmonte toute perfection de la Loy. *Ephe.1.4. 1.Thes.4.b.5*

3 En ce poinct gist quasi tout l'argument de l'Epistre aux Galatiens. car que ceux soyent peruers expositeurs qui disent que sainct Paul ne combat que pour la liberté des ceremonies, il est facile à prouuer de la maniere d'arguer de sainct Paul: comme quand il dit que Christ a esté fait execration pour nous, afin de nous deliurer de l'execration de la Loy. Item, que nous gardions la liberté par laquelle Christ nous a deliurez, & que nous ne souffrions point d'estre assuiettis au ioug de seruitude. Voici, dit-il, moy Paul ie vous di, Si vous estes circõcis, Christ ne vous profitera de rien. Item, Celuy qui est circoncis, est detteur de toute la Loy, & Christ luy est fait vain. Item, Vous tous qui estes iustifiez par la Loy, vous estes decheus de la grace. Ausquels propos certainement il demeine vne chose plus haute que la liberté des ceremonies. Ie confesse bien que sainct Paul traitte là des ceremonies, d'autant qu'il dispute contre les faux Apostres qui machinoyent de ramener en l'Eglise Chrestienne les ombres anciennes de la Loy, lesquelles auoyent esté abolies à la venue de Iesus Christ. mais pour decider ceste question, il falloit qu'il montast plus haut: assauoir à la vraye source. Premierement, d'autant que par ces figures Iudaiques la clairté de l'Euangile estoit obscurcie, il demõstre que nous auõs en Iesus Christ vne pleine exhibition de toutes les choses qui estoyẽt figurees par les ceremonies de la Loy Mosaique. Secondement, d'autãt que les seducteurs ausquels il auoit à faire, abbreuuoyent le *Gala.3.b.13. & 5.a.1.*

peuplé d'vne meschãte opinion, que c'estoit vne œuure meritoire pour acquerir la grace de Dieu, que de faire les ceremonies de la Loy: il insiste principalement sur ce poinct, que les hommes ne peuuẽt acquerir iustice deuant Dieu par nulles œuures, & tant moins par menus fatras de choses exterieures. Semblablemẽt il remonstre que nous sommes par la
Gal.4. d.30. mort de Christ deliurez de la damnation de la Loy, laquelle est autremẽt sur tout le genre humain, afin d'auoir repos en nos consciẽces: lequel argumẽt est propre au poinct que nous traittons. Finalement, il maintient la liberté des consciences, declairant qu'elles ne sont point liees à obseruer les choses indifferentes

4 L'autre partie de la liberté Chrestienne, laquelle depend de ceste precedente, est telle: c'est qu'elle fait que les consciences ne seruent point à la Loy comme contraintes par la necessité de la Loy: mais qu'estans deliurees de la Loy, elles obeissent liberalement à la volonté de Dieu. Car d'autant qu'elles sont perpetuellement en crainte & terreur, tãt qu'elles sont suiettes à la Loy: iamais elles ne seront bien deliberees d'obeir volõtairement & d'vn franc cœur à la volonté de Dieu, sinon que premieremẽt elles ayent obtenu ceste deliurance. Nous verrons par exemple plus breuement & clairemẽt à quelle fin tẽd
Deut.6. a.5 ce propos. Le commandement de la Loy est que nous aimiõs Dieu de tout nostre cœur, de toute nostre ame, de toutes nos forces. Pour accomplir se cõmandement, il faut q̃ premierement l'ame soit vuide de toute autre cogitation, que le cœur soit purgé de tout autre desir, que toutes les forces y soyẽt ensemble appliquees. Or ceux qui sont les plus auãcez en la voye de Dieu, sont bien loin de ce but. car combien qu'ils aimẽt Dieu de bonne affectiõ & en syncerité de cœur: toutefois ils ont encore vne grãde partie de leur cœur & de leur ame remplie d'affections charnelles, desquelles ils sont empeschez & retirez, à ce qu'ils ne puissent courir à Dieu cõme il appartient. Ils s'efforcẽt bien d'aller: mais la chair en partie debilite leur vertu, en partie l'applique à soy. Que feront-ils ici, quand ils voyẽt qu'ils ne font rien moins que d'accomplir la Loy? Ils veulent, ils aspirent, ils s'efforçent: mais rien en telle perfection qu'il appartient. S'ils regardent la Loy, ils voyẽt tout ce qu'ils sauroyent entreprendre de faire estre maudit. Et ne faut que quelcun s'abuse, pensant que son œuure ne soit point du tout mauuais d'autant qu'il est imparfait: & pourtant que Dieu neantmoins a pour acceptable ce qui y est de bien. car la Loy requerant parfaicte dilection, condamne toute imperfection, sinon qu'auant toutes choses la rigueur soit moderee. Que celuy donc qui a telle estime de son œuure, le cõsidere bien: & il trouuera que ce qu'il y iugeoit estre bon en partie, est transgression de la Loy, entãt qu'il est imparfait.

5 Voila commẽt toutes nos œuures sont liees à la malediction de la Loy, si elles sont compassees à sa reigle. Et comment pourroyent les poures ames prendre courage à faire quelque œuure, pour laquelle elles n'attẽdroyent rapporter que maledictiõ? D'autrepart si estãs deliurees de ce rigoureux cõmandement de la Loy, ou plustost de toute la rigueur d'icelle, elles se voyẽt estre appellees de Dieu auec vne douceur paternelle: lors d'vne allegresse & franchise de cœur elles suyuront où il les voudra mener. En somme, ceux qui sont captifs sous les liẽs de la Loy, sont semblables aux serfs, ausquels les maistres ordonnent certaine tasche d'ouurage par chacun iour: lesquels ne pensent rien auoir fait, & ne s'oseroyent presenter deuant leurs maistres, s'ils n'ont acheué parfaitement tout ce qui leur a esté enioint. Mais les enfans, qui sont plus liberalement & doucement traittez de leurs peres, ne craignent point de leur presenter leurs ouurages rudes & à demi faits, & mesmes ayans quelque vice: se confians que leur obeissance & bon vouloir sera agreable au pere, encores qu'ils n'ayent fait ce qu'ils vouloyent. Il nous faut donc estre semblables aux enfans, ne doutans point que nostre tresbon Pere & si debonnaire n'ait nos seruices pour agreables, combien qu'ils soyent imparfaits & vicieux: comme mesmes il conferme
Malac.3.d.17 par le Prophete, Ie leur pardonneray, dit il, comme le Pere aux enfans qui le seruent: où le mot de Pardonner est pris pour benignement supporter, dissimulant les vices, d'autãt qu'il fait aussi mention du seruice. Et ne nous est pas peu necessaire ceste asseurance: sans laquelle en vain nous trauaillerons en tout. car Dieu ne se repute estre honnoré par nos œuures, sinon qu'elles soyent vrayement faites à son honneur. Et comment les pourriõs-nous faire à son honneur entre telles craintes & doutes, quand nous sommes incertains s'il y est offensé ou honnoré?

Hebrieux 11. 6 C'est la cause pourquoy l'autheur de l'Epistre aux Hebrieux rapporte à la foy toutes les bonnes œuures des anciens Peres, & selon la foy estime la valeur d'icelles. Nous
Rom.6.c.12. auons de ceste liberté vn passage notable en l'Epistre aux Romains: où sainct Paul conclud que le peché ne nous doit dominer, pourtant que nous ne sommes plus sous la Loy,

mais

mais sous la grace. car apres auoir exhorté les fideles que le peché ne regne en leurs corps mortel, & qu'ils n'adonnent leur membres pour armes d'iniquité à peché, mais qu'il se vouëntent & dedient à Dieu comme ressuscitez des morts, & leurs membres armes de Iustice à Dieu: pourtant qu'iceux au contraire pouuoyent obiecter qu'ils portēt encores auec eux leur chair pleine de concupiscences, & que le peché habite en eux: il viēt à mettre ceste cōsolation laquelle il deduit de la liberté de la Loy. comme s'il disoit, Combien que les fideles ne sentent encores le peché esteind en eux, & la pleine vie de iustice: neantmoins ils ne se doiuēt desoler & perdre courage, cōme s'ils auoyēt Dieu courroucé cōtre eux pour telles reliques de peché, veu que par la grace de Dieu ils sōt affrāchis de la Loy, à ce que leurs œuures ne soyēt pl⁹ examinees à sa reigle. Et ceux qui inferent qu'on peut bien pecher, puis que nous ne sommes plus sous la Loy: peuuent bien entendre que ceste liberté ne leur appartient en rien: de laquelle la fin est de nous inciter & induire à bien.

7 La troisieme partie de la liberté Chrestienne nous instruit de ne faire conscience deuant Dieu des choses externes, qui par soy sont indifferētes: & nous enseigne que nous les pouuons ou faire, ou laisser indifferemment. Et nous est aussi la cognoissance de ceste liberté tresnecessaire. car si elle nous defaut, nos consciences iamais n'auront repos, & sans fin seront en superstition. Il est auiourd'huy aduis à beaucoup de gēs, que nous sommes mal aduisez d'esmouuoir disputation qu'il soit libre de manger de la chair, que lobseruation des iours & l'vsage des vestemēs soit libre, & de tels fatras, cōme il leur semble. Mais il y a plus d'importance en ces choses que l'on estime communement. car puis que vne fois les consciences se sont bridees & mises aux liens: elles entrent en vn labyrinthe infini & en vn profond abysme, dont il ne leur est pas apres facile de sortir. Si quelcun a commencé à douter s'il luy est licite de vser de lin en draps, chemises, mouchoirs, seruietes: il ne sera nō plus apres asseuré s'il luy est licite d'vser de chanure: à la fin il cōmencera à vaciller s'il peut mesmes vser d'estouppes. Car il reputera en soy-mesme s'il ne pourroit pas biē māger sans seruiette, s'il ne se pourroit poīt passer de mouchoirs. Si quelcun viēt à pēser qu'vne viāde, qui est vn peu plus delicate q̄ les autres, ne soit pas permise: en la fin il n'osera en asseurāce de conscience deuāt Dieu manger ne pain bis ne viandes vulgaires, d'autāt qu'il luy viēdra tousiours en esprit, s'il ne pourroit pas entretenir sa vie de viandes plus viles. S'il fait scrupule de boire bon vin, il n'osera apres en paix de sa conscieēce en boire de pousse ou esuēté, ne finalemēt de l'eau meilleure ou plus claire que les autres. bref, il sera mené iusques là, qu'il fera vn grand peché de marcher sur vn festu de trauers. car il ne se cōmence pas ici vn legier combat en la conscieēce: mais la doute est, s'il plaist à Dieu que nous vsions de ces choses, ou que n'en vsions pas, duquel la volonté doit preceder tous nos cōseils & tous nos faits. Dont il est necessaire que les vns soyēt par desespoir iettez en vn gouffre qui les abysme: les autres apres auoir reietté & chassé toute crainte de Dieu, voisent par dessus tous empeschemens, puis qu'ils ne voyent point la voye. car tous ceux qui sont enueloppez en telles doutes, quelque part qu'ils se tournent, ont tousiours deuant eux vn scandale de conscience.

8 Ie say bien, dit sainct Paul, qu'il n'y a rien de pollu sinō à celuy qui estime vne chose pollue: car à cestuy-la elle est pollue. Par lesquelles paroles il submet toutes choses externes à nostre liberté, pourueu que l'asseurance de ceste liberté soit certaine à nos consciences enuers Dieu. Mais si quelque opinion superstitieuse nous met en scrupule: les choses qui estoyent pures de leur nature, nous sont souillees. Pourtant il dit apres, Bienheureux est celuy qui ne se condamne point soy-mesme, en ce qu'il approuue. Mais celuy qui fait scrupule de quelque chose, s'il la fait contre son iugement, il est condamné, d'autant qu'il ne la fait pas en foy: & tout ce qui n'est de foy est peché. Ceux qui enserrez en tels destroits, neantmoins en osant toutes choses contre leurs consciences, se veulent monstrer hardis & courageux: ne se destournent-ils pas d'autant de Dieu? D'autrepart, ceux qui sont touchez de plus pres de la crainte de Dieu, estans contrains par ce moyen de faire beaucoup de choses contre leur conscience, sont effarouchez de beaucoup d'effrois: & en la fin defaillent. Tous ceux-la qui ainsi vsent des choses, ont en telle hardiesse contre leur conscience, ou en telle crainte & confusion, tant les vns que les autres ne reçoyuent rien des dons de Dieu auec action de graces: par laquelle seule toutesfois (cōme tesmoigne sainct Paul) iceux dons sont sanctifiez à nostre vsage. L'enten action de graces procedante d'vn cœur qui recognoisse la bonté & liberalité de Dieu en ses dons. car plusieurs d'eux entendent bien que les choses dont ils vsent sont biens de Dieu, & louent Dieu en ses œuures: mais puis qu'ils n'estiment pas qu'elles leur soyent donnees de Dieu,

Rom. 14. c. 14

Au mesme d. 22.

1. Tite 4. b. 5.

comment luy rendroyent-ils graces comme à leur bien-facteur? Nous voyons en somme, à qu'elle fin tend ceste liberté: c'est assauoir à ce que puissions sans scrupule de conscience, ou troublement d'esprit appliquer les dons de Dieu à tel vsage qu'ils nous ont esté ordonnez: par laquelle confiance nos ames puissent auoir paix & repos auec Dieu, & recognoistre ses largesses enuers nous. Et en ceci sont comprises toutes les ceremonies dont l'obseruation est libre, à ce que les consciences ne soyent point astreintes à les obseruer comme de necescité: mais qu'elles sachent que l'vsage est submis à leur discretion, selon qu'il seroit expedient pour edifier.

9 Or il faut diligẽment cõsiderer que la liberté Chrestienne en toutes ses parties est vne chose spirituelle: de laquelle toute la force gist à pacifier enuers Dieu les cõsciences timides, soit qu'elles trauaillent en doutant de la remission de leurs pechez, soit qu'elles soyẽt en solicitude & crainte, assauoir si leurs œuures imparfaites & souillees des macules de leur chair, sont agreables à Dieu, soit qu'elles se sentent perplexes touchãt l'vsage des choses indifferentes. Pourtant elle est mal prise de ceux ou qui en veulent colorer leurs cupiditez charnelles, pour abuser des dons de Dieu à leur volupté, ou qui pẽsent ne l'auoir point, s'ils ne l'vsurpent deuant les hommes, & pourtãt en l'vsage d'icelle ils n'ont nul esgard à leurs freres infirmes. En la premiere maniere il se cõmet auiourdhuy de grãdes fautes: car il y a peu de gens lesquels ayẽt dequoy estre somptueux, qui ne se delectẽt en banquets, en habillemens & en edifices de grand appareil & de pompe desordonnee, qui ne soyent bien aises, quãt à ces choses estre veus entre tous les autres, & qui ne se plaisent à merueilles en leur magnificẽce. Et tout cela se soustiẽt & excuse sous couleur de la liberté Chrestiẽne. Ils disent que se sont choses indifferẽtes: ce que ie confesse, qui en vseroit indifferemment: mais quand elles sont appetees auec cupidité, quand elles sont desployees à põpe & orgueil, quãd elles sont desordonnemẽt abãdõnees: elles sont maculees par tels vices. Ce mot de S. Paul discerne tresbien les choses indifferentes: c'est assauoir q̃ toutes choses sont pures à ceux qui sont purs: mais qu'aux souillez & infideles il n'y a riẽ de pur, puis que leurs cõsciences & pẽsees sont souillees. car pourquoy sont maudits ceux qui sont riches: qui ont maintenant leur consolation: qui sont soulez, qui riẽt, qui dormẽt dedans licts d'iuoire: qui conioignent possessions, desquels les banquets ont harpes, lucs, tabourins & vin? Certes & l'yuoire, & l'or, & les richesses sont bonnes creatures de Dieu, permises, & mesme destinees à l'vsage des hommes, & n'est en aucun lieu defendu ou de rire, ou de se souler, ou d'acquerir nouuelles possessions, ou de se delecter auec instrumẽs de musique, ou de boire vin. Cela est bien vray: mais quand quelcun est en abondance de biens, s'il s'enseuelist en delices, s'il enyure son ame & son cœur aux voluptez presentes, & en cerche tousiours de nouuelles: il se recule biẽ loin de l'vsage sainct & legitime des dõs de Dieu. Qu'ils ostent dõc leur mauuaise cupidité, leur superfluité outrageuse, leur vaine pompe & arrogance, pour vser des dons de Dieu auec pure conscience. Quand ils aurõt reduit leurs cœurs à ceste sobrieté, ils auront la reigle de bon vsage. Que ceste temperance defaille, les delices mesmes vulgaires & de petit prix passeront mesure. car ceste parole est tres-vraye, que sous du gris ou du bureau habite bien souuent vn corage de pourpre: & d'autrepart, que sous soye & veloux quelque fois est caché vn humble cœur. Parquoy que chacun en son estat viue ou pourement, ou mediocrement, ou richement, tellement neantmoins que tous cognoissent qu'ils sont nourris de Dieu pour viure, non pour se remplir de delices: & qu'ils entẽdent que ceste est la Loy de la liberté Chrestienne, s'ils sont appris auec sainct Paul, de se contenter de ce qui leur est presenté: s'ils sauent bien porter abiection & honneur, faim & abondance, poureté & opulence.

Tite 1.d.15
Luc 6.d.24.
Amos 6.a.14
Isaie 3.b.8.
Phil.4.c.12

10 La seconde faute aussi, de laquelle nous auons parlé, est grande en plusieurs: lesquels comme si leur liberté ne leur estoit point sauue ni entiere, si elle n'auoit des hõmes pour tesmoins, vsent d'icelle imprudemment & sans discretion. Par lequel vsage inconsideré, souuentesfois ils offensent leurs freres infirmes. On en peut voir auiourd'huy d'aucuns, lesquels ne pensent pas bien garder leur liberté, s'ils n'en sont entrez en possession par manger chair le iour du Vendredi. Ie ne les repren point de ce qu'ils mangent de la chair: mais il faut reietter de nos esprits ceste fausse opinion, qu'on n'ait point de liberté si on ne la monstre à tous propos. car il faut estimer que par nostre liberté nous n'acquerons rien deuant les hommes, mais enuers Dieu: & quelle est autant situee en abstinence qu'en vsage. Si quelcun a ceste vraye intelligence, que ce luy soit tout vn enuers Dieu de manger de la chair ou des œufs: d'estre vestu de rouge ou de noir: ce luy est assez. Desia la conscience est deliuree, à laquelle estoit deu le fruict de ceste liberté. Combien donc qu'il

s'ab-

s'abstint de manger chair tout le reste de sa vie, & que iamais il n'vsast que d'vne couleur en ses vestemẽs, il n'en est de rien moins libre. & mesme en cela il est libre, que d'vne conscience libre il s'en abstient. Or telle maniere de gẽs que nous auõs dit, faillent tres-dangereusement en cela, qu'ils ne tiennent conte de l'infirmité de leurs freres, laquelle doit estre tellement soulagee de nous, que nous ne facions riẽ legieremẽt dont elle soit scãdalisee. Mais quelcun dira, qu'aucunesfois il est conuenable de monstrer nostre liberté deuant les hommes. Ie cõfesse aussi ce poinct. mais il faut auec vne grande diligence y tenir moyen: tellemẽt que nous ne contemniõs point d'auoir soin des infirmes, lesquels nostre Seigneur nous a singulierement recommandez.

11 Ie diray donc ici quelque chose des scandales, cõment on les doit discerner, desquels on se doit garder, & lesquels on peut mespriser: dõt chacun se puisse resoudre quelle liberté il peut auoir entre les hommes. Or il nous faut obseruer la distinction commune, laquelle dit qu'il y a vne maniere de scandale qui se donne, l'autre qui se prend: veu qu'icelle distinction a euident tesmoignage de l'Escriture, & exprime assez proprement ce qu'elle veut dire. Si quelcun donc par vne legiereté intẽperãte ou temerité indiscrete, en temps ou en lieu importun fait quelque chose dõt les imbeciles & rudes soyent scandalisez: on pourra dire qu'il aura donné scãdale, puis qu'il a esté fait par sa faute que tel scandale s'est esmeu. Et du tout on peut dire que scandale est donné en quelque chose, quand la faute prouient de l'autheur de la chose. On appelle Scandale pris, quand quelque chose qui n'estoit point intemperãment ni indiscretement faite, neantmoins par la mauuaistié & malice des autres est tiree en occasion de scandale. car ici le scandale n'estoit point donné: mais les iniques sans cause le prennent. Du premier genre de scandale il n'y a que les debiles offencez. du second, ceux qui par leur rigueur & chagrin ont tousiours à mordre & à reprendre, s'en offencent. Pourtant nous en appellerons vn, scandale des infirmes: l'autre des Pharisiens: & temperetons & moyẽnerons tellement l'vsage de nostre liberté, qu'il cede & obeisse à l'ignorance de nos freres infirmes non pas à la rigeur des Pharisiens. Car sainct Paul monstre amplement en plusieurs lieux combien nous deuons conceder aux infirmes, Receuez, dit-il, les infirmes en la foy: item, ne iugeons plus ci apres l'vn l'autre: mais plustost regardons de ne mettre offence à nostre frere, ou occasion de cheute. & plusieurs autres paroles tendantes à vne mesme fin, lesquelles il vaut mieux reuoir au lieu que les reciter ici. La somme est, que nous qui sommes robustes, deuons supporter la debilité des foibles, & ne nous contenter pas de nous-mesmes: mais qu'vn chacun contente son prochain en bien pour edification. Derechef il dit en vn autre lieu, Mais gardez-vo⁹ que vostre liberté ne soit en offense à ceux qui sont infirmes. Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, ne doutans de rien pour faire conscience. Or ie le di de vostre conscience, non point de celle d'autruy: bref soyez tels que vous ne faciez scandale ni aux Grecs, ni aux Iuifs, ni à l'Eglise de Dieu. Item en vn autre passage, Vous estes appellez en liberté, mes freres: seulement n'abandonnez point vostre liberté à la chair pour sa licence, mais seruez l'vn l'autre par charité. Certainement il est ainsi, Nostre liberté ne nous est point dõnee contre nos prochains qui sont debiles, ausquels charité nous submet & fait seruiteurs en tout & par tout: mais elle nous est dõnee afin qu'ayans paix auec Dieu en nos consciences, nous viuions paisiblemẽt aussi auec les hõmes. Touchant de l'offense des Pharisiens, les paroles de nostre Seigneur nous monstrent quel esgard nous y deuons prendre: par lesquelles il commãde de les laisser, & n'en tenir conte. car ils sont aueugles & conducteurs des aueugles. Les disciples l'auoyẽt aduerti qu'ils s'estoyent scandalisez de sa doctrine. il respond qu'il les faut mespriser, & ne se soucier point de leur offence.

Rom. 14. a. 1, & c. 13.

Rom. 15. a. 1

1. Cor. 8. c. 9.
1. Cor. 10. f. 25

Galat. 5. b. 13

Mat. 15. b. 14.

12 Toutesfois la chose est encore douteuse, si nous n'entendõs lesquels il nous faut auoir pour infirmes, & lesquels pour Pharisiens: sans laquelle discretion ie ne voy point comment nous puissions vser de nostre liberté entre les scandales, veu que l'vsage en seroit tousiours fort dangereux. mais il m'est aduis que sainct Paul determine clairement tant par doctrine que par exemples, combien il nous faut moderer nostre liberté, ou quãd nous la deuons prendre auec scandale. Prenant Timothee en sa compagnie, il le circoncist: & il ne voulut iamais accorder de circoncir Tite. Les faits sont diuers, neantmoins il n'y eut nulle mutation de conseil ne de vouloir: car en l'acircõcision de Thimothee, combien qu'il fust libre de toutes choses, il s'est fait serf de tous: & a esté fait aux Iuifs comme Iuif, pour gagner les Iuifs: à ceux qui estoyẽt sous la Loy, cõme estãt sous la Loy, pour gagner ceux qui estoyent sous la Loy: aux infirmes cõme infirme, pour gagner les infirmes:

Act 16. a. 3.
Galat. 2. a. 3
1. Cor. 9. c. 19. & d. 22.

tout à tous, pour sauuer plusieurs, cõme luy-mesme a escrit. Nous auõs vne bonne moderation ici de nostre liberté: c'est assauoir quãd indifferẽment nous-nous en pouuõs abste-
Gal.2.a.3. nir auec quelque fruict. Au contraire, il testifie à quelle fin il tendoit, quand il refusa constãment de circõcir Tite, en escriuant en ceste maniere, Mesme Tite qui estoit auec moy, combien qu'il fust Grec, ne fut contreint d'estre circoncis, pour aucuns faux freres qui estoyẽt entrez pour espier nostre liberté, laquelle nous auons en Iesus Christ, afin de nous rediger en seruitude. Ausquels nous n'auons point succombé vne seule minute de temps en nous assubiectissant à eux, afin que la verité de l'Euangile nous demourast. Nous auons ici pareillement vne necessité de garder nostre liberté, si elle vient à estre esbranlee aux consciences infirmes par les commandemens des faux apostres. Par tout il nous faut ser-
1.Cor.10.e.23. uir à charité, & auoir esgard à l'edification de nos prochains. Toutes choses me sont licites (dit S. Paul en vn autre passage) mais toutes ne sont pas expediẽtes. Toutes choses me sont licites, mais elles n'edifient pas toutes. Que nul ne cerche ce qui est sien, mais le bien de son prochain. Il n'y a rien plus clair ne plus certain que ceste reigle: c'est assauoir que nous auons à vser de nostre liberté, si cela tourne à l'edification de nostre prochain. Et s'il n'est expedient à nostre prochain, qu'il nous en faut abstenir. Il y en a aucũs qui font semblant d'ensuiure la prudẽce de S. Paul en abstinence de liberté ne cerchãs rien moins en icelle q̃ seruir à charité. car pour pouruoir à leur repos & tranquillité, ils desirent q̃ toute mention de liberté fust enseuelie. Combien qu'il ne soit aucunesfois moins loisible & necessaire à l'edification de nos prochains d'en vser, que de la restreindre pour leur bien. Or l'homme Chrestien doit penser que Dieu luy a assuietti toutes choses externes, afin qu'il soit d'autant plus à deliure à faire tout ce qui appartient à la charité de son prochain.

13 Tout ce que i'ay enseigné d'euiter les scãdales, se doit rapporter aux choses indifferentes: lesquelles ne sont de soy ne bonnes ne mauuaises. car celles qui sont neccessaires, ne doiuent estre omises pour crainte de quelque scandale: car comme nostre liberté doit estre compassee & submise à la charité de nos prochains: ausi la charité doit estre assuiettie à la pureté de la foy. Il est vray qu'il faut ici aussi bien auoir esgard à charité: mais c'est tellement, que pour l'amour de nostre prochain Dieu ne soit point offensé. Ie n'approuue point l'intemperance de ceux qui ne font rien que par tumultes: & aiment mieux violentement rompre tout, que descoudre: mais aussi d'autrepart ie n'accepte point la raison de ceux qui induisans les autres par leur exemple en mille blasphemes, feignẽt qu'il leur est neccessaire de faire ainsi, afin de n'estre en scandale à leurs prochains. Comme si cependãt ils n'edifioyent point les consciences de leurs prochains en mal: principalemẽt quand ils s'arrestent touſiours en vne mesme bouë, sans esperãce d'en sortir. Et s'il est question d'instruire leur prochain par doctrine, ou par exemple de vie, ils disent qu'il le faut nourrir de
1.Cor.3.a.2 laict: & pour ce faire, ils l'entretiennent en mauuaises & pernicieuses opinions. S. Paul recite bien qu'il a nourri les Corinthiẽs de laict: mais si la Messe eust esté de ce tẽps-la, eust-il sacrifié pour leur dõner à boire du laict? Non: car le laict n'est pas venin. Ils mẽtent dõc, faisant semblant de nourrir ceux lesquels cruellemẽt ils meurtrissent sous espece de telle douceur. Et encore que nous leur accordissions que ceste dissimulation fust bonne pour quelque tẽps: toutesfois iusques à quand abbreuueront ils leurs enfans d'vn mesme laict? car s'ils n'agrãdissent iamais iusques à porter quelque legiere viande, il est certain que iamais ils n'ont esté nourris de bon laict. Il y a deux raisons qui n'empeschent mainrenant que ie ne cõbate contre telles gens plus à bon escient. L'vne est, que leurs inepties ne sont pas dignes d'estre rembarees, n'ayans ne gouſt ne saueur: la seconde, pour euiter redite, d'autant que i'ay traitté ceſt argument en liures expres. Seulement que les lecteurs ayent ce poinct pour resolu: c'est par quelques scãdales que le diable & le monde s'efforcent ou machinent de nous destourner de ce que Dieu commãde, ou nous retarder à ce que nous ne suiuions point la reigle de sa parole, qu'il nous faut despiter le tout, afin de poursuyure alaigrement nostre cours. Dauantage, quelque peril qui nous menace, qu'il ne nous est point libre de nous diuertir tãt peu que ce soit de l'authorité de Dieu: & qu'il ne nous est licite non plus d'attenter rien sans son congé, quelque couuerture que nous prenions.

14 Or puis qu'il est ainsi que les cõsciences des fideles, par le priuilege de leur liberté qu'elles ont de Iesus Christ, sont deliurees des liẽs & neccessaires obseruatiõs des choses lesquelles le Seigneur leur a voulu estre indifferentes: nous cõcluons qu'elles sont frãches & exemptees de la puissance de tous hommes. car il n'est pas cõuenable ou que la louãge que Iesus Christ doit receuoir d'vn tel benefice soit obscurcie, ou que le fruict en soit perdu pour les consciences. Et ne doit estre estimee vne chose de legiere importãce, laquelle

nous

nous voyons auoir tant couſté à Ieſus Chriſt: c'eſt aſſauoir laquelle il n'a point achetee par or ni argent, mais par ſon propre ſang, Tellement que ſainct Paul ne doute point de dire que la mort de Chriſt nous eſt faite vaine, ſi nous-nous mettons en la ſuiettion des hommes. car il ne traitte autre choſe par quelques chapitres de l'epiſtre aux Galates, ſinon que Chriſt nous eſt enſeueli, ou pluſtoſt du tout eſteint, ſi nos cõſciences ne ſe tiennent fermes en leur liberté. De laquelle certes elles decherroyent, ſi elles ſe pouuoyent au plaiſir des hommes, lier de loix & conſtitutions. Mais comme c'eſt vne choſe treſdigne d'eſtre cognue, auſsi d'autrepart elle a meſtier d'eſtre plus clairement expoſee. car incontinent qu'õ dit auiourd'huy quelque mot d'oſter les conſtitutions humaines, il s'eſmeut de grandes noiſes: en partie par gens ſeditieux, en partie par des calomniateurs: cõme ſi toute obeiſſance des hommes eſtoit reiettee & renuerſee. *Gal.5.a.4.*

15 Afin donc d'obuier à ceſt inconuenient, nous auons à noter qu'il y a double regime en l'homme. L'vn eſt ſpirituel, par lequel la conſcience eſt inſtruite & enſeignee des choſes de Dieu & de ce qui appartiẽt à pieté. L'autre eſt politique ou ciuil, par lequel l'hõme eſt appris des offices d'humanité & ciuilité qu'il faut garder entre les hommes. Vulgairemẽt on a de couſtume de les appeller Iuriſdictiõ ſpirituelle & tẽporelle: qui ſont nõs aſſez propres, par leſquels il eſt ſignifié que la premiere eſpece de regime appartiẽt à la vie de l'ame, & que la ſecõde ſert à ceſte preſente vie: non pas pour nourrir ou veſtir les hommes, mais pour conſtituer certaines loix, ſelon leſquelles les hommes puiſſent viure honneſtemẽt & iuſtement les vns auec les autres. Car la premiere a ſon ſiege en l'ame interieure: ceſte ſeconde ſeulemẽt forme & inſtruit les mœurs exterieurs. Que les lecteurs dõc me permettẽt d'en appeller l'vne Royaume ſpirituel, & l'autre Ciuil ou politique. Or cõme no⁹ les auõs diſtinguez, il nous les faut cõſiderer chacun à part, & ne les cõfondre enſemble. Car il y a cõme deux mondes en l'hõme, leſquels ſe peuuẽt gouuerner par diuers Rois, & par diuerſes loix. Ceſte diſtinction ſera pour nous aduertir, que ce que l'Euangile enſeigne de la liberté ſpirituelle, nous ne le tirions point contre droit & raiſon à la police terriẽne, comme ſi les Chreſtiẽs ne deuoyẽt point eſtre ſuiets aux loix humaines, d'autãt que leurs conſciences ſont libres deuant Dieu: ou comme s'ils eſtoyent exempts de toute ſeruitude ſelon la chair, pource qu'ils ſont affrãchis ſelon l'eſprit. Dauãtage, comme ainſi ſoit qu'en iugeant des conſtitutions, qui ſemblent aduis concerner le regime ſpirituel, on ſe puiſſe abuſer, il eſt meſtier de diſcerner meſmes entre icelles, pour ſauoir leſquelles doyuent eſtre tenues pour legitimes, comme conformes à la parole de Dieu, & leſquelles doyuent eſtre reiettees. Touchant de la police terrienne, nous reſeruons d'en traitter en vn autre lieu. Ie me deporte auſsi à preſent de parler des loix Eccleſiaſtiques: pource que la deduction conuiendra mieux au quatrieme liure, où il ſera parlé de la puiſſance de l'Egliſe. Que ce ſoit donc ici la concluſion de ceſte matiere. Il n'y auroit nulle difficulté (cõme i'ay dit) ſinon que pluſieurs s'enueloppent, ne diſcernans pas bien entre la police & la conſcience: entre la iuriſdiction externe & ciuile, & le iugement ſpirituel, qui a ſon ſiege en la conſcience. Auſsi il y a vn paſſage de ſainct Paul qui fait la difficulté plus grande: aſſauoir quand il dit qu'il faut obeir aux Magiſtrats, non pas ſeulement pour crainte de punition, mais auſsi à cauſe de la conſcience. Car de là il s'enſuit que la cõſcience eſt ſuiette aux loix politiques. Or ſi ainſi eſtoit, tout ce que nous auons ci deſſus, & auõs encore à dire du regime ſpirituel, tomberoit bas. Pour ſoudre ce ſcrupule, il eſt expediẽt de ſauoir en premier lieu que c'eſt de Conſcience, & le mot en ſoy nous en peut donner quelque declaration. Car comme nous diſons que les hommes ſauent ce que leur eſprit a compris, d'où vient le mot de Science: auſsi quand ils ont vn ſentiment du iugement de Dieu, qui leur eſt comme vn ſecond teſmoin, lequel ne ſouffre point d'enſeuelir leurs fautes, mais les adiourne deuant le ſiege du grand Iuge, & les tient comme enſerrez: vn tel ſentiment eſt appellé Conſcience. Car c'eſt comme vne choſe moyenne entre Dieu & les hommes: d'autant que les hommes ayans vne telle impreſsion en leur cœur, ne peuuent pas effacer par oubli la cognoiſſance qu'ils ont du bien & du mal: mais ſont pourſuyuis iuſques à ce qu'ils ſe rendent coulpables quand ils ont offenſé. Et c'eſt ce qu'entend S. Paul, en diſant que la conſcience teſtifie auec les hommes, quand leurs pẽſees les accuſent ou abſoluent au iugemẽt de Dieu. Vne ſimple cognoiſſance pourroit eſtre en vn hõme comme eſtouffee. parquoy ce ſentiment qui attire l'homme au ſiege iudicial de Dieu, eſt cõme vne garde qui luy eſt dõnee pour le veiller & eſpier, & pour deſcouurir tout ce qu'il ſeroit biẽ aiſé de cacher s'il pouuoit. Et voila dont eſt venu le prouerbe anciẽ, Que la conſcience eſt cõ- *Rom.13.a.1 & b.5* *Rom.2.c.15*

1.Pier.3,d.21 me mille teſmoins. Par vne meſme raiſon, S. Pierre met la reſponſe de bonne conſcience pour vn repos & tranquillité d'eſprit: quād l'hōme fidele s'appuyāt en la grace de Chriſt, Heb.10.a.2. ſe preſente hardiment deuant la face de Dieu. Et l'Apoſtre en l'Epiſtre aux Hebrieux. diſant que les fideles n'ont plus de conſcience de peché, ſignifie qu'ils en ſont deliurez & abſous pour n'auoir plus de remorts qui les redargue.

16 Parquoy comme les œuures ont leur regard aux hommes auſsi la conſcience a Dieu pour ſon but: tellement que bonne cōſcience n'eſt ſinon vne integrité interieure du 2.Tim.1.a.5 cœur. Et c'eſt à ce propos que S. Paul dit que l'acompliſſemēt de la Loy eſt charité, de cōſcience pure, & de foy non feinte. En vn autre lieu il mōſtre enquoy elle differe du ſimple ſauoir, diſans qu'aucuns ſont deſcheus de la foy: pource qu'ils s'eſtoyēt deſtournez de bōne conſcience. Car par ces mots il ſignfie que c'eſt vne affection viue d'honnorer Dieu, & vn droit zele de viure purement & ſainctement. Quelquefois le nom de Cōſcience s'ap- Act.24.d.16. proprie à ce qui concerne les hommes cōme quād S. Paul dit aux Actes, Qu'il a mis peine de cheminer tant enuers Dieu qu'enuers les hommes en bonne conſcience: mais cela s'entend, d'autant que les fruicts exterieurs qui en procedent paruiennent iuſques aux hommes. Mais à parler proprement, la conſcience, comme i'ay dit, a ſon but & adreſſe à Dieu. Parquoy nous diſons qu'vne loy lie les conſciences, quand elle oblige ſimplement & du tout l'homme, ſans auoir regard aux prochains, mais comme s'il n'auoit affaire qu'à Dieu. Exemple, Dieu nous commande non ſeulemēt d'auoir le cœur pur de toute impudicité, mais auſſi de nous garder de toutes paroles vilaines, & diſſolutions tendantes à incontinence. Quand il n'y auroit homme viuant ſur la terre, ie ſuis tenu en ma conſcience de garder telle loy. Parquoy ſi ie me deſborde à quelque impudicité, ie ne peche pas ſeulement en ce que ie donne ſcandale à mes freres, mais ie ſuis coulpable deuāt Dieu, comme ayant tranſgreſſé ce qu'il m'auoit defendu entre luy & moy. Il y a vne autre cōſideration quant aux choſes indifferentes: car il nous en faut abſtenir entāt que nous pourrions 1.Cor.10.f.28 offenſer nos freres, mais c'eſt auec conſcience franche & libre. Comme S. Paul le monſtre parlant de la chair conſacree aux idoles. Si quelcun, dit-il, en fait ſcrupule, n'en mange point à cauſe de la conſcience: non pas de la tiēne, mais de celle de tō prochain. L'hōme fidele qui ſeroit aduerti, pecheroit ſcandaliſant ſon prochain par ſon manger: mais combien que Dieu luy commande de s'abſtenir pour l'amour de ſon prochain de māger de telle viande, & qu'il luy ſoit neceſſaire de s'y aſſuiettir, toutesfois ſa conſcience ne laiſſe pas d'eſtre touſiours en liberté. Nous voyons donques comme ceſte Loy n'impoſe ſubiection ſinon à l'œuure exterieure, & cependant laiſſe la conſcience libre.

CHAP. XX.

¶ *D'Oraiſon: laquelle eſt le principal exercice de foy, & par laquelle nous receuons iournellement les benefices de Dieu.*

DE ce qui a eſté traitté par ci deuant, nous voyons clairement combien l'homme eſt deſnué & deſpourueu de tout bien, & commēt tout ce qui appartient à ſon ſalut luy defaut. Parquoy s'il veut auoir dequoy ſe ſubuenir à ſa neceſsité, il faut qu'il ſorte hors de ſoy & qu'il cerche ailleurs ſon ſecours. Dauantage, il nous a eſté expliqué, que noſtre Seigneur ſe preſente liberalemēt à nous en ſon Fils Ieſus Chriſt, nous offrant par luy au lieu de noſtre miſere, toute felicité: au lieu de noſtre poureté, toute abondance: & nous ouurant en luy tous ſes threſors & richeſſes celeſtes, afin que toute noſtre foy regarde ce Fils bien-aimé: toute noſtre attente ſoit de luy, & toute noſtre eſperāce ſe repoſe en luy. C'eſt biē vne ſecrette philoſophie & cachee que ceſte ci, laquelle ne ſe peut entendre par ſyllogiſmes: mais ceux-la comprennent auſquels noſtre Seigneur a ouuert les yeux pour voir clair en ſa lumiere. Puis que nous ſommes enſeignez par foy de cognoiſtre que tout le biē qui nous eſt neceſſaire & nous defaut Iean 1.b.6. en nous-meſmes, eſt en Dieu & en ſon Fils noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, auquel le Pere a conſtitué toute plenitude de ſes benedictiōs & largeſſes, afin que de là, comme d'vne fontaine treſpleine, nous en puiſions tous: il reſte que nous cerchions en luy, & par prieres & oraiſons demandions de luy ce que nous auons appris y eſtre. Car autrement, cognoiſtre Dieu pour maiſtre, autheur & diſtributeur de tous biens: qui nous cōuie à les requerir de luy, & ne s'adreſſer point à luy, ne riē luy demāder: tellemēt ne nous profiteroit de rien, q̄ meſme ce ſeroit comme ſi quelcun meſpriſoit & laiſſoit eſtre enſeueli & caché ſous terre vn threſor qui luy auroit eſté enſeigné. Pourtant l'Apoſtre voulant monſtrer que la vraye

foy

foy ne peut estre que l'inuocatiõ ne s'ensuiue d'icelle, met cest ordre, Que comme la foy procede de l'Euangile, ausi que par icelle nous sommes instruits à prier Dieu. Et c'est ce qu'il auoit dit vn peu auparauant, Que l'Esprit d'adoption, lequel seelle le tesmoignage de l'Euãgile en nos cœurs, nous donne courage & hardiesse d'exposer nos desirs à Dieu, esmouuant en nous gemissemens inenarrables, & criant, Abba, Pere. Il nous faut donc maintenant plus amplement traitter ce poinct, duquel nous n'auions par ci deuant parlé, sinon incidemment & comme en passant. *Rom.10.c.14* *Rom.8.c.15*

2 C'est donc par le moyen d'oraison, que nous auons entree aux richesses lesquelles nous auons en Dieu. Car elle est comme vne communication des hõmes auec Dieu, par laquelle estans introduits en son vray tẽple, qui est le ciel, ils l'admõnestẽt & quasi le sommẽt presentement de ses promesses: afin que par experience il leur monstre quãd la necessité le requiert, q̃ ce qu'ils ont creu à sa simple Parole estre vray, n'a pas esté mẽsonge ne chose vaine, nous ne voyons point que Dieu nous propose aucune chose à esperer de soy. Pourtãt que pareillement il ne nous cõmande de la demãder par prieres. Tellemẽt est veritable ce que nous auons dit, que par oraison nous cerchons & trouuons les thresors, lesquels sont mõstrez & enseignez à nostre foy en l'Euãgile. Or combien l'exercice de prier est necessaire & en cõbien de manieres il nous est vtile, on ne le pourroit assez expliquer par paroles. Ce n'est pas certes sans cause, que le Pere celeste tesmoigne, que toute l'asseurance de nostre salut consiste en l'inuocation de son Nõ: veu que par icelle nous requerõs & obtenons la presence, tant de sa prouidence, par laquelle il se monstre vigilãt à penser de nous que de sa vertu, par laquelle il no⁹ defende, & soulage nostre imbecilité & defaut: qu'ausi de sa bonté, par laquelle il nous reçoiue en grace, nonobstant que nous soyons chargez de pechez. & pour bref parler, veu que par icelle nous l'appellons, afin qu'il se declaire entierement nous estre present. De là reuient vn singulier repos à nos consciences. Car apres auoir exposé au Seigneur la necessité qui nous serroit de pres, nous auons suffisamment où nous reposer: entant que nous entendons que rien n'est caché de nostre misere, à celuy duquel la bõne volonté enuers nous nous est certaine, & le pouuoir de nous aider indubitable. *Ioel.2.g.39*

3 Toutesfois quelcun pourra obiecter, assauoir s'il ne cognoist point assez sans aduertissement, & en quel endroit nous sommes pressez, & ce qui nous est expedient. Dont il sembleroit que ce fust chose superflue de le soliciter par prieres: veu que nous auons accoustumé de soliciter ceux qui ne pensent point à nostre affaire, & qui sont endormis. Mais ceux qui arguẽt en ceste maniere, ne voyent point à quelle fin nostre Seigneur a institué les siens à prier. Car il n'a pas ordonné cela à cause de soy, mais au regard de nous. Il veut bien que son droit luy soit rendu, comme aussi il est equitable, quand les hommes recognoissent que tout ce qui leur est profitable & qu'ils peuuent desirer, vient de luy, & qu'ils protestent cela par prieres: mais l'vtilité de ce sacrifice par lequel Dieu est hõnoré, reuient à nous. Parquoy les saincts Peres, d'autant plus qu'ils se sentoyent asseurez des benefices de Dieu tant enuers eux que les autres, ont esté tant plus viuement incitez à le prier. I'ameneray seulement l'exemple d'Elie, lequel estant certain du conseil de Dieu, promet hardiment la pluye au roy Achab: & toutesfois ne laisse pas de prier soigneusement & en grande destresse, & d'enuoyer par sept fois son seruiteur pour contempler si la pluye venoit: non pas qu'il doute de la promesse dont il auoit esté messager, mais pource qu'il sait q̃ son deuoir est de recourir en toute humilité à Dieu, afin que sa foy ne s'ẽdorme point en paresse. Parquoy cõbien qu'il veille & face le guet pour nous conseruer, mesme quãd nous sommes si estourdis que nous ne sentons point les maux qui sont à l'entour de no⁹: cõbien ausi qu'il nous secoure aucunesfois auãt qu'estre inuoqué: neãtmoins il nous est tresnecessaire de l'implorer assiduellemẽt. Premieremẽt, afin que nostre cœur soit enflãbé d'vn vehement & ardent desir de le tousiours cercher, aimer & honnorer, en ce que nous-nous accoustumons d'auoir en celuy nostre refuge en toutes necessitez, comme au port vnique de salut. En apres, afin q̃ nostre cœur ne soit esmeu d'aucun desir, duquel no⁹ ne l'osiõs faire incõtinent tesmoin: cõme nous le faisons en exposant deuãt ses yeux toute nostre affection: & par maniere de dire, desployant tout nostre cœur deuant luy. Dauãtage, afin que nous soyons apprestez à receuoir ses benefices auec vraye recognoissance & actiõ de graces: cõme par la priere nous sommes aduertis qu'ils nous viẽnent de sa main. Outreplus, afin qu'ayãs obtenu ce que nous demandiõs, nous reputiõs qu'il a exaucé nos desirs: & par cela soyons plus ardemmẽt incitez à mediter sa benignité. Et ausi prenions plus grãd plaisir de la iouissãce des biẽs qu'il nous fait, entẽdans q̃ nous les auõs impetrez *1.Ro.18.g.44*

par nos prieres. Finalement, afin que sa prouidence soit confermee & approuuee en nos cœurs, par ce que nous experimentons de fait selon nostre petite capacité: entant que nous voyons que non seulement il nous promet de ne nous iamais abandonner, & qu'il nous donne entree à le cercher & implorer en la necessité: mais aussi qu'il a la main touſiours estendue pour aider les siens, & qu'il ne les alaicte point de vaines paroles, mais les maintient comme il en est besoin. Pour toutes ces raisons le Pere plein de clemẽce, combien que iamais il ne dorme ne cesse: toutesfois monstre souuentesfois signe de dormir & cesser: afin que par cela nous soyons incitez à le prier & requerir: comme il est expedient à nostre paresse & oubliãce. C'est dõc trop peruersemẽt argué, pour nous retirer de faire oraison, d'alleguer que c'est chose superflue de soliciter par nos demãdes la prouidẽce de Dieu: laquelle sans estre solicitee veille à conseruer toutes choses. Veu au contraire, que le Seigneur ne tesmoigne point en vain qu'il sera prochain à tous ceux qui inuoquerõt son
Pſe.145.d.18. Nom en verité. C'est vne aussi grande follie, d'alleguer qu'il n'y a nulle raison de demãder les choses que le Seigneur volontairement est prest de nous esiargir, veu qu'il veut que nous reputions les benefices qui nous prouiennent de sa liberalité gratuite, auoir esté ot-
Pſe.34.c.16. troyez à nos prieres. Ce que tesmoigne ceste sentence memorable du Pseaume auec plusieurs autres, Les yeux du Seigneur sont sur les iustes, & ses aureilles sont attẽtiues à leurs prieres. Car il est là monstré que Dieu prouuoit tellemẽt de son bon gré au salut des fideles, que cependant il veut qu'ils exercent leur foy à le requerir, & que par ce moyen ils s'esueillent de toute nonchalance pour n'estre point comme esiourdis. Ainsi les yeux de Dieu veillent bien pour subuenir à la necessité des aueugles: mais si veut-il aussi mutuellement nos gemissemens, pour approuuer son amour enuers nous. Parquoy
Pſ.121.a.4. tous les deux sont vrays, Que le gardien d'Israel ne dort & ne sommeille point: & toutesfois qu'il se retire comme nous ayant oublié, quand il nous voit paresseux & muets.

4 Or que la premiere loy pour bien & deümẽt instituer l'oraison soit telle: que nous ne soyons point autrement dispoſez d'entendement & de courage, qu'il conuient à ceux qui entrẽt en propos auec Dieu. Ce qui se fera quant à nostre entendemẽt, si iceluy estant desueloppé de toutes solicitudes & cogitations charnelles, par lesquelles il peut estre destourné ou empesché de regarder droitement & purement Dieu: non seulement du tout s'applique à l'intention de prier, mais aussi entant que faire se peut, est esleué par dessus soy. Neantmoins ie ne requier point qu'il soit tellement à deliure, que nulle solicitude ne le poigne, ou fasche & moleste. Veu que plustost au contraire, il est besoin que l'ardeur de prier soit enflambee en nous par angoisse & grande destresse. Comme nous voyons que les saincts seruiteurs de Dieu se demonstrent estre en merueilleux torment, & par plus forte raison en solicitude: en disant qu'ils esleuent leur voix au Seigneur, de la profondité
Pſe.130.a.1. des abysmes & du gouffre de la mort. Mais i'enten qu'il faut reietter loin toutes cures estranges, par lesquelles l'entendement soit transporté çà & là: & estant retiré du ciel, soit deprimé & abbaissé en terre. Dauantage, en ce que ie di qu'il doit estre esleué par dessus soy, ie veux signifier qu'il ne doit rien apporter deuant la face du Seigneur, de ce que nostre raison folle & aueuglee a accoustumé de songer: & ne se doit contenir & restreindre en sa vanité, mais s'esleuer à vne pureté digne de Dieu & telle qu'il la demande.

5 Ces deux choses meritent bien d'estre singulierement obseruees: c'est en premier lieu, que celuy qui s'appreste à prier, applique là tous ses sens & estudes, & ne soit point distrait, comme on a accoustumé, de pensees volages. Car il n'y a rien plus contraire à la reuerence que nous deuons à Dieu, que telle legereté: laquelle procede d'vne licence que nous prenons de nous iouër & esgayer, comme si Dieu ne nous estoit quasi rien. & tant plus nous faut-il trauailler à ceci, quãd nous experimentons cõbien il est difficile de nous retenir. Car nul n'est si bien adonné à prier, qu'il ne luy suruienne quelques fantasies à la trauerse, lesquelles rompent le cours de la priere, ou bien le retardent en esgarant l'esprit. Or ici nous auõs à pẽser combien c'est vne chose vilaine & inexcusable, quãd Dieu nous appelle & reçoit à parler familierement à luy, que nous abusiõs d'vne si grãde humanité, en meslãt le ciel auec la terre: en sorte qu'il ne peut tenir nos esprits liez à soy, mais cõme si nous auions à faire à quelque homme de neant, nous luy rompons propos en le priant & voltigeons çà & là. Sachons donc que nul n'est iamais deüment appresté & disposé, comme il cõuient à prier, sinon qu'il soit touché de la maiesté de Dieu, pour se presenter à icelle estant despestré de toutes pensees & affections terrestres. A quoy tend la ceremonie d'esleuer les mains en haut: afin que les hommes pẽsent qu'ils sont fort esloignez

de Dieu,

de Dieu, s'ils n'esleuent leurs sens au ciel pour approcher de luy. Comme aussi il est dit au Pseaume, I'ay esleué mon ame à toy. Et l'Escriture vse souuent de ceste façon de parler: d'Esleuer l'oraison: afin que ceux qui desirent d'estre exaucez de Dieu, ne croupissent point en leurs lies. La somme est, d'autant plus que Dieu se mõstre liberal enuers nous, & nous conuie gratieusement à ce que nous deschargions nos fascheries en son giron: que tant moins sommes nous à excuser, si vn benefice si digne & incomparable ne surmonte toutes autres choses en nos cœurs, pour nous rauir du tout à soy, à ce que nous appliquions à bon escient nos estudes & nos sens à prier. Ce qui ne se peut faire, si l'entendement, ne resiste fort & ferme à tous les empeschemens qui le retiennent, iusqu'à ce qu'il soit venu au dessus. L'autre poinct que nous auõs touché est, que nous ne demandions non plus que Dieu nous permet: car combien qu'il nous commande d'espandre nos cœurs deuant luy, si ne lasche-il point la bride indifferemment à nos affections folles & inconsiderees, voire peruerses. Quand aussi il promet de faire selon le desir des fideles, il n'estend pas tãt son indulgence & humanité, qu'il s'assuiettisse à leur appetit. En quoy on peche communement bien fort: car plusieurs non seulement osent importuner Dieu de toutes leurs folies, sans aucune reuerẽce ny hõte: & produire deuant son throne tout ce qu'en songeant ils auront trouué bon. Mais ils sont occuppez d'vne telle outrecuidãce ou stupidité, qu'ils ne font nul scrupule de requerir à Dieu qu'il cõplaise à leurs cupiditez, desquelles ils n'oseroyent faire les hommes tesmoins. Les escriuains profanes se sont moquez d'vne telle audace, mesme l'ont detestee: mais le vice à regné de tout tẽps. Et de là est aduenu, qu'entre les Payens les ambitieux ont eleu Iupiter pour leur patrõ: les auaricieux, Mercure: les gens cõuoiteux de sauoir, Apollon & Minerue: les gẽs de guerre ont eu Mars: & les paillards, Venus. comme auiourd'huy encores les hommes se donnẽt plus de licẽce en leurs souhaits extrauagans & enormes, quand il est questiõ de prier Dieu, que s'ils estoyẽt auec leurs pareils & cõpagnons pour plaisanter à la volee. Or Dieu ne peut souffrir que sa douceur & debonnaireté soit exposee à moquerie: mais en retenãt son droit de superiorité, il assuiettit nos souhaits à son vouloir, pour les reprimer cõme d'vne bride. Parquoy il nous conuient garder ceste reigle de sainct Iean, Nostre fiance est, qu'en tout ce que nous luy demanderons selon sa volonté, il nous orra. Au reste, pource que toutes nos facultez sont trop debiles pour venir à telle perfection, il nous conuient cercher remede conuenable pour y subuenir. Comme l'entendement doit regarder attentiuement à Dieu, aussi est-il requis que l'affection du cœur suiue. Or tous les deux croupissent ici bas, ou pour mieux dire, defaillent, ou sont destournez au rebours. Parquoy Dieu pour subuenir à telle debilité, nous donne son Esprit pour maistre: lequel nous enseigne & dicte ce qui nous est licite de demander, & lequel aussi gouuerne nos affections. Car pource que nous ne sauons comment il faut prier ne quoy, il vient au secours & intercede pour nous par gemissemẽs inenarrables. Non pas que luy à parler proprement prie ne gemisse: mais entãt qu'il nous eleue en fiance, & nous pousse à toutes bonnes & sainctes requestes, & esmeut en nous les souspirs qui font valoir l'oraison: à quoy toutes les forces de nostre nature ne suffiroyent point. Et non sans cause sainct Paul appelle les gemissemens que les fideles apportent deuant Dieu par la conduite du sainct Esprit, Inenarrables: car ceux qui sont vrayement exercez en prieres, n'ignorent pas qu'ils se trouuent souuent estreints en telles perplexitez & angoisses, qu'ils ne sauent par quel bout commencer. Mesme quand ils s'efforcent de begayer, encore sont-ils si confus & enueloppez, qu'ils ne peuuent passer outre. dont il s'ensuit que le don de prier est singulier. Ces choses ne doyuent estre prises à ce que nous resignions l'office de prier au sainct Esprit, & nous flattions en nostre paresse, à laquelle nous ne sommes que trop enclins: comme beaucoup de gaudisseurs diront, qu'il faut attendre que Dieu attire à soy nos esprits, puis qu'il les voit ainsi extrauagãs: mais c'est afin qu'en nous desplaisant en nostre nonchallance & stupidité, nous desirions d'estre secourus. Et de fait, quand sainct Paul nous commande de prier en esprit, il ne laisse point de nous exhorter à soin & vigilance: signifiãt que le sainct Esprit exerce tellemẽt sa vigueur en nous duisant à prier, qu'il n'empesche point ou retarde les efforts que nous auons à faire de nostre costé: pource que Dieu veut experimẽter combien la foy incite vertueusement nos cœurs:

Pſe.25.a.1. Iſa.37.a.4. Pſe.62.c.19 1.Iean 5.c.14 Rom.8.e.26 1.Cor.14.c.15

6 La seconde loy doit estre, qu'en priant nous sentions touſiours nostre indigence & defaut: & qu'estans persuadez à bon escient que nous auons besoin de tout ce que nous demandons, nous conioignions vne ardente affection à nos requestes. Car plusieurs barbottent leurs prieres par acquit, ou les lisent de leurs liures comme

s'ils faisoyent coruee à Dieu. & combien qu'ils confessent que la façon de prier doit prouenir d'vn desir cordial, pource que ce leur seroit vn grand mal-heur d'estre destituez de l'aide de Dieu, laquelle ils implorent: toutesfois il appert qu'ils s'en acquittẽt comme par coustume, veu que cependãt ils sont froids en leur cœur comme glace, & ne pẽsent point à ce qu'ils demandent. Vray est qu'ils sont poussez à prier par vn sentiment general & cõfus de leur necessité: mais il ne les solicite point iusques là, qu'ils soyent arrestez à cercher allegement de leur poureté. Or à grand' peine pourra on trouuer chose plus detestable à Dieu, que ceste feintise, quand celuy qui demãde pardon de ses pechez, pense cependant n'estre point pecheur, ou bien ne pẽse pas qu'il est pecheur. car Dieu par ce moyẽ est pleinement mocqué. Or tout le mõde, cõme i'ay dit n'a-gueres, est rempli de ceste peruersité, que chacun demande à Dieu par acquit ce qu'il pense auoir d'ailleurs que de luy, ou qu'il pẽse desia tenir en sa main. Il semble que la faute que ie diray tantost soit plus legere: mais elle n'est pas nõ plus tolerable. c'est q̃ plusieurs sans estre touchez d'vne viue meditation, barbottent aussi leurs prieres, pource qu'ils ne sont point enseignez plus auãt, que de sacrifier à Dieu par tel moyen. Or il faut que les fideles se gardẽt bien de iamais se presenter deuant la face de Dieu pour rien demander, sinon qu'ils le desirent ardemment, voire & qu'ils desirent l'obtenir de luy. Qui plus est, combien qu'il ne semble pas de prime face que les choses concernantes la gloire de Dieu nous seruent pour pouruoir à nos necessitez, si ne faut-il pas que nous les demandions d'vne moindre ardeur & vehemence. Comme quand nous supplions que le nom de Dieu soit sanctifié, nous deuons par maniere de dire auoir faim & soif de ceste sanctification.

Mat.6.b.9. *Luc 11. a.2.*

7 Si quelcun obiecte, que nous ne sommes pas tousiours pressez & contreints de necessité egale, ie le confesse. Et ceste distinction a esté tresbien notee par S. Iaques, quãd il dit, Y a il quelcun triste entre vous? qu'il prie. Que celuy qui est ioyeux chante louange à Dieu. Parquoy le sens humain nous mõstre d'autant que nous sommes par trop lasches, que Dieu nous esguillonne à prier selon qu'il en est besoin & que la chose le requiert. Et c'est le temps opportun dõt parle Dauid. car comme il enseigne en plusieurs autres lieux, d'autãt plus que les fascheries, incommoditez, craintes & autres especes de tentatiõs no⁹ molestent, laccez nous est plus libre à Dieu, comme s'il nous y appelloit nommément. Toutesfois ce que dit sainct Paul ne laisse pas cependant d'estre aussi vray, qu'il nous faut prier en tout temps. Car encore que nous ayons toute prosperité à souhait, & que nous soyons comme enuironnez çà & là de matiere de ioye: toutesfois il ne se passe point vne minute de temps que nostre poureté ne nous incite à prier. Si quelcun a grãde prouision de blé & de vin, puis qu'il ne peut iouir d'vn morceau de pain que la benediction de Dieu ne continue enuers luy, ses greniers & ses caues n'empescheront point qu'il ne prie pour son pain quotidien. Et si nous considerons bien le nõbre infini des dangers qui nous sont sur la teste, & sans fin & sans cesse nous menacẽt: la crainte & l'estonnemẽt ne nous souffrira point d'estre nonchalãs, mais nous enseignera qu'il y a occasion de prier à chacune heure. Combien que cela se peut mieux cognoistre par les pouretez spirituelles. Car quand sera-ce que tant de pechez, desquels chacun se sent coulpable, nous laisserõt à repos, que nous ne prions pour en obtenir pardon? Quelles treues les tentations nous donneront-elles, que nous n'ayons tousiours mestier de courir à l'aide? Dauantage, l'affection de voir le royaume de Dieu auancé & son Nom glorifié, nous doit tellement rauir à soy, non pas par interualles, mais assiduellement, que l'opportunité nous soit tousiours presente d'en faire prieres & oraisons. Ce n'est pas donc sans cause que tant souuent il nous est commandé d'estre assiduels en prieres. Ie ne parle pas encore de la perseuerance, de laquelle il sera tantost fait mention. Mais l'Escriture en nous admonnestãt de prier continuellement, redargue nostre esiourdissement en ce que nous ne sentõs pas combien vn tel soin & diligence nous est neccessaire. Par ceste reigle la porte est fermee à toute hypocrisie, & toutes les astuces & sophisteries que les hõmes controuuẽt pour mentir à Dieu: telles gens, di-ie, sont repoussez bien loin du priuilege d'inuoquer Dieu, lequel promet qu'il sera prochain à tous ceux qui l'inuoqueront en verité: & prononce que ceux qui le cercheront de tout leur cœur, le trouueront. Or ceux qui se plaisent en leurs ordures n'aspirent nullement là. Parquoy l'oraison bien reiglee requiert penitence, comme c'est vne doctrine fort cõmune en l'Escriture, que Dieu n'exauce point les iniustes: mais que leurs prieres sont execrables deuãt luy, ainsi que leurs sacrifices. Et de fait, c'est bien raison que ceux qui fermẽt leurs cœurs trouuẽt les aureilles de Dieu closes, & q̃ ceux qui prouoquẽt la ri-

Iaq.5.c.13. *Pseau.32.b.6* *Ephes.6.c.18.* *1.Thess.5.c.17* *Luc18.a.1.* *Iean14.d,18* *Iean9.f.31*

la rigueur par leur dureté, le sentent inexorable. Il menace par son Prophete Isaie les hypocrites, disant, Quoy qu'ils multiplient leurs prieres, qu'il ne les exaucera pas : pource que leurs mains sont pleines de sang. Item en Ieremie, I'ay crié, & ils ont refusé d'ouir: ils crieront à leur tour, & ie ne les orray point. Car il prend cela à grãde iniure, que les meschans qui polluent en toute leur vie son sacré Nom, en facent couuerture pour se vanter d'estre des siens. Dont il se compleind par Isaie, Que les Iuifs approchent de luy de leures, & q̃ leurs cœurs en sont biẽ esloignez. Il ne restreĩd pas cela aux prieres seules: mais tant y a qu'il mõstre que toute fiction, en quelque partie que ce soit de son seruice, luy est abominable. A quoy reuient le dire de sainct Iaques, Vous priez, & n'impetrez rien: pource que vous priez mal, afin de vous desborder en voluptez. Vray est que les prieres des saincts ne sont pas fondees ni appuyees sur leur dignité, comme nous verrõs encore tantost. toutesfois l'aduertissement de sainct Iean n'est point superflu, c'est que nous sommes certains de receuoir de luy ce que nous demanderons, pource que nous gardõs ses commandemens: voire pource que la mauuaise conscience nous ferme la porte. Dont il s'ensuit que nul ne prie Dieu deüment, & ne peut estre exaucé de luy, sinon qu'il le serue en pureté & droiture. Pourtant quiconque se dispose à prier, qu'il se desplaise en ses vices, & qu'il prenne l'affection & la personne d'vn poure mendiant: ce qui ne se peut faire sans repentance.

Isa.1.d.15

Iere.11.a.7. 8, & b.11.

Isa.29.d.13

Iaq.4.a.3

Iean 3.d.22

8 Que la troisieme reigle soit cõiointe auec ces deux: c'est que tous ceux qui se presentent à Dieu pour faire oraison, se demettent de toute fantasie de leur propre gloire, & se despouillent de toute opinion de leur dignité. Bref, qu'ils quittent toute fiance d'eux-mesmes, dõnans entiere gloire à Dieu en leur humilité, de peur qu'en presumãt le moins du monde d'eux-mesmes, ils ne trebuschent deuãt la face de Dieu auec leur vaine enflcure. Nous auõs plusieurs exemples de ceste modestie à s'abaisser, laquelle abbat toute hautesse aux seruiteurs de Dieu: entre lesquels celuy qui est le plus sainct, d'autant plus est abbaissé & humilié quand il faut comparoistre deuãt le Seigneur. En telle maniere Daniel, qui a si grand tesmoignage de la bouche de Dieu, prie neantmoins comme il s'ensuit, Ce n'est point en nos iustices que nous presentons nos prieres deuant toy, mais en tes grandes misericordes. Exauce nous Seigneur, Seigneur sois-nous propice. Exauce-nous, & fay ce que nous requerons pour l'amour de toy-mesme: entant que ton Nom est inuoqué sur ton peuple & sur ton sainct lieu. Il ne faut pas dire que selõ la coustume vulgaire il se mesle parmi les autres comme membre du peuple: mais plustost il se cõfesse pecheur à part, & a son refuge à la merci de Dieu. Car il parle ainsi notammẽt, Apres auoir confessé mes pechez & ceux de mon peuple. Dauid aussi nous donne semblable exemple d'humilité, Seigneur, n'entre point en conte auec ton seruiteur: car nul viuant ne sera iustifié deuant toy. De telle forme prie Isaie en la personne du peuple, Voici tu es courroucé à nous, pource que nous auõs peché. Le siecle est fondé sur tes voyes: & nous auons tous esté remplis de souilleure, & toutes nos iustices ont esté cõme vn drap plein de vilenie & de pollution: & sommes desseichez tous comme la fueille de l'arbre, & nos iniquitez nous ont espars cõme le vent. Et n'y a nul qui inuoque ton Nom, qui s'esueille pour retourner à toy. Car tu as caché ta face de nous, & nous as laissé pourrir en la seruitude de nos pechez. Maintenant donc, Seigneur, tu es nostre Pere, nous ne sommes que terre: tu es nostre formateur, & nous sommes l'ouurage de ta main: ne te courrouce point, Seigneur, & qu'il ne te souuienne point à tousiours de nostre iniquité: aye esgard plustost que nous sommes ton peuple. Ici peut-on apperceuoir comment ils ne se reposent sur aucune fiance, sinon en ceste seule: que se pensans estre à Dieu, ils ne desesperent point qu'il ne les reçoyue en sa garde. Ieremie n'en vse pas autrement quand il dit, Si nos iniquitez testifient contre nous, vueille nous faire merci à cause de ton Nom. Pourtãt ce qui est escrit en la prophetie qu'on attribue à Baruch, combien que l'autheur soit incertain, est tressainctement dit: assauoir que l'ame triste & desolee de la grãdeur de son mal, l'ame courbee, debile & affamee, & les yeux defaillans te donnent gloire. O Seigneur, nous ne presentons point nos prieres deuant tes yeux selon les iustices de nos Peres: & ne demandons point pour icelles ta misericorde: mais d'autãt que tu es misericordieux aye pitié de nous, puis que nous auons peché deuant toy.

Daniel 9.c.18

Psc.143.a.2.

Isa.64.b.5

Iere.14.a.7

Barm.2.d.18.

9 En somme, le commencemẽt & la preparation de bien prier est, de requerir merci auec humble & frãche confession de nos fautes. Car il ne faut point esperer que le plus sainct du mõde impetre rien de Dieu, iusques à ce qu'il soit gratuitemẽt reconcilié à luy. Et ne se peut faire que Dieu soit propice, sinon à ceux ausquels il pardõne leurs offenses.

Parquoy ce n'eſt point merueille ſi les ſaincts s'ouurent la porte à prier, de ceſte clef. Ce qui appert par pluſieurs paſſages des Pſeaumes. car Dauid demandant autre choſe que la
Pſe.25.b.6 remiſsion de ſes pechez, dit neantmoins, Oublie les fautes de ma ieuneſſe: ô Dieu qu'il ne te ſouuienne de mes tranſgreſsions: aye memoire de moy ſelon ta miſericorde, à cauſe de
Au meſme d. ta bõté: item, Regarde mon affliction & mon trauail, & me pardõne mes fautes. En quoy
18. auſſi nous voyons qu'il ne ſuffit point de nous appeller à conte chacun iour pour les pechez freſchement commis, ſi nous ne reduiſons en memoire ceux qui pourroyent eſtre
Pſe.51.b.7 mis en oubli par la longue traitte de temps. Car le meſme Prophete en vn autre paſſage ayant confeſſé vn grand forfait, eſt induit par ceſte occaſion à venir iuſques au ventre de ſa mere, auquel ia il eſtoit entaché de la contagion generale: non pas pour amoindrir ſa coulpe ſous ombre que tous hommes ſont corrompus en Adam, mais pour amaſſer les pechez de toute ſa vie, afin qu'eſtant ſeuere à ſe condamner, il trouue Dieu plus facile à pardonner. Or combien que les ſaincts ne demandent pas touſiours pardon de leurs fautes par mots expres: toutesfois ſi nous poiſons diligemment leurs prieres que l'Eſcriture recite, nous apperceurons incontinẽt ce que ie di eſtre vray, c'eſt qu'ils ont pris courage de prier en la ſeule miſericorde de Dieu. & ainſi qu'ils ont touſiours commencé par ce bout, c'eſt d'appointer auec luy & appaiſer ſon ire. Car ſi chacun interrogue ſa conſcience, tant s'en faut qu'il oſe ſe deſcharger priuément enuers Dieu de ſes paſſions & deſirs, qu'il aura horreur d'approcher de luy, ſinon qu'il ſe confie d'eſtre receu à merci de pure miſericorde. Il y a bien vne autre confeſſion ſpeciale, c'eſt qu'en demãdant que Dieu retire ſa main pour ne les point punir, ils recognoiſſent le chaſtiement qu'ils ont merité: pource que ce ſeroit renuerſer tout ordre, de vouloir que l'effect fuſt oſté en laiſſant la cauſe. Car il nous faut regarder d'enſuyure les fols malades, leſquels ne pẽſans point à la racine de leur maladie, ſe ſoucient ſeulement de gairir les accidens qui les faſchent. Ils voudrõt qu'on leur oſte le mal de teſte & des reins, & ſeront contens qu'on ne touche point à la fieure. Pluſtoſt il nous faut mettre peine que Dieu nous ſoit propice, que de requerir qu'il declaire ſa faueur par ſignes externes: pource que luy veut tenir ceſt ordre. Et auſsi il nous profiteroit bien peu de ſentir ſa liberalité, ſi noſtre conſcience ne le ſentoit appaiſé & fauorable
Mat.9.a.2. enuers nous, pour le nous rendre amiable. Ce qui nous eſt demonſtré par la ſentence de Ieſus Chriſt. car en voulant gairir le paralytique il dit, Tes pechez te ſont remis. En parlãt ainſi il eſleue les cœurs à deſirer ce qui eſt le principal, c'eſt que Dieu nous reçoyue en grace: & puis qu'il declaire le fruict de telle reconciliation, en nous aidant. Au reſte, outre la confeſſion ſpeciale que font les fideles des vices dont ils ſe ſentent preſentement coulpables, pour en obtenir pardon: la preface generale en laquelle ils ſe recognoiſſent eſtre pecheurs, & laquelle rend l'oraiſon fauorable, ne doit iamais eſtre omiſe: pource que iamais les prieres ne ſeront exaucees, ſi elles n'ont leur fondemẽt en la miſericorde gratuite de Dieu. A quoy ſe peut rapporter le dire de ſainct Iean, Si nous cõfeſſons nos pechez,
1.Iean 1. d.9 il eſt fidele & iuſte pour les nous remettre, & nous purger de toute iniquité. Et voila pourquoy en la Loy les prieres ont eſté conſacrees par effuſion de ſang pour eſtre agreables, afin que le peuple fuſt aduerti qu'il n'eſtoit pas digne d'vn priuilege tant honnorable que d'inuoquer Dieu, iuſques à ce qu'il fuſt purgé de ſes ſouilleures, pour mettre toute ſa fiance en la bonté & merci de Dieu.

10 Il eſt bien vray qu'il ſemble aduis qu'aucunefois les Saincts alleguent leurs iuſtices en aide, afin d'obtenir plus facilement de Dieu ce qu'ils requierent. cõme quand Da-
Pſe.86.a.2. uid dit, Garde mon ame, d'autãt que ie ſuis bon. Item Ezechias, Qu'il te ſouuienne, ô Sei-
Iſa.38.a.3 *2.Rois.20.a.4* gneur, que i'ay cheminé deuant toy en verité, & ay fait ce qui eſtoit bon deuant tes yeux. Neantmoins par telle maniere de parler ils ne veulent autre choſe entendre, que de teſtifier par la regeneration qu'ils ſont enfans de Dieu, auſquels il a promis d'eſtre propice. Il
Pſe.34.c.16 *1.Iean 3.d.22* enſeigne par ſon Prophete, comme nous auons veu, que ſes yeux ſont ſur les iuſtes, & ſes oreilles attentiues à leurs requeſtes. Pareillement par l'Apoſtre ſainct Iean, que nous obtiendrons ce que nous demanderons, en obſeruant ſes cõmandemens. Par leſquelles ſentences il ne ſignifie pas que les oraiſons ſeront priſees ſelon le merite des œuures: mais en ceſte maniere il veut eſtablir la confiance de ceux qui ſentent leurs conſciences pures & entieres & ſans hypocriſie: ce qui doit eſtre vniuerſellemẽt en tous fideles. Car ce que dit en ſainct Iean l'aueugle auquel la veuë auoit eſté rẽdue, eſt pris de la pure verité: c'eſt que
Iean 9.f.21 Dieu n'exauce point les pecheurs: moyennant que par les pecheurs nous entẽdions ceux qui ſans aucun deſir de bien-faire ſont du tout endormis en leurs pechez. veu que iamais le courage ne ſe pourra adonner à vrayement inuoquer Dieu, que quãt & quãt il n'aſpire

& tende

& tende à l'honnorer & seruir. Ces protestations donc que font les saincts, ausquelles ils reduisent en memoire leur pureté ou innocence, respondent à telles promesses, afin que les choses que doyuent attendre tous seruiteurs de Dieu leur soyēt ottroyees. Outreplus, on trouuera qu'ils ont quasi vsé de ceste façon de prier, quand ils faisoyent comparaison d'eux auec leurs ennemis, priās à Dieu qu'il les deliurast de leur malice. Or ce n'est point de merueiles si en ceste comparaison ils ont allegué leurs iustices & la syncerité de leur cœur, pour esmouuoir Dieu dauantage par l'equité de leurs causes à les aider & supporter. Nous n'ostons pas donc ce bien à l'ame fidele, qu'elle ne puisse auoir la iouissance de sa bonne conscience deuant Dieu, & que de cela elle ne se cōferme és promesses desquelles le Seigneur console ses vrais seruiteurs: mais nous enseignons que toute la fiāce d'impetrer de Dieu ce que nous luy demādons, est appuyee seulement sur sa saincte clemēce, sans aucune consideration de nostre propre merite.

11 La quatrieme reigle sera, qu'estans ainsi abbatus & mattez en vraye humilité, neantmoins nous prenions courage à prier, esperās pour certain d'estre exaucez. Ce sont bien choses cōtraires de prime face, de conioindre auec le sentiment de l'ire de Dieu vne certaine fiance de sa faueur. Et toutesfois elles s'accordent bien ensemble, si estans opprimez par nos propres vices, nous sommes releuez par la seule bonté de Dieu. Car comme nous auons enseigné ci dessus, que la foy & penitence sont compagnes coniointes d'vn lien inseparable, desquelles toutesfois l'vne nous effraye, & l'autre nous resiouit: aussi faut-il qu'elles se rencontrent en nos prieres. Cest accord de crainte & asseurance est exprimé par Dauid en peu de mots, quand il dit, I'entreray en ton sanctuaire en la multitude de ta bonté: i'y adoreray auec crainte. Sous ce mot de la bonté de Dieu il comprend la foy: mais il n'exclud point la crainte, pource que non seulement sa Maiesté nous induit & contraint à luy porter reuerence, mais nostre indignité nous fait oublier toute presomption & audace, pour nous tenir en crainte. Or il ne nous faut imaginer vne fiāce, laquelle amadouë l'ame & luy donne vn repos souëf pour l'endormir, la deliurant de toute inquietude & perplexité: car de se bagner ainsi en ses aises, c'est à faire à ceux qui ayās tout à souhait ne sont touchez de nul soin, ne sont touchez de nul desir, ne troublez de nulle crainte. Or c'est vn tresbon aiguillon aux Saincts pour les faire inuoquer Dieu, quād par l'oppresse qu'ils endurent de leur necessité, ils sont agitez en leurs fascheries, voire quasi iusqu'à defaillir en eux-mesmes, iusqu'à ce que la foy leur subuient au besoin. Car entre telles destresses la bonté de Dieu leur reluit, tellement qu'estans lassez & courbez sous la pesanteur de leurs maux, ils gemissent, & mesmes tremblent, estans en peine & en souci pour l'aduenir. Toutesfois se remettās à ceste bonté dont ils sont esclairez, ils se soulagēt & recreent, pour estre patiens en toutes difficultez, & esperent bonne issue & deliurance. Parquoy il est requis que l'oraison du fidele procede de ceste double affection, & qu'elle contiene l'vne & l'autre, & les represente: c'est qu'il gemisse de ses maux presens, qu'il soit angoissé par ceux qui luy peuuēt aduenir: toutesfois q̄ cependant il ait son recours à Dieu, ne doutant point qu'il ne soit prest d'estendre sa main pour le secourir. Car on ne sauroit assez exprimer combien Dieu est irrité par nostre defiance, si nous luy demādons les biēs que nous n'attendons point de luy. Parquoy il n'y a rien plus conuenable à la nature des prieres, que de leur imposer ceste loy: qu'elles ne volent point à l'aduenture, mais qu'elles suyuent la foy comme guide. Et à ce principe nous amene Iesus Christ, en disant, Quelques choses que vous demandiez, croyez que vous les receurez, & elles vous seront données. Ce qu'il conferme en l'autre passage, Tout ce que vous demāderez en croyant, vous sera ottroyé. Suyuant cela sainct Iaques aussi dit, Si quelcun a faute de sagesse, qu'il la demande à celuy qui donne à tous simplement sans reproche: mais qu'il la demande en foy sans hesiter. Car en opposant la foy au mot d'Hesiter, qui signifie autant que perplexité & doute, il exprime fort bien ce que la foy emporte. Ce qu'il adiouste n'est pas moins à noter: c'est que ceux qui prient Dieu estans en branle & varieté, & ne se peuuent resoudre en leurs cœurs s'ils seront exaucez ou non, ne profitent rien. Parquoy il les accompare à des flots de mer qui sont brāflez çà & là, & portez par le vent. Et voila pourquoy ailleurs il nomme l'Oraison de foy, celle qui est bien reiglee pour estre receuë de Dieu. Et de fait, quand Dieu prononce si souuent qu'il donnera à chacun selon sa foy, il signifie assez que nous ne sommes pas dignes de rien obtenir sans icelle. Bref, c'est la foy laquelle impetre tout ce qui est donné à nos oraisons. Et c'est ce que veut dire ceste belle sentēce de sainct Paul, laquelle n'est pas consideree de beaucoup de gēs esiourdis comme elle merite: Cōment inuoquera-on celuy auquel on n'a point creu? Et qui est-ce qui croira, sinon qu'il ait

Pſe.5.b,8.

Mat 21.b.22. Marc 11.c.24 Iaq.5.c.15.

Iaq.5.c.15 Mat 8.b.13. & 9.d.29

Rom.10.c.14

ouy? La foy donc est de l'ouye, & l'ouye de la parole de Dieu. En deduisant de la foy le cõmencement de prier, comme d'vn degré à l'autre, il monstre assez clairement que Dieu ne peut estre de personne purement inuoqué, sinon ausquels sa clemẽce & humanité aura esté cogneuë par la predication de l'Euangile, voire familierement exposee.

12 Nos aduersaires ne pensent gueres à ceste necessité. Et pourtant quand nous enseignons les fideles de prier Dieu auec certaine asseurance, ayans cela pour resolu, qu'il les aime & les veut exaucer: il semble aduis à tous Papistes que nous disons vne chose la plus desraisonnable du monde. Or s'ils auoyent quelque vraye experience & vsage, pour sauoir que c'est que prier Dieu: ils cognoistroyẽt qu'on ne le peut point prier droitemẽt, sans estre certain de son amour & de sa bõté. Or comme ainsi soit que nul ne puisse comprendre la vertu de foy, sinon celuy qui en a la practique en son cœur: ie ne profiteroye de rien à disputer contre eux, veu qu'ils monstrent que iamais n'en ont eu qu'vne vaine imagination. Car l'inuocation de Dieu est celle qui nous demonstre principalemẽt que c'est que vaut ceste certitude, & combien elle est necessaire. Quiconques ne voit point cela, il descouure qu'il a sa conscience merueilleusement stupide. Nous dõc, laissans là ces aueugles, demeurons ferme en la sentence de S. Paul, qui dit que nul ne peut inuoquer Dieu, sinon celuy qui a cognu sa misericorde par l'Euãgile, & est asseuré de la trouuer tousiours preste quãd il la cerche. Car quelle oraison seroit-ce de dire ainsi? Seigneur, il est vray que ie doute si tu me veux exaucer: mais pource que ie suis en destresse i'ay mõ recours à toy, afin que tu me subuiennes si i'en suis digne. Les Saincts dont nous lisons les oraisons en l'Escriture, n'ont pas ainsi fait. Le S. Esprit aussi ne nous enseigne pas d'ainsi faire, quand il nous commande par l'Apostre d'aller au throne celeste de Dieu auec fiãce, pour obtenir grace. & en vn autre passage, quãd il dit, Que nous auõs audace & entree enuers Dieu, auec fiance par la foy de Christ. Pourtant si nous voulons prier auec fruict, il nous faut tenir ferme comme à deux mains ceste asseurance d'impetrer ce que nous demandons, laquelle Dieu nous commande d'auoir, & à laquelle tous les Saincts nous exhortent par leur exemple. Car il n'y a autre oraison agreable à Dieu que celle qui procede d'vne telle presomption de foy, & qui est fondee en vne telle certitude d'esperance. Il pouuoit bien se contenter, cõme il semble, du simple nom de Foy. Or non seulement il adiouste Fiãce, mais il la munit de liberté ou hardiesse, afin de nous discerner par ceste marque d'auec les incredules, lesquels prient Dieu pesle mesle auec nous: mais à l'aduenture. Pour ceste raison il est dit au nom de toute l'Eglise, Que ta misericorde soit sur nous, selon que nous auons esperé en toy. Le Prophete aussi met en vn autre passage la mesme cõdition, Ie say que le Seigneur sera auec moy au iour que ie crieray à luy. Item, Le matin ie me rengeray à toy, & feray le guet. Il apparoit de ces mots, que les prieres sont iettees fruſtratoirement en l'air, si l'esperance n'y est coniointe, laquelle nous soit cõme vne haute tour dont nous attendions Dieu paisiblement. A quoy tend l'ordre qu'on doit bien obseruer en l'exhortation de sainct Paul. Car auãt que soliciter les fideles à prier en esprit en tout temps auec vigilance & assiduité, il les aduertit de prendre le bouclier de foy, le heaume de salut, & le glaiue spirituel qui est la parole de Dieu. Cependant que les Lecteurs se souuiennent que la foy n'est pas ne renuersee ny esbranlee, estant meslee parmi l'apprehension de nos miseres, pouretez & bourbiers. Car combien que les fideles se sentẽt quasi accablez du grãd amas de leurs pechez, & que non seulement ils se cognoissent estre vuides de tous biens qui leur pourroyẽt acquerir faueur enuers Dieu, mais aussi chargez de plusieurs mesfaits, pour lesquels à bon droit il leur pourroit estre espouuantable: neantmoins ils ne laissent pas de s'offrir à luy: & ce sentiment ne les effarouche point qu'ils n'y ayent leur retraite, veu mesmes que c'est la seule entree pour y paruenir. Car l'oraison n'est pas ordonnee pour nous faire glorifier arrogamment deuant Dieu, ou priser rien du nostre, mais pour confesser nos fautes & en passer condemnation, & deplorer nos miseres: comme les fils se compleignent familierement enuers leurs peres, comme s'ils se vouloyent descharger en leur giron. Qui plus est, le fardeau de nos pechez, selon qu'il nous est insupportable, doit estre plein d'aiguillons pour nous inciter à prier Dieu. Comme aussi le Prophete nous enseigne par son exemple, Gairi mon ame, d'autãt que i'ay peché contre toy. Ie confesse que les pointes de tels aiguillons seroyent mortelles si Dieu ne venoit au deuãt: mais ce bon Pere, selon sa clemence & douceur infinie, nous a donné vn remede bien propre & opportun pour appaiser tous nos troubles, adoucir nos soucis & oster nos craintes, en nous allechant à soy. Par lequel moyen non seulement il a osté tous obstacles, mais nous a deliuré de tout scrupule pour nous faire le chemin aisé.

Heb. 4. d. 16
Ephes. 3. c. 12
Psc 33. d. 22
Psc. 56. b. 10
Psc. 5. a. 5.
Ephes. 6. e. 16
Psc. 41. a. 5.

13 En

15 En premier lieu nous commãdant de prier, par cela il nous argue d'vne vilaine contumace, si nous ne luy obtemperons. Il ne pouuoit donner commandement plus expres ni prefix, que celuy qui est au Pseaume Inuoque moy au iour d'afflictiõ : mais pource qu'en tout ce qui cõcerne la religion & seruice de Dieu, il n'y a rien qui nous soit plus souuent recommandé en l'Escriture, ie ne m'y arresteray pas fort longuemẽt. Demãdez, dit le Maistre celeste, & vous receurez : Heurtez, & la porte vous sera ouuerte. combien qu'ici outre le commandement la promesse est ausi adioustee, cõme il est necessaire. Car combien que tous confessent qu'il faille obeir à ce que Dieu ordonne, toutesfois la plus grande part reculleroit quand il les appelle, s'il ne leur promettoit de leur estre exorable, & mesme de venir au deuant pour les receuoir. Quoy qu'il en soit, il est certain que tous ceux qui tergiuersent pour ne point venir droit à Dieu, non seulemẽt sont rebelles & sauuages, mais ausi conuaincus d'incredulité, puis qu'ils se deffient de ses promesses. Ce qui est d'autant plus notable, pource que les hypocrites sous couuerture d'humilité & modestie mesprisent fierement le precepte de Dieu, & n'adioustent nulle foy à son dire quand il les conuie tant humainement : qui plus est, ils le fraudent de la principale partie de son seruice. Car luy apres auoir repudié les sacrifices, ausquels il sembloit bien que toute saincteté pour lors fust situee, il prononce que cestuy-ci est le souuerain & precieux par dessus les autres, c'est d'inuoquer son Nom au iour de la necessité. Parquoy quand il requiert de nous ce qui luy appartient, & nous incite à obeir d'vn franc courage, il n'y a nulles si belles couleurs de douter qui nous excusent. Par ainsi autant de tesmoignages que nous lisons en l'Escriture, où il nous est commandé de prier Dieu, sont autant de bannieres dressees deuant nous pour nous inspirer la fiance de ce faire. Ce seroit bien temerité de nous auancer deuant la face de Dieu, si luy ne preuenoit en nous appellant. Parquoy il nous ouure & applanit la voye par sa voix, selon qu'il proteste par son Prophete : Ie leur diray, Vous estes mon peuple : & ils me respondront, Tu es nostre Dieu. Nous voyons commẽt il vient au deuant de son peuple, & qu'il veut estre suiui : & pourtãt qu'il ne faut pas craindre que la melodie que luy-mesme dicte, ne luy soit douce & plaisante. Principalement que ce titre notable & solennel que luy attribue le Pseaume, nous vienne en memoire, lequel nous fera aisément surmonter tous obstacles : assauoir, Tu es le Dieu qui exauces les prieres, toute chair viendra iusques à toy. Car nous ne pouuons souhaitter rien plus gracieux ni amiable, que quãd Dieu est vestu & paré de ce titre, qu'il nous certifie qu'il n'y a rien plus propre à sa nature, que de gratifier aux requestes de ceux qui le supplíẽt. Et ausi le Prophete conclud de là, que le chemin est ouuert & patent, non seulement à vn petit nombre de gens, mais à toutes creatures mortelles. Cõme ausi il adresse ceste voix à tout le genre humain, Inuoque moy au iour d'affliction : Ie te deliureray, & tu me glorifieras. Selon ceste reigle Dauid, pour impetrer ce qu'il demãde, allegue à Dieu la promesse qu'il luy auoit dõnee : Toy Seigneur, as declairé ton vouloir en l'oreille de ton seruiteur, pourtant il a trouué son cœur pour te prier. Dont nous auons à recueillir qu'il estoit perplex & comme espaué, sinon d'autant que la promesse l'asseuroit. C'est à vne mesme fin qu'il vse ailleurs de ceste doctrine generalle : que Dieu fera la volonté de ceux qui le craignẽt. Mesmes on peut apperceuoir par tous les Pseaumes, que le fil du texte sera comme rõpu pour faire quelque discours touchant la puissance de Dieu, ou sa bonté, ou bien la fermeté de ses promesses. Il sembleroit que Dauid entrelaçant telles sentences coupast & trenchast mal à propos ses requestes : mais les fideles cognoissent assez par experience, que leur ardeur se refroidiroit bien tost, s'ils n'attisoyent le feu, cerchans à se confermer. Parquoy ce n'est pas chose superflue en priant Dieu, que nous meditions tant sa nature que sa parole : mesmes ne dedaignons point à l'exemple de Dauid, entrelacer tout ce qui peut donner vigueur aux esprits debiles, voire languissans.

Psc.50.c.15

Mat.7.b.7

Zac.13.c.9

Psc.75.a.3

Psc.50.c.15.

2.Sã.7.d.27

Psc.145.d.19

14 Or c'est merueilles qu'vne si grãde douceur de promesses ne nous touche que froidement & bien peu, ou du tout ne nous esmeuue point : mais que la plus grande part aime mieux en tracassant par ses circuis, de laisser la fontaine d'eaux viues, pour se fouir des cisternes seiches, que de receuoir la liberalité de Dieu quand elle s'offre de soymesmes. C'est vne forteresse inuincible que le nom de Dieu, dit Solomon : le iuste y aura son recours, & sera sauué. Ioel ausi apres auoir prophetizé de l'horrible desolation qui estoit prochaine, adiouste ceste promesse digne de memoire, Quiconque inuoquera le nom de l'Eternel sera sauué. laquelle, tesmoin sainct Pierre, s'estend à tout le cours de l'Euangile. Or à grãd' peine en trouuera-on cẽt l'vn, qui soit incité par cela d'approcher de Dieu. Luy-mesme crie par Isaie, Vous m'inuoquerez, & ie vous exauceray : mesmes auant que

Iere.2.c.13.

Pro.18.b.10

Ioel 2.d.32

Isa.65.d.24 & 58.c.9

vous priez, ie vous respondray. En vn autre passage il fait vn pareil honneur à toute son Eglise en commun: comme ce qu'il dit appartient à tous les membres de Iesus Christ, Il
Ps.91.d.15. crie à moy, & ie l'exauce: ie suis auec luy en ses aduersitez pour l'en deliurer. Toutesfois, comme i'ay desia protesté, mon intention n'est pas d'amasser ici tous les passages concernãs ceste matiere: mais eslire les plus notables, pour nous faire bien gouster de quelle humanité Dieu nous conuie à soy, & combien nostre ingratitude est tenue estroitemẽt serree sans trouuer nulle eschappatoire, quand nostre paresse nous fait encore delayer apres que nous auons esté si viuement picquez. Pourtant que ces sentences nous retentissent
Ps.145.d.18. tousiours aux oreilles, Dieu est prochain à ceux qui l'inuoquent, voire qui l'inuoquent en verité: & celles que nous auons alleguees d'Isaie & de Ioel, où Dieu asseure qu'il sera attentif à ouir nos prieres, mesmes qu'il se delecte comme d'vn sacrifice de souefue odeur, quand nous luy remettons toutes nos charges, & reiettõs sur luy nos solicitudes. C'est vn fruict singulier & inestimable des promesses de Dieu, que de luy pouuoir dresser requestes, non point en doute ou en tremblement: mais qu'estans munis & armez de sa parole nous l'osons inuoquer Pere, puis qu'il nous suggere ce nom tant amiable, sans la saueur duquel sa maiesté nous estonneroit. Il reste qu'estans garnis de telles semonces, nous soyons tous persuadez que nous auons assez de matiere de là pour trouuer Dieu exorable & debonnaire: veu que nos prieres ne sont appuyees sur nul merite, mais que toute leur dignité & fiance d'impetrer est fondee aux promesses de Dieu, & en depend, en sorte qu'elle n'a besoin d'autre appuy pour sa fermeté, ni de regarder çà & là. Ainsi nous auõs à nous resoudre, cõbien que nous ne soyõs pas excellẽs en telle & pareille saincteté que celle qui est louee aux saincts Peres, Prophetes & Apostres: toutesfois pource que le commandement de prier nous est commun auec eux, & que la foy aussi nous est commune si nous acquiesçons à la parole de Dieu, que neantmoins nous leur sommes compagnons en ce droict & priuilege. Car, comme nous auons desia veu, Dieu en prononçant qu'il sera propice & humain enuers tous, donne certain espoir aux plus miserables du mõde, qu'ils impetreront ce qu'ils demandent. Parquoy nous auons bien à noter ces formes generales, ausquelles nul n'est exclus depuis le plus grand iusques aux plus petit. Seulement apportons vne syncerité de cœur, vne desplaisance & haine de nous-mesmes, humilité & foy, à ce que nostre hypocrisie ne profane le nom de Dieu par vne inuocatiõ feinte & fardee.
Il est certain que ce bon Pere ne reiettera point, & ne desdaignera ceux lesquels non seu-
2.Sam.7.d.17 lement il exhorte de venir à luy, mais les y solicite tant que possible est par tous moyens. Voila dont a pris Dauid ceste façon de prier que i'ay recitee nagueres, Voici, Seigneur, tu as parlé en l'oreille de ton seruiteur: pourtant il a trouué son cœur pour auoir dequoy te prier. Maintenant donc, Seigneur, tu es Dieu, & tes paroles sont veritables. Tu as rendu tesmoignage à ton seruiteur de ces bien-faits que ie te demande: commence donc, & fay.
Psc.119.76. A quoy aussi s'accorde ce qu'il dit ailleurs, Accompli enuers ton seruiteur ce que ta parole porte. Mesmes tout le peuple d'Israel en general faisant bouclier en ses prieres de la
Psc.79,a 2 & 79.b.9, & 137.b.7 memoire de l'alliance de Dieu, a declairé qu'il ne faut point prier craintiuement, quand il nous est commandé de Dieu. Et en cela ils ont ensuyui l'exemple de leurs saincts Peres, & specialement de Iacob: lequel apres auoir confessé qu'il estoit beaucoup inferieur à tãt
Gen.32.c.10 de graces qu'il auoit desia receuës de la main de Dieu, toutesfois il dit qu'il s'enhardit à en demander dauantage, pource que Dieu luy auoit promis de l'exaucer. Or quelques belles couleurs que pretendent les incredules, il est certain qu'en n'ayant point leur refuge en luy, quand la necessité les presse, ne le cerchãt point & n'implorant point son aide, ils le fraudent de l'honneur qui luy est deu, autãt que s'ils se forgeoyent des dieux estranges & idoles: car en ce faisant ils nient que Dieu soit autheur de tous biens. Au contraire, il n'y a rien de plus grande efficace pour despescher les fideles de tous scrupules, que de s'armer de ceste pensee-ci: c'est puis qu'en priant ils obtemperent au commandement de Dieu, lequel pronõce qu'il n'a rien plus agreable que l'obeissance, que rien ne les doit retarder qu'ils ne courent alaigremẽt. Et ici derechef est encore mieux esclairci ce que i'ay dit auparauant, que la hardiesse indubitable que nous donne la foy à prier, s'accorde bien auec la crainte, reuerence & solicitude que produit en nous la maiesté de Dieu. Comme de fait on ne doit trouuer estrãge, s'il releue ceux qui sont abbattus. Par ce moyẽ il est aisé d'accorder quelques passages qui sembleroyent estre repugnans. Ieremie & Daniel di-
Iere.42.b.9. Dan.9.c.18. sent qu'ils mettent bas leurs prieres deuant Dieu. Et Ieremie en vn autre lieu, Que nostre
Ierem.42.a.2 oraison tombe deuãt la face de Dieu, à ce qu'il ait pitié du residu de son peuple. A l'oppose, il est souuent dit que les fideles esleuent leur oraison. Ezechias parle ainsi, en priant

le Pro-

le Prophete Isaie d'interceder pour la ville de Ierusalem. Dauid pareillemẽt supplie q̃ son oraison monte en haut tout ainsi comme vn perfum. La raison de ceste diuersité est que les fideles, combien qu'estans persuadez de l'amour paternelle de Dieu ils viẽnent franchement à luy, ne doutans point d'implorer le secours qu'il leur promet de son bon gré: toutesfois ils ne sont point poussez d'vne asseurance qui les rende nonchalãs ou presomptueux, ou leur face perdre honte: mais approchent tellement de Dieu par les degrez de ses promesses, qu'ils demeurent tousiours abbaissez dessous luy en humilité. 2. Rois 20. b 10. Psc. 141. a. 2.

15 Ici sourdent plusieurs questiõs: car l'Escriture recite que Dieu a quelque fois gratifié à des requestes, lesquelles toutesfois n'estoyent point procedees d'vn cœur paisible ne bien rengé. Vray est que Ioathan auoit iuste cause de maudire les habitans de Sichem, & desirer qu'ils fussent exterminez: mais d'autant qu'il estoit esmeu de colere & d'vn appetit de vengeance, il semble que Dieu en luy ottroyant ce qu'il demande, approuue les passions impetueuses & desordonnees. Il n'y a doute que Samson ne fust trãsporté d'vne mesme ardeur, en disant, O Dieu, fortifie moy, à ce que ie me vẽge de ces incirconcis! Car combien qu'en ce desir il y eust quelque portion de bon zele, toutesfois il y auoit vne cupidité vicieuse & excessiue qui dominoit. Dieu luy accorde ce qu'il a requis. il semble qu'on puisse recueillir de là, que combien que les prieres ne soyent pas formees à la reigle de la parole de Dieu: toutesfois qu'elles obtiennent leur effect. Ie respon que la Loy permanente qui a esté donnee à tous siecles, ne doit point estre abolie par quelques exemples singuliers. Dauantage, que Dieu a quelque fois inspiré à d'aucuns des mouuemens particuliers: dont aduient ceste diuersité, pourtant qu'il les a par ce moyen exempté du rang commun. Car nous deuons bien noter la responce que donna Iesus Christ à ses disciples, quand ils affectoyent d'ensuyure inconsiderément le zele d'Helie: c'est qu'ils ne sauoyent de quel esprit ils estoyẽt menez. mais il est requis de passer plus outre: assauoir que les souhaits que Dieu ottroye, ne luy plaisent point tousiours. mais d'autãt qu'il est propre pour l'instruction de tous, que ce que dit l'Escriture leur soit approuué par experiẽce: c'est qu'il subuient aux poures, & exauce les gemissemens de ceux qui sont iniustement affligez, & ont leur recours à luy: pour ceste cause qu'il execute ses iugemens, quand les poures oppressez luy adressent leurs complaintes, quelques indignes qu'elles soyẽt de rien obtenir. Car combien de fois en punissant la cruauté des iniques, leur rapine, violẽce, excés, & autres forfaits: en rabattant l'audace, fureur & puissance tyrannique des grans du monde, a-il declairé par effect qu'il vouloit secourir à ceux qui estoyent iniquement foulez & outragez, combien qu'ils fussent poures aueugles, qui ne faisoyent que battre l'air en priant? Mesme sur tout on peut clairemẽt voir au Pseaume 107, que les prieres qui ne paruiennẽt point par foy iusqu'au ciel, ne sont pas neantmoins sans effect & vertu. car il assemble les prieres lesquelles la necessité arrache aux incredules d'vn sentiment naturel aussi bien qu'aux fideles, ausquelles toutesfois Dieu se monstre fauorable, comme il appert par l'issue. Or Dieu en leur ottroyant leurs requestes semblables à hulemens, declaire-il par telle facilité qu'elles luy soyent agreables? mais plustost c'est pour donner plus grand lustre à sa misericorde par ceste circonstance, quand les incredules ne sont point refusez, ains qu'il leur accorde leurs requestes, combien qu'il ne leur soit point propice. secondemẽt il veut stimuler tant mieux ses vrais seruiteurs à prier, quand ils voyent que les cris & brayemẽs des gẽs profanes ne sont pas quelque fois sans profit. Neãtmoins il ne faut point que pour cela les fideles se destournẽt de la loy qui leur est dõnee, ou qu'ils portẽt enuie à ceux qui sont exaucez en telle façon, comme s'ils auoyẽt beaucoup gagné d'auoir obtenu leur desir. Nous auons declairé ailleurs, que Dieu en telle sorte exauça la penitẽce feinte du roy Achab, pour monstrer combien plus il sera facile à estre appaisé enuers ses esleus, quand ils viendront pour se recõcilier à luy auec vne droite conuersion. Et pourtãt il se cõplaind des Iuifs, d'autãt qu'apres l'auoir requis en leur afflictiõ auec belle mine, & l'auoir experimenté facile à leur pardonner, ils sont tantost retournez à leur malice & rebellion. ce qui appert plus clairement par l'histoire des Iuges: c'est que quand ce peuple-la souuẽtesfois estãt oppressé a pleuré, cõbien qu'il n'y eust qu'hypocrisie & mensonge en ses larmes, toutesfois il a esté deliuré de la main de ses ennemis. En somme, cõme Dieu fait luire son soleil indifferẽment sur les bons & les mauuais, aussi il ne mesprise pas les gemissemens de ceux qui ont iuste cause, & desquels les afflictiõs sont dignes de secours, cõbien que leurs cœurs ne soyent point droicts. Cependãt il ne les exauce non plus pour leur salut, qu'il se monstre sauueur des cõtempteurs de sa bonté, quãd il les nourrit. Il se peut mouuoir vne questiõ pl⁹ difficile d'Abrahã & de Samuel, desquels i'vn n'estãt garni d'aucune parole de Luc 9. g. 55. Psc. 107. a. 6 b. 13. 19 1. Rois 21. g. 39 Psc. 105 c. 13 Iud. 2. c. 18 & 3. a. 9. b. 12. 15 Mat. 1. g. 45. Gen. 18. c. 23 1. Sa. 15. c. 35. 16. a. 1. Iuges 9. c. 20 Iuges 16. g. 28

Dieu, prie pour les Sodomites: l'autre pour Saul cõtre defenſe & inhibition expreſſe. Il y a
Ierem.32.c.16. vne meſme raiſon en Ieremie, lequel a voulu deſtourner par oraiſon la ruine de Ieruſalẽ. Car combien qu'ils ayent eſté reboutez, il ſemble dur & eſtrãge de les priuer de foy. Mais i'eſpere que ceſte ſolutiõ ſatisfera à tous eſprits paiſibles: c'eſt qu'en s'appuyãt ſur ce principe general, que Dieu commande d'auoir pitié de ceux-meſmes qui en ſont indignes: ils n'ont pas eſté du tout deſpourueus de foy à cauſe de telle compaſsion: combien qu'en la
Lib. de ciuita. Dei 22. cap. 2. particularité ils ayent eſté abuſez en leurs ſens. S. Auguſtin parle prudemment à ce propos, Comment, dit-il, les Saincts prient ils en foy, pour requerir de Dieu contre ce qu'il a decreté? c'eſt pource qu'ils prient ſelon ſa volonté: non pas celle qui eſt cachee & immuable, mais celle qu'il leur inſpire pour les exaucer d'vne autre façon: comme il ſait bien diſtinguer en ſa ſageſſe. C'eſt vne ſentence bien couchee: car ſelon ſon cõſeil incomprehenſible il modere tellement tout ce qui aduient au monde, que les prieres des saincts, combien qu'il y ait quelque meſlinge d'inaduertẽce & erreur auecla foy, ne ſoyent pas vaines ne ſans fruict. Toutesfois cela ne ſe doit nõ plus tirer en exemple pour eſtre enſuiui, comme il n'excuſe point les ſaincts, leſquels ont excedé meſure en ceſt endroit. Parquoy où il n'y a nulle promeſſe aſſeuree, nous auons à prier Dieu ſous ſi & condition. Dequoy nous ſommes aduertis par Dauid, quand il prie ainſi, Eſueille-toy, Seigneur, pour maintenir le
Pſeau. 7. b. 7. droit que tu m'as ordonné. Car il mõſtre qu'il eſt muni d'vne promeſſe ſpeciale pour demander le benefice temporel, duquel il n'euſt pas autrement eſté aſſeuré.

16 Nous auons maintenant auſſi à obſeruer, que ce que nous auons ci deuãt deduit des quatre reigles de bien prier, ne doit pas eſtre pris en telle rigueur, comme ſi Dieu reiettoit toutes oraiſons où il ne trouue point perfection de foy, & penitence auec vn zele ardent, & vne moderation telle à former les requeſtes, qu'il n'y ait que redire. Nous auõs dit, combien que Dieu nous dõne liberté en le priant d'vſer de priuauté auec luy, toutesfois que nous auons touſiours à garder ceſte reuerence & modeſtie, de ne point laſcher la bride à tous ſouhaits, quels qu'ils ſoyent, & ne point deſirer plus qu'il nous eſt licite par ſa permiſſion. Dauantage, afin que la maieſté de Dieu ne vienne à meſpris, que nous auõs à eſleuer nos eſprits en haut, afin qu'eſtans deſueloppez du monde, ils ſoyent diſpoſez à le reuerer purement. Iamais nul n'a accompli cela en telle integrité qu'il eſt requis. car en laiſſant le vulgaire à part, combien y a-il de complaintes de Dauid, leſquelles ſentent leur excés, & quelque deſbordement? Non pas que de propos deliberé il ait voulu plaider ou riotter auec Dieu, ou murmurer contre ſes iugemẽs: mais pource qu'en defaillant en ſon infirmité, il n'a trouué meilleur allegement, que de ſe deſcharger ainſi de ſes douleurs, & faſcheries. Et meſmes telle façon de begayer eſt ſupportee de Dieu, & pardõné auſsi à noſtre rudeſſe & ſottiſe, quand il nous eſchappe inconſiderément quelque ſouhait: comme de fait il n'y auroit nulle liberté de prier, ſans telle indulgẽce. Au reſte, combien que Dauid fuſt bien reſolu de s'aſſuiettir du tout au plaiſir de Dieu, & qu'il ait prié auec auſsi grãde patience, qu'affection d'impetrer ce qu'il demãdoit: neãtmoins il luy aduient de ietter quelque fois, voire auec bouillons, des paſsiõs troublees, leſquelles ſont fort loin de la reigle premiere que nous auons miſe. Principalement il appert de la fin du Pſeaume 39, de
Pſ. 39. c. 14 quelle vehemence de triſteſſe ce ſainct Prophete a eſté trãſporté iuſqu'à ne ſe pouuoir retenir en quelque meſure. Retire-toy, dit-il à Dieu, iuſques à ce que i'eſuanouiſſe, & que ie ne ſoye pl⁹. On diroit que c'eſt vn hõme deſeſperé, qui ne deſire autre choſe que de pourrir en ſon mal, moyennant qu'il n'apperçoyue point la main de Dieu. Non pas que d'vn cœur felon ou endurci, il ſe iette en telle furie, ou bien qu'il vueille chaſſer Dieu, cõme les reprouuez s'efforcẽt de ce faire: mais ſeulement il ſe cõplaind q̃ l'ire de Dieu luy eſt inſupportable. Souuent en telles tentations il eſchappe aux fideles des ſouhaits qui ne ſont pas bien cõpaſſez à la reigle de la parole de Dieu: d'autãt qu'eſtans effarouchez, ils ne priſent point aſſez ce qui eſt licite & expediẽt. Vray eſt q̃ toutes prieres eſtãs entachees de tels vices, meritẽt biẽ d'eſtre reprouuees: mais tãt y a que Dieu eſpargne ſes ſaincts, & enſeuelit tels defauts: moyennãt qu'ils en gemiſſent, qu'ils ſe redarguẽt, & qu'ils retournẽt incontinẽt à eux. Ils pechent auſsi cõtre la ſecõde reigle: pource qu'ils ont à cõbattre contre leur froidure, & q̃ leur indigence & miſere ne les poind pas aſſez aſpremẽt pour les faire prier cõme il ſeroit requis. Dauãtage, il leur aduiendra d'extrauaguer tellement, q̃ leurs eſprits ſoyẽt eſgarez. Il eſt dõc beſoin q̃ Dieu leur pardõne auſsi bien en ceſt endroit, afin q̃ leurs prieres, qui ſont ou lãguiſſantes, ou à demi formees, ou rõpues, ou eſgarees, ne laiſsẽt point d'eſtre receuës & auoir lieu. Dieu a imprimé naturellemẽt ce principe aux cœurs des hõmes, q̃ les prieres ne ſont pas droites, ne telles qu'elles doyuẽt, ſi les eſprits ne ſont eſleuez

en haut,

en haut. Et de là viẽt la ceremonie d'esleuer les mains, cõme nous auõs dit, laquelle a esté accoustumee en tous temps & à toutes natiõs, cõme encores auiourd'hui elle dure. Mais combien en trouuera-on qui cependant ne soyent conuaincus de leur pesanteur & lascheté, veu que leurs ames croupissent en terre? Quant à demander pardon des pechez, combiẽ que nul des fideles n'oublie ceste article en priãt Dieu: toutesfois ceux qui sont vrayement exercez à prier, cognoissent qu'ils n'offrent pas la dixieme partie du sacrifice dont parle Dauid: c'est que le sacrifice plaisant à Dieu est vn esprit abbatu: Seigneur, tu ne mespriseras point vn cœur contrit & humilié. Ainsi ils ont tousiours à demander double pardon: c'est qu'en se sentãt coulpables de plusieurs pechez, dõt ils ne sont point touchez tãt au vif, pour s'y desplaire autãt que besoin seroit, ils supplient que telle tardiueté ne viẽne point en conte au iugement de Dieu: & puis, selon qu'ils ont profité en penitẽce & crainte de Dieu, qu'estans naürez de tristesse de ce qu'ils ont offensé Dieu, ils demandent d'estre receus à merci. Sur tout la debilité de foy, ou l'imperfection des fideles souille & corrompt les prieres, si la bonté de Dieu ne venoit au deuant. mais ce n'est point de merueilles si Dieu supporte vn tel defaut, veu qu'il les esprouue quelque fois tant asprement, & leur liure des alarmes si rudes, cõme si de propos deliberé il vouloit abolir leur foy. C'est vne tentation bien dure, quand les fideles sont contraints de s'escrier, Seigneur, iusques à quand te despiteras-tu contre l'oraison de ton seruiteur? comme si en le priant ils ne faisoyent que l'irriter dauantage. Ainsi quãd Ieremie dit, Dieu a fermé la porte à ma priere: il n'y a doute qu'il ne fust esbrãlé d'vne perturbation fort violẽte. Il y a beaucoup de semblables exemples en l'Escriture, dont il appert que la foy des saincts a esté souuent meslee parmi quelques doutes & perplexitez, & agitee en telle sorte, qu'en croyant & en esperãt ils ont descouuert qu'il y auoit de l'incredulité en eux. Or quand ils ne paruiennent point où il seroit à desirer, tant plus se doyuent-ils efforcer à corriger leurs vices, afin d'approcher de plus pres à la reigle parfaite de prier: & cependant recognoistre à bon escient en quelle profondité de maux ils sont plongez, veu qu'en cerchant les remedes ils attirent nouuelles maladies: veu qu'il n'y a nulle oraison laquelle Dieu ne desdaigne à bon droict, s'il ne ferme les yeux à tant de macules dont elles sont souillees. Ie ne recite point ces choses, à ce que les fideles soyẽt hardis à se pardõner tãt peu que ce soit: mais afin qu'en se redarguãt en seuerité, ils s'efforcent de surmõter ces obstacles. & cõbien que Satan s'efforce de leur bouscher toute voye pour les forclorre de prier, neãtmoins qu'ils passent outre: estãs certainemẽt persuadez qu'encores qu'ils soyent retardez de beaucoup d'empeschemẽs, leur affectiõ & estude ne laisse pas de plaire à Dieu, ne leurs requestes d'estre approuuees, moyennãt qu'ils s'efforcent de s'auãcer au but auquel ils ne paruiẽnent point si tost.

Pse. 51, d. 19

Pse. 80, a. 5.

Lamẽt. 3, a, 8

17 Mais pource que tout hõme est indigne de s'adresser à Dieu & de se representer deuant sa face, afin de nous releuer de ceste confusion que nous auons ou deuõs auoir en nous-mesmes, le Pere celeste nous a dõné son Fils nostre Seigneur Iesus Christ, pour estre nostre Mediateur & aduocat enuers luy, par la cõduite duquel nous puissions frãchemẽt approcher de luy: estãs asseurez en ce qu'auõs tel Intercesseur, lequel ne peut en rien estre refusé du Pere, que rien aussi ne nous sera denié de tout ce que nous demanderons en son nom. Et à ceci se doit rapporter tout ce que nous auõs enseigné ci dessus de la foy. car cõme la promesse nous assigne Iesus Christ pour Mediateur: si l'esperãce d'impetrer ce que nous demãdons ne s'appuye sur luy, elle se priue de ce bien de prier. Et de fait, quãd l'horrible maiesté de Dieu nous viẽt en pẽsee, il est impossible que nous ne soyõs espouuãtez, & que le sentiment de nostre indignité ne nous effarouche & dechasse bien loin, iusqu'à ce que Iesus Christ vienne en auant, & se rencontre au milieu pour changer le throne de gloire espouuãtable en throne de grace: comme l'Apostre nous exhorte d'y oser comparoistre auec toute fiance, pour obtenir misericorde & trouuer grace, afin d'estre aidez au besoin. Pourtant comme il nous est commandé d'inuoquer Dieu, & la promesse donnee à ceux qui l'inuoqueront, qu'ils seront exaucez: aussi expressement il nous est commandé d'inuoquer Dieu au nom de nostre Seigneur Iesus Christ. Et auons la promesse que nous serons exaucez de tout ce que nous demanderons en son nom. Iusques ici dit-il, vous n'auez rien demandé en mon nom: demandez, & vous receurez. D'oresnauant vous demanderez en mon nom, & ce que vous demãderez, ie le feray: afin que le Pere soit glorifié en son Fils. De ce sans aucune doute il appert tresclairement, que tous ceux qui inuoquent Dieu en autre nom que celuy de Iesus Christ, desobeissent au commandement de Dieu, & contreuiennent à son vouloir. aussi qu'ils n'ont nulle promesse de Dieu d'obtenir rien qui soit: puis que, comme dit sainct Paul, en Iesus Christ toutes les promesses

1. Tim. 2. b. 5. 1 Iean 2. a. 1

Heb. 4. d. 16

Iean 14. b. 13 & 16. c. 24

2. Cor. 1. d, 20

qui viẽnent de Dieu ſont faites Ouy, & par Ieſus ſont faites Amen: c'eſt à dire, que toutes les promeſſes de Dieu ſont en Ieſus Chriſt aſſeurees, fermes & certaines, & ſont accõplies.

18 Il conuient diligemment noter la circonſtance du tẽps: c'eſt que Ieſus Chriſt commande à ſes diſciples d'auoir leur refuge à ſon interceſsion, apres qu'il ſera monté au ciel. A ceſte heure-la, dit-il, vous demanderez en mon nom. Il eſt bien certain que dés le cõmencement, quiconque a prié n'a pas eſté exaucé que par la grace du Mediateur. Pour ceſte cauſe Dieu auoit ordõné en la Loy que le ſacrificateur, auquel ſeul il eſtoit licite d'ẽtrer au Sanctuaire, portaſt ſur ſes eſpaules les noms des douze lignees d'Iſrael, & autãt de pierres precieuſes deuant ſa poictrine, & que le peuple ſe tinſt loin pour dreſſer ſes requeſtes par la bouche du Sacrificateur. Meſmes les ſacrifices eſtoyẽt conioincts pour ratifier les prieres, & leur donner effect. Parquoy ceſte ceremonie & ombre a ſerui à mõſtrer que nous ſommes tous forclos de la face de Dieu, & ainſi que nous auons beſoin d'vn Mediateur qui apparoiſſe en noſtre nom, & nous porte en ſes eſpaules & nous tienne liez en ſa poictrine, afin que nous ſoyons exaucez en ſa perſonne. dauantage, que les prieres, qui ne ſont iamais ſans quelque ſouilleure, ſont nettoyees par aſperſion de ſang. Nous voyõs auſſi comme les ſaincts pour obtenir leurs demandes, ont fondé leur eſperance ſur les ſacrifices leſquels ils ſauoyẽt eſtre eſtablis pour leur faire ottroyer toutes leurs requeſtes. comme quand Dauid dit, Qu'il ſouuienne à Dieu de ton oblation, & qu'il rende gras ton holocauſte. Dont il appert que Dieu dés le commencement a eſté appaiſé par l'interceſsion de Ieſus Chriſt, pour exaucer les deſirs des fideles. Pourquoy donc, afin de reuenir au propos ci deſſus entamé, Ieſus Chriſt aſsigne-il vne nouuelle heure, en laquelle les diſciples commenceront de prier en ſon nom, n'eſtoit que ceſte grace, ſelon qu'elle eſt auiourd'hui plus manifeſte, merite bien d'eſtre tant plus recommandee? Comme vn peu auparauant il auoit dit en vn meſme ſens, Iuſques ici vous n'auez rien demandé en mon nom: demãdez non pas qu'ils fuſſent du tout ignorãs, ou n'euſſent iamais ouy parler de l'office de mediateur, veu que tous les Iuifs eſtoyẽt embus de ce principe: mais pource qu'ils n'auoyẽt pas encore cogneu apertemẽt, que Ieſus Chriſt eſtãt mõté au ciel deuoit eſtre aduocat d'vne façon plus priuee qu'auparauant. Afin donc d'adoucir la triſteſſe qu'ils auoyent conceuë pour ſon abſence, il leur en declaire le faict en s'attribuant l'office d'interceſſeur, pour les aduertir que iuſques alors ils auoyent eſté priuez d'vn ſingulier benefice, duquel ils iouyroyent quand ils auroyent plus pleine liberté d'inuoquer Dieu, d'autant que leur aduocat ſeroit au ciel: comme l'Apoſtre dit, que par le ſang d'iceluy la voye nous a eſté dediee freſche. Et d'autãt noſtre peruerſité eſt-elle moins excuſable, ſi nous n'embraſſons fort & ferme ce benefice ineſtimable qui nous eſt proprement deſtiné.

Exod. 28, b. 9 10. 11, 12. & c. 21.

Pſ. 20. A 4.

Iean 16. c. 24

Hebr. 10. d. 20

19 Et veu qu'il eſt la voye vnique, & la ſeule entree que nous auons à Dieu: quand ils ne le prennẽt pour voye & entree, ils n'ont rien qui les puiſſe faire approcher de Dieu, & ne pourroyẽt trouuer en ſon throne qu'ire, terreur & iugement. Et auſsi veu que Dieu l'a ſigné & marqué ſingulierement pour eſtre noſtre Chef & noſtre conduite: ceux qui ſe deſtournent de luy, ou declinent tant peu que ce ſoit, s'efforcent d'autant qu'en eux eſt d'effacer la marque de Dieu. En ceſte maniere Ieſus Chriſt eſt conſtitué pour Mediateur vnique: par l'interceſsion duquel le Pere nous ſoit rendu propice & exorable. Combien que cependant nous laiſſons aux ſaincts leurs interceſsions, par leſquelles ils recommandent à Dieu mutuellement le ſalut les vns des autres, comme ſainct Paul en fait mention: toutesfois nous requerons qu'elles ſoyent telles, que touſiours elles dependent de ceſte ſeule de Ieſus Chriſt. tant s'en faut qu'elles ſoyent diminutions d'icelle. Car comme elles procedent de l'affection de charité, en laquelle nous ſommes enſemble liez cõme membres: auſsi elles ſe rapportent à l'vnité de noſtre Chef. Puis dõc qu'elles ſont faites au nom de Chriſt, ne teſmoignent-elles pas que nul ne peut eſtre aidé ne ſecouru par aucunes prieres des autres, ſinon au moyen que Ieſus Chriſt eſt l'interceſſeur? Et comme Ieſus Chriſt par ſon interceſsion n'empeſche point que nous ne ſubueniõs en l'Egliſe par prieres l'vn à l'autre: auſsi il faut que cela demeure reſolu, que toutes les interceſsions de l'Egliſe ſe doyuent diriger & rapporter à icelle ſeule. Meſme nous auons bien à nous garder d'ingratitude en ceſt endroit: puis que Dieu ſupportant noſtre indignité, non ſeulement dõne licence à chacun de prier pour ſoy-meſme. mais nous reçoit & admet à ſupplier les vns pour les autres. Car quel orgueil ſeroit-ce, quand Dieu nous fait ceſt honneur de nous conſtituer procureurs de ſon Egliſe, voire qui meritons bien d'eſtre reiettez en priant pour nous, que cependant nous abuſons de telle liberalité en obſcurciſſant l'honneur de Ieſus Chriſt?

1. Tim. 2. d. 1.

20 Ce n'eſt donc que pur menſonge ce que babillent les Sophiſtes de maintenant, que Chriſt eſt Mediateur de la redemption: les fideles, de l'interceſsion. comme ſi Chriſt s'eſtant acquitté d'vne mediation temporelle, auoit remis l'office eternel & à iamais perdurable ſur ſes ſeruiteurs. C'eſt vn bel honneur qu'ils luy font, de luy departir vne ſi petite portion de l'honneur qui luy eſt deu. mais l'Eſcriture y va bien autrement, à la ſimplicité de laquelle ſe doit arreſter le fidele, en laiſſant là ces trompeurs. Car quād ſainct Iean dit, *1. Iean 2. a. 2.* que ſi quelcun a peché nous auōs vn Aduocat enuers le Pere, aſſauoir Ieſus Chriſt: il n'entend pas qu'il nous ait eſté iadis Aduocat, mais il luy aſſigne office d'interceſſeur perpetuel. Et meſme ſainct Paul afferme, qu'eſtant aſsis à la dextre du Pere, il intercede encore pour nous. Et quand en vn autre paſſage il le nōme Mediateur vnique de Dieu & des hōmes: ne regarde-il point aux prieres dont il auoit fait mention auparauant? car ayant predit qu'il faut ſupplier Dieu pour tous hommes: pour confermer ceſte ſentence, il dit conſequemment qu'il y a vn Dieu, & vn Mediateur pour donner approche à tous hommes enuers luy. Et de fait, ſainct Auguſtin ne le prend pas autrement, diſant, Les Chreſtiens ſe recommandent à Dieu l'vn l'autre en leurs oraiſons: mais celuy qui prie pour tous, ſans que nul prie pour luy, iceluy eſt le vray ſeul Mediateur. Paul, cōbien qu'il fuſt vn des principaux membres, toutesfois d'autant qu'il eſtoit membre, ſachant que le Seigneur Ieſus vray Sacrificateur, pour toute l'Egliſe eſtoit entré au Sanctuaire de Dieu, non point par figure ni image, mais en verité: il ſe recōmande aux oraiſons des fideles, & ne ſe fait point Mediateur entre Dieu & les hommes: mais requiert que tous les membres du corps priēt auſsi bien pour luy comme il prie pour les autres, ſelon que tous doyuent auoir ſolicitude & compaſsiō mutuelle. En ceſte maniere les oraiſons mutuelles de tous les membres qui trauaillent encore en terre, doyuent monter au Chef qui eſt precedé au ciel, auquel nous auons remiſsion de nos pechez: car ſi ſainct Paul eſtoit mediateur, les autres Apoſtres le ſeroyent ſemblablement: & ainſi il y auroit pluſieurs mediateurs. ce qui ne conuiendroit point à ce qu'il dit en vn autre paſſage, qu'il y a vn Mediateur de Dieu & des hōmes: auquel auſsi nous ſommes vn, ſi nous gardons vnité de foy par le lien de paix. Ce paſſage eſt pris du ſecond liure contre Parmenien. Suyuant ce propos il dit auſsi ſur le Pſeaume nonante & quatrieme, Si tu cerches ton Mediateur pour t'introduire à Dieu: il eſt au ciel, & prie là pour toy, comme il eſt mort pour toy en la terre. Il eſt bien vray que nous n'imaginons pas, qu'eſtant à genoux il face humble ſupplication: mais nous entendons auec l'Apoſtre, qu'il comparoiſt tellement deuant la face de Dieu, que la vertu de ſa mort eſt valable à interceſsion perpetuelle. Et auec ce, que luy eſtant entré au Sāctuaire du ciel peut ſeul preſenter les prieres du peuple, lequel n'a point prochain accez auec Dieu.

Rom. 8. g. 12. *1. Tim. 2. b. 5.* *Rom. 15. g. 30.* *Ephe. 6. d. 19* *Colo. 4. a. 3.* *1. Cor. 12. d. 25* *1. Tim 2. b. 5.* *Ephe. 4. a 3.* *au Pſe. 94.*

Lib. contra Parmenia. 2. cap. 8. *Heb. 10. d. 19.*

21 Quant eſt des Saincts qui eſtans decedez de ce monde, viuēt auec Chriſt: ſi nous leur attribuons quelque oraiſon, ne ſongeons point qu'ils ayent autre voye de prier, que Chriſt qui eſt ſeul la voye: ou que leurs requeſtes ſoyent acceptees de Dieu en autre nom. Puis donc que l'Eſcriture nous retirāt de tous autres, nous rappelle à vn ſeul Chriſt: puis que le Pere celeſte veut que toutes choſes ſoyent recueillies en luy: ç'a eſté vne trop grāde beſtiſe, voire meſme rage, de pretendre tellemēt auoir acces par eux, que nous ſoyons diſtraits de luy. Or que cela ait eſté fait par ci deuāt, & qu'il ſe face encore auiourd'hui où la Papauté a lieu: qui eſt-ce qui le niera? Pour auoir Dieu propice on allegue le merite des ſaincts, on inuoque Dieu en leur nom, laiſſant le plus ſouuēt Ieſus Chriſt derriere. Qu'eſt-ce la autre choſe, ſinon leur trāsferer l'office d'interceſsion vnique, laquelle nous auōs ici deſſus maintenue à Chriſt? Dauantage, qui eſt ou l'Ange, ou le diable qui a iamais reuelé vne ſyllabe aux hommes de l'interceſsion des ſaincts, ainſi qu'on l'a forgee? car il n'y en a rien en l'Eſcriture. Quelle raiſon donc y auoit-il de la controuuer? Certes quand l'eſprit humain cerche telles ſecondes aides, leſquelles ne luy ſont point baillees par la parole de Dieu: il demonſtre euidemment ſa deffiance. Et ſi on appelle en teſmoin la cōſcience de ceux qui s'arreſtēt à l'interceſsion des ſaincts: on trouuera que cela ne viēt d'autre choſe, ſinon qu'ils ſont en perplexité, cōme ſi Chriſt leur defailloit, ou bien s'il eſtoit trop rigoureux. En laquelle doute ils font grand deshonneur à Chriſt, & le deſpouillent du titre de ſeul Mediateur: lequel comme il luy a eſté donné du Pere en ſinguliere prerogatiue, ne ſe doit ailleurs transferer. Et en ce faiſant obſcurciſſent la gloire de ſa natiuité, aneantiſſent ſa croix, renuerſent la louange de tout ce qu'il a fait & ſouffert, veu que le tout ne tend à autre fin, ſinon à ce qu'il ſoit recogneu ſeul Mediateur. Pareillement ils reiettent la beneuolēce de Dieu, qui ſe declairoit enuers eux pour Pere. car il ne leur ſera point Pere, ſinon qu'ils reputent Ieſus Chriſt leur eſtre frere. Ce qu'ils renōcent pleinemēt, s'ils ne l'eſtimēt

Iean 14. a. 6. *Epheſ. 1. b. 10.*

auoir enuers eux fraternelle affection, laquelle eſt auſſi tendre & douce qu'il y en ait au monde. Parquoy l'Eſcriture le nous preſente ſingulierement, elle nous enuoye à luy, & veut qu'en luy nous-nous arreſtions. Il eſt, dit ſainct Ambroiſe, noſtre bouche, par laquelle nous parlõs au Pere: noſtre œil, par lequel nous voyons le Pere: noſtre main dextre, par laquelle nous-nous offrons au Pere: ſans lequel moyenneur il n'y a nulle approche auec Dieu, ni à nous, ni à tous les ſaincts. S'ils alleguent pour excuſe, que la concluſion de toutes leurs prieres ſolennelles aux temples eſt, qu'elles ſoyent agreables à Dieu par Ieſus Chriſt, c'eſt vn ſubterfuge friuole: veu q̃ l'interceſsion de Ieſus Chriſt n'eſt pas moins profanee quãd on la meſle parmi les prieres & merites des ſaincts treſpaſſez, que ſi on le laiſſoit là du tout, & qu'on ne fiſt mention que d'iceux. Dauantage, en toutes leurs letanies, hymnes & proſes, où ils magnifient les ſaincts iuſques au bout, il n'eſt nulle nouuelle de Ieſus Chriſt.

Lib. de Iſaac & anima.

22 Or la folie s'eſt deſbordee iuſques là en ceſt endroit, que nous y pouuons cõtempler au vif la nature de ſuperſtition: laquelle apres auoir vne fois ietté la bride, ne ceſſe d'extrauaguer ſans meſure. car depuis qu'on a commencé d'adreſſer ſa penſee aux ſaincts comme interceſſeurs, peu à peu on a attribué à vn chacun ſa charge particuliere: tellemẽt que ſelon la diuerſité des affaires, maintenant l'vn, maintenant l'autre ont eſté implorez pour aduocats. Outreplus vn chacun a choiſi ſon ſainct particulier, ſe mettãt en la ſauuegarde d'iceluy, comme en la protection de Dieu. Et eſt aduenu non ſeulement ce que le Prophete reprochoit aux Iſraelites, que les dieux ayent eſté dreſſez ſelon le nombre des villes: mais ſelon la multitude des perſonnes, d'autant qu'vn chacun a eu le ſien. Or ſi ainſi eſt qu'ils ayent leur affection fichee en la volonté de Dieu, qu'ils regardent en icelle, & y rapportent tous leurs deſirs: quicõque leur aſsigne autre oraiſon que de ſouhaiter l'aduenement du royaume de Dieu, il a vne eſtime d'eux trop rude & trop charnelle, & meſme leur fait iniure. Dont on peut iuger commẽt doit eſtre priſe la fantaſie commune, qui eſt de penſer les ſaincts eſtre enclins enuers vn chacun, ſelon qu'on leur porte honneur. Finalement pluſieurs ne ſe ſont contenus d'vn horrible ſacrilege, les inuoquãs non point comme patrõs ou aduocats, mais comme gouuerneurs de leur ſalut. Voila ou trebuſchẽt les miſerables hommes, quand vne fois ils s'eſgarent de leurs limites: c'eſt à dire de la parole de Dieu. Ie laiſſe d'autres monſtres d'impieté plus lourds & enormes, auſquels combien que les Papiſtes ſoyent deteſtables à Dieu, aux Anges & aux hommes: toutesfois il ne leur en chaut, & n'en ont nulle honte. Se iettant à genoux deuant l'image de ſaincte Barbe, ſaincte Catherine, & ſemblables ſaincts forgez à leur poſte, ils barbotent Pater noſter. tant s'en faut que ceſte furie ſoit corrigee ou reprimee par ceux qui ſe diſent prelats, curez ou preſcheurs, que pluſtoſt ils applaudiſſent, d'autant qu'ils y flairent du gain. Mais encores qu'ils taſchent de lauer leurs mains d'vn ſi vilain ſacrilege, d'autant qu'il ne ſe commet point en leurs meſſes ni en leurs veſpres: ſous quelle couleur defendrõt-ils ces blaſphemes qu'ils liſent à pleine gorge, où ils prient S. Eloy ou S. Medard de regarder du ciel leurs ſeruiteurs pour les aider? meſmes où ils ſupplient la vierge Marie de commãder à ſon Fils qu'il leur octroye leurs requeſtes? Il a bien eſté iadis defendu au concile de Carthage, qu'aucune priere qui ſe feroit à l'autel ne s'adreſſaſt aux ſaincts. Et eſt vray-ſemblable que les bõs Eueſques de ce tẽps-la, pource qu'ils ne pouuoyẽt du tout retenir & brider l'impetuoſité du fol populaire, ont cerché pour le moins ce remede qui n'eſtoit qu'à demi, c'eſt que les prieres publiques ne fuſſent pas infectees des folles deuotions que les bigots auoyent introduites: comme de dire, Sancta Maria, ou Sancte Petre, ora pro nobis. Mais les autres ſe ſont deſbordez encore plus, voire auec vne importunité diabolique, ne doutãs point d'attribuer à ceſtuy-ci & à ceſtuy-la ce q̃ eſt propre à Dieu & à Ieſus Chriſt.

23 Ce qu'aucuns s'efforcẽt de monſtrer que telle interceſsion puiſſe eſtre veuë fondee en l'Eſcriture: en cela ils perdent leur peine. Il eſt fait ſouuent mention, diſent-ils, des oraiſons des Anges: & non ſeulement ce, mais il y a teſmoignage que les prieres des fideles ſont portees par leurs mains iuſques deuant la face de Dieu. Ie leur concede: mais s'il leur ſemble bon de comparer les ſaincts treſpaſſez aux Anges: ils ont à prouuer qu'ils ſont eſprits deputez pour procurer noſtre ſalut, & qu'ils ont la charge & cõmiſſion de no⁹ guider en toutes nos voyes: qu'ils ſont à l'entour de nous, qu'ils nous admõneſtent & cõſolent, & veillent touſiours pour nous conſeruer. Car toutes ces choſes ſont attribuees aux Anges, & non pas aux ſaincts. Or il appert par les offices diuers dõt l'Eſcriture diſtingue les Anges d'auec les hõmes, que c'eſt bien ſauter du coq à l'aſne, de parler des vns & des autres en cõfus & ſans diſcretiõ. Nul n'oſera faire office d'auocat en ſiege preſidial deuãt vn iuge

Heb. 1. d. 14. Pſe. 91. b. 11. Pſeau. 34 b. 8

vn iuge terrien, s'il n'est receu & accepté: d'où vient donc vne si grãde licẽce à ces vers ou crapaux, d'establir patrons & aduocats deuant Dieu ceux ausquels la grace n'en a iamais esté donnee? Dieu a voulu assigner le soin de nostre salut aux Anges. & de là vient qu'ils sont aux assemblees publiques, & que l'Eglise leur est vn theatre auquel ils contemplent auec admiration la sagesse grãde & diuerse de Dieu. ceux qui trãsferent à d'autres ce qui est particulier aux Anges, peruertissent & confondent l'ordre mis de Dieu, lequel deuoit estre inuiolable. Ils appliquent d'aussi bonne grace les autres tesmoignages à ce propos. *Iere.15.a.1.* Ils alleguent ce que disoit le Seigneur à Ieremie, Si Moyse & Samuel estoyent deuãt moy pour me supplier, mon cœur ne s'addonne point à ce peuple. & de cela ils forment leur argumẽt ainsi, N'eust esté que Dieu eust voulu signifier que les morts priẽt pour les viuãs, comment eust-il ainsi parlé de Moyse & Samuel, qui estoyent desia morts? Au contraire i'argue en ceste sorte, Puis qu'il appert que Moyse & Samuel ne prioyent point lors pour le peuple d'Israel, que les morts ne font nulle priere pour les viuans. Car qui penserons nous estre celuy d'entre les saincts qui eust la solicitude pour le peuple, si Moyse ne s'en soucioit point: lequel a surmonté tous autres en humanité, bonté & solicitude paternelle? Or on peut par les paroles du Prophete inferer, que lors il ne faisoit nulle requeste. Parquoy s'ils cerchent ces petites subtilitez, de cõclurre que les morts prient pour les viuãs, puis que Dieu a dit, Si Moyse & Samuel prioyent. i'auray vne raison plus apparente, que Moyse ne prioit poĩt en l'extreme necessité du peuple: duquel il est dit, S'il prioit, qu'il ne seroit point exaucé. Dont il est vray-semblable, que nul autre ne prie, veu que Moyse surmonte tous autres en bonté & clemẽce. Voila qu'ils profitent en leurs cauillatiõs: d'estre naürez du glaiue dont il se pensoyent bien munis. Neãtmoins c'est vne moquerie, de forcer ainsi ceste sentence outre son simple sens: veu que nostre Seigneur ne signifie autre chose, sinon qu'il ne pardõnera point à ce peuple: quãd mesme ils auroyẽt quelque Moyse pour aduocat, ou quelque Samuel: pour les prieres desquels il auoit iadis tant fait. Lequel sens se peut clairemẽt deduire d'vn autre semblable passage d'Ezechiel, Si certes ces *Ezec.14.c.14* trois personnages, dit le Seigneur, Noé, Daniel & Iob estoyẽt en la cité: ils ne deliureroyẽt ne fils ne fille par leur iustice: mais leurs ames tant seulement. Où sans doute il a voulu dire, Si les deux estoyent ressuscitez, & viuoyent en la cité. car le troisieme, assauoir Daniel, estoit encore suruiuant: & on sait bien que lors estant encores en la fleur de son ieune aage, il estoit vn exemple singulier de vraye pieté. Laissons dõc à part ceux desquels l'Escriture tesmoigne ouuertement qu'ils ont acheué leurs cours. Pourtant sainct Paul parlant *Actes 13.c.36* de Dauid, ne dit pas qu'il aide ses successeurs par prieres: mais seulement qu'il a serui à son aage.

24 Ils repliquent derechef, en demandant si ie veux leur oster toute affection d'amour: veu qu'en toute leur vie ils ont este si ardens en dilection & pieté. A cela ie respon, que comme ie ne veux point eplucher curieusement que c'est qu'ils font, ou à quoy ils pensent: aussi il n'est point vray-semblable qu'ils soyent agitez çà & là de diuers desirs: mais est probable que d'vne volonté arrestee ils cerchẽt le royaume de Dieu, qui ne consiste point moins en la confusion des iniques qu'au salut des fideles. Si cela est vray, il n'y a nulle doute que leur charité ne soit aussi enclose en la communion du corps de Christ, & qu'elle ne s'estend point plus loin que la nature d'icelle communion le porte. Dauantage, iaçoit que nous concedions qu'ils prient en telle sorte pour nous: neantmoins il ne s'ensuyura pas ne qu'ils quittent leur repos pour se distraire çà & là, ayãs soin des choses terrestres: & tant moins qu'ils doyuent estre pourrãt inuoquez. Et ne se peut deduire cela, de ce que les hommes viuans sur la terre se recommandent aux oraisons les vns des autres: car cela sert à entretenir la charité entre eux, quand ils se departissent ensemble leurs necessitez, & les reçoyuent mutuellemẽt sur eux. ce qu'ils font mesme du commandement de Dieu: & ne sont point destituez de promesses, qui sont les deux poincts prin- *Eccle.9.b.5.6* cipaux en oraison. Toutes ces raisons defaillent aux morts, auec lesquels le Seigneur ne nous a laissé nulle communication, quand il les a retirez de nostre compagnie: ni à eux aussi enuers nous, entant qu'il est possible d'en coniecturer. Et si quelcun pretend estre impossible, qu'ils ne retiennent vne mesme charité qu'ils ont euë en leur viuant, comme ils sont conioincts d'vne foy auec nous: ie demanderay dauãtage, qui nous a reuelé qu'ils ayent si longues aureilles, qu'elles s'estendent iusques à nos paroles? qu'ils ayent les yeux si aigus, qu'ils puissent considerer nos necessitez? Bien est vray que les Sophistes babillent ie ne say quoy en leurs escoles, que la lumiere de la face de Dieu est si grãde, qu'en la contemplation d'icelle, comme en vn miroir, les saincts peuuẽt contempler ce qui se fait ici

bas: mais d'affermer cela: & principalemẽt en telle hardieſſe qu'ils y vont, qu'eſt-ce autre choſe, q̃ de vouloir entrer par nos ſonges eſtourdis, aux ſecrets iugemens de Dieu, ſans ſa
Rom.8.b.6 parole? & mettre ſous le pié l'Eſcriture, laquelle tant de fois prononce la prudẽce de noſtre chair eſtre ennemie de la ſageſſe de Dieu condamnant vniuerſellement la vanité de noſtre ſens: & mettant bas toute noſtre raiſon, pour nous amener à la ſeule volonté de Dieu.

25 Les autres teſmoignages qu'ils amenent pour ſouſtenir leurs mẽſonges, ſont par
Gen.48.c.16 eux peruerſement corrompus. Iacob, diſent-ils, a demãdé en l'article de la mort, que ſon nom & le nom de ſes peres Abraham & Iſaac fuſt inuoqué ſur ces ſucceſſeurs. Premierement voyons quelle eſt ceſte forme d'inuocation entre les Iſraelites. car ils n'appellẽt pas leurs Peres en leur aide: mais ſeulement requierent à Dieu qu'il ait memoire de ſes ſeruiteurs Abraham, Iſaac & Iacob. Leur exẽple donc ne ſert de riẽ à ceux qui adreſſent leurs paroles aux ſaincts. Mais pource que ces troncs de bois-ci ne cõſiderent point comme ils ſont lourds & inſenſez, que c'eſt d'inuoquer le nom de Iacob, ou à quelle fin il ſe diſoit inuoquer: ce n'eſt pas de merueille ſi en la maniere ils faillent tant ſottemẽt. Afin que nous
Iſa.4.a.1. l'entẽdions, il faut noter que ceſte locutiõ eſt en vn autre paſſage de l'Eſcriture. Car Iſaie dit, que le nom des hõmes eſt inuoqué ſur les femmes, quand elles les recognoiſſent pour leurs maris eſtans en leur tutele & ſuiction. L'inuocation dõc du nom d'Abraham ſur les Iſraelites, giſt en ce que l'ayãs pour autheur de leur lignee, ils retiennent la memoire de ſon nom ſolẽnelle, cõme de leur Pere. Et Iacob ne fait point cela, qu'il ſe ſoucie beaucoup d'entretenir ſa renommee mais entant qu'il repute que tout le bon-heur de ſa poſterité eſt en ce poinct eſtabli, qu'elle iouiſſe cõme par ſucceſſion, de l'alliãce que Dieu auoit fait auec luy: il leur deſire ce qu'il cognoiſt eſtre leur principal bien, qu'ils ſoyent reputez du nombre de ſes enfans, & recognus pour ſon lignage. Car cela n'eſt autre choſe que leur bailler de main en main la ſucceſſion d'icelle alliãce. Les ſucceſſeurs d'autre part, faiſans en leurs prieres telle memoire n'ont pas leur refuge aux interceſſions des morts: mais alleguent au Seigneur la ſouuenance de la promeſſe, en laquelle il a teſtifié qu'il leur ſeroit propice & liberal, à cauſe d'Abraham, Iſaac & Iacob. Au reſte, q̃ les fideles ne ſe ſoyẽt que res repoſez ſur les merites de leurs Peres, nous en auons ſuffiſante declaration au Prophe
Iſa.63.d.16. te, parlant au nom cõmun de toute l'Egliſe en ceſte forme, Seigneur Dieu tu es noſtre Pere: & Abraham ne nous a pas cogneu: & Iſrael nous a ignoré. Tu es Seigneur, noſtre Pere & Redempteur. Neantmoins parlant ainſi il adiouſte pareillement, Seigneur conuerti ta bonté vers nous pour l'amour de tes ſeruiteurs. Non pas qu'ils imaginent quelque interceſſion: mais c'eſt qu'ils reduiſent en memoire le benefice de l'alliãce. Or maintenãt puis que nous auons le Seigneur Ieſus, en la main duquel l'alliance eternelle de miſericorde non ſeulemẽt a eſté faite, mais auſsi confermee: duquel pretendrions-nous pluſtoſt le nõ en nos prieres? Pourtant que ces venerables docteurs voudroyẽt ſous ombre de ces mots, qui les croiroit, faire les ſaincts interceſſeurs: ie leur demande pourquoy en ſi grãde troupe & quaſi en vne formiliere de Saincts, ils n'ont pas laiſſé vn petit coing à Abraham pere de toute l'Egliſe. C'eſt choſe trop notoire de quel bourbier, ou de quelle racaille ils tirent leurs ſaincts. Qu'ils me reſpondent ſi c'eſt choſe decẽte, qu'Abraham, lequel Dieu a preferé à tous, & lequel il a exalté en degré ſouuerain d'hõneur, ſoit oublié & mis ſous le pié. Mais voici que c'eſt: pource que chacun ſait bien que telle couſtume n'a iamais eſté en l'Egliſe ancienne, ces ruſtres pour cacher la nouueauté ſe ſont teuz des ſaincts qui auoyent veſcu ſous la Loy: comme ſi en introduiſant diuerſité de noms, ils eſtoyent à excuſer, en ingerant vne façon nouuelle & baſtarde. Ce qu'aucuns alleguẽt du Pſeaume, là où les fi-
Pſe.132.b.10 deles prient Dieu d'auoir pité d'eux en faueur de Dauid: tant s'en faut qu'il aide à l'interceſſion des ſaincts, qu'il n'y a rien plus propre à la mettre bas. Car ſi nous conſiderõs quel degré a tenu Dauid, nous verrons qu'en ceſt endroit il eſt ſeparé de toute la cõpagnie des ſaincts, afin que Dieu ratifie la pactiõ faite auec luy. Parquoy le ſainct Eſprit a regard à la promeſſe, pluſtoſt qu'à la perſonne de l'homme: & quant & quant inſinue ſous ceſte figure l'interceſſion de Ieſus Chriſt. Car ce qui a eſté ſingulier, à Dauid, entãt qu'il eſtoit image de Ieſus Chriſt, il eſt certain qu'il ne peut competer aux autres.

26 Mais aucuns ſont meuz de ceſte raiſon, que les oraiſons des ſaincts ont eſté ſou-
Pſe.22.a.5. uẽt exaucees. Pourquoy? Certes pourtãt qu'ils ont prié. Ils ont eſperé en toy, dit le Prophete, & ils ont eſté conſeruez: Ils ont crié, & n'ont point eſté confus. Prions donc auſsi à leur exemple: afin que nous ſoyons, comme eux, exaucez. Mais c'eſt arguer contre tout odre raiſõnable de dire, (cõme font nos aduerſaires) qu'il n'y en aura nul exaucé ſinõ ceux qui

l'ont

l'ont desia esté. Combien est meilleur l'argument de sainct Iaques? Elie, dit-il, estoit homme semblable à nous: & pria qu'il ne pleust point, & par trois ans & demi n'y eust nulle pluye sur la terre, derechef il pria, & le ciel dõna sa pluye, & la terre rẽdit son fruict. Quoy donc? infere-il qu'Elie ait quelque singuliere prerogatiue, à laquelle nous deuions recourir? Nom. mais au contraire il demonstre la vertu perpetuelle de pure & saincte oraison: pour nous exhorter à semblablement prier. Car nous recognoissons trop maigrement la promptitude & benignité de Dieu à exaucer les siens: sinõ que par l'experiẽce des saincts qui ont esté exaucez, nous soyons confermez en plus certaine fiance de ses promesses: esquelles il ne dit pas que ces aureilles serõt enclines à en ouir vn ou deux, ou petit nombre: mais tous ceux qui inuoqueront son nom. Leur ignorance est d'autant moins excusable, en ce qu'il semble que de propos deliberé ils mespriſent tãt d'aduertissemẽs de l'Escriture. Dauid a esté souuent deliuré par la puissance de Dieu: a-ce esté pour l'attirer à soy, ou que nous soyons auiourd'huy secourus par ses suffrages? Il en parle bien autremẽt, Les iustes, dit-il, ont l'œil sur moy pour voir quand tu m'exauceras: item, Les iustes le verront & se resiouiront, & espererõt au Seigneur. Voici le poure à crié à Dieu, & il luy a respondu. Il y a beaucoup de pareilles sentences, où il induit Dieu à l'exaucer par ceste raison, Que les fideles ne seront point confus: mais que par tel exemple ils prendront courage à bien esperer. Il nous suffira d'vn pour ceste heure. Pour ceste cause, dit-il, tout sainct te priera en tẽps opportun. Lequel lieu i'allegue tãt plus volõtiers, pour ce que ces caffars qui ont leur lãgue à loage pour maintenir par leur babil effronté la tyrãnie du Pape, n'õt point eu honte d'en faire bouclier pour prouuer l'interceſſion des saincts. Or Dauid n'a voulu autre chose sinon monstrer le fruict qui deuoit prouenir de la clemence & humanité de Dieu, quand il luy auroit ottroyé sa demãde. Nous auons à noter en general, que l'experience de la grace de Dieu tant enuers nous qu'ẽuers les autres, est vne aide nõ petite pour cõfermer la fidelité de sa parole. Ie ne reciteray point plusieurs passages, esquels Dauid se propose les benefices de Dieu qu'il auoit ia receus, pour matiere de fiance à l'aduenir. car en lisant les Pseaumes, on les rencontrera par tout. Et il tenoit cela du patriarche Iacob, qui en auoit iadis dõné l'exẽple, Seigneur, ie suis bien par dessous tes misericordes, & la verité que tu as accõplie enuers tõ seruiteur, &c. Il allegue biẽ la promesse, mais non pas seule. car il conioint l'effect quant & quant, afin d'estre mieux encouragé pour se fier que Dieu sera tousiours tel enuers luy, comme il auoit senti desia: veu qu'il n'est point semblable aux hommes mortels, qui se fachent d'auoir esté trop larges, ou qui voyẽt leurs facultez s'espuiser: mais il veut estre estimé selon sa propre nature, comme Dauid le fait bien faire, Tu m'as racheté, dit-il, ô Dieu de verité. Apres auoir attribué à Dieu la louãge de son salut, il adiouste qu'il est veritable, pource que s'il n'estoit tousiours semblable à soy, on ne pourroit pas recueillir de ses benefices argument assez ferme pour le prier en fiance. Mais quand nous sauons que toutes fois & quãtes qu'il nous aide & nous subuiẽt, il donne approbation de sa clemence & fidelité: il ne faut pas craindre qu'il nous vueille frustrer, ou que nostre attente soit confuse, quand nous viendrons à luy.

Iaq.5.d.17 *Psc.142.b.8.* *Psaum.32.a.8.* *Psc.34.b.7* *Psc.32.b.6* *Gen.32.c.10* *Psc.31.a.6*

27 La somme totale reuiẽt là, Puis que l'Escriture nous enseigne, que c'est vne principale partie du seruice de Dieu que de l'inuoquer, comme aussi il prise plus ceste homma ge que nous luy faisons que to⁹ sacrifices: que c'est vn sacrilege tout manifeste d'adresser oraison à nul autre. Parquoy il est dit au Pseaume, Si nous auons espãdu nos mains à nuls dieux estranges, le Seigneur ne s'enquestera-il point d'vn tel forfait? Dauãtage, puis que Dieu ne veut estre inuoqué qu'auec foy, & que notamment il nous commãde de former nos oraisons à la reigle de sa Parole: finalement puis que la foy estant fondee en icelle est la vraye mere d'oraison: si tost qu'on se destourne de la parole, l'oraison est quant & quãt abastardie. Or il a esté monstré que par toute l'Escriture ceste hõneur est reserué à vn seul Dieu. Quant est de l'interceſsion, nous auons aussi veu que l'office en est particulier à Iesus Christ: & qu'il n'y a nulle oraison agreable à Dieu, si ce Mediateur ne la sanctifie. No⁹ auons plus outre monstré, combien que les fideles facent requestes & supplications mutuellemẽt les vns pour les autres, que cela ne derogue rien à l'interceſsiõ de Iesus Christ. Car tous depuis le premier iusques au dernier s'appuyent sur icelle, pour recommander à Dieu tant eux que leurs freres. Cependant nous auons aduerti, que cela est sottement & sans propos tiré aux trespassez, ausquels nous ne lisons pas qu'il ait iamais esté commãdé de prier pour nous. L'Escriture nous exhorte souuẽt à rendre ce deuoir les vns enuers les autres: quãt aux morts, il ne s'en trouue point vne syllabe. Mesmes sainct Iaques conioignant ces deux, Que nous confessions nos pechez entre nous, & que nous prions mu-

Psc.44.d.21 *Iaq.5.d.16*

tuellement les vns pour les autres exclud tacitement ceux qui ne conuerſent plus au mõ de. Par ainſi ceſte ſeule raiſon doit ſuffire pour cõdamner l'erreur d'inuoquer les Saincts, ou les requerir pour patrons: c'eſt que la preface de bien & deüment prier, procede de la
Rom.10.c.17 foy: laquelle eſt de l'ouye de la parole de Dieu en laquelle il n'eſt nulle part fait mention que les ſaincts ſoyent interceſſeurs. Car çà eſté vne pure ſuperſtitiõ, de leur auoir aſsigné ceſt eſtat & office, qui ne leur eſtoit point donné de Dieu. Car combiẽ que l'Eſcriture ſoit pleine de beaucoup de formes de prier, on n'y trouuera poĩt vn ſeul exemple que iamais les fideles ayent cerché des aduocats d'entre les morts: & toutesfois on ne penſe point en la Papauté que les oraiſons vaillent rien ſans cela. Dauantage il eſt tout notoire, que telle ſuperſtition a eſté engendree de pure incredulité, pource qu'on ne s'eſt point contẽté de Ieſus Chriſt pour Mediateur, ou qu'on l'a du tout deſpouillé de ceſte louange. Ce qui ſe peut aiſément monſtrer par leur impudence, pource qu'ils n'ont nul argument plus ferme à maintenir leur reſuerie de l'interceſſion des ſaincts, qu'en alleguant que nous ſommes indignes d'approcher familierement de Dieu. Ce que nous cõfeſſons eſtre treſvray: mais de la nous cõcluons qu'ils ne laiſſent rien qui ſoit à Ieſus Chriſt, veu qu'ils tiennent pour rien qu'il ſoit noſtre Mediateur & Aduocat, & ne daignent pas le mettre en conte, s'arreſtans pluſtoſt à ſainct George, ſainct Hippolite & pareilles maſques.

28 Or combien que l'oraiſon à parler proprement ne comprenne que les requeſtes & ſupplications: toutesfois il y a telle affinité entre la demande & action de graces, qu'il n'y a point d'inconueniẽt de cõioindre les deux enſemble. Au reſte, les eſpeces que ſainct Paul recite à Thimotee ſe rapportent à la premiere partie, qui eſt de ſupplier & requerir Dieu. En quoy faiſant nous eſpandons nos deſirs deuant luy, pour demander tant ce qui ſert à magnifier ſon Nom & auancer ſa gloire, que les biens qui ſont pour noſtre vſage & profit. En rendant graces nous luy faiſons l'hommage qui eſt deu à ſes benefices, proteſtans auec louange, que tout ce que nous auons de bien nous vient de ſa liberalité. Dauid
Pſe.50.c.16 a compris ces deux parties, en diſant, Inuoque moy au iour de la neceſſité: ie te deliureray, & tu me glorifieras. L'Eſcriture non ſans cauſe nous aduertit de nous exercer inceſſamment en tous les deux. Car comme nous auons dit ailleurs, & l'experience le monſtre par trop, noſtre indigence eſt ſi grande, & nous ſommes de tous coſtez ſi fort contrains & preſſez en pluſieurs deſtroits, que tous ont aſſez de raiſon de ſouſpirer aſsiduellement deuant luy, & le ſupplier qu'il les aide. Car encore qu'aucuns ne ſoyent point battus d'aduerſitez, ſi eſt-ce que les plus ſaincts doyuẽt biẽ eſtre aiguillõnez par leurs pechez à prier. Et puis les alarmes innumerables q leur ſont dreſſees à chacune heure, les y doyuẽt pouſſer au double. Quãt au ſacrifice de louãge & action de grace, nous y pouuõs faire interruptiõ ſans grãd forfait: veu que Dieu ne ceſſe d'amaſſer biẽ-faits les vns ſur les autres, pour nous cõtraindre à luy en faire recognoiſſance, quelques pareſſeux & tardifs que nous ſoyons. Bref, les largeſſes de ſes biẽ-faits qui redõdent ſur nous, ſont ſi amples & cõtinuelles, & les miracles de ſes œuures quelque part qu'on puiſſe regarder, apparoiſſent ſi grãs, ſi excellẽs & infinis, que iamais ne no⁹ defaut cauſe & matiere de le louër, glorifier & exalter, & de luy rendre graces en tout & par tout. Et afin q̃ mieux ceci ſoit expliqué puis que toute noſtre eſperãce & tout noſtre bien tellement giſt en Dieu, comme il a par ci deuant aſſez eſté monſtré, que ne nous ne tout ce qui eſt noſtre, & qui nous concerne, ne pouuons aucunement proſperer que par ſa benediction: il faut bien que continuellement luy re-
Iaq.4.d.14 commandiõs & nous & tout ce qui eſt noſtre. Dauãtage, que tout ce que nous propoſons diſons & faiſons, ſoit propoſé, dit & fait ſous ſa main & volõté, & en l'eſperance de ſon aide. Car noſtre Seigneur maudit tous ceux qui en fiance d'eux-meſmes, ou d'autruy, pro-
Iſa.30.a 1 & 31.a.1 poſent & deliberent leur conſeil, & font aucune entrepriſe, & veulẽt commẽcer quelque choſe hors de ſa volonté, & ſans l'inuoquer ni implorer ſon aide. Et puis qu'il a eſté deſia dit quelque fois, qu'on ne luy rend pas l'honneur qu'on luy doit, ſinon qu'il ſoit recogneu autheur de tout bien, il s'enſuit que nous deuons tout prendre comme de ſa main, auec continuelle action de graces: & qu'il n'y a nul bon moyen d'aucunement vſer de ſes biẽfaits, qui nous ſont continuellement eſlargis de luy, ſi nous ne ſommes auſsi cõtinuels à le
1.Tim.4.a.5 louër & le remercier. Car quand ſainct Paul dit tous les biens de Dieu nous eſtre ſanctifiez par la Parole & oraiſon: par ce il demonſtre auſsi, que ſans la Parole & oraiſon ils ne nous ſont pas ſanctifiez. Par la Parole il entend la foy, laquelle a correſpondance à icelle Parole, à laquelle il faut auoir foy. Ainſi ſans oraiſon & ſans la foy, nuls biens de Dieu ne
Pſe.40.a.4 nous ſont ſanctifiez. Pourtant Dauid nous baille vn bon enſeignement, quand en ce qu'il a receu vn nouueau benefice de Dieu, il dit qu'vn nouueau Cantique luy a eſté donné en

la bouche.

la bouche. Enquoy il denote que nostre silence n'est pas sans ingratitude, si nous passons aucune de ses graces sans louange: veu que toutesfois & quantes qu'il nous fait du bien, il nous dõne matiere de le benir. Comme aussi Isaie publiãt vne grace singuliere de Dieu, exhorte les fideles à chanter Cantique nouueau & non accoustumé. En quel sens se doit prendre ce que Dauid dit aussi ailleurs, Seigneur, tu ouuriras mes leures, & ma bouche annoncera ta louange. Semblablemẽt Ezechias & Ionas protestent, que la fin de leur deliurance sera de celebrer la bonté de Dieu au temple. laquelle reigle est generalement donnee à tous fideles par Dauid, Que rẽdray-ie, dit-il, au Seigneur pour tout ce qu'il m'a eslargi? Ie prendray le calice de salut, & inuoqueray le nom de Dieu. Et aussi toute l'Eglise l'a suiui, comme nous voyons en l'autre Pseaume, Seigneur sauue nous, afin que nous louyons ton Nom, & nous glorifions en ta louãge: item, il a regardé aux prieres du desolé, & n'a point mespriſé leurs requestes, Ceci sera escrit pour la posterité, & le peuple estãt creé de nouueau benira le Seigneur: à ce que son Nom soit presché en Sion, & sa louange en Ierusalem. Mesmes toutesfois & quantes que les fideles supplient Dieu, qu'il leur subuiẽne à cause de son Nom: en protestãt qu'ils sont indignes de rien obtenir en leur nõ propre, ils s'obligent à luy en rendre graces, & promettent d'vser purement & droitemẽt des benefices de Dieu, en les publiãt à haute voix. En ceste façon Osee, parlãt de la redẽption aduenir de l'Eglise, O Dieu, dit-il, oste l'iniquité, & mets le bien au dessus, & nous te rendrons les veaux de nos leures. Et de fait, les benefices de Dieu non seulement requierent que nous l'honnorions de bouche: mais naturellement nous induisent à l'aimer. I'aime le Seigneur, dit Dauid, pource qu'il a ouy la voix de ma priere. En vn autre lieu racõtant les secours qu'il auoit senti, Ie t'aymeray, ô Dieu ma force. Car iamais aussi nulles louãges ne plairont à Dieu si elles ne sourdent de ceste fontaine d'amour. Qui plus est, nous auons à obseruer ceste reigle de sainct Paul, Que toutes requestes lesquelles ne tirẽt point auec elles action de graces, sont peruerses & vicieuses. Car voici cõme il parle. Que vos desirs soyẽt manifestez à Dieu en toute oraison & supplication, auec action de graces. Car pour ce que plusieurs estans poussez & saisis de chagrin: facherie, impatiẽce, amertume de douleur, & crainte, murmurẽt en priant & se despitent: notamment il aduertit les fideles de refrener tellement leurs passions, qu'auãt qu'auoir obtenu ce qu'ils demandẽt ils ne laissent point de benir Dieu d'vn cœur alaigre. Or si les prieres & action de graces doiuent estre ainsi accomplies, combien plus y deuons-nous estre adonnez quand Dieu nous dõne à iouir de nos desirs? Au reste, comme nous auõs enseigné que nos prieres, qui seroyẽt autrement pollues, sont consacres par l'intercession de Iesus Christ: aussi l'Apostre en cõmandant d'offrir sacrifices de louange par Iesus Christ, nous aduertit que nous n'auons point bouche assez nette ne digne pour celebrer le nom de Dieu, que moyennãt la sacrificature de Iesus Christ. Dont ie conclu que les hommes ont esté horriblement ensorcelez en la Papauté, où la plus grand' part s'esbahit quãd Iesus Christ est nommé Aduocat. C'est la raison pourquoy sainct Paul commande de prier & rẽdre graces sans intermissiõ. c'est, di-ie, afin que nos desirs soyẽt esleuez à Dieu en toutes choses & en tous affaires, en tout temps & en tous lieux, auec la plus grande assiduité qu'il nous sera possible, pour attendre tout bien de luy, & luy en faire hommage: comme il nous donne argument continuel de le prier & louër.

Isaie 42.b.10
Pse.51.d.17
Isa.38.d.20
Ionas 2.d.10
Pse.116.b.12
Pse.106.g.47
Pse.102. c.18.
Osee 14.4.3
Pse.115.a.1
Pse.118.a.1
Phil.4.a.6.
Heb.13.c.15
1.Tess.5.c.13

29 Or de prier ainsi continuellement, combien qu'il s'entende principalemẽt d'vn chacun en son particulier: toutesfois il appartient aussi aucunement aux oraisons publiques. combien qu'elles ne puissent estre continuelles, & qu'elles ne se peuuent ou doyuẽt faire que selon la police ordonnee du commun consentement de l'Eglise, comme on voit qu'il est bon de s'assembler. Et pourtant il y a heures certaines constituees, qui sont indifferentes quant à Dieu: mais necessaires quant à l'vsage des hommes: afin qu'on ait esgard à la commodité de tous: & que comme dit sainct Paul, tout se face en l'Eglise en bõ ordre & concorde. Toutesfois cela n'empesche point qu'vne chacune Eglise ne se doyue tousiours inciter à plus frequent vsage de prier, & singulierement quand elle se voit pressee de quelque necessité. Touchant de la perseuerance, laquelle est aucunement prochaine à la continuation, nous aurons opportunité d'en dire en la fin. Or cela ne sert de rien pour maintenir la superstitieuse prolõgation & repetition des prieres: laquelle nous est defendue de nostre Seigneur. Car il ne defend pas de persister en prieres, ne d'y retourner, & longuement & souuent, & auec affection vehemente: mais il nous enseigne de ne nous point confier que nous contreignons Dieu à nous accorder nos demandes, en l'importunant par vaine loquacité, comme s'il se pouuoit flechir par babil, à la façon des hommes.

1.Cor.14.g.49
Mat.6.d.7.

Car nous sauons que les hypocrites, ne pensans point en eux-mesmes que c'est à Dieu qu'ils ont affaire, font leurs pompes, aussi bien en priãt qu'en quelque triomphe. comme le Pharisien, qui remercioit Dieu qu'il n'estoit point semblable aux autres, s'applaudissoit à la veuë des hommes, comme s'il vouloit acquerir reputatiõ de saincteté en se cõfessant redeuable à Dieu. Ceste lõgueur de priere a auiourd'huy sa vogue en la Papauté, & procede de ceste mesme source: c'est que les vns en barbotant force Aue maria, & reiterant cent fois vn Chapellet perdẽt vne partie du tẽps: les autres, cõme les chanoines & caffars en abbayant le parchemin iour & nuict, & barbottãt leur breuiere vendent leurs coquilles au peuple. Puis qu'vne telle garrullité est pour se iouër auec Dieu comme auec vn petit enfant, il ne nous faut esbahir si Iesus Christ luy ferme la porte, à ce qu'elle n'ait point d'ẽtree en son Eglise: où il ne se doit ouir autres prieres que cordiales, & d'vne droite integrité. Il y a vn second abus prochain à cestuy-la, lequel aussi Iesus Christ condamne: assauoir que les hypocrites pour mieux faire leurs monstres cerchent plusieurs tesmoins, & plustost se viendront planter en plein marché, que de ne se faire valoir en leurs prieres afin d'en estres louëz du mõde. Puis que la fin d'oraison est, comme desia deuant a esté dit, que nos esprits soyent esleuez & tendus à Dieu, pour souhaitter sa gloire & confesser ses louanges, & pour luy demander secours en nos necessitez: de ce nous pouuõs cognoistre que le principal de l'oraison gist au cœur & en l'esprit, ou mesme plustost, qu'Oraison proprement n'est que ce desir interieur, se conuertissant & adressant à Dieu, qui congnoist les secrets des cœurs. Pourtant nostre Seigneur Iesus Christ, quãd il nous a voulu bailler
Mat.6.a.6. vne bonne reigle de faire oraison il nous a commandé d'entrer en nostre chãbre, & l'huis fermé, de prier là en secret nostre Pere celeste: afin que luy qui voit & penetre tous les secrets, nous exauce. Car apres nous auoir retiré de l'exemple des hypocrites, qui par vne monstre ambitieuse de prieres cerchent d'estre glorifiez & fauorisez du peuple: il adiouste & enseigne consequemment ce qu'il faut faire: cest assauoir, entrer en la chambre, & y prier à porte fermee. Par lesquelles paroles, comme ie l'enten il nous instruit de cercher telle retraite, qui nous aide d'entrer en nostre cœur de toute nostre pẽsee: nous promettant qu'à telles interieures affections de nostre cœur, nous aurons Dieu prochain, duquel nos corps doiuent estre les vrays temples. Car par cela il n'a pas voulu nier, qu'il ne soit loisible & ne faille prier en autres lieux: mais seulement a voulu declairer qu'oraison est vne chose secrette, & qui gist principalemẽt au cœur & en l'esprit, duquel elle requiert la tranquillité, hors toutes affections charnelles, & tous troubles de solicitudes terriẽnes. Ce n'est pas donc sans cause, que le Seigneur Iesus mesme voulant du tout s'adonner à prier, se retiroit hors du bruit des hommes. mais plustost il le faisoit pour nous admõnester par son exẽple, de ne point cõtemner telles aides, par lesquelles nostre courage soit plus fort esleué en affection de bien prier, selõ qu'il est par trop fragile de soy-mesme à s'escouler.
1.Tim.2.c.8 Cepẽdant, neantmoins, comme il ne laissoit point de prier au milieu de la multitude, si l'opportunité s'y adonnoit: aussi nous, que nous ne faisiõs point de difficulté d'esleuer les mains au ciel en tout lieu, toutesfois & quantes que mestier en sera. Mesme il nous faut resoudre en ceci, que celuy qui refuse de prier en l'assemblee des fideles, ne sait que c'est de prier à part, ou en lieu escarté, ou en la maison: aussi à l'opposite, que celuy qui ne tient conte de prier à son priué & estant seul, quoy qu'il frequente les assemblees publiques, n'y sauroit faire prieres que friuoles & pleines de vent: veu qu'il s'adonne plus à l'opinion des hommes, qu'au iugement secret de Dieu. Cependant à ce que les prieres communes de l'Eglise ne fussent en mespris, Dieu les a ornees de titres excellẽs: sur tout, quãd il a nom-
Isa.56.c.7 mé son Temple Maison d'oraison. En quoy il a monstré que la priere est le principal de son seruice: & qu'il auoit en commandant d'edifier le Temple, dressé vne banniere pour
Pse.65.a.2 assembler les fideles à luy faire ceste hommage d'vn commun accord. Il y a aussi la promesse notable adioustee, Seigneur, la louãge t'attend en Sion, & le vœu t'y sera rẽdu. Car par ces mots le Prophete signifie, que iamais les prieres de l'Eglise ne sont vaines ne sans fruict: d'autãt que Dieu donne touiours matiere aux siens de luy sacrifier & chãter auec ioye. Or combien que les ombres de la Loy ayent pris fin, toutesfois pource que Dieu a
Mat.18.c.19 *& Ro.15.b.6.* aussi biẽ voulu par telle ceremonie nourrir entre nous l'vnité de la foy: il n'y a doute que ceste promesse ne nous appartienne, laquelle de fait Iesus Christ a ratifiee par sa bouche, & sainct Paul enseigne qu'elle sera touiours en vigueur.

30 Or comme Dieu ordonne à tout son peuple de faire prieres en commun, aussi il est requis que pour ce faire il y ait des tẽples assignez, ausquels tous ceux qui refusent de communiquer auec le peuple de Dieu en oraison, ne se peuuẽt excuser par ceste couuerture,

ture, de dire qu'ils entrent en leurs châbres pour obeir au commandement de Dieu. Car celuy qui promet de faire tout ce que deux ou trois eſtãs congregez en ſon Nom, demanderõt, teſtifie aſſez qu'il ne reiette point les prieres manifeſtes, mais que toute ambitiõ & cupidité de gloire en ſoit hors: & au cõtraire qu'il y ait vraye & pure affection au profond du cœur. Si tel eſt l'vſage legitime des temples (comme il eſt certain qu'il eſt) il nous faut dõner garde de les eſtimer propres habitacles de Dieu (comme on a fait par longues annees) & dont noſtre Seigneur nous preſte l'aureille de plus pres: ou que nous leur attribuyons quelque ſainćteté ſecrette, laquelle rẽde noſtre oraiſon meilleure deuant Dieu. Car ſi nous ſõmes les vrais tẽples de Dieu, il faut que nous le priõs en nous, ſi nous le voulõs inuoquer en ſon vray temple. Et quand à ceſte opinion rude & charnelle, laiſſons-la aux Iuifs ou aux Gentils: puis que nous auons le commandement d'inuoquer en eſprit & verité le Seigeur, ſans difference de place. Bien eſt vray que le temple eſtoit anciennemẽt dedié par le commandement de Dieu pour offrir prieres & ſacrifices: mais cela eſtoit pour le temps que la verité eſtoit figuree ſous telles ombres: laquelle nous eſtant declairee maintenãt au vif, ne permet point que nous nous arreſtiõs à aucũ temple materiel. Et meſme le Tẽple n'eſtoit pas recõmandé aux Iuifs à ceſte cõdition, qu'ils deuſſent encore la preſence de Dieu dedans les murailles d'iceluy: mais pour les exercer à contempler l'effigie & image du vray Temple. Parquoy, ceux qui aucunement eſtimoyent que Dieu habitaſt aux temples conſtruits de mains d'hommes, furent grieuement repris par ſainct Eſtienne comme auoyent eſté leurs predeceſſeurs par Iſaie.

Mat. 8. c. 20

Iean 4. c. 23.

Act. 7. f. 48

Iſa. 66. a. 1.

31 Pareillement de ce il eſt treſmanifeſte, que le parler & le chanter, ſi on en vſe en oraiſon, ne ſont rien eſtimez deuant Dieu, & ne profitent de rien enuers luy, s'ils ne viennent de l'affectiõ & du profond du cœur. mais pluſtoſt aucõtraire, ils l'iritẽt & prouoquẽt ſon ire contre nous, s'ils ne procedent & ne ſortent ſeulemẽt q̃ de la bouche: pource que c'eſt abuſer de ſõ treſſacré Nom & auoir en moquerie ſa Maieſté, cõme il le declaire par ſon Prophete. car combien qu'il parle en general de toutes fictions, il comprend ceſt abus auec le reſte. Ce peuple, dit-il, approche de moy par ſa bouche, & en ſes leüres me glorifie: mais leur cœur eſt loin de moy. Ils m'ont craint par le mãdement & les doctrines des hõmes. Pourtant ie feray à ce peuple vne grand' merueille, & vn miracle grand & eſpouuantable. Car la ſapience de tous leurs ſages perira: & l'entendement de leurs prudens & anciens ſera aneanti. Nous ne diſons pas toutesfois que la parole ou le chant ne ſoyent bõs: ains les priſons treſbien, moyennant qu'ils ſuyuent l'affection du cœur, & ſeruent à icelle. Car en ce faiſant ils aident l'intention de l'homme, autrement fragile & facile à diuertir, ſi elle n'eſt en toutes ſortes confermee: & la retiennent en la cogitation de Dieu. Dauantage, d'autant que tous nos membres, chacun en ſon endroit, doyuent glorifier Dieu: il eſt bon que meſmement la langue, qui eſt ſpecialement creée de Dieu pour annoncer & magnifier ſon Nom, ſoit employee à ce faire, ſoit en parlant ou en chantant. Et principalement elle eſt requiſe aux oraiſons qui ſe font publiquement aux aſſemblees des Chreſtiens: auſquelles il nous faut monſtrer que comme nous honnorons Dieu d'vn meſme eſprit & d'vne meſme foy, auſsi nous le louons d'vne commune & meſme parole, & quaſi d'vne meſme bouche. & ce deuant les hommes: afin qu'vn chacun oye manifeſtement la confeſsion de la foy qu'a ſon frere, & ſoit edifié & incité à l'imitation d'icelle.

Iſa. 29. d. 13

Mat. 15. a. 8.

Rom. 15. b. 6

32 Quant à la façon de chanter aux Egliſes, i'en diray en paſſant ce mot, que non ſeulement elle eſt fort ancienne, mais que les Apoſtres meſmes en ont vſé, comme on peut deduire de ces paroles de ſainct Paul, Ie chanteray de bouche, & ie chanteray d'intelligence. Item aux Coloſſiens, Vous enſeignans & exhortans l'vn l'autre entre vous par Hymnes, Pſeaumes & Cantiques ſpirituels, chantans en vos cœurs au Seigneur auec grace. Car au premier paſſage il monſtre qu'on doit chanter de cœur & de langue: au ſecond il loue les chanſons ſpirituelles, par leſquelles les fideles s'edifient entre eux. Toutesfois, nous voyons par ce que dit ſainct Auguſtin, que cela n'a point eſté touſiours vniuerſel. Car il raconte qu'on commença de chanter à Milan du temps de ſainct Ambroiſe, lors que Iuſtine mere de l'Empereur Valentinien perſecutoit les Chreſtiens, & que la couſtume de chanter vint de là aux Egliſes Occidentales. Or il auoit dit vn peu auparauant, que ceſte façon eſtoit venue des parties d'Orient, où on en auoit touſiours vſé. Il demõſtre auſſi au ſecond liure des Retractations, que l'vſage en fut receu en Aphrique de ſon temps. Et certes ſi le chant eſt accommodé à telle grauité qu'il conuient auoir deuant Dieu & deuant ſes Anges, c'eſt vn ornement pour donner plus de grace

1. Cor. 14. c. 13
Col. 3. c. 16

Confeſſ. lib. 9 c. 7

& dignité aux louanges de Dieu : & est vn bon moyen pour inciter les cœurs, & les enflamber à plus grande ardeur de prier. mais il se faut tousiours dõner garde que les aureilles ne soyent plus attentiues à l'harmonie du chãt, que les esprits au sens spirituel des paroles. Ce que sainct Augustin cõfesse en vn autre passage auoir craint, disant qu'il eust desiré qu'on eust obserue par toute la façon de chanter qu'auoit Athanaise: assauoir laquelle ressemble mieux à lecture qu'à chant : mais il adiouste d'autrepart, que quand il se souuenoit du fruict & de l'edification qu'il auoit receuë en oyant chanter à l'Eglise, il enclinoit plus à la partie contraire, c'est d'approuuer le chant. Quand donc on vsera de telle moderatiõ, il n'y a nulle doute que ce soit vne façon tressaincte & vtile: cõme au contraire les chants & melodies qui sont composees au plaisir des aureilles seulement, comme sont tous les fringots & fredons de la Papisterie, & tout ce qu'ils appellent Musique rompue & chose faite, & chants à quatres parties, ne conuiennẽt nullement à la maiesté de l'Eglise, & ne se peut faire qu'ils ne desplaisent grandement à Dieu.

Confess. lib. 10 cap. 33

33 Dont aussi il appert, que les oraisons publiques ne se doiuent faire n'en langage Grec enuers les Latins, n'en Latin entre François ou Anglois (comme la coustume a esté par tout ci deuant) mais en langage commun du pais, qui se puisse entendre de toute l'assemblee puis qu'elles doyuẽt estre faites à l'edificatiõ de toute l'Eglise, à laquelle ne reuient aucun fruict d'vn bruit non entendu. Encore ceux qui n'auoyent aucun esgard ni à charité ni à humanité, se deuoyent pour le moins esmouuoir vn peu de l'authorité de S. Paul, duquel les paroles sont assez euidentes, Si tu rens graces de son, non entendu: celuy qui tient le lieu d'vn ignorant, comment dira-il Amen à ta benedictiõ, veu qu'il n'entend point ce que tu dis? Car tu rens bien grace: mais vn autre n'en est point edifié. Qui est-ce donc qui se pourra assez esmerueiller d'vne audace tant effrenee qu'ont eu les Papistes & ont encore, qui contre la defense de l'Apostre, chantent & brayent de langue estrange & incognue, en laquelle le plus souuent ils n'entendent pas eux-mesmes vne syllabe, & ne veulent que les autres y entẽdent? Or S. Paul nous monstre que nous deuons tenir vn autre chemin. Que feray-ie dõc? dit-il, Ie prieray de voix: ie prieray d'entendemẽt, Ie chãteray de voix: ie chãteray d'intelligẽce. Auquel passage il vse de ce mot d'Esprit, au lieu que nous auons mis Voix, signifiant le don des langues, dont plusieurs se voulans magnifier abusoyent, le separant d'auec intelligence. Toutesfois il nous faut tousiours penser, qu'il ne se peut faire que la langue sans le cœur, soit en oraison particuliere ou publique, ne soit fort desplaisante à Dieu. Dauantage, que l'ardeur & vehemence du vouloir doit estre si grande, qu'elle outrepasse tout ce que peut exprimer la langue. Finalemẽt, qu'en l'oraison particuliere la langue mesme n'est point necessaire, sinon d'autãt que l'entendemẽt n'est point suffisant à s'esmouuoir soy-mesme : ou bien que par esmotion vehemente il pousse la langue, & la contreind de se mettre en œuure. Car combien qu'aucunesfois les meilleures oraisons se facent sans parler : neantmoins souuent il aduient que l'affection du cœur est si ardente, qu'elle pousse & la langue & les autres membres, sans aucune affectation ambitieuse. De là venoit qu'Anne mere de Samuel murmuroit entre ses leures, voulant prier. Et les fideles experimentent iournellement en eux le semblable, quãd en leurs prieres ils iettent des voix & souspirs sans y auoir pensé. Quant aux maintiens & façons exterieures du corps, qu'on a coustume d'obseruer (comme de s'agenouiller & de se deffuler,) ce sont exercices, par lesquels nous-nous efforçõs de nous appareiller à plus grande reuerence de Dieu.

1. Cor. 14. c. 16.

1. Sam. 1. b. 13

34 Maintenant dauantage, il nous faut apprendre non seulement la façon de faire oraison: mais le stile mesme & formulaire que nostre Pere celeste nous en a dõné par son tresher Fils nostre Seigneur Iesus Christ. En quoy nous pouuons cognoistre vne bõté & douceur incomprehensible. Car outre ce qu'il nous admonneste & exhorte de nous retourner à luy en toutes nos necessitez, comme enfans ont leurs recours à leur Pere, toutesfois & quantes que le besoin les presse : cognoissant que nous ne pouuons assez entendre combien grande est nostre poureté & misere, ne comprendre ce qui est bon à luy demander, & ce qui est vtile & profitable: il a voulu subuenir à nostre ignorance, & suppleer de soy-mesme le defaut de nostre esprit, c'est qu'il nous a baillé vn formulaire d'oraison: auquel comme en vn tableau, il nous a mis en euidence tout ce qui est licite de souhaiter & desirer de luy : tout ce qui nous peut seruir & profiter, & tout ce qui nous est besoin & necessaire de luy demander, De ceste benignité & mansuetude nous pouuons prendre vne singuliere consolation. Car nous voyons & sommes asseurez, que ne luy faisons requeste qui soit illicite, importune ni estrange deuant luy : & ne demandons chose

Mat. 6. b. 9 Luc 11. a. 2.

qui

qui ne luy ſoit agreable, quand ainſi enſuiuans ſa reigle, nous prions quaſi par ſa bouche. Platon voyant l'ignorance des hommes en leurs deſirs & ſouhaits qu'ils font à Dieu, leſquels ſouuent ne leur peuuent eſtre concedez ſinon à leur grand dommage: declaire que la meilleure maniere de prier eſt celle qu'a baillé vn Poete ancien, de requerir Dieu de nous faire le bien, ſoit que nous le demãdions ou ne le demandiõs pas: & vouloir deſtourner le mal de nous, meſmes quãd nous deſirerions qu'il nous aduinſt. En quoy il a bonne opinion, comme peut auoir vn homme Payen, d'autant qu'il voit combien il eſt dangereux de requerir à Dieu ce que noſtre cupidité nous enſeigne. Et pareillement monſtre aſſez noſtre mal-heur en ce que nous ne pouuons pas ſans dangier ouurir la bouche pour rien demander à Dieu, ſinon que le ſainct Eſprit nous conduiſe à la droite forme de bien prier. Et d'autant plus ce priuilege merite-il d'eſtre priſé de nous, que le Fils de Dieu nous ſuggere quaſi les paroles en la bouche, leſquelles deliurent nos eſprits de tous ſcrupules & doutes.

In Alcib. 2. vel de voto

Rom. 8, c. 26.

35 Ceſte oraiſon ou reigle de prier cõtient ſix requeſtes. Car i'ay raiſon de n'accorder point auec ceux qui la diuiſent en ſept articles: d'autant que l'Euangeliſte parlant en ceſte forme, Ne nous induy point en tentation, mais deliure-nous du maling: lie ces deux membres enſemble, pour en faire vne ſeule demãde. comme s'il diſoit, Ne permets point que ſoyons veincuz de tentation, ains pluſtoſt donne ſecours à noſtre fragilité, & deliure nous, de peur que nous ne ſuccombions. Et de fait, les anciens Docteurs accordent à ceſte expoſition. Dont il eſt facile de iuger, que ce qui eſt adiouſté en ſainct Matthieu, & que aucuns ont pris pour vne ſeptieſme requeſte, n'eſt qu'vne explication de la ſixieme, & ſe doit à icelle rapporter. Or combien que l'oraiſon ſoit telle, qu'en chacune partie d'icelle nous deuons regarder l'honneur de Dieu principalement: derechef combien qu'il nous ſoit expedient que tout ce qui eſt contenu aduienne comme nous le demandons, neantmoins les trois premieres requeſtes ſont ſpecialement deſtinees pour deſirer la gloire de Dieu, laquelle ſeule en icelles nous deuons cõſiderer, ſans auoir aucũ eſgard à nouſ-meſmes. Les trois autres contiennent ſpecialement les choſes que deuons demander pour nos neceſſitez, comme quand nous prions que le Nom de Dieu ſoit ſanctifié, pour ce que Dieu veut eſſayer ſi nous l'aimons & honnorons gratuitement ou comme mercenaire, nous ne le deuons faire pour aucun eſgard qu'ayons à noſtre profit: mais ſeulement pour conſideration de ſa gloire, ſans auoir ni autre affection, ni autre fin ou intẽtion. Et toutesfois cela meſmes nous tourne à noſtre grande vtilité & profit. Car quãd le Nom de Dieu eſt, ainſi que nous prions, ſanctifié: il eſt pareillement fait noſtre ſanctification. Mais comme dit eſt, nous ne deuons pas pourtant auoir aucun eſgard à ce profit. tellemẽt qu'encores que tout profit en deuſt eſtre pour nous exclud, & qu'il ne nous en deuſt rien reuenir: nous ne laiſsions toutesfois de ſouhaiter & requerir par priere ceſte ſanctification du Nom de Dieu, & les autres ſemblables choſes qui appartiennent à ſa gloire. Comme on voit en l'exemple de Moyſe & de ſainct Paul: auſquels il n'a point fait mal en deſtournant leur affection d'eux-meſmes, de deſirer par vn zele vehement & enflambé leur perdition, afin que meſmes auec leur dommage, ſi beſoin eſtoit, la gloire de Dieu fuſt exaltee, & ſon regne multiplié. D'autrepart, quand nous demandons noſtre pain quotidien nous eſtre donné: cõbien que nous demãdions choſe cõcernante nous & noſtre profit, toutesfois nous deuons premierement en cela cercher la gloire de Dieu: tellemẽt que ſi cela ne deuoit tourner à icelle gloire, nous n'en vouluſsions faire requeſte, ne le deſirer ou vouloir auoir. Maintenant commençons à expoſer l'oraiſon.

Augustin. enc. ad Laurent. cap. 116. Chry ſoſt. auth. ope. imperf.

Exod. 32. g. 32 Rom. 9. a. 3.

Noſtre Pere qui es és cieux.

36 Premierement ici au commencement de ceſte oraiſon apparoiſt ce que deuant nous auons dit, qu'il faut que toutes nos oraiſons ſoyent de nous preſentees & adreſſees à Dieu au Nom de Ieſus Chriſt: ainſi comme nulles ne luy peuuẽt eſtre acceptables par autre nom. Car en ce que nous appellons Dieu noſtre Pere, nous-nous adreſſons à luy au Nom de Ieſus Chriſt: d'autant que nous ne pouuons nommer Dieu noſtre Pere, & ſeroit arrogance & temerité d'vſurper le nom de ſes enfans, ſi nous n'eſtions faits tels de ſa grace en Ieſus Chriſt. Lequel eſtant ſon vray, naturel & propre Fils, no⁹ eſt dõné de luy pour frere: afin que ce que de nature il a propre ſoit fait noſtre par don & adoptiõ, ſi en certaine foy nous acceptons celle grande beneficence. Comme dit ſainct Iean, que Dieu le Pere a dõné à tous ceux qui croyent en ſon Fils vnique, ceſte grande excellence & priuilege d'eſtre faits enfans de Dieu. dõt il s'appelle noſtre Pere, & veut eſtre de nous ainſi appellé,

Iean. 1. b. 12.

nous deliurant de toute deffiance, par la grande douceur qui eſt compriſe en ce Nom. Car il ne ſe peut trouuer nulle telle affection d'amour, que d'amour paternelle. Pourtant
1.Iean 3.a.1 il ne nous pouuoit teſtifier par argumẽs plus certains ſa charité infinie enuers nous, qu'en ce qu'il a voulu que nous ſoyons renõmez pour ſes enfans. Et encores eſt ſon amour plus grãde enuers nous, que toute celle des peres terriens enuers leurs enfans: d'autant qu'il
Pſe.27.d.10 Iſa.63.d.16 2.Tim.2.b.13 eſt parfait par deſſus tous les hommes en toute bonté & miſericorde. tellement que s'il ſe pouuoit faire, que tout tant qu'il y a de peres en terre vinſent à perdre toute amour & affection paternelle, & à delaiſſer & abandonner leurs enfans: toutesfois ſi ne nous pourra-il luy iamais faillir, entant qu'il ne ſe peut nier ſoy-meſme. Car nous auons ſa promeſſe, la
Mat.7.b.11. Iſa.49.d.15 quelle il nous a donnee par ſon Fils noſtre Redẽpteur, diſant, Si vous qui eſtes mauuais, auez accouſtumé de bien-faire à vos enfans: combien plus voſtre Pere celeſte qui eſt tout bon? Itẽ par le prophete, La mere pourroit-elle oublier ſes enfans? Et encores iaçoit qu'elle les oubliaſt, ſi ne vous oublieray-ie iamais. Et ſi no⁹ ſommes ſes enfans: cõme vn enfant ne ſe peut retirer en la ſauue-garde d'vn eſtrangier, ſinon en demonſtrant ou la rudeſſe & inhumanité, ou la poureté & foibleſſe de ſon pere: auſsi nous ne pouuõs cercher ſecours d'ailleurs que de noſtre Pere celeſte, ſans le deshõnorer, ou comme poure impuiſſant, ou comme rude & cruel.

37 Et ne deuõs alleguer que nos pechez nous doiuẽt rendre craintifs de no⁹ adreſſer à luy: pource, q̃ quelque bening & debõnaire qu'il ſoit, toutesfois par nos offenſes no⁹ l'auõs irrité contre nous. Car ſi entre les hommes le fils ne ſauroit auoir meilleur aduocat enuers ſon pere lequel il a offencé que ſoy-meſme, quãd en humilité & obeiſſance recognoiſſant ſon forfait il luy viẽt requerir merci, d'autãt que lors vn cœur paternel ne peut mẽtir, qu'il ne ſe flechiſſe & eſmeuue par telles prieres: que fera ce Pere de miſericorde &
2.Cor.1.a.3 Dieu de toute conſolation? N'exaucera-il point les pleurs & gemiſſemẽs de ſes enfans le prians pour eux-meſmes, meſmement puis qu'il les y conuie & exhorte, pluſtoſt qu'il ne fera toutes les requeſtes que ſauroyent faire pour eux tous autres, au refuge deſquels ils ſe retiraſſent, en ſe deffiant & doutant de ſa bonté & clemence? Il nous fait entendre ceſte grande miſericorde paternelle par la parabole, où nous eſt repreſenté le Pere qui n'attẽd point que pardon luy ſoit demãdé de parole par ſon fils, lequel s'eſtoit aliené de luy, auoit
Luc 15.c.20 prodigalement diſsipé ſa ſubſtance & commis enuers luy treſgrãde offenſe: mais il le preuient, le recognoiſt de loin: quand il le voit reuenir par deuers ſoy, luy accourt au deuant, l'embraſſe, le conſole, & le reçoit en grace. Car en nous propoſant en vn homme l'exemple de ſi grande clemence & douceur: il nous a voulu enſeigner combien plus de grace, douceur & benignité nous deuons attendre & eſperer de luy, qui non ſeulement eſt Pere, mais ſur tous les peres treſbon & treſpitoyable, ſi nous venõs nous rendre à ſa miſericorde: encores que nous luy ayons eſté ingrats, rebelles & mauuais enfans. Et afin de nous donner plus de certitude que c'eſt à nous, ſi nous ſommes Chreſtiens, qu'il eſt tel Pere: il n'a pas voulu ſeulement eſtre appellé de nous Pere, mais il a voulu nommémẽt que nous l'appellions Noſtre. Comme ſi nous luy diſions, Pere qui es ſi doux à tes enfans, & ſi bon à leur pardonner, nous tes enfans te requerons, eſtans aſſeurez que tu es noſtre Pere, qui n'as enuers nous affection ne volõté que paternelle: quoy que nous ſoyons indignes d'vn tel Pere, quelque mauuaiſtié qu'ayons euë, ou quelque imperfection ou poureté qui ſoit en nous. Mais pource que noſtre cœur eſt trop eſtroit pour comprendre vne telle infinité de ſa faueur, non ſeulemẽt Ieſus Chriſt nous a eſté donné de luy pour gage & arre de noſtre adoption: mais auſſi il nous en a fait ſon ſainct Eſprit teſmoin, lequel nous donne li-
Gala.4.a.6 berté de crier haut & clair à pleine voix, Abba, Pere. Ainſi, toutesfois & quantes que noſtre laſcheté nous tardera, ſouuienne-nous de le ſupplier qu'en ayant corrigé noſtre foibleſſe qui nous rend craintifs, il nous guide & pouſſe à prier hardiment par ceſt eſprit de magnanimité.

38 Or ce qu'il ne nous eſt point ici baillé doctrine que chacun particulieremẽt l'appelle ſon Pere, mais que pluſtoſt tous en commun l'appellions noſtre Pere: en cela nous ſommes admõneſtez combien doit eſtre fraternelle l'affection des vns enuers les autres, qui ſommes tous enfans d'vn meſme Pere, & par vn meſme droit & titre de ſa pure libera
Mat.23.a.9 lité. Car puis que celuy nous eſt à tous Pere en commun, duquel viẽt tout le biẽ que nous pouuons auoir: nous ne deuons rien auoir tellement ſeparé & diuiſé entre nous, que ne ſoyons preſts de bon courage & en toute liberalité de cœur, de le cõmuniquer mutuellement les vns aux autres, d'autant que meſtier en eſt. Or ſi nous ſommes preſts ainſi que nous deuons eſtre, de nous ſubuenir & aider les vns aux autres: il n'y a rien en quoy nous

puiſ-

puissions plus profiter à nos freres, que si nous les recõmandons à ce tresbon Pere: lequel quãd il nous est propice, rien ne nous defaut. Et certes nous deuõs aussi cela à ce Pere ci. Car comme celuy qui vrayement & de bon cœur aime & desire le bien & honneur d'vn pere de famile, pareillemẽt il aime & procure le bien de toute sa maison: en ceste maniere si nous auons bonne affection à ce Pere celeste c'est bien raison que la monstrions enuers son peuple, sa maison & son heritage, qu'il a tant honnoré, qu'il l'appelle la plenitude de son Fils vnique. Donc l'oraison du Chrestiẽ doit estre ainsi reiglee & compassee, qu'elle soit commune, & comprenne tous ceux qui luy sont freres en Iesus Christ: & non seulement ceux qu'il voit & cognoist auiourd'huy estre tels, mais tous les hommes qui viuẽt sur terre, desquels nous ne sauons point ce que nostre Seigneur a determiné de faire: mais seulement leur deuons desirer tout bien, & en esperer pour le mieux. Combien que nous deuõs auoir en singuliere recõmandation & affection sur tous les autres, les domestiques de la foy: lesquels en toutes choses sainct Paul specialement nous recommande. Et ce sont ceux que cognoissons, d'autant qu'en pouuons iuger, estre presentement des vrais fideles & seruiteurs de Dieu. En somme, toutes nos oraisons doiuent estre tellemẽt communes, qu'elles regardẽt tousiours la communité que nostre Seigneur a mise en son regne & en sa maison. *Ephes. 1. d. 24* *Gal. 6. c. 10*

39 Et toutesfois cela n'empesche que ne puissions particulierement prier & pour nous & pour autres, moyennant que nostre affection ne s'escarte & destourne de la cõsideration du profit & cõseruation de ceste cõmunauté, mais s'y rapporte entieremẽt. Car cõbien qu'ẽ soy telles oraisons soyẽt formees particulieremẽt, toutesfois pource qu'elles tẽdent à ce but, elles ne laissent d'estre cõmunes. Tout ceci facilemẽt se peut entẽdre par vne similitude: Le cõmandement de Dieu de subuenir à l'indigẽce de tous poures, est general. & toutesfois ceux qui à ceste fin font misericorde, & eslargissent de leur bien à ceux qu'ils voyent ou sauent en auoir necessité, y obeissent: nonobstant qu'ils ne donnent pas à tous ceux qui n'en ont pas moindre besoin, ou pource qu'ils ne les peuuẽt tous cognoistre, ou pource qu'ils ne peuuent suffire à tous. En ceste maniere, ceux ne contreuiennent point à la volõté de Dieu, qui regardans & pensans à ceste commune societé de l'Eglise, vsent de telles particulieres oraisons: par lesquelles en particulieres paroles, mais de courage publique & commune affection ils recõmandent à Dieu ou eux ou autres, desquels il leur a voulu de plus pres dõner à cognoistre la necessité. Combien que tout ne soit semblable en oraison & en aumosne. Car nous ne pouuons subuenir de nos biẽs sinon à ceux desquels nous sauons la poureté: mais nous pouuons & deuons aider par oraison ceux mesmes desquels n'auons point la cognoissance, & qui sont esloignez de nous par quelque distance & interualle que ce soit. Ce qui se fait par la generalité des oraisons, en laquelle sont compris tous les enfans de Dieu, au nombre desquels aussi ceux-la sont. A quoy on peut rapporter ce que S. Paul exhorte les fideles de son temps de leuer les mains pures au ciel. car en les aduertissant que la porte seroit fermee à leurs prieres par diuorse, il leur commande de se conioindre & vnir en vray accord. *1. Tim. 2. c. 8*

40 Apres il est dit, Qui es és cieux. Dequoy nous ne deuons entendre ne penser, qu'il soit enclos ou contenu au circuit du ciel. Car Solomon confesse que les cieux ne le peuuent comprendre, & luy par son Prophete dit, que le ciel est son siege, & la terre son marchepied. En quoy il declaire & donne à cognoistre, qu'il n'est point contenu en quelque certain lieu: ains qu'il est par tout & rempliſt toutes choses. Mais pourtant que nostre ignorance & imbecillité d'esprit, ne peut autrement comprendre ne conceuoir sa gloire, puissance, sublimité & hauteſſe: il nous la signifie par le ciel, qui est la chose la plus haute & pleine de gloire & maiesté que nous pouuons contempler. Parquoy, à cause que par tout ou nos sens ont apprehendé quelque chose, ils ont accoustumé de la tenir comme liee: Dieu nous est colloqué par dessus tout lieu, afin que quãd nous le voulons cercher, nous-nous esleuions par dessus tout le sens de nostre ame & de nostre corps. Dauantage, par ceste maniere de parler, il est exempté de toute corruption ou mutation. Finalement il nous est signifié qu'il contient & modere tout le monde par sa puissance. Parquoy, Qui es és cieux, est autant à dire, comme s'il estoit nommé de grãdeur & hauteſſe infinie, d'essence incõprehensible, de puissance inenarrable, d'immortalité eternelle. A ceste cause ce mot nous doit esmouuoir à esleuer nos cœurs & nos esprits, quand nous pensons à Dieu: pour ne rien imaginer de luy charnel ou terrien, & ne le vouloir reigler selõ nostre raison mondaine, ni assuiettir à nos affections. Semblablemẽt il nous doit seruir à confermer en luy nostre fiãce, entãt qu'il nous signifie qu'il gouuerne par sa prouidẽce le ciel & la terre.

La somme est, que sous le nom de Pere, ce Dieu qui nous est apparu en l'image de son fils nous est mis en auant, afin que nous l'inuoquions en certitude de foy: & que non seulemẽt ce nom de Pere, selon qu'il est familier, doit seruir à confermer nostre fiance: mais aussi à retenir nos esprits, afin qu'ils ne soyent point distraits à aucuns dieux incognus ou controuuez: mais plustost qu'estans cõduits par le Fils vniq̃, ils mõtent tout droit à celuy qui est seul Pere des Anges & des hommes. secondement, quãd son throne luy est establi au ciel, que nous sommes aduertis puis qu'il gouuerne le monde, que nous ne venons pas à luy en vain: veu que de son bon gré il a soin de ses creatures. Ceux qui se presentent à luy, *Heb.11.b.6.* dit l'Apostre, doiuent croire qu'il est Dieu: & puis, qu'il est remunerateur à tous ceux qui le cerchent. Iesus Christ approprie ici l'vn & l'autre à son Pere, afin que nostre foy soit arrestee en luy: & secondemẽt q̃ no⁹ soyõs persuadez qu'il ne met pas en oubli nostre salut, veu qu'il daigne biẽ estẽdre sa prouidẽce iusq̃s à nous. Ce sont les principes par lesquels S. Paul nous dispose à biẽ prier. car auant que nous exhorter de descouurir nos requestes à *Philip.4.b.6.* Dieu, il met ceste preface: Ne soyez en souci de rien, le Seigneur est prochain. Dont il ap- *Pse.33.d.18.* pert que ceux qui n'ont point c'est article biẽ resolu, que l'œil de Dieu est sur les iustes, ne font qu'entortiller leurs prieres en eux mesmes, estans en douté & perplexité.

41 La premiere requeste est, Que le Nõ de Dieu soit sanctifié: la necessité de laquelle nous doit bien faire grãd' honte. Car que sauroit-ont pẽser plus vilain, q̃ de voir la gloire de Dieu estre obscurcie, partie par nostre ingratitude, partie par nostre malice? qui pis est, que par nostre orgueil & furies desbordees elle soit abolie, entãt qu'en nous est? Vray est que la saincteté du Nõ de Dieu reluit en despit des iniques: voire, & deussẽt-ils creuer auec leurs desbordemẽs pleins de sacrilege. Et ce n'est point sans cause q̃ le Prophete s'es- *Pse.48.c.11.* crie, O Dieu, selon que ton Nom est cognu, aussi ta louange est estẽdue sur toutes les fins de la terre! Car par tout où Dieu se manifeste, il est impossible que ses vertus ne viennent en auant: assauoir puissance, bonté, sagesse, iustice, misericorde, verité, lesquelles nous rauissent en admiration, & incitent à celebrer sa louãge. Parquoy d'autant qu'on rauit ainsi outrageusemẽt à Dieu sa saincteté en terre, si nous ne la pouuõs maintenir comme il seroit à desirer, c'est pour le moins que nous ayons soin de prier Dieu qu'il la maintiẽne. La somme est, que nous demandions que l'honneur soit rendu à Dieu tel qu'il en est digne, que les hommes ne parlent & ne pensent iamais de luy qu'auec vne singuliere reuerence: à laquelle s'oppose le mespris, qui emporte profanation: lequel vice a touſiours esté par trop commun au mõde. cõme encore auiourd'huy il y a trop la vogue. Et c'est dont vient la necessité de faire ceste requeste: laquelle seroit superflue s'il y auoit en nous quelque pieté. Or si le nom de Dieu est deüment sanctifié, lors qu'estãt separé de tous les autres il est exalté en gloire: non seulement il nous est ici commãdé de prier Dieu qu'il le conserue entier de toute ignominie & mespris: mais qu'il dõte & abbaisse tout le monde à l'hõnorer & venerer comme il appartient. Car comme ainsi soit que Dieu se declaire à nous partie en sa parole, partie en ses œuures: il n'est pas deüment sanctifié de nous, si nous ne luy rendons en tous les deux ce qui est sien: & ainsi, que nous embrassions tout ce qui procede de luy, & que sa rigueur ne soit pas moins prisee & louee entre nous que sa clemẽce: veu qu'en la diuersité de ses œuures il a par tout imprimé certaines marques de sa gloire, lesquelles à bon droit doyuẽt tirer louange de toutes lãgues. En ce faisant l'Escriture obtiendra pleine authorité enuers nous: & quoy qu'il aduiẽne, rien n'empeschera que Dieu ne soit benit comme il merite, en tout le cours du gouuernement du monde. La requeste aussi tend à ce but, que toute impieté laquelle polluë ce sainct & sacré Nom, perisse: que toutes detractions & murmures, & aussi les moqueries qui obscurcissent ou diminuent ceste sanctification, soyent exterminees: & que Dieu en reprimant & mettãt sous le pied tels sacrileges, face que sa Maiesté croisse iournellement en plus grand lustre.

42 La secõde requeste est, Que le royaume de Dieu aduiẽne: laquelle, cõbien qu'elle ne contienne rien de nouueau ou separé d'auec la premiere, toutesfois elle n'en est pas distinguee sans raison. Car si nous pensons bien à nostre tardiueté & rudesse, il est besoin que nous ayons les oreilles battues souuent, de ce qui nous doit estre tant & plus notoire. Apres donques qu'il nous a esté ordonné de prier Dieu, qu'il abbate & finalement destruise tout ce qui souille son sacré Nom: vne seconde demande pareille & du tout conforme est adiousteé, Que son regne aduienne. Or combien que nous ayons exposé ailleurs & defini la nature de ce royaume: ie repeteray ici en bref que Dieu est tenu pour Roy, quãd les hommes renonçãs à eux-mesmes, & mesprisans le mõde & ceste vie terrestre, s'adonnent à la iustice de Dieu pour aspirer à la vie celeste. Ainsi il y a deux parties

de ce

de ce regne : c'est que Dieu corrige & abbate par la vertu de son Esprit toutes cupiditez de la chair, lesquelles se dressent à grand' foule pour batailler contre luy. secondement qu'il plie & forme tous nos sens, pour les assuiettir à son empire. Pourtãt quiconque veut tenir bon ordre en ceste requeste, il faut qu'il commence par soy, desirãt d'estre purgé de toutes corruptions qui troublent en son cœur l'estat paisible du regne de Dieu, & en infectẽt la pureté. Au reste, pource que la parole de Dieu est comme son sceptre royal, il nous est ici ordonné de prier, qu'il assuiettisse les esprits & les cœurs de tous à vne obeissance volontaire d'icelle. Ce qui se fait, quand il les touche & esmeut d'vne inspiration secrette, pour leur faire cognoistre quelle est la vertu de sa parole, afin qu'elle ait sa preeminence, & soit tenue en tel degré d'honneur qu'elle merite. Apres nous pourrons descendre aux meschans, qui resistent à son empire auec obstination & fureur desesperee. Dieu donc dresse son royaume en abbaissant tout le mõde : mais en diuerses sortes, c'est qu'il domte les appetis desordonnez des vns, & rompt & brise l'orgueil des autres, d'autãt qu'il est indomtable. Nous auons à desirer que cela se face chacun iour, afin que Dieu recueille des Eglises de toutes les parties du monde, qu'il les multiplie en nombre, qu'il les enrichisse de ses dons, qu'il y establisse bon ordre : & à l'opposite qu'il renuerse tous les ennemis de sa pure doctrine, qu'il dissipe leurs conseils & abbate leurs efforts. Dont il appert, que non sans cause il nous est commandé d'auoir en recommandation l'accroissement continuel du regne de Dieu: veu que iamais l'estat des hommes ne va si bien, que toutes souilleures de vices soyent bien purgees entre eux, & qu'il y florisse pleine integrité. Or la perfection s'estend au dernier aduenement de Iesus Christ, auquel Dieu sera tout en toutes choses, comme dit sainct Paul. Ainsi ceste priere nous doit retirer de toutes les corruptions du monde, lesquelles nous separent de Dieu à ce que son regne n'ait sa vertu & vigueur en nous. Elle doit aussi enflamber en nous vn desir & effort de mortifier nostre chair: finalement nous instruire à porter patiemment la croix : veu que Dieu veut que son royaume soit auancé par tels moyens. Et ne nous doit fascher que l'homme exterieur soit corrompu, moyennant que l'interieur soit renouuellé. Car la condition du royaume de Dieu est telle, qu'en nous voyant assuiettis à sa iustice, il nous face participans de sa gloire. Cela se fait quand il donne iournellement lustre à sa verité pour dechasser & faire euanouir, voire abolir du tout les mensonges & tenebres de Satan & de son regne: & puis quand il garde les siens, les adresse en toute droiture par son sainct Esprit, & les cõferme à perseuerer en bien : à l'opposite, quand il ruine les meschantes conspirations de ses ennemis, escarte leurs embusches & fraudes, preuient leur malice & abbat leur rebellion, iusqu'à ce qu'il deface du tout par l'Esprit de sa bouche l'Antechrist, & qu'il extermine toute impieté par la clarté de son aduenement. 1. Cor. 15. d. 28

43 La troisieme requeste est, Que la volõté de Dieu soit faite en la terre comme au ciel: ce qui depend bien de son regne, & n'en peut estre separé: toutesfois si n'est-il pas adiousté en vain, à cause de nostre rudesse, laquelle n'apprehende pas aisément ne si tost, qu'emporte ce mot, que Dieu regne au monde. Parquoy il n'y aura point de mal de prendre ceci comme par forme d'exposition, que lors Dieu sera Roy du monde, quand tous serõt rengez sous sa volonté. Or il n'est pas ici question de sa volonté secrette, par laquelle il dispose toutes choses, & les ameine à telle fin que bon luy semble. car quoy que Satan & les iniques s'escarmouchent & se dressent impetueusemẽt contre luy, toutesfois il a son conseil incomprehensible, par lequel non seulement il fait destourner tous leurs efforts, mais les amener au ioug, & faire par eux ce qu'il a decreté. Or ici il nous faut entendre vne autre volonté de Dieu: assauoir celle qui nous appelle à vne obeissance volontaire. Pourtant le ciel est notamment accomparé à la terre: pource que les Anges seruent de leur bon gré à Dieu, & sont attentifs à executer ses commandemẽs, selon qu'il est dit au Pseaume. Il nous est donc commandé de prier, que comme il ne se fait rien au ciel sinon ce que Dieu a ordonné, & que les Anges se reiglent paisiblement à toute droiture, aussi que la terre soit mattee, & que toute contumace & peruersité y soit abbatue, à ce qu'elle soit suiette à l'empire de Dieu. En demãdant ceci nous auons à renoncer à tous desirs de nostre chair. car quiconque ne resigne & submet du tout ses affections à Dieu, il s'oppose entant qu'en luy est, à la volonté d'iceluy: veu que tout ce qui procede de nous est vicieux. Ainsi par ceste priere nous sommes induits à renoncer à nous-mesmes, à ce que Dieu nous gouuerne selon son bon plaisir. Et non seulement cela, mais aussi qu'en reduisant à neant nostre naturel peruers, il cree en nous esprits & courages nouueaux, à ce que nous ne sentions nul mouuement de cupidité qui luy soit rebelle: mais que nous ayons vn cõsentement entier Psc. 103. d. 20

auec sa volonté. En somme, que nous ne vueillions rien de nous-mesmes : mais que son Esprit conduise nos cœurs, & qu'il nous enseigne au dedans d'aimer ce qui luy plaist, & hair ce qui luy desplaist. dont il s'ensuit aussi, qu'il casse & aneãtisse tous appetis qui repugnent à sa volonté. Voila les trois premiers articles de l'Oraison: ausquels il nous conuiẽt auoir la seule gloire de Dieu deuant les yeux, oubliãs tout regard de nous-mesmes, & ne pensans point à nostre profit, lequel nous en reuient tresample : mais si ne le faut-il point cercher. Or combien que toutes ces choses aduiendront indubitablement en leur temps, encore que nous n'y pensions point, & que ne les desirions ne demãdions: si nous les faut-il toutesfois souhaiter & requerir. Et il nous est grand besoin d'en faire ainsi, pour declarer & attester par ce moyen que nous sommes seruiteurs à Dieu, seruans à son honneur comme de nostre maistre & pere, entant qu'en nous est, & y estans adõnez. Parquoy tous ceux qui ne sont point touchez d'vne telle affection d'auãcer la gloire de Dieu, pour prier que son Nom soit sanctifié, que son regne aduienne, & sa volonté soit faite, ne meritent pas d'estre tenus du nombre des enfans & seruiteurs de Dieu. Et cõme ces choses aduiẽdront maugré qu'ils en ayent, aussi ce sera à leur ruine & confusion.

44 S'ensuit la secõde partie de l'Oraison, en laquelle nous descẽdons à ce qui nous est vtile. non pas qu'en laissant la gloire de Dieu à part, ou la mettãt sous le pied (à laquel-
1.Cor.10.g.31. le tesmoin sainct Paul, nous deuons rapporter nostre boire & manger) nous demandions seulement ce qui nous est profitable: mais selon que desia nous auons aduerti, la diuersité est telle, qu'aux trois premieres requestes il nous rauit du tout à soy, pour mieux esprouuer l'honneur que nous luy portons, puis il nous ottroye de penser aussi à ce qui nous est expedient : toutesfois auec tel si, que nous ne desirions rien sinon afin qu'en tous les benefices qu'il nous eslargit, sa gloire soit tant mieux eselarcie, veu qu'il n'y a rien plus equitable que de viure & mourir à luy. Au reste, en ceste requeste nous demãdons à Dieu les choses qui nous concernent, & qui subuiennẽt à nos necessitez. Et par icelles nous demandons de Dieu generalement, tout ce dont nostre corps a besoin pour son vsage, sous les elemens de ce monde. Non pas ce seulement dont nous soyons nourris & vestus, mais tout entierement ce que Dieu sait & cognoist nous estre bon & vtile, afin que nous puissions vser des biens qu'il nous donne, en bonne paix & tranquillité. En somme, par ceste petition nous-nous baillons à luy comme en charge, & nous mettons en sa prouidence, pour estre de luy nourris, entretenus & conseruez. Car ce tresbon Pere n'a point en desdain de prendre mesme nostre corps en sa protection & sauue-garde : afin d'exercer nostre foy en ces basses & petites choses, quãd nous attendons de luy tout ce qu'il nous faut, iusques à vne miette de pain & vne goutte d'eau. Certes nostre peruersité est telle, que nous-nous soucions tousiours beaucoup plus de nostre corps que de nostre ame. Et pourtant plusieurs qui s'osent bien fier à Dieu pour leur ame, ne laissent point d'auoir solicitude pour leur corps, & tousiours doutent dequoy ils viuront, & dequoy ils seront vestus: & s'ils n'ont tousiours en main abondance de blé, de vin & d'autre prouision, ils tremblẽt de peur d'auoir faute. C'est ce que nous auons dit, que ceste ombre de nostre vie corruptible nous est en beaucoup plus grande estime, q̃ l'immortalité eternelle. D'autrepart, ceux qui par certaine fiance en Dieu se sont desmis de toute solicitude de leurs corps, pareillement ils attendent de luy en asseurance les choses plus grandes, mesme salut & vie eternelle. Ce n'est pas donc vne legiere exercitation & de petite importance pour nostre foy, qu'esperer de Dieu les choses qui ont accoustumé de nous tant faire soucier & tormenter. Et auons beaucoup profité, quand nous sommes deliurez de ceste infidelité, laquelle est quasi enracinee iusques aux oz de tous les hommes. Ce qu'aucuns transferent ceci au pain supersubstantiel, il ne me semble pas fort conuenable à la sentence de Iesus Christ. & mesme, si en ceste vie fragile & caduque nous n'attribuions à Dieu office de Pere nourricier, l'oraison manqueroit & seroit comme rompue en partie. La raison qu'ils amenent est trop profane: c'est qu'il n'est point conuenable que les enfans de Dieu, qui doyuent estre spirituels, non seulement appliquent leurs desirs aux choses terrestres, mais y enueloppent aussi Dieu auec eux. voire, comme si sa benediction & faueur paternelle ne reluisoit pas mesme au boire & manger qu'il nous donne: ou qu'il fust escrit en vain, que le seruice que nous luy rendons, a les promesses tant de la vie presente que de celle qui est à ve-
1.Tim.4.c.8 nir. Or combien que la remission des pechez soit plus precieuse que la nourriture des corps : toutesfois Iesus Christ a mis en premier lieu ce qui estoit le moindre, pour nous esleuer peu à peu aux deux requestes suyuantes, lesquelles sont speciales pour la vie celeste. En quoy il a supporté nostre tardiueté. Or il nous ordonne de prier pour nostre pain quo-

quotidien, afin que nous soyons contens de la portion que le Pere celeste distribue à chacun: & que nous ne pourchassions nul gain par artifices ou finesses illicites. Cependant nous auõs à noter, que le pain est fait nostre par titre de donation: veu qu'il n'y a ni industrie ne labeur, comme dit Moyse, qui nous puisse rien acquerir, si la benediction de Dieu ne s'eslargit sur nous: mesmes que nulle quantité de viures ne nous profiteroit rien, si elle ne nous estoit tournee en aliment par la bonté de Dieu. Dont il s'ensuit que ceste sienne liberalité n'est pas moins necessaire aux riches qu'aux poures: veu qu'ayãs leurs greniers & caues bien remplies, ils defaudroyent comme secs & vuides, si sa grace ne leur donnoit à iouir de leur pain. Ce mot d'Auiourd'huy ou Iournellemẽt (cõme il est en l'autre Euangeliste) item ce mot de Quotidien, doyuent seruir à brider toute cupidité desordõnee des choses transitoires, à laquelle nous sommes trop bouillans: & sur tout d'autant qu'elle attire d'autres maux auec soy. c'est que si nous auõs abõdance, nous la reiettons à l'abãdon en volupté, delices, parades, & autres especes de superfluité & dissolutiõ. Parquoy il nous est ordonné de requerir seulement ce qui suffist à nostre necessité, comme au iour la iournee: & auec telle fiãce que quand le Pere celeste nous aura auiourd'hui nourris, il ne nous oubliera non plus demain. Parquoy quelque affluence de biens ou grãde prouision & felicité que nous ayons, encore que tous nos greniers & celliers soyent pleins, il nous faut tousiours neantmoins demander nostre pain quotidien, pensans & estãs pleinement persuadez que toute substance n'est rien, sinon d'autant que nostre Seigneur la rend fertile & vertueuse en espãdant sa benediction dessus: & que celle mesme qui est en nostre main, n'est point nostre, sinon d'autant qu'il plaist à Dieu d'heure en heure nous en departir & donner l'vsage. Et pource que l'arrogãce des hommes ne se laisse point aisément persuader cela, le Seigneur tesmoigne qu'il en a baillé vn exemple notable pour tout iamais, en repaissant au desert son peuple de la Mãne, afin de nous aduertir que l'homme ne vit pas du pain seulement, mais plustost de la parole sortant de sa bouche. Par laquelle sentence il signifie que c'est sa seule vertu, par laquelle sont sousteneues & les vies & les forces: combien qu'icelle nous soit dispensee sous elemens corporels. Comme aussi par le contraire il nous le demonstre, quand il brise la force du pain, tellement que ceux qui mãgent languissent de famine: & oste la substance à l'eau, tellement que ceux qui boyuent dessechẽt de soif. Et ceux qui non contens de leur pain quotidien, mais ayans le cœur à cupidité & auarice, & desirans infinité: ou ceux qui se reposans en leur abondance, & se confians en leurs richesses, font neantmoins ceste demande à Dieu: ils ne font que se moquer de luy. Car les premiers luy demandent ce qu'ils ne voudroyẽt point auoir obtenu, & qu'ils ont en abomination, c'est à dire leur pain quotidien seulement: & tant qu'ils peuuent ils luy celent & dissimulent leur auarice & conuoitise, au lieu que la vraye oraison luy doit declairer & ouurir tout le cœur. Et les seconds luy demandent ce qu'ils n'attendent ni esperent de luy: car ils le pensent desia auoir chez eux. En ce que nous disons le pain Nostre, apparoist & se donne à cognoistre plus amplement la grace & benignité de Dieu: laquelle fait nostre ce qui ne nous estoit nullement deu. Combien que ie ne repugne pas fort à ceux qui pensent que par ce mot est signifié le pain qui soit gagné par nostre iuste labeur, sans detriment d'autruy, & sans aucune fraude: pource que tout ce qui est acquis iniquement, n'est iamais nostre. En ce qu'il est dit, Donne nous: c'est pour nous signifier, que de quelque part ou par quelque moyen que nous l'ayons, c'est tousiours le pur & gratuit don de Dieu: combien qu'il nous soit aduenu par le trauail de nos mains, ou par nostre art & industrie, ou par quelconque autre forme que ce soit.

Leuit.26.c.20

Deut.8.a.3. Mat.4.a.4 Leui.26.c.26.

45 Il s'ensuit, Quitte nous nos offenses, ou nos dettes, en laquelle requeste & en la prochaine, Iesus Christ a compris tout ce qui concerne le salut de nos ames. comme aussi l'alliance spirituelle que Dieu a traittee auec son Eglise, cõsiste du tout en ces deux membres: c'est d'escrire sa Loy en nos cœurs, & d'estre propice à nos iniquitez. Ici nostre Seigneur Iesus commence par le pardon: puis il adiousterа la seconde grace, que Dieu nous defende par la vertu de son Esprit, & nous soustiẽne par le secours d'iceluy, à ce que nous persistions inuincibles contre toutes tentations. Or en nommant les pechez Dettes, il signifie que nous en deuons la peine: & nous seroit impossible d'en satisfaire, si nous n'en estions deliurez par ceste remission, qui est vn pardon de sa misericorde gratuite, en ce qu'il luy plait liberalement effacer nos dettes, n'en receuant aucun payement, mais en se satisfaisant de sa propre misericorde en Iesus Christ, lequel s'est vne fois liuré pour nous en recompense de tous nos forfaits. Pourtant tous ceux qui se confient d'appaiser Dieu par leurs merites, ou ceux qui cuident acquerir pardon d'ailleurs, & qui veulent se rache-

Ierе.31. f. 33. & 33.a.8.

Rom.3.c.24.

ter par telles satisfactions, ne peuuent cõmuniquer à ceste remission gratuite: & en priant en ceste façon, ne font que soussigner à leur accusation, mesme ratifier leur cõdamnation par leur tesmoignage propre. Ils se confessent estre detteurs s'ils ne sont acquittez par remission gratuite: laquelle toutesfois ils n'acceptent pas, mais plustost la reiettent en ingerãt leurs merites & satisfactions. car en ce faisant ils n'implorent pas sa misericorde, mais se veulent acquitter en son iugemẽt. Quãt à ceux qui se forgent par songes vne telle perfection, qui nous exempte de ceste necessité de supplier pour obtenir pardon, qu'ils ayent tels disciples qu'ils voudront: moyennant qu'on sache qu'ils arrachent à Iesus Christ tous ceux qu'ils acquierent à eux, veu que luy en induisant les siens à confesser leur coulpe, ne reçoit ni aduouë que les pecheurs. non pas qu'il nourrisse les fautes par flatterie, mais pource qu'il sait que les fideles ne sont iamais tellemẽt despouillez des infirmitez de leur chair, qu'ils ne soyent tousiours redeuables au iugement de Dieu. Il est bien à souhaitter, qu'en nous estans acquittez de tous deuoirs nous puissions vrayement nous congratuler deuant Dieu, que nous sommes purs de toutes macules: & nous y faut trauailler tant qu'il est possible. Mais puis qu'il plaist à Dieu de reformer peu à peu son image en nous, en sorte qu'il demeure tousiours quelque contagion en nostre chair, il n'a pas fallu laisser ce remede. Or si Iesus Christ, selon l'authorité à luy donnee par le Pere, nous commande d'auoir tout le cours de nostre vie refuge à demander pardon de nos defauts: qui est-ce qui pourra porter ces nouueaux docteurs & follets, qui sous ombre d'vn fantosme de saincteté parfaite, s'efforcent d'esblouir les yeux des simples, leur faisant accroire qu'ils sont purs de toute offense? ce qui n'est autre chose, tesmoin sainct Iean, que faire Dieu menteur. Ces brouillons par vn mesme moyen deschirent par pieces l'alliance de Dieu, en laquelle nostre salut est contenu: car de deux articles ils en raclent l'vn, & en ce faisant la renuersent du tout, estans non seulement sacrileges en ce qu'ils separent des choses tant coniointes, mais aussi meschans & cruels, accablans les poures ames de desespoir: qui plus est, estans desloyaux à eux-mesmes, & à leurs semblables, d'autant qu'ils cerchent à s'endormir en vne stupidité, laquelle contrarie directement à la misericorde de Dieu. Quant à ce qu'ils obiectent, qu'en desirant l'aduenement du royaume de Dieu nous requerons aussi l'abolition des pechez, c'est vne sophisterie trop puerile: pource qu'en la premiere table de l'Oraison nous sommes induits à cercher la perfection souueraine, ici nostre infirmité nous est proposee. Ainsi les deux s'accordent tresbien: c'est qu'en aspirant où nous pretẽdons, nous ne mesprisions point les remedes que necessité requiert. Et nous demandons finalement ceste remission nous estre faite, comme nous remettons à nos detteurs: c'est à dire, comme nous pardõnons à ceux qui nous ont fait aucun tort ou iniure: & nous ont offensé ou en faits ou en dits. Non pas que nous pardõnions & remettions la coulpe du peché: ce qui appartient à Dieu seul. mais le pardon & la remission qu'il nous faut faire, est d'oster volontairement de nostre cœur toute ire, haine, desir de vengeance: & de mettre en oubli toute iniure & offense qui nous ait esté faite, sans garder aucune maluueillance contre personne. Parquoy nous ne deuons demander à Dieu remission de nos pechez, si aussi de nostre part nous ne remettõs, en la maniere q̃ dit a esté, à tous ceux qui nous ont offensez, ou qui nous offensent. Et si nous retenons quelque haine en nostre courage, gardons aucune affection de vẽgeance, ou pensons cõment nous pourrons nuire à nos ennemis, mal-faicteurs ou maluueillãs: & mesmes si nous ne nous efforçõs de tout nostre pouuoir de reuenir en grace auec eux, nous recõcilier à eux, auoir paix, amour & charité auec eux, leur faire tout seruice & plaisir: nous requerons à Dieu en ceste priere, qu'il ne nous face point remission de nos pechez. Car nous requerons qu'il la nous face, comme aussi nous la faisons aux autres. Et cela est demander qu'il ne la nous face point, si nous ne la faisons. Ceux donc qui sont tels, qu'obtiennent-ils par leur demande, sinon plus grieue damnation? Finalement, il nous faut noter que ceste condition, Qu'il nous remette, comme nous remettons à nos detteurs: n'est pas mise & adiousteé, pourtant que par la remission que nous faisons aux autres, nous meritions aussi que nostre Seigneur nous remette: mais en ce mot il a seulement voulu soulager l'imbecillité de nostre foy. Car il a adiousté cela comme vn signe, par lequel nous fussions confirmez, qu'aussi certainement de luy nous est faite remission des pechez: comme nous sauons certainemẽt qu'elle est de nous faite aux autres, quand nostre cœur est entierement vuide & purgé de toute haine, enuie, maluueillãce & vengeance. Et dauantage, il a voulu monstrer par ce mot, qu'il reiette du nombre de ses enfans ceux qui enclins à se venger & difficiles à pardonner, sont obstinez en leurs inimitiez: & qui gardans leur mauuais cœur & indignation cõtre leur prochain,

1. Iean 1. d. 10.

Isa. 43. d. 25.

prient

prient à Dieu qu'il vueille laisser & oublier la sienne enuers eux: afin que ceux-la ne soyẽt si hardis de l'inuoquer pour leur Pere. Comme aussi Iesus Christ l'a notamment exprimé en sainct Luc.

46 La sixieme requeste, comme nous auons dit, respond à la promesse que Dieu nous a dõnee & faite, d'imprimer sa Loy en nos cœurs. Mais pource que nous ne pouuõs pas seruir Dieu sans batailler continuellement, voire auec grans efforts & difficiles: nous requerons ici qu'il nous munisse d'armes fortes, & defende de son secours, à ce que nous soyons suffisans pour obtenir victoire. En quoy nous sommes aduertis, que non seulemẽt nous auõs besoin d'estre amollis, pliez & formez par la grace du sainct Esprit à l'obeissance de Dieu: mais aussi d'estre fortifiez par son aide pour estre rendus inuincibles tãt contre les embusches de Satan, que contre ses alarmes. Or il y a plusieurs & diuerses manieres de tentations. Car toutes les mauuaises conceptions de nostre entendement, nous induisantes à trãsgresser la Loy, lesquelles ou nostre cõcupiscence nous suscite, ou le diable esmeut en nous, sont tentations. Et les choses qui de leur nature ne sont point mauuaises: toutesfois par l'astuce du diable nous sont faites tentations, quand elles nous sont mises deuant les yeux, afin que par leur obiect nous soyons retirez & declinions de Dieu. Et de ces dernieres tentations les vnes sont à dextre, les autres à seneſtre. A dextre, comme richesses, puissance, honneurs, & autres telles: lesquelles bien souuẽt par l'apparẽce du bien & clairté qu'elles se monstrẽt auoir, esblouissent la veuë des hommes: & par leur douceur les enyurẽt, pour leur faire oublier Dieu. A seneſtre, comme poureté, ignominie, mesprisemət, afflictions, & autres semblables: pour la dureté & difficulté desquelles ils se descõfortent, perdent tout courage, laissent toute fiance & esperance, & finalement soyent du tout alienez de Dieu. Or par ceste sixieme demande, nous requerons à Dieu nostre Pere, qu'il ne nous permette point succomber en ces tentations, lesquelles batailleñt contre nous: tant celles que nostre concupiscence produit en nous, que celles qui nous sont proposees du diable. mais que plustost de sa main il nous sousti enne & fortifie: afin qu'en sa vertu nous puisions estre fermes, & consister contre tous les assauts du malin ennemi, quelques pensees qu'il induise en nos entendemens. Et que nous tournions à bien tout ce qu'il nous propose d'vne part & d'autre: c'est à dire, que ne nous esleuions point pour aucune prosperité, & que ne nous desconfortions ne desesperions pour aucune aduersité. Toutesfois nous ne prions pas ici que nous ne sentions aucunes tentations, desquelles il nous est grandement besoin que nous soyons plustost esueillez, picquez & stimulez, afin que ne soyons par trop paresseux & endormis. Car Dauid pour neant ne souhaittoit pas d'estre tenté de nostre Seigneur. & nostre Seigneur ne tẽte pas tous les iours les siens sans cause, les chastiant pour leur enseignement, par ignominie, poureté, tribulatiõs & autres especes de croix. Mais Dieu tẽte en vne sorte, & le diable en vne autre. Car le diable tẽte pour perdre, pour damner, pour confondre, pour abysmer. Au contraire, Dieu tente pour prendre l'experience de la syncerité de ses seruiteurs, en les esprouuãt: & pour augmẽter leur force spirituelle, pour mortifier, purger & brusler leur chair en l'exerçant: laquelle si elle n'estoit en ceste maniere reprimee, s'escarmoucheroit & se rebelleroit outre mesure. Dauantage, le diable assaut en trahison & au despourueu, pour opprimer auant qu'on y pense. mais Dieu ne nous laisse point tenter outre ce que nous pouuons: ainsi fait bonne issue auec la tẽtation, afin que nous puisiõs soustenir & porter tout ce qu'il nous enuoye. Il n'y a pas grãd interest, d'entendre par le nom du Malin, le diable ou le peché: car Satan est l'aduersaire qui machine nostre ruine: le peché est les armeures, desquelles il vse pour nous opprimer & meurtrir. Nostre requeste dõc est telle, que nous ne soyõs point veincus ni opprimez par aucunes tẽtations: mais que par la vertu de nostre Seigneur, nous consistions forts & fermes contre toutes puissances contraires, qui est ne succomber point aux tentations: afin qu'estãs receus en sa sauue-garde & asseurez par sa protection & defense, nous soyons veinqueurs par dessus le peché, la mort, les portes d'enfer, & tout le regne du diable. ce qui est estre deliuré du malin. Parquoy il faut ici diligemment noter, qu'il n'est point en nostre puissance de venir en combat contre le diable, si fort & si grãd batailleur, ne de soustenir ses assauts, & resister à sa violence. car autremẽt en vain, ou par moquerie nous demãderions à Dieu, ce que nous auriõs de nous-mesmes. Certes ceux qui en fiãce d'eux-mesmes, se preparent à batailler cõtre luy, n'entendent pas bien à quel ennemi ils ont à faire, ne combien il est fort & rusé à la guerre, ne commẽt il est bien armé de toutes pieces. Maintenant nous demandons estre deliurez de sa puissance, comme de la gueule d'vn lion furieux & affamé: estans prests d'estre incontinent desmembrez par ses ongles

Iaq.1.a.2, & b.14
Mat.4.a.13
1.Thes.3.b.36
Iaq.1.a.2
Psean.26.a.2
Gen.22.a.2
Deut.8.a.2. & 13.a.3
1.Cor.10.c.13.
1.Pier.2.b.9
1.Pier.5.c.8

& par ſes dents, & finalement engloutis par luy, ſi noſtre Seigneur eſt quelque peu eſloi-
Pſe.60.b.14 gné de nous: eſtãs neãtmoins certains, que ſi le Seigneur eſt preſent à noſtre aide, & combat pour nous ſans noſtre force, en ſa vertu nous ferons vertu. Que les autres ſe confient comme ils voudrõt, de leur franc & liberal-arbitre, & de la puiſſance qu'ils penſent auoir d'eux-meſmes: de noſtre coſté il nous doit biẽ ſuffire, que par la ſeule vertu de Dieu nous conſiſtons, & pouuõs tout ce que nous pouuons. En ceſte requeſte ſont compriſes plus de choſes qu'il ne ſemble en apparẽce. Car ſi l'Eſprit de Dieu eſt noſtre vertu pour batailler contre Satan, nous ne pourrõs iamais obtenir victoire, que premierement nous ne ſoyõs à deliure de l'infirmité de noſtre chair, eſtans remplis de la force d'iceluy. Parquoy en demandant d'eſtre deliurez de Satan & de peché, nous requerons que nouuelles graces de Dieu nous ſoyent augmentees aſsiduellement: iuſques à ce qu'eſtans paruenus à la perfection, nous puiſſions triompher contre tout mal. Il ſemble à d'aucuns qu'il n'y ait nul propos de requerir à Dieu, qu'il ne nous induiſe point en tẽtation: veu que c'eſt choſe cõtrai-
Iaq.1.c.13 re à ſa nature, teſmoin S. Iaques, de tenter perſonne: mais deſia la queſtion a eſté ſoluë en partie: c'eſt qu'à propremẽt parler, noſtre cupidité eſt cauſe de toutes tentatiõs, deſquelles nous ſommes veincus: & pourtãt, que la coulpe nous en doit eſtre imputee. Et de fait, S. Iaques ne veut autre choſe, ſinon monſtrer que c'eſt en vain & iniuſtement que nous taſchons de reietter ſur Dieu les vices, deſquels nous-nous ſentons coulpables. Au reſte, cela n'empeſche pas que Dieu, quand bon luy ſemble, ne nous aſſuiettiſſe à Satan, qu'il nous precipite en ſens reprouué & en cupiditez enormes: & par ce moyẽ nous pouſſe en tentation d'vn iugement iuſte, mais occulte & caché: pource que ſouuent la cauſe de ce que Dieu fait, eſt incogneuë aux hommes, laquelle luy eſt certaine. Dont ie conclu, que ceſte façon de parler n'eſt pas impropre, ſi nous ſommes biẽ perſuadez que ce ne ſont pas menaces de petis enfans, quand il denonce tant de fois qu'il exerce ſon ire & ſa vengeãce ſur les reprouuez, en les frappant d'aueuglement & de dureté de cœur.

47 Ces trois dernieres requeſtes, par leſquelles nous recommandons à Dieu nous & toutes les choſes qui nous concernent, monſtrent euidemment ce que nous auons deuant dit: que les oraiſons des Chreſtiens doyuent eſtre communes & tẽdantes à l'edification & profit general de l'Egliſe, & à l'auãcement publique de la communion des fideles. Car par icelles requeſtes, nul ne demande qu'il luy ſoit donné à part: mais tous en cõmun nous requerons noſtre pain, que nos pechez nous ſoyent remis, que ne ſoyons induits en tentation, mais que ſoyons deliurez du malin. Apres toutes les requeſtes eſt adiouſtee la cauſe dont procede ſi grãde audace de demãder, & fiance d'obtenir. Laquelle cauſe, combien qu'elle ne ſoit point exprimee aux liures Latins, neãtmoins eſt tellement conuenable à ce lieu, qu'elle ne doit point eſtre omiſe: c'eſt que, Le regne, la puiſſance & la gloire appartiennent à Dieu és ſiecles des ſiecles, & en ceci nous auons vn ferme & tranquille repos pour noſtre foy. Car ſi nos oraiſons deuoyent eſtre recommãdees à Dieu pour noſtre dignité: qui ſeroit celuy qui oſeroit ſeulement ouurir la bouche deuant luy? Maintenant combien que ſoyons plus que miſerables, plus qu'indignes, & n'ayons du tout rien pour nous priſer enuers Dieu: toutesfois nous aurons touſiours cauſe de prier, & ne perdons iamais noſtre cõfiance, puis qu'à noſtre Pere ne peut eſtre oſté le regne, la puiſſance & la gloire. Finalemẽt pour cõclurre l'oraiſon, eſt mis Amen. En quoy eſt exprimee l'ardeur du deſir que nous auons d'obtenir toutes les demandes qu'auons faites à Dieu. Et auſſi eſt confermee noſtre eſperance, que tout ce qu'auõs prié nous eſt accordé, & certainement ſera parfait: car il nous eſt promis de Dieu, qui ne peut mentir en ſes promeſſes. Et cela conuient à ce que nous auons ci deſſus allegué, Seigneur, fay ce que nous demandrons à cauſe de ton Nom, & non pas pour l'amour de nous ou de noſtre iuſtice. Car les ſaincts parlans ainſi, non ſeulement monſtrent à quelle fin ils prient, mais auſsi ſe confeſ-
? R. ſent eſtre indignes de riẽ impetrer, ſi Dieu ne preuoit la raiſon d'y eſtre induit en ſoy-meſme: & pourtant que toute leur fiance eſt en la ſeule bonté de Dieu, laquelle il a de nature.

48 Nous voyons tout ce que nous deuõs, & qu'entierement auſſi nous pouuons demander à Dieu, eſtre deſcrit & cõtenu en ceſte oraiſon, reigle & formulaire de prier qui nous a eſté baillee par noſtre bon Maiſtre Ieſus Chriſt. Lequel par le Pere nous a eſté or-
Mat.17.a.5. dõné Docteur: & lequel il veut eſtre ſeul eſcouté & obei. Car il a touſiours eſté ſa Sapiẽce eternelle, entãt qu'il eſt Dieu: & entant qu'il a eſté fait homme, il a eſté ſon grand ambaſſadeur & meſſager donné aux hommes. Et tellement eſt ceſte oraiſon parfaite, que toute autre choſe qu'on y adiouſte, laquelle ne s'y peut rapporter, eſt contre Dieu, & ne nous ſera iamais ottroyee de luy. Car ici il nous a declairé tout ce qui luy eſt agreable, tout ce

qu

qui nous est necessaire,& tout ce qu'il nous veut donner.Parquoy tous ceux qui veulent aller plus auant, & qui presument de requerir autre chose à Dieu, qui ne soit comprise & entendue en ceste oraison:premierement ils veulent adiouster du leur à la Sapience de Dieu:qui est vn grãd blaspheme. Secõdement ils ne se contentent point de la volonté de Dieu,& ne se contiennent sous icelle. Tiercemẽt ils ne serõt point exaucez, d'autãt qu'ils ne priẽt point en foy.Or qu'ils ne puissent point ainsi prier en foy,il est tresceretain. car en cela ils n'ont nulle parole de Dieu pour eux:sur laquelle si la foy ne s'appuye,elle ne peut nullement estre.Or ceux qui en delaissant la reigle du Maistre,se donnent cõgé en leurs souhaits & prieres d'ensuiure ce que leur fantasie porte, non seulement ils n'ont point de parole de Dieu:mais tant qu'ils peuuẽt ils y contreuiennent.Tertulien donc a parlé bien vray & tresproprement, l'appellant l'Oraison legitime: signifiant tacitement que toutes autres sont irrigulieres & illicites. *Vide August. de oratio. ad Probam.* *De fuga in persec.*

49 Nous ne voulõs pourtãt ceci estre ainsi pris & entendu,comme si nous deuions tellemẽt estre astreints à ceste oraison & formulaire de prier,qu'il ne fust licite d'en changer vne syllabe,ne d'vser d'autres paroles en priant. Car nous auons beaucoup d'oraisons par tout en l'Escriture bien diuerses en parole de ceste-ci,escrites toutesfois d'vn mesme Esprit,& desquelles l'vsage nous est grandement vtile. Plusieurs aussi sont suggerees assiduellemẽt aux fideles par vn mesme Esprit: lesquelles ne cõuiennent pas du tout en similitude de paroles.Seulement nous voulõs enseigner,qu'entierement nul ne cerche,ni attende & ne requiere autre chose,que ce qui est sommairemẽt compris en ceste-ci. Et cõbien qu'il face demãde bien diuerse en paroles:toutesfois que de sens elle ne varie nullement.comme il est certain que toutes autres oraisons de l'Escriture, & celles dont vsent les fideles,se rapportent à ceste-ci.Vrayement il ne s'en peut trouuer nulle autre, qu'on puisse non pas preferer,mais aussi equiparer à la perfectiõ de ceste-ci. Car il n'y a riẽ esté laissé de tout ce qu'on peut penser pour les louãges de Dieu, ne de tout ce que l'homme doit desirer pour son profit & commodité.Et tout ce y est si bien & si parfaitement compris: qu'à tous toute esperance est bien ostee de pouuoir inuenter autre meilleur formulaire d'oraison. En somme, ayons souuenance que ceste est la doctrine de la Sapience de Dieu,qui a enseigné ce qu'elle a voulu,& a voulu ce qui estoit besoin.

50 Et combien que,comme deuãt a esté dit, il nous faut tousiours souspirer & prier sans cesse,ayans nos cœurs esleuez à Dieu:pource toutesfois que nostre fragilité est telle, qu'elle a affaire de beaucoup d'aides, & que nostre paresse a grãd besoin d'estre esueillee: il est bon qu'vn chacun pour plus grand exercice de prier, se constitue en son particulier certaines heures,lesquelles ne passent point sans oraison, & qu'en icelles toute l'affection de nostre cœur y soit entierement appliquee. comme quand nous-nous leuons au matin, auant que commencer nostre ouurage,& ce qu'auons à faire au iour:quand l'heure est de prendre nostre repas & refection des biens de Dieu,& apres que l'auons prise: quãd tout nostre ouurage du iour fini,le temps est de prendre nostre repos. Pourueu aussi que ce ne soit point vne superstitieuse obseruation des heures, & que comme nous estans acquitez en icelles de nostre deuoir enuers Dieu,nous pensions bien auoir satisfait pour tout le reste du temps: mais que ce soit pour vne discipline & instruction de nostre imbecilité, laquelle en soit ainsi exercee & aiguilõnee le plus souuent qu'il sera possible. Principalemẽt nous deuons auoir vne grande solicitude,que toutesfois & quantes que nous sommes affligez de quelque perplexité ou accident, ou que voyons qu'autres le sont, incontinent nous courions de cœur à Dieu,en inuoquant son aide. Aussi que ne laissions passer nulle prosperité qui nous aduienne,ou que sachions estre aduenue à autres, que par louange & action de graces ne nous declairions recognoistre sa puissance & sa bõté. Finalement,en toute oraison il nous faut soigneusemẽt garder de ne vouloir assuiettir ne lier Dieu à aucunes certaines circonstances,ne luy determiner,constituer,ou limiter ne temps,ne lieu, ne façon ou maniere de faire & accomplir ce que requerõs.comme en ceste oraison nous sommes enseignez de ne luy mettre aucune loy, ou imposer quelque condition: mais de tout laisser & submettre à son bon plaisir, afin que ce qu'il fera soit fait par telle maniere, en tel tẽps & en tel lieu qu'il luy semblera bon.Pour laquelle cause auparauãt que luy faire aucune priere pour nous & nos necessitez, nous luy requerons premierement que sa volonté soit faite. En quoy desia nous luy assuiettissons la nostre:afin que comme par vne bride estãt arrestee & retenue,elle ne presume de le vouloir renger sous soy: mais le constitue maistre & directeur de toutes ses affections.

51 Si ayans ainsi nos cœurs formez en ceste obeissance, nous permettons que soyons gouuernez par les loix de sa prouidence diuine, facilement nous apprendrons de perseuerer en oraison, & d'attendre en patience le Seigneur, en differãt nos desirs à l'heure de sa volonté: estans de luy asseurez, qu'encore qu'il ne nous apparoisse, toutesfois il nous est touſiours present: & qu'en son tẽps il declairera qu'il n'aura iamais eu les aureilles sourdes à nos prieres, qui sembloyẽt aux hommes estre de luy reiettees & mespriſees. Ce qui nous seruira d'vne merueilleuse cõsolation, afin que ne nous desoliõs & desesperiõs, encore que quelque fois Dieu ne nous satisfait pas à nos premiers souhaits. cõme ont accoustumé de faire ceux lesquels estans trãsportez d'vne ardeur vehemente, inuoquent tellemẽt Dieu, que si dés le premier coup il ne les visite, & presentemẽt ne leur donne aide, incontinent ils imaginẽt qu'il est courroucé & indigné cõtre eux: & ayãs perdu toute esperãce d'estre exaucez, cessent de l'inuoquer. mais plustost qu'en differant nostre esperance par bonne moderation, poursuiuions ceste perseuerance, laquelle nous est tant recommandee en l'Escriture: car on peut souuent voir aux Pseaumes, que Dauid & les autres fideles, quãd il semble qu'ils n'ayent fait que battre l'eau en priant, & que Dieu ait fait le sourd, ne desistent pas pour cela de prier. Et de fait on n'attribue point à la parole de Dieu l'authorité qu'elle merite, sinon qu'on y adiouste foy, encore que tout ce qu'on voit y soit cõtraire. Dauantage, ce nous sera vn bon remede pour nous garder de tenter Dieu, & de ne le prouoquer & irriter contre nous par nostre impatiẽce & importunité. comme font ceux qui ne veulent conuenir auec luy, sinon en marchandant par certaines pactions & cõditions: & comme s'il estoit serf & suiet à leurs cupiditez, le voulãt reduire sous les loix de leur demãde: ausquels si incõtinent il n'obeit, ils se courroucẽt, grondent, mesdisent, murmurent & tempestent. Ausquels bien souuent en fureur & indignation il accorde & donne ce qu'en sa misericorde & faueur il denie & refuse aux autres. Nous en auons l'exemple aux enfans d'Israel, ausquels il eust esté beaucoup meilleur de n'estre point exaucez de Dieu, que d'auoir les chairs & volailles qu'il leur donna en son ire.

Pſe.22.a.2.

Nob.11.d.18. & 9.33

52 Et si en la fin mesme, encore apres longue attẽte, nostre sens ne peut comprẽdre que nous auons profité en nos prieres, & n'en sent point aucun emolument: ce neantmoins nostre foy no⁹ certifiera ce que nostre sens n'aura peu apperceuoir, c'est que nous aurons obtenu de Dieu tout ce que bon aura esté: veu que tant souuent nostre Seigneur promet d'auoir la solicitude de nos fascheries qui nous greuẽt, apres que nous les luy aurons vne fois exposees: & ainsi fera que nous possederons en poureté toute abondance: en afflictiõ, toute cõsolation. Car encore que tout nous defaille, toutesfois le Seigneur Dieu iamais ne nous delaira, d'autant qu'il ne peut point fruſtrer l'attente & patience des siẽs. Et il nous sera seul assez pour toutes choses: d'autant qu'en soy il contient tous biens, lesquels apres il nous reuelera au iour de son iugemẽt, auquel il manifestera pleinement son regne. Il y a outreplus à noter, encore que Dieu nous accorde du premier coup nos prieres, que toutesfois il ne respond pas à la forme expresse: mais en nous tenant en suspens quant à l'apparence, il nous exauce d'vne façon admirable, & monstre que nous ne l'auõs pas requis en vain. Et c'est ce qu'a entendu sainct Iean en disant, Si nous cognoissons qu'il nous oit, quand nous luy auons demandé quelque chose, nous cognoissons que nous auõs obtenu les requestes que nous luy auons demandees. Il semble que ce soit vne superfluité de paroles bien froide, mais c'est vne declaration bien vtile pour nous aduertir, encore que Dieu ne nous complaise & ne nous gratifie pas en nos souhaits, qu'il ne laisse pas de nous estre humain & propice: en sorte que nostre esperance s'appuyant sur sa parole, ne sera iamais fruſtree. Il est tant besoin & necessaire aux fideles de se soustenir par ceste patience, que rien plus. Car ils ne dureroyent point, s'ils ne s'appuyoyent sur icelle. Car le Seigneur n'vse point de legiere experience pour esprouuer les siens: & non seulement les exerce assez rudement, mais les redige souuentesfois en toutes extremes neceſsitez: & les y laisse bien longuement, auant qu'il leur donne gouſt & saueur de sa douceur. Et comme dit Anne, auant que viuifier il mortifie, auant que mettre en vie il deiette aux enfers. Que pourroyent-ils, estans ainsi affligez, desolez & desia demi morts, sinon perdre tout courage, & tomber en desespoir, n'estoit que ceste pensee les releuast: c'est qu'ils sont regardez de Dieu, & qu'ils auront bonne issue de tout ce que presentement ils souffrent & endurent? Toutesfois combien qu'ils s'appuyent sur ceste asseurance, si ne laissent-ils point de prier: d'autãt que s'il n'y a en nostre priere constance de perseuerer, nostre oraison ne profite de rien.

1.Iean.5.c.15

1.Sam.2.b.6

CHAP.

CHAP. XXI.

¶ De l'election eternelle: par laquelle Dieu en a predestiné les vns à salut, & les autres à condamnation.

OR ce que l'alliance de vie n'est pas egalement preschee à tout le monde: & mesmes où elle est pschee, n'est pas egalemẽt receuë de tous: en ceste diuersité il apparoist vn secret admirable du iugemẽt de Dieu. car il n'y a nulle doute que ceste varieté ne serue à son bõ plaisir. Or si c'est chose euidẽte que cela se fait par le vouloir de Dieu, que le salut soit offert aux vns, & les autres en soyent forclos: de cela sortẽt grandes & hautes questiõs, lesquelles ne se peuuẽt autrement resoudre, qu'en enseignant les fideles de ce qu'ils doiuent tenir de l'election & predestinatiõ de Dieu. Laquelle matiere semble fort entortillee à plusieurs: pource qu'ils ne trouuent nulle raison, que Dieu en predestine le vns à salut, les autre à la mort. Or il apperra par la procedure qu'eux-mesmes s'enueloppẽt par faute de bon sens & discretion. Qui plus est, en ceste obscureté qui les effraye, nous verrons combien ceste doctrine non seulemẽt est vtile, mais aussi douce & sauoureuse au fruict qui en reuient. Iamais nous ne serõs clairemẽt persuadez cõme il est requis, que la source de nostre salut soit la misericorde gratuite de Dieu, iusques à ce que son electiõ eternelle nous soit quãt & quãt liquide, pource qu'elle nous esclaircit par comparaison la grace de Dieu, en ce qu'il n'adopte pas indifferemment tout le monde en l'esperance de salut, mais donne aux vns ce qu'il denie aux autres. Chacun confesse combien l'ignorance de ce principe diminue de la gloire de Dieu, & cõbien aussi elle retranche de la vraye humilité: c'est de ne point mettre toute la cause de nostre salut en Dieu seul. Or puis que cela est tant necessaire à cognoistre, notõs bien ce que dit S. Paul: assauoir qu'il n'est pas bien cognu, sinõ que Dieu sans auoir esgard à aucunes œuures, elise ceux qu'il a decreté en soy. Le residu, dit-il, a esté sauué en ce tẽps selõ l'election gratuite. Si c'est par grace, ce n'est plus des œuures: car grace ne seroit plus grace. si c'est des œuures, ce n'est plꝰ de grace: car l'œuure ne seroit plus œuure. S'il faut q̃ nous soyõs ramenez à l'election de Dieu, pour sauoir que nous n'obtenõs point salut que par la pure liberalité de Dieu, ceux qui taschẽt d'amortir ceste doctrine, obscurcissent entant qu'en eux est, cõme ges ingrats, ce qui deuoit estre celebré & magnifié à pleine bouche, & arrachẽt la racine d'humilité. Sainct Paul testifie clairement, que quand le salut du peuple est attribué à l'election gratuite de Dieu, lors il appert qu'il sauue de son bõ plaisir ceux que bon luy semble: & que ce n'est pas pour rendre salaire, lequel ne peut estre deu. Ceux qui ferment la porte, à ce qu'on n'ose point approcher pour gouster ceste doctrine, ne font pas moins d'iniure aux hommes qu'à Dieu: pource que rien ne suffira sans ce poinct à nous humilier deümẽt, & ne sentirõs point assez de cœur combiẽ nous sommes obligez à Dieu. Et de fait, Christ nous est tesmoin que nous n'auons nulle droite fermeté ne fiance ailleurs. Car pour nous asseurer & deliurer de crainte entre tãt de perils, embusches & assaux mortels: bref pour nous rẽdre inuincibles, il promet q̃ tout ce qui luy a esté donné en garde par le Pere, ne perira point. Dont nous auons à recueillir, que tous ceux qui ne se cognoissent point estre du peuple peculier de Dieu, sont miserables, d'autant qu'ils sont en tremblement continuel: & ainsi, que tous ceux qui ferment les yeux à ces trois vtilitez que nous auons notees, & voudroyent rẽuerser ce fondement, pensent tresmal à leur profit & à celuy de tous fideles. Il y a aussi, que c'est de là que l'Eglise nous viẽt en auant: laquelle (comme S. Bernard dit tresbien) ne se pourroit trouuer ni estre cogneuë entre les creatures, d'autant que d'vne façon admirable elle est cachee au giron de la predestination bien-heureuse, & sous la masse de la mal-heureuse damnation des hommes. Mais auant qu'entrer plus auant à traitter ceste argument, il me faut faire vne preface à deux manieres de gens, Comme ainsi soit que ceste dispute de predestination, soit de soy-mesme aucunement obscure: elle est par la curiosité des hommes rendue enueloppee & perplexe, & mesme perilleuse: pource que l'entendement humain ne se peut refrener ne restreindre, qu'il ne s'esgare en grands destours, & s'esleue par trop haut; desirant s'il luy estoit posible, de ne rien laisser de secret à Dieu, qu'il n'enquiere & espluche. Puis que nous en voyons beaucoup tomber en ceste audace & outrecuidance, & mesme plusieurs, qui autrement ne sont point mauuais: il nous les faut admonnester comment ils ont à se gouuerner en cest endroit. Premierement donc qu'il leur souuienne que quand ils enquierent de la predestination, ils entrent au sanctuaire de la sagesse diuine: auquel si quelcun se fourre & ingere en trop grande confiance & hardiesse, il n'atteindra

Rom. 11. 4. 5

Rom. 10. c. 25

Sermo. in. Cãt. 78.

iamais là de pouuoir rassasier sa curiosité: & entrera en vn labyrinthe où il ne trouuera nul le issue. Car ce n'est pas raison, que les choses que Dieu a voulu estre cachees, & dõt il s'est retenu la cognoissance, soyẽt ainsi espluchees des hommes: & que la hautesse de sa sapiẽce, laquelle il a voulu estre plustost adoree de nous qu'estre comprise (afin de se rendre admirable en icelle) soit assuiettie au sens humain, pour la cercher iusques à son eternité. Les secrets de sa volonté, qu'il a pensé estre bon de nous communiquer, il nous les a testifiez en sa Parole. Or il a pensé estre bon de nous communiquer tout ce qu'il voyoit nous appartenir & estre profitable.

Homi. in Joã. 35.

2 Nous sommes paruenus en la voye de la foy dit, S. Augustin, tenons-nous y constamment: icelle nous menera iusques en la chambre du Roy celeste, où tous les thresors de sciẽce & sagesse sont cachez. Car le Seigneur Iesus ne portoit point d'enuie à ses Apostres, qu'il auoit exaltez en si grand' dignité quand il leur disoit, I'ay beaucoup de choses à vo⁹ dire, q̃ vous ne pouez encore porter. Il nous faut cheminer, il no⁹ faut profiter, il nous faut croistre, afin q̃ nos cœurs soyent capables des choses que nous ne pouuõs encore cõprendre. Si la mort nous surprend cependãt que nous profitons, nous saurons hors de ce mõde, ce que nous n'auons peu sauoir ici. Si ceste cogitation a vne fois lieu en nous: assauoir que la parole de Dieu est la voye vnique pour nous cõduire à enquerir tout ce qui est licite de cognoistre de luy: item la seule lumiere, pour nous esclairer à contempler tout ce qui est licite d'en voir: elle no⁹ pourra facilement retenir & retirer de toute temerité. Car nous saurons qu'estans sortis des limites de l'Escriture, nous cheminerõs hors du chemin & en tenebres: & pourtant ne pourrons sinon errer, trebuscher & nous achopper à chacũ pas. Ayons donc cela deuant les yeux sur toutes choses, que ce n'est pas vne moindre rage d'appeter autre cognoissance de la predestination, que celle qui nous est donnee en la parole de Dieu: que si quelcun vouloit cheminer par des roches inaccessibles, ou voir en tenebres. Et que nous n'ayons point honte d'ignorer quelque chose en ceste matiere, où il y a quelque ignorance plus docte que le sauoir. plustost que nous soyons bien aises de nous abstenir d'appetter vne science, de laquelle l'affectation est folle & dangereuse, voire mesme pernicieuse. Si la curiosité de nostre entẽdemẽt nous solicite, ayõs tousiours

Pro. 25. d. 27

ceste sentence en main pour la rabatre, Comme manger beaucoup de miel n'est pas bon: aussi q̃ de cercher la gloire ne tournera pas à gloire aux curieux. Car c'est bien pour nous deterrer de ceste audace, quand nous voyons qu'elle ne peut autre chose faire, que nous precipiter en ruine.

3 D'autrepart il y en a d'autres, lesquels voulans remedier à ce mal, s'efforcent quasi de faire que toute memoire de la predestination soit enseuelie: pour le moins ils admonnestent qu'on se donne de garde de s'enquerir aucunement d'icelle, comme d'vne chose perilleuse. Combiẽ que ceste modestie soit louable, de vouloir qu'on n'approche des mysteres de Dieu, sinon auec grande sobrieté: toutesfois en ce qu'ils descendent trop bas, cela n'est point pour profiter enuers les esprits humains, lesquels ne se laissent point brider si facilement. Pourtant afin de tenir ici bonne mesure, il nous faut reuenir à la parole de Dieu, en laquelle nous auons bonne reigle de certaine intelligence. car l'Escriture est l'escole du S. Esprit: en laquelle comme il n'y a riẽ omis qui fust salutaire & vtile à cognoistre, ainsi il n'y a rien d'enseigné qu'il ne soit expedient de sauoir. Il nous faut dõc garder d'empescher les fideles d'enquerir ce qui est contenu en l'Escriture, de la predestination: afin qu'il ne semble ou que nous les vueillõs frauder du bien que Dieu leur a cõmuniqué, ou que nous vueillions arguer le S. Esprit, comme s'il auoit publié les choses qu'il estoit bõ de supprimer. Permettõs dõc à l'homme Chrestien d'ouurir les aureilles & l'entendemẽt à toute la doctrine qui luy est adressee de Dieu: moyennant qu'il garde tousiours ceste tẽperance, que quand il verra la sacree bouche de Dieu fermee, il se ferme aussi le chemin d'enquerir. Ceste sera vne bonne borne de sobrieté, si en apprenant nous suiuons Dieu, l'ayant tousiours deuant nous: au contraire, quand il mettra fin à enseigner, que nous cessions de vouloir plus auãt entendre. Le peril que craignẽt ces bõnes gens dont nous auõs parlé, n'est pas de telle importance que nous deuions pourtant laisser de prester audience

Prou. 25. a. 2

à Dieu en tout ce qu'il dit. Ceste sentẽce de Solomon est bien notable, q̃ la gloire de Dieu est de cacher la parole: mais puis que la pieté & le sens commun mõstrent qu'elle ne doit pas estre entẽdue en general de toutes choses, nous auons à cercher quelque distinction, depeur que sous cõuuerture de modestie & sobrieté, nous ne prenions plaisir & nous flat-

Deut. 29. d. 29

tiõs en ignorãce brutale. Or Moyse nous distigue le tout en peu de paroles, disant, Nostre Dieu a ses secrets vers soy: mais il nous a manifesté sa Loy à nous & à nos enfans. Nous

voyons

voyons comment il exhorte le peuple d'appliquer son estude à la doctine contenue en la Loy : pource qu'il a pleu à Dieu la publier. Et cependant il retient le mesme peuple sous les barres & limites de l'instruction qui luy est dõnee, par ceste seule raison, qu'il n'est pas licite aux hommes mortels de se fourrer aux secrets de Dieu.

4 Ie confesse que les meschans & blasphemateurs trouuent incontinent en ceste matiere de predestination à taxer, cauiller, abbayer ou se moquer. Mais si nous craignõs leur petulance, il se faudra taire des principaux articles de nostre foy : desquels ils n'en laissent quasi pas vn qu'ils ne cõtaminent de leurs blasphemes. Vn esprit rebelle ne se iettera pas moins aux champs, quand il orra dire qu'en vne seule essence de Dieu il y a trois personnes, que quand on luy dira que Dieu à preueu en creãt l'homme, ce qui luy deuoit aduenir. Pareillement ces meschans ne s'abstiendront point de risee, quand on leur dira qu'il n'y a gueres plus de cinq mille ans que le monde est creé. car ils demanderont comment c'est que la vertu de Dieu a si long temps esté oisiue. Pour reprimer tels sacrileges, nous faudroit-il laisser de parler de la diuinité de Christ, & du S. Esprit? nous faudroit-il taire de la creation du monde? Plustost au contraire, la verité de Dieu est si puissante tant en cest endroit comme par tout, qu'elle ne craint point la maledicence des iniques, comme aussi S. Augustin remonstre tresbien au liuret qu'il a intitulé, Du bien de perseuerance. Car nous voyons que les faux apostres, en blasmant & diffamant la doctrine de sainct Paul, n'ont peu faire qu'il en ait eu hõte. Ce qu'aucuns estimẽt toute ceste dispute estre perilleuse, mesme entre les fideles, d'autãt qu'elle est contraire à exhortatiõs, qu'elle esbranle la foy, qu'elle trouble les cœurs & les abbat: c'est vne allegation friuole. S. Augustin ne dissimule pas qu'õ les reprenoit par ces raisons, Qu'il preschoit trop librement la predestination. mais comme il luy estoit facile, il les refute suffisamment. Touchãt de nous, pource qu'on obiecte plusieurs & diuerses absurditez contre la doctrine que nous baillerons, il vaut mieux differer de soudre vne chacune en sõ ordre. Pour le present ie desire d'impetrer de to⁹ hõmes en general, q̃ nous ne cerchiõs point les choses q̃ Dieu a voulu estre cachees, & aussi q̃ nous ne negligiõs point celle qu'il a manifestees: de peur q̃ d'vne part il ne nous condãne de trop grãde curiosité, ou de l'autre d'ingratitude. Car ceste sentẽce de S. Augustin est tresbõne, Que nous pouuons seuremẽt suyure l'Escriture: laq̃lle condescẽt à nostre petitesse, comme vne mere à l'infirmité de son enfant, quand elle le veut apprẽdre d'aller. Quãt à ceux qui sont si prouuoyables ou timides, qu'ils voudroyẽt que la predestination fust du tout abolie, afin de ne point troubler les ames debiles : de quelle couleur, ie vous prie, desguiserõt-ils leur orgueil? veu qu'obliquement ils taxent Dieu d'vne sotte inconsideration, comme s'il n'auoit point preueu le peril auquel ces outrecuidez pensent sagement remedier. Parquoy, quicõque rend la doctrine de la predestination odieuse, detracte ou mesdit de Dieu ouuertement, comme s'il luy estoit eschappé par inaduertence de publier ce qui ne peut estre que nuisible à l'Eglise.

Chap. 15 iusques au 20.

De bono perf. c. 14

Lib. 5. de gen. ad literam.

5 Quiconque voudra estre tenu pour homme craignãt Dieu, n'osera pas simplemẽt nier la predestination, par laquelle Dieu en a ordonné aucuns à salut, & assigne les autres à damnation eternelle: mais plusieurs l'enueloppent par diuerses cauillations, & sur tous ceux qui la veulent fonder sur sa prescieẽce. Or nous disons bien qu'il preuoit toutes choses comme il les dispose : mais c'est tout confondre, de dire que Dieu elit ou reiette selon qu'il preuoit ceci & cela. Quand nous attribuons vne prescieẽce à Dieu, nous signifiõs que toutes choses ont touſiours esté & demeurent eternellement en son regard, tellemẽt qu'il n'y a rien de futur ne de passé à sa cognoissance : mais toutes choses luy sont presentes, & tellement presentes, qu'il ne les imagine point comme par quelques especes: ainsi que les choses que nous auons en memoire, nous viennent quasi au deuãt des yeux par imaginations: mais il les voit & regarde à la verité, comme si elles estoyent deuãt sa face. Nous disons que ceste prescieẽce s'estẽd par tout le circuit du mõde, & sur toutes creatures. Nous appellõs Predestination, le conseil eternel de Dieu, par lequel il a determiné ce qu'il vouloit faire d'vn chacun homme. Car il ne les cree pas tous en pareille condition : mais ordonne les vns à vie eternelle, les autres à eternelle damnation. Ainsi selon la fin à laquelle est creé l'homme, nous disons qu'il est predestiné à mort ou à vie. Or Dieu a rẽdu tesmoignage de sa predestination non seulement en chacune personne, mais en toute la lignee d'Abraham, laquelle il a mis pour exemple, que c'est à luy d'ordonner selon son bon plaisir quelle doit estre la condition d'vn chacun peuple. Quand le Souuerain diuisoit les nations, ce dit Moyse, & partissoit les enfans d'Adam: sa portiõ a esté le peuple d'Israel, & le cordeau de son heritage. L'election est toute patente: c'est qu'en la personne d'Abraham,

Deut. 32. b. 8

comme en vn tronc tout sec & mort, vn peuple est choisi & segregé d'auec les autres qui sont reiettez. La cause n'appert poīt, sinō que Moyse, afin d'abbatre toute matiere de gloire, remōstre aux successeurs, que toute leur dignité gist en l'amour gratuite de Dieu. Car il assigne ceste cause de leur redemptiō, que Dieu a aimé leurs Peres, & a eleu leur lignee
Deut.4.f.37 apres eux. Il parle plus expressement en vn autre lieu, disant, ce n'est pas que vous fussiez plus grands en nombre que les autres peuples, que Dieu a pris son plaisir en vous afin de vous choisir: mais d'autāt qu'il vous a aimez. Ceste aduertissemēt est plusieurs fois reiteré
Deut.7.b.8 par luy, Voici le ciel & la terre sont au Seigneur ton Dieu: toutesfois il a pris en amour
Deut.10.c.14. tes Peres, & y a pris son plaisir, & t'a esleu pource que tu estois leur semence: item ailleurs, il leur commande de se tenir purs en saincteté, pource qu'ils sont eleus en peuple
Deut.23.a.5. peculier. En vn autre lieu derechef, il remonstre que la dilection de Dieu est cause qu'il est
Pse.47.a.5 leur protecteur. Ce que les fideles aussi confessent d'vne bouche. Il nous a choisi nostre heritage, la gloire de Iacob, lequel il a aimé. Car ils attribuent à ceste amour gratuite tous les ornemens desquels Dieu les auoit douëz: non seulement pource qu'ils sauoyent bien iceux ne leur auoir esté acquis par aucun merite, mais aussi que le S. Patriarche Iacob mesme n'auoit point eu telle vertu en soy, que pour acquerir tant à luy qu'à ces successeurs vne si haute prerogatiue. Et pour rōpre & abbatre plus fort tout orgueil, il reproche sou-
Deut.9.b.6 uent aux Iuifs, qu'ils n'ont rien merité de l'honneur que Dieu leur a fait: veu qu'ils sont vn peuple de dur col & reuesche. Quelques fois aussi les Prophetes mettēt en auant la mesme electiō, pour faire hōte aux Iuifs de leur opprobre, entāt qu'ils en estoyent vilainemēt decheus par leur ingratitude. Quoy qu'il soit, que ceux qui veulent attacher l'election de Dieu à la dignité des hommes, ou aux merites de leurs œuures, respondent ici, Quand ils voyēt qu'vne seule lignee est preferee à tout le reste du mōde, & qu'ils entēdent de la bouche de Dieu, qu'il n'a esté esmeu pour aucū regard d'estre plus enclin enuers vn troupeau petit & mesprisé, & puis malin & peruers, qu'enuers les autres: plaideront-ils contre luy de ce qu'il luy a pleu d'establir vn tel exēple de sa misericorde? Mais si est-ce qu'auec tous leurs murmures & contredits, ils n'empescherōt point son œuure: & en iettant leurs despitemens cōtre le ciel ainsi q̄ prieres, si ne frapperōt-ils point ne blesserōt sa iustice, mais le tout retombera sur leur teste. Ce principe aussi de l'election gratuite, est reduit en memoire au peuple d'Israel, quand il est question de rendre graces à Dieu, ou de se cōfermer
Pse.100.a.3 en bonne confiance pour l'aduenir. C'est luy, dit le Prophete, qui nous a faits, & ne nous sommes pas faits nous-mesmes: nous sommes son peuple & les brebis de sa pasture. La negatiue qu'il met n'est pas superflue: mais est adioustee pour nous exclurre, afin que non seulemēt nous apprenions en cōfus que Dieu est autheur de tous les biens qui nous rendent excellens, mais aussi qu'il a esté induit de soy-mesme à nous les faire, pource qu'il n'eust rien trouué en nous digne d'vn tel honneur. Il leur monstre aussi ailleurs, qu'ils se doyuent tenir cachez sous l'ombre du bon plaisir de Dieu, en disant qu'ils sont semence
Pse.105.a.6 d'Abraham seruiteur d'iceluy, & enfans de Iacob son eleu. Et apres auoir racōté les benefices continuels, qu'ils auoyent receus comme fruicts de leur election, il conclud qu'il les a ainsi liberalement traittez, pource qu'il s'est souuenu de son alliance. A laquelle doctrine respond le Cātique de toute l'Eglise, Seigneur, c'est ta dextre & la clarté de ton visage,
Pse.44.c.12 qui a donné ceste terre à nos Peres, pource que tu as pris ton plaisir en eux. Or il est à noter, que quād il est fait mention de la terre, c'est vn mereau visible de l'election secrete de Dieu, par laquelle ils ont esté adoptez. L'exhortatiō que fait ailleurs Dauid, tēd à vn mes-
Pse.33.c.12 me but, Bien-heureux est le peuple duquel l'Eternel est Dieu, & la lignee qu'il s'est eleuë
1.Sā.12.d.22 pour heritage. Samuel tend à la secōde fin, en disant, Vostre Dieu ne vous delaissera point à cause de son grand Nom, puis qu'il luy a pleu de vous creer à soy pour peuple. Dauid
Pse.65.a.5 fait le semblable quant à soy. Car voyant sa foy assaillie, il prend ses armes pour resister au cōbat, Bien-heureux est celuy que tu as eleu, Seigneur: il habitera en tes paruis. Or pource que l'election qui autrement est cachee en Dieu, a esté iadis ratifiee tāt en la premiere redemption des Iuifs, qu'en la secōde, & autres benefices: le mot d'Elire s'applique quelque
Isaie 14.a.1 fois à ces tesmoignages patēs, qui toutesfois sont au dessous de l'election. Cōme en Isaie,
Isaie.41.c.9 Dieu aura pitié de Iacob, & elira encore Israel. Car en parlant du temps à venir, il dit que le recueil que Dieu fera du residu de son peuple, lequel il auoit comme desherité, sera vn signe que son electiō demeurera touiours ferme & stable: combien qu'il sembloit qu'elle fust quant & quant decheute. Et en disant ailleurs, Ie t'ay eleu, & ne t'ay point reietté, il magnifie le cours continuel de son amour paternelle en tant de bien-faits qui en estoyēt
Zacha.2.c.12. tesmoignages. L'Ange parle encore plus ouuertement en Zacharie, I'eliray encore Ierusalem:

salem : comme si en la chastiant si rudement il l'eust reprouuee, ou bien que la captiuité eust interrompu l'election du peuple : laquelle toutesfois est inuiolable, combien que les signes n'en apparoissent pas tousiours.

6 Adioustons maintenant vn second degré d'election, qui ne s'est pas estendu tant au large, afin que la grace speciale de Dieu y eust tant plus de lustre. C'est q̃ Dieu en a repudié aucuns de la lignee d'Abraham : & d'icelle mesme il en a entretenu les autres en son Eglise, afin de monstrer qu'il les retenoit pour siens. Ismael du commencement estoit egal à son frere Isaac, veu que l'alliãce spirituelle auoit aussi bien esté seellee en son corps par le sacrement de Circoncision. Ismael est retranché, puis Esau, finalemẽt vne multitude infinie, & quasi toutes les dix lignees d'Israel. La semence a esté suscitee en Isaac. La mesme vocation a duré en Iacob. Dieu a donné vn semblable exemple en reprouuant Saul. Ce qui est bien magnifié aussi au Pseaume, quand il est dit qu'il a debouté la lignee de Ioseph, & n'a point eleu la lignee d'Ephraim: mais a eleu la lignee de Iuda. Ce qui est plusieurs fois reiteré en l'histoire saincte, pour mieux donner à cognoistre en tel changement le secret admirable de la grace de Dieu. Ie confesse qu'Ismael, Esau & leurs semblables sont decheus de leur adoption par leur propre vice & coulpe, veu qu'il y auoit cõdition apposee de garder de leur costé fidelemẽt l'alliãce de Dieu, laquelle ils ont desloyaument violee: toutesfois ç'a esté vn benefice singulier de Dieu, en ce qu'il les a daigné preferer à tout le reste du monde: comme il est dit au Pseaume, Qu'il n'a pas ainsi fait à toutes nations, & ne leur a point manifesté ses statuts. Or ie n'ay pas dit sans cause qu'il nous faut ici noter deux degrez. car desia en l'election de tout le peuple d'Israel, il n'est astreint à nulle loy quãd il vse de sa pure liberalité: tellemẽt que de le vouloir obliger à en vser egalement enuers tous, c'est par trop vsurper sur luy, veu que l'inequalité demonstre que sa bonté est vrayement gratuite. Parquoy Malachie voulant aggrauer l'ingratitude d'Israel, leur reproche que non seulemẽt ils ont esté eleus d'entre tout le genre humain, mais estãs en la maison sacree d'Abraham, encores ont-ils esté choisis à part: & cependant ont vilainement mesprisé Dieu qui leur estoit Pere si liberal. Esau, dit-il, n'estoit-il pas frere de Iacob? Or i'ay aimé Iacob, & ay hai Esau. Dieu prend là tout pour resolu, que comme ainsi soit que tous les deux freres fussent engendrez d'Isaac, & par consequent heritiers de l'alliance celeste, bref, rameaux de la saincte racine : en cela les enfans de Iacob luy estoyent desia obligez tant & plus, estans esleuez en telle dignité: mais puis qu'en reiettant Esau le premier-nay, il auoit fait leur pere Iacob seul heritier, combien qu'il fust inferieur selon l'ordre de nature: il les condamne de double ingratitude, en se pleignant qu'ils n'ont peu estre retenus en sa suiettion pour ces deux liens.

Gen. 21. b. 12

1 Sã. 15. c. 23 & 16. a. 1

Psc. 87. g. 60.

Psc. 47. d. 20.

Malac. 1. a. 2

7 Combien que nous ayons desia assez liquidé, que Dieu elit en son conseil secret ceux que bon luy semble, en reiettant les autres: toutesfois son election gratuite n'a encore esté exposee qu'a demi, iusques à ce que nous venions aux personnes singulieres : ausquelles Dieu nõ seulemẽt offre salut, mais aussi leur en assigne telle certitude, que l'effect n'en peut estre en suspens ni en doute. Ceux-ci sont reputez sous la semence vnique de laquelle S. Paul fait mẽtion. Car combien que l'adoption ait esté commise à Abraham comme en depost, tant pour luy que pour sa lignee, toutesfois pource que plusieurs de ses successeurs ont esté retranchez comme membres pourris: pour auoir la pleine fermeté & efficace de l'election, il est requis de monter au chef, par lequel le Pere celeste a conioinct ses eleus à soy, & les a aussi alliez ensemble d'vn nœud indissoluble. Par ainsi en l'adoptiõ de la lignee d'Abraham, la faueur liberale de Dieu qu'il a deniee à tous autres est bien apparue: mais la grace qui est faite aux membres de Iesus Christ, a bien autre preeminence de dignité: pource qu'estans vnis auec leur chef, ils ne sont iamais retrãchez de leur salut. S. Paul donc argue prudemment par le lieu de Malachie n'a-gueres allegué, que Dieu en conuiant quelque peuple à soy, & en luy faisant promesse de la vie eternelle, a encore vne façon plus speciale d'elire vne partie d'iceluy : en sorte que tous ne sont point eleus effectuellement d'vne grace egale. Ce qui est dit, I'ay aimé Iacob, appartient à toute la posterité du sainct Patriarche, laquelle Malachie oppose aux enfans & successeurs d'Esau: mais cela n'empesche point que Dieu en la personne d'vn homme ne nous ait proposé vn miroir de l'election, qui ne peut escouler qu'elle ne paruienne à son plein effect. S. Paul non sans cause note, que tels qui appartiennent au corps de Iesus Christ, sont nommez Reliques, veu que l'experience mõstre que de la grande multitude qui s'intitule l'Eglise, plusieurs s'escartent & s'esuanouissent, tellement qu'il n'y en demeure qu'vne petite portion. Si on demande pourquoy l'election generale du peuple n'est pas tousiours ferme ni effe-

Rom. 9. c. 13.

ctuelle : la raiſon eſt claire, c'eſt que Dieu ne donne point l'Eſprit de regeneration à tous ceux auſquels il offre ſa Parole pour s'allier auec eux. Ainſi combien qu'ils ſoyent cõuiez exterieurement, ils n'ont point la vertu de perſeuerer iuſques à la fin. Ainſi telle vocation externe ſans l'efficace ſecrete du ſainct Eſprit, eſt comme vne grace moyenne entre la reiection du genre humain & l'election des fideles, qui vrayemẽt ſont enfans de Dieu. Tout le peuple d'Iſrael a eſté appellé l'heritage de Dieu: & toutesfois il y en a eu beaucoup d'eſtranges. mais pource que Dieu n'auoit point promis fruſtratoirement de leur eſtre Pere & Redempteur, il a pluſtoſt eu eſgard en leur donnant ce titre, à ſa faueur gratuite, qu'à la vilaine deſloyauté des apoſtats qui ſe reuoltẽt: par leſquels auſſi ſa verité n'a pas eſté abolie : car en ſe gardant quelque reſidu, il eſt apparu que ſa vocation eſtoit ſans repentance. car en ce qu'il a touſiours ramaſſé ſon Egliſe des enfans d'Abraham, pluſtoſt que des nation profanes, il a eu eſgard à ſon alliance. Et combien qu'il l'ait reſtreint à peu de gens, pource que la plus grand' part à cauſe de ſon incredulité n'en eſtoit point capable: tãt y a qu'il a prouueu qu'elle ne defailliſt point. bref, l'adoption commune de la lignee d'Abraham a eſté comme vne image viſible d'vn plus grãd bien & plus excellent, qui a eſté pro-
Rom. 9.b.7.8 pre & particulier aux vrais eleus. C'eſt la raiſon pour laquelle ſainct Paul diſcerne tãt ſoigneuſement les enfans d'Abraham ſelon la chair, d'auec les ſpirituels qui ont eſté appellez à l'exemple d'Iſaac. Non pas que ç'ait eſté ſimplement vne choſe vaine & inutile d'eſtre enfans d'Abraham (ce qui ne ſe peut dire ſans faire iniure à l'alliance de ſalut, de laquelle ils eſtoyent heritiers quant à la promeſſe) mais pource que le conſeil immuable de Dieu, par lequel il predeſtine ceux que bõ luy ſemble, a deſployé ſa vertu pour le ſalut de ceux qui ſont nommez ſpirituels. Or ie prie & exhorte les lecteurs de ne ſe point preoccuper d'vne opinió ou d'autre, iuſques à ce qu'ayãt ouy les teſmoignages de l'Eſcriture que ie produiray, ils cognoiſſent ce qu'ils en deuront tenir. Nous diſons donc, comme l'Eſcriture le monſtre euidemment, que Dieu a vne fois decreté par ſon conſeil eternel & immuable, leſquels il vouloit prendre à ſalut, & leſquels il vouloit deſuouër à perditió. Nous diſons que ce conſeil, quãt aux eleus, eſt fondé en ſa miſericorde ſans aucun regard de dignité humaine. au cõtraire, que l'entree de vie eſt forcloſe à tous ceux qu'il veut liurer en damnation : & que cela ſe fait par ſon iugement occulte & incomprehenſible, combien qu'il ſoit iuſte & equitable. Dauãtage, nous enſeignons que la vocation des eleus eſt comme vne monſtre & teſmoignage de leur election. Pareillemẽt que leur iuſtification en eſt vne autre marque & enſeigne, iuſques à ce qu'ils viennẽt en la gloire en laquelle giſt l'accompliſſement d'icelle. Or comme le Seigneur marque ceux qu'il a eleus, en les appellãt & iuſtifiant: auſsi au contraire en priuãt les reprouuez de la cognoiſſance de ſa Parole, ou de la ſanctification de ſon Eſprit, il demonſtre par tel ſigne quelle ſera leur fin, & quel iugement leur eſt preparé. Ie laiſſeray ici beaucoup de reſueries que pluſieurs fols ont forgees pour renuerſer la predeſtination : ie m'arreſteray ſeulement à conſiderer les raiſons leſquelles ont lieu entre gens ſauans, ou peuuent engendrer quelque ſcrupule entre les ſimples: ou bien ont quelque apparence pour faire accroire que Dieu n'eſt point iuſte, s'il eſt ainſi que nous tenons.

CHAP. XX.II.

¶ *Confirmation de ceſte doctrine par teſmoignages de l'Eſcriture.*

CE que nous auons dit n'eſt pas ſans contredit enuers beaucoup de gens, & ſur tout l'election gratuite des fideles. car ils eſtiment que Dieu choiſiſt d'entre les hommes ceſtuy-ci & ceſtuy-la, ſelon qu'il preuoit que les merites d'vn chacun ſeront. Ainſi, qu'il adopte ceux leſquels il preuoit n'eſtre pas indignes de ſa grace. Quãt à ceux qu'il cognoiſt deuoir eſtre enclins à malice & impieté, qu'il les laiſſe en leur condamnation. Or telles gens font de la preſciẽce de Dieu comme vn voile, pour non ſeulement obſcurcir ſon election, mais pour faire accroire qu'elle prẽd ſon origine d'ailleurs. Ceſte opinion eſt communement receuë, & non pas ſeulement du commun populaire, mais de ceux qui ſe cuident eſtre bien ſauans: comme de fait il y a eu de tout temps gens renommez qui l'ont ſuiuie. Ce que ie confeſſe frãchement, afin qu'on ne penſe pas en alleguant leur nom auoir beaucoup profité contre la verité: laquelle eſt ſi certaine en ceſt endroit qu'elle ne ſe peut eſbrãler, & ſi patente qu'elle ne ſe peut obſcurcir par l'authorité des hommes. Il y en a d'aucuns, leſquels n'eſtans exercez en l'Eſcriture ne ſont dignes d'aucun credit ne reputation : & toutesfois ſont tant plus hardis & temeraires à diffamer la doctrine qui leur eſt incogneuë: & ainſi ce n'eſt pas raiſon que leur arrogance ſoit ſupportee. Ils intentent proces à Dieu, de ce qu'en eliſant les vns ſelon ſa volonté,

lonté,il laisse là les autres. Mais puis qu'il est notoire que la chose est telle,que gagnerõt-ils à tancer ne gergonner contre Dieu? Nous ne disons rien qui ne soit approuué par experiẽce:c'est qu'il a esté tousiours libre à Dieu de faire grace à qui bon luy a semblé. Ie ne leur demãderay point comment & pourquoy la lignee d'Abraham a esté preferee à toutes nations,combien qu'il soit tout patent que ç'a esté par priuilege, duquel la cause ne se peut trouuer hors Dieu. Mais encores que ie leur quitte cela,qu'ils me respondent pourquoy ils sont hommes plustost que bœufs ou asnes: comme ainsi soit qu'il fust en la main & au pouuoir de Dieu de les faire chiens,il les a formez à son image.Permettront-ils aux bestes brutes de se plaindre de leur condition, accusans Dieu comme s'il s'estoit porté cruellement enuers elles? Certes il n'y a pas plus grande raison, qu'ils iouissent de la prerogatiue qu'ils ont obtenu sans aucun merite,d'estre hommes, qu'il n'y a qu'il soit permis à Dieu de distribuer diuersement ses benefices à la mesure de son iugement. S'ils viennẽt aux personnes,ausquelles l'inequalité leur est plus odieuse,pour le moins ils deurõt trembler quand l'exemple de Iesus Christ leur sera mis en auant,& par ce moyen estre vn peu reprimez,pour ne point gazouiller si hardiment de ce haut mystere.Voila vn hõme mortel conceu de la semence de Dauid: par quelles vertus diront-ils qu'il ait merité que desia au vẽtre de la Vierge sa mere il fust chef des Anges,Fils vnique de Dieu,l'image & gloire du Pere,la clairté,iustice & salut du mõde? Sainct Augustin a prudemmẽt consideré cela: c'est qu'au chef de l'Eglise nous auons vn miroir tresclair de l'election gratuite, afin que nous ne trouuions pas le semblable estrange aux membres:c'est que le Seigneur Iesus n'a point esté fait Fils de Dieu en bien viuant, mais qu'vn tel honneur luy a esté donné afin qu'il fist les autres participans de ses dons. Si quelcun demandoit pourquoy les autres ne sont ce qu'il est, pourquoy nous sommes separez d'auec luy par si longue distance, pourquoy nous sommes corrompus & luy est la pureté: en parlant ainsi non seulement il descouurira sa bestise,mais son impudence. Que si ces canailles poursuyuent à vouloir oster à Dieu la liberté d'eslire ou reprouuer ceux qu'il luy plaist: que premieremẽt ils despouillent Iesus Christ de ce qui luy a esté donné. Maintenant il est besoin de bien escouter ce que l'Escriture prononce d'vn chacun.Certes sainct Paul enseignant que nous auons esté esleus en Christ auant la creation du monde, oste tout esgard de nostre dignité: car c'est autant comme s'il disoit, Pource qu'en la semence vniuerselle d'Adam, le Pere celeste ne trouuoit rien digne de son election, il a tourné ses yeux vers son Christ, afin d'eslire comme membres du corps d'iceluy ceux qu'il vouloit receuoir à vie. Pourtãt que ceste raison soit resolue entre les fideles, que Dieu nous a adoptez en Christ pour estre ses heritiers, à cause qu'en nous-mesmes nous n'estions pas capables d'vne telle excellence.Ce qu'il note aussi bien en vn autre lieu,quand il exhorte les Colossiens à rendre graces à Dieu,de ce qu'il les auoit rendus idoines de participer à l'heritage des Saincts. Si l'election de Dieu precede ceste grace, par laquelle il nous rend idoines d'obtenir la gloire de la vie future: q̃ trouuera-il en nous dont il soit esmeu à nous eslire? Ce que ie preten sera encore mieux exprimé par vne autre sentence,Dieu nous a esleus,dit-il,auant que ietter les fondemens du monde,selon le bõn plaisir de sa volonté, afin que nous fussions saincts, immaculez & irreprehensibles deuant sa face.Il oppose le bon plaisir de Dieu à tous merites qu'on sauroit dire.

Augustin.de corrept. & gratia ad Valent cap.5. Item De Bono perseuerantiæ cap.vlt. Augustin. de Verbis Apostoli. sermo 8.

Coloss.1.b.12.

Ephes.1,4.

2 A ce que la preuue soit plus certaine,il est besoin de discuter ce passage mieux par le menu,duquel les parties estans bien rassemblees ne laissent nulle doute.En parlant des esleus,c'est chose certaine qu'il adresse son propos aux fideles, comme incontinent apres il le declaire. Parquoy ceux qui destournent ceste sentence,comme si sainct Paul magnifioit la grace qui a esté faite en general au siecle auquel l'Euangile a esté presché,se forgẽt vne glose trop lourde. Outreplus, sainct Paul en disant que les fideles ont esté esleus auãt que le monde fust creé,abbat tout regard de dignité. Car quelle raison de diuersité y auroit-il entre ceux qui n'estoyent pas encores nais, & qui en leur naissance deuoyent estre pareils en Adam? De ce qu'il adiouste qu'ils ont esté esleus en Christ, il s'ensuit que non seulemẽt vn chacun est esleu hors de soy-mesme, mais que les vns sont separez d'auec les autres,d'autãt qu'il appert que tous ne sont pas membres de Iesus Christ. Ce qui s'ensuit, assauoir qu'ils ont esté esleus pour estre saincts,abbat l'erreur que nous auons touché:c'est que l'election vienne de la prescience.Car ces mots y contredisent fort & ferme,que tout ce qu'il y a de bien & de vertu aux hommes est comme fruict & effect de l'election. Si on demande quelque cause plus haute, pourquoy les vns sont esleus plustost que les autres, sainct Paul respõd que Dieu les a ainsi predestinez selon son bon plaisir.Par lesquels mots

il aneãtist tous les moyẽs que tous hommes imaginẽt auoir eu en eux-mesmes pour estre esleus: car il declaire que tous les bien-faits que Dieu nous eslargit pour la vie spirituelle, sourdẽt de ceste fontaine : c'est qu'il a esleu ceux qu'il a voulu,& auant qu'ils fussent nais, qu'il leur a appresté & reserué la grace laquelle il leur vouloit faire.

3 Par tout où regne ce bon plaisir de Dieu,nulles œuures ne viennent en consideration.Il est vray qu'il ne poursuit pas cela en ce passage:mais il faut entendre la comparaison telle qu'il explique ailleurs.Il nous a appellez,dit-il,en sa vocation saincte:non pas selon nos œuures,mais selon son plaisir & sa grace,laquelle nous a esté donnee en Christ de toute eternité. Et i'ay desia monstré que les paroles qu'il adiouste consequemment, c'est, Afin que nous fussions saincts & immaculez : nous deliurent de tout scrupule. car si nous disons qu'il nous a esleus à cause qu'il preuoyoit que nous serions saincts, nous renuerserons l'ordre de sainct Paul. Nous pouuons donc ainsi arguer seurement, Puis qu'il nous a esleus à ce que nous fussions saincts, ce n'a pas esté d'autant qu'il nous preuoyoit deuoir estre tels . car ces deux choses sont contraires, que les fideles ayent leur saincteté de l'election : & que par icelle saincteté ils ayent esté esleus. La sophisterie à laquelle ils ont tousiours recours,ne vaut ici rien: c'est combien que Dieu ne retribue pas aux merites precedens la grace d'election,toutesfois qu'il la confere pour les merites futurs:car quand il est dit que les fideles ont esté esleus afin qu'ils fussent saincts:il est en cela signifié que toute la saincteté qu'ils deuoyent auoir,prend son origine & commencement de l'election. Et cõment cela conuiendra-il,que ce qui est produit de l'election soit cause d'icelle? Dauantage, l'Apostre conferme encore plus ce qu'il auoit dit, adioustant que Dieu nous a esleus selon le decret de sa volõté,qu'il auoit determiné en soy-mesme. car cela vaut autãt comme s'il disoit qu'il n'a rien consideré hors de soy-mesme, à quoy il ait eu esgard en faisant ceste deliberation . Pourtant il adiouste incontinent apres,que toute la somme de nostre election se doit referer à ce but:c'est que nous soyons en louange à la grace de Dieu.Certes la grace de Dieu ne merite pas d'estre seule exaltee en nostre election, sinon que ceste election soit gratuite. Or elle ne sera pas gratuite, si Dieu en elisant les siens repute quelles serõt les œuures d'vn chacun . Pourtãt ce que disoit Christ à ses disciples,nous le trouuerons estre veritable entre tous les fideles, Vous ne m'auez pas esleu, dit-il,mais ie vous ay esleus. En quoy non seulement il exclud tous merites precedens : mais il signifie qu'ils n'auoyent rien en eux-mesmes pourquoy ils deussent estre esleus, sinon qu'il les eust preuenus de sa misericorde.Selon lequel sens il faut aussi prendre ce dire de sainct Paul,Qui luy a donné le premier,& il luy rendra?Car il veut monstrer que la bonté de Dieu preuiẽt tellement les hommes, qu'elle ne trouue rien en eux, ne pour le passé ne pour l'aduenir, dont elle leur appartienne.

2.Tim.3.c.9.

Iean 15.c.16.

Rom.11.d.35

Rom.9.b.6

4 Dauantage,en l'Epistre aux Romains, où il commẽce ceste argumẽt de plus haut, & le poursuit plus amplement, il afferme que tous ceux qui sont nais d'Israel ne sont pas Israelites.car combien qu'ils fussent tous benits par droit hereditaire,tous ne sont pas venus egalemẽt à ceste succession.La source de la dispute qu'il demeine,venoit de l'orgueil & fausse vanterie du peuple des Iuifs : car en s'atttribuant le nom de l'Eglise ils vouloyent qu'on s'arretast à eux,& qu'on ne creust à l'Euàgile qu'à leur aduen. Comme auiourd'hui les Papistes s'auãceroyent volõtiers en la place de Dieu sous ceste ombre du nom de l'Eglise,dont ils se fardent. Sainct Paul,combien qu'il accorde que la lignee d'Abraham soit saincte à cause de l'alliance,il debat neãtmoins qu'il y en a plusieurs estrãgers:& non seulement pource qu'ils se sont abbastardis en degenerãt de leurs peres,mais pource que l'election speciale de Dieu est par dessus, laquelle seule ratifie l'adoption d'iceluy . Si les vns estoyent establis en l'esperance de salut par leur pieté, les autres en estoyent deiettez par leur seule ingratitude & reuolte:Sainct Paul parleroit lourdement & sottement,en transportant les lecteurs à l'election secrette,laquelle ne viẽdroit pas à propos.Or si la volonté de Dieu,de laquelle la cause n'apparoist point hors de luy, & n'est pas licite de la cercher ailleurs,discerne les enfans d'Israel les vns d'auec les autres, on imagine follement que la condition d'vn chacun prenne son origine de ce qu'ils ont en eux-mesmes . Sainct Paul passe plus outre,amenãt l'exemple de Iacob & Esau. Car comme ainsi soit que tous deux fussent enfans d'Abraham , & pour lors enclos au ventre de leur mere : que l'honneur de primogeniture fust transferé à Iacob,ç'a esté vn changement comme prodigieux, par lequel toutesfois sainct Paul maintiẽt que l'election de l'vn a esté testifiee, & la reprobation de l'autre . Quand on demande l'origine & la cause, les docteurs de la prescience la mettent tant aux vices qu'aux vertus : car ce leur est vn bon expedient,comme ils cuident,de

dire

dire que Dieu a mõstré en la perſonne de Iacob, qu'il eſlit ceux qui ſont dignes de ſa grace: & en la perſonne d'Eſau, qu'il reprouue ceux qui en ſont indignes. Voila ce qu'ils en prononcent comme gens hardis & aſſeurez. mais regardons qu'en dit ſainct Paul à l'oppoſite. Auant qu'ils fuſſent nais, ne qu'ils euſſent rien fait ne de bien ne de mal: afin que le propos de Dieu ſelon l'election demeuraſt ferme, il a eſté dit non point du coſté des œuures, mais de Dieu qui appelloit, Le plus grãd ſeruira au moindre: comme il eſt eſcrit, I'ay aimé Iacob, i'ay hai Eſau. Si la preſcience valoit quelque choſe pour diſcerner d'entre les deux, à quel propos ſeroit-il fait mention du temps? Poſons le cas que Iacob ait eſté eſleu, d'autãt que ceſte dignité luy a eſté acquiſe par ſes vertus à venir: quelle raiſon ſainct Paul euſt-il eu, de dire qu'il n'eſtoit pas encore nay? Il euſt auſſi adiouſté inconſiderément, que l'vn ne l'autre n'auoit fait ne bien ne mal. car la replique ſeroit toute preſte, Que riẽ n'eſt caché à Dieu, & que la pieté de Iacob luy a eſté touſiours preſente. Si les œuures meritent faueur, il eſt certain que quant à Dieu elles deuoyent eſtre priſees auant qu'il fuſt nay, cõme en ſa vieilleſſe. Or l'Apoſtre en pourſuyuãt, ſoud treſbiẽ ce nœud: c'eſt que l'adoption n'eſt point prouenue du coſté des œuures, mais de la vocation de Dieu. Il n'entremeſle ne temps paſſé ne temps futur au regard des œuures: & puis en les oppoſant preciſemẽt à la vocation de Dieu, il n'y a doute qu'en eſtabliſſant l'vn il ne deſtruiſe l'autre. comme s'il diſoit, Nous auõs à conſiderer quel a eſté le bon plaiſir de Dieu, non pas ce que les hommes ont apporté d'eux-meſmes. Finalemẽt il eſt certain que par ces mots d'Election & de Propos, il a voulu reietter en ceſte matiere toutes cauſes, leſquelles les hommes ſe forgent hors le conſeil ſecret de Dieu. *Rom. 9. 11.*

5 Qu'eſt-ce que pretendrõt pour obſcurcir ces paroles, ceux qui aſsignent quelque lieu aux œuures en noſtre election, ſoyent precedentes ou futures? Cela eſt pleinemẽt renuerſer ce que dit l'Apoſtre, que la difference qui a eſté entre les deux freres, ne depẽd pas d'aucune raiſon de leurs œuures, mais de la pure vocatiõ de Dieu: pource que Dieu a determiné ce qu'il en deuoit faire auant qu'ils fuſſent nais. Ceſte ſubtilité dont vſent les Sophiſtes n'euſt pas eſté cachee à ſainct Paul, ſi elle euſt eu quelque fondement. Mais pource qu'il cognoiſſoit que Dieu ne peut rien preuoir de bien en l'homme, ſinõ ce qu'il a deliberé de luy donner par la grace de ſon election: il laiſſe là ceſte peruerſe opinion de preferer les bonnes œuures à leur cauſe & origine. Nous auons des paroles de l'Apoſtre, que le ſalut des fideles eſt fondé ſur le bon plaiſir de l'election de Dieu: & que ceſte faueur ne leur eſt point acquiſe par aucunes œuures, mais leur vient de ſa bonté gratuite. Nous auõs auſsi comme vn miroir ou vne peinture pour nous repreſenter cela. Eſau & Iacob ſont freres engendrez de meſmes parens, d'vne meſme ventree. Eſtans encores au ventre de leur mere auant leur natiuité, toutes choſes ſont pareilles en l'vn & en l'autre: toutesfois le iugement de Dieu les diſcerne: car il en choiſiſt vn & reiette l'autre. Il n'y auoit que la ſeule primogeniture, laquelle peuſt faire que l'vn fuſt preferé à l'autre. mais encores icelle-meſme eſt laiſſee derriere: & eſt donné au dernier ce qui eſt denié à l'aiſné. Meſmes en beaucoup d'autres, il ſemble aduis que Dieu ait de propos deliberé vilipẽdé la primogeniture: afin d'oſter à la chair toute matiere de gloire. Reiettant Iſmael, il met ſon cœur à Iſaac: abaiſſant Manaſſé, il prefere Ephraim. *Gen. 48. 4. 19*

6 Si quelcun replique qu'il ne faut point par ces choſes inferieures & legieres prononcer de la vie eternelle: & que c'eſt vne moquerie d'inferer que celuy qui a eſté exalté en honneur de primogeniture, ait eſté adopté en l'heritage celeſte: comme pluſieurs y en a, qui n'eſpargnent pas meſmes ſainct Paul, diſans qu'il a abuſé des teſmoignages de l'Eſcriture, les appliquant à ceſte matiere: ie reſpon comme ci deſſus, que l'Apoſtre n'a point ainſi parlé inconſiderément, & n'a point voulu deſtourner en autre ſens les teſmoignages de l'Eſcriture. mais il voyoit ce que telle maniere de gens ne peuuent conſiderer: c'eſt que Dieu a voulu par vn ſigne corporel figurer l'election ſpirituelle de Iacob, laquelle autrement eſtoit cachee en ſon conſeil ſecret. car ſi nous ne reduiſons à la vie future la primogeniture qui a eſté dõnee à Iacob, la benediction qu'il receut ſeroit pleinement ridicule, veu qu'il n'en auroit eu autre choſe que toute miſere & calamité, & bãniſſement du pays de ſa naiſſance auec beaucoup d'angoiſſes. Sainct Paul donc voyant que Dieu par ceſte benediction exterieure en auoit teſtifié vne permanente & non caduque, qu'il auoit preparee au royaume celeſte à ſon ſeruiteur, n'a fait nulle doute de prendre argument de ce que Iacob auoit receu la primogeniture, pour prouuer qu'il a eſté eſleu de Dieu. Il nous faut auſsi auoir memoire que la terre de Canaan a eſté vn gage de l'heritage des cieux. Parquoy il ne faut douter que Iacob n'ait eſté incorporé en Ieſus Chriſt, pour eſtre com-

pagnon des Anges en vne meſme vie. Iacob donc eſt eſleu, Eſau eſtant repudié: & ſont diſcernez par l'election de Dieu, combien qu'ils ne differaſſent point en merites. Si on demande la cauſe, ſainct Paul la rend telle : c'eſt qu'il a eſté dit en Moyſe, I'auray pitié de ce-
Rom.9.c.15 *Exod.33.d.19* luy dont i'auray pitié, & feray miſericorde à celuy auquel ie feray miſericorde. Et qu'eſt-ce que veut dire cela? certes le Seigneur pronõce clairement, qu'il ne trouue en nous nulle raiſon pour laquelle il nous doyue bien-faire : mais qu'il prend tout de ſa miſericorde, pourtant que c'eſt ſon œuure propre que le ſalut des ſiens. Puis que Dieu eſtabliſt ton ſalut en ſoy tant ſeulement: pourquoy deſcẽdras-tu à toy ? Et puis qu'il t'aſſigne ſa ſeule miſericorde pour toute cauſe: pourquoy te deſtourneras-tu à tes merites ? Puis qu'il veut retenir toute ta cogitation en ſa ſeule bonté : pourquoy la conuertiras-tu en partie à conſiderer tes œuures? Parquoy il faut venir à ceſte petite portiõ de peuple, laquelle ſainct Paul
Rom. 11. d.2 dit en vn autre paſſage auoir eſté auparauant cogneuë de Dieu: non pas cõme ces brouillons imaginent, qu'il preuoit tout eſtant oiſif & ne ſe meſlant de rien: mais au ſens que ce
Act.2.d.23 mot eſt ſouuent pris en l'Eſcriture. Car quãd ſainct Pierre dit aux Actes, que Ieſus Chriſt a eſté liuré à mort par le conſeil determiné & par la preſcience de Dieu, il n'introduit pas Dieu comme ſpeculant en oiſiueté, mais comme autheur de noſtre ſalut. Dont il s'enſuit
1.Pie.1.a.2 que ſa preſcience emporte de mettre la main à l'œuure. Le meſme Apoſtre diſant que les fideles auſquels il eſcrit ſont eſleus de Dieu ſelon ſa preſciẽce, exprime par ce mot la predeſtination, par laquelle Dieu s'eſt aſsigné tels enfans qu'il a voulu. Adiouſtant le nom de Propos comme ſynonime, il n'y a doute qu'il n'aduertiſſe que Dieu ne ſort point de ſoy-meſme pour cercher la cauſe de noſtre ſalut, veu que ce mot exprime vne determination
1.Pier.1.d.2. arreſtee. Selõ lequel ſens il dit au meſme chapitre, que Ieſus Chriſt eſt l'Agneau qui a eſté precogneu auant la creation du monde. Car il n'y auroit rien plus fade ne plus froid, que de dire que Dieu a ſeulement regardé d'enhaut, d'où le ſalut deuoit aduenir au genre humain. Ainſi le peuple precogneu, vaut autãt comme vne petite portion meſlee parmi vne
2.Tim.2.c.19 grãde trouppe qui pretẽd fauſſement le nom de Dieu. Sainct Paul auſsi en vn autre lieu, pour rabbattre la vanterie de ceux qui ſe couurent du titre exterieur comme d'vne maſque, pour vſurper lieu honnorable en l'Egliſe, dit que Dieu cognoiſt leſquels ſont ſiens. Parquoy il nous marque double peuple : l'vn eſt tout le lignage d'Abraham, l'autre vne partie qui en eſt extraite, laquelle Dieu ſe reſerue cõme vn threſor caché, tellemẽt qu'elle n'eſt point expoſee à la veuë des hommes. Et n'y a doute qu'il n'ait pris cela de Moyſe, lequel dit que Dieu fera miſericorde à qui il voudra, voire d'entre ce peuple eſleu, combien que leur condition fuſt egale en apparence. Tout ainſi comme s'il diſoit, que nonobſtant que l'adoption fuſt commune en ce peuple-la, toutesfois qu'il s'eſtoit retenu vne grace à part cõme vn threſor ſingulier enuers ceux que bon luy ſembleroit: & que l'alliance commune n'empeſche pas qu'il ne ſepare du rang commun vn petit nombre d'eſleus. Et ſe voulant declairer maiſtre & diſpenſateur en toute liberté, il dit preciſement qu'il ne fera miſericorde à ceſtuy-ci pluſtoſt qu'à ceſtuy-la, ſinon entant qu'il luy plaira d'ainſi faire: car ſi la miſericorde ne ſe preſente ſinon à ceux qui la cerchent, vray eſt qu'ils n'en ſont point reboutez: mais ils preuiẽnent ou acquierent en partie ceſte faueur de laquelle Dieu ſe reſerue la louange.

7 Oyons maintenant ce que pronõce de toute ceſte queſtion le ſouuerain Maiſtre & Iuge: voyant vne ſi grande dureté en ſes auditeurs, qu'il ne profitoit quaſi rien, & que ſa doctrine eſtoit preſque inutile: pour remedier au ſcãdale qui en pouuoit eſtre conceu par
Iean 6.d.37. les infirmes, il s'eſcrie, Tout ce que le Pere me donne viendra à moy. Car la volõté du Pere eſt telle, que de tout ce qu'il m'aura donné, ie n'en perde rien. Notez bien que quand nous ſommes commis en la protection de noſtre Seigneur Ieſus, cela procede de la donation du Pere : ainſi c'en eſt le vray principe. Quelcun poſſible renuerſera ici le cercle, en repliquant que Dieu recognoiſt du nombre des ſiens, ceux qui ſe donnent à luy de leur bon gré par foy. Or Ieſus Chriſt inſiſte ſeulement ſur ce poinct : aſſauoir que quand tout le monde ſeroit eſbranlé de reuoltes infinies, toutesfois le conſeil de Dieu demeure ferme, voire mieux que les cieux, ie di quant à l'Election. Il eſt dit que les eſleus appartenoyent au Pere celeſte, auant qu'il les euſt donnez à ſon Fils vnique. il eſt queſtion de ſauoir ſi c'eſt de nature. Mais au contraire il fait ſuiets ceux qui eſtoyent eſtranges de luy, en les attirant. Il y a trop grande clairté en ces paroles, pour les vouloir deſguiſer par quelque
Iean.6.e.44. tergiuerſatiõ que ce ſoit, Nul, dit-il, ne peut venir à moy ſi le Pere ne l'y attire: mais celuy qui a ouy & appris du Pere, vient à moy, Si tous indifferemment plioyent le genouil deuant Ieſus Chriſt, l'election ſeroit commune: maintenant il appert vne grãde diuerſité au

petit

petit nombre des croyans. Parquoy le mesme Seigneur Iesus, apres auoir dit que les disciples qui luy auoyent esté donnez estoyent la possession de son Pere, adiouste peu apres, Ie ne prie point pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnez: car ilz sont tiens. Dõt vient cela que tout le mõde n'appartient point à son Createur, sinon d'autant que la grace retire de la malediction & ire de Dieu quelque petite poignee de gens, qui autrement fussent peris: & laisse le monde en la perditon à laquelle il a esté destiné? Au reste, cõbien que Christ se mette comme au milieu entre le Pere & nous, si ne laisse-il pas de s'attribuer aussi le droit d'eslire en cõmun auec le Pere. Ie ne parle point de tous, dit-il, ie say ceux que i'ay esleus. Si on demande dont c'est qu'il les a esleus: il respond, Du monde: lequel il exclud de ses prieres, quand il recommande au Pere ses disciples. Cependant notons bien, qu'en disant qu'il sait ceux qu'il a esleus, il marque quelque partie du genre humain & ne la distingue pas d'auec le commun, pour regard des vertus qui y soyẽt, mais à cause qu'elle est separee par decret celeste: dõt il s'ensuit q̃ tous ceux de l'electio, desquels Iesus Christ se fait autheur, ne sont poĩt excellẽs par dessus les autres de leur propre industrie. Quãd en vn autre passage il met Iudas au nõbre des esleus, cõbien qu'il fust diable: cela se raporte à l'office d'Apostre, lequel cõbien qu'il soit cõme vn miroir de la faueur de Dieu selõ que S. Paul le recognoit souuẽt en sa personne: toutesfois si n'emporte-il pas auec soy l'esperãce du salut eternel. Iudas donc se portant desloyaument en sa charge, a peu estre pire qu'vn diable: mais de ceux que Iesus Christ a vnis à son corps, il ne souffrira poĩt que nul perisse: veu que pour maintenir leur salut il desployera la puissance de Dieu, laquelle est plus forte que toutes choses: selon qu'il a promis. Quãt à ce qu'il dit ailleurs, Pere rien de tout ce que tu m'as donné n'est peri, sinon le fils de perditiõ: cõbien que ce soit vne locutiõ impropre, toutesfois elle n'a nulle ambiguité. La somme est, que Dieu cree par adoption gratuite ceux qu'il veut auoir pour enfans: & que la cause intrinseque, comme on dit, de l'election gist en luy, veu qu'il n'a regard qu'à son bon plaisir.

Iean 17.b.9

Iean 13. b.18 Iean 15.c.19 & 17.b.9.

Iean 6.g.70

Epes.3,b.7

Iean 10.c.28. Iean 17.b.12.

8 Mais quelcun me dira que S. Ambroise, Hierome, Origene ont escrit que Dieu distribue sa grace entre les hõmes selon qu'il cognoist qu'vn chacun en vsera bien. Ie concede encore dauantage, que S. Augustin a esté en la mesme opinion: mais apres auoir mieux profité en la cognoissance de l'Escriture, non seulement il la retracte comme fausse, mais la refute fort & ferme. Et mesme en taxant les Pelagiens de ce qu'ils persistoyent en ceste erreur, vse de ces paroles, Qui est-ce qui ne s'esmerueilleroit, que ceste si grande subtilité a defailli à l'Apostre? Car ayant mis en auant le cas qui estoit fort estrange, touchant Esau & Iacob, & ayant formé ceste question, Quoy donc? Y a-il iniquité en Dieu? il auoit à respondre, que Dieu auoit preueu les merites de l'vn & de l'autre, s'il se fust voulu brefuement despescher. Or il ne dit pas cela: mais il reduit tout au iugement & à la misericorde de Dieu. Et en vn autre passage, apres auoir monstré que l'homme n'a nul merite auãt l'election, L'argument, dit-il, que font aucuns, de la prescience de Dieu cõtre sa grace, est ici abbatu comme friuole. Ils disent que nous sommes esleus auant la creation du monde: pource que Dieu a preueu que nous serions bõs, & non pas qu'il nous feroit tels. Mais luy ne dit pas ainsi, en disant, Vous ne m'auez pas esleu: mais ie vo⁹ ay esleus. car s'il nous eust esleu, pource qu'il preuoyoit que nous serions bõs: il eust aussi preueu que nous leussions esleu. Que le tesmoignage de S. Augustin vaille quelque chose enuers ceux qui s'arrestẽt volontiers à l'authorité des Peres. combien que sainct Augustin ne souffre pas d'estre deioint d'auec les autres Docteurs anciens: mais remonstre que les Pelagiens luy faisoyent tort en le chargeãt d'estre seul de son opinion. Il allegue dõc au liure De la predestinatiõ des Saincts, chap. 19, le dire de S. Ambroise, que Iesus Christ appelle ceux ausquels il veut faire merci. Item vn autre, Si Dieu eust voulu, il eust rendu deuots ceux qui ne l'estoyent pas: mais il appelle ceux que bon luy semble, & cõuertit ceux qu'il veut. Si ie vouloye composer vn volume entier des sentẽces de S. Augustin, elles me suffiroyent pour traitter cest argument: mais ie ne veux point charger les lecteurs de si grande prolixité. Mais posons le cas que S. Augustin ne S. Ambroise ne parlẽt point, & cõsiderons la chose en soy. S. Paul auoit meu vne questiõ fort difficile: assauoir si Dieu fait iustemẽt en ne faisant grace sinon à qui bon luy semble. Il la pouuoit soudre en vn mot, en pretendant que Dieu cõsidere les œuures. Pourquoy donc ne faisoit-il cela? pourquoy continue-il tellement son propos, qu'il nous laisse en vne mesme difficulté? Il n'y a autre raison, sinon qu'il ne le deuoit pas faire: car le sainct Esprit, qui parloit par sa bouche, n'eust rien laissé par oubli. Il respond dõc sans tergiuersation, que Dieu accepte en grace ses esleus, pource qu'il luy plaist: qu'il leur fait misericorde, pource qu'il luy plaist. Car ce tesmoignage de Moyse qu'il allegue,

Lib. Retra. l. c. 11. Epist. ad Sixtum. 106

Rom. 9. c. 14.

Homil. in Ioãne 8

Iean 15. c. 16

Exod.33.d.19 I'auray pitié de celuy dõt i'auray pitié,& feray misericorde à celuy auquel ie feray misericorde:vaut autant comme s'il disoit, que Dieu n'est esmeu d'autre cause à pitié & bonté, sinon pource qu'il le veut. Pourtant ce que dit S.Augustin en vn autre lieu,demeure vray: *Hom.in Ioã. 8.Epist.106* que la grace de Dieu ne trouue nul qu'elle doiue eslire,mais qu'elle fait les hommes propres à estre esleus.

In primo Sēt. tractatu 23 quæst.23 9 Car ie ne me soucie pas de ceste subtilité de Thomas d'Aquin:c'est que combien que la prescience des merites ne puisse estre nommee Cause de la predestinatiõ, du costé de Dieu: toutefois qu'on la peut appeller de nostre part.comme quãd il est dit, que Dieu a predestiné ses esleus à reçeuoir gloire par leurs merites,pource qu'il a voulu leur dõner la grace par laquelle ils meritẽt ceste gloire: au cõtraire, puis que Dieu ne veut point que nous considerions rien en nostre election,que sa pure bonté,c'est vne affectatiõ peruerse de vouloir regarder quelque chose dauantage. Que si ie vouloye contendre par subtilité, i'auroye bien dequoy rabbatre ceste sophisterie de Thomas. Il argue que la gloire est aucunemẽt preordõnee aux esleus pour leurs merites:pource que Dieu leur dõne premierement la grace pour la meriter. Mais que sera-ce, si ie replique au contraire que la grace du sainct Esprit que donne nostre Seigneur aux siẽs,sert à leur electiõ: & la suit plustost qu'elle ne precede,veu qu'elle est conferee à ceux ausquels l'heritage de vie estoit assigné auparauant?car c'est l'ordre que tiẽt Dieu,de iustifier apres auoir esleu. De cela il s'ensuiura que la predestination de Dieu,par laquelle il delibere d'appeller les siens à salut, est plustost cause de la deliberation qu'il a de les iustifier,qu'autrement. Mais laissons-là tous ces debats comme ils sont superflus entre ceux qui pensent auoir assez de sagesse en la pa- *Ambr.de voc. gen.lib.1.c.2* role de Dieu.car cela a esté tresbien dit d'vn docteur ancien, Que ceux qui assignent aux merites la cause de l'election,veulent plus sauoir qu'il n'est expedient.

10 Aucuns obiettent que Dieu seroit contraire à soymesme, si en appellant generalement tous hommes à soy.il ne receuoit que peu d'esleus. Parquoy si on les veut croire, la generalité des promesses aneantist la grace speciale, à ce que tout le monde soit en degré pareil. Ie confesse bien que quelques vns doctes & d'esprit moderé parlent ainsi: non pas tãt pour opprimer la verité,que pour rebouter beaucoup de questions entortillees, & refrener la curiosité de plusieurs. en quoy leur volonté est louable: mais leur conseil n'est gueres bon,pource que iamais la tergiuersation n'est excusable. Quant à ceux qui se desbordent en abbayant comme chiens mastins, leur cauillation que i'ay recitee est trop friuole,où ils errent trop vilainement. Cõment ces deux choses s'accordent, que tous soyẽt appellez à repentance & à foy par la predication exterieure, & que toutesfois l'esprit de repẽtance & de foy n'est pas dõné à tous,ie l'ay desia expliqué ailleurs, & encore m'ẽ faudra-il tantost reiterer quelque chose.Ie leur nie ce qu'ils pretendent, comme de fait il est faux en double maniere. Car Dieu en menaçant de plouuoir sur vne ville, & enuoyer se- *Amos 4.b.7 & 8 d.11.* chereresse à l'autre, & denotant qu'il y aura ailleurs famine de sa parole: ne s'astreind pas à certaine loy d'appeller tous egalemẽt. Et en defendant à S.Paul de prescher en Asie,& le destournant de Bythinie pour le tirer en Macedoine: il demõstre qu'il luy est libre de di- *Isaie 8. c.16* stribuer le thresor de salut à qui bõ luy semble. Toutesfois il declaire encores plus ouuertement par Isaie, comment il assigne particulierement les promesses de salut à ses esleus: car c'est d'eux qu'il prononce qu'ils luy seront disciples,& non pas tout le genre humain. Dont il appert que ceux qui veulẽt que la doctrine de salut profite à tous sans exception, s'abusent lourdement:veu q̃ le fruict en est reserué à part aux enfans de l'Eglise. Que ceci nous suffise pour le present:c'est quãd Dieu cõuie tout le monde à luy obeir,que ceste generalité n'empesche pas que le dõ de foy ne soit biẽ rare.La cause dequoy est assignee par *Isaie 53.a.1* Isaie,assauoir que le bras de Dieu n'est point reuelé à tous.S'il disoit que l'Euãgile est mechãment vilipẽdé,d'autãt que plusieurs y resistẽt auec rebellion obstinee: ceux qui pretẽdent que le salut est cõmun à tous,auroyẽt quelque couleur: mais ils sont forclos de cela. Vray est q̃ l'intẽtion du Prophete n'est pas d'amoindrir la faute des hõmes, en disant que la source de leur aueuglemẽt est,que Dieu ne leur a point manifesté sa vertu: seulement il aduertit,d'autãt q̃ la foy est vn don singulier de Dieu,que les oreilles sont battues en vain de la seule predication externe.Mais ie voudroye biẽ sauoir de ces bõs docteurs,si la seule parole preschee nous fait enfans de Dieu,ou bien la foy. Certes quand il est dit au 1.de S. *Iean 1.b.12* Iean,que tous ceux qui croyent en Iesus Christ sont faits aussi enfans de Dieu: il n'est pas fait là vn amas confus de tous auditeurs,mais il y a vn rang special assigné aux fideles: assauoir qu'ils ne sont point nais de sang,ni de volõté de chair,ni de volõté d'hõme,mais de Dieu.S'ils repliquẽt qu'il y a vn cõsentement mutuel entre la Parole &la foy:ie respõ,que

voire

voire bien quand il y a foy. mais ce n'eſt pas choſe nouuelle, que la ſemence tombe entre des eſpines ou ſur des pierres, non ſeulement pource que la pluſpart des hommes eſt rebelle à Dieu, & ſe monſtre telle par effect: mais d'autant que tous n'ont pas les yeux pour voir, ni les oreilles pour ouir. S'ils demandent, quel propos il y a que Dieu appelle à ſoy ceux leſquels il ſait qui n'y viendront point: que ſainct Auguſtin leur reſpõde pour moy, Veux-tu, dit il, diſputer auec moy de ceſte matiere? pluſtoſt eſmerueille toy auec moy, & t'eſcrie, O hauteſſe! Accordõs tous deux en esbahiſſemẽt, afin de ne point perir en erreur. Outreplus ſi l'electiõ eſt mere de la foy, comme S. Paul le teſmoigne, l'argumẽt qu'ils font retourne contre eux: c'eſt que la foy n'eſt point generale, d'autant que l'election dont elle vient eſt particuliere. car quãd S. Paul dit que les fideles ſont remplis de toutes benedictions ſpirituelles, ſelon que Dieu les auoit eſleus auant la creation du monde: il eſt facile de conclurre ſelon l'ordre de la cauſe & de ſon effect, que ces richeſſes ne ſont point communes à tous, pource q̃ Dieu n'a eſleu ſinõ ceux qu'il a voulu. Et voila pourquoy en vn autre lieu notãment il dit, La foy des eſleus: afin qu'il ne ſemble que chacun s'acquiere la foy de ſon propre mouuemẽt, mais que ceſte gloire reſide en Dieu, que ceux qu'il a eſleus ſont gratuitemẽt illuminez par luy. car S. Bernard dit treſbien, q̃ ceux qu'il tient pour ſes amis l'oyẽt à part: cõme auſsi il s'adreſſe ſpecialement à eux, en diſant, Ne craignez point petit trouppeau, puis qu'il vous eſt donné de cognoiſtre le myſtere du royaume des cieux. Puis il demãde, Et qui ſont ceux la? aſſauoir ceux qu'il a cognus & predeſtinez pour eſtre faits conformes à l'image de ſon Fils. Voici vn conſeil haut & admirable, qui nous a eſté publié. Dieu ſeul congnoiſt les ſiens: mais ce qui luy eſtoit cognu a eſté manifeſté aux hommes: & ne reçoit à la cognoiſſance de ce myſtere, ſinõ ceux qu'il a predeſtinez, & là deſſus il cõclud, La miſericorde de Dieu d'eternité en eternité ſur ceux qui le craignent. D'eternité, à cauſe de la predeſtination: En eternité, à cauſe de la beatitude qu'ils eſperent. L'vne n'a point de principe, l'autre n'a point de fin. Mais qu'eſt-ce que i'allegue S. Bernard pour teſmoin, veu que nous oyons de la bouche du Maiſtre, qu'il n'y a que ceux qui ſont de Dieu qui puiſſent voir? En quoy il ſignifie, que tous ceux qui ne ſont point regenerez d'enhaut, ſont eſblouys & eſtourdis à ſon regard. Vray eſt que la foy peut biẽ eſtre coiointe auec l'election moyennãt qu'elle ſoit miſe en degré inferieur: ſelon que ceſt ordre nous eſt exprimé en vn autre paſſage, où Ieſus Chriſt dit, C'eſt la volonté de mon Pere, que ie ne perde rien de ce qu'il m'a donné. car ſa volonté eſt, que quiconque croit au Fils, ne periſſe point. Certes ſi Dieu vouloit q̃ tous fuſſent ſauuez, il ordõneroit Ieſus Chriſt à tous pour gardiẽ, & les vniroit tous au corps d'iceluy par le lien de foy. Or il appert que la foy eſt vn gage ſingulier de ſon amour paternelle, lequel il reſerue comme caché à ſes enfans qu'il a adoptez. Pourtant Ieſus Chriſt prononce ailleurs, que les brebis ſuyuent leur paſteur, pource qu'elles cognoiſſent ſa voix: qu'elles ne ſuyuent point vn eſtrãger, pource qu'elles ne cognoiſſent point la voix des eſtrangers. Et dont vient ceſte diſcretion, ſinon d'autant que les oreilles ſont percees par le S. Eſprit? car nul ne ſe fait brebis, mais eſt formé & appreſté de grace celeſte pour l'eſtre. Et c'eſt pourquoy noſtre Seigneur Ieſus dit, que noſtre ſalut eſt bien aſſeuré & hors de danger pour tout iamais, d'autãt qu'il eſt gardé par la vertu inuincible de Dieu. Dont il cõclud q̃ les incredules ne ſont point de ſes brebis, pource qu'ils ne ſont point du nombre de ceux auſquels Dieu a promis par Iſaie de les faire ſes diſciples. Au reſte, puis qu'aux teſmoignages que i'ay alleguez, il eſt fait notãment mentiõ de perſeuerãce, cela monſtre que l'election eſt conſtante & ferme ſans varier aucunement.

Mat. 13. c. 4

Auguſt. de verbis Apoſtoli. ſermo. 11.

Epheſ. 1. a. 3.

Tite 1. a. 1

Ad Thomam præpoſitum Benerlæ Epiſt. 107.

Luc 12. d. 32

Mat. 13. b. 11

Rom. 8. f. 29

Iean 6. c. 46

Iean 10. a. 4

Pſe. 40. b. 7

Iean. 10. f. 29.

au meſme e. 26

Iſaie 8. d 18

Iſa. 54, e. 13

11 Traittons maintenant des reprouuez, deſquels ſainct Paul parle auſſi bien en ce paſſage là. Car comme Iacob n'ayant rien merité par ſes bonnes œuures, eſt receu en grace: auſsi Eſau n'ayant offenſé, eſt reietté de Dieu. Si nous dirigeons noſtre cogitation aux œuures, nous faiſons iniure à l'Apoſtre: comme s'il n'auoit point veu ce qui nous eſt euident. Or qu'il ne l'ait point veu, il appert: veu que nommément il pourſuit cela, que cõme ainſi ſoit qu'ils n'euſſent fait ne bien ne mal, l'vn a eſté eſleu, l'autre reprouué: dont il conclud que le fondement de la predeſtination ne giſt point aux œuures. Dauantage, ayant meu ceſte queſtion, aſſauoir ſi Dieu eſt iniuſte, il n'allegue point que Dieu a rendu à Eſau ſelon ſa malice (en quoy eſtoit la plus claire & certaine defenſe de l'equité de Dieu:) mais il amene vne ſolution toute diuerſe, c'eſt que Dieu ſuſcite les reprouuez, afin d'exalter en eux ſa gloire. Finalemẽt il adiouſte pour concluſion, que Dieu fait miſericorde à qui bon luy ſemble, & endurciſt qui bon luy ſemble. Nous voyons comme il remet l'vn & l'autre ſur le bon plaiſir de Dieu. Si nous ne pouuons donc aſsigner autre raiſon pourquoy c'eſt que Dieu accepte ſes eſleus, ſinon pource qu'il luy plaiſt: nous n'aurions auſsi

Rom. 9. c. 13.

Au meſme d. 18.

nulle raiſon pourquoy il reiette les autres,ſinon ſa volonté. Car quand il eſt dit que Dieu endurciſt ou fait miſericorde ſelon ſon plaiſir,c'eſt pour nous admonneſter de ne cercher cauſe aucune hors de ſa volonté.

CHAP. XXIII.

¶La refutation des calomnies, deſquelles on a touſiours à tort blaſmé ceſte doctrine.

OR quand l'entendement humain oit ces choſes, ſon intẽperance ne ſe peut tenir de faire troubles & eſmotions,comme ſi vne trompette auoit ſonné à l'aſſaut.Ici pluſieurs faiſans ſemblant de maintenir l'honneur de Dieu, à ce qu'il ne ſoit point chargé à tort,confeſſent bien l'election:& cependãt nient qu'aucuns ſoyent reprouuez.Or cela eſt trop ſot & puerile: veu que l'election ne conſiſteroit point,ſi elle n'eſtoit miſe à l'oppoſite de la reprobation. Il eſt dit que Dieu ſepare ceux qu'il adopte à ſalut:ce ſera dõc vne ſottiſe trop lourde,de dire que ceux qui ne ſont point eſleus, obtiennent par cas fortuit ou acquierẽt par leur induſtrie, ce qui n'eſt dõné d'enhaut qu'à peu de gẽs. Ainſi,ceux que Dieu laiſſe en eſliſant,il les reprouue: & nõ pour autre cauſe, ſinõ qu'il les veut exclurre de l'heritage lequel il a predeſtiné à ſes enfans. Au reſte,l'audace des hommes n'eſt point ſupportable,ſi elle ne ſouffre d'eſtre bridee par la parole de Dieu, quand il eſt queſtion de ſon conſeil incomprehenſible, lequel meſmes les Anges adorent.Or nous auons ouy n'agueres, que l'endurciſſement eſt auſsi bien en la main & liberté de Dieu,que la miſericorde. Et de fait, nous auõs auſsi veu que
Rom.9.d.20 S. Paul ne ſe tormente pas comme ces frois docteurs,d'excuſer Dieu par menſonge. ſeulement il remonſtre, qu'il n'eſt pas licite a vn pot de terre de plaider contre celuy qui l'a formé. Dauantage,ceux qui ne peuuent porter que Dieu en reprouue aucuns, comment
Mat.15,b.13 ſe deſuelopperont-ils de ceſte ſentence de Chriſt,Tout arbre que mon Pere n'aura point plantee ſera arrachee?Ils oyent que tous ceux que le Pere n'a daigné plãter en ſon champ cõme arbres ſacrees,ſont ouuertemẽt deſtinez à perditiõ. S'ils niẽt q̃ cela ne ſoit ſigne de reprobation, il n'y aura rien ſi clair qui ne leur ſoit obſcur. Mais s'ils ne ceſſent d'abayer ou de gronder:que noſtre foy ſe tienne en ceſte ſobrieté,d'eſcouter l'aduertiſſemẽt de S.
Rom.5.e.22 Paul:qu'il n'y a dequoy plaider contre Dieu, ſi d'vn coſté voulant monſtrer ſon ire & manifeſter ſa puiſſance, il ſupporte en grande patience & douceur les inſtrumẽs d'ire appreſtez à perdition: & de l'autre coſté il demonſtre les richeſſes de ſa gloire enuers les vaiſſeaux de miſericorde,leſquels il a appreſtez à gloire.Notons bien que S. Paul,pour couper broche à toutes detractions & murmures, donne à l'ire & à la puiſſance de Dieu vn empire ſouuerain: pource que c'eſt choſe trop deſraiſonnable d'appeller à conte les iugemens profons de Dieu,qui engloutiſſent tous nos ſens. La reſponſe qu'ils amenent eſt friuole,que Dieu ne reiette point du tout ceux qu'il endure en douceur, mais qu'il ſuſpend ſon affection enuers eux,pour voir ſi d'auenture ils ſe repentiront. voire,comme ſi S.Paul attribuoit à Dieu vne patience, par laquelle il attende la cõuerſion de ceux leſquels il dit
Lib.cõtra Iulianum.3.cap. 5. eſtre appreſtez à perir.Et ſainct Auguſtin expoſant ce paſſage,note prudẽment que quãd la patience eſt coniointe auec ſa puiſſance & vertu, que non ſeulement il permet, mais qu'il gouuerne actuellemẽt. Nos contrediſans amenẽt vne autre replique:c'eſt que ſainct Paul, en diſant que les vaiſſeaux d'ire ſont appreſtez à perdition, adiouſte que Dieu a diſpoſé à ſalut les vaiſſeaux de miſericorde: comme ſi par ces mots il entẽdoit que Dieu eſt autheur du ſalut des fideles, & que la louange luy en appartient, mais que ceux qui periſſent s'appreſtent d'eux-meſmes & par leur frãc-arbitre,ſans eſtre reprouuez de luy. Mais encore que ie leur accorde, que ſainct Paul ait voulu par telle façon de parler adoucir ce qui pouuoit eſtre trouué rude de prime face:toutesfois il n'y a nul propos d'aſsigner ceſte preparation, par laquelle il eſt dit que les reprouuez ſont deſtinez à perir,qu'au cõſeil ſecret de Dieu. comme au meſme lieu ſainct Paul l'auoit deſia expoſé,diſant que Dieu a ſuſcité Pharaon:& puis qu'il endurcit ceux qu'il veut. dõt il s'enſuit que ſon conſeil incom-
Lib.2.de Prædestinatio. ſanctorum cap.2. prehenſible eſt cauſe de l'endurciſſement. Pour le moins i'ay ce poinct gagné auec ſainct Auguſtin,des mots duquel i'vſeray: c'eſt que Dieu en faiſant les loups brebis,les reforme d'vne grace plus forte,pour domter leur dureté: & par ainſi,que les obſtinez ne ſe cõuertiſſent point, pource que Dieu ne deſploye point pareille grace enuers eux, de laquelle il n'eſt pas deſtitué,s'il en vouloit vſer.

2 Cela ſuffira à toutes gens craignãs Dieu & modeſtes, & qu'ils ſe ſouuiẽnent qu'ils ſont hommes: mais pource que les chiens qui grondent à l'encontre, vomiſſent pluſieurs eſpeces de blaſphemes,il nous faudra reſpõdre à chacun. Les hommes charnels, comme

ils

ils ſont pleins de follie,plaidoyent ici en pluſieurs ſortes contre Dieu, comme s'ils le tenoyent ſuiet à leurs reprehenſions. Premierement ils demandent à quel propos Dieu ſe courrouce contre ſes creatures,leſquelles ne l'ont prouoqué par aucune offence. car de perdre & ruiner ceux que bon luy ſemble,c'eſt choſe plus conuenable à la cruauté d'vn tyran,qu'à la droiture d'vn Iuge. Ainſi il leur ſemble que les hommes ont bõne cauſe de ſe plaindre de Dieu, ſi par ſon pur vouloir, ſans leur propre merite,ils ſont predeſtinez à la mort eternelle. Si telles cogitations viẽnent quelque fois en l'entendemẽt des fideles, ils ſeront aſſez armez pour les repouſſer,quand ſeulement ils reputeront quelle temerité c'eſt meſme d'enquerir des cauſes de la volõté de Dieu,veu qu'icelle eſt,& à bõ droit doit eſtre la cauſe de toutes les choſes qui ſe font.car ſi elle a quelque cauſe, il faut q̃ ceſte cauſe-la precede,& qu'elle ſoit comme attachee à icelle,ce qui n'eſt licite d'imaginer. car la volonté de Dieu eſt tellement la reigle ſupreme & ſouueraine de iuſtice,que tout ce qu'il veut,il le faut tenir pour iuſte d'autãt qu'il le veut.Pourtant quand on demãde,Pourquoy eſt-ce que Dieu a fait aĩſi? Il faut reſpõdre, Pource qu'il l'a voulu.Si on paſſe outre en demandãt,Pourquoy l'a il voulu?c'eſt demãder vne choſe plus grãde &plus haute que la volonté de Dieu:ce q̃ ne ſe peut trouuer.Pourtãt q̃ la temerité humaine ſe modere,& qu'elle ne cerche ce qui n'eſt poĩt,de peur de ne trouuer point ce qui eſt. Ceſte bride ſera bien pour retenir tous ceux qui voudront mediter les ſecrets de Dieu en reuerence. Cõtre les iniques,qui ne ſe ſoucient de meſdire de Dieu apertement, le Seigneur ſe defendra aſſez par ſa iuſtice,ſans que nous luy ſeruions d'aduocats: quãd en oſtãt toutes tergiuerſations à leurs conſciences, il les preſſera & conuaincra iuſques là, qu'elles ne pourront eſchapper.Toutesfois en parlant ainſi,nous n'approuuons pas la reſuerie des Theologiens Papiſtes,touchãt la puiſſance abſolue de Dieu:car ce qu'ils en gergõnent eſt profane,& pourtãt nous doit eſtre en deteſtatiõ.Nous n'imaginõs point auſsi vn Dieu qui n'ait nulle loy, veu qu'il eſt loy à ſoy-meſme.Et de fait,comme dit Platon,les hõmes eſtans ſuiets à mauuaiſes cupiditez ont beſoin de loy:mais la volonté de Dieu: entãt qu'elle eſt pure de tous vices,& meſmes eſt la reigle ſouueraine de perfection,eſt la loy de toutes loix. Mais nous diſons cependant,que Dieu n'eſt pas cõtable enuers nous, pour rendre raiſon de ce qu'il fait. & d'autrepart nous ne ſommes pas iuges idoines ne competens, pour pronõcer de ceſte matiere ſelon noſtre ſens. Parquoy ſi nous attentons plus qu'il ne nous eſt licite,ceſte menace du Pſeaume nous doit effrayer, que Dieu demeurera veinqueur quand il ſera iugé par les hommes mortels.

Hoc ex Auguſti. ſumptum lib. de Geneſ. contra Manich. cap. 3.

Pſeau. 51. 6.

3 Voila comment Dieu peut reprimer ſes ennemis en ſe taiſant:mais afin que nous n'endurions qu'ils ayent ſon ſainct Nom en moquerie,il nous donne armures en ſa parole,pour reſiſter à leur fureur. Pourtãt ſi quelcun nous aſſaut de ce propos, pourquoy c'eſt que Dieu en a predeſtinez aucuns à damnation, leſquels ne l'auoyent point merité, veu qu'ils n'eſtoyent pas encore: nous luy demanderons d'autrepart,en quoy c'eſt qu'il penſe Dieu eſtre redeuable à l'homme,s'il l'eſtime en ſa nature. Puis que nous ſommes tous corrompus & cõtaminez de vices,il ne ſe peut faire que Dieu ne nous ait en haine: & ce non pas d'vne cruauté tyrãnique,mais pour vne equité raiſonnable. Si ainſi eſt que tous hommes,de leur condition naturelle ſoyent coulpables de damnation mortelle:de quelle iniquité, ie vous prie, ſe plaindront ceux leſquels Dieu a predeſtinez à mort? Que tous les enfans d'Adam viennent en auant pour cõtendre & debatre contre leur Createur, de ce que par ſa prouidence eternelle, auant leur natiuité ils ont eſté deſuouëz à calamité perpetuelle: quãd Dieu au contraire les aura amenez à ſe recognoiſtre,que pourrõt-ils murmurer cõtre cela?S'ils ſont tous pris d'vne maſſe corrompue, ce n'eſt point de merueilles s'ils ſont aſſuiettis à damnation. Qu'ils n'accuſent point dõc Dieu d'iniquité,d'autãt que par ſon iugement eternel ils ſont ordonnez à damnation, à laquelle leur nature meſme les mene.ce qu'ils ſentent maugré qu'ils en ayent.Dont il appert combien leur appetit de ſe rebecquer eſt peruers, veu qu'à leur eſcient ils ſuppriment ce qu'ils ſont contreints de recognoiſtre:c'eſt qu'ils trouuẽt la cauſe de leur damnation en eux.Ainſi,quoy qu'ils pallient,ils ne ſe peuuent abſoudre. Quand donc ie leur confeſſeray cent fois ce qui eſt treſvray,que Dieu eſt autheur de leur damnation:ils n'effaceront point pourtant leur crime, lequel eſt engraué en leur conſcience,& leur vient deuant les yeux à chacune fois.

4 Ils repliquent derechef,aſſauoir s'ils n'auoyẽt point eſté predeſtinez par l'ordonnance de Dieu à ceſte corruption, laquelle nous diſons eſtre cauſe de leur ruine. Car ſi ainſi eſt, quand ils periſſent en leur corruption, ce n'eſt autre choſe ſinon qu'ils portent tent la calamité en laquelle Adam par le vouloir de Dieu eſt trebuſché, & a precipité

tous ſes ſucceſſeurs. Dieu ne ſera-il pas donc iniuſte, de ſe iouer ainſi cruellement de ſes creatures? Pour reſpõſe, ie cõfeſſe q̃ ç'a eſté par le vouloir de Dieu que tous les enfans d'Adã ſont cheus en ceſte miſere, en laquelle ils ſont maintenãt detenus. Et c'eſt ce que ie diſoye du cõmencement qu'il faut touſiours reuenir au ſeul plaiſir de Dieu, duquel il tiẽt la cauſe cachee en ſoymeſme: mais il ne s'ẽſuit pas qu'on puiſſe ainſi detracter de Dieu: car
Rom.9.d.20 nous viẽdrons au deuant auec ſainct Paul en ceſte maniere, O homme! qui es-tu, qui puiſſes plaider auec Dieu? Le pot dira il à ſon potier qui l'a fait, pourquoy il l'a ainſi formé? Le potier n'a il pas puiſſãce de faire d'vne meſme maſſe de terre vn vaiſſeau hõnorable, & l'autre ſordide? Ils nieront que la iuſtice de Dieu ſoit ainſi droitement defendue: mais que c'eſt vn ſubterfuge, tel qu'ont couſtume de cercher ceux qui n'ont point excuſe ſuffiſante. car il ſemble que cela n'eſt rien dire, ſinõ que la puiſſance de Dieu ne peut eſtre empeſchee de faire tout ce que bon luy ſemble. Ie di que c'eſt bien autre choſe. car quelle raiſon peut-on amener plus ferme & ſolide, que de nous admõneſter à penſer qui eſt Dieu? Car comment celuy qui eſt Iuge du mõde pourroit-il cõmettre quelque iniquité? Si c'eſt le ꝓpre de ſa nature de faire iuſtice, il aime icelle iuſtice naturellemẽt, & hait toute iniquité. Pourtant l'Apoſtre n'a point cerché quelque cachette, cõme s'il euſt eſté ſurpris au deſtroit: mais il a voulu mõſtrer q̃ la iuſtice de Dieu eſt plus haute & excellẽte, que de deuoir eſtre reduite à la meſure humaine, ou eſtre compriſe en la petiteſſe de l'entendement des hommes. Il confeſſe bien que les iugemẽs de Dieu ont vne profondité, laquelle peut abyſmer les entendemẽs de tout le monde, s'ils veulẽt entrer iuſques là. mais ne ſeroit-ce pas choſe trop deſraiſonnable, de vouloir ſubmettre les œuures de Dieu à ceſte cõdition, que quand nous n'en pourrons entendre la raiſon, nous les oſions vituperer? Il y a à ce
Prou.26.b.10 propos vne ſentence notable en Solomon, laquelle peu de gens entendent. Le Createur de tous, dit il, eſt grand: il rendra aux fols & aux tranſgreſſeurs leur loyer. Il s'eſcrie, ayant en admiration la grandeur de Dieu, d'autant qu'il eſt en luy de punir les fols & les tranſgreſſeurs, combien qu'il ne les ait point faits participans de ſon Eſprit. Et de fait, c'eſt vne rage prodigieuſe aux hommes, quand ils pretẽdent d'enclorre ce qui eſt infini & incompreheñſible, en vne ſi petite meſure comme eſt leur entendement. Sainct Paul appelle les
1.Tim.5.d.21. Anges qui ſont demeurez en leur integrité eſleus. Si leur conſtance & fermeté a eſté fondee au bon plaiſir de Dieu: la reuolte des diables monſtre qu'ils n'ont pas eſté retenus, mais pluſtoſt delaiſſez. De laquelle choſe on ne peut amener autre cauſe que la reprobation, laquelle eſt cachee au conſeil eſtroit de Dieu.

5 Qu'il y viẽne dõc quelque Manicheen ou Celeſtin, ou autre heretique, pour calõnier la prouidence de Dieu: ie di auec ſainct Paul, qu'il n'eſt pas meſtier d'en rẽdre la raiſon, veu que par ſa grandeur elle ſurmonte du tout noſtre intelligence. Quelle abſurdité y a-il en cela? Voudrõt-ils la puiſſance de Dieu eſtre tellement limitee, qu'il ne puiſſe rien
Epiſt 106 faire dauantage, que ce que noſtre eſprit pourra comprendre? Ie di auec S. Auguſtin, Que Dieu en a creé d'aucuns leſquels il preuoyoit deuoir aller en perdition eternelle: & que cela a eſté fait pource qu'il l'a voulu. Or pourquoy il l'a voulu, ce n'eſt pas à nous d'en demander la raiſon, veu que nous ne la pouuons comprendre. Et d'autrepart il ne conuient pas que nous diſputions ſi la volõté de Dieu eſt iuſte ou non: de laquelle quand on parle, il faut entendre ſous le nom d'icelle, vne reigle infallible de iuſtice. Qu'eſt-ce donc qu'on fait doute s'il y a iniquité, là où iuſtice apparoiſt clairement? Que nous n'ayõs donc point de honte de fermer la bouche des iniques à la maniere de S. Paul: & toutesfois & quantes qu'ils oſeront abbayer cõme chiens, de repliquer à l'encontre, Qui eſtes-vous, poures miſerables, qui intentez accuſation contre Dieu, n'ayans autre cauſe, ſinon pource qu'il n'a point abbaiſſé la grandeur de ſes œuures à voſtre rudeſſe, comme ſi ce qu'il fait eſtoit inique d'autãt qu'il nous eſt caché? La hauteſſe ineſtimable des iugemens de Dieu vous doit
Pſe.36,4,7 eſtre aſſez cogneué par les experiences qu'il en dõne. Vous ſauez qu'ils ſont nommez vn Abyſme profond: penſez maintenant à voſtre petiteſſe, pour ſauoir ſi elle comprendra ce q̃ Dieu a decreté en ſoy. Dequoy dõc vo⁹ profite-il de vous engouffrer par voſtre curioſité enragee en ceſt abyſme, lequel vous preuoyez par raiſon vous deuoir eſtre mortel? Comment ce qui eſt eſcrit de la ſageſſe incomprehenſible de Dieu & de ſa vertu eſpouuantable, tant en l'hiſtoire de Iob que par tous les Prophetes, ne vous bride-il de quelque crainte & frayeur? Si vos eſprits s'eſcarmouchent en quelques queſtiõs, n'ayez point hon-
Auguſt de verb. Apoſto li ſermo 20 te d'embraſſer le conſeil de ſainct Auguſtin, Homme, dit-il, attens-tu reſpõſe de moy? Or ie ſuis hõme auſsi bien. & pourtãt eſcoutons-tous deux celuy qui nous dit, O homme! qui [illegible]? Certes l'ignorãce fidele eſt meilleure qu'vne ſciẽce temeraire. Cerche des merites:

tu ne

tu ne trouueras que punition. O hauteſſe! Pierre renonce Ieſus Chriſt: le brigand croit en luy. O hauteſſe! Cerches-tu la raiſon de ces choſes? Ie m'eſtonneray de la hauteſſe. Argue tant que tu voudras, & ie m'eſmerueilleray. Diſpute de ta part, & ie croiray. Ie voy la hauteſſe: ie ne paruien point à la profondité. Paul a trouué où ſe repoſer, ſe mettant en admiration. Il dit que ces iugemens de Dieu ſont hors de toute cognoiſſance: & tu les viens ſonder? Il dit que ſes voyes ne ſe peuuent conſuyure: & tu les veux ſuyure à la trace! Nous ne profiterons de rien en paſſant plus outre: car nous ne ſatisferons point à leur petulance. Et d'autrepart, Dieu n'a pas affaire d'autre defenſe, que de celle dont il a vſé par ſon Eſprit, parlant par la bouche de ſainct Paul: & qui plus eſt, nous deſapprenõs de bien parler, quand nous ne parlons point ſelon Dieu. *Rom.11. d.33*

6 Il y a vne autre obiection q̃ fait l'impieté, laquelle toutesfois ne tẽd pas tãt à blaſmer Dieu qu'a excuſer le pecheur. combien qu'a dire vray, le pecheur ne ſe puiſſe iuſtifier ſans ignominie du Iuge. Toutesfois voyons quelle elle eſt. Pourquoy, diſent-ils, Dieu imputeroit-il à vice aux hommes les choſes deſquelles il leur a impoſé neceſsité par ſa predeſtination? car que pourroyent-ils faire? Reſiſteroyent-ils à ſes decrets? mais ce ſeroit en vain: & meſme ils ne le peuuent faire du tout. Ce n'eſt point donc à bon droit que Dieu puniſt les choſes deſquelles la principale cauſe giſt en ſa predeſtination. Ie n'vſeray point ici de la defenſe laquelle amenent communement les Docteurs Eccleſiaſtiques: c'eſt que la preſcience de Dieu n'empeſche pas que l'homme ne ſoit reputé pecheur, duquel Dieu preuoit les vices, & non pas les ſiens. Car les cauillateurs ne ſe contenteroyent point de cela, mais paſſeroyent plus auãt: diſant que Dieu, s'il euſt voulu, pouuoit obuier aux maux qu'il a preueus. Puis qu'il ne l'a fait, que de conſeil deliberé il a creé l'homme, afin qu'il ſe portaſt en telle ſorte. Or ſi l'homme a eſté creé à telle cõdition, qu'il deuſt apres faire tout ce qu'il fait, qu'on ne luy peut imputer à faute les choſes leſquelles il ne peut euiter, & auſquelles il eſt aſtreint par le vouloir de Dieu. Aduiſons donc comment ſe pourra ſoudre ceſte difficulté. Premierement il faut que nous tenions tous pour reſolu ce que dit Solomõ, Que Dieu a creé toutes choſes à cauſe de ſoy-meſme, voire l'inique au iour de ſa perdition. Pourtant comme ainſi ſoit que la diſpoſition de toutes choſes ſoit en la main de Dieu, & qu'il puiſſe enuoyer la vie ou la mort à ſon plaiſir: il diſpenſe & ordonne par ſon conſeil, qu'aucuns dés le ventre de leur mere ſoyent deſtinez certainement à mort eternelle, afin de glorifier ſon nom en leur perdition. Si quelcun pour excuſer Dieu, allegue que par ſa prouidence il ne leur impoſe nulle neceſsité: mais que voyãt de quelle peruerſité ils ſeront, il les cree à ceſte condition: ceſtuy-la dira bien quelque choſe, mais ce ne ſera pas tout. Les anciens Docteurs s'aidoyẽt bien aucunesfois de ceſte ſolution: mais c'eſt comme en doutant. Les Sorboniques s'y arreſtent entierement, comme s'il n'y auoit que repliquer à l'encontre. Or de ma part, ie concederoye bien que la preſcience ſeule n'apporte nulle neceſſité aux creatures, combien que tous ne l'accorderõt pas: car il y en a qui la font cauſe de toutes choſes. Mais il me ſemble que Laurẽs Valle, combien qu'il ne fuſt pas autrement homme fort exercé en l'Eſcriture, a plus ſubtilement diſtingué: lequel demonſtre ceſte contention eſtre vaine, d'autant que la vie & la mort ſont actions de la volonté de Dieu, pluſtoſt que de ſa preſcience. Si Dieu preuoyoit ſeulement ce qui aduient aux hommes, ſans le diſpoſer & ordonner par ſon bon plaiſir, ceſte queſtion ne ſeroit pas agitee ſans propos: aſſauoir quelle neceſsité induiroit la prouidence de Dieu. Mais puis qu'il ne voit les choſes aduenir pour autre raiſon, ſinon pource qu'il a determiné qu'elles aduinſſent: c'eſt folie de diſputer & debatre que fait ſa preſcience, quand il appert que le tout aduient par ſon ordonnance & diſpoſition. *Prou.16.a.4.*

7 Les aduerſaires alleguent, qu'on ne trouuera point ceci exprimé de mot à mot, que Dieu euſt determiné qu'Adam deuſt trebuſcher en ruine mortelle. voire cõme ſi en ſe rendant teſmoignage par l'Eſcriture qu'il fait toutes choſes qu'il veut, il auoit creé la plus noble de toutes ſes creatures, ſans ordõner à quelle fin ne condition. Ils diſent qu'Adam a eſté creé auec ſon franc-arbitre, pour ſe donner telle fortune qu'il voudroit: & que Dieu n'auoit rien determiné de luy, ſinon de le traitter ſelon ſes merites. Si vne ſi froide inuẽtion eſt receuë: où ſera la puiſſance infinie de Dieu, par laquelle il diſpoſe toutes choſes ſelon ſon conſeil ſecret, lequel ne depend point d'ailleurs? Tant y a que maugré leurs dens la predeſtination de Dieu ſe demonſtre en toute la lignee d'Adam. car il n'eſt pas aduenu naturellement que tous decheuſſent de leur ſalut par la faute d'vn. Qu'eſt-ce qui les empeſche de confeſſer du premier homme, ce qu'ils ſont contreints en d'eſpit d'eux, accorder de tout le genre humain? Car pourquoy perdroyent-ils leur peine à tergiuerſer? L'Eſcriture prononce haut & clair, que toutes creatures mortelles ont eſté aſſeruies à la

mort en la perſonne d'vn hõme. Puis que cela ne peut eſtre attribué à nature, il faut bien qu'il ſoit prouenu du conſeil admirable de Dieu. C'eſt vne trop lourde inaduertence, que ces aduocats qui s'ingerent pour maintenir la iuſtice de Dieu, s'arreſtent tout court à vn feſtu, & qu'ils ſautent par deſſus des groſſes trabes. Ie leur demande derechef, dont il eſt aduenu que la cheute d'Adam ait enueloppé auec ſoy tant de peuples auec leurs enfans ſans aucun remede, ſinon qu'il a pleu ainſi à Dieu. Il faut que ces lãgues tant habiles à babiller deuiennent muettes en ceſt endroit. Ie confeſſe que ce decret nous doit eſpouuanter: toutesfois on ne peut nier que Dieu n'ait preueu auant que creer l'homme, à quelle fin il deuoit venir: & ne l'ait preueu, pource qu'il l'auoit ainſi ordonné en ſon conſeil. Si quelcun accuſe ici la preuidence de Dieu, il fait temerairement. Car à quel propos ſera blaſmé le Iuge celeſte, pour n'auoir point ignoré les choſes qui deuoyẽt eſtre? S'il y a dõc plainte aucune, ou iuſte, ou de quelque apparence, elle s'adreſſe pluſtoſt à ſon ordonnance. Or ce que ie di ne doit ſembler aduis eſtre eſtrãge: c'eſt que Dieu non ſeulemẽt a preueu la cheute du premier homme, & en icelle la ruine de toute ſa poſterité, mais qu'il l'a ainſi voulu. Car comme il appartient à ſa ſageſſe d'auoir la preſcience de toutes choſes futures: auſſi il appartiẽt à ſa puiſſance de regir & gouuerner tout par ſa main. Et ſainct Auguſtin decide & liquide treſbien ceſte queſtion comme beaucoup d'autres. Nous confeſſons à ſalut ce que nous croyons droitemẽt, que Dieu qui eſt Seigneur & Maiſtre de toutes choſes, & qui a creé toutes choſes bonnes, & a cogneu que le mal prouiẽdroit du bien, & auſsi cogneu qu'il appartenoit à ſa bonté toute puiſſante de conuertir le mal en bien, pluſtoſt que de ne permettre point qu'il y euſt nul mal: a diſpoſé tellement la vie des Anges & des hommes, qu'il a voulu monſtrer en premier lieu ce que pouuoit le franc-arbitre, & puis apres ce que pouuoit le benefice de ſa grace, & ſon iuſte iugement.

Enchiri. ad Laurentium.

8 Aucuns recourent ici à la difference de Volonté & Permiſsion, diſant que les iniques periſſent, Dieu le permettant, mais non pas le voulant. Mais pourquoy dirons-nous qu'il le permet, ſinon pource qu'il le veut? Combien que cela meſme ne ſoit point de ſoy vray-ſemblable, que c'eſt par la ſeule permiſsion, & non par l'ordonnance de Dieu, que l'homme s'eſt acquis damnation: comme ſi Dieu n'auoit point ordonné de quelle condition il vouloit que fuſt la principale & plus noble de ſes creatures. Ie ne doute point donc de ſimplement confeſſer auec ſainct Auguſtin, que la volonté de Dieu eſt la neceſsité de toutes choſes, & qu'il faut neceſſairemẽt que ce qu'il a ordonné & voulu aduienne, comme tout ce qu'il a preueu aduiendra certainement. Maintenant ſi les Pelagiens, ou Manicheẽs, ou Anabaptiſtes, ou Epicuriẽs (car nous auons affaire à ces quatres ſectes, en traittant de ceſte matiere) alleguent pour leur excuſe la neceſsité, dont ils ſont contreints par la predeſtinatiõ de Dieu: ils n'amenent rien de propre à la cauſe. Car ſi la predeſtination n'eſt autre choſe que l'ordre & diſpenſation de la iuſtice diuine, laquelle ne laiſſe point d'eſtre irreprehenſible combien qu'elle ſoit occulte: puis qu'il eſt certain qu'ils n'eſtoyent pas indignes d'eſtre predeſtinez à telle fin, il eſt auſsi certain que la ruine en laquelle ils tombent par la predeſtination de Dieu, eſt iuſte & equitable. Dauantage, leur perdition procede tellement de la predeſtination de Dieu, que la cauſe & matiere en ſera trouuee en eux. Le premier homme eſt cheut, pource que Dieu auoit iugé cela eſtre expedient. Or pourquoy il l'a iugé, nous n'en ſauons rien. Si eſt-il neãtmoins certain, qu'il ne l'a pas iugé ſinon pource qu'il voyoit que cela faiſoit à la gloire de ſon Nom. Or quand il eſt fait mention de la gloire de Dieu, penſons auſſi bien à ſa iuſtice: car il faut que ce qui merite louange ſoit equitable. L'homme donc trebuſche ſelon qu'il auoit eſté ordonné de Dieu: mais il trebuſche par ſon vice. Le Seigneur auoit prononcé vn peu auparauant, toutes les choſes qu'il auoit faites eſtre fort bonnes: d'où viẽt donc la peruerſité de l'homme, ſinon qu'il s'eſt deſtourné de ſon Dieu? Afin qu'on ne penſaſt qu'elle vint de ſa creation, le Seigneur auoit approuué par ſon teſmoignage, tout ce qu'il auoit mis en luy. Il a donc par ſa propre malice corrompu la bonne nature qu'il auoit receuë du Seigneur. Et ainſi par ſa cheute a tiré auec ſoy en ruine tout ſon lignage. Parquoy contemplons pluſtoſt en la nature corrompue de l'homme, la cauſe de ſa damnation laquelle luy eſt euidente, que de la cercher en la predeſtination de Dieu, où elle eſt cachee & du tout incomprehenſible. Et qu'il ne nous face point mal de ſubmettre iuſque là noſtre entendement à la ſageſſe infinie de Dieu, qu'il luy cede en beaucoup de ſecrets. Car des choſes qu'il n'eſt pas licite ne poſsible de ſauoir, l'ignorance en eſt docte: l'appetit de les ſauoir, eſt vne eſpece de rage.

Lib. 6. de gen. ad lit. cap. 15

Gen. 1. d. 31

9 Quelcun poſsible dira que ie n'ay pas encore amené raiſon, pour refrener ceſte excuſe blaſphematoire que ie condamne. Ie confeſſe que cela meſme ne ſe peut faire, que l'impieté

l'impieté ne murmure & detracte touſiours: toutesfois il m'eſt aduis que i'en ay dit ce qui doit ſuffire, pour oſter à l'homme non ſeulemẽt toute raiſon de murmurer, mais auſſi toute couuerture. Les reprouuez veulent eſtre veus excuſables en pechant, pource qu'ils ne peuuent euader la neceſſité de pecher, principalement veu qu'icelle procede de l'ordonnance & volonté de Dieu: ie nie au contraire que cela ſoit pour les excuſer, pource que ceſte ordonnance de Dieu, de laquelle ils ſe pleignent, eſt equitable. Et combien que l'equité nous en ſoit incogneuë, elle eſt neantmoins treſcertaine. dont nous concluons qu'ils n'endurent nulle peine, laquelle ne leur ſoit impoſee par le iugement de Dieu treſiuſte. Nous enſeignõs auſſi, que c'eſt peruerſement fait à eux de vouloir entrer aux ſecrets de Dieu, auſquels on ne peut atteindre, pour cercher l'origine de leur damnation: & laiſſer derriere la corruption de leur nature, dõt elle procede à la verité. Or que ceſte corruption ne doyue eſtre imputee à Dieu, il appert de ce qu'il a rendu bon teſmoignage à ſa creation. Car combien que par la prouidẽce eternelle de Dieu, l'homme a eſté creé pour venir en ceſte miſere en laquelle il eſt: il a neantmoins pris la matiere d'icelle de ſoy-meſme, & non pas de Dieu. Car il n'eſt peri pour autre cauſe, ſinon pource qu'il a degeneré de la pure nature que Dieu luy auoit donnee, en peruerſité.

10 Les aduerſaires de Dieu ont encore vne autre abſurdité pour diffamer ſa predeſtination. Car comme ainſi ſoit qu'en parlãt de ceux que noſtre Seigneur retire de la condition vniuerſelle des hommes, pour les faire heritiers de ſon royaume, nous n'aſſignions point d'autre cauſe de cela que ſon bon plaiſir: ils inferent qu'il y a dõc acception de perſonnes enuers Dieu: ce que l'Eſcriture nie par tout. pourtant ou qu'il faut dire que l'Eſcriture ſe contrarie, ou que Dieu regarde les merites de ceux qu'il eſlit. Premieremẽt ce que dit l'Eſcriture, que Dieu n'a point acception de perſonnes: c'eſt en autre ſens qu'ils ne le prennent. Car par ce vocable de Perſonnes, elle ne ſignifie pas l'homme: mais les choſes qui apparoiſſent à l'œil en l'homme, pour luy acquerir faueur, grace, dignité, ou au contraire haine, contemnement ou diffame: cõme ſont richeſſes, credit, nobleſſe, offices honnorables, pays, beauté de corps, & choſes ſemblables, ou bien poureté, ignobilité, d'eſtre ſans credit, ſans honneur, &c. En telle maniere ſainct Pierre & ſainct Paul remonſtrent, que Dieu n'eſt point acceptateur de perſonnes, pource qu'il ne diſcerne point entre le Grec & le Iuif, pour en auoir l'vn agreable & reietter l'autre, ſeulement à cauſe de la nation. Sainct Iaques vſe de meſmes paroles, quand il dit que Dieu en ſon iugement n'eſtime rien les richeſſes. Sainct Paul auſsi en vn autre lieu en vſe, voulant monſtrer que Dieu ne met point de difference entre maiſtre & ſeruiteur, ayãt à iuger l'vn & l'autre. Parquoy il n'y aura nulle repugnance, de dire que Dieu eſlit ceux que bon luy ſemble par ſon bon plaiſir, ſans aucun merite: en reprouuant & reiettant les autres. Toutesfois pour ſatisfaire plus pleinement, nous expoſerons ainſi la choſe, Ils demandent comment cela ſe fait, que de deux hommes qui ne different rien en merites, Dieu en laiſſe l'vn derriere, & choiſit l'autre. Ie leur demande d'autrepart, ſi en celuy qui eſt eſleu ils penſent qu'il y ait quelque choſe pour encliner le cœur de Dieu à l'aimer. S'ils cõfeſſent qu'il n'y a rien, comme il eſt neceſſaire: il s'enſuiura que Dieu ne regarde point l'homme, mais qu'il prend de ſa bonté matiere de luy bien faire. Pourtant ce que Dieu en eſlit l'vn, en reiettant l'autre: cela ne vient point du regard de l'homme, mais de ſa ſeule miſericorde: à laquelle il doit eſtre libre de ſe monſtrer où bon luy ſemble, & quand bon luy ſemble. Meſme auſsi nous auons deſia veu, que Dieu du commencemẽt n'a pas eſleu beaucoup de nobles, ſages, ou riche & excellens, afin d'humilier l'orgueil de la chair: tant s'en faut que ſa faueur ait eſté attachee à quelque apparence.

11 C'eſt donc fauſſement & meſchamment qu'aucuns accuſent Dieu d'inequalité de iuſtice: pource qu'en ſa predeſtination il ne fait pas tout vn à tous hommes. Si Dieu, diſent-ils, trouue tous hommes coulpables, qu'il les puniſſe tous egalement. S'il les trouue innocens, qu'il s'abſtienne de rigueur enuers tous. Mais ils traittent Dieu comme s'il luy eſtoit interdit de faire miſericorde: ou bien quand il la veut faire, qu'il fuſt cõtreint de renoncer du tout à ſon iugement. Car qu'eſt-ce autre choſe qu'ils demandent, en voulant que ſi tous ont offenſé, ils ſoyent tous punis egalemẽt? Nous confeſſons l'offenſe eſtre vniuerſelle: mais nous diſons que la miſericorde de Dieu ſubuient à d'aucuns. Qu'elle ſubuienne donc à tous, diſent-ils. Mais nous repliquons, que c'eſt bien raiſon qu'il ſe monſtre auſsi iuſte Iuge en puniſſant. Quand ils ne veulent endurer cela, ne s'efforçent-ils point d'oſter à Dieu la faculté de faire miſericorde: ou bien de luy permettre ſeulement à telle condition, qu'il ſe demette de faire iugement? Pourtant ces ſentences de ſainct Auguſtin

Act 10.c.34. Rom.2.b.10 Gal.5.d.28, Iaq.2.a.5. Colo.3,d.25 Epheſ.6,b.9 Vide Auguſt. lib.ad Bon. 2. cap.7. 1.Cor.11.d.26

Epist.106 De pred. & grat. De bono pers. c.12

conuiennent treſbien, Comme ainſi ſoit, dit-il, que la maſſe vniuerſelle du genre humain ſoit tombee en condamnation en Adam : les hommes qui ſont pris pour eſtre mis en honneur, ne ſont pas inſtrumẽs de leur propre iuſtice: mais de la miſericorde de Dieu. Comme des autres qui ſont mis en opprobre, il n'en faut rien aſsigner ſinon à ſon iugement, ſans le redarguer d'iniquité. Item, Ce que Dieu rend à ceux qu'il a reprouuez, la punition qui leur eſtoit deuë : & à ceux qu'il a eſleus, donne la grace qui ne leur eſtoit point deuë : cela peut eſtre monſtré equitable & irreprehẽſible par la ſimilitude d'vn crediteur, auquel il eſt loiſible de remettre ſa dette à l'vn, & la demander de l'autre. Le Seigneur dõc peut auſſi bien donner grace à qui il veut, pource qu'il eſt miſericordieux: & ne la donner pas à tous, pource qu'il eſt iuſte Iuge. En donnant à aucuns ce qu'ils ne meritent point, il peut demonſtrer ſa grace gratuite: en ne le donnant point à tous, demonſtrer ce que tous
Rom.11.d.32 meritent. Car ſainct Paul en eſcriuãt que Dieu a enclos tous ſous peché, afin de faire miſericorde à tous, ne faut quant & quant d'adiouſter, qu'il ne doit rien à perſonne : pource que nul ne luy a rien apporté pour luy en demander recompenſe.

12 Les aduerſaires de la verité vſent encore d'vn autre calomnie, pour renuerſer la predeſtination : c'eſt que quand elle eſt eſtablie, toute ſolicitude & cure de bien viure eſt abbatue : Car qui ſera celuy, diſent-ils, lequel oyant que la mort ou la vie luy eſt deſia decretee par le conſeil immuable de Dieu, n'ait incontinent ceſte penſee en l'entendemẽt, qu'il ne peut chaloir cõment il viue, veu que la predeſtination de Dieu ne peut eſtre empeſchee n'aduancee par ſes œuures? ainſi chacun s'abandonnera, & ſe laiſſera tranſporter deſordonnément par tout où ſa cupidité le menera. Ceſte allegation n'eſt point du tout fauſſe : car il y a d'aucuns porceaux qui ſouillẽt la predeſtination de Dieu de tels blaſphemes: & ſous ceſte couuerture ſe moquent de toutes admonitions & remonſtrances: Dieu ſait biẽ ce qu'il a deliberé de faire vne fois de nous. S'il a determiné de no⁹ ſauuer, il nous conduira à ſalut en ſon temps: s'il a determiné de nous damner, nous-nous tormenterions en vain pour nous ſauuer. Mais l'Eſcriture en remonſtrant combien nous deuons en plus grande reuerẽce & crainte penſer de ce myſtere, inſtruit les enfans de Dieu à vn ſens bien diuers, & condamne la meſchante audace & rage de telle maniere de gens : car elle ne nous parle pas de la predeſtination, pour nous faire enfler de temerité, ou pour nous inciter à eſplucher par vne hardieſſe illicite les ſecrets inacceſsibles de Dieu : mais pluſtoſt à ce qu'en humilité & modeſtie nous apprenions de craindre ſon iugement, & magnifier ſa miſericorde. pourtant tous fideles tendront à ce but. Le grondement de ces porceaux eſt bien rabbatu par ſainct Paul. Ils diſent qu'ils ne ſe ſoucient de viure diſſolûment, à cauſe que s'ils ſont du nombre des eſleus, leurs vices ne les empeſcheront point de paruenir
Epeſ.1.d.4. à ſalut: mais au cõtraire, ſainct Paul enſeigne que la fin de noſtre electiõ eſt, à ce que nous menions vie ſaincte & irreprehenſible. Si le but de noſtre election eſt, de ſainctement viure: elle nous doit pluſtoſt pouſſer & ſtimuler à mediter ſaincteté, qu'a cercher couuerture de nonchalance. Car combien ces deux choſes ſont-elles differentes? ne ſe ſoucier de bien-faire, pource que l'election ſuffit à ſalut: & que l'homme eſt eſleu, afin de s'adonner à bien faire? Comment donc endurerons-nous ces blaſphemes, leſquels renuerſent ſi meſchamment tout l'ordre de la predeſtination? Quant eſt de l'autre partie, aſſauoir qu'ils diſent que celuy qui eſt reprouué de Dieu, perdroit ſa peine en s'appliquant à viure purement & en innocence : en cela ils ſont conuaincus de menſonge impudent. car d'où procederoit telle eſtude, ſinon de l'election de Dieu? veu que tous ceux qui ſont du nombre des reprouuez, comme ils ſont inſtrumens faits à opprobre, ne ceſſent de prouoquer l'ire de Dieu par crimes infinis : & confermer par ſignes euidens le iugement de Dieu qui eſt decreté contre eux, tant s'en faut qu'ils y reſiſtent en vain.

13 Les autres auſſi calomnient malicieuſement & impudemment ceſte doctrine, comme ſi elle renuerſoit toutes exhortations à bien & ſainctement viure. Duquel blaſme ſainct Auguſtin a eſté merueilleuſemẽt chargé en ſon temps: mais il s'en eſt treſbien purgé au liure à Valentin, intitulé De correction & grace : duquel la lecture pourra appaiſer toutes gens craignans Dieu. Toutesfois i'en toucheray ici vne partie, qui ſera comme i'eſpere, pour ſatisfaire à tous eſprits paiſibles & de bonne ſorte. Nous auons deſia veu quel heraut a eſté ſainct Paul pour publier à haute voix l'electiõ de Dieu: a-il eſté refroidi pour cela, pour ne pouuoir admonneſter ni exhorter? Que ces bons zelateurs comparent leur viuacité à la ſienne: on ne trouuera que glace en eux, au prix de l'ardeur admirable qui eſt
1.Theſ.4.b.7. en luy. Et de fait, ce principe oſte tout ſcrupule, q̃ nous ne ſommes point appellez à ſouil-

leure,

leure,mais afin que chacun poſſede ſon vaiſſeau en hõneur,&c. Item,Que nous ſommes la facture de Dieu,eſtans creez à bonnes œuures,leſquelles il a appreſtees pour nous faire cheminer en icelles. En ſomme, quiconque eſt moyennement exercé en ſainct Paul,entendra ſans longue demonſtration, commẽt il accorde les choſes que ces brouillons veulent faire accroire eſtre repugnantes. Ieſus Chriſt commande qu'on croye en luy:toutesfois quand il dit que nul n'y peut venir ſinon qu'il luy ſoit donné du Pere,il ne dit rien qui ne ſoit vray. Parquoy que la predication ait ſon cours pour amener les hommes à la foy, pour les y faire profiter & les retenir en perſeuerance:toutesfois que cela n'empeſche pas que la predeſtination ne ſoit cogneuë, afin que ceux qui obeiſſent à l'Euangile,ne s'enorgueilliſſent pas cõme du leur,mais qu'ils ſe glorifient en Dieu. Ieſus Chriſt ne dit pas ſans cauſe, Qui a oreilles pour ouir,qu'il oye. Ainſi quand nous preſchons & exhortons,ceux qui ont des oreilles obeiſſent volontiers: quant aux autres, le dire d'Iſaie s'accomplit en eux,qu'en oyãt ils n'oyent point. Or pourquoy les vns en ont(dit ſainct Auguſtin)les autres non:qui eſt-ce qui cognoiſt le conſeil du Seigneur? Faut-il donc nier ce qui eſt manifeſte:quãd ce qui eſt occulte ne ſe peut comprendre?Ces propos ſont fidelement extraits de ſainct Auguſtin: mais pource que ſes propres mots aurõt poſſible plus d'authorité que les miens,i'en reciteray autãt que beſoin ſera, Si quelques vns,dit-il,ſe tournẽt à nonchalance & laſcheté ſous ombre de la predeſtination, & ſe deſbordent en leurs concupiſcences, ſelon qu'il y ſont enclins: faut-il pourtant eſtimer ce qui ſe dit, eſtre faux? Si Dieu a preueu qu'ils ſeront bons, ils le ſeront, à quelque malice qu'ils ſoyent maintenãt adõnez: & s'il a preueu qu'ils ſeront mauuais, ils le ſeront, en quelque bonté qu'ils cheminent auiourd'huy. Faut-il pourtant,que ce qui ſe dit vrayement de la preſcience de Dieu,ſoit renoncé ou celé?ſur tout,quand en s'en taiſant on donne occaſion à d'autres erreurs. Item, C'eſt autre choſe de ſupprimer ce qui eſt vray,que de la neceſsité de le declairer. Il ſeroit long de chercher toutes les cauſes de nous taire de la verité. Il y en a vne entre les autres: c'eſt afin que ceux qui n'entendent pas,n'empirent,quand nous deſirons d'inſtruire ceux qui en ſont capables.Or telles gens,quand nous parlerons de la predeſtination,n'en ſerõt pas rendus plus ſauans:mais auſsi ils ne deuiendront pas pires. Or le cas poſé que la verité emporte ceci, que quãd nous la declairons, celuy qui ne la comprend pas en deuienne pire: & que ſi nous la tenons enſeuelie, celuy qui la pourroit comprendre en ait dommage:que pẽſons-nous qu'il ſoit de faire? ne faudra-il pas pluſtoſt dire ce qui eſt vray,afin que ceux deſquels il pourra eſtre entendu le comprennent,que de nous en taire,tellemẽt que tous deux demeurent ignorans: & que celuy meſme qui eſt le plus entendu, empire par noſtre ſilence,lequel s'il eſtoit enſeigné,pluſieurs autres apprẽdroyent de luy?Et nous refuſons de dire ce que l'Eſcriture teſmoigne eſtre licite, voire ſous ombre que nous craignons que celuy qui n'eſt point capable de profiter n'en ſoit offenſé! & cependant nous ne craignons point que celuy qui le pourroit comprendre, ſoit pris de fauſſeté par noſtre ſilence! Puis il conferme encore plus clairement ce propos par vne breue concluſion: Si les Apoſtres,dit-il,& les Docteurs de l'Egliſe qui les ont ſuiuis,ont fait tous les deux: c'eſt de traitter ſainement de l'election eternelle de Dieu, & d'entretenir les fideles en reigle de ſaincte vie:qu'eſt-ce que ces nouueaux docteurs,eſtans contreints & conuaincus par la verité inuincible, diſent qu'il ne faut point preſcher au peuple la predeſtination, encore que ce qu'on en diſe ſoit vray? Mais quoy qu'il en ſoit il la faut preſcher,afin que ceux qui ont oreilles pour ouir,oyent.Et qui eſt-ce qui les aura,ſinõ les ayãs receuës de celuy qui a promis de les dõner? Or que celuy qui n'a pas receu vn tel don,reiette la bonne doctrine, moyennant que celuy qui l'a l'accepte & en boyue,qu'il en boyue & en viue. Car comme il faut preſcher les bonnes œuures afin que Dieu ſoit deüment ſerui: ainſi faut-il preſcher la predeſtinatiõ,afin que celuy qui a oreilles pour ouir,ſe glorifie en Dieu,non pas en ſoy.

Ephes.2.b,10

Iean 6.g.65.

Mat.13.b,9 Iſaie 6.c.9

Chap.16

Eiuſdem lib. cap.20.

Mat.13.a.9

14 Neantmoins ſelon que ce ſainct Docteur auoit vn ſingulier deſir d'edifier, il aduertit de moderer tellement la façon d'enſeigner ce qui eſt vray,qu'on ſe garde tant qu'il ſera poſſible de ſcandalizer. Car il remonſtre que ce qui ſe dit vrayement,peut bien eſtre conforme à l'vtilité.Si quelcun parloit ainſi au peuple, Ce que vous ne croyez,c'eſt pource que vous eſtes predeſtinez à perir: non ſeulemẽt il nourriroit la pareſſe,mais auſsi flatteroit la malice. Si quelcun paſſoit encore plus outre, en diſant qu'en ne croyant point à l'aduenir,ils mõſtreront qu'ils ſeront reprouuez: ce ſeroit maudire pluſtoſt qu'enſeigner. Ainſi ſainct Auguſtin veut bien que telles gens ſoyẽt reiettez, comme n'ayans nul gouſt, & meſmes troublans les ſimples: cependant il maintient que nul ne profite en la correction,ſinon que celuy qui fait profiter meſmes ſans correctiõ,y aide par ſa pitié. Or pour-

quoy il aide à l'vn, & non pas à l'autre : ce n'eſt pas raiſon que l'argille en iuge, & non pas le potier. Il adiouſte puis apres, Quand les hommes par le moyen de la predication viennent ou retournent en la voye de iuſtice, qui eſt-ce qui beſongne en leurs cœurs pour leur donner ſalut, ſinon celuy qui donne accroiſſement quand les Miniſtres plãtent & arrouſent ? Or s'il luy plaiſt de ſauuer, il n'y a nul franc-arbitre qui luy reſiſte. Parquoy il n'y a doute, que les volontez des hommes ne peuuent reſiſter à celles de Dieu : lequel fait tout ce qu'il veut au ciel & en terre, & qui meſmes a fait ce qui eſt à venir, veu qu'il fait ce que bon luy ſemble des volontez des hommes. Item, Quand il veut amener les hommes, les attache-il à des liens corporels? Il tient les cœurs au dedãs, il les pouſſe & les tire par leurs volõtez leſquelles il a formees en eux. Mais ce qu'il adiouſte ne doit pas eſtre oublié, c'eſt, Pource que nous ne ſauons pas ceux qui appartiennent au nombre & à la compagnie des predeſtinez, ou non, que nous deuons eſtre affectionnez à ſouhaiter le ſalut de tous. Si ainſi eſt, nous taſcherons de faire tous ceux que nous rencõtrerons, participans de noſtre paix. Au reſte, elle ne repoſera ſinon ſur ceux qui ſont enfans de paix. Bref, entant qu'en nous eſt, nous auons à vſer de correction ſalubre & ſeuere, comme de medecine, enuers tous, à ce qu'ils ne periſſent ou perdent les autres : mais c'eſt à faire à Dieu de rendre noſtre correction vtile à ceux qu'il a predeſtinez.

1. Cor. 3. b. 7

Luc 10. A, 6.

CHAP. XXIIII.

¶ Que l'election eſt cõfermee par la vocation de Dieu : & qu'au contraire les reprouuez attirent ſus eux la perdition iuſte, à laquelle ils ſont deſtinez.

TOutesfois afin que la choſe ſoit mieux eſclarcie, il ſera expedient de traitter ici tant de la vocation des esleus, que de l'aueuglemẽt & endurciſſement des reprouuez. I'ay touché deſia du premier poinct en refutant l'erreur de ceux qui ſous ombre de la generalité des promeſſes, voudroyẽt egaler tout le genre humain. Mais Dieu garde ſon ordre, en declairant finalement par ſa vocation la grace qu'il tenoit auparauant cachee en ſoy. & pour ceſte cauſe on peut dire qu'en appellant il teſtifie de ſon election. Car il a preordonné ceux qu'il auoit precogneus, pour eſtre conformes à l'image de ſon Fils. Or ceux qu'il a preordonnez, il les a auſsi appellez: & ceux qu'il a appellez, il les a iuſtifiez pour les glorifier vne fois. Comme ainſi ſoit que le Seigneur en eſliſant les ſiẽs, les ait adoptez pour ſes enfans: nous voyons toutesfois qu'ils ne viennent point en poſſeſsion d'vn ſi grand bien, ſinon quand il les appelle. d'autrepart, qu'eſtans appellez, ils ont deſia quelque iouiſſance de leur election. Pour laquelle cauſe S. Paul appelle l'Eſprit qu'ils reçoyuent, Eſprit d'adoption. Item, Le ſeau & arre de l'heritage futur: d'autant que par ſon teſmoignage il conferme & ſeelle en leurs cœurs la certitude de ceſte adoption. Car combien que la predication de l'Euangile ſourde de la fontaine de l'election : toutesfois pource qu'elle eſt commune auſsi aux reprouuez, elle n'en ſeroit point aſſez ferme prœuue de ſoy. Mais Dieu enſeigne ſes eſleus auec efficace, pour les attirer à la foy: comme nous auons allegué ci deſſus, Celuy qui eſt de Dieu a veu le Pere, & non autre : item, I'ay manifeſté ton nom aux hommes que tu m'as donnez : comme ainſi ſoit qu'il diſe ailleurs, Nul ne peut venir à moy, ſinon eſtant tiré du Pere. Lequel lieu ſainct Auguſtin conſidere prudemment, lequel parle ainſi, Si, teſmoin la verité, celuy qui a appris du Pere vient: quiconque ne vient point, n'a point appris du Pere. Il n'eſt pas dõc conſequent, que celuy qui peut venir vienne de fait, ſinon qu'il le vueille & qu'il le face: mais quiconque a eſté enſeigné du Pere, non ſeulement peut venir, mais vient de fait. Et alors il y a l'aduãcement de poſsibilité, l'affection de volonté, & l'effect de l'action. Il parle encore plus clairement en vn autre lieu, Qu'eſt-ce que veut dire ceci, Quiconque a ouy de mon Pere & a appris, vient à moy: ſinon qu'il n'y a nul qui oye & qui apprẽne du Pere, qui ne vienne à Ieſus Chriſt ? Car ſi tous ceux qui oyent & apprennent viennent: quiconque ne vient point, n'a point oui ni appris. car s'il euſt ouy & appris, il viendroit. Ceſte eſcole eſt fort eſloignee des ſens de la chair: en laquelle le Pere enſeigne & eſt oui, pour faire venir à ſon Fils. Vn peu apres il adiouſte, Ceſte grace laquelle eſt occultement donnee aux cœurs des hommes, n'eſt point receuë d'vn cœur endurci: car elle eſt donnee à ce que la dureté du cœur ſoit oſtee. Ainſi quand le Pere eſt oui interieurement, il oſte le cœur de pierre & en dõne vn de chair. Et voila comme il fait les enfans de la promeſſe & vaiſſeaux de miſericorde, leſquels il a preparez en gloire. Pourquoy dõc n'enſeigne-il tous hommes pour les faire venir à Chriſt, ſinon que ceux qu'il enſeigne c'eſt par miſericorde : & ceux qu'il n'enſeigne point, c'eſt par iugement: d'autãt qu'il a pitié de ceux que bon luy ſemble

Rom. 8. f. 29

au meſme lieu ch. 15. Epheſ. 1. c. 13 & autres paſſages.

2. Cor. 1. d. 22
Ican 6. c. 49
Iean 17. a. 6
Iean 6. c. 44

Lib. 1. de Grat. Chriſti. cõtra Pelag. & Cæleſt. cap. 14. & 31,

Lib. de Prædeſt. ſanctor. cap. 8,

Iean 6. c. 45

Ezec. 11. d. 19. & 36. f. 27
Rom. 9. c. 23

& en-

& endurcit ceux qu'il veut? Le Seigneur donc choisit pour ses enfans ceux qu'il eslit, & condelibere d'estre leur Pere: mais en les appellant, il les introduit en sa famille, & se conioint & allie auec eux, pour estre faits comme vn. Or l'Escriture conioignant en telle sorte la vocation auec l'election, monstre bien par cela qu'il n'y faut rien cercher, sinon la misericorde de Dieu gratuite. Car si nous demandons lesquels il appelle, & la raison pourquoy elle respond, Ceux qu'il a esleus. Or quand on vient à l'election, la seule misericorde y apparoist de toutes pars: selon que porte la sentence de sainct Paul, Que ce n'est point ne du vueillant ne du courãt: mais de Dieu ayãt pitié. Et ne faut point prendre cela comme on fait communement, en partissant entre la grace de Dieu & la volonté & course de l'homme. Car on expose que le desir ne l'effort de l'homme ne peuuent rien, sinon que la grace de Dieu les face prosperer: mais si Dieu adiouste son aide, que l'vn & l'autre fait quelque chose pour acquerir salut. laquelle cauillation i'aime mieux refuter par les paroles de sainct Augustin que par les miennes, Si l'Apostre, dit il, n'a voulu autre chose, que dire qu'il n'estoit seulement en la faculté du vueillant & du courant, sinon que le Seigneur y aide par sa misericorde: nous pourrons au contraire retourner cela: & dire qu'il n'est pas en la seule misericorde de Dieu, sinon qu'elle soit aidee par la volonté & course de l'homme. Si cela est clairement meschant: il ne faut douter que l'Apostre n'ait voulu tout assigner à la misericorde de Dieu, sans rien laisser à nostre volonté ou estude. Voila les mots de ce sainct personnage. Ie n'estime pas vn festu la subtilité qu'ils amenent: c'est que sainct Paul n'eust pas ainsi parlé, s'il n'y auoit quelque effort & volonté en nous. Car il n'a pas reputé ce qui estoit en l'homme: mais voyant qu'il y en auoit aucuns qui assignoyent en partie le salut des hommes à leur industrie: au premier membre de son oraison il condamne simplement leur erreur, puis il maintient que toute la somme de salut gist en la misericorde de Dieu. Et qu'est-ce que font autre chose les Prophetes, sinon de prescher continuellement la vocation de Dieu gratuite?

Rom.9, d.16

Enchi.ad.Laurẽ.cap.31

2 Ce que nous voyons aussi en la substance d'icelle: car elle consiste en la predication de la Parole, & illumination du sainct Esprit. Or nous auons au Prophete, à qui c'est que nostre Seigneur offre sa Parole, I'ay esté trouué, dit-il, de ceux qui ne me cerchoyent point, ie suis apparu à ceux qui ne m'interroguoyent point. I'ay dit à ceux qui n'inuoquoyent point mon Nom, Me voici. Et afin que les Iuifs ne pensassent vne telle grace appartenir seulement aux Gentils, le Seigneur leur reduit en memoire d'où c'est qu'il a pris leur pere Abrahã, quand il l'a voulu receuoir en son amour: assauoir du milieu de l'idolatrie, en laquelle il estoit comme abysmé auec tous ses parens. Puis que Dieu esclaire par sa Parole à ceux qui n'ont rien merité: en cela il donne vn signe assez clair de sa bonté gratuite. Or en cest endroit la bonté infinie de Dieu se monstre desia: mais ce n'est pas pour le salut de tous, d'autant que la condamnation des reprouuez sera plus grieue, de ce qu'ils ont reietté le tesmoignage de l'amour de Dieu. Et de fait aussi Dieu retire d'eux la vertu de son Esprit, pour donner plus de lustre à sa grace. dont il s'ensuit que la vocation interieure est vn gage de salut, qui ne peut mentir. A quoy se rapporte le dire de sainct Iean, Nous cognoissons que nous sommes ses enfans, par l'Esprit qu'il nous a donné. Et afin que la chair ne se glorifie qu'elle luy respond estant appellee: il afferme que nous n'auons nulles oreilles à ouir, & nuls yeux à voir, sinon qu'il nous les ait formez. Dauantage, qu'il nous les forme, non pas selon qu'vn chacun en est digne, mais selon son election. Dequoy nous auons vn exemple notable en sainct Luc, où il est dit que les Iuifs & Gentils communement ouirent la predication de sainct Paul. or comme ainsi soit que tous fussent enseignez d'vne mesme doctrine: il est dit que ceux ont creu, que Dieu auoit ordonnez à vie eternelle. N'aurions-nous pas honte de nier que la vocation ne soit gratuite, en laquelle regne la seule election depuis vn bout iusques à l'autre?

Isaie 65.a.1

Ioſué dernier a.3.

1.Ieã 5,d.24

Act.13.f.48

3 Il nous faut ici donner garde de deux erreurs. car les vns font l'homme compagnon de Dieu, pour ratifier l'election de Dieu en s'y accordãt. Ainsi selon eux, la volonté de l'homme seroit par dessus le conseil de Dieu. comme si l'Escriture disoit seulement, qu'il nous est donné de pouuoir croire: & non pas plustost, que la foy pleinement est don de Dieu. Les autres, ie ne say pas de quelle raison estans induits, suspendẽt l'election, de la foy: comme s'il n'y auoit point de certitude ne fermeté iusques à ce qu'on

Ephe.1.4.4 croye. Or il eſt bien vray qu'à noſtre regard elle eſt confermee en croyant, & que le conſeil de Dieu, qui auparauant eſtoit caché, nous eſt manifeſté: mais cependant gardons-nous d'entendre autre choſe que ce que nous auons dit par-ci deuant, aſſauoir que l'adoption de Dieu, laquelle nous eſtoit incogneuë, nous eſt approuuee & comme ſeellee. Mais c'eſt fauſſement parler, que l'election commence d'auoir ſon efficace lors que nous receuons l'Euangile, & qu'elle prend de là ſa vigueur. Quant à nous, comme i'ay dit, il nous faut prendre la certitude d'icelle de l'Euangile: pource que ſi nous attentons de penetrer au decret eternel de Dieu, ce nous ſera vn abyſme pour nous engloutir. mais apres que Dieu nous a teſtifié & fait cognoiſtre que nous ſommes de ſes eſleus, il conuient monter plus haut, de peur que l'effect n'enſeueliſſe ſa cauſe. Car il n'y a rien plus deſraiſonnable, quand l'Eſcriture nous dit qu'il nous a illuminez ſelon qu'il nous auoit eſleus, que ceſte clairté nous eſblouiſſe tellement les yeux, que nous refuſions de penſer à noſtre eſlection. Ie ne nie pas cependant, que pour eſtre certains de noſtre ſalut il ne nous faille commencer par la Parole: & que toute noſtre fiance ne s'y doyue appuyer & s'y repoſer, pour inuoquer Dieu comme
Deut.30.c.14 noſtre Pere. Car ceux qui appetent de voltiger ſur les nues pour s'aſſeurer du conſeil de Dieu, lequel il nous a mis au cœur & en la bouche, peruertiſſent tout ordre. Il eſt donc beſoin de refrener noſtre temerité par ſobrieté de foy, afin que Dieu nous ſoit teſmoin ſuffiſant de ſa grace occulte, quand il la nous declaire par ſa Parole: moyennant que ce canal, duquel nous ſommes raſſaſiez, n'empeſche point que la vraye ſource ne retienne l'honneur qui luy appartient.

4 Or comme ceux qui enſeignent la vertu & fermeté de l'election dependre de la foy, par laquelle nous ſentons qu'elle nous appartient, font peruerſement: auſsi d'autrepart nous tiendrons vn treſbon ordre, ſi en cerchant d'auoir certitude de noſtre election, nous-nous arreſtons à ces ſignes qui en ſont certains teſmoignages. Le diable n'a nulle plus grieue tentation ne perilleuſe pour eſbranler les fideles, que quand les inquietant de doute de leur election, il les ſolicite d'vne folle cupidité de la cercher hors de la voye. I'appelle cercher hors de la voye, quand le poure homme s'efforce d'entrer aux ſecrets incomprehenſibles de la ſageſſe diuine: & pour ſauoir ce qui a eſté ordonné de luy au iugement de Dieu, cerche depuis le commencement d'eternité. Car lors il ſe precipite comme en vn gouffre profond pour ſe noyer: il s'empeſtre comme en des pieges, dont il ne ſe pourra iamais deſuelopper: & entre comme en vn abyſme de tenebres, dont il ne pourra iamais ſortir. car c'eſt bien raiſon que l'outrecuidance de l'entendement humain ſoit ainſi punie d'vne horrible ruine, quand elle attente de s'eſleuer par ſa vertu à la hauteur de la ſageſſe diuine. Or ceſte tentation que i'ay dite eſt d'autant plus pernicieuſe, que nous y ſommes quaſi tous enclins. Car il y en a bien peu leſquels ne ſoyent touchez en leurs cœurs de ceſte cogitation, D'où eſt-ce que tu as ſalut, ſinon de l'election de Dieu? Et ceſte election comment t'eſt-elle reuelee? Quand ceſte penſee a vne fois occupé lieu en l'homme, ou elle le tormente merueilleuſement, ou elle le rend du tout eſtonné & abbatu. Ie ne veux auoir argument plus propre à monſtrer combien peruerſement telle maniere de gens imagine la predeſtination. car l'eſprit de l'homme ne peut eſtre infecté d'erreur plus peſtilent, que quand la conſcience eſt troublee de ſa trãquillité & repos qu'elle doit auoir auec Dieu. Ceſte matiere eſt comme vne mer, en laquelle ſi nous craignons de perir, gardons-nous ſur toutes choſes de ce rocher, auquel on ne peut ahurter ſans malencontre. Combien toutesfois que ceſte diſpute de predeſtination ſoit eſtimee comme vne mer dangereuſe: ſi eſt-ce que la nauigation y eſt ſeure & paiſible, & meſme ioyeuſe, ſinon que quelcun affecte de ſon bon gré ſe mettre en danger. Car comme ceux qui pour eſtre certains de leur election entrent au conſeil eternel de Dieu ſans ſa Parole, ſe precipitent & fourrent en vn abyſme mortel: auſſi d'autrepart ceux qui la cerchent droitement & en tel ordre qu'elle eſt monſtree en l'Eſcriture, en rapportent vne ſinguliere conſolation. Pourtant que ceſte ſoit noſtre voye pour en enquerir: aſſauoir de commencer par la vocation de Dieu, & finir en icelle. Combien que cela n'empeſche point que les fideles ne cognoiſſent que les benefices qu'ils reçoyuent iournellement de la
Iſaie25.a.1 main de Dieu, prouiennent de ſon adoption ſecrette: comme ils en parlent en Iſaie, Tu as fait choſes admirables: tes penſees anciennes ſont vrayes & certaines. veu

que le Seigneur

que le Seigneur veut qu'elle nous ſoit comme vn mereau ou enſeigne, pour nous certifier tout ce qui eſt licite de ſauoir de ſon conſeil. Et afin que ce teſmoignage ne ſemble aduis infirme à quelcun, reputons vn peu combien de clairté & certitude il nous apporte. Dequoy ſainct Bernard traitte bien à propos. car apres auoir parlé des reprouuez, il dit, Le propos de Dieu demeure ferme. La ſentence de paix eſt aſſeuree ſur ceux qui le craignent: d'autant qu'il diſſimule leurs pechez, & remunere leurs bien-faits: tellement que d'vne façon admirable le mal meſme leur tourne à bien. Qui accuſera les eſleus de Dieu? Il me ſuffit pour toute iuſtice, d'auoir propice celuy que i'ay offenſé: tout ce qu'il a deliberé de ne me point imputer, eſt comme s'il n'euſt iamais eſté. Et vn peu apres, Voici le lieu de vray repos, & lequel à bon droit nous pouuons appeller Chambre, quand nous contemplons Dieu non pas troublé d'ire ou agité de ſoin, mais pour ſauoir ſa volonté bonne, agreable & parfaite. Ceſte viſion n'effraye point, mais appaiſe & adoucit. Elle n'eſmeut point des curioſitez bouillantes, mais les rabbat toutes. Elle ne trauaille point les ſens, mais les rend tranquilles. Voici où il nous faut droitemẽt repoſer: c'eſt que Dieu eſtant appaiſé nous appaiſe, pource que noſtre repos eſt de l'auoir paiſible.

5 Premierement, ſi nous demandons d'auoir la clemence paternelle de Dieu & ſa beneuolence enuers nous: il nous faut conuertir les yeux en Chriſt, auquel ſeul repoſe le bon plaiſir du Pere. Si nous cerchons ſalut, vie & immortalité: il ne faut non plus recourir ailleurs: veu que luy ſeul eſt fontaine de vie, port de ſalut, & heritier du royaume celeſte. Or à quelle fin tẽd l'election, ſinon à ce que nous, eſtãs adoptez de Dieu pour ſes enfans, obtenions en ſa grace & dilection, ſalut & immortalité? Quelque choſe qu'on reuire, retourne ou eſpluche: on trouuera que le but de noſtre election ne tẽd pas outre cela. Pourtant ceux que Dieu a choiſis pour ſes enfans, il n'eſt pas dit qu'il les ait eſleus en eux-meſmes, mais en ſon Chriſt: pource qu'il ne les pouuoit aimer ſinon en luy, & ne les pouuoit hõnorer de ſon heritage, ſinon les ayans faits participãs premierement de luy. Or ſi nous ſommes eſleus en Chriſt, nous ne trouuerons point la certitude de noſtre election en nous: non pas meſme en Dieu le Pere, ſi nous l'imaginons nuement ſans ſon Fils. Chriſt donc eſt comme vn miroir, auquel il conuient contempler noſtre election, & auquel nous la contemplerons ſans tromperie. Car puis qu'il eſt celuy auquel le Pere celeſte a propoſé d'incorporer ceux qu'il a voulu de toute eternité eſtre liẽs, afin d'aduouër pour ſes enfans tous ceux qu'il recognoiſtroit eſtre membres d'iceluy: nous auons vn teſmoignage aſſez ferme & euident, que nous ſommes eſcrits au liure de vie, ſi nous communiquõs à Chriſt. Or il s'eſt ſuffiſamment communiqué à nous, quand par la predication de l'Euangile il nous a teſtifié qu'il nous eſt donné du Pere, afin d'eſtre noſtre auec tous ſes biens. Il eſt dit que nous le veſtons, & que nous ſommes vnis à luy, pour viure d'autãt qu'il vit. Ceſte ſentence eſt ſouuent repetee, Que le Pere celeſte n'a point eſpargné ſon Fils vnique, afin que quiconque croira en luy ne periſſe point. Il eſt dit auſſi que quicõque croit en luy, eſt paſſé de mort à vie. Selon lequel ſens il s'appelle le pain de vie, duquel quiconque mangera, ne mourra iamais. Il nous eſt, di-ie, teſmoin, que tous ceux deſquels il ſera receu en vraye foy, ſeront tenus du Pere celeſte pour ſes enfans. Si nous deſirons quelque choſe plus, que d'eſtre enfans & heritiers de Dieu: nous pouuons bien monter plus haut que Chriſt. mais ſi c'eſt là noſtre derniere borne, n'eſt-ce point enrager du tout, de cercher hors Chriſt ce que nous auons deſia obtenu en luy, & ne ſe peut trouuer qu'en luy ſeul? Dauantage, puis qu'il eſt la ſageſſe eternelle du Pere, la verité immuable, le conſeil arreſté: il ne faut craindre que ce qu'il nous declaire par ſa bouche, puiſſe le moins du monde varier de la volonté du Pere, laquelle nous cerchons. mais pluſtoſt il nous la manifeſte fidellement telle qu'elle a eſté du commencement, & doit eſtre touſiours. La practique de ceſte doctrine doit auoir ſa vigueur meſmes en nos prieres. Car combien que la foy de noſtre election nous donne courage d'inuoquer Dieu: toutesfois ce ſeroit vne ſpeculation eſgaree, quãd il nous faut former nos requeſtes, mettre ceci en auant, Mon Dieu, ſi ie ſuis eſleu exauce moy. pluſtoſt il veut que ſes promeſſes nous contentent, ſans que nous cerchions ailleurs s'il nous ſera fauorable ou non. Ceſte diſcretion nous deſpeſtrera de beaucoup de liens, quand nous ſaurons appliquer ce qui eſt eſcrit, à ſon droit vſage, & que nous ne le tirerõs point çà & là inconſiderément & à la volee.

Mat. 3. d. 17.

Epheſ. 1. a. 4

Rom. 8. f. 32

Iean 3. b. 15

Iean 5. d. 24

Iean 6. d. 35

6 Cela fait auſsi grãdement à eſtablir noſtre fiãce, que la fermeté de noſtre election eſt cõiointe à noſtre vocatiõ. Car ceux que Chriſt a illuminez en ſa cognoiſſance, & introduits en la compagnie de ſon Egliſe: il eſt dit qu'il les reçoit en ſa protection & tutele. Da-

Iean 6.d.36, 39,& 17,a,6 & b.12 uantage, tous ceux qu'il reçoit, il eſt dit que le Pere les luy a commis & donnez en garde, pour les conduire à vie eternelle. Que voulons-nous plus? Le Seigneur Ieſus crie à haute voix, que le Pere luy a donné en ſa protection tous ceux qu'il vouloit eſtre ſauuez. Pourtãt quand nous voulons ſauoir ſi Dieu a noſtre ſalut en recommandation, cerchons s'il l'a recommandé à Chriſt: lequel il a conſtitué gardien vnique de tous les ſiens. Si nous doutons aſſauoir ſi Chriſt nous a receu en ſa tutele & ſauuegarde: il vient au deuant de ceſte

Iean 10.a,3 & c.16 doute, quand il ſe preſente pour Paſteur: & declaire qu'il nous aura au nombre de ſes brebis, ſi nous eſcoutons ſa voix. Receuons donc Chriſt, puis qu'il s'expoſe à nous tant benignement, & vient au deuãt pour nous receuoir. Il n'y a point de doute qu'il nous tiendra en ſon troupeau, & nous gardera en ſon bercail. Mais quelcun dira qu'il nous faut ſoucier de ce qui nous peut aduenir: & quand nous penſons au temps futur, que noſtre imbecillité nous admonneſte d'eſtre en ſolicitude. Car comme ſainct Paul dit, que Dieu appelle

Rom.8,f.30 ceux qu'il a esleus: auſſi le Seigneur Ieſus dit, qu'il y en a pluſieurs d'appellez, & peu d'eſleus. Sainct Paul auſſi biẽ nous deſenhorte en vn autre lieu, d'eſtre en ſecurité, Que celuy,

Mat.22,b,14 1.Cor.10.c,12 Rom.11.c,20 dit-il, qui eſt debout, ſe garde de tomber. Item, Es-tu incorporé en l'Egliſe de Dieu? Ne t'en orgueilli point, mais crain: car le Seigneur t'en peut retrencher, pour en mettre vn autre en ton lieu. Finalement l'experience nous monſtre que la foy & la vocation n'eſt gueres, ſinon que la perſeuerãce ſoit coniointe, laquelle n'eſt pas donnee à tous. Ie reſpon que Chriſt nous a deliurez de ceſte perplexité. car il n'y a doute que ces promeſſes n'ap-

Iean 6,d.37 e.40 partiennent au temps futur, Tout ce que le Pere me donne, vient à moy: & ce qui ſera venu à moy, ie ne le ietteray point dehors. Item, Ceſte eſt la volonté de mon Pere, que ie ne perde rien de ce qu'il m'a donné: mais que ie reſſuſcite tout au dernier iour. Item, Mes

Iean 10.e,17 ouailles eſcoutent ma voix, & me ſuyuent. Ie les cognoy, & leur donne la vie eternelle, & nul ne les rauira de ma main. Mon Pere, qui me les a donnees, eſt plus fort que tous: parquoy nul ne les pourra rauir de ſa main. Dauantage, en prononçant que tout arbre que

Mat.15 b.13 ſon Pere n'aura point planté, ſera arrachee: il ſignifie à l'oppoſite, qu'il ne ſe peut faire que ceux qui ont viue racine en Dieu, ſoyent iamais arrachez. A quoy s'accorde le dire de

1.Iean 2, c.19 Rom.8.g.38 ſainct Iean, S'ils euſſent eſté de noſtre troupeau, iamais ne fuſſent ſortis d'auec nous. Et voila pourquoy ſainct Paul s'oſe glorifier d'vne façon magnifique cõtre la vie & la mort, cõtre les choſes preſentes & à venir. En quoy on voit qu'il a eſté aſſeuré du don de perſe-

Philip.1,a,6 uerance. Il n'y a doute auſsi que luy-meſme n'adreſſe ceſte ſentence à tous les esleus, Celuy qui a commencé en vous l'œuure de voſtre ſalut, la parfera iuſques au iour de Ieſus

Pſe.38.b,8. Chriſt. comme de fait Dauid eſtãt eſbranlé de grieues tentations, ſe repoſe ſur ceſt appui, Seigneur, tu ne delaiſſeras pas l'ouurage de tes mains. Outreplus, c'eſt choſe certaine q̃ Ieſus Chriſt priãt pour tous les esleus, demãde pour eux ce qu'il auoit demãdé pour Pierre:

Luc 22,d.32 c'eſt que leur foy ne defaille point. Dont nous concluons qu'ils ſont hors de danger de cheute mortelle: veu que le Fils de Dieu, ayãt requis qu'ils demeuraſsẽt fermes, n'a point eſté refuſé. Qu'eſt-ce que nous a ici voulu apprendre Chriſt, ſinon de nous acertener que nous aurons ſalut eternel, puis que nous auons vne fois eſté faits ſiens?

7 On repliquera, qu'il aduient de iour en iour que ceux qui ſembloyent aduis eſtre à Chriſt, defaillent & trebuſchẽt. Meſme au lieu où il dit, que nul de ceux qui luy auoyent

Iean 17.b.12. eſté donnez du Pere, n'eſt peri, il excepte le fils de perdition. Cela eſt bien vray: mais il eſt certain d'autrepart, que telle maniere de gẽs n'ont iamais adheré à Chriſt d'vne telle fiance de cœur, par laquelle nous diſons que noſtre election nous eſt certifiee. Iceux ſont ſor-

1.Iean 2.c.19. tis de nous, dit S. Iean, mais ils n'eſtoyent point des noſtres. car s'ils en euſſent eſté, ils fuſſent demeurez auec nous. Ie ne nie pas qu'ils n'ayẽt des ſignes ſemblables auec les esleus: mais ie ne leur concede pas ce fondement certain de leur election, que les fideles doyuẽt prẽdre ſelon mon dire, de la parole de l'Euãgile. Pourtãt que ces exemples ne nous troublent point, que nous ne nous tenions ſeurement en ces promeſſes du Seigneur Ieſus, où

Iean 3.b.16 & 6.d 39 il pronõce que le Pere luy a donné tous ceux deſquels il eſt receu en vraye foy: & que nul de leur nombre ne perira, puis qu'il en eſt le gardien & protecteur. Il ſera parlé ailleurs de Iudas. Quant eſt de ſainct Paul, il ne nous defend pas ſimplement toute ſecurité, mais vne nonchalance charnelle, laquelle tire auec ſoy orgueil, outrecuidance, & contemnement des autres: eſteigne humilité & reuerence de Dieu, & induiſe en oubliance de ſes graces. Car en ce paſſage-la il parle aux Gentils, auſquels il remonſtre qu'ils ne doyuẽt point fieremẽt & inhumainement inſulter aux Iuifs, pource qu'ils auoyent eſté ſubſtituez en leur lieu, dont les autres auoyent eſté deboutez. Pareillement il ne requiert pas vne crainte

par

par laquelle nous vacillions auec eſtonnement, mais laquelle nous inſtruiſant à reuerer humblement la grace de Dieu, ne diminue rien de la fiance que nous auons en luy : comme il a eſté dit autrepart. Il y a dauantage, qu'il n'adreſſe pas ſon propos à chacun à part, mais aux bandes qui eſtoyent pour lors. Car d'autant que l'Egliſe eſtoit diuiſee en deux, & que l'enuie auec la hauteſſe eſtoit cauſe du diuorce: ſainct Paul admonneſte les Payens, que s'ils ont eſté ſubſtituez au lieu du peuple ſainct & hereditaire, que cela les doit induire à crainte & modeſtie: comme ainſi ſoit que pluſieurs fuſſent pleins d'orgueil & de preſomption, deſquels il eſtoit expedient de rabatre la vaine flatterie. Au reſte, nous auons deſia veu que noſtre eſperance ſe doit eſtendre à l'aduenir, voire outre la mort: & qu'il n'y a rien plus contraire à ſa nature que d'eſtre en branle & en ſouci, comme ſi nous doutiõs ce qui doit eſtre fait de nous.

8 Touchãt de la ſentẽce de Chriſt, Que pluſieurs ſont appellez & peu d'eſleus: il n'y aura nulle ambiguité, s'il nous ſouuiẽt de ce qui nous doit eſtre aſſez liquidé, aſſauoir qu'il y a double eſpece de vocation. Car il y a la vocation vniuerſelle, qui giſt en la predication exterieure de l'Euangile, par laquelle le Seigneur inuite à ſoy tous hommes indifferemment: voire meſme ceux auſquels il la propoſe en odeur de mort, & pour matiere de plus grieue cõdamnation. Il y en a vne autre ſpeciale, de laquelle il ne fait quaſi que les fideles participans, quand par la lumiere interieure de ſon Eſprit il fait que la doctrine ſoit enracinee en leurs cœurs. cõbien qu'aucunesfois il vſe auſsi d'vne telle vocation enuers ceux qu'il illumine pour vn temps: & puis apres à cauſe de leur ingratitude, il les delaiſſe & iette en plus grand aueuglement. Or le Seigneur Ieſus voyant l'Euangile eſtre publié lors à beaucoup de gens, eſtre reietté de pluſieurs, meſpriſé des autres, & que peu de perſonnes l'auoyent en honneur: il nous figure Dieu ſous la perſonne d'vn Roy, lequel voulant faire vn banquet ſolennel, enuoye ſes ſeruiteurs çà & là, pour prier grãde multitude: mais qu'il n'y en a gueres qui promettent de venir, pource que chacun allegue ſes empeſchemens: tellement qu'il eſt contraint à leur refus, de mander tous ceux qu'on peut rencontrer par les rues. Il n'y a nul qui ne voye bien que la parabole iuſques ici ſe doit entendre de la vocation exterieure. Il adiouſte conſequemment, que Dieu à la maniere de ceux qui reçoyuent des hoſtes, va de table en table, pour feſtoyer tous ceux qu'il a receuz, de bonne chere. S'il en trouue quelcun qui n'ait point ſa robbe d'honneur, il dit qu'il ne ſouffrira point deshonnorer ſon banquet, mais qu'il le chaſſera hors. Ie confeſſe que ce membre ſe doit entẽdre de ceux qui font profeſſion de foy, & ainſi ſont receus en l'Egliſe, mais cependãt ne ſont point veſtus de la ſanctification de Chriſt. Il eſt donc dit que le Seigneur ne ſouffrira pas à la longue telles peſtes, qui ne font que diffamer ſon Egliſe: mais ſelon que merite leur turpitude, les chaſſera hors. Il y en a donc peu d'eſleus, d'vn grãd nombre qui aura eſté appellé: mais non pas de ceſte vocation dont nous enſeignons que les fideles doyuent eſtimer leur eſlection. Car celle dont il eſt là parlé appartient auſſi aux iniques: ceſte ſeconde apporte auec ſoy l'Eſprit de regeneration, lequel eſt l'arre & ſeel de l'heritage futur, & par lequel nos cœurs ſont ſignez iuſques au iour de la reſurrectiõ. En ſomme, pource que les hypocrites ſe vãtent d'eſtre auſsi gens de bien que les vrais ſeruiteurs de Dieu, Ieſus Chriſt prononce qu'en la fin ils ſeront dechaſſez du lieu qu'ils occupent à tort : ſuyuãt ce qui eſt dit au Pſeaume, Seigneur, qui habitera en ton ſanctuaire? celuy qui eſt innocent de ſes mains, & pur de cœur. Item, Telle eſt la generation de ceux qui cerchẽt Dieu, qui cerchent la face du Dieu de Iacob. Par ce moyen le ſainct Eſprit exhorte les fideles à patiẽce, à ce qu'il ne leur face mal que les Iſmaelites ſoyent meslez parmi eux en l'Egliſe: veu qu'en la fin la maſque leur ſera oſtee, & en ſeront exterminez auec honte.

Ephe.1,c,13,14

Pſe.15,a.1,

Pſe.24,b,6

9 C'eſt auſſi la cauſe pourquoy Chriſt fait ceſte exception dont il a eſté parlé, quãd il dit que nulle de ſes brebis n'eſt perie, ſinon Iudas: car il n'eſtoit pas reputé entre les brebis de Chriſt, pource qu'il en fuſt vrayement, mais pource qu'il y auoit lieu. Ce qu'en vn autre paſſage le Seigneur dit, qu'il l'auoit esleu auec les autres Apoſtres, cela ſe doit ſeulement rapporter à l'office: Ie vous ay, dit-il, esleu douze, & l'vn eſt diable: c'eſt qu'il l'auoit conſtitué Apoſtre. Mais quãd il parle de l'election à ſalut, il le ſepare du nõbre des esleus: cõme quãd il dit, Ie ne parle pas de tous, ie ſay leſquels i'ay esleus. Si quelcun confond ce vocable d'Electiõ en ces paſſages, il s'enueloppera pouremẽt: s'il le ſait diſtinguer, il n'y a rien plus facile. C'a eſté donc treſmal parlé à ſainct Gregoire, de dire que nous ſauõs bien de noſtre vocation, mais que de noſtre election nous en ſommes incertains. Et de cela il exhorte à terreur & tremblement, vſant de ceſte raiſon, que nous ſauons bien quels nous ſommes auiourd'huy, mais que nous ſommes ignorans quels nous ſerons demain.

Iean 17.b.12

Iean 6.g,70

Iean 13 b.8

Homil.38

Mais par la procedure de ſon oraiſon on voit bien comment il s'eſt ainſi abuſé : car pource qu'il fondoit l'election ſur le merite des œuures, il auoit aſſez de matiere à eſpouuãter les hommes,& les mettre en deffiance: de les confermer il ne pouuoit,pource qu'il ne les renuoyoit point à la fiance de la bonté de Dieu. Par cela les fideles peuuẽt auoir quelque gouſt de ce que nous auons dit au commencement : aſſauoir que la predeſtination, ſi elle eſt bien meditee, n'eſt pas pour troubler ou eſbranler la foy, mais pluſtoſt pour la confermer treſbien. Toutesfois ie ne nie pas que le ſainct Eſprit n'approprie quelque fois les
Ezech.13.b.9 mots à la rudeſſe de noſtre ſens: comme quand il dit, Ils ne ſerõt point au conſeil de mon peuple,ils ne ſeront point eſcrits au rolle de mes ſeruiteurs. car c'eſt comme s'il commençoit d'eſcrire au liure de vie ceux qu'il veut aduouër pour ſiẽs: comme ainſi ſoit que ſelon
Luc 10.d.20 *Philip.4.a.3* le teſmoignage de Ieſus Chriſt, les noms des enfans de Dieu ayẽt eſté dés le commencement enregiſtrez au liure de vie. Mais par ces mots eſt ſignifiee la reiectiõ des Iuifs,qu'on
Pſe.69.d.19 auoit eſtimez pour vn temps eſtre les piliers de l'Egliſe : ſuyuãt ce qui eſt dit au Pſeaume, Qu'ils ſoyent effacez du liure de vie,& ne ſoyent eſcrits auec les iuſtes.

10 Or les eſleus ne ſont point tous aſſemblez par la vocation du Seigneur au troupeau de Chriſt,nay dés le vẽtre de leur mere,n'en vn meſme temps: mais comme il plaiſt à Dieu de leur diſpenſer ſa grace. Auant donc qu'ils ſoyent conuertis à ce ſouuerain Paſteur,ils errẽt comme les autres, & ſont diſperſez en la diſſipation vniuerſelle de ce monde:& ne different en rien des autres, ſinon que Dieu par vne miſericorde ſinguliere les conſerue,de peur qu'ils ne trebuſchẽt en ruine eternelle. Si nous regardons donc en eux, nous verrons la race d'Adam,laquelle ne peut ſentir que la peruerſité de ſon origine. De ce qu'ils ne tombent point en impieté deſeſperee, cela ne ſe fait point par quelque bonté naturelle : mais pource que l'œil du Seigneur veille ſur leur ſalut, & ſa main eſt eſtendue pour les y conduire. Car ceux qui imaginent qu'ils ont ie ne ſay quelle ſemẽce d'election enracinee en leurs cœurs dés la natiuité, & q̃ par cela ils ſont enclins touſiours à la crainte de Dieu : n'ont nulle authorité de l'Eſcriture pour prouuer leur opinion,& l'experiẽce meſme les redargue. Ils produiſent bien quelques exemples,pour prouuer qu'aucuns des
Philip.3.a.5 *Actes 10.a.2* eſleus n'ont point du tout eſté ſans religion auãt qu'eſtre droitement illuminez. car ils alleguent que ſainct Paul a eſté irreprehẽſible en ſon Phariſaiſme: que Cornille le Cẽtenier a eſté agreable à Dieu par ſes prieres & oraiſons. De ſainct Paul,ie leur concede ce qu'ils diſent,de Cornille,ie di qu'ils s'abuſent. car il eſtoit deſia lors regeneré & illuminé, tellement qu'il ne luy defailloit plus rien,ſinon vne plus claire reuelation de l'Euangile. Mais encore, qu'eſt-ce qu'ils obtiendrõt en la fin, quand nous leur accorderons d'vne douzaine? conclurront-ils que tous les eſleus de Dieu ont eu vn meſme eſprit? C'eſt autant cõme ſi quelcun ayãt demonſtré l'integrité de Socrates, Ariſtides, Xenocrates, Scipion, Curius, Camillus & autres Payẽs, vouloit inferer par cela, que tous ceux qui ont eſté aueuglez en idolatrie, ont eſté de ſaincte vie & entiere. Outre ce que leur argument ne vaut rien, l'Eſcriture leur contredit apertement en pluſieurs lieux. car l'eſtat que deſcrit S. Paul auoit eſté entre les Epheſiens auant leur regeneration,ne monſtre pas vn ſeul grain de ceſte ſe-
Epheſ.2.a.1 mẽce : Vous eſtiez,dit-il,morts en vices & pechez,eſquels vous cheminiez ſelon ce monde,& ſelon le diable,lequel beſongne maintenant aux rebelles : entre leſquels nous eſtiõs auparauãt, ſuyuãs les cõcupiſcences de noſtre chair, & faiſans ce que bon nous ſembloit,
Au meſme c. *12.* & eſtiõs tous naturellement heritiers de l'ire de Dieu comme les autres. Item, Qu'il vous ſouuienne que vous auez eſté quelque fois ſans eſperãce,& ſans Dieu en ce monde. Item,
Epeſ.5.b.8. Vous eſtiez quelque fois tenebres: maintenãt eſtans lumiere en Dieu,cheminez comme enfans de lumiere. Ils diront,poſſible,que cela ſe doit referer à l'ignorãce de verité: en laquelle ils confeſſent bien les eſleus eſtre detenus auant leur vocation. combien que cela
Epheſ.4.c.28. eſt vne calomnie impudente, veu que ſainct Paul infere de ce propos,que les Epheſiẽs ne doyuent plus mẽtir ne deſrober. Mais encore que nous leur concedions,que reſpõdront-
1.Cor.6.b.9. *11* ils à d'autres paſſages ? comme quand ayant denoncé aux Corinthiens, que les idolatres, paillars,adulteres,effeminez,bougres,larrõs & auaricieux ne poſſederont point le royaume de Dieu: il adiouſte incontinent,qu'ils ont eſté enueloppez en ces crimes auant qu'auoir cogneu Chriſt: mais que maintenãt ils en ſont nettoyez par ſon ſang,& deliurez par
Rom.6.d.19 ſon Eſprit. Item aux Romains, Cõme vous auez abandonné vos membres au ſeruice d'immondicité & iniquité,maintenant adonnez-les au ſeruice de iuſtice. car quel fruict auez-vous eu de voſtre vie precedente,de laquelle vous auez honte,&c.

11 Quelle ſemence d'election, ie vous prie, fructifioit en ceux leſquels menans vne vie du tout meſchante & vilaine,quaſi d'vne malice deſeſperee s'eſtoyent abandonnez au

vice

vice le plus execrable du monde? Si l'Apostre eust voulu parler à la maniere de ces nouueaux docteurs, il deuoit leur remonstrer combien ils estoyent redeuables à Dieu, de ce qu'il ne les auoit point laissé tõber en telle poureté. Pareillemẽt S. Pierre deuoit exhorter ceux ausquels il escriuoit son Epistre, à rendre graces à Dieu, de ce qu'il les auoit conseruez, leur donnant dés le commencement vne semence de saincteté. mais aucontraire, il les admonneste qu'il suffit bien que le temps passé ils eussent laschè la bride à toutes meschantes concupiscences. Et que sera-ce si nous venons à produire des exemples? Quelle semence y auoit-il en Raab paillarde, auant la foy? Pareillement en Manassé, cependant qu'il espãdoit le sang des Propheres, iusques à en faire regorger la ville de Ierusalem? Aussi bien au brigand, lequel vint à repentance en rendant l'esprit? Pourtant laissons là ces inuentions legeres, que se forgent hors l'Escriture ie ne say quels entendemẽs curieux. Plustost que ce que contient l'Escritute nous demeure ferme: assauoir que nous auõs esté cõme poures brebis esgarees, & qu'vn chacũ est decliné en sa voye, c'est à dire perditiõ. Ainsi, que de ce gouffre de perdition le Seigneur retire ceux que bon luy semble, non pas du premier coup, mais differant en son opportunité: cependant qu'il les conserue, de peur qu'ils ne trebuschent en plaspheme irremisible.

1. Pier. 4. a. 3

Iosue 2. a. 1. 2. Rois 21. c. 16 Luc 23 f. 42

Isaie 53. b. 6

12 Comme le Seigneur par la vertu de sa vocation cõduit ses esleus au salut, auquel il les auoit preordonnez en son conseil eternel: ausi d'autrepart il a ses iugemens sur les reprouuez, par lesquels il execute ce qu'il a determiné d'ẽ faire. Pourtãt ceux qu'il a creez à damnation & mort eternelle, afin qu'ils soyent instrumens de son ire, & exemples de sa seuerité: pour les faire venir à leur fin, ou il les priue de la faculté d'ouyr sa Parole, ou par la predication d'icelle il les aueugle & endurcist dauantage. Du premier mẽbre nous en auons exemples infinis: mais nous en eslirons vn qui est notable par dessus les autres. Il s'est passé plus de quatre mille ans auant l'aduenement de Christ, que le Seigneur a touſiours caché à toutes gens la lumiere de sa doctrine salutaire. Si quelcun allegue qu'il n'a point fait les hommes de ce temps-la participãs d'vn tel bien, pource qu'il les en estimoit indignes: les succesſeurs n'en sont non plus dignes. De laquelle chose le Prophete Malachie, outre l'experience est trescertain tesmoin, lequel apres auoir redargué l'incredulité, les blasphemes enormes & autres crimes de son peuple, dit que neãtmoins le Redempteur ne laissera pas de venir. Pourquoy donc a-il fait ceste grace aux vns plustost qu'aux autres? Si quelcun veut ici cercher raison plus haute que le conseil secret & occult de Dieu: il se tormentera en vain. Et ne faut craindre que quelque disciple de Porphyre, ou autre blasphemateur ait licence de detracter contre la iustice de Dieu, si nous ne respondons rien. Car quãd nous affermons que nul ne perit sans l'auoir merité: & que c'est de la beneficẽce gratuite de Dieu qu'aucuns sont deliurez de damnation: cela suffit pour maintenir sa gloire, sans ce qu'elle ait mestier de nos tergiuersations pour estre defendue. Parquoy le souuerain Iuge, en priuãt de la lumiere de sa verité, & delaisãt en aueuglemẽt ceux qu'il a reprouuez, fait ainsi voye à sa predestination. Quant est du second membre, nous en auons l'experience iournellement: & y en a beaucoup d'exemples en l'Escriture. Il y aura cent hommes qui escouterõt vn mesme sermon: vingt le receuront en obeissance de foy: les autres ou n'en tiendront conte, ou s'en moqueront, ou le reietteront & condamneront. Si quelcun allegue que ceste diuersité vient de leur propre malice & peruersité, cela ne satisfera pas. car vne mesme malice occuperoit les entendemens de tous, si le Seigneur n'en corrigeoit d'aucuns par sa grace. Ainsi nous demeurerions touſiours enueloppez, si nous n'auions nostre recours à ce dire de sainct Paul, Qui est-ce qui te discerne? En quoy il signifie, que si l'vn est plus excellent que l'autre, ce n'est point de sa vertu propre: mais de la seule grace de Dieu.

1. Cor. 4. b. 7.

13 Pourquoy donc, en faisant grace à l'vn laisse-il l'autre derriere? Sainct Luc rend la raison de ceux qu'il appelle: disant qu'il les auoit preordonnez à vie. Que penserons-nous donc des autres, sinon qu'ils sont instrumens de son ire en opprobre? Pourtant que nous n'ayons point honte de parler ainsi auec sainct Augustin, Dieu pourroit bien, dit-il, conuertir en bien la volonté des meschans, veu qu'il est tout puissant. De cela il n'y a doute. Pourquoy donc ne le fait-il? Pource qu'il ne le veut pas. Pourquoy c'est qu'il ne le veut: cela est caché en luy. car nous ne deuons pas plus sauoir que de raison. Cela sera beaucoup meilleur, que de tergiuerser auec Chrysostome, en disant qu'il attire celuy qui l'inuoque & tend la main pour auoir aide: & ainsi que la differẽce n'est point au iugement de Dieu, mais au vouloir des hommes. Bref, tant s'en faut qu'il gise au propre mouuement des hõmes d'approcher: que mesme les enfans de Dieu ont besoin d'estre poussez par inspi-

Act. 13. 48.

Lib. 2. de Gẽ. ad literã c. 10

Homi. de conuers. Pauli.

Act. 16. c. 14

ration singuliere. Lydie marchande de pourpre craignoit Dieu : toutesfois il a fallu que son cœur fust ouuert d'enhaut, pour la rendre attẽtiue à la doctrine de S. Paul, & faire qu'elle y profitast. Cela n'est pas dit d'vne femme seule: mais afin que nous sachions que tout auancemẽt en foy & en pieté est œuure admirable du sainct Esprit. Certes cela ne se peut reuoquer en doute, que le Seigneur n'enuoye sa parole à d'aucuns, desquels il cognoit la cecité en deuoir estre augmẽtee. Pourquoy est-ce qu'il faisoit faire tãt de messages à Pharaon? Estoit-ce pource qu'il esperast pouuoir adoucir son cœur, enuoyant ambassade sur ambassade? mais auant que commencer il sauoit quelle issue il en viendroit, & l'auoit predit: Va, disoit-il à Moyse, & expose luy ma volonté. mais i'endurciray son cœur, afin qu'il n'optẽpere point. En telle sorte suscitant Ezechiel, il l'aduertist qu'il l'enuoye à vn peuple rebelle & obstiné, afin qu'il ne s'estonne quand il trouuera leurs oreilles sourdes. Il predit pareillement à Ieremie, que sa doctrine sera comme feu, pour perdre & dissiper le peuple comme paille. Mais la prophetie que nous auons en Isaie, presse encore plus fort. car le Seigneur l'enuoye auec ce mandement. Va, & di aux enfans d'Israël, Oyez en oyãt, & ne entẽdez point: voyez & ne cognoissez point. Endurci le cœur de ce peuple, estouppe ses oreilles & bande ses yeux, depeur qu'il ne voye, & escoute, & entende, & qu'il soit cõuerti pour estre sauué. Voila comment il leur adresse sa parole: mais c'est pour les faire plus sourds: il allume la clairté, mais c'est pour les rendre plus aueugles. Il leur presente la doctrine, mais c'est pour les rendre plus estourdis : il leur donne remede, mais c'est afin qu'ils ne guerissent. Sainct Iean alleguant ceste prophetie, dit que les Iuifs n'ont peu croire à la doctrine de Christ : pource que ceste malediction de Dieu estoit sur eux. Cela aussi ne se peut mettre en doute, que quand Dieu ne veut point illuminer quelcun, qu'il luy baille sa doctrine enueloppee afin qu'il n'y profite, mais qu'il en viẽne en plus grãd estonnement & stupidité. Car Christ tesmoigne qu'il expose à ses Apostres seulemẽt, les paraboles dont il auoit vsé entre le populaire: pource que la grace est faite aux Apostres, de cognoistre les mysteres de son royaume, & non aux autres. Qu'est-ce que veut le Seigneur, en enseignant ceux desquels il se donne garde de n'estre entendu? Considerons dont viẽt le vice, & nous laisserons là ceste question. car quelque obscurité qu'il y ait en la doctrine, il y a tousiours assez de clairté pour conuaincre les consciences des meschans.

Exode 4.c.21
Ezech.2.b.3 & 12.4.2.
Iere.1.b.10.
Isaie 6.c.9
Iean 12.f.39

14 Mais il reste encores de voir pourquoy c'est que le Seigneur fait cela: veu qu'il est certain qu'il le fait. Si on respõd que cela se fait à cause que les hommes l'ont merité pour leur peruersité & ingratitude: ce sera biẽ & veritablemẽt parlé. Mais pource que la raison de ceste diuersité n'apparoist point, pourquoy il flechist les vns en obeissance, & fait persister les autres en dureté: pour la bien resoudre, il faut venir à ce que sainct Paul a noté du tesmoignage de Moyse: c'est que Dieu dés le commencement les a suscitez, afin de monstrer son Nom en toute la terre. Parquoy ce que les reprouuez, ayãs le royaume de Dieu ouuert n'obtẽperent point, cela sera droitemẽt reietté sur leur peruersité & malice: moyẽnant qu'on adiouste consequemment, qu'ils ont esté asseruis à ceste peruersité, d'autant que par le iugement equitable, mais incomprehensible de Dieu, ils ont esté suscitez pour illustrer sa gloire en leur damnation. En ceste maniere quãd il est dit des fils d'Heli, qu'ils n'ont point escouté les admonitiõs salutaires de leur pere, pource que le Seigneur les vouloit perdre : il n'est pas signifié que ceste contumace ne soit venue de leur propre malice, mais il est pareillement noté pourquoy c'est qu'ils ont esté delaissez en ceste contumace, veu que Dieu pouuoit amollir leurs cœurs : assauoir pource que le decret immuable de Dieu les auoit vne fois destinez à perdition. A quoy aussi tend le dire de sainct Iean: c'est, combien que Iesus Christ eust fait beaucoup de miracles, que nul ne creut en luy, afin que la parole d'Isaie fust accomplie, Seigneur, qui a creu à nostre predication ? Car combien qu'il ne vueille absoudre les incredules, comme s'ils n'estoyẽt point coulpables : il se contente toutesfois de ceste raison, que les hommes ne trouueront ne goust ne saueur en la parole de Dieu, iusqu'à ce qu'il leur soit donné de la bien gouster. Et Iesus Christ allegant la prophetie d'Isaie, que tous seront enseignez de Dieu: ne tend à autre fin, sinon de monstrer que les Iuifs sont reprouuez & estrangez de l'Eglise, pource qu'ils ne sont point capables d'estre enseignez: n'amenant autre raison que ceste-ci, que la promesse ne leur appartient point. Ce que sainct Paul conferme, en disant que Iesus Christ, qui est scandale aux Iuifs & folie aux Payens, est neantmoins la vertu & sagesse de Dieu à ceux qui sont appellez. Car apres auoir recité ce qui aduient ordinairement quand l'Euangile se presche, c'est qu'il enuenime les vns & est vilipendé des autres: il adiouste qu'il n'est prisé que de ceux qui sont appellez. Il les auoit bien vn peu auparauant nommez Fideles: mais non

Rom.9.b.7.
1.Sam.2.c.25
Iean 6.e.49
1.Cor.1.d.23

pas

pas pour deroguer à la grace de l'election de Dieu, laquelle procede en degré: pluſtoſt il a adiouſté ce membre ſecond pour declaration plus certaine, afin que ceux qui auoyēt receu l'Euangile attribuaſſent la louange de leur foy à la vocation de Dieu: comme auſsi il l'exprime puis apres. Quād les meſchans oyent cela, ils ſe plaignēt que Dieu abuſe de ſes poures creatures, s'en iouant cruellement d'vne puiſſance deſordōnee: mais nous qui ſauons les hōmes eſtre coupables en tant de manieres deuāt le throne de Dieu, que quād il les interrogueroit de mille poincts, ils ne pourroyent reſpōdre à vn: confeſſons que les reprouuez n'endurent rien qui ne conuienne à ſon iuſte iugement. Ce que nous n'en comprenons point la raiſon, il nous faut prendre cela patiemment, & ne refuſer point d'ignorer quelque choſe, où la ſapience de Dieu eleue ſa hauteſſe.

15 Mais pource qu'on a accouſtumé d'obietter quelques paſſages de l'Eſcriture, où il ſemble que Dieu n'accorde pas que les iniques periſſent par ſon decret. ſinon entāt que cōtre ſon vouloir & quaſi maugre luy ils ſe iettent à perdition: il nous les faut breuement expliquer, pour monſtrer qu'ils ne contrarient point à noſtre doctrine. On allegue le paſſage d'Ezechiel, où il eſt dit que Dieu ne veut point la mort du pecheur, mais pluſtoſt qu'il ſe conuertiſſe & viue. Si on veut eſtendre cela à tout le genre humain: ie demande donc pourquoy il ne ſolicite beaucoup de gens à repentance, deſquels les cœurs ſeroyent plus ployables à obeir, que de ceux qui s'endurciſſent de plus en plus quand il les conuie iournellemēt. Ieſus Chriſt teſtifie, q̄ ſa predicatiō & ſes miracles euſſent plus apporté de fruict en Niniue & Sodome qu'en Iudee: comment donc cela s'eſt-il fait, ſi Dieu veut que tout le monde ſoit ſauué, qu'il n'ait point ouuert la porte à ces poures miſerables, qui euſſent eſté mieux diſpoſez à receuoir la grace, ſi elle leur euſt eſté offerte? Nous voyons donc q̄ ce paſſage eſt peruerti & cōme tiré par les cheueux, ſi ſous ombre des mots du Prophete on veut aneātir le conſeil eternel de Dieu, par lequel il a diſcerné les reprouuez d'auec les eſleus. Maintenant cerchons le ſens naturel. Son intention eſt de donner bonne eſperance à ceux qui ſe repentiront, qu'ils ſeront receus à merci. La ſomme eſt telle, que les pecheurs ne doiuent douter que Dieu ne leur pardonne ſi toſt qu'ils ſont conuertis. Il ne veut donc point leur mort, entant qu'il veut leur conuertion. Or l'experience monſtre comment il veut que pluſieurs qu'il conuie à ſoy ſe repentent: c'eſt en telle ſorte, que cependant il ne touche point leur cœur. Toutesfois ce n'eſt pas à dire qu'il vſe de falace pour les abuſer. car combien que la voix externe ne ſerue qu'à rendre inexcuſables ceux qui l'oyent ſans y obeir: toutesfois ſi doit-elle eſtre tenue vrayement pour teſmoignage de la grace de Dieu, par lequel il reconcilie les hommes à ſoy. Notons bien donc l'intention du Prophete, quand il dit que Dieu ne prend point plaiſir à la mort du pecheur: c'eſt afin que les fideles ſe confient que Dieu ſera preſt de leur pardonner leurs fautes, ſi toſt qu'ils ſeront venus à repentance: & que les contempteurs ſachent à l'oppoſite, que leur crime eſt tant plus aggraué quand ils ne reſpondent pas à vne telle humanité & clemence de Dieu. Ainſi Dieu viendra touſiours au deuant de ceux qui ſe conuertiſſent, leur preſentāt ſa merci: mais que la conuerſion ne ſoit pas donnee à tous il nous eſt clairement monſtré tant par Ezechiel, que par tous les Prophetes & Apoſtres. Secondement on amene le paſſage de ſainct Paul, où il dit que Dieu veut que tous ſoyent ſauuez. Or combien qu'il ait quelque choſe diuerſe d'auec le dire du Prophete, ſi eſt-ce qu'il y a quelque ſimilitude. Ie reſpon qu'en premier lieu il eſt notoire par le fil du texte, comment Dieu veut le ſalut de tous. car ſainct Paul conioint ces deux choſes, qu'il veut que tous ſoyent ſauuez, & qu'ils viennent à la cognoiſſance de verité. S'il a eſté conclu & eſtabli par le conſeil eternel de Dieu, que tous fuſſent faits participans de la doctrine de ſalut: que deuiēdra ceſte ſentence de Moyſe, qu'il n'y a eu peuple au mōde tāt noble, duquel Dieu ſe ſoit approché, comme des Iuifs? Commēt cela s'eſt-il fait, que Dieu ait priué tāt de natiōs de la clairté de ſon Euangile, de laquelle il fait iouir les autres? Comment eſt-il aduenu, que la pure cognoiſſance de la verité celeſte ne ſoit iamais paruenue à beaucoup de gens, & les autres à grād' peine en ont gouſté quelques petis rudimens? Maintenant il eſt aiſé de recueillir à quoy tend ſainct Paul. Il auoit commādé à Timothee de faire prieres ſolennelles pour les Rois & Princes. Or pource qu'il ſembloit aduis aucunement eſtrange, de faire prieres à Dieu pour vne maniere de gens tant deſeſperee: veu que non ſeulement ils eſtoyent hors de la compagnie des fideles, mais s'efforçoyēt de leur pouuoir d'opprimer le regne de Chriſt: il adiouſte, que cela eſt agreable à Dieu, lequel veut tous hommes eſtre ſauuez. En quoy certes il ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il n'a forclos la voye à ſalut à aucun eſtat: mais que pluſtoſt il a eſpandu ſa miſericorde en telle ſorte, qu'il en veut faire tous eſtats parti-

Ezec. 34. c. 12

Mat. 11. c. 23

1. Tim. 2. a, 4

Deut. 4. b. 7

cipans. Les autres teſmoignages ne declairent point ce que le Seigneur a determiné en ſon iugement occulte: mais ſeulement denoncent que le pardon eſt appareillé à tous pecheurs qui le requerront en vraye penitence. Car ſi quelcun s'oppiniaſtre ſur ce mot, où il eſt dit qu'il veut faire merci à tous: ie reppliqueray au contraire, qu'il eſt dit autre part
Pſe.115.a,3 que noſtre Dieu eſt au ciel, dont il fait tout ce que bon luy ſemble. Il faut donc tellement
Exod.33.d,19 expoſer ce mot, qu'il conuienne auec l'autre ſentence: c'eſt qu'il fera merci à celuy à qui il fera merci: & qu'il aura pitié de celuy de qui il aura pitié. Puis qu'il choiſit ceux à qui il doit faire miſericorde, il ne la fait pas à tous. Mais puis qu'il appert que S. Paul ne traitte pas de chacun homme, ains des eſtats & conditions, ie me deporte de plus longue diſpute. combien qu'il eſt auſsi à noter, que ſainct Paul ne prononce pas que c'eſt que Dieu fait touſiours, & par tout, & en tous: mais aduertit qu'il no⁹ luy faut laiſſer en ſa liberté d'attirer, les Rois, Princes & Magiſtrats à obeir à ſa doctrine: combien que pour vn temps ils ſoyent cõme enragez contre icelle, pource qu'ils ſont aueugles errãs en tenebres. Il ſem-
2.Pier.3.b.9. bleroit biẽ de prime face, que le paſſage de ſainct Pierre nous fuſt cõtraire: c'eſt que Dieu ne veut point que perſonne periſſe, mais qu'il reçoit tous à penitence: ſinon qu'en ce dernier mot le nœud eſt ſolu, veu qu'on ne peut dire que Dieu vueille receuoir à repentance ſinon à la façon qui eſt mõſtree par toute l'Eſcriture. Certes la cõuerſion des hommes eſt
Exec.36.f.26 en ſa main. Qu'on l'interrogue s'il les veut cõuertir, veu qu'il promet ſeulement à vn petit nõbre de leur dõner vn cœur de chair, laiſsãt les autres auec leur cœur de pierre. Vray eſt que s'il n'eſtoit preſt & appareillé de receuoir ceux qui ont leur refuge à ſa miſericor-
Zacha.1.a.3 de, ceſte ſentence ne cõſiſteroit pas, Conuertiſſez vous à moy, & ie me cõuertiray à vous. mais ie di que nul n'approche iamais de Dieu, ſans eſtre preueu & attiré de luy. Et de fait,
2.Tim.2.d.25 ſi la penitence eſtoit au propre mouuement & arbitre de l'homme, S. Paul ne diroit pas qu'il faut eſſayer ſi Dieu dõnera repẽtance à ceux qui ont eſté endurcis. Meſme ſi ce n'eſtoit Dieu qui attiraſt par ſecrette inſpiration ſes eſleus à repentance, à laquelle il conuie
Ierem.31.c.18. tout le monde, Ieremie ne diroit pas, Seigneur conuerti moy, & ie ſeray conuerti. car depuis que tu mas conuerti, ie me ſuis amendé.

16 Mais quelcun me dira. Si ainſi eſt, il y aura peu de certitude aux promeſſes Euangeliques, leſquelles en teſtifiant de la volonté de Dieu, declairent qu'il veut ce qui repugne à ce qu'il a determiné en ſecret. Ie reſpon que non. car combien que les promeſſes de ſalut ſoyent vniuerſelles: toutesfois elles ne cõtrarient nullement à la predeſtination des reprouuez, moyennãt que nous regardions l'accompliſſement d'icelles. Nous ſauons que les promeſſes de Dieu nous ſont lors valables, quand nous les receuons par foy: au contraire, quand la foy eſt aneantie, qu'elles ſont abolies. Si la nature des promeſſes eſt telle, regardons maintenant ſi elles contreuiennent à la predeſtination de Dieu: c'eſt qu'il eſt dit, que Dieu a determiné dés le commencement leſquels il vouloit prendre en grace, & leſquels il vouloit reietter: & neantmoins qu'il promet indifferemment ſalut à tous. Ie di que cela conuient treſbien. Car le Seigneur en promettant ainſi, ne ſignifie autre choſe ſinon que ſa miſericorde eſt expoſee à tous ceux qui la cercheront. Or nul ne la cerche, ſinon ceux qu'il a illuminez. Finalement il illumine ceux qu'il a predeſtinez à ſalut. Or ceux-la experimentent la verité des promeſſes ſeure & certaine: tellement qu'on ne peut dire qu'il y ait quelque contrarieté entre l'election eternelle de Dieu, & ce qu'il offre le teſmoignage de ſa grace à ſes fideles. Mais pourquoy nomme-il Tous hommes? c'eſt afin que les bonnes conſciences repoſent plus ſeurement: voyant qu'il n'y a nulle difference entre les pecheurs, moyennant qu'on ait foy. & d'autrepart, que les iniques n'alleguent point qu'ils n'ont nul refuge pour ſe retirer de leur miſere: veu qu'ils le reiettent par leur ingratitude. Comme ainſi ſoit donc que la miſericorde de Dieu ſoit preſentee aux vns & aux autres par l'Euangile, il n'y a que la foy, c'eſt à dire l'illumination de Dieu, qui diſcerne entre les fideles & incredules: à ce que les premiers ſentent l'efficace de l'Euangile, les ſeconds n'en reçoyuent nulle vtilité. Or ceſte illumination a l'election eternelle de Dieu pour ſa reigle. La complainte & lamentation de Ieſus Chriſt ſur Ieruſalem, aſſauoir qu'il
Mat.23.d.37 a voulu amaſſer ſes poucins, & qu'elle l'a refuſé: combien qu'ils en facent vn grand bouclier, ne leur aide en rien. Ie cõfeſſe que Ieſus Chriſt ne parle point comme homme, mais qu'il reproche aux Iuifs qu'ils ont refuſé de tout temps ſa grace. cependant nous auons à regarder quelle eſt ceſte volõté de Dieu, de laquelle il fait mention. C'eſt choſe toute patente, comment Dieu a ſoigneuſemẽt trauaillé à retenir ce peuple-la. On ſait auſsi, cõme eſtans adonnez à leurs cõcupiſcences eſgarees, ils ont reſiſté obſtinément à n'eſtre point recueillis: mais il ne s'enſuit pas de là, que le conſeil immuable de Dieu ait eſté rendu fruſtratoire

ſtratoire par la malice des hommes. Nos contrediſans repliquent qu'il n'y a rien moins conuenable à la nature de Dieu, que d'auoir double volõté. Ce que ie leur accorde, moyennant qu'ils ſachent interpreter ce dire droitement. Mais comment ne conſiderent-ils tant de paſſages, auſquels Dieu prenãt en ſoy les affections des hommes, deſcend par maniere de dire de ſa maieſté pour ſe cõformer à noſtre rudeſſe? il dit par Iſaie qu'il a tendu les bras à ce peuple rebelle, qu'il s'eſt leué matin & a veillé tard pour le reduire. S'ils veulent approprier tout ceci à Dieu, en reiettant la figure & façon de parler que nous auons dite, ils ouuriront la porte à beaucoup de contẽtions ſuperflues, leſquelles ſe peuuent appaiſer en vn mot: c'eſt que Dieu trãſfere à ſoy par ſimilitude ce qui eſt propre aux hõmes. Combien que la ſolution que nous auons deſia amenee ſuffiſe: ceſt combien que la volõté de Dieu ſoit diuerſe quãt à noſtre ſens, que toutesfois il ne veut pas ceci & cela en ſoy, mais ſeulement rendre nos ſens eſtonnez de la varieté de ſa ſageſſe, comme ſainct Paul en parle, iuſques à ce qu'il nous ſoit donné de comprendre au dernier iour, comment il veut d'vne façon admirable ce qui ſemble auiourd'huy eſtre contraire à ſon vouloir. Ils amenent auſsi des cauillations indignes de reſpõſe, Puis que Dieu eſt pere de tous, ce n'eſt pas raiſon qu'il en desherite nuls, ſinon ceux qui de leur propre coulpe ſe ſont deſia rẽdus indignes de ſalut. Voire cõme ſi la liberalité de Dieu ne s'eſtẽdoit pas iuſques aux chiens & aux porceaux. S'il eſt queſtion du genre humain, qu'ils me reſpondent pourquoy Dieu s'eſt voulu allier à vn ſeul peuple pour luy eſtre pere, laiſſant les autres derriere: & pourquoy de ce peuple-la qu'il auoit choiſi, il en a ſeulement reſerué vn petit nõbre à ſoy comme la fleur. Mais l'appetit enragé de meſdire qui incite ces vilains, les empeſche qu'ils ne peuuent conſiderer ce que tout le monde voit: aſſauoir que Dieu fait tellement luire chacun iour ſon ſoleil ſur les bons & ſur les mauuais, que cependant il reſerue l'heritage eternel au petit troupeau de ſes eſleus, auſquels il ſera dit, Venez benis de mon Pere, poſſedez le royaume qui vous a eſté appreſté auant la creation du monde. Ils obiettẽt plus outre, que Dieu ne hait rien de ce qu'il a fait. ce que ie leur puis accorder ſans preiudicier à ce que i'enſeigne: aſſauoir que les reprouuez ſont hais de Dieu, voire à bõ droit: pource que eſtans deſtituez de ſon Eſprit ils ne peuuent apporter que cauſe de malediction. Ils ſe ſeruent auſsi trop ſottement de ce propos, que la grace de Dieu eſt indifferemmẽt commune à tous, d'autant qu'il n'y a nulle diuerſité entre le Iuif & le Gẽtil. Ce que ie leur accorde derechef, moyennant que ce ſoit ſelon que ſainct Paul le declaire, aſſauoir que Dieu appelle tant des Iuifs que des Payens ceux que bon luy ſemble, ſans eſtre obligé à nul. Par ceci eſt auſsi bien rabbatu ce qu'ils alleguent, que Dieu a tout enclos ſous peché, afin d'auoir pitié de tous. Ouy bien, pource qu'il veut que le ſalut de tous ſoit attribué à ſa miſericorde: combien qu'vn tel benefice n'eſt pas commun à tous. Or quand on aura amené beaucoup de raiſons, & debattu d'vn coſté & d'autre, ſi nous faut-il venir à ceſte concluſion, d'eſtre rauis en eſtonnement auec S. Paul: & ſi les langues deſbordees iettent leurs brocards à l'encõtre, que nous n'ayons point honte de nous eſcrier, O homme qui es-tu, pour plaider contre Dieu? Car ſainct Auguſtin dit bien vray, que ceux qui meſurent la iuſtice de Dieu à la proportion de celle des hommes, font trop peruerſement.

Iſaie.65.4.2

Ephes.3.b.10

Mat.5.g.45

Mat.25.c.34

Rom.9 c.24

Rom.11.d.32.

Rom.9.d.20

De præd.& gratia,cap.2

CHAP. XXV.

¶ *De la derniere reſurrection.*

COmbien que Ieſus Chriſt, comme ſoleil de iuſtice, apres auoir veincu la mort ait eſclairé le monde par ſon Euangile, pour mettre la vie en clairté, comme dit ſainct Paul: dont il eſt dit qu'en croyant nous entrons de mort à vie, & ne ſommes plus eſtrangers ne forains, mais bourgeois auec les ſaincts & domeſtiques de Dieu: lequel nous a fait ſoir aux lieux celeſtes auec ſon Fils vnique, tellement que rien ne nous defaut à pleine felicité: toutesfois afin qu'il ne nous ennuye point d'eſtre exercez à guerroyer encore ſur la terre, voire auec cõdition dure & faſcheuſe, comme ſi nous ne voyons nul fruict de la victoire que Chriſt nous a acquiſe: nous auõs à retenir ce qui eſt dit ailleurs de la nature d'eſperãce. Car puis que nous eſperons ce qui n'apparoiſt point: & comme il eſt dit en vn autre paſſage, la foy eſt vne demonſtrance des choſes inuiſibles: cepẽdant que nous ſommes enſerrez en la priſon de noſtre corps, nous ſommes d'autant eſloignez de Dieu. Pour laquelle raiſon ſainct Paul dit ailleurs que nous ſommes morts, & que noſtre vie eſt cachee en Dieu auec Ieſus Chriſt: & quãd luy qui eſt noſtre vie ſera apparu, que nous apparoiſtrons auſsi auec luy en gloire. Voici donques quelle eſt noſtre condition, aſſauoir qu'en viuant ſobrement, iuſtement & ſainctement en ce ſiecle, nous attendions l'eſperance bien-heureuſe & l'aduenement de la gloire du grãd

2.Tim.1c,10
Iean 1.d.24
Epheſ.2.b.6, & d.19
Rom.8.c, 28
Heb.11.a, 1
2.Cor.5.b.6
Col.3 a.3.
Tite 2.c,12.

Dieu & noſtre Sauueur Ieſus Chriſt. Ici nous auons beſoin d'vne ſinguliere patience, afin de ne nous point laſſer ne faſcher, pour tourner bride ou quitter la place qui nous a eſté aſſignee. Parquoy tout ce qui a eſté traitté par ci deuant de noſtre ſalut, requiert que nous ayõs les cœurs eſleuez en haut pour aimer Chriſt lequel nous ne voyõs point: & que croyans en luy nous ſoyons rauis d'vne ioye inenarable & magnifique, iuſques à ce q̃ nous rapportions la fin de noſtre foy, ſuiuãt l'admonition de S. Pierre. Pour laquelle raiſon S. Paul dit, que la foy & charité des enfans de Dieu regardent à leſperance qui leur eſt appreſtee au ciel. Quãd nous auõs les yeux ainſi arreſtez en haut, & que rien ne les empeſche ne retient ici bas, qu'ils ne nous tirent & portent à la beatitude promiſe: ceſte ſentẽce eſt vrayement accomplie en nous, que noſtre cœur eſt là où eſt noſtre threſor. Et voila pourquoy la foy eſt ſi rare au monde: c'eſt qu'il n'y a rien plus difficile à noſtre tardiueté, que de ſurmonter des obſtacles infinis, pour continuer alaigrement noſtre courſe, iuſques à ce que nous ayons obtenu la palme de la vocation celeſte. Outre ce que nous ſommes quaſi opprimez de grande multitude de miſeres, nous ſommes aſprement tentez de moqueries de beaucoup de gaudiſſeurs, qui en plaiſantant nous tiennent pour ſimples & ſots, en ce que de noſtre bon gré nous renonçons aux allechemẽs & delices preſentes, pour paruenir à vne beatitude qui nous eſt cachee, cõme ſi nous pourchaſsiõs vne ombre laquelle nous eſchappera touſiours. Bref, haut & bas, en face & à dos, à dextre & à gauche nous ſommes aſſiegez & aſſaillis de tentations ſi grieues & violentes, que nous ne ſerions pas pour les ſouſtenir ne pour y reſiſter, ſi nous n'eſtions deſueloppez des choſes terreſtres, pour eſtre cõme attachez à la vie celeſte, laquelle ſemble eſtre fort loin de nous. Parquoy nul n'a deũment ne fermement profité en l'Euangile, s'il ne s'eſt accouſtmé de mediter continuellement la reſurrection bien-heureuſe.

1. Pier. 1. b. 8
Colo. 1. a. 5
Mat. 6. e, 21
Philip. 3. c. 14

2 Les Philoſophes ont iadis fort curieuſement diſputé du ſouuerain bien, & en ont debatu auec grande contradiction: nul toutesfois, excepté Platon, ne s'eſt peu reſoudre que le ſouuerain bien de l'homme eſt d'eſtre cõioint à Dieu. Mais cepẽdant il n'a peu gouſter quelle eſtoit ceſte conionction. dont il ne ſe faut eſbahir: veu qu'il n'auoit rien appris du vray bien, ſans lequel elle ne peut conſiſter. Or quant à nous, deſia en ce pelerinage terrien nous cognoiſſons quelle eſt la felicité vnique & parfaite: mais en telle ſorte, qu'il faut qu'elle enflambe iournellement de plus en plus nos cœurs à la deſirer, iuſques à ce que nous ſoyons raſſaſiez de la pleine iouiſſance d'icelle. Voila pourquoy i'ay dit, que nous ne pouuons receuoir aucun fruict des benefices de Ieſus Chriſt, ſinon en eſleuãt nos eſprits à la reſurrectiõ. Comme auſſi ſainct Paul propoſe ce but à tous fideles, diſant qu'il s'efforce à y tendre, & qu'il oublie tout le reſte pour y paruenir. Et d'autãt plus nous y deuons-nous de noſtre part eſuertuer d'vn cœur ardent, de peur que ſi nous ſommes occupez au monde, nous receuions vn poure ſalaire de noſtre laſcheté & pareſſe. Pourtant en vn autre lieu il donne ceſte marque aux fideles: c'eſt que leur conuerſation eſt au ciel, dõt ils attendent leur Sauueur. Et afin qu'ils ne ſoyent point debilitez ou laſches à courir, il leur donne toutes creatures pour cõpagnes. car comme ainſi ſoit qu'en tout le monde on voye des traces de ruine & deſolation à cauſe du peché d'Adam, il dit que tout ce qui eſt au ciel & en la terre aſpire auec trauail à eſtre renouuellé. Car d'autant qu'Adam par ſa cheute a diſſipé le vray ordre & integrité de nature: la ſeruitude en laquelle toutes choſes ſe voyent, leur eſt dure & grieue à porter. non pas qu'elles ayent iugement ni intelligẽce: mais pource que naturellement elles appetent de retourner en l'eſtat duquel elles ſont decheutes. Parquoy ſainct Paul leur attribue vne douleur comme d'vne femme qui enfante: afin que nous qui auons receu les premices de l'Eſprit, ayons tant plus grand' honte de croupir en noſtre corruption, & n'enſuiure pas pour le moins les elemens inſenſibles, qui portent la punition du peché d'autruy. Et afin de nous poindre plus au vif, il appelle l'aduenement de Ieſus Chriſt, Noſtre redemption. Il eſt bien vray que toutes les parties de noſtre Redemption ſont deſia accomplies: mais pource que Ieſus Chriſt ayant eſté vne fois offert pour nos pechez, apparoiſtra derechef ſans peché à ſalut: de quelques miſeres que nous ſoyons accablez, ceſte Redemption derniere nous doit ſouſtenir iuſqu'en la fin.

Au meſme d. 20
Rom. 8, d. 19
Heb. 10. c. 12

3 L'importãce de la choſe doit bien aiguiſer noſtre eſtude. car ce n'eſt pas ſans cauſe que ſainct Paul remonſtre, que ſi les morts ne reſſuſcitent, tout l'Euangile n'eſt que fumee & mẽſonge: pource que noſtre condition ſeroit la pire d'entre les hommes mortels, d'autant que nous ſommes expoſez à la haine, reproches & vituperes de la pluſpart du monde, ſommes en hazard à chacune heure, meſmes ſommes cõme moutons qu'on meine à la boucherie. Et ainſi l'authorité de l'Euangile ſeroit abbatue non ſeulement en ceſt endroit,

1. Cor. 15. b. 14
Rom. 8. g. 36
Pſe. 44. d. 23.

en droit, mais en toute sa substance, laquelle est compriſe tant en noſtre adoption qu'en l'accompliſſement de noſtre salut. Au reſte, ſoyons tellement attentifs à vne choſe de ſi grãd prix, que nulle longueur de temps ne nous y apporte ennuy, pour nous en faſcher. Pour laquelle raiſon i'ay differé de traitter de la reſurrection iuſqu'à preſent, afin que les lecteurs apprennent, apres auoir receu Ieſus Chriſt pour autheur de ſalut parfait, de s'eſleuer pl⁹ haut, & cognoiſtre qu'il a eſté reueſtu d'ĩmortalité & gloire celeſte, afin que tout le corps ſoit conformé au chef. comme auſsi le S. Eſprit nous propoſe ſouuent l'exẽple de la reſurrectiõ en la perſonne d'iceluy. C'eſt vne choſe difficile à croire que les corps eſtãs conſumez en pourriture doiuent reſſuſciter en leur temps. Pourtant combien que pluſieurs des Philoſophes ayent maintenu l'immortalité des ames, la reſurrectiõ de la chair a eſté approuuee de bien peu. Et combien qu'en cela ils ne ſoyent point à excuſer, toutesfois nous ſõmes aduertis que c'eſt vne choſe trop haute pour attirer à ſoy les ſens humaĩs. Or afin que la foy puiſſe outrepaſſer vn ſi grand empeſchement, l'Eſcriture nous donne deux aides: l'vne eſt en la ſimilitude de Ieſus Chriſt, l'autre en la puiſſance infinie de Dieu. Maintenant toutesfois & quantes qu'on parlera de la reſurrection, mettons-nous deuant les yeux l'image de Ieſus Chriſt, lequel a tellement acheué le cours de ſa vie mortelle en la nature qu'il auoit priſe de nous, qu'eſtãt fait immortel, il nous eſt vn bõ gage de noſtre immortalité à venir. Car en toutes les miſeres dont nous ſommes enuironnez, nous portons ſa mortification en noſtre chair, afin que ſa vie ſoit manifeſtee en nous. Et de le ſeparer d'auec nous, il n'eſt pas licite ne meſmes poſſible, qu'on ne le deſchire. dont procede ceſt argument de ſainct Paul, que ſi les morts ne reſſuſcitẽt point, Ieſus Chriſt n'eſt reſſuſcité non plus: d'autant qu'il prend ce principe pour reſolu, que Ieſus Chriſt n'a point eſté aſſerui à la mort pour ſon vtilité priuee, & qu'il n'a pas eſté victorieux ſur icelle en reſſuſcitant, pour ſon profit: mais que ce qui doit eſtre accompli en tous les membres, ſelon l'ordre & degré d'vn chacun, a eſté commẽcé au chef. Car de fait ce ne ſeroit pas raiſon qu'ils fuſſent en tout & par tout egalez à luy. Il eſt dit au Pſeaume, Tu ne ſouffriras poĩt que ton debonnaire voye corruption. combien qu'vne portion de ceſte fiance nous appartienne ſelon la meſure qui nous eſt donnee: toutesfois le plein effect n'en eſt apparu qu'en Ieſus Chriſt, lequel a eſté affranchi de toute pourriture, pour prendre ſon corps entier. Et afin qu'il n'y ait nulle ambiguité ou ſcrupule, que Ieſus Chriſt ne nous aſſocie à ſa reſurrectiõ, tellement que ce gage nous contente: S. Paul notamment prononce qu'il regne au ciel, & qu'il viendra au dernier iour comme Iuge, pour confermer noſtre corps poure & cõtemptible au ſien glorieux. En l'autre paſſage il mõſtre que Dieu n'a point ſuſcité ſon Fils de la mort, pour mettre ſeulemẽt en auant vn chef d'œuure de ſa vertu, mais pour deſployer vne meſme efficace de ſon Eſprit ſur les fideles. Parquoy il nomme ceſt Eſprit, Vie, quand il habite en nous: pource qu'il nous eſt donné à ceſte fin, de viuifier ce que nous auons de mortel. Ie touche breuement les choſes qui ſe pourroyent bien deduire plus au long, & meritent bien d'eſtre ornees d'vn plus haut ſtile: mais i'eſtime que les lecteurs Chreſtiens trouueront en ceſte brieueté aſſez de matiere pour edifier leur foy. Ieſus Chriſt eſt donc reſſuſcité pour nous auoir compagnons de la vie future. Le Pere l'a reſſuſcité comme chef de l'Egliſe, de laquelle il ne ſouffre nullemẽt eſtre ſeparé. Il eſt reſſuſcité en la vertu du S. Eſprit, lequel nous eſt commun auec luy quant à l'office de viuifier: bref il eſt reſſuſcité pour nous eſtre reſurrection & vie. Or comme nous auons dit, que nous auons vne image viue de noſtre reſurrection toute patẽte en ce miroir, auſſi que ce nous ſoit vn fondemẽt certain pour appuyer nos eſprits, afin que la trop plus lõgue attẽte ne nous faſche ou ennuye: veu que ce n'eſt pas à nous de meſurer les minutes des tẽps à noſtre fantaſie: mais d'attẽdre patiẽment que Dieu ſelon ſon opportunité dreſſe & eſtabliſſe ſon regne. A quoy tend ceſte exhortatiõ de S. Paul, que Ieſus Chriſt eſt les premices: puis apres ceux qui ſont à luy, chacun ſelon ſon ordre. Au reſte, afin qu'on n'emeuſt point queſtiõ ne doute de la reſurrectiõ de Ieſus Chriſt, en laquelle celle de nous to⁹ eſt fondee: nous voyõs en combien de ſortes il la nous certifie. Les gaudiſſeurs ſe pourront moquer du recit q font les Euangeliſtes, cõme ſi c'eſtoyẽt des contes de petis enfans. Car quelle authorité diſent-ils, à vn meſſage apporté par des fẽmes ſi effrayees que riẽ plus, & puis cõfermé par les diſciples, qui ſont eſperdus de frayeur? Pourquoy Ieſus Chriſt n'a-il pluſtoſt fait les mõſtres & triõphes de ſa victoire, au milieu du temple & aux places publiques? Pourquoy ne s'eſt-il preſenté redoutable en maieſté deuant les yeux de Pilate? Pourquoy ne s'eſt-il monſtré viuant aux ſacrificateurs, & à toute la ville de Ieruſalem? Bref les hommes profanes n'accorderont point, que les teſmoins qu'il a eſleus ſoyent competens. Ie reſpond, combien

2. Cor. 4. c. 10

1. Cor. 15. b. 13

Pſ. 16. b. 10

Phi. 3. d. 21.
Rom. 8. b. 10
Rom. 8. b. 11

1. Cor. 15. d. 23

que l'infirmité de ces commẽcemens fust cõtemptible, que neantmoins le tout s'est gouuerné par vne prouidence admirable de Dieu: afin que ceux qui auoyent vn peu auparauãt esté comme esuanouis de crainte, fussent attirez comme par force au sepulchre, partie par l'amour & zele qu'ils auoyent enuers leur maistre, partie par leur incredulité: non seulement pour estre tesmoins d'vne chose veuë, mais aussi pour ouir des Anges ce que ils voyoyent des yeux. Cõment leur authorité nous sera-elle suspecte, veu qu'ils ont tenu pour fable ce que les femmes racõtoyent, iusques à ce qu'ils en ont eu plein regard? Quãt à Pilate, aux sacrificateurs & à tout le peuple, il ne se faut esbahir si apres auoir esté tant & plus cõuaincus, ils sont priuez tãt de la presence de Iesus Christ que de tous autres signes.

Mat.27.g,66 & 28.b,11 Le sepulchre est cacheté, les gardes y font le guet, le corps ne se trouue point: le troisieme iour les gendarmes estans corrompus par argent, sement le bruit qu'il a esté desrobé par ses disciples. voire comme s'ils eussent eu moyen d'amasser quelque grosse bande, ou qu'ils fussent garnis d'armes, ou qu'ils fussent exercez à oser attenter vn tel acte. Que si les gendarmes n'estoyent assez hardis pour les rebouter & chasser, que ne les poursuyuoyẽt-ils, afin d'estre secourus du peuple pour les prẽdre? Ainsi à parler propremẽt, Pilate a seellé de son cachet la resurrection de Iesus Christ: & les gardes qui auoyent esté establies au sepulchre, en se taisant ou en mẽtant ont esté faits herauts à publier la resurrection.

Luc 24,a.6 Cependant la voix des Anges a retenti haut & clair, Il est ressuscité, il n'est plus ici. La splendeur qui a reluy en eux, a mõstré clairement que c'estoyent Anges, non pas hommes mortels. Finalement s'il y auoit encore quelque queuë de doute, Iesus Christ mesme l'a oste e. Les

au mesme f. 38 disciples l'ont veu, & non pas pour vn coup: Ils ont manié ses pieds & ses mains, & leur incredulité a grãdement seruir à confermer nostre foy. Il leur a familierement parlé des secrets du royaume de Dieu. finalement ils l'ont veu de leurs propres yeux monter au ciel.

Act.1.a.3. & b 9 Et non seulemẽt les onze Apostres ont esté introduits à vn tel spectacle: mais il a esté veu

1.Cor.15,a.6. pour vn coup de plus de cinq cens freres. Outreplus enuoyant le sainct Esprit, il a donné certaine approbation non seulemẽt de sa vie, mais aussi de son empire souuerain: comme il l'auoit predit, Il vous est expedient que ie m'en aille, autrement le S. Esprit ne viendra

Iean 16.a,7 point. Finalement S. Paul n'a pas esté abbatu au chemin de Damas par la vertu d'vn tres-

Act.9,a,4. passé: mais a senti que celuy cõtre lequel il cõbatoit, estoit armé de puissance souueraine.

Act.7.g,55. Il est apparu à S. Estienne à autre fin: c'est pour luy faire veincre la crainte de mort par la certitude de sa vie. De ne vouloir adiouster foy à tant de tesmoignages & si authentiques, ce ne seroit pas seulemẽt incredulité, mais vne obstinatiõ peruerse, voire du tout furieuse.

4 Ce que nous auons dit, pour estre certifiez de la resurrection qu'il nous conuient

Philip.3.b.20 appliquer nos sens à la puissance infinie de Dieu, S. Paul le declaire en peu de mots, disant que nous esperons qu'il transfigure nostre corps contemptible à son corps glorieux, selon l'efficace de sa vertu, par laquelle il se peut assuiettir toutes choses. Et pourtãt ce n'est pas raison de regarder ici ce qui se peut naturellemẽt faire: veu qu'il est question d'vn miracle qui engloutit par l'excellẽce de sa grãdeur tous nos sens. Toutesfois S. Paul vse d'vn exem

1.Cor.15.c 36 ple naturel, pour redarguer la bestise de ceux qui nient la resurrection, Fol, dit-il, ce que tu semes ne cueille point de vigueur, sinon qu'il soit mort auparauant. Il veut que nous contemplions l'image de la resurrection en la semence, laquelle se produit de pourriture. Et de fait, la chose ne nous seroit pas si difficile à croire, si nous estions attentifs comme il seroit requis, à tant de miracles qui se presentent à nos yeux par toutes les regions du monde. Au reste, notons bien que nul ne sera iamais vrayement persuadé de la resurrection à venir, sinon qu'estant raui en admiration, il donne à la vertu de Dieu la gloire qu'elle me-

Isaie 26.a,19 rite. Parquoy Isaie estãt animé de telle fiance s'escrie, Tes morts viuront, ils ressusciterõt, voire mon corps pourri. Esueillez-vous & beniſſez Dieu, vous qui habitez en la poudre. Les choses estans desesperees tout à l'entour, il s'adresse à l'autheur de vie, lequel a en sa

Ps.68.c.21. main les issues de mort, comme il est dit au Pseaume. Iob aussi estant plus semblable à vne poure charongne qu'à vn homme, toutesfois s'appuyant sur la puissance de Dieu ne doute point, cõme s'il estoit en pleine & entiere vigueur, se remettre à ce iour-la, Ie say, dit-il,

Iob 19,d.25 que mon Redempteur vit, & qu'au dernier iour il se leuera sur la poudre (assauoir pour y desployer sa vertu) & q̃ derechef ie seray vestu de ma peau, & verray Dieu en ma chair. Ie le verray, & non autre. Car combien qu'aucuns destournent ces passages plus subtilemẽt, comme s'ils ne deuoyent point estre entendus de la resurrection: quoy qu'ils disent, ils conferment ce qu'ils veulent ruiner: d'autant que les saincts ne cerchent meilleur allegemẽt en leurs fascheries, que de la similitude de la resurrectiõ. Ce qui sera encore mieux entendu par le passage d'Ezechiel. car pource que les Iuifs ne pouuoyent accepter la promes-

promesse de leur retour, mais obiectoyent à l'encontre qu'il n'estoit non plus vray semblable que le chemin leur fust ouuert, que de faire sortir les morts du sepulchre: vne vision est donnee au Prophete, c'est qu'il y a vn champ plein d'os tous secs, ausquels Dieu cõmande de reprẽdre chair, peau & nerfs. Combien que Dieu sous ceste figure incite son peuple à bien esperer de sa redemption, toutesfois il prend l'argument d'esperance, de ce que son office est de ressuscíter les morts: comme aussi ce nous est le souuerain patron de toutes les deliurances que les fideles reçoiuent au monde. Pourtant Iesus Christ apres auoir dit que la parole de l'Euangile a force de viuifier: d'autant que les Iuifs reiettoyent cela bien loin, adiouste tantost apres, Ne vous esbahissez pas de cela: car l'heure viẽ en laquelle tous ceux qui sont és sepulchres, orront la voix du Fils de Dieu, & en sortiront. Commençons donc à l'exemple de sainct Paul, de triompher desia au milieu de nos combats: d'autant que celuy qui nous a promis la vie à venir, est puissant pour garder nostre depost. Et ainsi glorifions-nous hardiment que la couronne de iustice, laquelle le iuste Iuge nous rendra, nous est appreste. Par ce moyẽ toutes les fascheries que nous auõs à endurer, nous seruirõt de miroir pour contẽpler vne meilleure vie: pource qu'il cõuient à la nature de Dieu, de rendre la pareille aux iniques qui nous molestent: & à nous qui sommes iniustement affligez, nous donner repos en la manifestation de Iesus Christ, quand il viendra auec les Anges de sa vertu en feu flamboyant. Mais retenõs aussi ce qui est incontinent apres dit, Qu'il viendra pour estre glorifié en ses saincts, & rẽdu admirable en tous ceux qui auront creu. pource qu'on aura adiousté foy à l'Euangile.

Ezec. 37. b, 8

Iean 5. c. 28

2. Tim. 1. c, 12
2. Tim. 4, b, 8.

2. The. 1, b, 6

5 Or combiẽ que les esprits des hommes se deussent du tout appliquer à ceci, & en faire estude cõtinuelle: toutesfois cõme si de propos deliberé ils vouloyẽt abolir toute memoire de resurrectiõ, ils ont appellé la mort, Le definement de toutes choses & l'abolitiõ de l'hõme. Car de fait, quãd Solomon dit, qu'vn chien vif est meilleur qu'vn lion mort, il parle de l'opinion communement receuë. comme en l'autre passage. Qui sait si l'ame de l'homme monte en haut, & l'ame d'vne beste descende en bas? Or ceste stupidité brutale a eu sa vogue en tout temps: & mesmes a trouué entree en l'Eglise, quand les Sadducees n'ont point eu honte de maintenir publiquemẽt qu'il n'y auoit nulle resurrection, & que les ames estoyent mortelles. Mais afin que ceste lourde ignorance ne seruist d'excuse aux infideles, ils ont esté tousiours incitez par vn mouuement naturel de se mettre quelque image de la resurrection deuant les yeux. Car à quoy tendoit l'obseruation d'enseuelir les morts, tant sacree & inuiolable, sinon pour estre arre d'vne nouuelle vie? Et ne peut on repliquer que cela soit venu d'erreur ou de vaine fantasie, veu que le mesme a esté gardé en grande saincteté entre les Peres, voire de tout temps. Et Dieu a voulu que ceste coustume demeurast entre les Payens, afin que ce leur fust vn memorial & remembrance de la resurrection, pour esueiller leur tardiueté. Or combien que ceste ceremonie ne leur ait lors rien profité, elle nous est vtile, si nous regardons prudemment à quelle fin elle a tẽdu. Car c'est vne raison assez forte & peremptoire pour cõueincre leur incredulité, de ce que tous ont fait profession d'vne chose laquelle nul d'eux n'a creuë. Or Satan non seulement a esiourdi les sens des hommes, pour leur faire enseuelir la memoire de la resurrection auec les corps, mais s'est aussi efforcé de corrompre tout ce qui nous en est monstré, pour aneantir cest article. Ie ne reciteray pas au long, que desia du temps de sainct Paul il auoit commencé à l'esbranler. Mais tãtost apres sont sortis les Chiliastes, qui ont voulu accourcir le regne de Iesus Christ & le restreindre au terme de mille ans. Or leur badinage est si puerile, qu'il n'a besoin d'estre refuté, non plus qu'il n'en est digne. Et l'Apocalypse, de laquelle ils ont pris couleur pour couurir leur erreur, ne leur fauorise en rien: veu que le nõbre de mille dont il est là fait mention, ne se rapporte point à la beatitude permanente de l'Eglise: mais à beaucoup de reuolutions qui deuoyent aduenir pour molester l'Eglise. Au reste, toute l'Escriture prononce qu'il n'y aura nulle fin à la punition des reprouuez, non plus qu'à la felicité des esleus. Or de toutes choses inuisibles, & mesmes qui surmõtent la capacité de nostre entendement, il n'y en a nulle asseurance que par la seule parole de Dieu. Ainsi c'est à icelle qu'il nous faut tenir, reiettãs tout ce qu'on nous amenera dauantage. Ceux qui assignent mille ans aux enfans de Dieu, pour la beatitude de la vie future, ne voyent point quelle iniure ils font & à Christ & à son regne. Car si ainsi estoit que les fideles ne deussent point estre vestus d'immortalité, il s'ensuiuroit que Christ (à la gloire duquel ils serõt faits cõformes) n'auroit point esté receu en gloire immortelle. Si leur beatitude a quelque fin, il s'ensuit q̃ le regne de Christ, sur la fermeté duquel elle est appuyee, est tẽporel. Finalemẽt, ou telles gens sont fort ignorãs des choses diuines, ou ils s'efforcẽt

Eccle. 9. b, 4.
Eccle. 3. d. 21
Marc 12. b. 18.
Luc 20. c. 27
Act. 2. b. 8.

Apoc. 20. a. 4

Mat. 25. d. 46

d'vne grande malice à renuerſer toute la grace de Dieu & la vertu de Chriſt: deſquelles l'accompliſſement ne peut eſtre, ſinon que le peché eſtãt aboli & la mort engloutie, la vie eternelle ſoit pleinement reſtauree. Ce qu'ils craignent d'attribuer trop grande cruauté à Dieu: en diſant que les meſchans ſeront punis de torment eternel, les aueugles meſmes voyent bien quelle folie c'eſt que cela. comme ſi le Seigneur faiſoit grande iniure, en priuant de ſon royaume ceux qui par leur ingratitude s'en ſont rẽdus indignes. Mais les pechez, diſent-ils, ſon temporels, ie leur confeſſe: mais la maieſté de Dieu laquelle ils ont offenſee, eſt eternelle. c'eſt donc à bon droit que la memoire de leur iniquité ne perit point. Mais ſi ainſi eſt, diſent-ils, la correction ſurmontera la meſure du peché. Ie reſpon que cela eſt vn blaſpheme intolerable, quand la maieſté de Dieu eſt ſi peu priſee de nous, que d'eſtimer moins le contẽnement d'icelle que la perdition d'vne ame. Parquoy laiſſons tels babillars, afin qu'il ne ſemble que nous les iugions dignes de reſponſes contre ce que nous auons dit au commencement.

6 Il y a encore deux reſueries que des eſprits curieux & tortus ont mis en auant: les vns ont penſé que les ames doiuent reſſuſciter auec les corps, comme ſi tout l'homme periſſoit en mourãt. Les autres accordans l'ĩmortalité des ames, ont cuidé qu'elles doiuẽt eſtre reueſtues de nouueaux corps. enquoy ils nient la reſurrection de la chair. Quant aux premiers, pource que i'en ay touché en la creatiõ de l'homme, ce me ſera aſſez d'aduertir derechef les lecteurs combien ceſt erreur eſt brutal, de faire de nos eſprits formez à l'image de Dieu, vn vẽt qui s'eſcoule & euanouiſſe, ayant ſeulement vegeté le corps pour ceſte vie caduque: ſecondement, de reduire à neãt le temple du S. Eſprit: bref de deſpouiller la partie de nous la plus noble & la plus excellẽte, des marques notables q̃ Dieu y a imprimé de ſa diuinité, pour la declairer immortelle: & tellement peruertir tout, q̃ la condition du corps ſoit plus precieuſe que celle de l'ame. L'Eſcriture parle bien autrement: laquelle compare noſtre corps à vne loge fragile, laquelle no⁹ quittõs & laiſſons en mourant. En quoy elle mõſtre q̃ l'ame eſt la principale partie de l'hõme: cõme auſſi elle le diſcerne d'auec les beſtes brutes. Suiuant cela, ſainct Pierre ſe voyant prochain de la mort, dit que le temps eſt venu qu'il luy faut quitter ſon tabernacle. Sainct Paul parlant des fideles, apres auoir dit que quand leur maiſon terreſtre ſera decheute, ils ont vn edifice permanent au ciel: adiouſte, Cependant que nous habitons en la chair, nous ſommes ſeparez de Dieu cõme pelerins: & ainſi, que nous deſirons de luy eſtre plus prochains par l'abſence de noſtre corps. Si les ames ne ſuruiuoyẽt apres noſtre treſpas, quel fantoſme ſeroit-ce qui auroit Dieu preſent: veu qu'il faut que ce ſoit vne choſe ſeparee du corps? Et l'Apoſtre en l'Epiſtre aux Hebrieux oſte tous ſcrupules quant à cela, diſant que nous ſommes aſſemblez auec les eſprits des iuſtes. Par leſquels mots il entẽd que nous ſommes aſſociez auec les ſaincts Peres, leſquels eſtans treſpaſſez ne laiſſent pas d'honnorer Dieu en commun auec nous: comme de fait nous ne pouuons eſtre membres de Chriſt, ſinon eſtãs vn auec eux. Dauantage, ſi les ames eſtans deſpouillees des corps, ne retenoyent leur eſſence pour eſtre capables de la gloire celeſte, Ieſus Chriſt n'euſt pas dit au brigand, Tu ſeras auiourd'huy en paradis auec moy. Eſtans munis de ſi bons teſmoignages & euidens, ne doutons point de recommander à l'exemple de Chriſt nos ames à Dieu en mourãt: & auſsi le remettre auec ſainct Eſtienne en la garde de noſtre Seigneur Ieſus, lequel n'eſt pas nommé ſans cauſe le fidele Paſteur & Eueſque d'icelles. De nous enquerir plus curieuſement de l'eſtat qui eſt entre la mort & la reſurrection, il n'eſt licite ni vtile. Pluſieurs ſe tormentent tant & plus à diſputer en quel lieu les ames ſont logees, & ſi elles iouiſſent deſia de la gloire promiſe, ou non. Or c'eſt folie & temerité de nous enquerir de choſes incogneues, plus haut que Dieu ne nous permet d'en ſauoir. L'Eſcriture apres auoir dit que Chriſt leur eſt preſent, & qu'il les reçoit en paradis pour leur donner repos & ioye: à l'oppoſite, que les ames des reprouuez ſentent deſia les tormens qu'elles meritent, s'arreſte là, & ne paſſe point outre. Qui ſera le maiſtre ou docteur qui nous enſeignera ce que Dieu nous a celé? La queſtion quant au lieu, eſt bien friuole & ſotte: veu que nous ſauons que l'ame n'a pas ſes meſures de lõg & de large, cõme le corps. Ce que la retraite bien-heureuſe des ſaincts eſprits eſt nommee Le ſein ou giron d'Abraham, c'eſt bien aſſez: d'autant que par là nous ſommes inſtruits qu'en ſortans de ce pelerinage terrien, nous ſommes receus du Pere de tous les fideles, à ce qu'il participe du fruict de ſa foy auec nous. Cependant puis que l'Eſcriture veut que nous ſoyons en ſuſpens iuſques à la venue de noſtre Seigneur Ieſus, & nous commande de l'attendre, & nous remet à ce iour-la pour receuoir la couronne de gloire: tenons-nous comme barrez en ces bornes que Dieu nous aſſigne: aſſauoir que les ames

2. Pier. i. c. 14
1. Cor. 5. a. 1
ℌ. 12. f. 23
Luc 23. f. 43
au meſme 46.
Act. 7. g, 59.
1. Pier. 2. d. 25
Mat. 5, a, 8. d
26.
Iean 12. c, 32

les ames fideles, apres auoir acheué leur terme de combatre & trauailler, ſont recueillies en repos, où elles attendent auec ioye la fruition de la gloire promiſe. & ainſi que toutes choſes demeurent en ſuſpens iuſques à ce que Ieſus Chriſt apparoiſſe pour Redempteur. Quant aux reprouuez, il n'y a doute que leur condition ne ſoit conforme à ce que ſainct Iude prononce de celle des diables: c'eſt qu'ils ſont enchaînez comme mal-faiteurs, iuſques à ce qu'ils ſoyent trainez à la punition qui leur eſt appreſtee. *Iude 4,6*

7 L'erreur de ceux qui imaginẽt q̃ les ames ne reprendrõt point les corps deſquels elles ſont à preſent veſtues, mais qu'il leur en ſera forgé de tous nouueaux, eſt ſi enorme, q̃ nous le deuõs tenir cõme vn monſtre deteſtable. Les Manicheẽs en ceſt endroit ont iadis amené vne raiſon trop friuole: c'eſt qu'il n'eſt pas raiſõnable que la chair, laquelle eſt ſouillee d'immõdicité reſſuſcite, voire cõme s'il n'y auoit nulle ſouilleure aux ames, leſquelles toutesfois ils confeſſoyent deuoir eſtre participãtes du ſalut eternel. C'eſt donques autãt comme s'ils euſſent dit, que ce qui eſt infecté des macules de peché, ne peut eſtre purgé. Car de l'autre reſuerie infernale qu'ils ont tenue, c'eſt que les ames ſont naturellemẽt pollues, pource qu'elles ont leur origine du diable: ie n'en parle point comme d'vne choſe trop brutale, ſeulement i'aduerti que tout ce que nous auons en nous indigne du ciel, n'empeſchera point la reſurrection, en laquelle tout ſera reparé. Meſmes quand S. Paul commande aux fideles de ſe nettoyer de toute ordure de chair & d'eſprit, le iugemẽt que il denonce ailleurs s'enſuit quant & quant de là: aſſauoir que chacun receura loyer ſelon ce qu'il aura fait en ſon corps, ſoit bien ſoit mal. A quoy s'accorde ce qu'il dit ailleurs, Afin que la vie de Ieſus Chriſt ſoit manifeſtee en noſtre chair mortelle. Pour laquelle raiſon il prie auſſi bien, que Dieu garde les corps entiers iuſques au iour de Ieſus Chriſt, cõme les ames & eſprits. Et n'eſt point de merueille: veu q̃ ce ſeroit choſe trop abſurde, q̃ les corps leſquels Dieu s'eſt dedié pour tẽples, tõbaſſent en pourriture ſans eſperãce de reſurrectiõ. Il y a encore plus, qu'ils ſont mẽbres de Ieſus Chriſt: item, Que Dieu veut & ordõne que toutes les parties luy en ſoyent ſanctifiees: item, Qu'il requiert que ſon Nom ſoit celebré par les lãgues, qu'on luy leue les mains pures au ciel, & qu'elles ſoyent inſtrumẽs pour luy offrir ſacrifices. Puis que le Iuge celeſte fait vn tel hõneur à nos corps, quelle rage eſt-ce à vn hõme mortel de les reduire en poudre, ſans eſperance qu'ils doiuẽt eſtre reſtaurez? Pareillement S. Paul, en nous exhortant de porter le Seigneur tant en nos corps qu'en nos ames, d'autant que l'vn & l'autre eſt à luy, ne permet pas qu'on condamne à pourrir à iamais ce que Dieu s'eſt ainſi precieuſement reſerué. Et de fait, il n'y a article ſi bien liquidé en l'Eſcriture que ceſtuy-ci: c'eſt que nous reſſuſciterons en la chair que nous portons. Il faut, dit ſainct Paul, que ce corruptible-ci ſoit reueſtu d'incorruptiõ: & ce mortel-ci, d'immortalité. Si Dieu creoit des nouueaux corps, que deuiendroit ce chãgement dont il parle? S'il euſt dit qu'il nous faut eſtre renouuellez, la façon de parler ambigue euſt poſsible donné occaſion de cauiller: mais quand il monſtre au doigt les corps dont nous ſommes enuironnez, & leur promet incorruption, ce n'eſt pas à dire que Dieu nous en forge des nouueaux: meſmes cõme dit Tertullian, il ne pouuoit plus expreſſement parler, s'il n'euſt tenu ſa peau à la main pour en faire mõſtre. On ne trouuera point auſsi d'eſchappatoire, en ce que luy meſme allegant le Prophete Iſaie, Que Ieſus Chriſt ſera iuge du monde, recite ces mots, Ie ſuis viuant dit le Seigneur, & tout genouil ſe ployera deuant moy. Car il declaire ouuertemẽt que ceux-la meſmes auſquels il parle, ſeront appellez à rẽdre compte: ce qui ne conuiendroit pas, ſi des autres corps nouuellement creez y comparoiſſoyẽt. Il n'y a auſsi nulle obſcureté au paſſage de Daniel, quand il dit, Pluſieurs qui dorment en la poudre ſeront reſſuſcitez: les vns en vie permanẽte, les autres en opprobre eternel. Car il ne dit pas que Dieu prendra matiere des quatre elemens pour forger des corps nouueaux, mais qu'il les prendra des ſepulchres où ils aurõt eſté mis. Et la raiſon eſt trop manifeſte quant à cela: car ſi la mort ayant ſon origine de la cheute de l'homme eſt accidentale, la reſtauration acquiſe par Ieſus Chriſt appartient aux meſmes corps, qui ſont deuenus mortels par le peché. Et auſsi de ce que les Atheniens ſe moquent quand ſainct Paul leur parle de la reſurrection, de là nous pouuons recueillir quelle en eſtoit ſa doctrine: & pourtãt ceſte riſee peut beaucoup valoir à cõfermer noſtre foy. Pareillemẽt la ſentẽce de Ieſus Chriſt eſt beaucoup à obſeruer, quãd il dit, Ne craignez point ceux qui tuẽt le corps & ne peuuẽt tuer l'ame: mais craignez celuy qui peut ietter corps & ame en la gehẽne du feu. Car il n'y auroit point cauſe de craindre cela, ſi le corps que nous portõs à ceſte heure n'eſtoit ſuiet au ſupplice dõt il parle. L'autre ſentẽce n'eſt pas plus obſcure, L'heure eſt venue, en laquelle tous ceux q̃ ſont és ſepulchres orrõt la voix du Fils de Dieu: & ceux qui

2. Cor. 7. d. 1
2. Cor. 5. b. 10
2. Cor. 4. e. 10
1. The. 5. d. 23.
1. Cor. 3. c. 11
1. Cor. 6. c. 15
1. Tim 2. c. 18
1. Cor. 6. d. 20
1. Cor. 15. g. 53
Rom. 14. b. 11. Iſaie 49. c. 18
Dan. 12. a. 2
Act. 17. g. 32.
Mat. 10. e. 28
Iean 5. c. 28

auront bien fait, ſortiront en reſurrection de vie: & ceux qui auront mal fait, en condamnation. Dirons-nous que les ames ſe repoſent aux ſepulchres, pour ouir de là au dernier iour la voix de Ieſus Chriſt? N'eſt-ce pas pluſtoſt à dire, que les corps par ſon commandement reprendront la vigueur dont ils eſtoyent decheus? Dauãtage, ſi Dieu nous donnoit d'autres corps, où ſeroit la conformité du chef auec les membres? Chriſt eſt reſſuſcité: a-
Iean 2.c.19. c'eſté en ſe batiſſant vn corps nouueau? mais pluſtoſt ſelon qu'il auoit predit, Deſtruiſez ce tẽple, & ie le redifieray en trois iours. Il a donc pris derechef le corps mortel, duquel il s'eſtoit chargé. car il ne nous euſt gueres profité, qu'il y euſt eu vn autre corps ſubſtitué, & que celuy qui a eſté offert en ſacrifice de noſtre purgation euſt eſté aboli. Car il nous faut bien retenir la conionction & ſocieté dont traitte l'Apoſtre: c'eſt que nous reſſuſciterõs,
2.Cor.15.b.12 puis que Ieſus Chriſt eſt reſſuſcité. Cõme auſsi ce ne ſeroit pas raiſon que noſtre chair, en
2.Cor.4.c.10 laquelle nous portons la mortification de Ieſus Chriſt fuſt priuee de ſa reſurrectiõ. Ce qui
Mat.27.f.52 a eſté auſsi manifeſté par exẽple notable, quand luy reſſuſcitãt, pluſieurs corps des ſaincts ſont auſsi ſortis des ſepulchres. Car on ne peut nier que ce n'ait eſté vn preambule, ou pluſtoſt vne arre de la reſurrection derniere que nous attẽdons: comme auparauant les Peres auoyent ſemblable teſmoignage en Enoch & Elie, leſquels Tertullien dit eſtre aſsignez à la reſurrection: d'autant que Dieu les ayant exemptez en corps & en ame de leur fragilité, les a pris en ſa garde iuſques alors.

8 I'ay honte d'ẽployer tant de paroles en vne choſe ſi claire: mais ie prie les lecteurs d'auoir patience auec moy, afin que les eſprits peruers & hardis n'ayent nuls pertuis ne breſches à trõper les ſimples. Ces gens volages contre leſquels ie diſpute, mettẽt en auant la reſuerie de leur cerueau, qu'il y aura vne creation nouuelle de corps. De quelle raiſon ſont ils eſmeus de le penſer, ſinõ pource qu'il leur ſẽble incroyable, qu'vne charõgne qui aura eſté cõſumee de long temps en pourriture, recouure ſon eſtat premier? Ainſi la ſeule incredulité leur eſt mere de c'eſt opinion. au contraire le S. Eſprit nous exhorte par toute l'Eſcriture, d'eſperer la reſurrection de noſtre chair. Pour ceſte cauſe comme S. Paul teſ-
Coloſ.2.b,12 moigne, le Bapteſme nous en eſt comme vn ſeau: la ſaincte Cene nous conuie à vne meſ-
Rom 6,d.19 me fiãce, quand nous prenons en la bouche les ſignes de la grace ſpirituelle. Et de fait, l'exhortation de S. Paul d'offrir nos membres pour armes en obeiſſance de iuſtice, ſeroit bien
Rom.8.c.11 froide & maigre, ſi ce qu'il adiouſte n'eſtoit conioint quant & quant: aſſauoir que celuy qui a reſſuſcité Ieſus Chriſt viuifiera auſsi nos corps mortels. Car dequoy ſeruiroit-il d'appliquer nos pieds & mains, yeux & langues au ſeruice de Dieu, s'ils n'eſtoyent participãs
1.Cor.6.c.13, du fruict & loyer? Ce que ſainct Paul conferme ouuertement, diſant que le corps ne doit
d,15.19. point eſtre adonné à paillardiſe, mais au Seigneur: & que le Seigneur eſt ſur le corps, & que celuy qui a reſſuſcité Ieſus Chriſt, nous reſſuſcitera auſsi par ſa vertu. Ce qui s'enſuit eſt encore plus clair, que nos corps ſont temples du ſainct Eſprit, & mẽbres de Chriſt. Ce-
Gala.6,d,17 pendãt nous voyons comme il conioint la reſurrection auec la chaſteté & ſaincteté: com-
Philip.3.d.21 me vn peu apres il eſtend le prix de la redemption iuſques à nos corps. Et de fait, il n'y auroit nul propos que le corps de ſainct Paul, auquel il a porté les marques de Ieſus Chriſt, & auquel il l'a magnifiquemẽt glorifié, fuſt priué du loyer de la courõne. Et voila pourquoy il dit, que nous attẽdons noſtre Redẽpteur des cieux, lequel tranſfigurera nos corps meſ-
Act.14.d.22 priſez en la gloire du ſien. Dauantage, ſi ceſte ſentence eſt vraye, Qu'il nous conuient entrer au royaume de Dieu par beaucoup d'afflictions, il n'eſt pas equitable de repouſſer de ceſte entree les corps que Dieu exerce ſous la banniere de la croix, & leſquels il honnore de victoire. Par ainſi iamais n'y a eu doute entre les fideles, qu'ils n'eſperaſſent d'eſtre en la ſuite de Ieſus Chriſt, lequel transfere à ſa perſonne nos afflictions, pour monſtrer qu'elles nous menent à vie. Meſmes Dieu a cõfermé de cela les Peres anciens ſous la Loy, par ceremonie viſible. car la façon d'enſeuelir, comme nous auons veu, a ſerui à monſtrer que les corps eſtoyent mis en repos pour attẽdre vne vie meilleure. Ce qui a eſté meſme ſignifié par les onguẽs aromatiques, & autres figures d'immortalité, pour ſuppleer a l'obſcureté de la doctrine, ainſi que par les ſacrifices & choſes ſemblables. Car la ſuperſtitiõ n'a pas engendré ceſte couſtume: veu que nous voyons le S. Eſprit inſiſter auſsi diligẽment ſur les
Mat.26.a,10 ſepultures, que ſur les principaux myſteres de noſtre foy. Et Ieſus Chriſt priſe ceſte humanité d'enſeuelir, comme choſe digne d'eſtre en grande recõmandation: & non pour autre cauſe, ſinõ que par ce moyẽ les yeux ſont deſtournez du ſepulchre qui engloutit & abolit toutes choſes, à vn ſpectacle du renouuellement à venir. Dauantage, l'obſeruation tant ſoigneuſe qu'en ont eu les Peres, & de laquelle ils ſont louez, prouue bien que ce leur a eſté vne aide chere & precieuſe pour nourrir leur foy. Car Abraham ne ſe fuſt pas ſi fort

empeſché

empeſché d'auoir ſepulchre pour ſa femme, ſi la religion ne l'euſt incité à cela, & qu'il ſe fuſt mis deuãt les yeux quelque vtilité par deſſus le monde: aſſauoir qu'en ornant le corps de ſa femme treſpaſſee des enſeignes & marques de la reſurrection, il confermaſt la foy tant de luy que de ſa famille. Il y en a encore vne preuue plus euidẽte en l'exemple de Iacob, lequel pour teſtifier à ſes ſucceſſeurs que l'eſperance de la terre promiſe ne luy eſtoit point eſuanouie du cœur, meſmes en la mort, commande que ſes os y ſoyent tranſportez. Ie vous prie, s'il euſt deu eſtre reueſtu d'vn nouueau corps au dernier iour, le commandement n'euſt-il pas eſté ridicule d'auoir ſoin d'vne maſſe de poudre, qui deuoit eſtre reduite à neant? Parquoy ſi l'Eſcriture a telle authorité enuers nous qu'elle merite, il n'y aura nulle doctrine mieux approuuee que ceſte-ci. Qui plus eſt, les mots de Reſurrection & de Reſſuſciter ſignifient cela, voire aux petis enfans: veu que nous ne dirõs pas que ce qui eſt creé de nouueau, reſſuſcite. & autremẽt le dire de Ieſus Chriſt tomberoit bas, De tout ce que le Pere m'a donné, rien ne perira: mais ie le reſſuſciteray au dernier iour. A quoy auſsi tẽd le mot de Dormir, lequel ne ſe peut approprier qu'aux corps. dont auſſi eſt venu le mot de Cimetiere, qui vaut autant cõme dormitoire. Il reſte que ie touche aucunemẽt de la maniere de reſſuſciter. Notamment ie preten d'en dõner quelque petit gouſt, pource que ſainct Paul vſant du mot de Myſtere, nous exhorte à ſobrieté, & bride la licence de ſpeculer trop hardiment & trop ſubtilement. En premier lieu nous auons à retenir ce qui a eſté expoſé: c'eſt que nous reſſuſciterõs en la meſme chair que nous portõs auiourd'hui, quant à la ſubſtãce: mais non pas quant à la qualité. cõme la meſme chair de Ieſus Chriſt, qui auoit eſté offerte en ſacrifice, eſtant reſſuſcitee a eu autre dignité & excellence en ſoy, tout ainſi preſque que ſi elle euſt eſté changee. Ce que ſainct Paul exprime par ſimilitudes familieres: c'eſt comme la chair de l'homme & des beſtes eſt d'vne meſme ſubſtance, non point de qualité: la matiere des eſtoilles eſt vne, la clarté diuerſe: auſſi combien que nous retenions la ſubſtance de nos corps, qu'il ſe fera changement pour les rẽdre de condition plus noble. Parquoy ce corps corruptible ne perira point, & ne s'eſuanouira pour nous faire reſſuſciter: mais ſera deſpouillé de ſa corruption, pour receuoir eſtat incorruptible. Or pource que Dieu a tous les elemens en ſa ſuiettion, nulle difficulté ne l'empeſchera qu'il ne commande à la terre, à l'eau & au feu de rendre ce qui ſemblera auoir eſté conſumé par eux. Ce qu'auſsi Iſaie dit, Voici, le Seigneur ſortira de ſon lieu, pour viſiter l'iniquité de la terre: & la terre deſcouurira ſon ſang, & ne cachera plus ſes occis. Cependant il faut noter la diuerſité d'entre ceux qui ſeront iadis treſpaſſez, & ceux qui ſeront trouuez ſuruiuans en ce iour-la. Car nous ne dormirons pas tous, dit ſainct Paul, combien que nous ſoyons tous changez: c'eſt à dire, qu'il ne ſera point neceſſaire qu'il y entreuienne diſtãce de temps entre la mort & le commencemẽt de la ſeconde vie. car en vne minute de tẽps, & moins qu'on ne mettroit à ciller l'œil, le ſon de la trõpette penetrera par tout, pour appeller les morts à vn eſtat incorruptible, & pour reformer les viuans en pareille gloire par changemẽt ſoudain. Et voila comme il conſole en vn autre lieu les fideles qui ont à mourir: c'eſt que ceux qui ſeront ſuruiuans au dernier iour, ne preuiendront point les morts: mais pluſtoſt que ceux qui dorment en Chriſt reſſuſciteront les premiers. Si quelcun obiecte le paſſage de l'Apoſtre, Qu'il eſt ordonné à tous hommes de mourir vne fois: la ſolution eſt facile, que c'eſt vne eſpece de mort, quãd l'eſtat de nature eſt changé: & qu'on en peut ainſi parler proprement. Parquoy ces deux s'accordent treſbien: c'eſt que ceux qui deſpouillẽt leurs corps mortels, ſerõt renouuellez par la mort, toutesfois puis que le changement ſe fera ſoudain, qu'il n'eſt point requis que le corps ſoit ſeparé de l'ame.

Gen.23.4, 4, & d,19. *Ge.47.g.30.* *Iean 6.d. 39.* *1.Cor.15.g.51.* *au meſme e. 39.* *Iſaie.26.d.21.* *1.Cor.15.g.51* *1.Teſ.4.d.15* *Heb.9.g.27.*

9 Mais il s'eſmeut ici vne queſtion plus difficile: aſſauoir de quel droit ou titre la reſurrectiõ doit eſtre commune aux iniques qui ſont maudits de Dieu, veu que c'eſt vn ſingulier benefice de Ieſus Chriſt. Nous ſauõs que tous ont eſté aſſeruis à la mort en Adam. Ieſus Chriſt eſtãt la reſurrection & la vie, eſt venu: eſt-ce pour viuifier indifferẽment tout le gẽre humain? Mais il ne ſemble pas eſtre probable, que les incredules obtiennẽt en leur aueuglement obſtiné ce que les ſeruiteurs de Dieu recouurent par la ſeule foy. Ce poinct toutesfois demeure arreſté, Que la reſurrection ſera d'vn coſté à vie, & de l'autre coſté à mort: & que Ieſus Chriſt viendra pour ſeparer les boucs des agneaux. Ie reſpon que nous ne deuons pas trouuer ceci tant eſtrange, veu que nous en auons iournellement la ſimilitude. Nous ſauons que tous ont eſté priuez en Adam de l'heritage du mõde, & que nous meritons d'eſtre bannis du monde comme de paradis terreſtre, & eſtre priuez de toute nourriture auſſi bien que de l'arbre de vie. D'où vient ceci donques que Dieu non ſeulement fait luire ſon ſoleil ſur les bons & ſur les mauuais: mais que ſa liberalité ineſtimable

Iean 11.e.25 *Mat.25.d.31* *Mat.5.g.45*

decoule ſur les incredules en toute plãté & largeſſe, quant aux commoditez de la vie preſente? Certes nous voyons de là que les biens qui ſont propres à Chriſt & à ſes membres, s'eſpãdent auſſi bien ſur les contempteurs de Dieu: non pas à ce que la poſſeſsion leur en ſoit legitime, mais afin qu'ils en ſoyent rendus plus inexcuſables. Et de fait, Dieu ſe monſtrera ſouuent ſi large bien-facteur enuers les meſchans, que les benedictions que les fideles reçoyuent de luy, en ſeront obſcurcies: toutesfois le bien qu'il fait à ceux qui en ſont indignes, leur tourne en plus grande condamnation. Si quelcun replique, que la reſurrection ne doit point eſtre comparee aux biens caduques & terreſtres: ie reſpon derechef, que les hõmes eſtans alienez de Dieu, qui eſt la ſeule fontaine de vie, ont merité vne meſme ruine que le diable, pour eſtre du tout exterminez: mais que par le conſeil admirable de Dieu ce moyen a eſté eſtabli, qu'ils veſquiſſent en la mort & hors de la vie. Parquoy on ne doit point trouuer ceci eſtrange, que la reſurrection ſoit commune auſsi aux iniques par accidẽt, pour les trainer maugré leurs dens au ſiege iudicial de Chriſt, lequel ils refuſent maintenãt ouir comme Maiſtre. car ce ſeroit vne peine bien legiere, d'eſtre rauis par mort, s'ils ne comparoiſſoyent deuãt leur Iuge, duquel ils ont prouoqué ſans fin, ſans ceſſe & ſans meſure la vẽgeance, pour receuoir le loyer de leur rebellion. Au reſte, combien que nous deuons tenir pour conclu ce qui a eſté dit, & ce que porte la confeſsion memorable de ſainct Paul, c'eſt d'attendre la reſurrection à venir tãt des iuſtes que des meſchãs, toutesfois l'Eſcriture met ſouuent en auant la reſurrection, ſeulement au regard des enfans de Dieu: & auſsi la conioint auec la gloire celeſte, pource qu'à parler propremẽt, Ieſus Chriſt n'eſt point venu pour la perdition, mais pour le ſalut du monde. Parquoy il eſt ſimplement fait mention au Symbole, de la vie bien-heureuſe.

Act.24.d,15

Oſe.13.d,14 *1.Cor.15.§.54*

10 Or pource que la prophetie ſera lors accomplie entierement, où il eſt predit que la mort doit eſtre engloutie en victoire: que noſtre felicité permanente nous vienne touſiours en memoire, comme c'eſt la fin de noſtre reſurrection. De l'excellence de laquelle quand on aura dit tout ce que pourront exprimer toutes langues humaines, à grand' peine en aura-on touché la moindre partie. car combien que l'Eſcriture enſeigne que le royaume de Dieu eſt plein de clarté, ioye, felicité & gloire: neantmoins tout ce qu'elle en dit eſt bien loin de noſtre intelligence, & quaſi enueloppé en figure, iuſques à ce que le iour viendra auquel le Seigneur ſe declairera à nous face à face. Nous ſauons dit S. Iean, que nous ſommes enfans de Dieu, mais il n'eſt pas encore apparu: quand nous ſerons ſemblables à luy, nous le verrons tel qu'il eſt. Parquoy les Prophetes, pource qu'ils ne pouuoyent exprimer de paroles ceſte beatitude ſpirituelle en ſa ſubſtance, l'ont deſcrite & quaſi depeinte ſous figures corporelles. Neantmoins pource qu'il eſt beſoin que noſtre cœur ſoit enflambé en l'amour & attente d'icelle, il nous faut principalement arreſter en ceſte cogitation: c'eſt que ſi Dieu, comme vne fontaine viue & qui ne tarit iamais, contient en ſoy la plenitude de tous biens, que ceux qui tendent au ſouuerain bien & à toutes les parties de felicité, ne peuuent rien deſirer outre luy, comme nous ſommes enſeignez en pluſieurs paſſages, Abraham, ie ſuis ton loyer treſample. Auquel s'accorde celuy de Dauid, L'Eternel eſt ma portion, mon ſort m'eſt treſbien eſcheu: itẽ, ie ſeray raſſaſié de ta veuë. Or S. Pierre denonce que les fideles ſont appellez, à ce qu'ils ſoyent quelque fois participãs de la nature diuine. Comment cela? c'eſt que le Seigneur ſera glorifié en ſes ſaincts, & exalté en ceux qui ont creu à ſon Euangile. Si le Seigneur doit departir à ſes eſleus de ſa gloire, vertu & iuſtice, voire ſe donner à eux en pleine iouiſſance, & eſtre fait vn auec eux, ce qui ſurmonte toute dignité: il nous faut conſiderer que ſous ceſte grace tous biens ſont compris. Et encore quand nous aurons bien profité en ceſte meditation, ſi nous faut-il entendre que nous ſommes encore tout au bas & à la premiere entree: & que iamais nous n'approcherons durant ceſte vie à la hauteſſe de ce myſtere. Ainſi d'autant plus deuons-nous ſuyure ſobrieté en ceſt endroit, depeur que ſi ayans oublié noſtre petiteſſe, en pretendant de voltiger par noſtre folle audace ſur les nues, nous ſoyõs opprimez de la clarté celeſte. Nous ſentons bien comment nous ſommes touſiours fretillans en appetit deſordonné de plus ſauoir qu'il n'eſt licite: dõt beaucoup de queſtiõs friuoles & mauuaiſes ſourdẽt iournellement. ie nomme Queſtions friuoles, dont il ne ſe peut tirer nul profit. Mais le ſecõd eſt encore pire: c'eſt que ceux qui s'y laſchent la bride, s'enueloppẽt de ſpeculations mortelles. & voila pourquoy ie di qu'elles emportent grande nuiſance. Ce que l'Eſcriture enſeigne doit eſtre reſolu entre nous ſans contredit: c'eſt comme Dieu diſtribuant ſes dons au monde à ſes fideles en diuerſe ſorte, fait luire inegalement ſes rayons ſur eux: que pareillement au ciel où il couronera les meſmes dons, la meſure de gloire ne ſera point egale: car

Iean 3, a,2

Gen.15 a.2. *Pſa.16.b.6* *Pſa.17.d.15* *2.Pier.1.a.4,* *2.Theſ.1.d,10*

le: car ce que sainct Paul dit de soy, ne compete pas generalement à tous, Vous estes ma gloire & ma couronne au iour de Christ. pareillement ce que dit le Seigneur Iesus à ses Apostres, Vous serez assis sur douze thrones, pour iuger les douze lignees d'Israel. S. Paul donc sachant que Dieu glorifie au ciel ses saincts, selon qu'il les a enrichis en la terre de ses dons spirituels, ne doute point qu'il ne doyue receuoir vne couronne speciale selon ses labeurs. & Iesus Christ pour magnifier la dignité de l'office auquel il auoit estably ses Apostres, les aduertit que le fruict leur en est reserué au ciel. Comme auparauant il auoit esté dit par Daniel, Les gens entẽdus luiront comme la splendeur du firmament, & ceux qui en iustifient plusieurs seront comme estoilles à tout iamais. De fait, en considerant attentiuement l'Escriture, nous trouuerons que non seulement elle promet vie eternelle aux fideles: mais aussi quelque loyer particulier en icelle. A quoy tend ce dire de S. Paul, que Dieu rende à Onesiphore en ce iour-la les bien-faits qu'il auoit receus de luy. Ce qui est aussi confermé par la promesse de Iesus Christ, Que les disciples receuront en la vie eternelle cent fois plus qu'ils n'ont quitté. En somme, comme le Seigneur Iesus par la varieté des dons qu'il eslargist aux siens, commence la gloire de son corps ici bas, & l'amplifie par degrez: aussi il la parfera au ciel.

1.Thess.2,d,19 Mat.19,d,28 *Dani.12.d.3* *2.Tim.4,d.18 Mat.19.c.29*

11 Or comme les enfans de Dieu doyuent receuoir cela d'vn commun accord puis qu'il leur est si bien testifié par l'Escriture, aussi faut-il qu'en chassant loin toutes questiõs entortillees, lesquelles ils cognoistront ne leur pouuoir tourner qu'a retardement, ils s'entiennent tout coys entre les bornes que Dieu leur a mises. Quant à moy, non seulemẽt ie me deporte en mon priué de m'enquerir de choses superflues & inutiles, mais aussi ie me veux donner garde qu'en respondant à beaucoup de curiositez, ie ne nourrisse le mal que ie doy reprimer. Beaucoup de legers esprits estans affamez d'humeur de vent, s'enquierẽt quelle distance il y aura entre les Prophetes & Apostres, derechef entre les Apostres & Martyrs: en combien de degrez les Vierges precederont les Mariez: bref, ils ne laissent nul anglet au ciel, lequel ils ne sondent auec leurs disputes. Et puis ils entrent en fantasie dequoy seruira la reparation du monde, veu que les enfans de Dieu n'auront besoin de tout ce que la terre produit: mais seront semblables aux Anges lesquels ne sont point sustenus par boire & manger, mais ont leur immortalité sans ces aides basses. Or ie respon qu'il y aura vn tel plaisir au seul regard des biens de Dieu: & combien que les saincts n'en iouissent pas, que la seule cognoissance les esiouira tellement, que ceste felicité surmontera de beaucoup toutes les commoditez qui nous sont maintenant donnees. Prenõs le cas que nous soyons situez en la region la plus opulente du mõde, & où nulle volupté ne defaille: combien y en a-il qui ne soyent empeschez chacun coup par maladie de iouir des benefices de Dieu? Et qui est celuy qui ne soit contreint de s'abstenir des biens qu'il a, & de iusner à cause de son intemperance? Dont il s'ensuit que le comble de felicité est, d'auoir iouissance pure & nette des biens de Dieu, encore qu'ils ne seruent point à certain vsage de la vie corruptible. Les autres se transportent encores plus loin, & demandent si l'escume aux metaux & telles superfluitez ne sont pas contreuenãtes à la restauration de toutes choses. ce que ie leur puis accorder en partie: & toutesfois ie ne laisseray pas d'attendre auec sainct Paul, la reparation des vices qui ont eu leur origine du peché, à laquelle toutes creatures gemissent. Derechef ils passent outre, en demãdant quelle sera la condition du genre humain, veu que la benediction d'engẽdrer prendra fin alors. La solution est aisee, assauoir quãd l'Escriture prise tant le don de lignee, que cela se rapporte à l'augmentation de l'estat present, selon que Dieu auance l'ordre de nature de iour en iour, iusques à ce qu'il l'ait amené à sa perfection: mais lors qu'il n'en sera point besoin. Mais pource que beaucoup de gens simples & inconsiderez sont facilemẽt surpris de tels allechemẽs, & puis se iettent plus profond au labyrinthe: & finalement quãd chacun se plaist en son opinion, il n'y a nulle mesure de combats: le meilleur expedient est, de nous contenter cependant que nous sommes pelerins en terre, de voir en miroir & obscureté les choses que nous verrons en la fin face à face. car on en trouue bien peu en tout le monde, qui se soucient par où il faut aller, & cependant veulent sauoir qu'on fait en paradis. Tous presque sont lasches & froids à combattre, & cependant ils se forgent des triomphes imaginaires.

Rom.8,d.22 *1.Cor.13.d,12*

2 Or pource que nulle description ne suffiroit à bien exprimer l'horreur de la vengeance de Dieu sur les incredules, les tormens qu'ils doyuent endurer nous sont figurez par choses corporelles: assauoir par tenebres, pleurs, grincemens de dens, feu eternel, & vers rongeans le cœur incessamment. car il est certain que le S. Esprit, par telles manieres

Mat.8,b,12. & 22,b,13 au mesme c.12. 3

Marc 9.g. 43 de parler a voulu denoter vn extreme horreur, qui esmeuue tous les sens. comme quand
Isaie 66.g.24 il dit qu'vne gehēne profonde leur est preparee de toute eternité, laquelle est ardente de
Isaie 30.g.33 feu: pour lequel entretenir il y a tousiours bois appareillé, & que l'Esprit de Dieu est comme soulphre pour l'enflamber. Combien dōc que par telles formes de parler nous deuiōs estre instruits à conceuoir aucunement la miserable condition des iniques: toutesfois si nous faut-il là principalement ficher nostre pensemēt, quelle malheureté c'est d'estre separé de toute compagnie de Dieu. Et non seulement ce, mais sentir sa Maiesté contraire à nous: laquelle nous ne puisions fuir qu'elle ne nous persecute tousiours. car premierement son indignation est comme vn feu embrasé, lequel de son attouchement deuore &
Heb.19.c 27 engloutist toutes choses. Puis apres toutes creatures seruent tellement à icelle, pour executer sa rigueur, que tous ceux ausquels Dieu a reuelé son ire, sentent le ciel, la terre, la mer, toutes bestes & toutes autres choses comme armees en leur ruine & perditiō. Pour-
2.Thes1.c.9 tant l'Apostre n'a pas dit vne chose de petite consequence, disant que les infideles seront punis eternellement, en ce que la face du Seigneur & la gloire de sa vertu les persecutera. Et toutesfois & quantes que les Prophetes menacent pour effrayer les iniques sous similitudes corporelles: combien qu'ils n'excedent point mesure en leur parler, si est-ce qu'ils meslent souuent quelques traces du iugement à venir, disans que le soleil sera obscurci, & la lune perdra sa clarté, & tout le bastiment du monde sera dissipé & confus. Parquoy les miserables consciences ne peuuēt trouuer aucun repos, qu'elles ne soyent agitees & pousees comme de tourbillōs, qu'elles ne se sentent comme deschirees de l'ire de Dieu, qu'elles ne soyent pointes & naurees de playes mortelles: bref, qu'elles ne soyent effrayees & cōme esperdues de la foudre du ciel, & qu'elles ne soyent brisees de la main puissante de Dieu: tellement qu'il seroit plus supportable d'estre abysmé en tous gouffres, que d'estre en telles frayeurs: & ne fust-ce que pour vne minute de tēps. Ie vous prie, quelle punition leur est ce, d'estre ainsi affligees & pressees à iamais sans remede? De quoy il y a vne sen-
Pse.90.c.9.11 tence notable au Pseaume nonāte, c'est combien que Dieu extermine de son seul regard toutes creatures mortelles, qu'il presse plus asprement ses seruiteurs en ce monde, voire d'autāt qu'ils sont plus timides que les autres: afin de les inciter sous le fardeau de la croix
1.Cor.15.d.28 à se haster, iusques à ce qu'il soit tout en toutes choses.